

UNIVERSITE PARIS 13, SORBONNE PARIS CITE

« U.F.R. DE SCIENCES SOCIALES »

N° attribué par la bibliothèque

□□□□□□□□□□□□□□□□

THÈSE

pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS 13

Discipline : Sciences de l'information et de la communication

Présentée et soutenue publiquement par

Hicham ABOU RAAD

Le 22 mars 2016

Titre

La (re)conquête de l'espace public dans une société multicommunautaire.
L'exemple du Liban entre place publique et agora médiatique

Directeur de thèse

Pierre Mœglin, Professeur en sciences de l'information et de la communication à l'université Paris XIII

JURY

M. Walid Arbid, Professeur en Sciences Politiques à l'université Libanaise

M. Philippe Bouquillion, Professeur en sciences de l'information et de la communication à l'université Paris XIII

M. Pierre Mœglin, Professeur en sciences de l'information et de la communication à l'université Paris XIII

M. Laurent Petit, Professeur en sciences de l'information et de la communication à l'ESPE, Université Paris Sorbonne

UNIVERSITE PARIS 13, SORBONNE PARIS CITE

« U.F.R. DE SCIENCES SOCIALES »

N° attribué par la bibliothèque

□□□□□□□□□□□□□□□□

THÈSE

pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS 13

Discipline : Sciences de l'information et de la communication

Présentée et soutenue publiquement par

Hicham ABOU RAAD

Le 22 mars 2016

Titre

La (re)conquête de l'espace public dans une société multicommunautaire.
L'exemple du Liban entre place publique et agora médiatique

Directeur de thèse

Pierre Mœglin, Professeur en sciences de l'information et de la communication à l'université Paris XIII

JURY

M. Walid Arbid, Professeur en Sciences Politiques à l'université Libanaise

M. Philippe Bouquillion, Professeur en sciences de l'information et de la communication à l'université Paris XIII

M. Pierre Mœglin, Professeur en sciences de l'information et de la communication à l'université Paris XIII

M. Laurent Petit, Professeur en sciences de l'information et de la communication à l'ESPE, Université Paris Sorbonne

*À Rose et Marthe,
aux victimes innocentes des attentats au Liban en 2005,
aux victimes innocentes des attentats de Beyrouth, le 12 novembre 2015,
aux victimes innocentes des attentats de Paris, le 13 novembre 2015.*

Remerciements

La thèse n'est pas un long fleuve tranquille. C'est un chemin long, difficile et semé d'embûches. Cette mission est d'autant plus difficile pour un étudiant étranger. La confiance et le soutien du directeur de thèse sont indispensables pour mener à bon port ce travail.

C'est pour cela que je veux tout d'abord dire merci *ktir*¹ à mon directeur de thèse, le professeur Pierre Møeglin, qui est présent, à l'écoute, compréhensif, humain, m'apprend et donne tout. Sans lui je ne peux jamais finir ce travail.

Mes pensées vont ensuite à David Allais qui, par ses conseils et ses relectures avisés, m'accompagne tout au long de mon travail d'écriture et me familiarise à la mise en place d'un « échafaudage² » avant l'écriture de chaque texte. Merci à Anne Pampouille, Stéphanie Hochart et Annick Batard pour la relecture de ma thèse. Un grand merci au Petit Séminaire, animé par Yolande Combès, Philippe Bouquillion et Pierre Møeglin, qui se déroule à la Maison des Sciences de l'Homme Paris-Nord (MSH). Séance après séance, ce séminaire et ses animateurs nous donnent la parole et les clefs pour devenir chercheur et nous font partager les expériences d'autres collègues débutants ou confirmés. Je remercie aussi le LABSIC et les autres doctorants pour leur soutien tout au long de ce travail.

Je tiens aussi à remercier ma compagne Stéphanie et mes deux filles, Rose et Marthe, qui me laissent le temps nécessaire pour finir ma recherche. Ma mère, Violette, mon père, Assad, et mes sœurs, Bahia, Nada, Anna et Rania, qui m'accompagnent depuis toujours et me guide vers le chemin de l'éducation. Mon ancien professeur à l'Université libanaise, Ghadir Saadé, qui me donne l'envie de faire ce travail.

Merci à toutes les personnes qui répondent à mes questions, m'ouvrent leurs portes et me permettent de collecter les informations nécessaires pour enrichir mon corpus. Enfin, merci à ceux que je peut avoir oublié de citer.

¹ « Merci beaucoup » en arabe.

² Le terme échafaudage désigne un plan.

Liste des sigles

ADN : Acide désoxyribonucléique

ALBA : Académie libanaise des Beaux-Arts

CFPJ : Centre de formation professionnelle des journalistes

CNN : *Cable News Network*

CPL : Courant patriotique libre.

CSIC : Conseil supérieur islamique chiite

DES : Diplôme d'études supérieures

EDL : Électricité du Liban

ESCWA : *Economic and Social Committee for West Asia*

FAD : Force arabe de dissuasion

FISESCO : Organisation culturelle, scientifique et éducative islamique

FL: Forces libanaises

IDAL : Autorité de développement des investissements au Liban

ILDES : Institut libanais pour le développement économique et social

JTDI : *Jam'iyyat al-Ta'lim al-Dîni al-Islâmi*

LBCI : *Lebanese Broadcasting Corporation International*

MEA : *Middle East Airlines*

MTV : Murr télévision

OLP : Organisation de libération de la Palestine

ONU : Organisation des Nations Unies

OTV : Orange TV

PCL : Parti communiste libanais

PNL : Parti national libanais

PSNS : Parti syrien national social

PSP : Parti socialiste progressiste

RDA : République démocratique allemande

UNRWA : Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

USJ: Université Saint-Joseph

Sommaire

Remerciements	3
Liste des sigles	4
Sommaire	5
Introduction générale	6
Première partie	16
<i>La mise en place de la mosaïque</i>	
1.1. L'espace public malgré tout.....	17
1.2. La place publique malgré tout.....	225
1.3. Le rôle des médias	333
Deuxième partie	349
<i>La position de chacun des acteurs par rapport à la question de l'Espace Public</i>	
2.1. Les partis politiques.....	350
2.2. Les artistes	383
2.3. Les associations laïques	397
Troisième partie	410
<i>Les jeux d'acteurs</i>	
3.1. L'assassinat de Rafic Hariri dans les médias	411
3.2. La manifestation du 14 mars dans les médias.....	426
Conclusion générale	452
Bibliographie	462
Annexes	472
Table des Matières	503

Introduction générale

« Au Liban, cette montagne riche en soleil et pauvre en connaissance, le noble et le prêtre ont joint leurs mains pour exploiter le fermier qui labourait la terre et moissonnait la récolte de façon à se protéger de l'épée du souverain et de la malédiction du prêtre. L'homme riche au Liban se tient fièrement près de son palais et hurle aux foules : "Le Sultan m'a désigné comme votre seigneur." Et le prêtre se tient devant l'autel et dit : "Dieu m'a délégué comme l'exécutif de vos âmes." Mais le Libanais avait recours au silence, car le mort ne pouvait parler.¹ »

Introduction générale

Point de départ

Le point de départ de notre recherche est un questionnement. La notion d'espace public, une notion née, élaborée et pensée en Europe, peut-elle exister en dehors de la zone géographique dans laquelle elle est élaborée ? Celle-ci repose, en effet, sur un certain nombre de critères qui se trouvent dans cette zone et dont on peut penser qu'ils s'y trouvent exclusivement. Ce questionnement est accompagné d'une autre interrogation. Le terme d'espace public, ou plus précisément de sphère publique, existe-t-il en arabe, la langue officielle du Liban ? En effet, s'il existe uniquement lorsque l'on fait référence à l'espace matériel, c'est-à-dire le lieu de rencontre des gens qu'est la rue, la place, les lieux communs, etc, le terme sphère publique n'existe pas, du moins dans les recherches que nous avons pu mener à travers un certain nombre d'ouvrages, dans les questions posées à des intellectuels ou personnalités publiques libanaises. Pourquoi ce terme n'existe-t-il pas ? Le contenu d'une notion peut-il exister en l'absence de cette notion ?

1 GIBRAN Khalil, *Esprits Rebelles* (traduction française du texte *Spirits Rebellious* écrit en 1908), Mille et Une Nuits, 2001, pp. 70-71.

Objet de la thèse

Notre objectif est de montrer comment s'opère la conquête ou la reconquête de l'espace public dans une société multiconmunautaire dans laquelle dix-huit confessions sont reconnues par la Constitution et se partagent le pouvoir. Nous allons donc examiner comment et par quels moyens la place des Martyrs deviendrait, à partir du 14 mars 2005, un espace public. La question qui nous intéresse est de savoir comment une suite d'événements est reprise et médiatisée par les différents médias, au point de faire de la place des Martyrs le lieu d'un rendez-vous annuel des partis en présence. Notre intuition – qui n'est pas encore une hypothèse – est que la notion d'espace public au Liban oscille entre conception philosophique, place publique et agora médiatique. Les médias les plus immatériels ont besoin d'objets matériels. Notre perspective ne se limitera pas aux médias libanais, mais s'étendra jusqu'à la presse internationale, dont nous faisons l'hypothèse qu'elle joue un rôle important dans la construction de cet événement. Nous nous interrogerons quant à la position de chacun des acteurs politiques, civils et activistes sur la scène libanaise par rapport à l'espace public, aussi bien l'opposition que le régime en place.

La définition de l'espace public

Avant de commencer à aborder si oui ou non la notion d'espace public existe au Liban, il est primordial de dire pourquoi nous utilisons le terme « espace public » et non pas « sphère publique », de donner une définition et d'étudier l'origine de cette notion. La dénomination « espace public » vient de la traduction en langue française de l'ouvrage de Jürgen Habermas qui s'intitule « *L'espace public* » publié chez Payot en 1978. « *L'espace public* » n'est pas le titre courant en langue allemande et en anglais « *public sphere* » (sphère publique), mais c'est le titre consacré en français et qu'il est maintenant difficile de changer. Pour éviter d'avoir une double dénomination et par commodité, nous maintenons uniquement la dénomination « espace public », même si nous savons que « sphère publique » conviendrait mieux.

Qu'entendons-nous donc par espace public ? C'est l'idée d'argumenter, de discuter. C'est un espace où des opinions seules s'affrontent, dans un cadre prêt d'avance. L'espace public a une double origine : la pensée grecque et la pensée des Lumières. La pensée grecque est marquée par l'opposition entre la *koiné*, la vie publique qui se déroule sur

l'agora et réunit les citoyens dispensés de travailler, et l'*oikos*, le lieu non seulement de la vie privée mais aussi du travail nécessaire pour la production des moyens d'existence². La notion d'espace public dans la pensée des Lumières se retrouve essentiellement chez Emmanuel Kant dans *Qu'est-ce que les Lumières ?*³, rédigé en 1784 et le *Conflit des facultés*⁴, rédigé en 1798. Le philosophe oppose l'usage public de la raison et son usage privé. La raison doit aboutir à une relative unification des consciences et elle doit être médiatisée par la publicité. La publicité au sens de publicisation dans le but d'aboutir à la formation d'une opinion publique. De cette double origine, découlent quatre filiations. La première filiation est la pensée grecque prolongée et développée par une auteure, Hannah Arendt. Il s'agit de l'espace commun et décisionnel, opposé à l'espace privé qui est la famille et le travail⁵. La deuxième filiation est la pensée des Lumières, développée et prolongée par Jürgen Habermas. C'est l'espace public politique. Il s'agit de l'espace de publicisation des opinions et du débat. L'exercice public de ce que tout le monde a en soi, et qui est commun à tous, la raison⁶. La troisième filiation est la pensée libérale. Cette pensée est rattachée à l'espace médiatique. Pour les penseurs libéraux comme de Tocqueville ou plus récemment Raymond Boudon, Jean-Marc Ferry⁷ ou encore Dominique Wolton, l'espace public est uniquement rattaché aux médias. La quatrième filiation est la pensée oppositionnelle et alternative. C'est l'espace oppositionnel qui stimule l'espace public et fait pression sur le pouvoir politique. Il est très relié à l'espace public politique Habermassien. C'est donc un espace de stimulation et de pression. Il oppose la sphère publique et la sphère sociale.

Contraintes

Pour que notre recherche ne soit pas considérée comme une recherche en science politique ou en science sociale, les matériaux qui sont en rapport avec la politique, le social, etc., seront utilisés dans le seul but d'appuyer l'argumentation selon laquelle un espace public pourrait apparaître dans l'exercice de chaque discipline. C'est à cet effet

² ARENDT Hannah, *Condition de l'Homme moderne, La condition humaine*, Paris, Nathan, 1958/ 2005.

³ KANT Emmanuel, *Qu'est ce que les lumières ?*, Paris 1784/ 1991.

⁴ KANT Emmanuel, *Conflit des facultés*, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1798/1997.

⁵ ARENDT Hannah, *Ibidem*.

⁶ HABERMAS Jürgen, *L'espace public, Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1962/ 1978.

⁷ FERRY Jean-Marc, *Habermas, L'éthique de la communication*, Paris, Puf, 1987.

que nous nous efforcerons de ne pas perdre de vue la question centrale de notre recherche qui est l'espace public et de faire en sorte que notre travail ne traite pas cette notion d'une manière accessoire.

L'assassinat de l'ancien Premier ministre libanais Rafic Hariri, le 14 février 2005, est un événement fondateur. Un mois plus tard, le 14 mars 2005, la manifestation pro-Hariri sur la place des Martyrs, rebaptisée place de la Liberté par les promoteurs du mouvement, transforme-t-elle cette place publique en un espace public ? Cette même place est utilisée aussi bien par les pro-Hariri (la formation du 14 mars) que par les anti-Hariri (la formation du 8 mars). La publicité et le rôle des médias sont-ils centraux dans l'apparition de l'espace public ? La place publique est-elle, dans le cas que nous examinerons, construite par les médias et devient-elle un média à son tour ? L'assassinat de Rafic Hariri est un événement qui marque un changement radical dans la vie politique libanaise, comme en témoigne la réorganisation des partis et de la vie politique qui ont suivi. Dans quel sens ce changement est-il radical ? Telle est notre question de départ.

Problématique

La notion d'espace public est née dans les pays occidentaux et plus spécialement en Europe. Pour mieux comprendre cette notion, il faudra opérer un « décentrement » et s'intéresser à d'autres pays que la France et plus généralement aller en dehors des pays occidentaux. Pourquoi d'autres pays ? Parce qu'il sera important de vérifier si des pays qui n'ont pas le même système politique, pas les mêmes libertés et qui ne fonctionnent pas suivant les mêmes principes que les pays européens pourraient avoir un espace public. Pourquoi le choix du Liban comme terrain d'étude ? Parce que le Liban possède un système politique très spécifique qui repose sur un partage entre les différentes confessions présentes dans le pays. Les hauts postes sont attribués suivant une appartenance confessionnelle. En effet, le président de la République doit être maronite, le Premier ministre sunnite et le président du Parlement chiite. Ce partage des postes est même mentionné dans la Constitution du pays. Nous pouvons donc parler d'une spécificité libanaise car ce système ne se trouve nulle part ailleurs. Avec ce principe que la religion est très présente dans la vie politique libanaise, mais pas seulement. Elle l'est aussi dans la vie sociale et gère le statut personnel des Libanais. Nous allons donc privilégier la question de la religion car cette dernière est un obstacle à l'espace public.

L'appartenance à une religion avant l'État aussi. En effet, l'école et la justice par exemple ne sont pas laïques. Ce qui pose un vrai problème dans la notion d'espace public.

Un changement a lieu après l'assassinat de Rafic Hariri le 14 février 2005. Pour l'une des toutes premières fois depuis bien longtemps, les acteurs de la scène libanaise se mettent à penser en termes d'espace public. Mais de quel espace public s'agit-il ? Chacun en ayant bien évidemment son approche. Et comment ces différentes références à l'espace public s'organisent-elles les unes par rapport aux autres ? Tel est le cœur de notre problématique. Le paradoxe et la nouveauté de cet événement tiennent à ce que la notion d'espace public est relativement étrangère à la culture politique et sociale libanaise. Au contraire, le confessionnalisme est reconnu et même mentionné dans la Constitution du pays, en contradiction avec la conception d'un espace public (notamment bourgeois) reposant sur le principe de la laïcité. Pour traiter de cette question, nous montrerons que l'occupation de la place des Martyrs révèle le lien étroit qui associe religion et laïcité, contrairement aux représentations stéréotypées qui tendent à opposer ces deux pôles. Une approche communicationnelle me permettra de mettre en évidence la relation entre les deux.

Pourquoi se pose-t-on alors la question de l'espace public alors que l'on pourrait s'interroger sur les notions d'opinion publique, de communication politique, etc. ? Parce que l'opinion publique et la communication politique sont des notions qui ont leur place dans les démocraties qui possèdent déjà un espace public. La notion d'espace public est à notre sens plus fondamentale que les autres notions. Chez les philosophes français, surtout chez Diderot, l'usage de la raison doit aboutir à une certaine unification des consciences. Cette unification est le résultat d'un processus et elle est médiatisée par la publicité. La publicité est absolument essentielle pour faire en sorte qu'à l'issue d'une délibération ou d'une discussion entre les citoyens une opinion publique se forme. Espace public, publicité, publicisation et opinion publique sont des concepts importants pour les auteurs des Lumières. Il faut qu'il y ait des lieux d'arbitrage entre les opinions où se confrontent les opinions à l'issue d'une discussion et d'un débat. La critique rationnelle et l'argumentation sont donc à l'origine d'une opinion publique sur chacune des questions en débat. « *La liberté la plus inoffensive de tout ce qui peut porter ce nom, à*

*savoir celle de faire un usage public de sa raison dans tous les domaines.*⁸ » Pour devenir une opinion publique, il faut dépasser les opinions et les intérêts particuliers et par conséquent débattre et si possible aboutir à un arbitrage.

Hypothèse

Pour pouvoir étudier l'espace public, il faut d'abord pouvoir cerner la notion et identifier les éléments qui sont nécessaires à son apparition. C'est pour cela qu'il est indispensable de pouvoir identifier les origines (philosophie grecque et philosophie des Lumières) de cette notion et les différentes filiations (la pensée grecque, la pensée des Lumières, la pensée libérale et la pensée oppositionnelle et alternative) qui lui sont attribuées. Une fois cette notion identifiée, étudiée et ses contours bien définis, nous ne pourrions pas nous limiter à une étude théorique de cette notion. Nous aurons besoin de poursuivre notre étude sur le terrain en ayant une approche empirique. Il faudra voir où et dans quels lieux cette notion apparaît, se matérialise et prend racine. La notion d'espace public est une notion qui se trouve au sein d'un public, pour un public et dans un lieu public. L'exercice public de la raison est un des fondements de l'espace public suivant la conception des Lumières, énoncée par Emmanuel Kant et reprise et développée par Jürgen Habermas. Mais dans le cas que nous étudierons, ce n'est pas la conception kantienne qui prime car d'autres conceptions de l'espace public apparaîtraient. La place, lieu de rencontre, d'échange et de discussion pour les Grecs ou les philosophes des Lumières, est l'endroit idéal pour faire apparaître cette notion. C'est pour cela que notre étude se concentrera autour des activités qui se déroulent sur la place publique, en l'occurrence la place des Martyrs qui est le centre du mouvement de contestation en février-mars 2005 au Liban. Cette notion, identifiée et matérialisée sur la place, ne peut pas encore aboutir à un espace public. Il faut qu'il y ait publicité, c'est-à-dire une diffusion par les médias de ce qui semble être un espace public matérialisé sur la place publique. En effet, la pensée libérale est marquée par l'importance de l'espace médiatique. Les auteurs libéraux s'intéressent très directement à ce qui se passe dans les médias. Ils se focalisent sur les médias opposés à l'opinion des espaces privés. Jean-Marc Ferry ou Dominique Wolton montrent bien l'importance des médias vis-à-vis de l'espace public. Ce dernier parle même d'un « *espace public médiatisé* ». « *C'est un espace dans lequel la presse écrite et les médias audiovisuels jouent un rôle considérable en terme*

⁸ KANT Emmanuel, Ibidem.

*d'information et de communication. Non seulement parce qu'ils sont nombreux, libres et en concurrence, mais aussi parce que l'élargissement du champ de la politique leur confère un rôle central, tant pour la production que la diffusion de l'information.*⁹ » Des médias au sens classique du terme : presse, radio et télévision. Pour les penseurs libéraux, l'espace public se passe autour des médias. Il y a donc une relation entre la notion d'espace public, la place et les médias. Chaque élément ne peut pas fonctionner séparément. Il faut une interaction entre les trois éléments. Donc pour traiter cette problématique, notre hypothèse est que le dénominateur commun à toutes ces références à l'espace public tient à ce qu'elles font des allers-retours entre trois instances. La première se rapporte à une conception philosophique de l'espace public (grec, habermassien, postmoderne, etc.), la deuxième à la réalité physique de la place publique et la troisième aux médias auxquels sont destinés les sons, les textes et les images visant à faire coller conception philosophique et réalité physique. Ces allers-retours entre la théorie, la place et les médias laissent apparaître la formation d'un ou de plusieurs espaces publics.

Méthodologie

Pour valider nos hypothèses, notre méthodologie se décomposera en deux volets interdépendants. Le premier volet se composera d'une recherche bibliographique et d'une analyse conceptuelle limitée essentiellement à la notion de l'espace public et à la publicité (l'École de Francfort et l'approche communicationnelle), à la rationalité industrielle et à la dialectique de la raison (suivant la perspective des industries culturelles), à la représentation (dans la perspective d'Hannah Arendt), à la règle, la norme et le pouvoir. Le deuxième volet concernera le travail sur le terrain. Notre période de recherche se concentrera essentiellement sur la période qui va de 2000 à 2010. Nous serons cependant obligé, par moments, d'élargir notre période de recherche. Pour comprendre les événements qui se produisent dans celle-ci, nous serons contraint de faire référence à des éléments, des décisions et des faits qui sont produits dans des périodes ultérieures ou antérieures. Nous allons également procéder à des enquêtes qualitatives auprès de responsables : Nora Joumblatt (la femme de Walid Joumblatt), Nader el-Nakib (responsable des jeunes du Courant du Futur), Daniel Spiro (responsable des jeunes des Forces libanaises), Ziad Majed (membre du Mouvement de la gauche

⁹ WOLTON Dominique, *Les contradictions de l'espace public médiatisé*, Hermès n°10 – Espaces publics, Traditions et communautés, 1992, pp. 96-97.

démocratique), Asma Andraos (membre du mouvement civil), Chérine Abdallah (responsable de la communication au journal *An-Nahar*), ainsi que d'acteurs anonymes par le biais d'interviews et de questionnaires.

Nous aurons également recours à des analyses de documents. Notre analyse concernera des discours prononcés sur la place, les images et symboles qui en sont tirés, les reportages qui sont faits, les commentaires qu'ils suscitent. Nous ferons une analyse contrastive qualitative et une analyse des sémiotiques sociales. Par exemple, le rôle des stéréotypes et des logiques symboliques de mises en scène, l'appropriation de l'espace public par les différents acteurs du point de vue de leurs positions dans le champ médiatique, les logiques de construction de l'événement (au sens d'Eliseo Veron). Nous ferons également une analyse contrastive quantitative de discours, d'informations écrites, d'images et de symboles comme par exemple des drapeaux, des tee-shirts, des posters, etc. L'analyse des modalités de la construction de l'événement par les différents médias contribuera à sa qualification, à sa définition et à sa situation dans l'espace rédactionnel de chaque média : le média définit l'événement, en montre les modalités d'inscription dans le discours d'information et en rend intelligible la représentation.

Annnonce de plan

Notre recherche se structurera en trois parties. Cette structure reflétera le long et difficile travail mené tout au long de cette recherche et le souci d'aller le plus loin possible dans l'identification et la classification des éléments qui sont en rapport direct avec notre problématique. La première partie sera entièrement consacrée à l'étude du terrain et du contexte qui va permettre ou non l'apparition d'un espace public. Pour cela, cette première partie sera divisée en trois sous-parties. La première sous-partie étudiera de très près la problématique de la religion, très présente dans le fonctionnement des institutions et de la vie publique libanaise. Elle décortiquera le système politique qui régit le Liban depuis l'indépendance du pays jusqu'aux Accords de Taëf et le système politique qui en résulte. Elle traitera enfin des problèmes qui sont liés à l'occupation étrangère, c'est-à-dire syrienne. Elle permettra de mettre en évidence l'évolution de l'intervention syrienne au Liban qui débute par une mission de coopération pour finir par une tutelle totale sur l'ensemble des rouages de l'État libanais, ce qui entraîne des dérives qui relèvent parfois du registre de la corruption. La deuxième sous-partie traitera du rôle de la place publique et de la logistique de

reconnaissance utilisée par les manifestants pour conquérir l'espace public grâce à des emblèmes et des symboles, des discours, des stéréotypes, et à différentes actions. La troisième sous-partie étudiera le rôle des médias et la place qu'occupent les différentes manifestations dans l'espace médiatique libanais. La deuxième partie sera consacrée aux différentes pièces de la mosaïque libanaise, c'est-à-dire chaque acteur, qu'il soit politique, militant ou artiste. Nous allons étudier la position de chacun des acteurs par rapport à la question qui nous intéresse, celle de l'espace public. Cette deuxième partie sera divisée en trois sous-parties. La première sous-partie analysera les partis politiques et leurs références à la notion d'espace public. Notre étude sera limitée à deux partis importants au Liban : le Courant du Futur et le Parti de Dieu (le Hezbollah). Nous verrons pour chaque partie s'il y a des références à des modèles d'espace public à travers leurs discours, leurs règles et leurs fonctionnements. La deuxième sous-partie sera consacrée aux personnalités et en particulier aux artistes. Nous constaterons que certains artistes libanais, à travers leur travail, ont avancé la question de l'espace public au Liban. Ce travail militant ne date pas d'hier. Certains le font depuis les années 1970, d'autres pendant les guerres du Liban, d'autres encore aujourd'hui. Dans cette sous-partie, nous ne parlerons pas des journalistes, nous préférons ne pas leur consacrer un point spécifique car tout au long de la thèse leur rôle par rapport à la question de l'espace public apparaîtra clairement. La troisième sous-partie concernera les mouvements de la société civile et plus précisément aux associations laïques et leur rapport avec l'espace public. La troisième et dernière partie aura pour thème les jeux d'acteurs. Pour cela, nous choisirons deux événements. Le premier sera l'assassinat de Rafic Hariri le 14 février et son enterrement le 16 février. Nous mettrons en lumière trois éléments : des références théoriques, la mobilisation de la Place et le rôle des médias. Nous suivrons la même logique pour le second événement, la manifestation du 14 mars 2005.

Première partie

La mise en place de la mosaïque

1.1. L'espace public malgré tout

La question à laquelle nous allons essayer de répondre consiste à savoir si la reconquête de l'espace public au Liban à travers la place publique aurait pu se faire sans les médias. Contenu des spécificités du modèle libanais, les médias jouent un rôle important, mais pas seulement. Dans des situations un peu complexes et un peu particulières, on peut considérer que d'autres instances que les médias au sens traditionnel du terme cristalliseraient la formation de l'espace public. Pour pouvoir y répondre, nous allons commencer par un constat paradoxal qu'il y aurait de l'espace public au Liban alors que des facteurs défavorables à l'espace public sont présents. Ces facteurs seraient la religion, le système politique et l'occupation étrangère.

1.1.1. La religion, un obstacle ou un atout pour l'espace public

Quand un système procède du dogme, quand le poids de la vérité révélée est plus fort que la vérité discutée, argumentée, on n'est pas dans l'idée d'espace public. C'est le cas dans une société dominée par une seule religion. Dans le cas du Liban où coexistent dix-huit confessions et où chacune d'elles a ses propres tribunaux, l'appartenance à une religion passerait avant l'État. Mais cette multiplicité de confessions pousserait les différentes parties à prendre en considération l'existence des autres et inciterait au dialogue entre elles.

1.1.1.1. Diversité religieuse : dix-huit confessions

Les communautés au Liban sont séparées sur le plan religieux et, d'une certaine manière également sur le plan social, mais cette division peut-elle prendre la forme d'une rupture entre celles qui tentent de construire un espace public homogène ? Pour y voir plus clair, il est important de faire ressortir ce qui, dans le tissu communautaire, pousse à la rupture ou au contraire à la mise en commun, et de bien comprendre son fonctionnement au Liban. Est-ce qu'il n'y aurait pas une réalité supra-communautaire qui s'imposerait à chaque communauté et leur imposerait un vivre ensemble ? Si c'est le cas, nous pouvons alors examiner comment ce « vivre ensemble » se traduit par une communauté plus ou moins homogène renvoyant à l'idéal d'un espace public. A priori, paradoxalement, plus il y a de religions, moins il y a de laïcs, de laïcité, d'instances

publiques et plus il y a de particularisme. En effet, si on prend l'exemple du droit individuel et son traitement dans chaque religion, on peut croire qu'il existe bien des différences entre elles. Cependant, ces différences de traitement ou d'approche ne conduisent pas à une opposition entre les religions, mais au contraire à un dialogue et de fait à un espace neutre. Comment la multiplication des religions peut-elle se traduire par la constitution en creux d'un espace neutre ?

La démonstration qui suit a pour but de montrer que la particularité du Liban réside dans le fait qu'il est le seul pays au Proche-Orient où la Constitution reconnaît, de manière égale, dix-huit communautés religieuses, dont treize sont chrétiennes et cinq musulmanes. La société libanaise est constituée de trois religions principales : chrétienne, musulmane et druze. L'histoire du Liban et de son espace public est marquée par l'histoire des communautés qui le composent. Ces groupes n'émergent pas en tant qu'entités ethniques, nationales ou politiques, mais d'abord en tant qu'entités religieuses. Ils participent à la constitution et au développement de la société libanaise. Cette diversité qui constitue la société libanaise est parfois considérée comme une richesse et une promesse d'unité, mais également comme une source de conflits violents.

Quelques questions disparates et hétérogènes s'imposent : quelles sont les différentes confessions chrétiennes présentes au Liban ? Quelles sont les différentes confessions musulmanes présentes au Liban ? Les citoyens sont-ils uniquement reconnus en fonction de leur appartenance communautaire ? Le confessionnalisme est-il un obstacle à l'« égalité des chances » ? Le confessionnalisme avantage-t-il les dirigeants confessionnels bellicistes ? Ces questions, très disparates, seront plus homogènes, si on s'aperçoit qu'elles s'organisent en un grand questionnement. Le fonctionnement du confessionnalisme permet-il l'émergence d'un espace public de dialogue entre les différentes religions ?

À ces questions, si hétérogènes soient-elles, nous tenterons de montrer que paradoxalement, comme il existe beaucoup de religions au Liban, cette multiplication impose à celles-ci de tenir compte les unes des autres. Nous allons tout d'abord voir les différentes confessions qui sont présentes au Liban puis le fonctionnement du

confessionnalisme au Liban et montrer que la société libanaise n'est de fait pas gérée ou régie par une seule religion.

I. Les différentes confessions au Liban

Les chrétiens

Les chrétiens font la particularité du Liban parmi les autres pays du Proche-Orient. La présidence de la République est même uniquement réservée à un chrétien maronite. Les chrétiens du Liban sont composés de treize communautés appartenant à des églises orientales différentes reconnues par l'État. Les chrétiens disposent ainsi de soixante-quatre sièges au Parlement. Toutes les communautés chrétiennes n'ont pas le même poids dans la société et de ce fait ne participent pas de la même façon à l'élaboration de l'État. Elles se concurrencent sur la scène chrétienne pour bénéficier d'un soutien plus important au sein de la communauté chrétienne, mais elles se rassemblent pour faire face à une menace qu'elles estiment venir de la part des musulmans.

La plus importante communauté chrétienne et la plus influente au Liban est la communauté maronite. Elle noue d'étroites relations culturelles avec la France. En 1919, le patriarcat maronite est à l'origine de la demande de création du Grand Liban. À cet effet, le Grand Liban est créé par les puissances européennes réunies au congrès de Versailles en 1919. Il s'étend de la ville de Tripoli au nord à la ville de Saïda au sud en passant par la ville de Beyrouth au centre. Il se dote d'une nouvelle Constitution sur le modèle de la Troisième République française et il est placé sous tutelle française. Le président de la République doit absolument être de confession maronite. Dans le Mont-Liban, les maronites et les druzes forment l'embryon de l'entité libanaise et la création du Liban moderne. La France, opposée au mémorandum de Fayçal I^{er} d'Irak, favorise la présentation à Versailles de délégations syrienne et libanaise. Les maronites ont un rôle de plus en plus important dans la société libanaise. L'église maronite est rattachée à l'église catholique de Rome et le patriarche maronite est automatiquement élu cardinal par le pape.

Les Arméniens catholiques sont une autre confession chrétienne présente au Liban et administrativement organisée dès 1928. Ils ont leurs propres écoles, centres culturels et

sociaux qui offrent différents services à la communauté. Les Arméniens catholiques sont dispersés dans différents lieux au Liban et ne sont pas regroupés comme c'est le cas d'autres confessions. Mais ils gardent cependant un attachement important à leur histoire culturelle, religieuse et nationale. Ils sont évalués à trente mille fidèles¹. Une trentaine de moines et de prêtres répartis sur huit paroisses assure les affaires religieuses de la communauté².

Plus nombreux que les Arméniens catholiques, mais moins nombreux que les maronites, les Grecs catholiques sont la communauté qui se rapproche le plus, du point de vue religieux, de l'église de Rome et donc des maronites. Les Grecs catholiques sont les héritiers de la Grèce, de Rome, de Jérusalem et de Constantinople. Ils sont de ce fait appelés melkites. Ils sont donc un mélange de culture arabe, grecque et romaine et sont installés au Liban. Ils sont rattachés à l'église melkite qui est elle-même rattachée à l'église catholique de Rome. Ce mélange de culture les pousse à tisser des liens très étroits avec la France, exactement comme les maronites. Les Grecs catholiques sont évalués à deux cent cinquante mille fidèles qui ont généralement une situation économique confortable due à leur sens des affaires et à leur orientation vers les professions libérales³. Ils sont présents essentiellement dans trois grandes villes : Zahlé, Tyr et Saïda et plus généralement dans les villages situés dans la partie méridionale et orientale du Mont-Liban. Ils se trouvent non seulement au Liban à Marjayoun, Jezzine, Zahlé, Baalbeck, Tyr et Saïda, mais aussi en Syrie dans la ville d'Alep et dans le nord du pays, en Turquie et en Israël. Sur le plan politique, un de leurs représentants occupe le poste de vice-Premier ministre. C'est le poste le plus important que la Constitution libanaise leur accorde. Dès le XVIII^e siècle, ils cohabitent avec la culture musulmane et ne sont jamais en conflit avec cette religion, ce qui leur permet de ne pas abandonner leur lieu d'habitation pendant les différentes guerres du Liban.

Les Arméniens orthodoxes sont évalués à trente mille fidèles et sont donc aussi nombreux que les Arméniens catholiques. Ils trouvent refuge au Liban après leur persécution en 1895, 1909 et 1922 par les Ottomans. Ce sont essentiellement des

¹ *Liban Vision*.

² BELEDIAN Krikor, *Les Arméniens*, Brepols (col. Fils d'Abraham), Turnhout, 1997.

³ http://www.pgc-lb.org/fre/melkite_greek_catholic_church/Historical-note

commerçants et des artisans. Ils se regroupent dans la banlieue ouest de Beyrouth et dans la ville d'Anjar dans la Bekaa autour de leurs représentants religieux, politiques et culturels. Ils sont attachés à la conservation de leur patrimoine et à leur identité et sont restés neutres durant les guerres du Liban.

Les Syriques sont divisés en deux communautés : les Syriques catholiques et les Syriques orthodoxes. Les premiers sont évalués à environ trente mille⁴ fidèles. Ils sont groupés en un diocèse. Le couvent de Saint Éphrem à Chebanié et celui de Charfé jouent un rôle important dans l'histoire de la communauté. Le couvent de Charfé devient le siège du patriarche en été. Les seconds sont regroupés autour de plusieurs lieux de culte. Ils possèdent leurs propres établissements scolaires, institutions sociales et organisations religieuses. Ils sont divisés en deux diocèses. Le premier diocèse est celui de Zahlé et de Beyrouth et le second diocèse est celui de Tripoli et du Mont-Liban.

Au Liban, nous trouvons également d'autres communautés chrétiennes, mais qui sont moins nombreuses : les missions catholiques, les Chaldéens catholiques et les protestants. Le nombre de missionnaires catholiques est beaucoup plus important sous le mandat français. Il est actuellement estimé à moins de un pour cent de la population libanaise, soit quatorze mille fidèles, et sont rattachés à l'église latine. Ils sont présents au Liban depuis les croisades. Ils se donnent comme mission à travers des œuvres hospitalières et scolaires de faire face aux missions protestantes. Quant à la communauté protestante, elle s'implante au Liban au XIX^e siècle grâce à des missions protestantes dans la région. Cette communauté est rattachée à l'église évangélique syriaque. Elle développe des missions sociales, culturelles et hospitalières pour aider à son développement. La dernière petite communauté reconnue par la Constitution est la communauté des Chaldéens catholiques. En 1895, ils sont persécutés par les Kurdes et les Turcs. Ils arrivent au Liban pour fuir ces persécutions. Le nombre de fidèles chaldéens catholiques est estimé aujourd'hui à une dizaine de milliers de personnes.

Le nombre important de communautés chrétiennes est en même temps un atout et un inconvénient. Un atout car, en additionnant la totalité des chrétiens au Liban, leur

⁴ Chrétiens Orientaux - Foi, Espérance et Traditions.

nombre reste quand même important. Certes, ils ne sont plus majoritaires par rapport aux musulmans, mais les chrétiens restent influents notamment de part leur nombre. Il est important de souligner que le dernier recensement date de 1932 et plus aucun recensement n'est fait depuis. Une des raisons, et la plus importante, est que le système libanais est entièrement basé sur le fait que les chrétiens sont majoritaires par rapport aux musulmans. C'est pour cela que le président de la République est chrétien maronite. Un inconvénient car, toutes ces communautés sont en concurrence les unes par rapport aux autres. Elles essayent chacune de gagner les fidèles des autres communautés. Leurs premières cibles restent quand même les autres communautés chrétiennes bien avant les communautés musulmanes. C'est pour cela qu'elles développent chacune de leur côté des missions culturelles, religieuses et sociales pour essayer de garder leurs fidèles et peut-être d'en gagner d'autres.

Les musulmans

Beaucoup moins divisés que les chrétiens, les musulmans au Liban sont uniquement répartis en deux communautés, les sunnites et les chiites. Le nombre de musulmans est dorénavant plus important que le nombre de chrétiens. Les Accords de Taëf qui mettent fin aux différentes guerres du Liban en 1989 rectifient également les pouvoirs attribués aux chrétiens et aux musulmans dans la fonction publique. En conséquence, certains pouvoirs qui appartenaient au président de la République sont désormais attribués au Premier ministre et au gouvernement.

Les sunnites contribuent avec les maronites à la naissance de la première République libanaise et à l'indépendance du Liban lors de la signature du Pacte National en 1943. Avec les Grecs orthodoxes, ils composent une grande partie de la bourgeoisie côtière. Les sunnites représentent environ 27% de la population. Comme les autres communautés, ils disposent de leurs propres missions religieuses, culturelles et sociales. Dar Al-Fatwa est l'institution qui gère les affaires sociales et religieuses de la communauté sunnite. Les institutions caritatives sunnites sont non seulement destinées aux membres de la communauté, mais également ouvertes aux autres communautés. Les deux plus importantes associations sunnites sont la Hariri Foundation et l'association Makassed. La première est une association créée par l'ancien Premier ministre Rafic Hariri. L'octroi de bourses d'études à des Libanais, toutes confessions confondues, est parmi les missions les plus importantes de l'association. La seconde est une association

créée par l'ancien Premier ministre Saeb Salam. On y trouve actuellement un hôpital, plusieurs associations caritatives et une université. Cette implication associative de la communauté sunnite lui permet de s'ouvrir aux autres communautés au Liban.

L'autre branche de l'islam très présente au Liban est composée par les chiites. Cette communauté forme, en 670, la plus grande population arabe installée sur la côte libanaise. Ils sont présents au Liban depuis cette date. À la suite de l'assassinat de l'Imam Ali par les Omeyyades, les chiites s'exilent et arrivent au Liban par les différents ports libanais. Au X^e siècle, « l'Empire arabe » va se dédoubler. Tandis que les Abbasides conservent l'Irak, une nouvelle dynastie, celle des Fatimides, installe au Caire le siège d'un nouveau califat dont dépend le « gouvernorat du Liban ». Le Liban, alors profondément marqué par la domination des Fatimides, assiste à une augmentation du nombre des chiites dans le pays. Suite à un premier schisme interne, une partie d'entre eux joue un rôle déterminant dans la formation du Liban contemporain : il s'agit de la communauté druze, apparue à l'époque du sixième califat fatimide d'al-Hakim. Deux personnalités chiites libanaises influencent le paysage libanais et contribuent à l'émergence de la communauté comme acteur majeur du pays : Mohammad Hussein Fadlallah et l'Imam Moussa Sadr. Parmi les diverses associations privées chiites, on peut citer l'association caritative Al-Mabarrat.

Les alaouites incarnent un dérivé du chiisme. Ils représentent la confession la moins importante en termes de nombre de fidèles. Ce qui leur donne une infériorité démographique et politique sur les autres confessions. La religion alaouite repose sur une interprétation ésotérique du Coran basée sur l'enseignement secret des imams chiites, de Ali, cousin et gendre de Mahomet, à Al-Hasan al-Askari, père du douzième Imam, l'Imam caché (*mahdi*). Leur conception de l'âme implique des cycles de réincarnation. La religion alaouite est de type initiatique. Les adolescents mâles sont instruits par un cheikh qui devient leur père spirituel. Les alaouites se caractérisent par l'absence de mosquées, la tolérance de l'alcool et le fait que les femmes ne sont pas voilées. Les alaouites existent historiquement au Liban, mais leur implantation commence véritablement au XIX^e siècle, par vagues. Ces vagues d'émigration, en provenance de Syrie, s'accélérent dans les années 1950-1960 quand le pays du Cèdre est connu pour être « la Suisse du Moyen-Orient ». Il ne faut pas oublier que les alaouites du

Liban sont étroitement liés au régime syrien détenu par des alaouites. Cette proximité leur procure de la force et de l'importance sur la scène libanaise. Elle leur permet, à partir de 1992, d'avoir plus d'influence sur la scène politique libanaise et de gagner des sièges au sein du Parlement libanais.

Enfin, la religion druze débute avec le calife fatimide d'Égypte, Al-Hakim, en 996. Ce dernier se présentant comme une incarnation divine, un certain nombre de fidèles le suivent et se regroupent autour d'Al-Darazi, l'un de ses vizirs qui donne son nom à la secte. La religion druze est un dérivé du chiisme, courant ismaélite de la religion musulmane. L'initiation philosophique⁵ constitue son fondement. Elle devient une religion à part entière au moment où elle s'éloigne d'une partie des principes islamiques. La religion druze n'est pas une religion très répandue dans le monde. Ils sont présents principalement au Proche-Orient. La plus grande communauté druze se trouve dans la partie centrale du Mont-Liban au Liban, dans le Jebel Druze ou le Hawran dans le sud de la Syrie et en Galilée dans le nord d'Israël.

Les druzes arrivent dans la montagne en fuyant la répression des sunnites qu'ils considèrent comme hérétiques. La dynastie des Maan crée le premier pouvoir autonome dans la montagne libanaise. Ils adoptent ainsi le principe de la dissimulation « takiya », ce qui leur permet de vivre en harmonie avec les autres communautés la plupart du temps mais n'empêche pas quelques débordements en 1840 et lors du début des guerres du Liban avec le massacre des chrétiens dans la montagne druze en 1977. Le système féodal libanais ouvre la voie à l'émergence de grandes familles influentes druzes : les Arslan et les Joumblatt qui se partagent le règne sur la communauté druze du Liban.

Walid Joumblatt succède à son père Kamal après son assassinat en 1977 et devient le leader et le représentant politique et social de cette communauté. Sa maîtrise de la politique et son jeu d'alliance habile lui donnent les moyens pour devenir un leader incontournable de la scène politique libanaise. Les druzes se structurent suivant le

⁵ MOHAMED-SAHNOUN Djaffar, *Les chi'ites : contribution à l'étude de l'histoire du chiisme des origines à l'époque contemporaine*, Publibook, 2007.

modèle féodal. La religion sépare les druzes en deux groupes. Les religieux s'appellent les savants : « ukkal », et les autres, les gens du peuple, qui ne connaissent pas la religion s'appellent les ignorants, « juhhal », et n'ont de ce fait aucune obligation religieuse. Les religieux de la communauté druze sont responsables de la gestion de l'ensemble des affaires de la communauté. La Cour confessionnelle druze s'occupe notamment du statut personnel des membres de la communauté.

II. Le confessionnalisme au Liban

Il est incontestable que durant les quinze années de violence et de guerres dans lesquelles le Liban plonge entre 1975 et 1990, sentiments et comportements confessionnels sont exacerbés. De même, il est indéniable que depuis les Accords de Taëf, conclus en 1989 pour mettre fin aux guerres, les pratiques confessionnelles ne cessent de se multiplier, non sans exercer un pouvoir certain de nuisance sur le pays, bien que les accords aient réussi à faire taire le canon et à rétablir une certaine « paix civile » à l'échelle nationale. Dans les conditions sociopolitiques actuelles, caractérisées par le renforcement manifeste des allégeances et des pratiques confessionnelles malgré le 14 mars, il apparaît clairement que le « confessionnalisme politique » ne peut être aboli rapidement. Une telle revendication est non seulement dépourvue de réalisme aujourd'hui, mais de plus, elle est susceptible de favoriser le développement de mécanismes d'autodéfense chez la plupart des groupes communautaires et d'intensifier la cohésion confessionnelle au lieu de contribuer à l'intégration nationale des Libanais. Pour autant, c'est une erreur de croire que le maintien du confessionnalisme politique ne continue pas à être source de préjudices pour le Liban, et ce pour diverses raisons.

Les citoyens ne sont reconnus qu'en fonction de leur appartenance communautaire

Tout d'abord, il institutionnalise une hiérarchie entre des catégories distinctes de citoyens qui correspondent, en fait, aux droits politiques différenciés de leurs communautés respectives, ce qui affaiblit ainsi le sens de la solidarité et de l'unité parmi les Libanais et perpétue par là même les causes des rivalités sociales et des conflits internes. En fait, ce système ne reconnaît les citoyens qu'en fonction de leur appartenance à leurs groupes communautaires. Certes, les Accords de Taëf suppriment la mention de l'appartenance confessionnelle sur les cartes d'identité, ce qui peut s'avérer utile au niveau de la « sécurité personnelle » si la violence communautaire doit

ressurgir un jour. Cependant, force est de constater que cette mesure ne renforce en rien le statut de citoyenneté. En réalité, les Libanais doivent toujours décliner leur identité communautaire, étant donné qu'elle représente une condition *sine qua non* pour leur éligibilité à la fonction publique. Sans oublier que l'accès à la majorité des postes dépend, la plupart du temps, du « patronage » des chefs respectifs des communautés religieuses.

Le confessionnalisme est un obstacle à l'« égalité des chances »

Le confessionnalisme fait ensuite obstacle à l'« égalité des chances », en déterminant qui obtient quoi et, de façon plus significative encore, qui ne peut obtenir quoi, au moyen d'un système rigide de plafonds restreignant le droit à l'égalité dans le cadre des quotas communautaires préétablis. Il renforce le clientélisme dans la fonction publique au détriment du rôle qui doit revenir au mérite. En fait, les principes de rationalité de l'administration se trouvent subordonnés aux exigences de l'équilibre communautaire, et ainsi au favoritisme et au népotisme des dirigeants confessionnels. Tout cela diminue l'efficacité de l'administration, nuit à sa crédibilité, freine la motivation des fonctionnaires et, surtout, empêche la mise en œuvre d'une obligation de rendre des comptes au sein de cette même administration.

Le confessionnalisme avantage les dirigeants confessionnels bellicistes

Par ailleurs, le confessionnalisme avantage les dirigeants confessionnels bellicistes qui bâtissent leurs réseaux d'influence au nom de la défense des intérêts de leurs communautés face aux « autres ». Ces dirigeants ont souvent intérêt à aviver le sentiment de vulnérabilité ressenti par leurs communautés pour préserver leur pouvoir. Ils contribuent également à construire une sorte d'identité « essentialiste » propre à leurs communautés respectives, laquelle entrave, à son tour, l'émergence d'une identité citoyenne commune à l'échelle du pays. Ce système tolère aussi une grande marge d'ingérence des chefs religieux dans la politique, ce qui comporte en soi le risque de politiser la religion et d'exploiter les sentiments religieux sincères à des fins partisans, telles que l'attestent souvent les prêches du vendredi et les homélies du dimanche. Le confessionnalisme contribue en outre à miner la neutralité et le rôle des institutions publiques à partir du moment où les postes clés sont réservés aux membres de communautés spécifiques, à l'exclusion d'autres. C'est le cas de « Taifiyyat al-Wazifa », qu'il convient de distinguer de l'équilibre confessionnel ou « Al-Tawazun al-Taîfi ». Bien

que cette pratique soit nommément prohibée par les Accords de Taëf, il n'en demeure pas moins qu'elle ne cesse d'augmenter durant la dernière décennie. Plus grave, ce système paralyse l'autorité de l'État en perpétuant la fragmentation du gouvernement central, devenu une arène de lutte confessionnelle pour le pouvoir, l'illustration de ce phénomène étant le bras de fer constant et acharné entre les membres de la « troïka » libanaise de l'après-Taëf, à savoir le président de la République, le Premier ministre et le président de la Chambre, qui a dominé la vie politique jusqu'en 2005.

Le confessionnalisme est également largement responsable d'un sentiment fort peu développé de « *res publica* » dans la culture politique libanaise. Les concepts d'« intérêt public » et de « biens communs » demeurent en marge de la culture et de la pratique politique libanaise. Enfin, il rend le Liban extrêmement vulnérable aux forces étrangères. En effet, les différentes confessions libanaises qui cultivent l'habitude de rechercher un soutien extérieur pour renforcer leur situation dans leurs luttes internes pour le pouvoir offrent un terrain fertile aux intrusions des politiques étrangères, lesquelles cherchent en retour à étendre leur influence par le biais des communautés.

La déconfessionnalisation, même par étapes, du système politique libanais est évidemment devenue bien plus complexe qu'elle ne l'est avant 1975, ou lorsque les Accords de Taëf sont élaborés. Elle est devenue, néanmoins, d'autant plus nécessaire en raison même de la prolifération du confessionnalisme à tous les niveaux de la société et de la vie politique au Liban. Plus de quinze ans après les Accords de Taëf, le comité pour l'abolition du confessionnalisme politique prévu par l'article 95 de la Constitution n'est toujours pas formé.

Conclusion

La question initiale porte sur la possibilité de construire un espace public homogène alors qu'il existe au Liban dix-huit confessions religieuses reconnues par la Constitution. Pour conclure, ceci abouti à une communautarisation de la vie dans le pays. Celle-ci s'accroît d'avantage après l'assassinat de l'ancien Premier ministre Rafic Hariri. Elle transforme les communautés en entités politico-confessionnelles. Les forces politiques sont contraintes de former des alliances, parfois contre nature. Cependant, leur nombre important permet une concurrence entre elles et, de fait, une incitation au dialogue. En effet, les nombreux lieux de culte, dispersés à travers toutes les régions du pays, restent

le reflet de cette présence religieuse qui peut être interprétée par une partie de la population libanaise comme signe d'un respect mutuel et de tolérance entre les différentes communautés et tendrait vers une notion d'espace public. Alors que d'autres personnes voient, au contraire, un cloisonnement communautaire qui divise plus les Libanais qu'il ne les réunit.

Si nous considérons que la religion est un obstacle à la création d'un espace public, il est intéressant de s'apercevoir que, dans le cas libanais, le nombre important de religions ou de confessions, est plutôt perçu comme un avantage qui implique une certaine forme de concurrence et de respect mutuel. En effet, l'autorité d'une religion est concurrencée par celle d'une autre. Toutes les confessions doivent donc tenir compte des différences de croyances qui existent dans le pays. Par exemple, en ce qui concerne les fêtes religieuses, toutes les religions sont traitées de la même façon. Les jours fériés pour les fêtes religieuses aussi bien musulmanes que chrétiennes sont pris par l'ensemble des Libanais. Les institutions ferment également ces jours-là. Les chrétiens s'arrêtent de travailler pour la fête de l'Aïd par exemple et les musulmans pour Noël. Ceci n'est cependant pas vrai pour l'ensemble de la population. En effet, certaines personnes appartenant à une autre confession ou religion que celle concernée par la fête en question ne tiennent pas compte des fêtes religieuses des autres religions (nous ne sommes pas en mesure de les quantifier). Mais l'État libanais accorde les fêtes religieuses à l'ensemble des citoyens sans tenir compte de leur appartenance religieuse. L'équilibre confessionnel va plus loin que l'équilibre entre chrétiens et musulmans. Il respecte même les différences au sein même d'une seule religion. En effet, les chrétiens maronites, qui suivent l'église de Rome, célèbrent Noël le 25 décembre de chaque année, alors que les chrétiens orthodoxes célèbrent Noël le 7 janvier. Les deux dates sont aussi bien respectées par les différentes religions que par les institutions libanaises. Mais, il convient désormais de s'interroger sur le rapport des citoyens libanais à la religion.

1.1.1.2. L'appartenance à une religion avant l'État

Les Libanais peuvent-ils être considérés comme citoyens intègres ? Dans le pays du Cèdre, chaque confession a ses propres tribunaux en ce qui concerne le statut personnel. Dans un pays multiconfessionnel, l'instauration d'un droit laïc permettrait d'améliorer l'égalité entre les citoyens, sans tenir compte de leur sexe et de leur appartenance religieuse, qu'ils soient chrétiens ou musulmans, sunnites ou chiites, etc. Nous partons du constat suivant : certaines affaires de la société libanaise sont du ressort de la religion et ne peuvent donc pas être discutées dans l'interconfessionnalité. Cette situation est donc un obstacle à une forme d'espace public.

Selon ce constat, les droits de chaque religion relèveraient, dans ce qui suit, de champs de compétences que la Constitution ne prend pas en compte ou très peu. En effet, celle-ci ne se réclame pas d'une religion déterminée, mais respecte toutes les religions et garantit aux différentes communautés l'autonomie en ce qui concerne le statut personnel. De ce fait, les Libanais ne peuvent pas être considérés comme des citoyens égaux qui bénéficient d'institutions communes sans tenir compte de leur religion car le statut personnel est rejeté dans une autre sphère que la sphère publique. En marge de l'égalité abstraite entre les citoyens, il y a la prise en compte de réalités confessionnelles. L'espace public habermassien n'exclut pas les droits particuliers, mais il considère que les personnes auxquelles il s'adresse sont certes égales, mais surtout qu'elles sont des sujets abstraits. Il renvoie à un idéal philosophique et considère donc les sujets égaux en droit parce qu'ils sont abstraits (ce sont des sujets coupés de leur vie privée). Les catégories sociales, les classes d'âge ne sont pas prises en compte.

Quelques questions disparates et hétérogènes s'imposent : quelle est l'organisation du système juridique libanais ? Le système judiciaire civil est-il le seul maître au Liban ? Quelle est l'organisation du système juridique des communautés religieuses ? Les religions détiennent-ils les lois qui régissent le statut personnel ? Le dialogue existe-t-il entre l'État et les instances religieuses ? La laïcité et la religion sont-ils compatibles ? Y a-t-il des avancées en matière de statut personnel ? L'État a-t-il l'exclusivité d'établir les lois sans nuire aux différentes communautés ? Est-ce qu'il y a une compétition entre laïcité et religion ? L'appartenance et l'identification à une religion est-elle un frein à

l'espace public ? Ces questions, très disparates, seront plus homogènes, si on s'aperçoit qu'elles s'organisent en un grand questionnement. La justice libanaise par exemple n'est pas laïque, ceci pose-t-il un vrai problème pour l'espace public libanais ?

Pour apporter une réponse structurée à ces différentes interrogations, si hétérogènes soient-elles, nous allons constater que l'individu au Liban n'est pas quelqu'un qui oublie ce qu'il est pour se consacrer à l'intérêt général, à la chose publique, mais au contraire quelqu'un qui se définit par sa religion et par sa position dans la société.

Le système judiciaire civil n'est pas seul maître au Liban

Des juridictions religieuses sont en place et doivent être prises en compte. En effet, le système juridique, en le regardant de plus près, peut être comparé au système français à l'exception de la partie consacrée au statut personnel qui est régie par les autorités religieuses de chaque religion. Le système judiciaire libanais n'est donc pas régi par une laïcité absolue comme en France où la religion et les signes religieux ne sont pas admis et tolérés dans l'espace public (pas de signes religieux, pas de religions dans les lieux publics, etc.). On ne produit dans l'espace public aucun signe susceptible de susciter une forme de discrimination, de différence (pas de croix, de voile, etc.). C'est un espace neutre sans signes distinctifs qui donne des citoyens ressemblant les uns aux autres, égaux (la démocratie athénienne) ; et la laïcité comme aux Pays-Bas qui encourage toute manifestation, symbole ou signes religieux. Cette laïcité se distingue par la fonction de l'autorité de laisser à chaque citoyen le droit de s'exprimer comme il le veut dans l'espace public à condition que son expression ne nuise pas ou n'empêche pas l'expression des autres. Son expression, c'est sa liberté. La première forme de laïcité évoquée interdit les signes religieux, la seconde les encourage. Le Liban est, au contraire, régi par une laïcité de modèle anglais où les citoyens ont le droit de faire ce qu'ils veulent, à condition de respecter l'autre. Le Liban suit donc le second modèle de laïcité. Dans une République laïque, toute différence liée à la religion ou à la citoyenneté marque notamment la dépendance de l'homme par rapport à une hérédité. Il ne faut cependant pas oublier que certaines personnes choisissent elles-mêmes leur religion par le biais de la conversion. Le citoyen républicain est un homme neuf, nouveau.

Les religions détiennent les lois qui régissent le statut personnel

Le pays se caractérise par la séparation entre la religion et l'État. Dans son préambule, la Constitution mentionne que « *la suppression du confessionnalisme politique constitue un but national essentiel pour la réalisation duquel il est nécessaire d'œuvrer suivant un plan par étapes¹* ». L'article 9 de la Constitution précise que « *la liberté de conscience est absolue. En rendant hommage au Très-Haut, l'État respecte toutes les confessions et en garantit et protège le libre exercice à condition qu'il ne soit pas porté atteinte à l'ordre public. Il garantit également aux populations, à quelque rite qu'elles appartiennent, le respect de leur statut personnel et de leurs intérêts religieux* ». L'article 10 souligne que « *l'enseignement est libre tant qu'il n'est pas contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs et qu'il ne touche pas à la dignité des confessions. Il ne sera porté aucune atteinte au droit des communautés d'avoir leurs écoles, sous réserve des prescriptions générales sur l'instruction publique édictées par l'État* ». La mise en place d'un système juridique laïc met les hommes et les femmes au même niveau aux yeux de la loi car l'écart entre les deux sexes est encore important en ce qui concerne la question du mariage, du divorce, et celle de la succession, etc. Pour aboutir à une égalité de traitement, le pouvoir donné aux représentants religieux doit être annulé comme c'est le cas en France. C'est l'État qui détiendrait seul les décisions et les jugements pour tout ce qui concerne le statut personnel. Le pouvoir donné aux représentants religieux peut aussi être facultatif. Le citoyen peut donc choisir l'autorité qui le représente comme c'est le cas en Italie. Mais ce n'est pas le cas au Liban où, au contraire, la religion est seule maîtresse sur ces questions et les confessions entendent bien évidemment garder cette prérogative. C'est pourquoi, lors des discussions parlementaires de 2001 concernant le projet de loi sur le statut personnel civil ayant pour objet la facilitation des mariages interreligieux, un front commun regroupant des représentants de toutes les confessions se forme pour bloquer le projet.

Absence de dialogue entre l'État et les instances religieuses

Ces rencontres favorisent l'apparition d'un espace public de dialogue entre les chrétiens et les musulmans, mais qui n'abouti pas au même espace public de dialogue avec l'État libanais, bien au contraire. Le dialogue entre l'État libanais et les différents représentants religieux est rompu. Celui entre les deux religions pour aboutir à un refus

¹ <http://democratie.francophonie.org/IMG/pdf/Liban.pdf>

du projet de loi est très suivi par les médias. Tout le paradoxe est là. Le pays sépare pourtant la religion de l'État tout en respectant Dieu, les religions et leurs différentes confessions. De ce fait, les institutions de l'État (telles que la justice, le Parlement, les ministères et même la présidence de la République) ne peuvent pas discuter ni même interférer dans les questions qui relèvent de la foi. La foi n'est pas un cadre strict, elle est différente selon les confessions et elle est sujette à l'interprétation humaine des textes. Les différentes confessions ont l'autonomie législative, juridictionnelle et judiciaire en matière de religion et de mariage avec ses conséquences civiles sur le statut personnel de chaque citoyen suivant son appartenance religieuse. C'est le premier aspect du confessionnalisme qui relègue l'État au second plan et empêche tout dialogue avec les différents représentants religieux.

La laïcité et la religion ne sont pas totalement incompatibles

L'autre aspect est le partage égalitaire du pouvoir et de l'administration publique entre les chrétiens et les musulmans. Le pays est en apparence un État civil, sans religion d'État ni livre religieux comme source de législation. La laïcité et la religion ne sont cependant pas incompatibles. La laïcité viendrait même de la religion. *« Le mot laïcité vient du grec *laïkós* (du peuple), entendu sous le sens de ce qui n'est pas du clergé. Il désigne, pour une institution, le fait de n'avoir ni sympathie ni antipathie à l'encontre d'une religion particulière. En tant que dogmes, les cultes ne sont que des collections d'appréciations, dont les propositions sont et demeurent infalsifiables et dont il est impossible d'en décider la fausseté. Aussi peut-on dire que la laïcité n'est pas seulement un état de neutralité envers le fait religieux, mais qu'il s'étend aisément à toutes les opinions.² »* C'est une vie en commun organisée, tant bien que mal, entre différentes confessions dans le pays dont les aspirations à plus de laïcité sont très variables, allant de personnes convaincues à des individus ou des groupes (ou sous-groupes) religieux souhaitant l'instauration d'une théocratie.

Aucune avancée en matière de statut personnel

Cependant, la laïcisation du droit de la famille se heurte à la volonté des autorités religieuses qui *« jouissent d'attributions civiles dans ce domaine empêchant ainsi*

² BRUNET BOMMERT Emmanuel, « De la laïcité », *Philosophie*, 2014.

*l'aboutissement des réformes et bloquant les efforts de modernisation*³. » Ces autorités exercent une différenciation entre les citoyens par rapport à leur religion et poussent à la séparation entre les communautés. L'homme de loi religieux suit les recommandations des autorités religieuses qu'il représente. Son rôle ressemble plus à un conseiller, un prêcheur qui suit les règles dictées par sa religion et n'applique pas des règles communes à l'ensemble des citoyens indépendamment de leur religion. L'absence de laïcité n'est-elle donc pas un obstacle à l'apparition d'un espace public ? « *Le pluralisme confessionnel a contribué à figer le droit de la famille pour deux raisons*⁴ » : l'obligation faite aux citoyens de respecter les différentes religions et l'interdiction de remettre en cause, dans la sphère publique, le statut appliqué à une personne par sa communauté. La critique de sa propre religion devant les autres est aussi taboue. La réflexion critique et le dialogue sont alors bannis au nom du respect mutuel et deviennent ainsi des obstacles à l'espace public.

Le droit de la famille n'est pas inscrit dans la Constitution

De plus, les statuts personnels sont très différents d'une confession à une autre. Ils peuvent même être contradictoires par moment. Il est donc impossible de les inscrire tous dans la Constitution. Ainsi, la Constitution n'aborde aucune loi qui concerne le droit de la famille (droit au divorce, à la filiation, à l'égalité entre homme et femme). Cependant, l'État joue son rôle de protection et d'égalité entre les citoyens (liberté de conscience, égalité devant la loi...) « *sans pour autant s'opposer aux lois qui sont appliquées par chaque religion* ». Ce système est très difficile à mettre en œuvre et a aussi des limites. En effet, dans le cas de conventions internationales par exemple, le pays est obligé de garder une certaine réserve sur des clauses pour éviter toute atteinte aux droits religieux. En 1996, le Liban ratifie la « *Convention internationale pour l'élimination de toutes formes de discrimination contre la femme* ». Malgré cette ratification, le pays du Cèdre conserve encore des discriminations envers les femmes. Une différence existe en ce qui concerne la garde des enfants à la suite d'une séparation. Les femmes n'ont pas les mêmes droits d'héritage que les hommes. Le congé maternité des femmes est bien

³ GANNAGÉ Pierre, *Le pluralisme des statuts personnels dans les états multiconfessionnels*, Presses de l'Université Saint-Joseph, 2001.

⁴ GANNAGÉ Léna, *Droit et Religion*, CEDROMA, éd. Bruylant, 2003.

inférieur au congé pratiqué dans d'autres pays comme la Finlande ou la France par exemple.

Un système judiciaire personnel non laïc inexistant

Ensuite, « *la laïcisation du système juridique au Liban se heurte à l'hétérogénéité et à la fragmentation des droits religieux libanais, à la méfiance des communautés à l'égard de l'État, des autres communautés et à leur attachement à leurs prérogatives*⁵ ». Face à l'absence d'un système juridique unique régi par l'État, se trouvent une multitude de systèmes juridiques religieux. On peut parler « d'États dans l'État ». Dans ce cas de figure, l'État devient de fait un spectateur et un arbitre entre les différentes instances juridiques religieuses plutôt qu'un artisan de l'unité nationale et garant de l'espace public. L'équilibre de cette mosaïque judiciaire religieuse est fragile. L'État doit sans cesse faire en sorte de le conserver, mais sans y parvenir forcément. Une implosion des institutions sous le poids des dissensions internes et communautaires est inévitable. « *Les guerres de 1975-1990 en sont l'exemple le plus parlant*⁶. » D'autres exemples peuvent aussi s'ajouter.

Les résidents étrangers au Liban et les résidents libanais à l'étranger n'ont pas les mêmes droits

Si on fait référence à l'espace public habermassien qui préconise que tous les citoyens sont égaux dans l'espace public, on remarque que la loi libanaise ne respecte pas cette égalité entre les hommes et les femmes. Une femme libanaise qui réside à l'étranger n'a pas les mêmes droits qu'une femme étrangère qui réside au Liban. Ce qui est en contradiction directe avec les principes d'égalité de droit régissant l'espace public. La nationalité libanaise ne peut pas être transmise par l'intermédiaire de la femme (la femme à son mari ou la mère à son enfant). On peut obtenir la nationalité grâce à son père (un père à son enfant ou un mari à sa femme) ou par naturalisation. Alors qu'une mère qui habite au Liban et qui a des enfants leur transmet immédiatement la nationalité libanaise même si elle est célibataire. « *Une résidente étrangère mariée à un Libanais et qui réside dans le pays peut donner la nationalité à ses enfants même après la*

⁵ SALEM Jean, *Droit et religion, CEDROMA*, éd. Bruylant, 2003.

⁶ KASSIR Samir, *La guerre du Liban : de la dissension nationale au conflit régional, 1975-1982*, CERMOC, 1994.

mort de son époux.⁷ » Cet exemple met la lumière sur la différence de traitement entre une femme libanaise et une autre femme étrangère. La Constitution ne limite pas la discrimination entre les hommes et les femmes, mais elle l'étend aussi aux citoyennes libanaises et non-libanaises. Elle donne ainsi plus de droits à une femme étrangère naturalisée qu'à une autre, née au pays du Cèdre. « Un cas exceptionnel existe pourtant. Un jugement favorable à l'octroi de la nationalité aux enfants d'une mère libanaise, veuve d'un Égyptien, a été rendu par un juge en 2009. Le service des consultations du ministère de la Justice a fait appel, sous le motif que le jugement n'était pas conforme à la loi.⁸ » Certaines personnes essayent de faire changer les choses, mais elles sont confrontées à un système judiciaire rigide géré par les différentes confessions.

L'État a l'exclusivité d'établir les lois sans nuire aux différentes communautés

L'État, par l'intermédiaire de son appareil judiciaire, a le droit de mettre en place une législation parallèle applicable à ceux qui souhaitent se marier selon un contrat de mariage civil contracté à l'étranger sans pour autant contredire les lois mises en place par les différentes confessions. « Car aucune instance n'a le droit d'établir un mariage civil dans le pays. Il y a cependant une évolution. Le mariage civil au Liban est désormais possible depuis 2012. » L'État crée, en contournant les lois religieuses, un espace public commun à tous les Libanais qui souhaitent y participer, un espace public où les citoyens sont égaux devant la loi fixée par l'État. Pour parvenir à cette coexistence réussie, deux principes doivent être respectés. L'autonomie de l'État et son indépendance. Il ne peut pas refuser à ses citoyens ce qui relève de leur droit naturel.

Conclusion

La question de départ porte sur le fait de savoir si les libanais peuvent être considérés comme des « citoyens à part entière ». Pour conclure, cette question est légitime car le statut personnel des citoyens est uniquement régi par les confessions présentes dans le pays. « Le système juridique au Liban combine des éléments de droit légiféré, spontané et des normes de conduite. La justice "laïque" joue un grand rôle dans la résolution des conflits intra et interconfessionnels, mais son évolution reste limitée étant donné que les

⁷ ABIYAGHI Marie-Noëlle, Les femmes et le droit au Liban. Questionnements à partir du concept de nationalité, *Les Carnets de l'IFOP*.

⁸ HAYKAL Rayan, *La typologie des religions au Liban*, ALPES, Liban.

*statuts personnels restent confinés au pouvoir des autorités religieuses*⁹. » Cette domination de la religion et son enracinement militent pour une appartenance sans limite à sa confession au détriment de l'État. « *“Je félicite Nidal, Khouloud et tous les Libanais pour la naissance de Ghadi, le premier bébé enregistré sans appartenance religieuse”, a tweeté, début décembre 2013, le président libanais Michel Sleimane*¹⁰. » Cette victoire de la laïcité est mise sur la place publique en utilisant les nouvelles technologies et elle devient *de facto* un élément essentiel de l'espace public du pays. Dans un pays où le religieux est omniprésent, il est coutumier de mentionner sa religion dans le registre d'état civil, ce qui contribue au cloisonnement des citoyens suivant leur confession. Cependant, depuis une loi votée en 2010, ceux qui le veulent peuvent retirer cette mention de tous leurs documents officiels.

*« Cette nouvelle fenêtre ouverte vers une certaine forme de laïcité contribuerait à la formation d'un espace public laïc. Il est cependant trop tôt pour pouvoir affirmer cette hypothèse. En effet, ils ne seraient pour l'instant qu'environ 10 000 à avoir franchi le pas, mais c'est la première fois qu'un bébé issu d'un mariage civil contracté au Liban est concerné. Khouloud et Nidal ont été les premiers à se marier civilement au Liban en 2012.*¹¹ » Le combat vers cette laïcité est très long. Cependant, tout le monde au Liban n'y est pas favorable, le couple en question subit régulièrement des menaces. « *Il plane au Liban le poids de l'archétype biblique où un peuple est soit “saint” et “élu”, soit “maudit”, parce que résistant au message de la parole divine. Les progrès de la laïcité et de la sécularisation des sociétés n'ont fait que transférer la force émotionnelle de cet archétype sur la conception dite laïque de la “nation”, de sa souveraineté et de son exceptionnalité. Aussi, la “nation” privée d'État propre est condamnée à rester une “communauté” ou bien*

⁹ S. TAKIEDDINE, *Al-Qadaa' fi Lubnan*, Dar Al-Jadid, 1996.

¹⁰ ABGALL Thomas, « Ghadi, un bébé laïc pour le rêve d'un Liban déconfessionnalisé » *Libération*, 10 décembre 2013.

¹¹ « *Guidés par un avocat, ils ont fait valoir un décret de 1936 datant du mandat français permettant à ceux qui n'avaient “aucune confession” de se marier selon une loi civile, en l'occurrence la loi française. Après avoir rayé la mention de leur religion, ils se sont unis devant un notaire en novembre 2012. Au bout de six mois d'un épique combat médiatique, leur mariage a été validé et enregistré par le ministère de l'Intérieur. Avant leur démarche, les mariages civils n'étaient contractés qu'à l'étranger – principalement à Chypre – et étaient ensuite homologués au Liban. Depuis ce mariage, douze unions civiles ont été contractées, signe que les mentalités évoluent.* » (Source : www.libération.fr)

une “minorité” qui constitue alors l’appartenance exclusivement valorisante, le lieu de “chaleur” où l’individu se ressource, retrouve le paradis perdu de ses racines originelles.¹² »

Avec ce principe, nous sommes loin de l’idée d’une nation qui donne les mêmes droits pour tous ses citoyens, mais plutôt en présence d’une multitude de groupes communautaires régis par des systèmes juridiques différents qui gèrent le statut personnel. Qu’en est-il de la religion à l’école ?

¹² CORM Georges, *Orient-Occident. La fracture imaginaire*, La Découverte, Paris, 2002.

1.1.1.3. Une grande place à la religion dans l'école

La place accordée à la religion au sein de l'enseignement ne constitue-t-elle pas un obstacle au principe de laïcité sous-jacent à l'idée d'espace public libanais ? Pour la politologue Catherine Le Thomas¹, « *le champ éducatif au Liban est à la fois un élément clé de la reconstruction nationale, du dispositif de mobilisation politique et sociale des acteurs communautaires et un lieu de socialisation à la fois religieuse et politique, où s'élaborent des identités collectives de manière fluide.*² » Nous partons du constat suivant : dans un pays constitué de dix-huit communautés religieuses différentes qui sont souvent en conflit, mais qui sont reconnues par l'État libanais, il est primordial de voir de plus près dans quelle mesure la présence reconnue et légalement sanctionnée (articles 9 et 10 de la Constitution) d'un enseignement religieux et, plus encore, d'une orientation confessionnelle dans les lieux d'enseignement (écoles primaires et établissements secondaires) constitue un obstacle à l'espace public. L'enseignement religieux permet-il une coexistence entre Libanais ? Un environnement religieux est-il compatible avec un enseignement laïc ? Peut-on construire un système laïc en présence d'un enseignement religieux ?

Ce qui nous intéresse dans la question du « religieux » à l'école, c'est tout d'abord l'importance accordée à l'apprentissage de la religion (la catéchèse pour les chrétiens et l'enseignement du Coran pour les musulmans), mais aussi la présence de signes religieux dans l'environnement scolaire (croix, croissant, présence de moines, imams, etc.). L'espace scolaire, c'est l'espace de l'école. Il faut savoir qu'il y a des niveaux extrêmement différents. Il y a des écoles primaires, secondaires et des universités qui sont très différentes les unes des autres avec des niveaux très disparates. Il faut également savoir que l'éducation, c'est aussi la pédagogie, l'établissement, l'institution, le système, etc. Comment la publicisation – le fait de rendre public – est-elle pratiquée dans l'espace scolaire ? Pour cette question, nous sommes en présence de ce que Habermas montre

¹ LE THOMAS Catherine, agrégée d'histoire et docteur en science politique de l'IEP de Paris, est chercheuse associée au Centre d'études interdisciplinaires du fait religieux (EHESS) et chargée de cours à l'Institut national des langues et civilisations orientales.

² Le Thomas Catherine, *Les écoles chiites au Liban. Construction communautaire et mobilisation politique*. Paris, Karthala-IFPO, 2012, 419 p.

bien, à savoir un effritement de l'espace public qui est lié à la confusion entre les trois sphères qui sont la sphère du pouvoir, la sphère publique et la sphère privée. La difficulté de penser l'espace public dans l'espace scolaire renvoie à cette idée-là.

Quelques questions disparates et hétérogènes s'imposent : y a-t-il une antinomie entre l'espace public et l'école ? Quel est le budget consacré à l'éducation ? Les religieux détiennent-ils l'enseignement ? Des querelles existent-elles autour de l'école en matière de laïcité scolaire ? L'État libanais légitime-t-il l'enseignement religieux à l'école ? Y a-t-il une entente entre chrétiens et musulmans pour aboutir à un manuel commun ? Y a-t-il des pressions de la part des représentants religieux ? Quel est le rôle de l'école dans la société libanaise ? La ségrégation entre élèves dans les écoles mixtes (Plusieurs religions) existe-t-elle ? Ces questions, très disparates, seront plus homogènes, si on s'aperçoit qu'elles s'organisent en un grand questionnement. L'école est-t-elle pour ou contre l'apparition de l'espace public ?

En réponse structurée à ces questions si hétérogènes soient-elles, nous montrerons que l'État libanais n'a pas autorité sur l'ensemble des écoles et qu'il existe des différences entre les écoles privées en majorité tenues par des religieux et les écoles publiques tenues par des représentants de l'État, nous allons tout d'abord constater que si l'éducation s'oppose à l'espace public, elle le prépare également tout comme elle l'alimente.

I. L'éducation se pose contre l'espace public

L'espace scolaire est progressivement conquis par l'idée d'un espace public, mais en même temps l'idée a du mal à se développer dans cet espace. Il y a donc deux mouvements contradictoires.

Une antinomie est présente entre l'espace public et l'école

Il y a une antinomie entre l'espace public et l'école. Cette antinomie est due, entre autres, à un certain nombre de facteurs. Le premier est que l'éducation est une fonction, un service public, donc un service qui doit être organisé pour le public comme un bien public et indirectement ou directement par l'État. Même quand les systèmes sont des systèmes d'éducation privés, l'État donne des règles, fixe des lois et des principes, etc. Autrement dit, d'une certaine façon, c'est la marque de la présence de l'État dans les

subjectivités individuelles. Lorsque l'État se mêle de former des enfants et des adolescents, il le fait par le biais de l'éducation, écrasant du même coup toute possibilité d'espace public. De plus, en tant que fonctionnalité de l'État, en tant que service de l'État, l'éducation veut, doit, en tout cas majoritairement, se mettre à l'abri de tout ce qui dans la société fournit d'arguments, de contre-arguments, de polémiques, de controverses, etc. Par l'éducation, on n'apprend généralement que des choses stables, acquises et des choses qui ne sont pas liées à des intérêts particuliers. L'éducation se pose donc en dehors et même contre les intérêts privés, mais aussi contre les grands débats publics et religieux. Dans le principe de laïcité, un enseignant ne doit pas parler politique et religion à ses élèves. Cet espace scolaire est un espace dissymétrique dans lequel tout le monde n'a pas voix à la parole ou au chapitre au même niveau. Il y a des gens qui savent et d'autres qui ne savent pas. C'est cette dissymétrie qui fait la fonction de l'éducation. D'une certaine façon, nous ne sommes pas là dans un système délibératif où le savoir se construit au fur et à mesure des échanges, mais dans un système transmissif qui n'attend pas la délibération pour se construire. Nous constatons, après ce que nous venons de voir, que l'espace public et l'éducation sont antinomiques et que l'éducation se construit contre l'espace public.

Le budget consacré à l'éducation est constamment réduit

Au Liban, le budget consacré à l'éducation est réduit. En 2013, « *il représente moins de 6 % du budget de l'État*³ » Ce budget est insuffisant pour développer et moderniser le système éducatif. « *La quasi-totalité du budget sert à payer les salaires des fonctionnaires qui sont rattachés au ministère de l'Éducation.*⁴ » En effet, au Liban, l'éducation est en partie assurée par l'État, par les établissements publics qui sont gratuits et par les établissements privés qui sont payants, mais dont une petite partie est gratuite. Le niveau de l'enseignement est très différent entre les écoles publiques et les écoles privées et suivant les régions. À titre d'exemple, la France consacre environ 18 % de son budget à l'éducation et la Suède 26 %. Une étude publiée par l'Unesco en 2010 montre que la proportion des élèves scolarisés dans le système public se réduit d'année en année (de 39 % en 2000-2001, il passe à 29,5 % en 2010-2011) : les écoles publiques ne

³ NIMER Maissam, « Liban : "misère" de l'école publique », *Les Carnets de l'Ifpo. La recherche en train de se faire à l'Institut français du Proche-Orient* (Hypotheses.org), 5 mars 2013.

⁴ NIMER Maissam, *Ibidem*.

jouissent pas d'une grande réputation et ne sont donc fréquentées que par une minorité d'élèves. Cela induit que les écoles privées ont une très grande importance. Elles sont en grande partie dirigées par des religieux chrétiens ou musulmans.

Les religieux détiennent en grande partie l'enseignement

« *Les communautés religieuses se sont approprié l'enseignement au Liban*⁵. » Cette situation perdure depuis l'époque ottomane qui se poursuit pendant la période du mandat français et qui est toujours d'actualité, même après l'indépendance du Liban en 1943. Jusqu'à cette date, il y a très peu d'écoles et ces écoles sont uniquement détenues par des religieux chrétiens ou musulmans. Après son indépendance en 1943, le nombre d'écoles augmente fortement, à cause notamment de la création d'écoles publiques par l'État et le développement des écoles privées. Ce développement se poursuit jusqu'en 1975. Tout au long des conflits qui s'étendent de 1975 à 1990, nous assistons à une stagnation du développement du nombre d'écoles. « *Après 1992, la progression du secteur privé, en particulier confessionnel musulman (sunnite et surtout chiite), s'intensifie fortement.*⁶ »

La question de l'enseignement religieux dans La Constitution

Pour bien comprendre l'importance de l'enseignement religieux dans le pays, il est nécessaire d'étudier ce que dit la Constitution sur cet aspect. Les articles 9 et 10 de la Constitution comportent un contenu pédagogique sans pour autant fixer son contenu. Un compromis est à trouver entre l'État et les religions qui détiennent la majorité des écoles. Dans l'article 9 de la Constitution, il est dit que : « *La liberté de conscience est absolue. En rendant hommage au Très-Haut, l'État respecte toutes les confessions et en garantit et protège le libre exercice à condition qu'il ne soit pas porté atteinte à l'ordre public. Il garantit également aux populations, à quelque rite qu'elles appartiennent, le respect de leur statut personnel et de leurs intérêts religieux.*⁷ » Dans l'article 10 de la Constitution, le législateur donne des signes rassurants aux différentes confessions : « *L'enseignement est libre tant qu'il n'est pas contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs et qu'il ne touche pas à la dignité des confessions. Il ne sera porté aucune atteinte au droit des communautés d'avoir leurs écoles, sous réserve des prescriptions générales sur*

⁵ FRAYHA Nemer, « Éducation et cohésion sociale au Liban », *Perspectives, Revue trimestrielle d'éducation comparée* n° 125, 2003.

⁶ LE THOMAS Catherine, *Ibidem*.

⁷ <http://democratie.francophonie.org/IMG/pdf/Liban.pdf>

l'instruction publique édictée par l'État.⁸ » Certains Libanais pensent que le législateur, en légitimant le rôle que jouent les écoles privées qui sont tenues par les religieux dans la vie sociale, pousse à une mainmise confessionnelle dans l'enseignement. Pour d'autres, elle favorise l'ouverture, le vivre ensemble et la liberté des Libanais.

De même, l'État libanais doit « *respecter les différentes confessions qui sont présentes au Liban, mais il n'est pas le seul. Les individus et les groupes sont tenus par la même règle.* » À cet effet, dans la loi constitutionnelle du 21 septembre 1990, l'article 19 de la Constitution libanaise donne le droit de saisine du Conseil constitutionnel « *aux chefs spirituels des communautés reconnues par la loi en ce qui concerne exclusivement le statut personnel, la liberté de conscience, l'exercice du culte, la liberté de l'instruction religieuse.⁹* » La « *dignité des confessions* » conditionne « *la liberté de l'enseignement* » dans l'article 10 de la Constitution. Les Libanais doivent se conformer aux valeurs et aux principes de dignité et de liberté. Ces principes sont reconnus comme idéaux par une personne ou une collectivité et rendent les êtres ou leurs conduites estimables et désirables. Le respect qui vient à la suite d'une valeur reconnue ou d'un mérite fait émerger la dignité. Respecter une personne, un objet ou une idée, c'est lui témoigner de l'estime et de l'intérêt et ne pas se limiter à la connaissance et à la reconnaissance des différences. Les individus doivent être égaux et bénéficier du même respect, sans tenir compte des différences sociales, religieuses, ethniques, d'âge, etc. Les valeurs sont appelées à orienter l'action des individus dans la société, en fixant des buts, des idéaux. Elles constituent une morale qui donne aux citoyens les moyens de juger leurs actes et de se construire une éthique personnelle.

II. L'éducation se pose en propédeutique de l'espace public

L'éducation se pose en structure de préparation de l'espace public. Certes, l'espace public se tient hors de l'espace éducatif mais, en même temps, il est censé y préparer. Il est censé former les citoyens à exercer leur droit dans l'espace public. La fondation de la République est consubstantielle à la fondation de l'école. C'est pour cela que la mise en place d'un système national est mise en œuvre. Ce système national a pour but de forger

⁸ <http://democratie.francophonie.org/IMG/pdf/Liban.pdf>

⁹ <http://democratie.francophonie.org/IMG/pdf/Liban.pdf>

la nation contre le système communautaire. Il a un rôle d'unificateur pour l'ensemble de la nation. Tout le monde doit apprendre les mêmes valeurs, la même langue, etc. L'espace public, c'est l'exercice public de la raison. Le système éducatif est chargé de faire en sorte que des futurs citoyens apprennent à exercer publiquement leur raison, en référence à Descartes avec l'exercice de la raison, à Diderot l'auteur des salons, à Voltaire avec la libre-pensée, à Rousseau, etc. Tout ceci va dans le même sens : la centralité du service éducatif au service du sujet émancipé. Ce modèle sociologique et structuré autour d'un modèle politique qui est la République fait de l'éducation un système fermé à l'idée d'un espace public en interne, mais en même temps ouvert à la formation d'un espace public en externe. Le système éducatif a pour mission de former non seulement un citoyen, mais aussi un individu et un travailleur. Cette multiplicité des finalités, qui sont en quelque sorte contradictoires, pose des problèmes au système éducatif. Au sein même de l'espace public, l'éducation ne se constitue pas comme un espace public. « *Faites ce que je vous dis de faire, mais je ne le fais pas moi-même* ». Cette contradiction entre la préparation à l'espace public sans espace public pour exercer cet espace public finit bien par éclater. Nous assistons à des intrusions de l'espace public dans le système éducatif.

Un débat sur l'enseignement religieux s'impose par moments

En effet, « *un débat sur l'enseignement religieux s'impose au Liban après les conflits de 1975 à 1992.*¹⁰ » En effet, le caractère confessionnel de ces conflits pousse les responsables politiques à réfléchir au maintien ou non de l'enseignement religieux à l'école et à la manière dont l'enseignement doit se faire s'il est maintenu. Ce débat est immédiatement accompagné par une forte opposition des différentes communautés chrétiennes et musulmanes, incarnées par des personnalités religieuses des deux religions, de certains parents accompagnés par leurs enfants. Sur le plan institutionnel, ce débat suscite des changements et des retours. Le premier changement concerne la mise en place d'un temps d'enseignement identique pour les écoles privées et publiques dans leur cursus scolaire. Ce changement est le plus polémique après la déclaration faite par le président de la République de l'époque Elias Hraoui en 1995, dans laquelle il précise que « *la liberté de l'enseignement, garantie par la Constitution, ne signifie pas*

¹⁰ MESSARRA Antoine, « La religion dans une pédagogie interculturelle », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne], 36 | septembre 2004, mis en ligne le 21 novembre 2011, consulté le 14 janvier 2015. URL : <http://ries.revues.org/1503>

*l'anarchie, ni que l'éducation est un luxe ou une marchandise. Nous voulons que l'éducation contribue à propager le respect de la légalité et à assurer la victoire de la citoyenneté sur les dissensions confessionnelles. Il est nuisible que chaque confession accapare des élèves hors de la responsabilité de l'État et de son contrôle.*¹¹ » Le second changement concerne la suppression de l'enseignement religieux dans les écoles publiques en 1997. Le troisième changement concerne la réintégration de l'enseignement religieux en 1999 avec un changement de taille : cet enseignement religieux doit se faire à l'aide d'un manuel d'enseignement unique pour les élèves chrétiens et d'un autre manuel unique pour les élèves musulmans. Mais il est impératif que chacun des deux manuels scolaires contienne un chapitre consacré à l'étude de l'autre religion. Face à la suppression de l'enseignement religieux par l'État, les religieux chrétiens et musulmans s'unissent pour demander le rétablissement de l'enseignement religieux et l'État le conditionne à l'utilisation d'un manuel commun pour les deux religions. Le quatrième changement est marqué par un *statu quo* depuis les années 2000 avant un changement envisagé : suite à l'échec de la mise en place du manuel commun qui ne voit finalement pas le jour, une demande est faite à chaque religion de mettre en place un manuel sur sa religion avec un contenu supplémentaire sur l'autre religion.

Aucune querelle autour de l'école en matière de laïcité scolaire

Il faut souligner qu'au Liban, il n'y a jamais de querelles autour de l'école en matière de laïcité scolaire (comme c'est le cas en France, tout au long du XX^e siècle, où l'enseignement religieux et l'importance de la religion au sein même de l'école suscitent beaucoup de questions). Quel est le rôle de la religion ? Quel enseignement doit-on donner ? Comment répartir les élèves pendant les heures consacrées à la religion ? Quel temps accorder à l'enseignement religieux ? Qui doit élaborer les manuels religieux ? Qui donne cet enseignement ? Que doit-on faire dans le cas de classes mixtes (élèves chrétiens et musulmans) ? En effet, il n'y a pas eu de controverses au Liban, mais il n'y a jamais eu autant de questions. Autant de questions qui restent, du moins pour la plupart, sans réponse.

¹¹ MESSARRA Antoine, « La religion dans une pédagogie interculturelle », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne], 36 | septembre 2004, mis en ligne le 21 novembre 2011, consulté le 14 janvier 2015.
URL : <http://ries.revues.org/1503>

La religion est mise au service de l'idéal dans certaines écoles

La contribution de l'éducation à la formation de citoyens aptes à pratiquer et à respecter l'espace public. Ceci est le cas dans certaines écoles chrétiennes ou musulmanes qui appliquent un enseignement de la catéchèse d'une religion, christianisme ou islam, complété par une initiation à une autre religion. Par exemple, l'école Sagesse à Achrafieh, qui est une école privée tenue par des religieux chrétiens de confession maronite. Cette école consacre une heure de cours de catéchisme par semaine, mais donne en même temps la possibilité de découvrir la religion musulmane. À l'inverse, une école tenue par le Hezbollah ne prévoit qu'un enseignement musulman, sans faire découvrir aux élèves les principes de l'autre religion. Dans son livre *Les écoles chiïtes au Liban*, Catherine Le Thomas montre le rapport entre l'école chiïte et sa vision de l'enseignement. Elle montre que l'école chiïte¹² est un lieu où se forment le rapport à l'autre et l'attachement à la communauté. « *L'école chiïte est un lieu de projection et de mise en scène des identités au jour le jour, elle est vue comme une fabrique sociale au sein de laquelle se dessinent des rapports à la modernité, à la communauté et au chiïsme.*¹³ » Pour elle, l'école chiïte s'inspire de l'expérience chrétienne en matière d'éducation. En effet, au Liban, la majorité des écoles sont tenues par des religieux chrétiens jusqu'à l'Indépendance. « *Actuellement, les écoles chrétiennes restent majoritaires, mais elles ont été rattrapées par les écoles musulmanes. C'est ainsi qu'elle analyse la structure de l'école chiïte et souligne l'importance de l'iconographie religieuse, des fêtes du calendrier religieux, [et] des scouts communautaires*¹⁴ » et son alignement sur la structure des écoles chrétiennes. La majorité des écoles chiïtes appartiennent au Hezbollah. C'est pourquoi, dans ces écoles, la religion se met au service de l'idéal qui est la résistance. Le Hezbollah détient désormais l'exclusivité de la résistance face à Israël. Pour elle, « *les écoles chiïtes sont diverses sur le plan social, pédagogique, religieux et idéologique. L'exemple d'Amiliyyé est édifiant en tant qu'établissement qui se veut apolitique, mais qui a du mal à se positionner comme tel dans un contexte hypercommunitarisé.*¹⁵ » Toutes les écoles chiïtes n'ont pas le même manuel scolaire religieux. Il existe deux manuels scolaires

¹² LE THOMAS Catherine, *Les écoles chiïtes au Liban. Construction communautaire et mobilisation politique*, Karthala - IFPO, Paris, 2012.

¹³ LE THOMAS Catherine, *Ibidem*.

¹⁴ LE THOMAS Catherine, *Ibidem*, p. 149.

¹⁵ LE THOMAS Catherine, *Ibidem*, p. 151.

religieux conçus pour les écoles chiites et ils sont conçus par deux institutions différentes. Le premier manuel met en avant la résistance, la guerre, le combat, le jihad, etc. Il est conçu par la *Jam'iyyat al-Ta'lîm al-Dîni al-Islâmi*¹⁶ (JTDI). Le second manuel se base sur un enseignement religieux chiite historique et ne fait pas de liens directs avec la situation sociale et politique de la communauté chiite. « *Il est conçu par le Conseil supérieur islamique chiite (CSIC).*¹⁷ » Le premier manuel est plutôt utilisé dans les écoles tenues par le Hezbollah, alors que le second est plutôt utilisé dans les écoles tenues par les institutions religieuses de la communauté chiite. En ce qui concerne le livre d'histoire, c'est le même principe que pour le manuel religieux. Les écoles tenues par les institutions chiites religieuses ou non utilisent un manuel différent de celui utilisé par les écoles tenues par le Hezbollah qui est axé sur la sacralisation de la communauté chiite, du Hezbollah, des héros de la communauté chiite, etc. L'absence d'ouverture présente dans l'exemple des écoles du Hezbollah accentue le fractionnement de la société. Et de ce fait, certains chiites ne se reconnaissent plus comme des musulmans en général, mais plutôt comme chiites et les sunnites comme sunnites en ignorant l'autre. Nous pouvons retrouver le même problème dans certaines écoles chrétiennes.

L'État libanais légitime l'enseignement religieux à l'école

En élaborant les programmes scolaires pour l'ensemble des écoles privées et publiques, l'État libanais légitime l'enseignement religieux à l'école. Il ne fixe cependant pas le contenu ni l'horaire de l'enseignement, laissant ainsi la liberté à chaque religion de définir le contenu et l'horaire de cet enseignement. Les nouveaux programmes scolaires sont élaborés en 1995 avec deux objectifs précis : le premier objectif a pour but d'« *affermir la cohésion et l'appartenance nationales en même temps que l'ouverture culturelle et spirituelle.*¹⁸ » ; le second objectif est de permettre aux élèves d'accéder aux savoirs et aux connaissances. Il leur permet aussi d'acquérir de l'expérience et des compétences indispensables sans pour autant négliger l'importance de l'instruction civique et des valeurs comme la démocratie, la liberté et la non-violence.

¹⁶ L'institut de l'enseignement religieux islamique.

¹⁷ LE THOMAS Catherine, *Ibidem*, p. 151.

¹⁸ KHALIFÉ Ali, « La place de la religion à l'école », *Confluences Méditerranée* 2006/1 (N°56), p. 145.

L'enseignement religieux est devenu obligatoire

À partir de 1968, date à laquelle un amendement des programmes est fait, l'enseignement religieux « *devient obligatoire pour l'ensemble des écoles et pour tous les niveaux* ». Une heure d'enseignement religieux est fixée par semaine. L'enseignement et le contenu sont assurés par des représentants de chaque religion. En 1995, « *Elias Hraoui, président de la République alors dans une situation politique instable, le précise dans un discours prononcé au palais de l'Unesco¹⁹* » (cité plus haut), lors du démarrage du plan de rénovation pédagogique. Avec ce discours, le président de la République déclenche une polémique sur l'enseignement religieux à l'école. Et les représentants de chaque religion demandent à l'État libanais de clarifier sa position par rapport à l'enseignement religieux à l'école. À cet effet, une commission interreligieuse islamo-chrétienne, en vue de la création d'un enseignement religieux commun islamo-chrétien, est mise en place par le ministère de l'Éducation par l'intermédiaire du Centre de recherche et de développement pédagogique. Il est également décidé de prévoir une heure hebdomadaire consacrée à des cours de religions (chrétiens ou musulmans) dans les écoles sur la base d'un seul manuel utilisé pour les deux religions. Alors qu'au cycle secondaire, une heure hebdomadaire conjointe d'enseignement religieux sur la base d'un manuel commun islamo-chrétien est prévue.

Pas d'entente entre chrétiens et musulmans pour aboutir à un manuel religieux commun

Cependant, les représentants chrétiens et musulmans ne trouvent pas un terrain d'entente pour aboutir à la rédaction d'un manuel commun. Il est impossible pour eux de retracer simultanément l'histoire des deux religions. Le simple nom de Jésus pose problème. En effet, c'est Jésus en tant que Christ pour les chrétiens alors que c'est Issa pour Jésus en tant que prophète pour les musulmans. Il faut aussi souligner que les points conflictuels sont nombreux. Il est également impossible de retracer simultanément l'histoire des deux confessions sunnite et chiite. Dans les manuels utilisés dans les écoles chiites, trois des quatre califes (Abou Bakr, Omar et Othman) ne sont pas cités en tant que calife. Leurs noms apparaissent simplement dans les cours. Le prophète Mahomet et le quatrième calife, Ali (figure inspiratrice du chiisme) sont par contre des personnages centraux. Dans ces mêmes manuels, il y a des références qui attisent la haine et la séparation entre les sunnites et les chiites notamment lorsque le manuel raconte l'histoire de la fille de

¹⁹ MESSARRA Antoine, Ibidem.

Mahomet, Fatima épouse d'Ali. On y apprend qu'elle est sauvagement assassinée par Amr Ibn al-Aass, alors que ce dernier est vénéré par la communauté sunnite car il conquiert l'Égypte. Les points divergents et conflictuels présents dans les différents manuels d'enseignement religieux à l'école sont très nombreux.

Cette nouvelle initiative n'aboutit à aucun résultat concret. Elle est donc abandonnée par l'ensemble des protagonistes. Une partie de la classe politique prévoit alors un projet de décret qui doit être soumis au Conseil des ministres. Dans ce nouveau décret, il est question de la création d'un manuel indépendant pour les chrétiens et un autre pour les musulmans. Les manuels religieux destinés à l'enseignement secondaire doivent contenir des informations supplémentaires sur l'autre religion. Ainsi, nous pouvons retrouver à la fin du manuel destiné aux musulmans des informations sur la religion chrétienne et à la fin du manuel destiné aux chrétiens des informations sur la religion musulmane. Mais ce projet n'est jamais débattu ni même présenté à cause de la réticence des représentants religieux. Ceci montre les difficultés à trouver une solution qui convienne à toutes les religions et leur influence dans la prise de décision.

L'enseignement religieux n'est plus obligatoire dans le programme scolaire

En 1997, le gouvernement libanais se réunit et à la suite du conseil des ministres, il prend la décision de retirer les cours de religions du programme scolaire. La décision n'est pas prise à l'unanimité. Avant d'être adopté, le décret n° 10227 nécessite de longs débats entre les ministres, et le gouvernement ne l'adopte pas à l'unanimité. À la suite de ce décret, l'enseignement religieux est donc supprimé dans les écoles publiques alors que la décision de donner ou pas l'enseignement religieux dans les écoles privées et communautaires est laissée à l'appréciation des représentants de chaque communauté qui gèrent l'établissement²⁰. Ce décret intervient à la suite des nombreux échecs successifs de la part de l'État en ce qui concerne la mise en place d'un manuel commun pour les deux religions chrétienne et musulmane. L'écart est apparu important entre les exigences des représentants religieux et les intérêts de l'État en matière d'éducation. La conséquence directe de cette décision est que l'enseignement religieux n'est plus obligatoire dans le programme scolaire. Il conserve une place au sein des écoles publiques, mais il est

²⁰ *Manâhij al-ta'lim al-â'm wa-ahdâfuha* (Les programmes d'enseignement général et leurs objectifs). Beyrouth, Centre de recherche et de développement pédagogique, 1997, 832 p.

désormais donné en fin de semaine et devient facultatif. En réponse à ce décret, les représentants de toutes les communautés religieuses chrétiennes et musulmanes s'unissent pour faire bloc contre la décision du gouvernement. Pour ce faire, ils mettent en place une commission islamo-chrétienne qui a pour mission de pousser le gouvernement à modifier le décret n° 10227. Suite aux pressions de cette commission islamo-chrétienne, le gouvernement cède et examine les demandes de la commission. Une nouvelle décision est prise par le gouvernement. Cette fois, il n'y a pas un seul manuel commun pour les deux religions chrétienne et musulmane, mais deux manuels. Les communautés chrétiennes, qui œuvrent déjà dans cette voie, doivent adopter un manuel commun pour l'ensemble des communautés chrétiennes. Les musulmans aussi. Ces derniers n'abordent pas encore cette question. La mission qui consiste à créer deux manuels reste cependant très difficile car il existe d'importantes divergences au sein de chaque religion, aussi bien chrétienne que musulmane.

Le gouvernement cède aux pressions des représentants religieux

Le gouvernement finit par céder aux pressions importantes et récurrentes des représentants des différentes religions. Le décret n° 10227 est abrogé et remplacé par le nouveau décret n°1847, voté le 6 décembre 1999. Le nouveau décret réintroduit l'enseignement religieux dans les programmes des écoles publiques, mais le conditionne, à partir de l'année scolaire suivante, à l'utilisation par les enseignements du manuel qui est en préparation au Centre de recherche et de développement pédagogique. La décision du Conseil des ministres impose l'utilisation « *d'un manuel unique pour les chrétiens et d'un manuel unique pour les musulmans, à condition que chacun, et pour chaque classe du cycle primaire, contienne un complément qui fasse connaître l'autre religion.*²¹ » En ce qui concerne l'enseignement religieux dans les écoles secondaires, le principe est quelque peu différent. Le principe d'un manuel religieux commun pour les chrétiens et les musulmans est maintenu avec la présence d'un enseignement sur les valeurs communes, le vivre ensemble entre la religion chrétienne et la religion musulmane (*al-qiyam al-mushtaraka*). Le 12 mars 2001, la décision prise par le Centre de recherche et de développement pédagogique comporte la mise en place de deux groupes de travail. Un premier groupe, composé de chrétiens, qui travaille sur la mise en place d'un manuel religieux pour les chrétiens, un second groupe, composé de musulmans, qui travaille sur la mise en place

²¹ KHALIFÉ Ali, « La place de la religion à l'école », *Confluences Méditerranée* 2006/1 (N°56), pp. 145-160.

d'un manuel religieux pour les musulmans. « Pour pouvoir aboutir à deux manuels, le Centre de recherche et de développement pédagogique demande un délai de trois ans pour aboutir à la création de ces deux manuels.²² »

Poursuivre le statu quo en vigueur en ce qui concerne l'enseignement religieux à l'école

Le ministre de l'Éducation impose en 1998 aux directeurs des écoles publiques de ne rien changer dans les cours de religions et de poursuivre le *statu quo* en vigueur²³. En quoi consiste réellement ce « non changement » ? Il consiste à donner une heure par semaine aux élèves suivant leur religion. Les chrétiens ont donc une heure de catéchisme et les musulmans ont une heure d'apprentissage de religion musulmane. Cette décision ne peut donc pas être contestée par la direction des écoles publiques. Et elle ne subit aucune opposition de la part des représentants des parents. Cependant, quelques élèves forment leur opposition à ce principe, mais sans pour autant perturber son fonctionnement. Cette simple discussion peut-elle être considérée comme un exemple d'espace public ? Les cours de religion à l'école sont donc assurés par chaque communauté religieuse. Les enseignants qui assurent cet enseignement au sein de l'école sont donc choisis en accord avec la direction des écoles publiques et payés par les autorités religieuses. Chez les chrétiens, le responsable de l'enseignement religieux perçoit un salaire mensuel ou en fonction des heures effectuées. Le principe est le même pour les enseignants musulmans²⁴.

Une commission chrétienne est mise en place dans le but d'aboutir à un manuel religieux chrétien commun

Côté chrétien, existe-il une volonté réelle pour trouver et aboutir à un manuel commun pour les catholiques, les orthodoxes et les protestants, qui sera utilisé dans les écoles privées et publiques ? Pour répondre à cette question, il faut regarder la création en 1996 d'une commission composée de représentants des trois communautés citées plus haut. À la suite d'un accord conclu entre le chef des représentants catholiques et orthodoxes au Liban, une commission de huit membres se constitue, présidée par le prêtre de l'Église grecque melkite catholique de Beyrouth. Le programme religieux mis en place en 1998 par cette commission reprend les grandes lignes de celui adopté par les hauts responsables

²² Ugarit Yunan, *Dirj, al-ta'lim al-dînî- al-ilzâmî fî Lubnan* (L'enseignement religieux obligatoire au Liban), Actes du séminaire organisé par le Mouvement des droits du peuple, Beyrouth. 2000, 280 p.

²³ Lettre du ministre de l'Éducation au Conseil des ministres, *An-Nahar*, 17 sept. 1998.

²⁴ Entretien avec Frère Ildephonse Khoury.

chrétiens en 1980. Les écoles publiques et privées ont désormais à leur disposition un manuel unique pour l'enseignement religieux chrétien dans le cycle primaire.

Nous voyons bien l'articulation entre d'une part la sphère privée de la croyance que nous manifestons en portant des signes religieux et la sphère de l'État qui produit des circulaires et des lois, et d'autre part un espace public général qui ne fonctionne guère sur la question de l'enseignement religieux et un espace public local qui ne fonctionne pas du tout. Ceci est une caractéristique de cet effritement de l'espace public, dont parle Habermas, qui met en question la trilogie dont on vient de voir plus haut la sphère privée, la sphère publique et la sphère politique qui appartient à l'État. Cette question de l'enseignement religieux à l'école est l'illustration de la difficulté de penser l'espace public bourgeois tel que Habermas l'impute aux hommes du XVIII^e siècle.

Deux problèmes ressortent des débats et des querelles en ce qui concerne l'enseignement religieux

Deux problèmes ressortent directement des débats et des querelles qui animent la scène politique, religieuse et éducative. Le premier problème concerne l'horaire choisi pour les cours de religion. Choix entre un cours non obligatoire donné en fin de semaine ou le retour à la situation qui existe avant la mise en place du plan de transformation pédagogique. Le second concerne le contenu de cet enseignement, car, les cours de religion ne doivent pas contribuer à accentuer le principe de différenciation et de séparation entre les élèves de religions différentes. La maîtrise des messages véhiculés par cet enseignement religieux devient un facteur important.

III. L'éducation cherche à nourrir la création d'un espace public

Nous nous interrogeons maintenant sur une sorte d'inversion des termes. Il ne s'agit plus d'essayer de regarder quel type d'espace public se crée dans l'école, mais plutôt de regarder dans quelle mesure des systèmes idéologiques, tels que la société de la connaissance et la société de l'information, se posent comme des modèles d'organisation de l'espace public. Pour cela, il faut voir comment la société du savoir est née, à savoir au départ par la *paideia* grecque.

L'éducation fait sortir l'enfant de l'enfance et le prépare à l'âge adulte

La société dite « de la connaissance » est une histoire très ancienne. Elle renvoie à l'idée d'un espace public, mais cette fois élargi à la société tout entière. Le mot *paideia* vient du grec : la *paideia*, c'est au départ, si l'on reprend la définition des historiens, l'éducation qui fait sortir l'enfant de l'enfance et qui le fait passer à l'âge adulte. « *La paideia est l'ensemble des traitements nécessaires pour transformer l'enfant en homme.* ²⁵ » Emmanuel Kant explique que les Lumières, c'est le passage de l'enfance à l'âge adulte²⁶. Autrement dit, il y a dans cette *paideia* une référence à l'espace public kantien dans la mesure où la *paideia*, c'est bien sûr l'instruction donnée aux enfants, mais pas seulement. C'est aussi l'éducation, c'est-à-dire leur familiarité avec des normes et des valeurs qui sont celles de l'adulte. Cette *paideia* qui est donc une éducation et une culture va se poser comme une sorte de modèle pour un espace public généralisé.

Un individu se pose grâce à des valeurs universelles

Pour Norbert Elias, « *l'homme de la tradition est déterminé par le contrôle social de la communauté. Alors que l'individu de la modernité est instruit et formé pour exercer son contrôle sur lui-même, c'est-à-dire pour se poser lui-même comme un individu autonome juge de ses propres actions.* ²⁷ » Donc l'homme de la tradition, c'est celui qui n'est pas autonome, qui dépend des valeurs que lui inculque une communauté, tandis que l'homme de la modernité, c'est l'homme autonome qui s'émancipe. Pourquoi passe t-on de la tradition à la modernité, Norbert Elias n'est pas le seul à le dire. On passe de l'homme de la communauté à l'homme de la modernité, de l'individu en collectif à l'individu autonome en raison de la division du travail et de la formation de l'État moderne. Il y a donc, chez Norbert Elias, un lien étroit entre l'universalisation des normes et la subjectivation des individus. Universalisation des normes car ce ne sont plus celles de chaque communauté, de chaque individu, ce sont des normes universelles qui s'imposent à tous et en même temps, comme elles s'imposent à tous, elles s'imposent à chaque sujet et c'est la subjectivation. Universalisation des normes, subjectivation des

²⁵ ROUCHE Michel (2003): *Histoire de l'enseignement et de l'éducation, I. Ve siècle av. J.-C. – XV^e siècle*, Paris, Perrin, nouvelle édition.

²⁶ KANT Emmanuel, *Qu'est-ce que les Lumières ?*, Milles et une nuits, 2006.

²⁷ NORBERT Elias (1985), *La Société de cour*, Paris, Flammarion (traduction française).

individus. Il n'y a pas de sujet en tant que tel dans les sociétés traditionnelles, mais il y a un sujet qui se pose en tant que tel grâce à des valeurs universelles.

Les normes doivent être incorporées dans chaque individu

Il existe deux moyens par lesquels les valeurs universelles s'intériorisent en chaque individu. Le premier, c'est la religion qui est le liant entre les hommes et le second, c'est l'éducation. Religion et éducation vont se confondre pendant longtemps. La *paedeia*, c'est bien plus que l'éducation ou le passage vers l'âge adulte. C'est en fait cette culture commune qui fait que nous sommes des citoyens. D'autres sociologues expliquent que cette *paedeia* se développe dans l'Empire romain à partir du moment où l'Empire romain est devenu trop vaste pour que la police de l'Empire romain, les systèmes traditionnels de l'Empire romain puissent surveiller chaque colonie. À partir de ce moment-là, il faut que les normes soient incorporées dans chaque individu. Celui-ci agit en citoyen sans que l'on soit obligé de le contrôler à tout moment par la police ou par l'armée. C'est pour cela que la religion chrétienne en 392 est devenue la religion officielle de l'Empire romain.

Un rôle positif de l'école dans la société libanaise

Les écoles sont implantées dans des régions qui pour la plupart ont une seule appartenance religieuse. L'école se construit donc à l'image de cette même région, c'est-à-dire monocommunautaire. Ce principe de séparation et de cloisonnement des élèves au sein même de l'école ne contribue pas à promouvoir le débat, l'interaction, les échanges entre les communautés, mais, au contraire, au cloisonnement et à la séparation entre les communautés. Il ne contribue pas à l'espace public commun ni à la promotion d'une culture de concordance. Il ne faut cependant pas négliger le rôle positif de l'école dans la société libanaise et la place de l'institution dans le champ du débat culturel dans le pays. Soulignons ici l'expérience du DES de journalisme. Le département international du Groupe CFPJ, en partenariat avec l'université libanaise, contribue de 1996 à 2012 à la formation de journalistes. Le Groupe CFPJ assure cinq ateliers pratiques de deux semaines, l'IFP quatre cours d'une semaine et l'université libanaise deux cours tout au long de l'année. Environ vingt étudiants sont sélectionnés chaque année, à la fois sur leurs aptitudes au journalisme et sur leur connaissance de la langue française. Les étudiants ont entre 20 et 50 ans, issus de toutes les universités, régions, communautés ou médias du pays. Les diplômés travaillent dans les médias, en français et en arabe, au Liban et à l'étranger. C'est un lieu de débat et d'échange entre des étudiants qui viennent d'origines

différentes et qui partagent des connaissances et travaillent ensemble au sein d'un projet commun. Les formations pratiques se donnent sous forme d'ateliers. Des expériences du type DES de journalisme sont importantes en tant que lieu de rencontre et de débat.

Un enseignement religieux factuel ou un enseignement religieux d'endoctrinement ?

Il est primordial de faire la différence entre un enseignement factuel du type : les chrétiens pensent que Jésus-Christ est un messie arrivé à tel moment..., les musulmans pensent que Mahomet est un prophète... et un enseignement d'endoctrinement, qu'il soit « *soft* » ou radical. L'adhésion du Liban à l'Organisation culturelle, scientifique et éducative islamique (FISESCO) qui doit être validée par le Parlement en 2003 est retirée à la suite de pressions exercées par des personnalités chrétiennes et musulmanes. Le contenu du texte est contraire aux principes des droits de l'homme et du pacte libanais qui précise le vivre ensemble. Le texte annonce « *la transformation de la culture islamique en pôle central de l'éducation à tous les niveaux et à tous les cycles.*²⁸ » Donc, l'enseignement au Liban devient entièrement religieux et adopte l'islam comme religion d'État si le Liban adhère au pacte de FISESCO. De plus, « *les chrétiens et les musulmans au Liban doivent trouver dans le dialogue respectueux des sensibilités des personnes et des différentes communautés la voie indispensable à la convivialité et à l'édification de la société.*²⁹ » Ce pacte est donc à l'encontre de l'exhortation apostolique qui veut promouvoir ces principes. Sur ce point bien précis, nous soulignons ici l'accord et l'entente des différentes communautés religieuses incapables jusqu'alors de trouver un accord commun sur n'importe quelle problématique liée à la religion. Grâce à cette union, la proposition d'adhésion du Liban au pacte de FISESCO est retirée. Un des opposants à cette adhésion raconte que lorsqu'il est en classe de troisième, il a le choix de suivre ou pas l'enseignement religieux qu'il veut. Il choisit donc de suivre l'enseignement religieux chrétien alors qu'il est chiite. Un jour, en pleine séance d'enseignement religieux, le prêtre demande à toute la classe de regarder par la fenêtre et d'observer un ouvrier de religion musulmane qui place son tapis de prière en plein milieu de la cour pour réciter sa prière. Ce mélange et cette tolérance dans la pratique de la religion peut aider à la formation d'un espace de débat.

²⁸ MESSARRA Antoine, « La religion dans une pédagogie interculturelle », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne], 36 | septembre 2004, mis en ligne le 21 novembre 2011, consulté le 14 janvier 2015. URL : <http://ries.revues.org/1503>

²⁹ MESSARRA Antoine, *Ibidem*.

La question de la ségrégation entre élèves dans les écoles mixtes (Plusieurs religions)

Cependant, dans les écoles mixtes, le point le plus litigieux porte sur la ségrégation entre élèves. En effet, les élèves restent ensemble pour étudier la totalité des matières enseignées à l'exception d'une seule matière, l'enseignement religieux. Les cours de religions sont différents pour un élève musulman et pour un élève chrétien. Les élèves sont donc séparés suivant leur religion et doivent se diviser en deux groupes. Ce moment précis accentue le sentiment de différence chez les étudiants. À ce moment-là, les élèves chrétiens se sentent chrétiens et en même temps ne se sentent pas musulmans. Les élèves musulmans se sentent musulmans et en même temps ne se sentent pas chrétiens. Nous sommes donc en présence de deux groupes qui se forment au sein même de la classe en dehors de la volonté des élèves. Cette même séparation se fait au sein de l'école. Mais les élèves peuvent opter pour suivre un cours d'enseignement religieux qui soit différent de leur religion. Ils le font en concertation avec leurs parents et pour d'autres raisons qui leur sont propres. Nous n'avons cependant pas les moyens pour quantifier le phénomène. La religion à l'école est, dans ce cas, un atout à l'idée même d'un espace public libanais qui regroupe les citoyens sans tenir compte de leur religion.

Conclusion

La question initiale porte sur la présence importante de la religion dans les établissements scolaire et son influence sur l'espace public. Pour conclure, plusieurs exemples montrent de vrais problèmes de divisions occasionnés par l'enseignement religieux à l'école. En effet, l'espace du religieux ou plutôt des religions est un vrai facteur de séparation. Que ce soit les mathématiques, les langues ou les sciences, aucune de ces matières ne pousse à une division au sein de la même classe alors que l'enseignement religieux à l'école crée une division claire entre les écoliers chrétiens et leurs camarades musulmans au sein de la même école. Dans une école privée musulmane, les élèves chrétiens sont séparés de leurs camarades musulmans et dans les écoles chrétiennes, les élèves musulmans sont séparés de leurs camarades chrétiens. Ce système met complètement à l'écart une partie des écoliers qui n'appartiennent pas à la religion de l'école qui les accueille. On voit là un vrai frein à l'apprentissage de l'idée d'un espace public commun où tous les citoyens sont égaux et participent ensemble à l'espace public.

Les quatre changements qui rythment l'enseignement scolaire à travers l'histoire plus ou moins récente du Liban montrent que la question du religieux et de son enseignement se situe sur deux points qui à plusieurs reprises opposent les Libanais entre eux, mais aussi à l'État libanais. En effet, ce dernier, qui est le gardien de l'unité de la société du pays et qui doit être celui d'un espace public unique pour l'ensemble des citoyens, est violemment attaqué par les représentants des deux religions au moment où il veut supprimer l'enseignement religieux à l'école. Tout au long des quatre étapes, un débat voit le jour. Chez Rousseau, « *le consensus des cœurs prime sur celui des arguments.*³⁰ » Il se méfie donc des débats qui mettent en avant les intérêts d'une personne qui peut être en même temps démagogue et qui influence de la même sorte le peuple et le pousse à aller à l'encontre de l'intérêt général. Sa méfiance tend à écarter ces débats des procédures législatives. Donc, le simple fait qu'il y a un débat sur l'école dans le pays du Cèdre ne veut pas forcément dire espace public. Dans le cas des cours de religion à l'école, on ne peut pas parler d'un espace public, du moins pour le moment. Mais certains éléments comme le débat, la mise en publique, l'échange, l'égalité de traitement entre les différentes parties, l'argumentation, laissent présager d'une certaine tendance vers l'espace public où le dialogue est présent sans forcément aboutir à un résultat escompté. Le débat sur l'école est considéré comme un objet d'espace public. On peut donc en déduire que l'école peut conduire dans ce pays à des comportements compatibles ou non avec la tolérance, le dialogue, la convivialité et donc l'espace public.

Le conflit sur les cours de religion n'est pas la seule problématique de l'école, il est accompagné par la question de l'enseignement de l'histoire. Jusqu'à présent, les livres d'histoire sur le Liban ne mentionnent pas ou peu les conflits interreligieux qui existent entre les chrétiens et les musulmans au Liban. Les livres minimisent ces conflits et leurs effets sur l'histoire du pays dans le but de ne pas briser l'unité nationale très fragile. Cela n'empêche pas le pays de sombrer dans plusieurs guerres civiles à connotation religieuse depuis son Indépendance. De nouveaux livres d'histoire sont en préparation mais sont loin d'être finalisés à cause des nombreux désaccords qui subsistent entre les représentants des différentes religions. La religion peut-elle être un atout à la conquête de l'espace public ?

³⁰ <http://la-philosophie.com/espace-public-et-democratie>

1.1.1.4. La religion, cadre protestataire de la sphère publique

Les lieux religieux au Liban peuvent-ils servir de tremplin à la conquête de la sphère publique ? La question se pose d'autant plus qu'au Liban, la très grande majorité des Libanais se réclament d'une religion. La religion est très ancrée dans la société. Elle bénéficie d'une place et d'un rôle importants. La question qui nous intéresse ici est de savoir dans quelle mesure ce rôle se traduit par une contribution au processus de conquête, éventuellement de reconquête d'une sphère publique. La question est d'autant plus importante qu'elle est paradoxale : traditionnellement religion et sphère publique sont aux antipodes l'une de l'autre. Mais dans le contexte libanais, ne faut-il pas se méfier des idées reçues ? Pour répondre à cette question, nous partirons de l'hypothèse selon laquelle la religion joue un rôle social. Un des rôles sociaux qu'elle peut jouer est la (re)conquête de la sphère publique.

Nous tenterons de voir comment se fait le passage d'un espace sacré (l'espace de la mosquée) vers une place publique (la place des Martyrs) et comment ce passage se traduit dans un espace médiatique. Nous verrons ensuite comment cet espace médiatique va tenter de se constituer comme un espace qui se prétend public. Nous sommes en présence de deux couples d'oppositions. Le premier couple est l'opposition entre la mosquée avec la place publique et les médias. Le deuxième couple est l'opposition entre l'espace physique et l'espace symbolique, c'est-à-dire la mosquée et la religion, la place publique et l'écran de télévision. Nous sommes donc en présence de quatre strates : un espace religieux, un espace physique qui est la place, un espace médiatique et l'inscription de l'espace médiatique dans la sphère publique. Le passage de l'espace privé à la sphère publique passe par la sacralisation et ensuite par le théâtre.

Plusieurs interrogations disparates et hétérogènes s'imposent dans l'exemple que nous traitons. Comment, à un moment donné, la peur tombe-t-elle ? Quel est le rôle du religieux ? Quelle force tirer des symboles religieux ? Quelle est l'importance de la mise en scène dans les cérémonies religieuses ? Quel est le rôle des médias ? Ces questions, très disparates, seront plus homogènes, si on s'aperçoit qu'elles s'organisent en un grand questionnement. Quel rapport cet événement a-t-il avec la question qui nous occupe ?

Pour répondre à ces questions, si disparates semblent-elles être, nous partons de l'événement suivant : après l'assassinat du Premier ministre libanais Rafic Hariri, le 14 février 2005, la cérémonie organisée pour ses obsèques rassemble 100 000 personnes selon les organisateurs et 10 000 selon la chaîne du Hezbollah, Al-Manar. Derrière le cercueil, des gens de toutes les confessions, à l'exception des chiites, investissent la sphère publique libanaise confisquée jusqu'alors par l'occupant syrien interdisant les manifestations qui lui sont hostiles. Cette cérémonie marque le début d'une nouvelle phase dans la contestation de l'occupation syrienne, caractérisée notamment par l'émergence d'une résistance civile.

I. La difficulté de la résistance civile

La répression incite les gens à la retenue et au silence : l'exemple de Rafic Hariri

En 2004, Rafic Hariri est contre la demande syrienne de prolonger le mandat du président de la République en exercice à cette époque. Pour éviter des représailles de la part du régime syrien, il vote avec son groupe parlementaire la loi qui formalise cette prorogation et donne sa démission ensuite. Cette façon de procéder est ancrée dans une pratique ancienne, le *ketman* qui est un message adressé à ses adversaires. Quiconque est soupçonné de *ketman* est un ennemi potentiel *Ketman* vient du mot *taqiya* en arabe ou *ketman* en persan (« le secret, la dissimulation »), c'est le fait de payer du bout des lèvres à l'autorité mais en conservant son statut d'opposant. Les personnes qui le pratiquent ne parviennent pas toujours à se contenir. Des seuils sont franchis et finissent par éclater sous la forme de révolutions, de soulèvements. D'où l'explosion populaire qui va suivre. C'est une sorte de camouflage politique ou religieux, ayant pour objectif la survie, dans des circonstances où l'opposition ouverte se traduirait par la persécution. Il faut en chercher l'origine dans la doctrine chiite. Après l'assassinat de leur prophète Hussein le fils d'Ali, les chiites minoritaires sont dominés par les sunnites. Ils cachent donc leur véritable appartenance chiite pour éviter les répressions et les persécutions éventuelles de la part des sunnites. Le *ketman* est depuis pratiqué, non seulement par des chiites, mais également par d'autres personnes qui se réclament d'une autre religion et qui sont persécutées, notamment à cause de cette appartenance

religieuse. Ce fut le cas des juifs en Espagne sous le règne d'Isabelle. Toute la question est de savoir ici quels sont les seuils et à quel moment ils sont franchis ?

« Il y a un parallèle qui est fait entre le *ketman* et l'acte d'hypocrisie publique au nom de la conscience individuelle sous les régimes communistes de l'après-guerre en Europe.¹ » La répression incite les gens à la retenue et au silence. Il faut donc faire preuve de ruse. C'est ainsi qu'en 1953, Czesław Miłosz, dans *La Pensée captive* qui est une sorte de réflexion sur la place des intellectuels et des dissidents au sein des régimes autoritaires, fait référence à travers le *ketman* à la civilisation arabo-musulmane. En plein stalinisme où la terreur est partout, les gens peuvent être dénoncés à tout moment. « *La seule manière d'être soi-même est de garder ses pensées pour soi et à l'intérieur de sa maison. Mon foyer est mon château. Et quand vous êtes devant un interlocuteur dans l'espace public, vous lui donnez le change, vous faites preuve de ruse.*² » À ce passage de son livre, Czesław Miłosz fait référence à la pratique du *ketman*, l'art de donner le change et l'art de l'esquive. Il consiste dans ce cas précis à professer publiquement l'orthodoxie, tout en croyant à l'hétérodoxie dans l'espoir d'être un jour dans une position d'autorité pour diffuser ses idées cachées.

Le lien entre sphère publique et résistance civile

Cependant, à un moment donné, les gens sortent de leur silence, investissent la sphère publique et entament une résistance civile. Ainsi, la conquête de la sphère publique est un des enjeux de la résistance civile au sens physique du terme : « Être sur la place publique ». Étudiants, retraités, employés, fonctionnaires, commerçants, hommes, femmes, certains chrétiens, certains sunnites et des druzes ont investi le centre de Beyrouth lors des funérailles de Rafic Hariri. Notons cependant que la majorité des chiites sont absents de ces manifestations car ils se considèrent proches du régime syrien et sont en conflit avec la communauté sunnite dont Hariri faisait partie. À la suite de l'assassinat de Rafic Hariri, les opposants au régime en place commencent par demander seulement la vérité sur sa mort. Ce n'est que par la suite que leurs discours évoluent pour demander la démission des sept responsables de la sécurité et finissent par réclamer le retrait de la Syrie du pays du cèdre.

¹ MIŁOSZ Czesław, *La Pensée captive*, Folio essais, Paris. 1988.

² Ibidem.

Pendant l'occupation syrienne, la sphère publique est confisquée et annulée par le pouvoir en place au profit de l'occupant syrien. Une dictature, système totalitaire ou occupation, cherche souvent à contrôler la sphère publique y compris par la terreur, elle doit lui appartenir. S'il y a des manifestations publiques, elles doivent être uniquement en sa faveur et célébrer sa grandeur. Il est donc très compliqué qu'une expression contestataire puisse s'exprimer dans la sphère publique, comme ce fut le cas au Liban. En effet, cette sphère publique est quadrillée, il y a des contrôles partout, des barrages aussi. Pendant la manifestation du 14 mars 2005, la place des Martyrs est bloquée par l'armée libanaise avec des barrages en barbelés. Certains manifestants réussissent pacifiquement à convaincre les soldats de les laisser passer. Un petit passage vers la place est ouvert et d'autres sont à leur tour aménagés pour laisser passer les manifestants. Cette tolérance de l'armée est une clé essentielle : en permettant aux personnes présentes d'investir la place, elle permet à la manifestation du 14 mars 2005 de prendre corps alors que la tâche qui lui est *a priori* assignée est d'en limiter la portée en bloquant les accès.

Dans la résistance civile, il existe une égalité entre les hommes et les femmes

Au Liban, ce sont plutôt les jeunes entre 11 et 25 ans qui résistent, entre autres en utilisant les lieux de culte comme un tremplin vers la sphère publique. Il y a un effet de génération. Les parents ont des intérêts et des raisons d'être plus prudents que leurs enfants. Ils n'ont pas forcément le courage d'aller vers l'avant et de se libérer de la peur³. Au-delà de circonstances favorables, il semble que la possibilité de la résistance civile soit liée à la fois à un effet de seuil (trop, c'est trop) et à un apprentissage de la mobilisation. Au lendemain du terrible attentat, les opposants n'ont plus peur. Ils se découvrent autrement dans la sphère publique. À partir de là, ils peuvent affirmer leur fierté, leur dignité, leur liberté en investissant les rues de la capitale libanaise derrière le cercueil de Rafic Hariri. Il y a, dans la résistance civile, une coprésence physique entre les hommes et les femmes. En effet, au Liban, dans la lutte armée, c'est en général les hommes qui vont combattre et qui sont aux commandes. Dans la résistance, certains Libanais se construisent une nouvelle identité avec le regard des autres. « *Je me révolte*

³ SÉMELIN Jacques, *Purifier et détruire. Usages politiques des massacres et génocides*, Le Seuil, Paris, 2005.

*donc nous sommes*³ », dit Albert Camus. Ces opérations de révoltes ne se produisent pas spontanément. Elles ont une histoire.

À partir de ce moment, le processus de résistance civile commence véritablement et le discours de la servitude volontaire d'Étienne de La Boétie prend tout son sens. « *Je voudrais qu'on me fasse comprendre comment il se fait que tant d'hommes et de femmes ne supportent seul d'un tyran que la puissance qu'ils lui donnent.*⁴ » Ne rien prendre à l'État, mais ne rien lui donner.

Les libanais ne savent pas forcément comment résister civilement

La résistance civile est souvent inorganisée. C'est à travers elle que la population tâche de maintenir des valeurs et de manifester un esprit de refus. « *Le processus de résistance sans armes est très complexe.* » Il suppose de la technique, de développer une stratégie. Selon Gene Sharp, « *les êtres humains ne doivent pas être dominés et détruits par de tels régimes totalitaires... Ces dernières années, différentes dictatures – d'origine nationale ou installées par intervention étrangère – se sont effondrées face à une population défiante et mobilisée. Souvent considérées comme solidement ancrées et invincibles, certaines de ces dictatures se sont révélées incapables de résister à une défiance sociale, politique et économique concertée par le peuple.*⁵ » Ce propos semble indiquer qu'il est indispensable de mettre en place des méthodes pour aider les populations à sortir de la dictature et se mettre au service des hommes et des femmes qui veulent se libérer des dictatures.

La terreur est utilisée contre les gens

En regardant de plus près les dispositifs engendrant la peur ou la terreur au Liban, nous nous apercevons que la peur est omniprésente. Les gens peuvent à tout moment être arrêtés. L'armée et la police sont partout, à tout coin de rue. La terreur des services secrets aussi. Les vendeurs à la sauvette de galettes sont en majorité des Syriens. Ces derniers se positionnent dans des rues de la capitale libanaise. Ils sont considérés par certains Libanais comme agents secrets syriens. De plus, la répression des manifestations hostiles menées contre les sympathisants du général Aoun pendant des

⁴ DE LA BOÉTIE Étienne, *Discours de la servitude volontaire*, Paris, Mille et Une nuits, 1997.

⁵ SHARP Gene (trad. Dora Atger), *De la dictature à la démocratie : un cadre conceptuel pour la libération* [*From Dictatorship to Democracy : Conceptual Framework for Liberation*], Paris, L'Harmattan, coll. « La librairie des humanités », 2009.

années est utilisée et montrée pour dissuader les autres citoyens de protester. De même, le spectre des prisons syriennes avec la torture qui y est pratiquée – nous n'en avons cependant pas de preuves matérielles tangibles – est propagé dans la tête des Libanais. Ce qui est important, au-delà de l'intensité de la répression ou de la terreur, c'est la capacité d'une dictature à pénétrer les têtes et à y générer la peur.

Plus cette capacité est forte, plus les opposants hésitent à partager leur refus de la dictature et leur envie de liberté, même en famille ou entre amis. Ils sont terrifiés à l'idée même de résistance publique. Pour ne pas rester immobile et ne rien faire contre cette répression, il faut que l'opposition au régime en place examine les moyens à instaurer. Elle prend comme référence d'autres phénomènes de résistance dans le monde. Cette référence devient un idéal pour les hommes et les femmes qui résistent, une sorte de modèle à suivre.

II. Comment un effort est fait pour convertir une manifestation d'ordre privé en représentation de la sphère publique homogène libanaise

Après avoir vu les conditions qui rendent possible ou restreignent la résistance civile, nous nous intéressons à la manière dont l'enterrement d'Hariri est instrumentalisé pour devenir une transition vers la sphère publique. Ce qui nous préoccupe ici, c'est de montrer comment un travail est fait pour convertir une manifestation d'ordre privé en représentation de la sphère publique homogène libanaise. Il y a probablement là une instrumentalisation du religieux.

Les conduites qui sont dans l'espace privé arrivent et émergent dans la sphère publique

Dans la sphère publique au Liban, sous l'occupation syrienne, il est impossible d'exprimer librement ses idées. Ce n'est possible que dans l'espace privé. Des pensées authentiques, des pensées indépendantes et libres peuvent s'exprimer. Ceci est également vrai dans le domaine des mœurs. Des pratiques dissidentes se développent à l'intérieur d'une conformité obligée. À un moment donné, ce masque s'effondre. Et là, les conduites qui sont dans l'espace privé arrivent et émergent dans la sphère publique. Les opposants cassent alors le mur de la conformité et deviennent véritablement autres. La place vide et les rues désertes par l'intermédiaire d'une cérémonie religieuse se transforment donc en une agora. Cette prise de possession de la place marque, à notre

sens, le passage de l'espace sacré à l'espace matériel (la place publique). Pourquoi les Libanais basculent-ils vers le public? Les Libanais basculent vers le public pour exprimer des opinions librement et reconquérir les lieux publics qui sont confisqués depuis plusieurs années par le pouvoir en place. Nous nous intéressons, pour illustrer cela, au passage de l'espace religieux à la place publique.

La guerre des chiffres et l'absence de données exactes

Pendant l'enterrement de l'ancien Premier ministre, il n'y a plus de différence entre les religions. Simultanément, les cloches sonnent et le *muezzin* sunnite récite l'appel à la prière pour l'enterrement de Rafic Hariri et de ses compagnons. Il est indispensable de souligner le silence et la non-mobilisation de la communauté chiite lors des funérailles. Les chiites représentent un tiers de la population, du moins d'après les données existantes (voir le point sur les statistiques). Les participants à cet enterrement sont 100 000 personnes au moins, selon le chiffre annoncé par les médias libanais et repris par les médias internationaux. Le chiffre de la mobilisation est considéré comme important pour un pays dont la population est estimée à quatre millions d'habitants. (Il est important de souligner l'absence de données exactes à propos du nombre total d'habitants au Liban. L'appareil statistique au Liban se caractérise par un manque dû à la méfiance que la classe politique entretient à l'égard de données susceptibles de remettre en cause les compromis politiques tirant leur fondement des résultats du recensement de 1932. La principale raison évoquée est que, dans un pays où l'équilibre confessionnel fragile est déjà rompu, provoquant des guerres civiles sanglantes, de nouveaux comptages de la population peuvent mettre au jour les écarts entre la représentation confessionnelle et la situation démographique réelle du pays. C'est pour cette raison qu'à partir de cette date, la comptabilisation des chiffres prend de l'ampleur et qu'une certaine course aux chiffres se déclenche entre les camps opposés. En effet, après les funérailles de l'ancien Premier ministre Rafic Hariri, une fois par semaine, l'opposition lance des appels à la mobilisation et à la manifestation contre la tutelle syrienne et contre le gouvernement en place et les médias comptabilisent le nombre de manifestants. Dès lors, la réussite d'une manifestation se mesure grâce au nombre de participants. Par la suite, cette course aux chiffres est marquante lors du décompte des chiffres pour la manifestation pro-syrienne du 8 mars 2005 et celle anti-syrienne du 14 mars 2005.

Ce qui ressort donc ici, c'est que les gens qui enterrent Hariri veulent dire au Liban qu'ils sont le Liban. Ils saturent les médias pour dire qu'à ce moment-là, c'est le Liban qui est dans la rue. Il y a une bataille des chiffres qui fait que les prosyriens, au vu de la quantité de personnes qui participent à l'enterrement d'Hariri, décident à leur tour de mobiliser leur camp. Des centaines de milliers de personnes (1 600 000 selon les organisateurs, 1 500 000 selon Al-Jazeera, 800 000 selon les forces de l'ordre et 200 000 selon Future Television) sont réunies dans une manifestation de soutien à la Syrie le 8 mars 2005 sur la place Riad-el-Solh. La réussite de la manifestation du 8 mars pousse les opposants à la Syrie à mobiliser encore plus de gens. Le 14 mars 2005, selon plusieurs sources, 1 000 000 de personnes participent à la manifestation qu'ils organisent, soit le quart de la population libanaise⁶. Celui qui réussit à mobiliser le plus de gens est donc, de fait, considéré comme le représentant légitime du peuple libanais.

Les propos du correspondant de *Libération*, Nadim Labaky, qui explique après la manifestation des prosyriens du 8 mars 2005 que « *les chefs de file, essentiellement druzes et chrétiens maronites, de l'opposition doivent réussir leur manifestation hebdomadaire s'ils veulent contrecarrer l'impression de force donnée par le Hezbollah*⁷ », nous permettent de mieux comprendre l'état d'esprit général des hommes politiques libanais à ce moment-là. Pour eux, le camp qui réussit à mobiliser le plus de gens gagne la partie.

Un deuil national est décrété pour l'Assassinat d'Hariri

Les funérailles d'Hariri marquent le début de cette course aux chiffres. De toute son histoire, Le Liban n'a jamais connu un rassemblement de cette ampleur. Les agences de presse annoncent plus de 100 000 personnes⁸ dans les rues de la capitale libanaise lors de ces funérailles. La foule marche derrière le cercueil de l'ancien Premier ministre, tué avec sept de ses gardes du corps, quelques jours plus tôt, dans un attentat à la voiture piégée. Commerces, administrations publiques et écoles sont fermés. Beyrouth, Tripoli (la métropole sunnite du Nord-Liban) et Saïda (la ville natale de Hariri) sont des villes

⁶ *El-Chark El-Awsat, jaridat El-Arab El-Douwaliya*, n° 9 604, 15 mars 2005.

⁷ LABAKI Nadim, « *L'opposition libanaise se mobilise à Beyrouth* », *Liberation.fr*

⁸ « Liban : les obsèques de Rafic Hariri ont eu lieu dans un climat de tension », *Le Monde* du 15 février 2005.

désertes le jour de l'enterrement. Et pour cause. Le deuil national de trois jours décidé par le gouvernement coïncide avec la grève générale décrétée par l'opposition, pour qui la responsabilité de l'assassinat incombe au pouvoir et à son allié syrien.

Une unité de circonstance apparaît lors de l'enterrement

L'enterrement d'Hariri réussi à gommer momentanément les divergences qui existent entre les Libanais de nombreuses confessions. Il permet également de montrer une unité entre les chrétiens et certains musulmans qui ne correspond pas à l'image générale du pays car la religion est souvent un point de discorde et de conflit interne. Les guerres de 1975 à 1990 sont souvent décrites comme des guerres qui opposent les chrétiens aux musulmans et les causes des guerres sont « *trop souvent réduites à une opposition simpliste entre la religion musulmane et chrétienne.*⁹ » Or, il n'est pas rare de trouver des fractures dans chaque confession. Les alliances ne sont pas stables et changent avec le temps et les circonstances. L'unité évoquée plus haut est symbolisée par des signes religieux chrétiens qui se mélangent avec les signes musulmans et les chants religieux chrétiens avec les chants religieux musulmans. Le deuil permet-il donc de gommer les divergences et l'émergence de visions communes entre certains Libanais ?

Les travaux de Gabriel Tarde qui montrent l'effet du deuil sur la foule nous permettent de mieux comprendre l'émergence de visions communes entre certaines parties de la société après l'assassinat de l'ancien Premier ministre : « *Sous l'oppression d'une commune douleur, le convoi d'un ami, d'un grand poète, d'un héros national ? Celles-là, pareillement, sont d'énergiques stimulants de la vie sociale ; et, par ces tristesses comme par ces joies ressenties ensemble, un peuple s'exerce à former un seul faisceau de toutes les volontés.*¹⁰ » Ces visions communes sont amplifiées par l'ampleur de l'attentat et donnent lieu à un sursaut général. Les lycéens, les étudiants et les jeunes travailleurs retrouvent leurs parents, grands-parents, oncles, tantes et amis pour les pousser à descendre dans la rue afin d'amplifier la contestation.

⁹ CORM Georges, *Géopolitique du conflit libanais*, Paris, La Découverte, 1986.

¹⁰ TARDE Gabriel, *L'opinion et la Foule*, Les Presses universitaires de France, avril 1989, 1^{re} édition, Collection Recherches politiques, Paris..

Des serments et des manifestations communes sont organisés entre chrétiens et musulmans

Mêlant signes de religion et signes religieux, la jeunesse libanaise s'engage publiquement dans les manifestations géantes de février et mars 2005. Le serment proclamé par Gebran Tuéni avant sa mort tragique¹¹ sert de cri de ralliement pour l'unité nationale : « *Au nom de Dieu le Tout-Puissant, nous faisons le serment, chrétiens et musulmans, de demeurer unis, éternellement, pour défendre notre majestueux Liban.*¹² » Ce serment met en avant la vie commune islamo-chrétienne et la protection des libertés. Aussi, sur la place du Musée, le 13 avril 2005, « *pour la première fois après trente ans de conflit, seize représentants de communautés confessionnelles et religieuses proclament solennellement par une prière commune la fin des guerres du Liban.*¹³ » En 2006, pendant l'attaque israélienne sur le pays, les déplacés à majorité chiites fuient les combats au sud pour venir se réfugier dans des villes comme Beyrouth et Tripoli. Ils sont accueillis aussi bien par des habitants de la communauté chiite que par des habitants d'autres communautés, essentiellement sunnites et maronites. Un toit, de la nourriture et des soins leur sont offerts. Après l'attaque, des dons récoltés par des représentants des différentes communautés témoignent de l'effort communautaire pour dédommager les victimes des agressions et reconstruire des quartiers ou des villages sinistrés par l'attaque israélienne de 2006.

Le « People Power », comparaison entre le Liban et d'autres pays

Pour que la résistance civile soit efficace, l'intention seule ne suffit pas, il faut aussi de la stratégie. Les médias du monde entier utilisent l'expression « People Power » pour désigner les mouvements qui suivent l'assassinat de Rafic Hariri. En suivant la pensée du philosophe Alain Touraine, nous pouvons constater que le mouvement de foule qui marche derrière le cercueil d'Hariri et demande la vérité sur l'assassinat d'Hariri et la liberté, peut être qualifié de « *mouvement social* » selon sa pensée. Au Liban, certains citoyens ne sont pas descendus dans la rue pour réclamer une hausse des salaires, mais la « vérité » sur la mort d'Hariri. Qui a tué Rafic Hariri ? Ils réclament aussi la « liberté »

¹¹ *Cahiers de l'Orient*, n° 81 à 84, Société française d'édition et d'impression et de réalisation, 2005.

¹² Discours prononcé le 14 mars 2005 sur la place des Martyrs par Gebran Tuéni et récité par les centaines de milliers de gens rassemblés.

¹³ *L'Orient-Le Jour* du 14 février 2005.

et la fin de la domination syrienne sur le Liban. Les mouvements de revendication peuvent être perçus comme de nouveaux acteurs en lutte contre les éléments de domination actuels. La pensée d'Alain Touraine vient, dans notre cas, appuyer l'idée que, dans la société libanaise actuelle, « *les nouveaux mouvements sociaux prennent la forme de la défense de thèmes personnels et moraux comme la liberté.*¹⁴ » Autrement dit, comment l'être humain peut-il se saisir de lui-même et se construire à la fois comme individu singulier et comme acteur social ? En quoi consiste la pensée d'Alain Touraine ?

Les mouvements sociaux (la fin des classes sociales)

Pour Alain Touraine, « *nos sociétés ont, en effet, la particularité de se produire elles-mêmes. En réalité, la notion même de société apparaît à partir du moment où elle n'est plus le fruit d'un ordre extra-social, mais devient son propre fondement.*¹⁵ » Touraine appelle « réflexivité » cette capacité de « *mutation de son objet en un sujet capable de créer son identité et sa position sociale de son propre chef. Une capacité des sociétés à se produire elles-mêmes. Dans les sociétés sans réflexivité, qui se reproduisent plus qu'elles ne se produisent, l'ordre social repose sur ce que Touraine appelle les garants métasociaux : la religion tout d'abord, mais aussi la monarchie, puis plus tard la raison, le progrès... Les sociétés industrielles, au contraire, sont le produit de leur propre action. L'actionnalisme de Touraine est donc d'abord une sociologie du travail, entendu non pas au sens courant d'activité professionnelle, mais au sens d'activité humaine créatrice de changement et également comme principe d'orientation des conduites humaines.*¹⁶ » Au Liban, les manifestations qui suivent l'assassinat d'Hariri sont qualifiées par une partie des Libanais comme le début d'une nouvelle Indépendance pour le pays. Ils marquent ainsi une nouvelle étape dans l'histoire du Liban pour une partie de la population. C'est un événement important et marquant pour eux. Pendant les manifestations, aux thèmes de la « Vérité » et la « Liberté » vient s'ajouter celui de « l'Indépendance ». Des banderoles « Indépendance 2005 » sont portées par une grande partie des manifestants sur la place des Martyrs. Une nouvelle histoire du Liban se construit et ce mouvement de foule symbolise le début d'une seconde Indépendance pour le pays. Les manifestants

¹⁴ http://www.scienceshumaines.com/alain-touraine-des-mouvements-sociaux-a-l-acteur_fr_30350.html.

¹⁵ Ibidem.

¹⁶ Ibidem.

abandonnent donc les thèmes économiques pour des thèmes personnels et moraux, comme la vérité, la liberté et l'indépendance.

III. De la place publique à l'espace médiatique

Nous avons vu que les Libanais profitent d'une cérémonie religieuse, l'enterrement de Rafic Hariri, pour descendre dans la rue¹⁷. Ils transforment la marche derrière le cercueil en une manifestation publique. Nous pouvons enfin voir comment, après cette prise de possession de la place publique par une partie des Libanais, un passage de la place publique à l'espace médiatique s'opère. Notre démonstration est divisée en trois points : le sacré comme tremplin à la sphère publique ; la mise en scène dans l'espace public ; le passage de la place publique à l'espace médiatique.

La sacralisation des lieux de cultes

Tout d'abord, lorsque des musulmans et des chrétiens se retrouvent ensemble, ce qui les rassemble c'est le sacré, en l'occurrence la cérémonie religieuse organisée dans la mosquée Mohammed-el-Amine lors des obsèques de Rafic Hariri. Ils reconnaissent qu'il y a là un espace qui est extra-territorial. Un chrétien, par exemple, va respecter la mosquée, non parce qu'il est converti à l'islam mais parce que la mosquée est un lieu sacré et parce qu'il s'agit d'un enterrement car la mort et les cérémonies y ayant trait ont une dimension sacrée chez les chrétiens et les musulmans. L'espace du sacré devient un opérateur de publicisation de l'espace. L'espace du sacré est un lieu de prière et de lien avec Dieu. Ce lieu de prière est en même temps un espace de passage vers la sphère publique. En d'autres termes, les participants à l'enterrement d'Hariri, grâce à leur croyance au sacré et aux lieux sacrés, réussissent à se rassembler et à descendre dans la rue par le biais du sacré. Ceci semble de prime abord paradoxal, car si nous prenons la conception française de la sphère publique, il n'est pas exact de dire que la sphère publique passe par la religion. À notre sens, ceci peut être donc considéré comme une particularité libanaise.

¹⁷ SHARP Gene (trad. Dora Atger), *De la dictature à la démocratie : un cadre conceptuel pour la libération* [*From Dictatorship to Democracy : Conceptual Framework for Liberation*], L'Harmattan, coll. « La librairie des humanités », Paris, 2009.

De plus, le rapprochement avec ce qui se passe en Europe de l'Est à la fin des années 1980¹⁸ nous aide à démontrer l'appropriation par l'ensemble des protagonistes sur la scène libanaise des lieux de culte comme espace d'expression. C'est également le cas en Allemagne de l'Est en 1988-1989 où des opposants se rassemblent dans les églises, notamment à Nikolaikirche. Pendant ces événements, ce lieu de culte est l'un des principaux lieux de rassemblement des opposants au régime communiste de la République démocratique allemande (RDA).

Le signe religieux

La sacralisation des lieux de culte nous incite à regarder de plus près le religieux, c'est-à-dire le sacré. « *Le signe religieux est porteur de nombreux sens¹⁹* », surtout dans une société régie par dix-huit confessions comme le Liban. Le signe religieux est partout dans le pays. La croix et la main de Fatma sont omniprésentes dans une partie des maisons, sur les gens en pendentif et même sur les voitures sous forme d'autocollant. Pour marquer un territoire chez certains chrétiens, par exemple, une statue de la Vierge ou du Christ est placée à l'entrée d'un quartier, d'une ville ou d'un village. Pendant l'enterrement de Rafic Hariri, les gens brandissent des Corans et des Bibles derrière le cortège funèbre. Nous dégageons toutefois trois caractéristiques principales : le signe religieux transmet une information ; il participe à un procédé de signification ; il permet d'élaborer un code. Pour Patrick Banon, le signe religieux est « *détenteur d'un pouvoir spirituel et mystique. Il est destiné à avoir un effet sur le monde qui l'entoure, là où le symbole n'est que l'expression de l'appartenance à une communauté. L'usage du signe est devenu signe lui-même. Les signes sont donc, selon lui, la trace laissée par les croyances successives des hommes. Ils se sont adaptés, au fil des siècles, à leur environnement culturel et à l'évolution des sociétés. Ainsi, l'œil tatoué sur le front par les premières confréries de forgerons – qui a sans doute participé à la création du mythe des Cyclopes – s'est peu à peu transformé en œil de la connaissance, les forgerons maîtrisant le savoir du feu. Au-delà donc de cette existence spirituelle, les signes ont aussi une existence profane. Sacré et profane se mêlent.²⁰* » Comme le port de la barbe chez les musulmans ou de la croix avec

¹⁸ SÉMELIN Jacques, *Sans armes face à Hitler. La Résistance civile en Europe (1939-1943)*, Payot, Paris, 1989.

¹⁹ BANON Patrick, *Signes et symboles religieux*, Flammarion, Paris, 2005.

²⁰ Ibidem.

la base en biais portée par les miliciens des Forces libanaises. Le signe évolue également avec le temps. Les signes assurent aussi la fonction de guide, constituant une sorte de code existentiel signifiant à ses destinataires un message et suscitant immédiatement un comportement. Patrick Banon fait cependant la nuance entre signes religieux et signes de religion. « *Le signe de religion marque l'attachement à un groupe. C'est un signe adressé à d'autres hommes. Le signe religieux est un commandement d'ordre spirituel. Les deux motivations peuvent cependant se mêler.*²¹ » Lors des manifestations qui suivent l'enterrement d'Hariri, les signes religieux se multiplient. Les participants prient pour le repos de l'âme d'Hariri et de ses gardes du corps. Les prières, qu'elles soient chrétiennes ou musulmanes, basculent vers les signes de religion dès que ces prières sont rediffusées par des chaînes de télévision. En diffusant ces images, certaines chaînes de télévision montrent ce que les manifestants veulent donner comme image, c'est-à-dire l'unité entre des chrétiens et des musulmans lors de l'enterrement. Des participants font le signe de la croix devant les caméras de télévision, montrant que les chrétiens sont solidaires avec les musulmans sunnites.

Un espace intermédiaire est inventé par le sacré

Au Liban, dans le centre-ville de la capitale Beyrouth, la mosquée Mohammed-el-Amine, la cathédrale Saint-Georges et d'autres lieux de culte sont considérés comme lieux sacrés. « *Du fait qu'ils sont croyants, les gens ont la volonté de se retrouver dans les lieux de culte.*²² » Les chrétiens dans des églises et les musulmans dans des mosquées. Nous ne sommes plus dans une sphère publique immatérielle. En conséquence, les opposants libanais doivent arriver à créer un autre espace que celui de l'occupation syrienne ou celui de l'espace privé de la famille. L'espace public se crée dès lors entre l'espace du pouvoir et l'espace domestique. La possibilité d'avoir un espace intermédiaire est mise en place par le sacré. Et du fait de se retrouver dans les lieux de culte, ils se retrouvent en groupe. En groupe, les gens ont moins peur. Ils vont donc avoir la force d'aller dans la rue et d'investir la sphère publique du politique contrôlée par le pouvoir. Le religieux sert ici de tremplin à la montée de la contestation.

²¹ Ibidem.

²² SÉMELIN Jacques, *La Liberté au bout des ondes. Du coup de Prague à la chute du mur de Berlin*, Belfond, Paris, 1997.

Ce passage est notamment facilité par le fait qu'au Liban le sacré tient une place prépondérante dans la vie sociale et politique. L'importance du sacré à travers les cérémonies religieuses représente un moteur de mobilisation et d'attractivité important dans la sphère publique libanaise. C'est sur ce socle de départ que se met en place la mise en scène lors des obsèques de Rafic Hariri.

La composition du cortège funèbre de Rafic Hariri

Le rassemblement commence à l'aube devant la maison de l'ancien Premier ministre. Et, lorsque le cortège funèbre s'ébranle vers la grande mosquée du centre-ville, la foule s'étire sur plusieurs kilomètres. Des hommes, des femmes, des jeunes et des moins jeunes brandissent des portraits du défunt. *« La foule avance lentement derrière le cercueil placé dans une ambulance. En tête du cortège, les membres de la famille Hariri, des religieux sunnites, mais aussi les chefs de l'opposition libanaise : Walid Joumblatt, un druze, ami personnel et allié politique de l'ancien Premier ministre depuis quinze ans, accompagné de plusieurs milliers de religieux et de partisans druzes reconnaissables grâce à leur tenue vestimentaire particulière ; les ténors de l'opposition chrétienne ; le représentant du patriarche maronite. »*²³ L'absence d'officiels libanais aux obsèques de celui qui occupe le poste de Premier ministre pendant douze ans et qui est encore au pouvoir quatre mois auparavant est frappante. Elle est voulue par la famille du défunt car elle refuse l'offre des autorités libanaises d'organiser des funérailles nationales. En refusant cette offre, la famille Hariri fait comprendre aux officiels libanais qu'ils ne sont pas les bienvenus. Tout ceci militerait donc vers l'idée que l'événement ne s'est pas fait d'une manière spontanée. Peut-on y voir une mise en scène théâtrale des obsèques ?

La mise en scène théâtrale des obsèques de Rafic Hariri

En s'appuyant sur la théorie d'Hannah Arendt sur la sphère publique, il s'agit là peut-être d'une mise en scène des obsèques de Rafic Hariri. En effet, *« la figuration »*²⁴ est un trait que Hannah Arendt reprend du modèle grec. Aristote, qui formalise la sphère publique grecque au moment où Athènes est libre, essaye de caractériser la sphère publique en disant que c'est un espace dans lequel la figure du théâtre est dominante, là

²³ « Où va le Liban ? », *Confluences Méditerranée* n°56, L'Harmattan, février 2006, 206 pages.

²⁴ ARENDT Hannah, *Condition de l'homme moderne*, Plon, coll. Agora, Paris, 1994.

où les citoyens se mettent en scène. Certains philosophes comme Papaioannou²⁵ parlent même de théâtrocratie caractérisée par le fait que l'activité principale des citoyens, en plus d'être à l'agora, c'est d'aller au théâtre et de jouer eux-mêmes. Nous sommes donc dans une sphère publique qui se conçoit mythiquement comme une mise en scène. À Athènes, au Parthénon, dans ce long défilé (de plus de 200 mètres) d'un sacrifice à la déesse Athéna, il est possible d'observer la cité qui se représente avec ses prêtres, ses soldats, ses citoyens, avec les archontes, etc. C'est une représentation idéalisée, mais théâtrale de la cité grecque.

La sphère publique selon le modèle grec est l'opposition entre le dedans et le dehors

Cet élément de mise en scène « de la sphère publique est un élément constitutif des sphères publiques en général ». D'une part, le modèle d'espace public suppose la conscience d'exister comme communauté. C'est pour cela que la représentation que la communauté se donne à elle-même d'elle-même est un élément déterminant de l'espace public. D'autre part, l'espace public selon le modèle grec suppose un clivage ou une opposition entre d'un côté le dedans (nous autres, les citoyens) et de l'autre côté le dehors (les Barbares, les gens qui ne savent pas parler). Autrement dit, nous parlons grec, nous sommes citoyens alors que les autres qui ne parlent pas grec sont à l'extérieur. Cette représentation théâtrale ou cette mise en scène valent aussi bien pour la communauté que pour les gens de l'extérieur. Cette distinction entre l'intérieur et l'extérieur est caractérisée d'un côté par une partie de la population qui soutient l'ancien Premier ministre assassiné, qui refuse de se plier à l'ordre instauré par le régime en place et qui se considère comme la représentante légitime du peuple et, de l'autre côté, par les manifestants qui ont défilé le 8 mars 2005 sur la place Riad-el-Solh pour affirmer que la majorité du peuple soutenait le régime syrien et les hommes politiques qui travaillent avec lui.

Le passage du cortège funèbre de la place à la mosquée et de la mosquée à la place

La procession de la marche derrière le cercueil débute à Koreitem à quelques kilomètres du centre de Beyrouth. À pied, le cortège arrive à la mosquée Mohammed-el-Amine. Le cercueil avec une partie du cortège entre dans la mosquée pour réciter une dernière prière avant la mise sous terre. Nous soulignons ici que les chrétiens se mélangent aux

²⁵ PAPAIOANNOU Michalis, *L'Art et la civilisation de la Grèce ancienne*, Paris, Éditions Mazenod, 1987.

musulmans à l'intérieur de la mosquée. L'emplacement du tombeau n'est pas choisi au hasard. Il est au pied de la mosquée Mohammed-el-Amine construite grâce à l'initiative d'Hariri. Cette mosquée est au centre d'une grande polémique entre les chrétiens et les musulmans. En effet, la grande taille de la mosquée efface la cathédrale Saint-Georges à cause de la juxtaposition des deux monuments. Les manifestants font de la mosquée un lieu d'unité nationale entre chrétiens et musulmans sunnites, un lieu de pèlerinage national : *mazâr al-watan*. Les discordes suscitées par ce monument sont en partie enterrées après l'assassinat du Premier ministre. Il est aussi en plein cœur de Beyrouth. Il juxtapose la place des Martyrs. En plaçant le tombeau à cet endroit, les organisateurs veulent marquer un territoire (le centre de Beyrouth), une place (la place des Martyrs) et accentuent ainsi le statut de martyr auquel est assimilé Hariri en raison de sa mort tragique. Il est dorénavant associé à cette place. À la fin de la cérémonie, le cercueil ressort de la mosquée, accompagné de l'ensemble des participants à cette cérémonie pour la mise sous terre. La foule qui est à l'intérieur de la mosquée rejoint celle qui est à l'extérieur et ils investissent ensemble la place des Martyrs.

Cette mise en scène des obsèques, accompagnée du passage de la foule de la rue à la mosquée et ensuite à la place, montre bien que nous sommes ici en présence d'éléments qui peuvent constituer une sphère publique à condition que ce passage vers la place publique se traduise dans un espace médiatique et engendre des débats et des discussions. Pour qu'il y ait une sphère publique, il faut absolument qu'il y ait une médiatisation, mais pas seulement. Il faut que cette médiatisation engendre des débats et des discussions, que des gens viennent sur les plateaux de télévision pour donner leur avis sur telle ou telle chose qui se sont déroulées lors de l'enterrement. D'autres personnes viennent pour soulever des arguments contraires. Ce passage des obsèques d'Hariri vers l'espace médiatique est rendu possible grâce notamment à l'importance du personnage, à sa dimension internationale.

Les participants confirment l'importance de Rafic Hariri, notamment grâce aux personnalités internationales

Plus il y a de gens haut placés dans la société assistant à un événement le concernant, plus un homme est considéré comme influent. De nombreux représentants d'États

étrangers assistent à l'enterrement d'Hariri²⁶. Le nombre de personnes présentes est également important : une foule immense de sympathisants derrière le cercueil montre, à travers les chaînes de télévision, la popularité et l'attachement d'une grande partie de la population à cet homme politique qui vient d'être assassiné. Dans l'organisation même des obsèques d'Hariri, il y a une scénographie qui est destinée à la télévision. En d'autres termes, déjà, dans la conception de l'organisation de la place publique envahie par les sympathisants d'Hariri, il y a quelque chose qui se dessine pour l'espace médiatique. Ce qui amène à poser la question de savoir pour quelles raisons des gens s'organisent-ils de manière à être photogéniques ? Les obsèques ont pour but de montrer au monde entier, à travers les médias et grâce aux sympathisants et aux personnalités étrangères, les conséquences de cet assassinat.

Les médias ont besoin d'images et d'images fortes

Certaines chaînes de télévision, en se mettant au service de la mobilisation, ont eu besoin d'images et de contenu pour remplir leur grille. Les chaînes mettent en place des « clips » mettant en avant le président « martyr »²⁷. Des chants patriotiques mettent en scène l'union nationale qui apparaît place des Martyrs. Cette union nationale est matérialisée grâce à l'origine confessionnelle très différente des chanteurs et chorégraphes qui sont présents et qui chantent unis pour la même cause. Après l'assassinat d'Hariri, la scénariste et journaliste Joëlle Touma affirme que « *des Libanais sont insatiables et qu'ils regardent sans arrêt la télévision dont la Future TV (chaîne appartenant à la famille Hariri). Les clips, morceaux de discours, bouts d'interviews, chansons composées en son honneur, rien ne semble excessif.*²⁸ » Les chaînes de télévision locales et certaines chaînes étrangères²⁹ qui couvrent l'enterrement et les événements le font notamment à la demande de certains organisateurs³⁰. En diffusant les images de la

²⁶ William Burns, secrétaire d'État adjoint américain au Proche-Orient ; Ahmed Nazif, Premier ministre égyptien ; Nabil Chaath, ministre palestinien des Affaires étrangères ; Lakhdar Brahimi, représentant Kofi Annan ; Amr Moussa, secrétaire général de la Ligue arabe

²⁷ CHEMALY Rita, *Le printemps 2005 au Liban : Entre mythes et réalités*, L'Harmattan, Paris, 2009, p. 33.

²⁸ TOUMA Joëlle, *Vers le 14 mars*, in *L'Orient-Express, Hommage à KASSIR Samir, Le Printemps inachevé*, Hors-Série, automne 2005.

²⁹ CNN-BBC-Euro News -TV5.

³⁰ Elie Karamé souligne qu'il a «contacté le député Ahmad Fatfat pour lui demander que Futur TV contribue à la mobilisation » pour la manifestation du 28 février. Il continue en racontant qu'ils ont lancé

Révolution orange³¹ qui se déroule en Ukraine pour faire le parallèle entre ce qui se passe au Liban et ce qui se passe en Ukraine quelques mois plus tôt, en retransmettant sans arrêt les images de l'enterrement, des manifestations et des activités qui ont lieu en centre-ville, les organisateurs des événements comprennent parfaitement que les médias ont besoin d'images et d'images transmissibles qui incitent les Libanais à regarder la chaîne en question. Ainsi, le « Darih »³² est-il mis en scène et utilisé par la télévision et cette utilisation médiatique contribue à en faire un lieu de pèlerinage et de curiosité³³. Certaines télévisions transmettent des images en direct de ce lieu très photogénique. Des bougies (symbole religieux chez les chrétiens) et des fleurs couvrent la tombe du défunt. En fondant, les bougies forment un tapis de cire au sol. L'encens (autre symbole religieux chez les chrétiens) accompagne des chants religieux tout au

des appels à la mobilisation du lieu du *sit-in*, appels qui ont été diffusés toute la soirée. Michel Touma, « 27 février, la nuit où tout a basculé... », *L'Orient-Le Jour, L'espoir en lettres de sang : le 14 février 2005-14 février 2006, la Révolution du Cèdre en marche*, supplément de *L'Orient-Le Jour*, paru le 13 février 2006.

³¹ C'est le nom donné à une série de manifestations politiques ayant eu lieu en Ukraine à la suite de la proclamation le 21 novembre 2004 du résultat du deuxième tour de l'élection présidentielle que de nombreux Ukrainiens perçoivent comme truqué par le gouvernement de Viktor Ianoukovytch et par le puissant clan de Donetsk, dont l'oligarque Rinat Akhmetov. Organisées par le candidat malheureux à la présidence, Viktor Iouchtchenko, et son alliée Ioulia Tymochenko, les protestations prennent rapidement de l'ampleur. Elles sont financées par des opposants du clan de Donetsk, dont certains avaient des fortunes considérables. La révolution bénéficie du soutien de nombreux gouvernements occidentaux, dont celui des États-Unis et du financement d'organisations américaines. Elle mobilise plus d'un demi-million de manifestants à Kiev et à travers le pays pendant une quinzaine de jours. Le résultat immédiat de la Révolution orange est l'annulation par la Cour suprême du scrutin et l'organisation d'un nouveau vote le 26 décembre 2004 qui voit la victoire de Viktor Iouchtchenko réunissant 52 % des voix contre 44 % pour son rival Viktor Ianoukovytch ; sa présidence est cependant entachée de crises politiques multiples avec les gouvernements successifs. D'un point de vue géopolitique, la Révolution orange marque un rapprochement de l'Ukraine avec l'OTAN et l'Union européenne. (Source : fr.wikipedia.org)

³² *Darih* : mot arabe signifiant tombeau ou tombe qui s'est transformé en « sanctuaire », lieu protégé, préservé, édifice sacré. (Définition du *Dictionnaire Hachette encyclopédique*, édition 2001, p. 1691). Joëlle Touma écrit que les libanais ne « décollent plus » du *Darih*. « Soudain la gigantesque mosquée al-Amin qui bouffe le paysage urbain ne dérange plus personne : c'est là que Hariri repose. (...) des centaines de milliers de gens défilent devant le *Darih*, allument des bougies, lisent la *Fatiha* ou font le signe de croix. » TOUMA Joëlle, « Vers le 14 mars », in *L'Orient-Express, Hommage à KASSIR Samir, Le Printemps inachevé*, Hors-Série, automne 2005.

³³ Une chaîne satellitaire diffusait, en continu, les visites au *Darih*.

long de la journée. Autour du tombeau, on trouve une accumulation de drapeaux et de portraits. Des écritures coraniques se mêlent à des images de la Vierge, du Christ, de saint Charbel, de sainte Rita et d'autres saints. « *Ferveur, piété et émotion, chacun prie ou se recueille selon ses rites et ses croyances*³⁴. » Tout ceci participe à une mise en scène du symbole d'unité nationale entre les citoyens de différentes religions et confessions.

Une mise en avant par les médias locaux de symboles religieux

Comme les Libanais tirent leurs forces des symboles religieux pour conquérir la sphère publique, les médias mettent l'accent sur cet aspect. Les chaînes de télévision Future TV³⁵ et LBC³⁶ proches de l'opposition font parties de celles qui sont les plus regardées dans le pays. Elles retransmettent en direct les manifestations et les rassemblements de la place des Martyrs qui réclament la vérité sur l'assassinat d'Hariri et le retrait de l'armée syrienne, mais aussi les prières musulmanes et chrétiennes qui sont faites à côté de la tombe. Ces scènes figurent aussi dans les quotidiens *Al-Mustaqbal*³⁷ (propriété de l'ancien Premier ministre) et *An-Nahar*³⁸.

Les opposants ont besoin des médias pour transmettre leurs revendications

Du côté des organisateurs, le but est que les médias contribuent à l'élargissement de la participation et, par la suite, de la contestation. « *Media tools have been put to use in political protests in Lebanon, Egypt, and elsewhere. Transnational satellite television, for example, can – to a certain extent – evade controls imposed on news coverage within a country. The 2005 “Cedar Revolution” in Lebanon demonstrated how this can work on two levels. Regional/international coverage—such as is provided by Al-Jazeera and Al-Arabiya, among others – could provide information to Lebanese audiences with less concern about political repercussions that might deter some indigenous media organizations. By showing the size and energy of the protests, such coverage helped fuel the demonstrations and*

³⁴ BANON Patrick, *Signes et symboles religieux*, Flammarion, 2005.

³⁵ La chaîne appartient à la famille Hariri.

³⁶ La chaîne a été fondée pendant la guerre du Liban par le parti chrétien Les Forces Libanaise. C'est la chaîne libanaise la plus regardée.

³⁷ Le journal *Al Mustaqbal*, édition du 16 février 2005.

³⁸ Le journal *An-Nahar*, édition du 16 février 2005.

*encouraged broader pressure for Syrian withdrawal*³⁹. » Le fait de faire des reportages au cœur du mouvement de contestation et de diffuser des images qui mettent en avant l'ampleur des manifestations poussent ainsi à une participation encore plus forte.

Conclusion

La question de départ porte sur la religion comme tremplin à l'espace public. Pour conclure, tout au long de ce chapitre, nous observons la particularité et la singularité du Liban par rapport au sacré. À travers les quatre strates (un espace religieux et domestique qui n'est ni privé ni public, un espace physique qui est la place, un espace médiatique et l'inscription de l'espace médiatique dans la sphère publique), nous essayons de montrer que le passage de l'espace privé à la sphère publique passe par la sacralisation et ensuite par le théâtre. Que le passage d'un espace sacré (la mosquée) à une sphère publique (la place des Martyrs) se fait par l'intermédiaire du sacré, notamment grâce aux funérailles religieuses et à la mosquée Mohammed-el-Amine. Et que le passage de la place publique en un espace médiatique se fait grâce aux médias.

L'illustration faite plus haut, qui met en évidence le passage du cortège de la maison d'Hariri à la mosquée pour finir sur la place, indique bien que nous sommes passés de la procession linéaire à l'organisation dans un seul et même espace. Et que, à ce moment-là, nous sommes allés, grâce à l'espace médiatique, vers quelque chose qui va ressembler à un espace commun qui pourrait éventuellement devenir une sphère publique. Tout ceci milite donc en faveur de notre hypothèse de départ qui consiste à dire qu'une manifestation d'ordre privé est bien transformée en représentation de la sphère

³⁹ « *Les médias ont été mis à profit lors les manifestations politiques au Liban, en Égypte et ailleurs. Les télévisions satellitaires, par exemple, peuvent, dans une certaine mesure, contourner les contrôles imposés sur la couverture des informations dans un pays donné. La Révolution du Cèdre en 2005 au Liban a démontré comment cela peut fonctionner sur deux niveaux. Une couverture régionale et une autre internationale comme celle prévue par Al-Jazira et Al-Arabiya, et d'autres chaînes. Cette double couverture pourrait fournir des informations au public libanais sans se préoccuper des répercussions politiques qui pourraient dissuader certains médias locaux de le faire. En montrant la taille et l'énergie des protestations, cette couverture a contribué à alimenter les manifestations et a encouragé une pression plus large pour le retrait syrien.* » Philip Seib, "Reconnecting the World: How New Media Technologies May Help Change Middle East Politics", *op. cit.*

publique homogène libanaise. L'espace du religieux constitue, dans le cas du Liban, l'espace de transition vers la sphère publique. Le système politique consensuel est-il compatible avec l'espace public ?

1.1.2. Le Système politique basé sur la religion

Les Accords de Taëf définissent la Constitution qui régit le système politique actuel. Ils affirment des principes de façade qui ne peuvent pas être concrétisés dans les faits. Un jeu d'imprécisions est volontairement mis en place dans la Constitution par les différents rédacteurs des Accords de Taëf pour permettre une flexibilité et des issues différentes au même problème. Ce système de « poupées russes » est sciemment conçu pour permettre un flou juridique.

1.1.2.1. Un système consensuel (le Pacte national)

Le système politique libanais est-il compatible avec l'apparition d'un espace public ? Les systèmes politiques au sein des démocraties contemporaines se basent désormais sur la recherche de consensus. Ce consensus n'est pas établi dès le départ, mais il est la conséquence de l'expression de la raison publique qui s'exprime à travers des formes délibératives. Dans les démocraties contemporaines, le consensus n'ouvre pas la voie à la participation des citoyens. Dans cet espace où le consensus, au lieu d'ouvrir la voie vers l'indépendance des citoyens vis-à-vis de l'État et de favoriser une participation des citoyens et une indépendance par rapport à l'État, ouvre la voie à une forme cachée de soumission du fait que la participation est devenue un instrument de collaboration avec les politiques mises en place par l'État.

L'hypothèse que nous souhaitons défendre ici est que cette compatibilité est problématique et incertaine car ce système politique est essentiellement consensuel *a priori*. Or, ce type de consensus n'est pas, *a priori*, conciliable avec le principe d'échanges contradictoires propres au fonctionnement de l'espace public (du moins, dans son acception traditionnelle¹). Selon J. Habermas, le débat entre deux individus qui font usage de leur raison n'aboutit pas à un consensus, mais à un « *compromis passé entre des intérêts opposés* » (Habermas, 1993). En effet, dans une communauté officiellement régie par le consensus, nul besoin de débats, de discussions, de jeux et de relations antagonistes, tout le monde est censé être d'accord. Reprenons ceci pour voir dans quelle mesure c'est pertinent pour le cas libanais. Les philosophes libéraux du XVIII^e siècle, Diderot, Malesherbes, Condorcet, ne sont pas favorables à un coup de force.

¹ HABERMAS Jürgen, *L'espace public*, traduction, Paris, Payot, 1978.

Ce qui n'est pas le cas de Rousseau. Mais en réalité, il y a quand même une volonté de consensus qui n'a pas pour but un résultat mais est posée à l'origine. Car ce qui justifie philosophiquement la création d'un espace public, c'est le fait que chacun des membres de cet espace public exerce librement une raison qui est ce que nous avons tous en commun. Autrement dit, laissons à chacun, sans contraintes, sans *a priori*, sans préjugés, sans déterminations extérieures, le choix de dire ce qu'il pense et de parler le discours universel de la Raison. Il n'y a pas un consensus au sens d'une sorte d'accord arraché, mais il y a l'idée d'une universalité acquise au départ de la Raison. L'usage public de la Raison doit aboutir à un consensus.

Nous essayons d'examiner les contradictions de la conception libanaise à l'aune des conceptions à l'origine de la République Française. Nous partons donc de ce préalable d'une conception française issue des Lumières pour montrer ensuite comment le Liban, tout en s'en inspirant sur la forme, s'en éloigne complètement sur le fond. En effet, les auteurs français des Lumières, tels Diderot et Condorcet (et dans une moindre mesure Rousseau), défendent l'idée que la constitution de l'espace public, au sens traditionnel, aboutit normalement à une opinion qui réalise l'accord de tous. Mais, pour eux, le consensus n'est ni au départ, ni à l'arrivée. Leur conception veut en effet que, d'une part, tout doit être mis en débat et d'autre part, que, si tout n'est pas écrit d'avance, l'accord se réalise sur des dissensus. Simplement, l'avis majoritaire l'emporte et tous s'y rallient, majoritaires comme minoritaires. C'est pourquoi, le débat public ne doit donc pas forcément aboutir à des positions consensuelles, le meilleur signe en étant qu'une fois la décision adoptée (et acceptée par tous), le débat continue et peut, à terme, déboucher sur une décision différente ultérieurement. On peut donc parler d'une forme de consensus *a posteriori* et qui peut être remise en cause à tout moment (et basculer vers un nouveau consensus provisoire) si une nouvelle majorité se dégage.

Plusieurs interrogations disparates et hétérogènes s'imposent : en quoi consiste la Constitution de 1926 ? Le système politique est-il basé sur le consensus ? La Constitution de 1926 donne-t-elle des pouvoirs importants au président de la République ? Le Pacte national reflète-t-il le compromis communautaire ? Une différence réelle entre le citoyen et le membre d'une communauté existe-t-elle ? Y a-t-il une répartition confessionnelle des postes clés de l'État ? Le système politique est-il

régulièrement paralysé ? Des pans de la société peuvent-ils être discutés dans l'interconfessionnalité ? Ces questions, très disparates, seront plus homogènes, si on s'aperçoit qu'elles s'organisent en un grand questionnement. L'espace public libanais peut-il émerger avec le système politique qui régit le pays ?

Pour répondre à ces questions, si disparates semblent-elles être, nous allons voir le système politique mis en place à partir de 1926, son fonctionnement, son évolution et ses répercussions sur l'espace public au Liban.

La Constitution de 1926

À la différence de la Constitution française, la Constitution de 1926 attribue encore plus de pouvoirs au président de la République. Le législateur se base sur la Constitution de la III^e République en France pour élaborer la Constitution libanaise en 1926 sous mandat français. Le Pacte national² né à la suite d'une réflexion pour essayer de mieux intégrer l'ensemble des forces communautaires au Liban. Cette réflexion est faite en 1943 par Béchara Khoury, président de la République de confession maronite, et Riad el-Solh, Premier ministre de confession sunnite. Le Pacte national n'a pas de version écrite, mais il repose sur trois principes. Le premier rappelle l'indépendance du Liban par rapport aux pays qui l'entourent, mais l'ancre dans cet environnement en réaffirmant son arabité et sa coopération avec les autres pays arabes. Pour ce faire, le texte officialise le partage des hautes fonctions politiques et institutionnelles entre les dix-huit confessions présentes au Liban identifiées à la suite du recensement effectué en 1932. Les maronites obtiennent la présidence de la République, les sunnites la présidence du Conseil et les chiites la présidence de la Chambre. Le Parlement, majoritairement constitué de députés chrétiens, a pour mission d'élire le président de la République. Le Parlement est constitué sur une base proportionnelle de cinq députés musulmans pour six députés chrétiens. Le deuxième principe officialise le Liban comme un État indépendant par rapport aux pays arabes qui l'entourent et aux pays occidentaux comme la France. Pour garantir cette indépendance, le texte demande aux différentes religions de ne pas chercher de soutiens étrangers et demande aux musulmans d'abandonner l'idée d'union avec la Syrie voisine et d'union arabe avec les autres pays musulmans et aux chrétiens

² RABBATH Edmond, *La formation historique du Liban politique et constitutionnel*, Librairie orientale, Beyrouth, 1973, 586 pages.

de renoncer au soutien des pays occidentaux comme la France³. Le troisième principe rappelle que tous les citoyens sont égaux, mais il instaure une répartition des postes au sein de la fonction publique en fonction du nombre de fidèles de chaque communauté. Pour instaurer cette répartition, le législateur se base sur le recensement de 1932, l'unique recensement officiel. Cependant, ce recensement est un peu approximatif car il ne prend en compte que les Libanais qui résident au Liban en 1932, il ne tient pas compte des Libanais qui émigrent et il exclut également des villages entiers qui sont frontaliers avec la Syrie. La population libanaise est de 785 542 citoyens. Il y a 402 363 chrétiens qui représentent 51,2 % de la population (maronites : 226 378 soit 28,8 %, grecs orthodoxes : 76 522 soit 9,7 %, grecs catholiques : 46 000 soit 5,9 % et autres (Arméniens en majorité) : 53 463 soit 6,8 %). Il y a 383 180 musulmans qui représentent 48,8 % de la population (sunnites : 194 208 soit 27,3 %, chiïtes : 135 925 soit 17,4 % et druzes : 53 047 soit 6,8 %). Certaines communautés religieuses qui sont actuellement présentes au Liban ne sont pas reconnues à l'époque et donc pas incluses dans le partage confessionnel comme les alaouites et les coptes. Ces deux confessions n'ont aucune représentation politique. Les confessions actuelles au Liban sont : les maronites (catholiques-syriaques), les grecs orthodoxes, les melkites (grecs catholiques), les arméniens apostoliques, les arméniens-catholiques, les syriaques-orthodoxes, les protestants, les coptes, les assyriens, les chaldéens, les catholiques romains (de rite latin), les sunnites, les chiïtes, les alaouites et les ismaéliens, les druzes et les juifs. Le Pacte national reste inchangé jusqu'au début des guerres du Liban en 1975⁴.

L'indépendance du Liban en 1943

Ensuite, même si le Grand Liban né en 1926, ce n'est que bien après, le 22 novembre 1943, que le Liban connaît véritablement son indépendance après le départ du dernier soldat français. Avec ce Pacte national, les maronites, les sunnites, les chiïtes, les druzes, et les grecs catholiques et orthodoxes se partagent désormais le pouvoir dans un système politique devenu confessionnel. La nouvelle entité se trouve confrontée à la question de la participation au pouvoir des autres communautés et à celle de leur statut

³ AGATE Pierre (ouvrage collectif), *Les régimes politiques arabes*, PUF, Paris, 1991, 578 pages.

⁴ MESSARRA Antoine, *Le Pacte libanais. Le message d'universalité et ses contraintes*, Librairie Orientale, Beyrouth, 1997.

personnel. Tous ces changements risquent de mettre en danger le Pacte national qui vient consolider la nouvelle entité libanaise alors qu'elle peut être fragilisée par l'ensemble des facteurs cités plus haut. Mais ce nouveau Pacte, au lieu d'abolir le confessionnalisme, vient l'instaurer et le réglementer avec une répartition bien définie des différents hauts postes, reflétant ainsi le poids démographique de chaque confession. « *Les relations entre la structure institutionnelle et la structure sociopolitique sont des relations dialectiques. Le système politique tout entier est basé sur un équilibre interconfessionnel.*⁵ » Dans ce système, « *un classement des communautés a été adopté. Une place prédominante a été accordée aux maronites, d'abord sur la base de leur supériorité numérique, ensuite par souci, de la part des autres communautés, des pays arabes et des puissances occidentales, de donner aux chrétiens une garantie de sécurité*⁶ », ce qui donne au système politique libanais une connotation confessionnelle. La différence religieuse et confessionnelle des Libanais « se reflète sur leur structuration sociale et leur action politique⁷ ». Au Liban, la répartition de la vie politique est donc régie par un équilibre communautaire. Ceci incite les hommes politiques au dialogue. Autrement dit, c'est une sorte d'incitation à une tendance vers l'espace public.

Un système politique basé sur le consensus

Comment cette incitation au dialogue, au débat et enfin au consensus se traduit-elle dans la vie de ces trois instances ? La représentation proportionnelle au sein des organes de l'État incarnée par la présidence de la République, par le gouvernement, par le Parlement et plus généralement par la fonction publique a pour but d'assurer l'équilibre et la stabilité entre les différentes communautés qui composent le tissu social au Liban. Ce qui tend à montrer que la Constitution libanaise se rapproche d'un système politique basé sur le consensus. Les citoyens libanais sont « *placés sur un axe à double orientation ;*

⁵ SLEIMAN Issam, « Équilibre interconfessionnel et équilibre institutionnel au Liban », dans *Le Liban aujourd'hui*, sous dir. KIWAN Fadia, Beyrouth, CERMOC / CNRS, 1994.

⁶ MOGHAIZEL Joseph, Les chrétiens libanais face à l'avenir, dans *La Nouvelle société libanaise dans la perspective des Fa'atayat (Decision-Makers) des communautés chrétiennes*, VIII, Beyrouth- kaslik, Université Saint-Esprit, 1984, p. 87.

⁷ CHARAF Georges, Vers une nouvelle formule constitutionnelle au Liban, dans *La Nouvelle société libanaise dans la perspective des Fa'atayat (Decision-Makers) des communautés chrétiennes*, VIII, Beyrouth- kaslik, Université Saint-Esprit, 1984.

*celle du passé et celle de l'avenir : une histoire déjà faite et une histoire à faire.*⁸ » Ce qui englobe donc le souhait permanent de la mise en place du principe d'équilibre « *dans le choc des intérêts et le compromis, dans les chocs des solutions.*⁹ » Ce système garantit la lutte des partis, des classes et des idées et une liberté politique qui laisse place à la création d'une majorité et d'une opposition.

Le Pacte national reflète le compromis communautaire

Comme vu plus haut, le point essentiel du Pacte national non écrit est l'accord entre les maronites et les sunnites sur l'indépendance et l'arabité du Liban. Ce Pacte national reflète donc le compromis communautaire de la nation libanaise sur un mode de vie en commun. Pourquoi un compromis et non pas un consensus ? Les chrétiens et les musulmans sont en désaccord profond sur deux points : l'arabité du Liban et son indépendance. Il est donc impossible de trouver un accord sans avoir des concessions. C'est pour ces raisons que le mot Pacte s'impose. Donc celui-ci est un compromis entre les chrétiens et les musulmans. Chacune des deux parties fait des concessions pour aboutir à une transition. Pour le père Basile Basile, « *la particularité fondamentale du Liban qui est la raison d'être de la nation libanaise est la "convivialité" concordante entre ses dix-huit communautés appartenant aux trois grandes religions monothéistes : le christianisme, l'islam et le judaïsme.*¹⁰ » Le Liban franchit avec ce Pacte national une étape importante dans son histoire en matière d'intégration, de modernisation et de démocratie. Il officialise ainsi l'intégration des différentes communautés religieuses présentes sur son sol. C'est le cas notamment de la confession chiite qui est désormais reconnue comme étant une confession indépendante et importante, et de ce fait elle obtient la présidence du Parlement. Il fait un pas vers la modernité et la démocratie, mais cette démocratie reste cependant très particulière. À la différence de la démocratie française, par exemple, la démocratie libanaise officialise et institutionnalise le

⁸ AOUAD Michel, La société libanaise un projet à réaliser, dans *La Nouvelle société libanaise dans la perspective des FA'ATIYAT (Decision-Makers) des communautés chrétiennes*, VIII, Beyrouth- kaslik, Université Saint-Esprit, 1984.

⁹ AZAR Antoine, Plan général de restructuration de l'État, dans *La Nouvelle société libanaise dans la perspective des FA'ATIYAT (Decision-Makers) des communautés chrétiennes*, VIII, Beyrouth- kaslik, Université Saint-Esprit, 1984.

¹⁰ BASILE Basile, *Statut personnel et compétence judiciaire des communautés confessionnelles au Liban*, Université Saint-Esprit de Kaslik, 1993.

confessionnalisme à la suite d'un accord interreligieux¹¹. Ce système communautaire mis en place au Liban pousse les conflits qui sont d'ordre social et économique vers des conflits intercommunautaires.

Une différence réelle entre le citoyen et le membre d'une communauté

De là, la formalisation de l'équilibre confessionnel de l'entité libanaise aboutit à une différence réelle entre le citoyen (appartenance à un État) et le membre d'une communauté (appartenance à une religion). De ce fait, certains postes ne sont plus attribués en fonction des compétences des citoyens, mais en fonction du droit des différentes communautés à accéder à ce poste. Ce système relègue l'État au second plan car « *il rend la confession comme un intermédiaire entre le citoyen et l'État. La confession à laquelle appartient le Libanais devient le cadre à travers lequel l'individu réalise son existence politique.*¹² » L'interaction directe entre le citoyen et l'État n'est plus possible car elle doit passer par la religion et plus précisément par la confession.

Une répartition confessionnelle des postes clés de l'État

Pourquoi ? Pour la simple raison que ce Pacte institutionnalise une répartition confessionnelle des postes clés de l'État libanais. Ainsi, le président de la République et le chef de l'armée sont maronites, ce qui officialise la domination des maronites sur les autres confessions et fait émerger au même moment un sentiment de discrimination entre elles du fait des postes qu'elles occupent et de l'importance des décisions qu'elles peuvent prendre. Le chef du gouvernement est sunnite. Le président du Parlement est chiite. Le vice-président du Parlement est grec orthodoxe. Cette répartition du pouvoir réinstaura une égalité d'influence sur la décision politique qui paralyse les effets de l'inégalité constitutionnelle symbolisée par l'hégémonie des maronites. Les relations entre le président et le Premier ministre reflètent ce changement. En fait, « *le chef de l'État comme dictateur constitutionnel se transforme en dictateur limogé qui met à ses côtés un deuxième chef d'État en la personne du Premier ministre.*¹³ » Dans cette optique, le Pacte national envisage une formule d'après laquelle le chef de l'État est censé abandonner une partie de ses prérogatives constitutionnelles, qui seront transmises au

¹¹ ABI GHANEM Antoine, L'unité est dans la diversité, dans *Minorité, Réalité et aspiration*, Khalifé et al., Beyrouth-Kaslik, Université Saint-Esprit, 1990.

¹² NASSAR Nasif, Vers une nouvelle société, Beyrouth, *Dar An-Nahar*, 1970.

¹³ *Ibidem.*, *Nouvelle formule constitutionnelle*.

Premier ministre (sunnite). Cette situation donne une certaine complicité aux deux hommes lorsqu'il y a une certaine entente entre les deux. Mais cette complicité disparaît au moment où le Premier ministre et le président de la République sont en conflit.

Le système politique est régulièrement paralysé

De par son contenu, le Pacte national devient la cause de dissensions importantes entre les chrétiens et les musulmans. Par conséquent, le système politique mis en place est confronté régulièrement et paralysé par les querelles et les désaccords entre les différentes parties. Cette situation donne lieu à certains moments à une rupture profonde. En plus du président de la République et des pouvoirs importants que le Pacte national lui donne, les députés chrétiens sont deux fois plus nombreux que les députés musulmans. Il y a soixante-six députés chrétiens et trente-trois députés musulmans. Le partage des postes dans la fonction publique et plus précisément au sein du gouvernement se base sur un partage équitable entre les deux religions comme mentionné dans l'article 95 de la Constitution : « *À titre transitoire et conformément aux dispositions de l'article premier de la Charte du mandat, et dans une intention de justice et de concorde, les communautés seront équitablement représentées dans les emplois publics, et dans la composition du ministère sans que cela puisse cependant nuire au bien de l'État.*¹⁴ » Cet article de la Constitution est abrogé par les Accords de Taëf¹⁵. Les Libanais ne sont pas considérés comme des citoyens égaux, mais plutôt comme des membres appartenant à plusieurs communautés. C'est l'appartenance à une religion et plus précisément à une communauté qui prime et non pas l'appartenance à l'État. L'appartenance à une religion avant l'État est donc un obstacle à l'espace public.

Des pans de la société ne peuvent pas être discutés dans l'interconfessionnalité

La société libanaise toute entière est désormais régie par le confessionnalisme en se basant sur un principe instauré par le partage des postes suivant un principe confessionnel qui se pratique désormais dans l'appareil de l'État, au sein de ses administrations locales, de l'éducation, etc., alors qu'il est censé être éphémère et préparer la transition vers un système laïc. Certains pans de la société ne peuvent pas être discutés dans l'interconfessionnalité, ce qui est un vrai problème pour l'espace

¹⁴ <http://democratie.francophonie.org/IMG/pdf/Liban.pdf>

¹⁵ MESSARRA Antoine, *Théorie générale du système politique libanais*, Éditions Cariscript, Paris, 2000.

public. Ce point est un obstacle sur la voie de ceux qui souhaitent instaurer un espace public libanais du type de celui qui fonctionne en Europe de l'Ouest et aux États-Unis. Les Libanais ne peuvent donc pas être considérés comme des citoyens égaux et sans intérêts particuliers comme dans l'idéal habermassien. Ce ne sont pas des citoyens qui oublient ce qu'ils sont pour se consacrer à l'intérêt général, à la chose publique mais au contraire des personnes qui se définissent par leur religion et leur position dans la société. C'est donc un frein à une certaine forme d'espace public idéal. Après des décennies suivant son élaboration et en raison de certains moments dans l'histoire du Liban, le Pacte national vient apporter une solution provisoire aux différends qui opposent les chrétiens et les musulmans et doit par la suite poser les bases de la nation libanaise. Mais ce n'est pas le cas et ce pacte ne réussit pas à forger un État et de fait une nation libanaise. « *Une volonté de créer une institution politique unitaire, exprimée par un système et un régime politiques d'un État unitaire, et en même temps, un renforcement des relations politiques qui allait à l'encontre de cet unitarisme.*¹⁶ » Ce pacte privilégie l'identité confessionnelle à l'identité nationale avec une contradiction qui se situe entre les rapports politiques et le pouvoir.

L'intervention de la Force arabe de dissuasion en 1976

De plus, en juin 1976, la Syrie intervient au Liban pour mettre fin aux affrontements qui éclatent entre l'Organisation de Libération de la Palestine et les phalangistes chrétiens. Elle intervient pour la première fois en tant que membre de la Force arabe de dissuasion, créée spécialement pour cette mission. Cette force se compose également de troupes venant du Soudan, du Yémen, de l'Arabie saoudite, de la Libye, du Yémen et des Émirats arabes unis. En même temps, des membres du Parti social-nationaliste syrien (PSNS) œuvrent en vue de la création d'une nouvelle entité appelée « La Grande Syrie ». Pour eux, cette nouvelle entité englobe la Syrie, le Liban, la Jordanie et la Palestine. Ce qui laisse croire que l'intervention militaire syrienne au Liban a pour but de rattacher ce dernier à la Syrie. Toutefois, il existe cependant d'autres raisons à l'intervention syrienne au Liban. D'abord, la Syrie veut éviter de déclencher une nouvelle guerre dans la région, stopper au plus vite les attaques que subit Israël, menées par l'Organisation de Libération de la Palestine et contrôler cette organisation afin de la maîtriser et d'éviter ainsi son expansion. Ensuite, il est indispensable pour la Syrie d'avoir le contrôle du sud

¹⁶ *Ibidem., La société libanaise ? Un projet à réaliser.*

du Liban pour pouvoir au plus vite contrer une invasion israélienne. De plus, la Syrie veut empêcher la signature d'un accord entre le Liban et Israël. En effet, les Libanais et plus particulièrement les chrétiens voient d'un bon œil un accord entre le Liban et Israël. Enfin, la Syrie veut contrôler la vie politique et le commerce libanais, en les détournant à son profit. À cet effet, de 1976 à 1982, les troupes syriennes sont présentes sur une grande partie du territoire libanais qui va de la Bekaa jusqu'à Beyrouth, sans pour autant que leur présence ne soit interprétée par Israël comme une menace. L'armée syrienne reste donc cantonnée derrière une ligne rouge au-delà de laquelle les intérêts israéliens sont menacés. L'invasion israélienne de 1982 oblige l'armée syrienne à se replier vers la Bekaa, mais en 1987, l'armée syrienne se redéploie dans la partie ouest de Beyrouth à la demande du président de la République, Amine Gemayel. Dans les années 1990, après la fin des guerres du Liban et jusqu'en 2004, les Libanais restent partagés par rapport à la question de la présence syrienne au Liban. Une partie qualifie cette présence comme une occupation alors que d'autres la trouvent indispensable pour le bon fonctionnement du pays. Cette situation prend fin après l'assassinat de l'ancien Premier ministre, Rafic Hariri, en février 2005. Ensuite, les manifestations anti-syriennes, accompagnées par une pression internationale, obligent les troupes syriennes à quitter le territoire libanais. La présence militaire syrienne au Liban prend donc fin en avril 2005.

Les Accords de Taëf en 1989

Ce système se conforte le 22 octobre 1989 par un traité signé entre les différentes parties libanaises. Ce sont les Accords de Taëf¹⁷. Ces accords mettent fin aux guerres qui ravagent et divisent le pays en deux et instaurent une feuille de route avec des règles et des limites non négociables que chaque Libanais doit suivre. Ces traités sont un compromis entre les milices libanaises pour arrêter les guerres qui ravagent le Liban depuis plus de quinze ans. Ils sont censés aboutir à une réconciliation nationale entre les confessions et les milices libanaises. Ces traités ne voient pas le jour sans une pression et une volonté internationale. Les États-Unis soutiennent l'initiative prise par le roi Fahd d'Arabie saoudite, le roi Hassan II du Maroc et le président algérien Chadli Bendjedid. Les Accords de Taëf contribuent à rétablir l'équilibre perdu lors du Pacte national entre les maronites et les sunnites. Ils transfèrent, en effet, des pouvoirs du président de la

¹⁷ MESSARRA Antoine (2000), *Théorie générale du système politique libanais*, Paris, Éditions Cariscript.

République au Premier ministre. Les deux hommes doivent désormais discuter et trouver un consensus entre eux. Donc, dans le système politique libanais actuel, « *le fonctionnement des institutions est régi par le consensus que l'on vient même à parler donc de démocratie consensuelle.*¹⁸ » L'État libanais se constitue d'une seule et même entité, ceci malgré les divisions confessionnelles qui composent son tissu social. Ce statut est un rempart à la décomposition de l'État en confédérations à caractère confessionnel. Les Accords de Taëf insistent sur l'indépendance, l'unité de son peuple et la liberté de l'État libanais et le refus de la division du Liban en fonction des confessions. Même si ses frontières ne sont pas officiellement tracées entre le Liban, la Syrie et Israël, il reste quand même un pays indépendant qui possède des frontières reconnues, ce qui en fait un pays avec un territoire indépendant et exclut toute idée et volonté d'annexion entièrement ou partiellement par la Syrie et Israël.

Les Accords de Taëf accordent une place importante aux relations entre le Liban et la Syrie

Néanmoins, ces accords accordent une place importante aux rapports entre les deux pays voisins, le Liban et la Syrie. « *Le Liban entretient avec la Syrie des relations privilégiées qui tirent leur force du voisinage, de l'histoire et des intérêts communs.*¹⁹ » À la suite des Accords de Taëf, « *les deux pays ont signé le 22 mai 1991 un traité de fraternité, de coopération et de coordination qui est allé jusqu'à la création d'un Conseil supérieur, composé des plus hautes autorités constitutionnelles des deux pays.*²⁰ » La Syrie reconnaît donc, pour la première fois, le Liban comme un État et conclut ces accords. Cependant, cette reconnaissance n'est que superficielle, l'intérêt du Liban n'est que peu ou pas du tout pris en compte et l'occupant essaye par tous les moyens d'asseoir sa mainmise sur le pays. En effet, les accords qui sont signés pendant cette période ne sont pas en faveur du Liban. Ils sont même largement contestés par une majorité de responsables libanais après le départ de la Syrie du Liban en 2006. De plus, ce Conseil supérieur a pour principal but de donner des ordres aux responsables libanais.

¹⁸ MESSARRA Antoine, *La Gouvernance d'un système consensuel. Le Liban après les amendements constitutionnels de 1990*, Beyrouth, Librairie orientale, 2003.

¹⁹ BARAKAT Leila, *Penser l'État*, L'Harmattan, 2004.

²⁰ SARA Albert, *Liban, Survol de trente années tragiques*, Foyer Oriental Chrétien, Beyrouth, 2002.

La Syrie met la main sur le Liban

Ce conseil et ce traité aboutissent peu à peu à un mandat donné à la Syrie pour mettre la main sur le Liban. Une indépendance des décisions, la liberté de manœuvres et le contrôle des autorités libanaises sur les affaires internes et externes du Liban sont maintenus, en tout cas en apparence, car la réalité est tout à fait contraire. Aucune décision n'est prise par les autorités libanaises sans l'aval et l'accord préalable des représentants des dirigeants syriens. Les hommes politiques libanais n'ont pas d'autres choix que de coopérer et de suivre les instructions données par les responsables syriens. Les Accords de Taëf mentionnent dans un de ses articles que les autorités libanaises ne peuvent pas autoriser une action « *que Damas estimerait contraire à sa sécurité ou à ses intérêts fondamentaux.*²¹ » Ce procédé est confirmé par les allers-retours constants d'hommes politiques libanais entre le Liban et la Syrie pour avoir le soutien ou le conseil des autorités syriennes quant à la prise d'une décision importante. C'est le cas notamment lors de la formation du gouvernement libanais qui est précédée de diverses « *consultations damascènes.*²² » Lors des différentes consultations parlementaires et ceci jusqu'à la fin de l'année 2004, le président du Parlement libanais, Nabih Berri, fait régulièrement la navette entre Beyrouth et Damas et s'entretient avec les autorités syriennes à ce sujet et sur bien d'autres encore. La présence militaire syrienne au Liban est un moyen de pression utilisé par les autorités syriennes sur les Libanais qui s'opposent à sa politique d'ingérence et sur les hommes politiques libanais, en particulier ceux qui n'obéissent pas à ses demandes. De ce fait, ce lieu de dialogue entre les deux pays n'en est plus un. Les décisions qui sont prises par ce Conseil sont imposées par la Syrie au Liban. L'accord qui résulte de ce même Conseil ne peut être considéré comme un accord équitable entre les deux parties. Il officialise et autorise la mainmise syrienne sur les affaires politiques et économiques du pays du Cèdre.

Les Accords de Taëf, le retour supposé à l'État de droit

Pourtant l'accord préconise également le retour à l'État de droit en présentant le Liban comme une République démocratique parlementaire fondée sur le principe du respect

²¹ <http://democratie.francophonie.org/IMG/pdf/Liban.pdf>

²² BLANC Paul, *Le Liban entre la guerre et l'oubli*, L'Harmattan, Paris, 1992, p. 209, « *La liste des membres du Gouvernement a été arrêtée à Damas au cours d'une réunion entre les présidents Hraoui et Hafez el-Assad. Mais les formes de la nouvelle démocratie ont été respectées.* »

des libertés publiques et en premier lieu de la liberté d'opinion et de croyance. Cette liberté politique accompagne une liberté économique. En effet, les accords de Taëf rappellent que « *le système économique est libéral et garantit comme tel l'initiative individuelle et la propriété privée.*²³ » Ils donnent ainsi une ouverture économique que la Syrie n'a pas. Cependant, certains points ou mesures fixés dans ces accords incitent vers le redressement de l'État et le déploiement de son autorité sur l'ensemble du territoire libanais avec la « *dissolution des milices avec remise des armes à l'État libanais, renforcement des forces de sécurité intérieure, droit pour chaque Libanais déplacé de regagner le lieu de sa résidence d'origine.*²⁴ » Sauf que, contrairement aux autres milices, celle du Hezbollah n'est pas démantelée. À la fin des guerres civiles et à la demande de la communauté internationale confirmée par les Accords de Taëf, les milices libanaises déposent les armes lourdes et légères et les donnent à l'armée libanaise. Une seule milice garde ses armes lourdes, c'est le Hezbollah. Ce dernier bénéficie du soutien de la Syrie et du prétexte de résistance contre Israël pour conserver son arsenal militaire. Ce qui pose un vrai problème dans la reconstruction de l'État et de fait du ou des espaces publics.

Conclusion

La question initiale pose le problème d'un système politique basé sur le consensus et son rapport avec l'espace public. Pour conclure, le système politique libanais et son fonctionnement ont une dimension anesthésiante. Comme tout est défini par les communautés, le débat et l'ascenseur social se font au sein même de chaque communauté. Ça ne sert à rien de réclamer et de faire des revendications sur la place publique. En effet, les décisions sont, au final, prises ailleurs. Revendiquer n'est pas impossible au Liban, mais ne sert pas à grand-chose, surtout s'il s'agit d'une revendication de type société civile confessionnelle. Cependant, certains auteurs développent une conception agonistique des échanges, de la communication qui fonctionne et qui est publicisée. C'est le cas d'une philosophe politique belge qui vit en Grande-Bretagne, Chantal Mouffe. Cette conception agonistique consiste à dire qu'il ne faut pas seulement s'orienter vers la recherche du consensus, le partage, la mise en

²³ <http://democratie.francophonie.org/IMG/pdf/Liban.pdf>

²⁴ JOUVE Edmond, SAINT-PROT Charles, EL-TIBI Walid, *Le Liban - Regards vers l'avenir*, ID Livre, 2004.

commun, la définition de positions communes mais qu'il est des positions qui sont antagoniques et qui ne s'expriment pas moins dans l'espace public. Dans *Conditions de l'homme moderne*, Hannah Arendt pose la question du consensus en disant que l'espace public n'est pas un lieu de consensus et, ce qui est fondamental pour construire le monde commun, c'est que chacun puisse déjà au départ parler quelle que soit la place qu'il occupe. Au Liban, pas besoin de discuter ou d'argumenter, les décisions viennent de l'extérieur et tous les partis s'y rallient. Le Pacte National instaure le confessionnalisme comme règle étatique. Les Accords de Taëf peuvent-ils changer ce principe ?

1.1.2.2 Un système prétendument laïc (les Accords de Taëf)

Les Accords de Taëf¹ peuvent-ils sortir le Liban du confessionnalisme du Pacte national ? Dans les accords signés, il est clairement précisé que « *l'abolition du confessionnalisme politique est un objectif national essentiel qui exige pour sa réalisation une action programmée par étapes.*² » À la suite des Accords de Taëf, le Parlement libanais modifie trente et un articles de la Constitution du Pacte national sur un total de cent deux articles et adopte, le 21 septembre 1990, une nouvelle loi constitutionnelle.

Trente-trois articles sont amendés par la loi constitutionnelle votée le 17 octobre 1990. L'article 16 de cette Constitution remplace le système bicaméral par un système monocaméral. En nombre d'articles modifiés, cette Constitution paraît moins importante que celle de 1960, mais les changements sont plus significatifs et modifient la Constitution en profondeur car un nouvel équilibre entre les organes de l'État est établi. La Constitution de 1960 garantit ainsi un exécutif fort qui fonctionne sans entraves par une division possible en deux camps. Pour rassurer les chrétiens et pour garantir le bon fonctionnement du système politique, les pouvoirs donnés au président de la République sont importants sans pour autant négliger ou se substituer au pouvoir accordé au Premier ministre et au gouvernement, comme c'est le cas dans une

¹ Les Accords de Taëf sont un traité interlibanais, signé le 22 octobre 1989, destiné à mettre fin à la guerre civile libanaise qui durait depuis 1975. Ils sont présentés comme une tentative de restauration de la paix par un cessez-le-feu et par la réconciliation nationale. Négocié à Taëf en Arabie saoudite, ils sont le résultat des efforts politiques d'un comité composé du roi Hassan II du Maroc, du roi Fahd d'Arabie saoudite et du président Chadli d'Algérie, avec le soutien de la diplomatie des États-Unis. Les députés libanais élus en 1972 négocient dans la ville saoudienne de Taëf les accords qui devront mettre fin à la guerre, sous l'égide d'une commission tripartite arabe. Le général Aoun, commandant en chef de l'armée libanaise, refuse l'accord et dissout le Parlement libanais. Lors de l'établissement des Accords de Taëf, certains opposants libanais les dénoncent, étant selon eux signés à l'apogée de l'occupation syrienne et par un Parlement non légitime, puisque non réélu depuis près de quinze ans. Immédiatement, quelques personnalités politiques libanaises de premier plan font connaître leur opposition à ce traité : les communautés musulmanes chiite et druze sont déçues par les accords car ils ne remettent pas en cause le Pacte national de 1943 qui est à peine retouché au seul profit de la petite communauté sunnite. De façon globale, il n'y a pas d'évolution au niveau du système confessionnel ni de la répartition des pouvoirs et de l'armée libanaise. (Source : www.fr.wikipedia.org)

² <http://democratie.francophonie.org/IMG/pdf/Liban.pdf>

démocratie parlementaire. Le fonctionnement du système politique en France sous la Troisième République montre que, même si ce n'est pas écrit dans les textes, le Parlement exerce une hégémonie sur les autres organes de l'État. C'est cette particularité constatée lors du fonctionnement du système que la Constitution de 1926 veut corriger. De nouvelles compétences sont donc données au président de la République, comme la possibilité accordée à ce dernier d'utiliser la motion de défiance, d'ajourner les Chambres et de demander la dissolution de la Chambre. Ces derniers pouvoirs permettent de qualifier le Parlement de faible par rapport aux pouvoirs du président de la République. Seulement un tiers des articles sont modifiés. Mais, dans les faits, c'est le changement de 1990 qui s'avère le plus important en terme d'effet sur le fonctionnement des institutions de l'État et sur les rapports entre le président de la République, le président du Conseil et le président du Parlement. Le système politique monocaméral remplace le système bicaméral. En 1927, les changements constitutionnels interviennent à la suite de ce changement politique. Le régime parlementaire régit dorénavant la nouvelle Constitution. Ce constat nous incite à nous interroger sur la nouvelle République issue des Accords de Taëf.

Quelques questions disparates et hétérogènes s'imposent. Les changements constitutionnels élaborés dans les Accords de Taëf ont-ils un impact aussi important sur la laïcité du système politique libanais que ce qui en est dit ? Après les Accords de Taëf, peut-on parler d'un État laïc au Liban ? Quelles sont les répercussions des Accords de Taëf sur la vie politique au Liban ? Ces questions, très disparates, seront plus homogènes, si on s'aperçoit qu'elles s'organisent en un grand questionnement. Les Accords de Taëf permettent-ils l'abolition du confessionnalisme politique pour faire apparaître un espace public ?

Ces questions disparates nous incitent à examiner l'événement suivant : les guerres civiles qui durent quinze ans (de 1975 à 1990). En 1976, à la demande du président libanais, l'armée syrienne fait son entrée au pays du Cèdre. En 1982, l'armée israélienne envahit le Liban depuis le sud jusqu'à la capitale Beyrouth sous prétexte d'attaques perpétrées sur son territoire depuis le Liban. Les différentes guerres civiles ont un impact très négatif sur la situation économique et sur les infrastructures du pays du Cèdre. On compte environ 100 000 morts. Le 22 octobre 1989, les dirigeants des partis

libanais signent des accords à Taëf, la ville saoudienne. Les accords ont pour but de mettre fin aux guerres civiles. Ils sont le résultat d'un comité composé de trois pays membres de la ligue arabe : l'Arabie saoudite, le Maroc et l'Algérie, le 7 janvier 1989. Ce comité est né de la volonté de la ligue arabe d'apporter des solutions aux conflits internes et d'entamer une discussion entre la Syrie et les membres des conflits.

I. Les Accords de Taëf et le système politique actuel

Le système politique issu des Accords de Taëf ne peut pas fonctionner correctement car les textes y sont flous. Il répartit des pouvoirs sans y parvenir et impose un consensus qui ne peut jamais être vraiment trouvé car il met en rapport des intérêts très divergents. En tant que chercheur, nous analysons ce fait, sans rentrer dans la complexité de ce système.

Les Accords de Taëf se sont tenus sous l'égide de deux pays de la région

Les Accords de Taëf sont signés grâce à l'influence de deux puissances régionales. Le premier pays est une monarchie sunnite favorable dans toute la région à des systèmes politiques basés sur la foi religieuse ou taillés sur mesure pour des communautés de croyants, l'Arabie saoudite. Elle est favorable à un système politique dirigé par les chrétiens maronites, comme ce fut le cas avant les guerres civiles. Cependant, la solution la plus avantageuse pour les Saoudiens consiste à avoir un État communautaire où l'exécutif est dominé par un musulman sunnite, c'est le système politique instauré par les Accords de Taëf. Le deuxième pays est la Syrie. Elle matérialise dans ces accords le maintien illimité de sa mainmise militaire sur le Liban. En marquant son appui pour les chefs de communauté aussi bien religieux que politiques, elle approuve également la remise en place d'un système confessionnel. Elle réussit à inclure dans le chapitre des réformes l'abolition du communautarisme politique. L'arrêt du système communautaire met fin à la présence militaire syrienne dans le pays³. La survie et la conservation du

³ Document d'entente pour le Liban, titre II, *L'Extension de la souveraineté de l'État libanais sur la totalité du territoire libanais*, paragraphe de conclusion : « Les forces syriennes... aideront les forces libanaises à étendre l'autorité de l'État au cours d'une période maximale de deux ans commençant après [...] l'adoption constitutionnelle des réformes politiques », *Cahiers de l'Orient*, n° 16-17, 4^e trimestre 1989 - 1^{er} trimestre 1990.

système confessionnel permettent de conserver l'occupation syrienne du Liban et sa mainmise sur son système politique et économique.

La légitimité des Accords de Taëf est remise en cause par l'identité des signataires

La légitimité des Accords de Taëf est remise en cause par les promoteurs et les personnes qui signent ces accords. Les députés libanais qui les signent occupent leur poste depuis 1972, date de la dernière élection législative depuis le début des guerres civiles. Ils sont à ces postes depuis plus de vingt ans et n'ont plus de légitimité à représenter les citoyens. Puisqu'il n'y a plus d'élections législatives depuis le début des guerres, les députés de 1972 se réunissent à Taëf pour trouver une solution qui sortirait le Liban du chaos alors que leur mandat n'a théoriquement plus cours. Pour mettre fin à quinze années de guerres, ils se mettent *a minima* d'accord pour rétablir le système de représentation et d'accommodement communautaires qui les portent au pouvoir en 1972.

Le comité tripartite fait accepter un plan en sept points (1989)

Sur les soixante-treize députés, soixante-trois députés libanais se retrouvent à Taëf en Arabie Saoudite du 30 septembre au 24 octobre 1989. Un plan composé de sept points est adopté lors d'une réunion dans la ville saoudienne entre le comité tripartite et les députés. Ce plan adopte plusieurs décisions dont une relative aux relations entre la Syrie et le Liban. Le document, approuvé par cinquante-neuf députés, rappelle l'indépendance du Liban et met en œuvre une réforme de la Constitution. Le document signé stipule aussi que le pouvoir reste partagé entre le président de la République maronite, le Premier ministre sunnite et le président du Parlement chiite. Il instaure ainsi le partage confessionnel du pouvoir avec un poste clé par confession. Les chrétiens perdent du pouvoir. Cette perte est caractérisée par le transfert de certains des pouvoirs du président de la République au profit du Premier ministre et par l'augmentation du nombre de députés de soixante-treize à cent huit. Les députés chrétiens ne sont plus majoritaires au Parlement. Leur nombre est égal à celui des députés musulmans. Les accords demandent à ce que les politiques extérieure, économique et culturelle du Liban s'alignent sur celles en vigueur en Syrie pour ne pas nuire à la politique de ce pays. Les accords ne mentionnent pas la nécessité pour l'armée syrienne de quitter le Liban. Ils prévoient juste un redéploiement de son armée vers la Bekaa, mais impose la mise en place d'un gouvernement d'union nationale pour aboutir à ce redéploiement. Aussi

paradoxal que cela puisse paraître, les Accords de Taëf maintiennent la présence militaire syrienne dans le pays alors qu'ils prévoient dans le même texte la mise en place de la reconquête de la souveraineté de l'État sur la totalité de son territoire et la dissolution de l'ensemble des milices qui sont présentes sur son sol.

Les principes généraux des Accords de Taëf

Pour les Accords de Taëf⁴, le Liban est « *une république démocratique parlementaire fondée sur le principe du respect des libertés publiques et, en premier lieu, de la liberté d'opinion et de croyance* ». Ils préconisent ainsi le rétablissement de l'État de droit dans ce pays. « *Le libéralisme politique trouve un prolongement dans le domaine économique, puisque les Accords de Taëf réaffirment avec force que le système économique est libéral et garantit comme tel l'initiative individuelle et la propriété privée.* » D'autres points présents dans ces mêmes accords vont dans le même sens : « *La dissolution des milices avec remise des armes à l'État libanais, renforcement des forces de sécurité intérieure, droit pour chaque Libanais déplacé de regagner le lieu de sa résidence d'origine.* » Les Accords de Taëf, bien qu'ils prévoient un désarmement de toutes les milices, n'empêchent pas le Hezbollah de poursuivre ses activités. Ils précisent la liberté, l'indépendance et l'unité du pays du Cèdre et rejettent ainsi son morcellement sur une base confessionnelle : « *Par-delà son caractère multiconfessionnel, l'État libanais est unitaire, ce qui exclut de le transformer en une confédération ou une fédération de communautés confessionnelles. Sur la base de l'appartenance à telle ou telle confession, il ne saurait y avoir ni répartition de population ni partition du pays.* » « *Le Liban est un pays arabe, d'appartenance et d'identité, dont les frontières sont internationalement reconnues, ce qui devrait exclure toute annexion de tout ou partie de son territoire par l'un de ses voisins (la Syrie et a fortiori Israël).* » Les Accords de Taëf fixent les modalités des relations entre le Liban et la Syrie : « *Le Liban entretient avec la Syrie des relations privilégiées qui tirent leur force du voisinage, de l'histoire et des intérêts fraternels communs.* » En 2004, la résolution 1559 du Conseil de sécurité de l'ONU « [...] *demande que toutes les milices libanaises et non-libanaises soient dissoutes et désarmées* ». Enfin, l'armée israélienne ne se retire du Liban qu'en 2000, soit onze ans après la signature des Accords de Taëf.

⁴ <http://www.voltairenet.org/article143369.html>

Deux règles à suivre durant la période transitoire fixée par les accords

Le nouveau Parlement ne représente pas la fin du confessionnalisme. Les députés chrétiens ont dorénavant autant de sièges que les députés musulmans. Le nouveau Parlement « *doit mettre en place une instance nationale composée du président du Parlement, du Premier ministre, de personnalités intellectuelles, politiques et sociales, et dirigée par le président de la République.* » Il doit aussi faire en sorte de prendre les décisions nécessaires pour aboutir à la laïcité dans le système politique. Tout au long de la période transitoire, le texte précise aussi deux règles à suivre : « *La représentation confessionnelle est abolie et le critère de la qualification et de la spécialisation sera retenu dans les fonctions publiques, la justice, les institutions militaires et de sécurité, les institutions publiques et mixtes, les offices autonomes, conformément aux nécessités de l'entente nationale, à l'exception des fonctions de première catégorie et leurs équivalents qui seront répartis par égalité entre chrétiens et musulmans, sans spécification d'aucune fonction à aucune communauté en particulier ; la mention de la confession ou du rite sur la carte d'identité est abolie.* » Mais la réalité est toute autre. Le système de partage confessionnel est toujours utilisé.

Certains aspects abordés dans le texte étaient généraux et non précis (1989)

Si le texte semble clair et parle d'une période transitoire, certains des aspects qui y sont abordés sont généraux et non précis. Quelle est la réalité sur le terrain et combien de temps doit durer la période transitoire pour l'application des Accords de Taëf ? Aucune échéance pour atteindre la fin de la période transitoire n'est fixée dans ces accords. Ce flou dans les échéances aboutit à un retard important dans l'accomplissement de la transition démocratique désirée. Aucun des objectifs mentionnés n'est réalisé à ce jour. La loi électorale non basée sur un partage confessionnel n'est pas votée, la mise en place de l'instance nationale qui a pour mission d'abolir le confessionnalisme politique n'a jamais eu lieu, le Parlement reste confessionnel et la mise en place d'un Sénat composé des familles religieuses n'est pas adoptée. Mais comment peut-on abolir le confessionnalisme en installant de telles instances ? Les Accords de Taëf ouvrent la voie à l'amorce d'une réconciliation nationale sans pour autant être très clair sur le fond. Ils portent aussi des principes approximatifs et parfois même contradictoires. Ce qui donne lieu à plusieurs interprétations et solutions et à un jeu politique approximatif entre les différents protagonistes.

Après les guerres, l'appartenance à une « communauté » s'est révélée la seule unité immédiate

Les Accords de Taëf tiennent compte de la présence, sur l'ensemble du territoire, de partis politiques ou de milices axés sur le communautarisme et de la réalité de l'absence des partis transcommunautaires au sein de la société. Après tant d'années de conflits, seules comptent désormais les réalités tangibles : les milices et les *fa3âliyât*⁵, et c'est avec elles qu'il faut reconstruire le pays. « *Après la guerre civile, les élites qui tiennent le pouvoir dominant le peuple par des méthodes proches de la guerre civile.* ⁶ » L'appartenance à une « communauté » se révèle être la seule unité immédiate et résiliente de la structure sociale libanaise. Le système constitutionnel reflète cette structure et organise le fonctionnement de ses éléments.

Les Accords de Taëf valident le « communautarisme politique »

À Taëf, cinquante-huit des soixante-dix députés libanais élus en 1972 encore vivants en octobre 1989 adoptent le « *document d'entente nationale* » par l'intermédiaire de la nouvelle loi constitutionnelle et instaurent ainsi le principe du « *communautarisme politique* », grâce au maintien de l'article 95 qui précise que « *dans la période transitoire, les communautés seront équitablement représentées dans la fonction du ministère*⁷ ». Le député Akram Chehayeb⁸ explique le refus de son groupe à la mise en place d'une nouvelle loi qui tienne compte des proportions de chaque communauté pour les élections prévues en 2012 : « *Nous avons proposé la proportionnelle lorsque le pays était le théâtre d'un clivage à caractère politique. Mais aujourd'hui, le Liban est divisé sur une base sectaire. Nous sommes favorables à la proportionnelle, conformément aux Accords de Taëf, c'est-à-dire lorsque cet accord sera mis en application pour ce qui a trait à l'abolition du confessionnalisme politique. Lorsque les Accords de Taëf seront appliqués, nous pourrons alors reparler de la proportionnelle*⁹. » La période transitoire préconisée par les

⁵ « Celles qui agissent. » Ce terme est donné aux élites issues des guerres.

⁶ SÉMELIN Jacques, *Résistance Civile et Totalitarisme*, André Versaille, Bruxelles, 2011.

⁷ *Al-Jumhûriyya al-lubnâniyya, Majlis al-Nuwwâb, Al-Dastâr al-lubnânî*, Beyrouth, 1990.

⁸ Membre du Parti socialiste progressiste et du Front de lutte nationale.

⁹ Chehayeb : *Non à des élections qui modifieraient la physionomie politique du Liban*, article paru dans le journal *L'Orient-Le Jour* du 23 avril 2012.

Accords de Taëf n'est pas encore terminée. Le provisoire perdure, en effet, depuis 1926. Le confessionnalisme de la vie politique tient encore les rênes du pouvoir.

Le Liban et la Syrie signent le 22 mai 1991 un « traité de fraternité, de coopération et de coordination »

Un « *traité de fraternité, de coopération et de coordination* » est signé le 22 mai 1991 entre le Liban et la Syrie. La signature de ce traité aboutit à la mise en place d'un Conseil supérieur dont les membres sont les représentants des hautes autorités constitutionnelles du Liban et de la Syrie. Cet accord ne fait pas l'unanimité au Liban. Lors de l'établissement des Accords de Taëf, certains opposants les dénoncent car ils sont signés par des députés qui sont élus il y a plus de quinze ans et à une période où la mainmise syrienne est à son apogée, ce qui fausse le rapport de force entre les deux pays. Les Accords de Taëf sont considérés par une partie de la population, plus particulièrement chrétienne, comme le point de départ de l'instauration d'un protectorat syrien sur le pays du Cèdre. Le général Michel Aoun, commandant de l'armée, refuse les Accords de Taëf et dissout le Parlement au motif qu'il confirme la présence syrienne. Depuis août 1990, le président syrien est officiellement l'allié de la France, de la Grande-Bretagne et des États-Unis dans la guerre du Golfe qui les oppose à Saddam Hussein. Le 13 octobre 1990, Hafez el-Assad obtient le feu vert des Américains pour lancer une offensive contre les régions contrôlées par l'armée de Michel Aoun et contre le palais présidentiel. Immédiatement, Michel Aoun trouve refuge à l'ambassade de France et obtient l'asile politique en France. Depuis la France, il lance un appel à un cessez-le-feu et demande à ses fidèles de rendre leurs armes. Jusqu'à la mort de Hafez el-Assad, en juin 2000, le régime syrien contrôle le Liban d'une main de fer. La revalorisation des sunnites matérialisée par les fonctions de plus en plus importantes du Premier ministre semble menacer les chiites représentés par le Hezbollah et Amal. En revanche, pour les sunnites, les Accords de Taëf sont l'unique possibilité de faire taire les canons sous domination syrienne. Cinquante-sept députés élisent René Moawad président de la République. Mais il est assassiné dix sept jours plus tard, le 22 novembre 1989. Le 24 novembre 1989, les députés élisent Elias Hraoui.

II. La répartition des pouvoirs

Après les Accords de Taëf, c'est la force de caractère et la personnalité du président de la République qui permettent ou non à ce dernier de retrouver l'ensemble des pouvoirs constitutionnels qu'il a avant 1990. Avant cette date, les pouvoirs du Premier ministre ne sont pas inscrits et dépendent aussi de sa personnalité. C'est pour cette raison que la situation politique des sunnites est plus ou moins bonne en fonction de la personnalité du Premier ministre. La situation s'inverse donc entre les deux communautés sunnite et maronite à la suite des Accords de Taëf. Le partage des pouvoirs un peu confus et par moments contradictoire dans la Constitution issue des Accords de Taëf, peut entraîner des blocages. Mais il incite à une participation de toutes les confessions présentes au Liban et de ce fait renforce le communautarisme « consensuel » et crée un espace public dialogique.

Les Accords de Taëf changent la représentation confessionnelle

Les Accords de Taëf changent la représentation confessionnelle dans le système politique. L'article 95 précise qu'« *au Parlement et au Conseil des ministres, les communautés ne sont plus représentées "équitablement" mais "sur une base égalitaire", à raison de cinq pour cinq entre chrétiens et musulmans* ». Le principe d'équité est remplacé par celui d'égalité. Ce changement apporte une signification plus importante qu'une simple diminution des pouvoirs de la communauté chrétienne. Ce changement montre que, à partir de ces accords, ce n'est plus la composition démographique du Liban qui compte mais l'existence de deux communautés religieuses (chrétiens et musulmans) se partageant le pouvoir politique à parts égales. Nous sommes donc loin de l'idée de départ qui est celle de la fin du partage politique sur une base confessionnelle. Le nouveau quota n'est cependant pas considéré comme équitable car les chrétiens sont dorénavant minoritaires alors que le partage des pouvoirs doit cependant se faire à parts égales avec les musulmans. Ce traitement spécial accordé à la minorité chrétienne matérialise le fait que le Liban est désormais la « *patrie définitive pour tous ses fils* », comme l'indique le nouveau préambule de la Constitution (A). Le nouveau quota symbolise le compromis sur l'identité du pays. Ce compromis est fait entre les deux communautés musulmane et chrétienne. D'après le préambule de la Constitution (B), cette identité sera « *arabe dans son identité et dans son appartenance* ». C'est pourquoi

les communautés chrétiennes approuvent désormais l'identité arabe du pays et, en contrepartie, les communautés musulmanes garantissent, en remplaçant « équitablement » par « égalitaire », aux chrétiens la moitié des rênes de l'État. Par conséquent, il s'agit là d'un consensus entre deux groupements d'intérêt sur une question politique.

Les Accords de Taëf restructurent l'exécutif

Le remodelage de l'exécutif est le point important de la Constitution de 1990. En effet, les Accords de Taëf utilisent la formulation « pacte de vie en commun » qui remplace désormais la formule non écrite et implicite de coexistence communautaire mentionnée dans le Pacte national de 1943. Ce « pacte de vie en commun » ne concerne pas les Libanais en tant que nation, mais se réfère aux Libanais en tant qu'individus appartenant essentiellement à trois confessions différentes : les maronites, les sunnites et les chiïtes. La mise en place du principe de coexistence entre les différentes communautés est présente au plus haut niveau de l'appareil de l'État. Elle est appliquée entre le président de la République maronite et le Premier ministre sunnite. Elle est également appliquée au niveau du législatif où le président du Parlement chiïte et le Parlement disposent de pouvoirs sensiblement accrus et jusque dans les hauts rangs de l'administration dont les cent vingt principaux fonctionnaires sont choisis, suivant un quota communautaire, de concert par le président de la République, le Premier ministre et le président du Parlement. Les Accords de Taëf, avec ce système de fonctionnement, ne font que confirmer un état de fait. Ils ne conduisent pas le pays vers une laïcisation des institutions politiques propice à l'apparition d'une sphère publique, bien au contraire. Du fait que tous les citoyens ne soient pas égaux et qu'ils ne peuvent prétendre qu'à une certaine catégorie de postes qui sont réservés pour chaque communauté, et le critère de compétences est relégué au second plan par rapport au critère d'appartenance confessionnelle, ils légitiment plutôt le partage confessionnel du pouvoir qui peut être considéré comme un obstacle à la démocratie.

La séparation, l'équilibre et la coopération entre les pouvoirs

Dans son préambule, la Constitution précise que « *le régime est fondé sur le principe de la séparation des pouvoirs, leur équilibre et leur coopération* ». L'article 65, phrase 5, précise que « *les décisions au Conseil des ministres sont prises par consensus après un débat* ». L'article 19 mentionne que « *le droit de saisir le Conseil constitutionnel pour le contrôle de*

la constitutionnalité des lois appartient au président de la République et au président de la Chambre des députés ». Le dialogue, la coopération et le consensus sont parfaitement illustrés par l'article 52 : « *Le président de la République négocie les traités et les ratifie en accord avec le chef du gouvernement. Ceux-ci ne sont considérés comme ratifiés qu'après accord du Conseil des ministres. Le gouvernement en informe la Chambre des députés lorsque l'intérêt du pays et la sûreté de l'État le permettent. Les traités qui engagent les finances de l'État, les traités de commerce et tous les traités qui ne peuvent être dénoncés à l'expiration de chaque année ne peuvent être ratifiés qu'après l'accord de la Chambre des députés.* » Le nouveau rôle du président du Parlement semble faire partie de l'exécutif plutôt que du législatif. Le Pacte national est introduit dans la Constitution. Même si le président de la République maronite perd officiellement des pouvoirs au profit du Premier ministre sunnite, il n'est pas en réalité un président symbolique ou faible. Il sauvegarde l'unité du pays et veille au respect de la Constitution. Ces dispositions, comme celles mentionnée plus haut, ne conduisent pas à la suppression du confessionnalisme, bien au contraire. Elles participent plutôt à son instauration renforcée.

Rééquilibrer les pouvoirs de chacune des trois présidences

La subtilité dans la Constitution n'est pas là par hasard. Elle vient, en effet, rééquilibrer les pouvoirs de chacune des trois présidences. Aucune communauté, par l'intermédiaire de son représentant, ne peut décider seule des points importants. Tout doit être mis en débat, en discussion, surtout pour les décisions jugées importantes. Cependant, aucune obligation n'est prévue par le législateur pour contraindre les différents décisionnaires à se concerter. Chaque organe de l'État reste indépendant, mais en même temps confronté aux autres organes de l'État. Cette situation entraîne donc une sorte de concurrence entre les différents organes de l'appareil exécutif, sachant qu'une coopération entre elles est indispensable au bon fonctionnement des affaires de l'État. Les dispositions constitutionnelles visent donc le consensus, le dialogue et la coopération entre les différents organes qui constituent l'appareil exécutif. Elles conduisent à l'institutionnalisation du confessionnalisme et non pas à sa suppression.

Les amendements constitutionnels de 1990

Il est primordial de mentionner les amendements de la Constitution faits en 1990 dans une démocratie qui insiste sur « *le consensus et le dialogue entre les différentes*

*communautés.*¹⁰ » Ces amendements imposent au pouvoir exécutif de travailler ensemble. Ainsi, les rédacteurs des amendements recherchent la légitimité des décisions « gouvernementales » dans plus d'un segment de la société libanaise et cela par trois voies différentes.

Tout d'abord, certains décideurs participent à d'autres institutions de l'État tout en ayant une position indépendante :

- « *Le président de la République est le commandant en chef des forces armées, quoiqu'elles soient soumises à l'autorité du Conseil des ministres.* » Article 49, phrase 4 de la Constitution.
- « *Le président du Conseil des ministres préside le Conseil des ministres* » est une « prérogative » accordée au Premier ministre. Pourtant, deux autres textes précisent que c'est le président de la République qui le préside. L'article 53 n° 1 précise que « *le président de la République préside le Conseil des ministres lorsqu'il le désire* », mais l'article 65 n° 5 prévoit que « *le président de la République préside le Conseil des ministres lorsqu'il y assiste* ». C'est donc fait que le président de la République assiste au Conseil des ministres pour qu'il le préside et retire ainsi la présidence du Conseil au Premier ministre.
- D'après le point n° 6, « *le président du Conseil invite le Conseil des ministres à se réunir et semble pouvoir établir discrétionnairement son ordre du jour* ». « *Le président de la République doit seulement être informé par le Premier ministre.* » Mais selon l'article 53 n° 11, « *le président de la République peut soumettre n'importe quel sujet urgent au Conseil des ministres hors de l'ordre du jour* », ce qui lui donne un pouvoir important lors du Conseil des ministres.
- En ce qui concerne le Conseil supérieur de la Défense, le texte ne prête pas à confusion, car « *le président de la République le préside (art. 49) et le président du Conseil des ministres en est le vice-président (art. 64 n° 1 phrase 4)* ».

Ensuite, les Accords de Taëf imposent que les décisions soient validées par les deux plus hauts représentant de l'État. « *Aucune décision n'est prise sans qu'il y ait concordance entre le président de la République et celui du Conseil des ministres.* »

¹⁰ KOCH Cordelia, « La Constitution libanaise de 1926 à Taëf, entre démocratie de concurrence et démocratie consensuelle », *Égypte/Monde arabe*, Troisième série, 2 | 2005, mis en ligne le 08 juillet 2008, consulté le 09 janvier 2015. URL : <http://ema.revues.org/1739>

- L'article 64 n° 5 précise que « *le président du Conseil des ministres signe le décret de convocation du Parlement à une session extraordinaire* », mais l'article 33 phrase 2 indique que « *le président de la République, en accord avec le chef du gouvernement, peut convoquer la Chambre* ». L'article 86 phrase 1 précise aussi que le « *président de la République, en accord avec le chef du gouvernement, convoquera la Chambre* ». Le Premier ministre n'est donc pas le seul décisionnaire.
- L'article 64 n° 5 précise aussi que « *le président du Conseil des ministres signe également le décret renvoyant les lois pour une seconde lecture et les décrets promulguant les lois* ». C'est désormais le président de la République, en accord avec le Premier ministre, qui remplit ces fonctions.

Enfin, les Accords de Taëf précisent que les décisions doivent être prises par échelon. En 1927, déjà, les articles 58 et 85 prévoient la même chose « *le président de la République peut, par décret pris sur l'avis conforme du Conseil des ministres, rendre exécutoire et applicable le budget ou tout projet de loi déclaré urgent au préalable* ». Mais, ce n'est qu'aujourd'hui que l'on peut parler de prise de décision par étapes car le changement constitutionnel opéré en 1990 instaure un Conseil des ministres et lui donne de l'importance. En effet, selon l'article 65 n° 4, « *le Conseil des ministres dissout, à la demande du président de la République, la Chambre des députés* ». Cette phrase est ambiguë. Le Premier ministre prend-il une décision indépendante ou exécute-t-il une décision prise par le président de la République ? Avant la Constitution de 1990, les conditions de dissolution du Parlement sont mentionnées parmi les compétences du président de la République par l'article 55. Elles sont désormais énoncées parmi les prérogatives du Premier ministre par l'article 65 n° 4 phrase 4. Selon l'article 55, le président de la République s'appuie sur les motifs prévus par l'article 65 s'il veut dissoudre le Parlement. Deux organes de l'État sont simultanément et directement liés pour examiner la décision de dissolution du Parlement. Le président de la République prend la décision de dissoudre le Parlement et c'est le Conseil des ministres qui la valide.

Le nouveau rôle du président de la République et ses limites

Le président de la République est élu pour un mandat de six ans. Il ne peut pas briguer deux mandats successifs. Il doit laisser passer au moins un mandat pour pouvoir se représenter. Mais en 1995 avec le président Elias Hraoui et en 2004 avec le président

Émile Lahoud, cette règle n'est pas suivie. Le document qui résulte des Accords de Taëf doit être regardé de plus près. En effet, le Pacte national de 1943 organise la représentation formelle des confessions au sein de l'État libanais alors que la Constitution rédigée à Taëf ne lie pas organe constitutionnel et communauté religieuse. La Constitution de 1990 rompt avec le système antérieur dans lequel le président de la République de confession maronite concentre tous les pouvoirs. Il transfère quelques-uns des pouvoirs du président de la République au président du Conseil (sunnite) et au président du Parlement (chiite), représentants politiques des deux grandes communautés musulmanes mais en gardant un certain nombre de pouvoirs au président de la République. Avec le nouveau rôle du président de la République : il reste le gardien de la Constitution. Pour accomplir sa tâche, il dispose de moyens d'action étendus aux autres organes de l'État. Le président assisté par les ministres n'est plus le chef du pouvoir exécutif. Le Conseil des ministres exerce désormais ce pouvoir. Selon l'article 49, « *le président est le chef de l'État, le symbole de l'unité de la patrie* ».

Le président de la République ne jouit pas de prérogatives et de pouvoirs qui lui permettraient de remplir ce rôle

La Constitution n'autorise pas le président de la République à exercer seul le pouvoir. Il doit donc avoir recours aux autres instances. Les Accords de Taëf retirent le droit de vote du président de la République lors des Conseils des ministres. Il ne peut plus révoquer seul le gouvernement ni le Parlement. Il est contraint de demander au gouvernement de dissoudre le Parlement, uniquement dans des cas bien précis fixés par la Constitution : « *Si la Chambre, sans raison de force majeure, s'abstient de se réunir durant toute une session ordinaire, tout au long de deux sessions extraordinaires successives dont la durée de chacune n'est pas inférieure à un mois, ou en cas de rejet du budget dans son ensemble dans le but de paralyser l'action du gouvernement.* » Ces différents amendements limitent considérablement les pouvoirs du président de la République et l'obligent à avoir l'approbation des autres instances. Ceci s'est traduit par l'incapacité matérielle du président de la République de résoudre les problèmes liés à des crises politiques qui secouent le pays. Il ne peut pas révoquer le gouvernement malgré la crise que le cabinet de Fouad Siniora connaît entre 2007 et 2008¹¹. Il est dans

¹¹ Le 11 novembre 2006, six ministres du gouvernement, considérés comme proches du président Émile Lahoud, du Hezbollah et d'Amal, démissionnent. Le Liban vit une période de crise constitutionnelle

l'incapacité de dissoudre le Parlement qui reste fermé pendant plusieurs mois sachant que les textes de la Constitution autorisent la dissolution. Ceci vient du fait que le gouvernement ne suit pas le président de la République dans sa décision. Il ne lui est pas non plus possible d'appeler à des élections parlementaires anticipées. L'article 53 de la Constitution précise que « *le président de la République nomme le chef du gouvernement à la suite de consultations parlementaires contraignantes* ». Après ces consultations parlementaires, le président de la République informe officiellement le président du Parlement du nom du Premier ministre choisi. Seul, il promulgue le décret qui nomme le Premier ministre. En accord avec le Premier ministre, il « *signe le décret qui officialise la formation du gouvernement.* » La publication des décrets qui acceptent la démission du gouvernement fait partie des prérogatives que possède le président de la République. L'article 52 de la Constitution, par exemple, ôte au président de la République « *le privilège de négocier et de ratifier seul les traités. Il ne peut plus le faire qu'en concertation avec le Premier ministre et avec celui du gouvernement.* » Les Accords de Taëf ne réussissent pas à mettre fin aux désaccords qui existent entre le Premier ministre et le président de la République.

La concordance est seulement souhaitable par la nouvelle Constitution

La Constitution n'impose aucune concordance entre les différents organes de l'appareil constitutif. La concordance est seulement souhaitable. Dans des cas considérés comme sensibles pour l'équilibre confessionnel du pays, la concordance entre le président de la République et le Premier ministre est indispensable pour aboutir à une prise de décision. L'article 33 précise que « *le président du Conseil des ministres signe le décret*

profonde. Le Hezbollah et Amal affirment que le gouvernement n'est plus légitime car une confession entière n'est plus représentée au sein du gouvernement. Alors que le mouvement du 14 mars qui soutient le gouvernement affirme que les ministres n'ont pas été démis de leurs fonctions, mais qu'ils ont démissionné. De ce fait, la communauté en question n'a pas été exclue mais a délibérément démissionné pour mettre en difficulté le gouvernement. Cette crise coïncide avec le déclenchement des discussions autour de la mise en place d'un tribunal spécial pour le Liban afin de juger les coupables de l'assassinat de Rafic Hariri et de la série d'attentats qui ont débuté le 1^{er} octobre 2004. Suite à l'échec de l'élection d'un nouveau président de la République, les pouvoirs du président sont momentanément transférés au Premier ministre conformément à la Constitution alors que l'opposition de l'époque continue à nier la légitimité du gouvernement et de fait le nouveau rôle provisoire du Premier ministre. (Source : www.fr.wikipedia.org)

renvoyant les lois pour une seconde lecture et les décrets promulguant les lois ». Le président de la République doit désormais se concerter avec le Premier ministre en ce qui concerne ses fonctions comme le précise l'article 33, phrase 2. De même que l'article 86, phrase 1, mentionne que le « *président de la République, en accord avec le chef du gouvernement, convoque la Chambre* ». Derrière la volonté de la recherche d'un accord entre le président de la République et le Premier ministre, les législateurs veulent aboutir en même temps à un accord implicite entre la communauté maronite représentée par le président de la République et la communauté sunnite représentée par le Premier ministre. L'article 64 n° 2 précise que « *le président du Conseil des ministres contresigne avec le président de la République le décret de formation du gouvernement* ». De même que selon l'article 64 n° 4, il « *contresigne avec le président de la République tous les décrets* ». Ainsi, tout acte du président de la République doit être aussi signé par le Premier ministre. Pour Joseph Maïla, « *cela enlève toute puissance aux droits du président, qui ne peut plus décider discrétionnairement¹²* », tandis que pour Béchara Menassa, « *cette norme constitutionnelle ne fait qu'introduire la pratique antérieure dans le droit¹³* ». D'un côté, « *le président de la République n'est pas confronté à une réduction de ses pouvoirs alors que de l'autre côté, le président de la République, à cause du transfert de certains de ses pouvoirs au Premier ministre* », devient un arbitre et non un acteur à part entière. Il veille ainsi au bon fonctionnement du débat et à la participation de l'ensemble des communautés à ce débat. Et il crée ainsi un espace public dialogique.

La concordance avec la le Parlement

La coopération n'est pas uniquement limitée entre le président de la République et le Premier ministre qui représentent les deux plus hauts organes de l'État. Elle concerne aussi le Parlement et le gouvernement tout entier. Ainsi, la Constitution de 1990 tente de créer une harmonie non seulement entre les organes exécutifs mais aussi entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, visant ainsi leur dialogue et leur consensus au lieu de leur concurrence. La nouvelle Constitution ne consacre pas de chapitre

¹² MAÏLA Joseph, « Le "Document d'Entente Nationale". Un Commentaire », *Les Cahiers de l'Orient*, n°16-17, 1990.

¹³ MENASSA Béchara, *Constitution libanaise, textes et commentaires et Accord de Taëf*, Édition du Moyen-Orient, 1995.

spécifique aux pouvoirs du président du Parlement, comme c'est le cas pour le président de la République ou le président du Conseil des ministres. Selon la Constitution, le président du Parlement n'a pas les mêmes pouvoirs que les deux autres présidents. Les pouvoirs du président du Parlement sont précisés en même temps que les pouvoirs du Parlement. Cette dernière rassemblée détient la majorité des pouvoirs qui lui sont attribués et le président du Parlement le reste. L'article 53 dit que « *le président de la République nomme le chef du gouvernement désigné, après consultation du président du Parlement, sur la base de consultations parlementaires impératives dont il l'informe officiellement des résultats* ». Dans l'article 16, il est précisé que « *le pouvoir législatif s'exerce par une seule assemblée : le Parlement* ». Le gouvernement réunit et le Parlement détiennent ensemble l'initiative des lois. En effet, l'article 18 précise qu'« *aucune loi ne peut être promulguée si elle n'a pas été votée par le Parlement* ». « *Un Conseil constitutionnel sera institué pour contrôler la constitutionnalité des lois et statuer sur les conflits et pourvois relatifs aux élections présidentielles et parlementaires. Le droit de saisir le Conseil pour le contrôle de la constitutionnalité des lois appartient au président de la République, au président du Parlement, au président du Conseil des ministres ou à dix membres de la Chambre des députés, ainsi qu'aux chefs des communautés reconnues légalement en ce qui concerne exclusivement le statut personnel, la liberté de conscience, l'exercice des cultes religieux et la liberté de l'enseignement religieux* » (article 19). Il comporte sa particularité « communautaire » libanaise puisqu'il peut être saisi par « *les chefs des communautés reconnues légalement* » sur un nombre limité de sujets concernant la vie des communautés. Une fois de plus, le communautarisme est au cœur du système instauré par les Accords de Taëf. Les lois relatives au statut personnel peuvent être rejetées par les représentants des différentes communautés. Ce qui leur donne un rôle primordial et même incontournable sur l'élaboration de certaines lois. Suivant l'article 70, le Premier ministre et le gouvernement peuvent être mis en accusation par le Parlement *pour « haute trahison ou pour manquement grave aux devoirs de leur charge »*. Pour sa prise en compte, cette accusation doit être votée par au moins deux tiers des députés et la responsabilité du Premier ministre et des membres du gouvernement est déterminée par une loi spéciale.

Même si la Constitution ne donne pas officiellement beaucoup de pouvoir au président du Parlement, l'histoire montre qu'il peut en avoir d'autres notamment de nuisance.

L'article 32 précise que « *Le Parlement se réunit chaque année en deux sessions ordinaires. La première s'ouvre le premier mardi qui suit le 15 mars et se termine à la fin du mois de mai. La seconde s'ouvre le premier mardi qui suit le 15 octobre. Elle est consacrée avant tout autre travail à la discussion et au vote du budget. Elle dure jusqu'à la fin de l'année* ». Le président du Parlement peut ou non convoquer le Parlement, même si la Constitution prévoit les dates des sessions ordinaires. De novembre 2006 à septembre 2007, le Parlement reste fermé dix mois et son président ne convoque pas les parlementaires à se réunir. Depuis la démission en novembre 2006 des ministres proches du Hezbollah et du mouvement Amal en septembre 2007, le Parlement ne se réunit pas. Pour élire un nouveau président de la République, le Parlement doit se réunir le 25 septembre 2007. Mais cette réunion se solde par un échec car les députés de l'opposition de l'époque, proches du Hezbollah et du mouvement Amal, boycottent la séance. Une prochaine séance est prévue le 23 octobre 2007 pour élire le président de la République. Mais celui-ci n'est élu que le 25 mai 2008. Il faut donc un an et demi pour que les députés élisent le président de la République.

Un consensus doit être trouvé entre les différentes communautés

De par la « *répartition confessionnelle de ses membres, le blocage de toute décision par manque de consensus est le risque auquel s'expose une démocratie de concordance* » et l'article 65 n° 5 pose clairement cette question¹⁴. « *Les dix-huit communautés qui composent le pays donnent à la société son caractère plural. Ces différentes communautés sont reconnues par l'État et le pouvoir est divisé entre elles suivant un partage bien défini.* » Le système politique est considéré comme un système qui suit la théorie de la

¹⁴ Sont prévus par la Constitution : Quorum : – quorum de la majorité des membres qui composent légalement la Chambre (article 34) ; – quorum de deux tiers des membres qui composent légalement la Chambre (article 79 phrase 1). Majorité : – majorité absolue des suffrages exprimés (articles 44 phrases 2 et 4, 56 phrase 2) ; – majorité des deux tiers (articles 44 phrase 6, 49 phrase 4, 69 n° 2, 70 phrase 2, 77 phrases 3 et 6, 79 phrase 1, 79 phrase 3) ; – Le Parlement maintient sa proposition de révision constitutionnelle à la majorité des trois quarts de ses membres (article 77 phrase 7) ; – consensus (article 65 n°5). Légalement la Chambre (article 34) ; – quorum de deux tiers des membres qui composent légalement la Chambre (article 79 phrase 1). Majorité : – majorité absolue des suffrages exprimés (articles 44 phrases 2 et 4, 56 phrase 2) ; – majorité des deux tiers (articles 44 phrase 6, 49 phrase 4, 69 n° 2, 70 phrase 2, 77 phrases 3 et 6, 79 phrase 1, 79 phrase 3) ; – Le Parlement maintient sa proposition de révision constitutionnelle à la majorité des trois quarts de ses membres (article 77 phrase 7) ; – consensus (article 65 n°5).

« démocratie de concordance » fondée par Gerhard Lehmbruch ou de la « démocratie consociationnelle » fondée par Arend Lijphart.

Ce type de démocratie nécessite un consensus entre les différentes communautés qui la composent à la différence de la démocratie de Westminster qui est fondée sur une prise de décisions politiques en suivant le principe de majorité et non pas de consensus. L'hégémonie d'une communauté par rapport aux autres ne peut donc pas avoir lieu à la suite des Accords de Taëf et une seule communauté ne peut seule décider de l'avenir du pays. En plus de la revalorisation du rôle du Parlement et du transfert du pouvoir exécutif au gouvernement, la Constitution de Taëf respecte la notion de consensus dans la prise de décision au sein du Conseil des ministres. Ainsi, le quorum légal pour que ses décisions soient prises en compte est des deux tiers de ses membres. Les décisions y sont prises par consensus, sinon par un vote. La plupart des décisions sont adoptées par le vote des membres présents. Seules les questions capitales imposent que le vote soit pris à la majorité des deux tiers des ministres. Les questions capitales sont : *« L'imposition de l'État d'urgence et sa levée, la guerre et la paix, la mobilisation générale, la ratification des accords et des traités internationaux, le budget général de l'État, les plans de développement généraux et, à long terme, la nomination des fonctionnaires de première catégorie ou leurs équivalents, la modification de la division administrative des régions, la dissolution du Parlement, la loi électorale, le Code de nationalité et du statut personnel, la révocation des ministres.¹⁵ »* C'est un système qui ne peut pas fonctionner car il impose un consensus qui ne peut jamais être vraiment trouvé puisqu'il met en rapport des intérêts différents. La Constitution est très claire, mais elle est en même temps imprécise.

Le confessionnalisme politique est source de préjudices

Durant les quinze années de violences et de guerres dans lesquelles le pays plonge entre 1975 et 1990, sentiments et comportements confessionnels sont exacerbés. Depuis les Accords de Taëf, conclus en 1989 pour mettre fin aux guerres, les pratiques confessionnelles ne cessent de se multiplier, non sans exercer un pouvoir certain de nuisance sur le pays, bien que les accords réussissent à faire taire les canons et à rétablir une certaine « paix civile » à l'échelle nationale. Dans les conditions sociopolitiques

¹⁵ <http://www.voltairenet.org/article143369.html>

caractérisées par le renforcement manifeste des allégeances et des pratiques confessionnelles malgré le mouvement du 14 mars 2005, il apparaît que le « confessionnalisme politique » ne peut être aboli dans l'immédiat. Une telle revendication est non seulement dépourvue de réalisme, mais bien plus, elle est susceptible de favoriser le développement de mécanismes d'autodéfense chez la plupart des groupes communautaires et d'intensifier la cohésion confessionnelle au lieu de contribuer à l'intégration nationale des Libanais. Pour autant, le maintien du confessionnalisme politique continue à être source de préjudices pour le Liban, et ce pour diverses raisons.

Tout d'abord, il institutionnalise une hiérarchie entre des catégories distinctes de citoyens qui correspondent, en fait, aux droits politiques différenciés de leurs communautés respectives, ce qui affaiblit ainsi le sens de la solidarité et de l'unité parmi les Libanais, et perpétue en même temps les causes de rivalités sociales et de conflits internes. En fait, ce système ne reconnaît les citoyens qu'en fonction de leur appartenance à leurs groupes communautaires. Certes, les Accords de Taëf suppriment la mention de l'appartenance confessionnelle sur les cartes d'identité, ce qui peut s'avérer utile au niveau de la « sécurité personnelle » si la violence communautaire doit ressurgir un jour. Cependant, force est de constater que cette mesure ne renforce en rien le statut de citoyenneté. En réalité, les Libanais doivent toujours décliner leur identité communautaire, étant donné qu'elle représente une condition *sine qua non* pour leur éligibilité à la fonction publique. Sans oublier que l'accès à la majorité des postes dépend, la plupart du temps, du « patronage » des chefs respectifs des communautés religieuses.

Le confessionnalisme fait ensuite obstacle à l'« égalité des chances », en déterminant qui obtient quoi, et de façon plus significative encore, qui ne peut obtenir quoi, au moyen d'un système rigide de plafonds restreignant le droit à l'égalité dans le cadre des quotas communautaires préétablis. Il renforce le clientélisme dans la fonction publique au détriment du rôle qui doit revenir au mérite. En fait, les principes de rationalité de l'administration se trouvent subordonnés aux exigences de l'équilibre communautaire, et de fait, au favoritisme et au népotisme des dirigeants confessionnels. Tout cela diminue l'efficacité de l'administration, nuit à sa crédibilité, freine la motivation des

fonctionnaires et, surtout, empêche la mise en œuvre d'une obligation de rendre des comptes au sein de cette même administration.

Par ailleurs, le confessionnalisme avantage les dirigeants confessionnels qui bâtissent leurs réseaux d'influence au nom de la défense des intérêts de leurs communautés face aux « autres ». Ces dirigeants ont souvent intérêt à attiser le sentiment de vulnérabilité ressenti par leurs communautés pour préserver leur pouvoir. Ils contribuent également à construire une sorte d'identité propre à leurs communautés respectives, laquelle entrave, à son tour, l'émergence d'une identité citoyenne commune à l'échelle du pays. Ce système tolère aussi une grande marge d'ingérence des chefs religieux dans la politique, ce qui comporte en soi le risque de politiser la religion et d'exploiter les sentiments religieux sincères à des fins partisans, comme l'attestent souvent les prêches du vendredi et les homélies du dimanche. Le confessionnalisme contribue en outre à supprimer la neutralité et le rôle des institutions publiques à partir du moment où les postes clés sont réservés aux membres de communautés spécifiques, à l'exclusion d'autres. C'est le cas de l'appartenance confessionnelle des postes « *Taifiyyat al-Wazifa* », qu'il convient de distinguer de l'équilibre confessionnel ou « *al-Tawazun al-Taïfi* ». Ce système paralyse aussi l'autorité de l'État en perpétuant la fragmentation du gouvernement central, devenu une arène de lutte confessionnelle pour le pouvoir. L'illustration de ce phénomène est le bras de fer constant et acharné entre le président de la République, le Premier ministre et le président du Parlement, qui domine la vie politique jusqu'en 2005. Le confessionnalisme est également largement responsable d'un sentiment fort peu développé de « *res publica* » dans la culture politique libanaise. Les concepts d'« intérêt public » et de « biens communs » demeurent en marge de la culture et de la pratique politique nationale. Enfin, il rend le pays extrêmement vulnérable aux forces étrangères. En effet, les différentes confessions libanaises qui cultivent l'habitude de rechercher un soutien extérieur pour renforcer leur situation dans leurs luttes internes pour le pouvoir offrent un terrain fertile aux protagonistes étrangers, lesquels cherchent en retour à étendre leur influence par le biais des communautés.

Conclusion

La question de départ porte sur la possibilité des Accords de Taëf de transformer le système politique basé sur le confessionnalisme en un système laïc. Pour conclure, dans une démocratie de concordance, le consensus n'est établi que lorsque tout le monde y consent. À cet effet, la Constitution de Taëf met en évidence des éléments consensuels à travers notamment les articles 16 et 17 qui confèrent « *le pouvoir législatif et exécutif à des collèges réunissant toutes les communautés religieuses* ». Le pouvoir législatif est quant à lui réévalué. D'après la Constitution de Taëf, l'ensemble des communautés a l'obligation de se mettre d'accord sur la politique du pays. Ce système morcelle le pouvoir et empêche qu'un acteur n'acquière un poids plus important que les autres. Cette situation a pour conséquence un exécutif faible, dispersé, et affaiblit l'État dans son ensemble au profit des communautés puisque ce sont elles qui détiennent réellement le pouvoir (même si aucune ne peut prendre le dessus sur l'autre). Ceci explique le poids peu important du Premier ministre, alors même que les Accords de Taëf le placent au centre de l'exécutif. Il doit certes y avoir un responsable pour veiller sur le bon fonctionnement du travail, mais dans une société multiconfessionnelle, les principes démocratiques poussent pour que les décisions ne soient pas prises par un seul décisionnaire lorsque ce dernier ne représente qu'une seule communauté.

La déconfessionnalisation, même par étapes, du système politique libanais est évidemment devenue bien plus complexe qu'elle ne l'est avant 1975, ou lorsque les Accords de Taëf sont élaborés. Elle n'est devenue, néanmoins, d'autant plus nécessaire, en raison même de la prolifération du confessionnalisme à tous les niveaux de la société et de la vie politique. Plus de vingt six ans après les Accords de Taëf, le comité pour l'abolition du confessionnalisme politique prévu par l'article 95 de la Constitution ne se forme toujours pas. Les élections législatives constituent-elles des moments d'espace public ?

1.1.2.3. Un système électoral majoritaire (la loi électorale)

Les élections législatives basées sur un partage confessionnel sont-elles un « moment » d'espace public ? Nous partons du constat suivant : le Liban est une démocratie parlementaire régie par la Constitution du 23 mai 1926, depuis modifiée six fois. Le changement le plus significatif étant la signature des Accords de Taëf. À cet effet, le pouvoir est réorganisé entre chiïtes, sunnites et maronites. Le Liban regroupe dix-huit confessions. Les querelles entre elles rythment l'histoire du pays.

Nous mettrons la lumière dans ce qui viendra sur le fait que le système électoral est féodalisé et clientéliste. Nous sommes donc dans un espace privé étendu à l'espace commun, mais sans sphère publique. Les élections sont manipulées par des partis libanais et par l'occupant syrien au profit de personnes qui lui sont favorables depuis plus de trente ans. Grâce aux élections et aux institutions politiques, nous pouvons peut-être parler d'espace public d'apparence ou d'un espace public de façade sous un régime despotique abolissant en réalité toute sphère publique entre pouvoir et vie privée. Avec les manifestations organisées par l'opposition entre février et mars 2005, le modèle dramaturgique de la sphère publique de Max Weber prend tout son sens et, au printemps 2005, les premières élections législatives depuis trente ans sans la tutelle syrienne symbolisent l'espoir du retour à une vie démocratique. Toutefois, le non-changement de la classe politique et l'utilisation du système électoral élaborée en 2000 sous tutelle syrienne engendrent une accentuation des conflits entre les différentes communautés qui prennent la forme de violences. En même temps, une vague d'attentats est perpétrée contre plusieurs hommes politiques. À cette agitation interne s'ajoute des pressions exercées par l'ONU et des tensions avec les pays voisins, c'est-à-dire la Syrie et Israël.

La question posée est celle de la coïncidence d'un système électoral représentatif (censitaire ou au suffrage universel) et de l'espace (ou sphère) public de type habermassien. Cette coïncidence est attestée historiquement dans les pays ouest-européens et nord-américains comme la France, l'Allemagne ou la Grande-Bretagne, ce qui donne lieu au type d'espace public politique que les Occidentaux connaissent. Au Liban, cette coïncidence ne s'est pas produite aussi nettement que dans les pays précités

ou, en tout cas, est concurrencée par d'autres modes de fonctionnement, d'autres types d'espace public, par exemple dramaturgique. En outre, il ne faut pas oublier qu'en Occident, l'espace public, comme présenté par Jürgen Habermas, est toujours un espace public politique, ce qui n'est pas une réalité universelle.

Quelques questions disparates et hétérogènes s'imposent alors. Qu'est-ce que l'espace public politique ? Comment fonctionne la loi électorale au Liban ? Comment se déroulent les élections législatives pendant la tutelle syrienne ? Et comment se déroule la première élection sans la tutelle syrienne ? Ces questions, très disparates, seront plus homogènes, si on s'aperçoit qu'elles s'organisent en un grand questionnement. Les élections législatives au Liban sont-elles considérées comme un moment d'espace public ?

La réponse structurée apportée à ces différentes questions consiste à d'abord examiner la définition de la notion théorique de l'espace public politique, définie par le philosophe allemand Jürgen Habermas et par Emmanuel Kant. Puis, la loi électorale et son fonctionnement au Liban. « *On peut définir la géographie des circonscriptions comme la cartographie des résultats électoraux et la confrontation avec des variables supposées explicatives.*¹ » Nous étudierons ensuite comment se déroulent les élections de 1992, 1996 et 2000 sous la tutelle syrienne. En effet, « *dans un pays marqué par les migrations internes dramatiques de la guerre*² » et par une « *émigration séculaire*³ », « *le mode de constitution des listes électorales conduit à une disjonction forte entre la population officiellement enregistrée et la population résidente.*⁴ » Dans un quatrième temps, nous nous intéresserons aux élections législatives de juin 2005, première élection sans tutelle syrienne qui suit une période de tension et d'affrontement très intense après l'assassinat

¹ BUSSI Michel, BADARIOTTI Dominique, *Pour une nouvelle géographie du politique*, Economica-Anthropos, Paris, 2004.

² KASPARIAN Robert, BAUDOUIN André, *La Population déplacée par la guerre du Liban*, L'Harmattan, Paris, 1995.

³ KASPARIAN Chohig, *L'Entrée des jeunes Libanais dans la vie active et l'émigration*, Presses de l'Université Saint-Joseph, vol. 3, Beyrouth, 2003.

⁴ LEVY Jacques, *L'Espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique*, Presses de Sciences-Po, Paris, 1994.

de l'ancien Premier ministre, Rafic Hariri. En effet, la question de la loi électorale est la cause principale des querelles qui se déroulent de septembre 2004 à avril 2005.

I. L'origine de l'espace public politique

Une double origine : la pensée grecque et la pensée des Lumières

Il y a une double origine de l'espace public. La première origine, c'est la pensée grecque. C'est l'opposition entre la *koinè* et l'*oïkos*. La *koinè*, c'est-à-dire la vie publique qui se déroule pour l'essentiel sur l'agora qui réunit ceux qui sont considérés comme citoyens, dispensés de travailler et qui participent aux affaires publiques, mais préalablement débattent publiquement des questions d'intérêt commun. Ce sont uniquement des hommes et uniquement des hommes riches. C'est le lieu où se préparent les décisions politiques selon les règles de la vie politique grecque et en particulier athénienne. Et l'*oïkos*, c'est-à-dire le domaine privé, la maison, mais aussi le lieu du travail agricole ou artisanal. C'est le travail nécessaire à la production de moyens d'existence. Cette distinction se retrouve dans pratiquement toutes les approches de l'espace public. À partir de cette période, l'accent est mis par ceux qui réfléchissent à la question de la vie publique sur les échanges interpersonnels, sur l'usage de la langue et du langage pour préparer les décisions, mais aussi pour mettre en visibilité toutes les actions sociales qui sont publicisées. Le processus délibératif, dès le IV^e et V^e siècle avant J.-C., est considéré comme ayant une base argumentative et linguistique.

Jorgen Habermas et la notion d'espace public

Jorgen Habermas publie chez Payot, en 1978, un ouvrage sous le titre *L'espace Public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Le plus important dans ce livre, c'est le sous-titre : *Archéologie de la Publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Le cœur de la démonstration consiste pour Habermas à montrer que le principe de publicité est central et qu'il a été opposé historiquement par les bourgeois cultivés et éclairés capables de raisonner (raisonner au sens des Lumières) à la pratique du secret qui est celle des états monarchiques autoritaires dans tous les pays d'Europe au XVII^e et XVIII^e siècle. Le secret, ce n'est pas le fait que le processus de décision n'est pas connu, mais c'est le fait que le monarque et ses conseils ne sont pas tenu de justifier quoi que ce soit. Ce qui évidemment a beaucoup

changé depuis, en tout cas uniquement dans une partie du monde. Et de ce fait, ce principe de publicité crée un espace de médiation entre la sphère du pouvoir politique qui se concrétise dans l'État et ce que lui et d'autres auteurs appellent la société civile. Cependant, lorsque nous observons comment certains régimes autoritaires un peu partout à travers la planète aujourd'hui fonctionnent, il n'y a pas d'espace de médiation ou il y a des espaces de médiation très momentanés, parcellaires, secondaires, contestés par le pouvoir politique et par l'appareil d'État. Donc, ce principe de publicité, c'est ce qui est mis en avant par les bourgeois qui échangent entre eux et arrivent à mettre en avant des opinions publiques. La critique rationnelle et l'argumentation sont donc à l'origine d'une opinion publique sur chacune des questions en débat et le point le plus important est qu'il y a une sorte d'arbitrage entre opinion et intérêt particulier. Pour devenir une opinion publique, il faut dépasser les opinions et les intérêts particuliers et par conséquent débattre et si possible aboutir à un arbitrage. C'est le processus initial.

C'est surtout chez Emmanuel Kant dans deux textes (*Réponse à la question : « Qu'est-ce que les Lumières ? »* et le *Conflit des facultés*) que le philosophe allemand fait le rapprochement entre « *l'usage public de la Raison et son usage privé* ». C'est lui qui met cet aspect en avant. Ce qui se passe dans les lieux de discussion, de délibération et dans les lieux privés, les lieux du travail. C'est lui qui insiste, par exemple, sur les compétences qui sont indispensables au citoyen pour faire en sorte que la vie publique soit éclairée. Chez les philosophes français qui parallèlement à lui mettent en avant des idées équivalentes, surtout chez Diderot, l'usage de la Raison doit aboutir à une certaine unification des consciences. Cette unification est le résultat d'un processus et elle est médiatisée par la publicité. Il ne peut y avoir que publicité. Publicité au sens originel, au sens qu'on trouve dans d'autres langues que le français. La publicité est absolument essentielle pour faire en sorte qu'à l'issue d'un procès délibératif, d'un procès de discussion entre les citoyens, il y ait publicité ou publicisation de sorte que se forme une opinion publique. « *Espace public, publicité, publicisation et opinion publique* » sont des concepts clés pour les auteurs des Lumières.

L'espace public politique

L'espace public grec et l'espace public kantien sont des espaces publics qui, d'une façon ou d'une autre, tournent autour des questions de politique. Cependant, il ne faut pas confondre. Chez les Grecs, politique veut dire la cité au sens de l'univers. Chez Kant, il

s'agit bien d'un espace public politique, d'une sphère qui s'inscrit entre l'espace privé (des intérêts privés) et le pouvoir, l'autorité obscure. Nous sommes bien là en présence d'une proposition politique au sens moderne du terme. Au Liban, la coïncidence d'un système électoral représentatif et de l'espace (ou sphère) public de type habermassien ne s'est pas produite aussi nettement ou, en tout cas, est concurrencée par d'autres modes de fonctionnement, d'autres types d'espace public. Quel rapport le système électoral libanais a-t-il avec la question qui nous occupe ?

L'espace public social

Bernard Miège met en question ce qu'il appelle « *la fiction d'un espace public homogène d'essence politique*.⁵ » Lorsque il met en question cette fiction, il s'en prend à deux sous-fictions. Il s'en prend à la fiction d'un espace public politique homogène et s'en prend à la fiction d'un espace public qui doit son homogénéité à son essence politique. Pour essayer de comprendre, nous allons donc voir trois éclairages et essayer, pour commencer, de défendre et d'illustrer l'hypothèse d'espace public politique hétérogène en s'interrogeant sur l'origine du phénomène pour passer ensuite sur la question du statut de ces espaces public politiques partiels par rapport à l'espace public politique général et finir en mettant en cause l'essence politique de l'espace public.

Pourquoi cette démultiplication d'espaces publics politiques ? Pourquoi des espaces publics partiels ? Bernard Miège donne trois explications à ce phénomène. La première explication, c'est la complexité croissante de la gestion des questions sociales. C'est-à-dire que l'on va trouver que les décisions politiques qui engagent les transformations importantes sur les questions de la société sont devenues trop importantes, trop complexes pour qu'elles puissent être même débattues au sein d'une seule instance. D'une certaine manière, le fractionnement des lieux de décision et des lieux de gouvernementalité entraîne des micro-gouvernementalités dans les régions et jusque dans les quartiers et qui en même temps favorise la mise en place d'espaces publics partiels. La deuxième explication, c'est la crise de l'engagement et de la participation à la sphère politique. Cet argument sert à montrer que les citoyens se reportent à d'autres espaces publics que des espaces publics politiques. C'est aussi la volonté de faire de la

⁵ MIÈGE Bernard, *L'espace public contemporain. Approche info-communicationnelle*, PUG, coll. « Communication, médias et société », 2010, p. 204.

politique autrement. La troisième explication, c'est ce que Bernard Miège appelle la « *connivence (au moins systémique) [des appareils gouvernementaux et publics] avec les médias dominants*.⁶ ». Une quatrième explication peut s'ajouter aux trois autres, c'est la diversification en cours dans le domaine médiatique. Nous voyons apparaître d'abord la télématique, puis aujourd'hui Internet, le web, les blogs, les forums, les portails. Tout un ensemble de supports qui se prêtent bien à cette diffusion de l'espace public politique général en toute une série d'espaces publics politiques. Ceci viendrait de la réflexivité accrue de la société. Le fait que nos sociétés soient des sociétés de gens savants. Mais nous ne le faisons pas dans un grand espace public politique national, nous le faisons là où nous sommes inscrits. La question qui se pose alors, c'est celle de savoir quels seront ces espaces publics politiques partiels et de savoir si l'on va maintenir, dans notre représentation de l'espace public politique réel, l'idée dans un grand espace public politique à côté duquel d'autres espaces publics plus limités s'articulent, ou bien si nous devons tout simplement abolir l'idée même dans un grand espace public politique. L'option que retient Bernard Miège est celle de l'autonomisation de micro-espaces publics séparés indépendamment de toute référence à un grand espace public politique. Au service de cette grande option, il suggère l'idée d'une certaine forme de juxtaposition : « *Le projet d'un espace public politique unifié n'est donc plus défendable. Il est d'autant moins qu'il semble fonctionner nulle part ainsi. Des espaces partiels, durables ou non, lui sont désormais adjoints*⁷. » Ici, nous sommes bien dans l'idée qu'il y a « *un espace public global et des espaces publics partiels qui s'ajoutent* ». Mais dans un autre passage, il dit : « *Et plus particulièrement, si les débats sont menés en toute connaissance de cause en dehors de l'espace public politique, pourquoi maintenir à tout prix cette fiction de l'espace public, résultante obligée de toutes les discussions partielles*.⁸ » Nous ne sommes donc plus obligés de faire l'hypothèse d'un espace public politique qui est la résultante obligée de toutes les discussions partielles et qui donne (toujours) la primauté au politique.

Le deuxième apport de son analyse consiste à dire que l'on peut essayer de penser l'espace public sous un autre registre que celui exclusif du politique. Autrement dit, qu'il

⁶ MIÈGE Bernard, Ibidem, p. 203.

⁷ MIÈGE Bernard, Ibidem, p. 203.

⁸ MIÈGE Bernard, Ibidem, p. 197.

y aurait des espaces publics qui ne sont pas des espaces publics politiques. il explique qu'il n'y a pas de raison de toujours se référer à l'espace public politique. « *Pourquoi maintenir à tout prix cette fiction d'un espace public politique, résultante obligée de toutes les discussions partielles.*⁹ » Pourquoi donne-t-on toujours la primauté au politique, alors que les citoyens eux-mêmes revendiquent le fait qu'ils ne font pas de politique. Ils se réclament d'un espace public, mais ne le font pas au titre de la politique. Dans les années 1970-1980, nous avons tendance à voir du politique partout. Les femmes revendiquent, c'est une revendication politique. Les prisonniers se révoltent, les étudiants protestent, c'est du politique. Aujourd'hui, nous voyons bien que si des revendications peuvent trouver une traduction politique, elles peuvent échapper en partie à la question politique en restant dans le domaine sociétal. Dans l'analyse que fait Habermas de l'espace public politique, cet espace public politique a commencé en n'étant pas politique. Il commence en étant un espace public des amateurs. Dans cette sphère intermédiaire entre l'autorité dogmatique et l'opinion privée du particulier se constitue « *une sphère d'amateurs* » qui mettent en commun un certain nombre de critères, comme les salons d'art de Diderot, dans lesquels les participants jugent de la qualité d'un tableau ou d'un morceau de musique. C'est seulement à partir du moment où cet espace public artistique ou esthétique est constitué que l'on voit constitué un espace public politique. Donc si l'espace public politique commence par du non-politique, nous pouvons très bien imaginer qu'il puisse y avoir des espaces publics qui ne soient pas politiques.

La question qui se pose maintenant est de savoir comment penser ces espaces publics non-politiques. Qu'y-a-t-il de public dans les espaces publics sociétaux et dans les espaces publics en général, y compris dans l'espace public politique ? En effet, l'idée de chose publique est variable selon les sociétés. Nous pouvons penser que dans certaines sociétés, il y a quelque chose qui relève de la *Res Publica*, de la chose publique. Ensuite, le contenu de la chose publique va varier, mais qu'il y ait quelque chose de public peut être sans doute retenu. À partir de ce moment-là, la question qui se pose est de savoir comment et par quels critères nous pouvons caractériser ces espaces publics qui ne sont pas forcément des espaces publics politiques à travers ce qu'ils ont de public. C'est-à-

⁹ MIÈGE Bernard, Ibidem, p. 198.

dire que nous n'avons pas des espaces publics tout faits, mais qu'à un moment donné, nous voyons apparaître un espace public. Quand cet espace public apparaît-il et qu'est-ce qui laisse penser que cet espace public existe en tant qu'espace public ? Quatre principes nous permettent d'identifier des moments d'espace public dans des regroupements : la publicité, la visibilité, la régulation et l'accord sur les questions à la suite d'un débat (voir chapitre 1.2.2.4.).

II. Le système électoral libanais, un système basé sur le confessionnalisme

Ici, nous allons voir que le système électoral libanais est conçu de telle manière qu'il met en avant le confessionnalisme en institutionnalisant le partage confessionnel des sièges au Parlement et en incitant au vote confessionnel. Nous sommes plutôt en présence d'un espace privé féodal basé sur le clientélisme étendu à l'espace commun, mais sans sphère publique. L'espace commun est symbolisé par le commerce. Il peut être physique ou symbolique.

L'espace public prend tout d'abord la forme d'un espace physique matérialisé par les échanges commerciaux, la place publique, etc. Cet espace physique devient symbolique partir du XVI^e siècle. *« Ce mouvement prend facilement deux siècles. C'est en effet la redéfinition du privé qui permet, en contrepoint, à l'espace public de se dessiner et de s'affirmer. Le mot public apparaît au XIV^e siècle, du latin publicus : ce qui concerne « tout le monde ». Public renvoie à « rendre public », à publier, du latin publicare. Cela suppose un élargissement de l'espace commun et l'attribution d'une valeur normative à ce qui est accessible à tous. Dans le passage du commun au public, se lit ce qui deviendra par la suite la caractéristique de la démocratie, à savoir la valorisation du nombre, le complément, en quelque sorte, du principe de liberté. L'espace commun concerne la circulation et l'expression, l'espace public et la discussion, l'espace politique et la décision¹⁰. »* Au Liban, nous sommes loin du fonctionnement de l'espace public tel qu'il existe en France, par exemple.

¹⁰ WOLTON Dominique, *Indiscipliné: 35 ans de recherches*, Odile Jacob, p. 140.

L'inscription des électeurs sur les listes électorales de leur village d'origine

À la suite du dénombrement fait en 1924 et du recensement calculé en 1932, le mandat français a, entre autre, fixé que la ville ou le village d'origine de chaque personne est, dès sa majorité, inscrit sur le registre d'état civil et utilisé comme lieu de vote de cette personne. C'est pour cela que les Libanais sont automatiquement enregistrés sur la liste électorale et sur l'état civil de leur lieu d'origine et non pas sur celle de leur lieu d'habitation. C'est pour cette raison aussi que les Libanais qui vivent à l'étranger peuvent toujours rester inscrits sur la liste électorale et sur l'état civil de leur lieu de naissance et y inscrire de fait leurs enfants. Les recensements qui peuvent être donc effectués englobent des personnes qui ne vivent pas forcément sur le lieu du recensement à cause des différents exodes ruraux qui s'opèrent et de l'émigration massive d'une certaine partie de la population. Ainsi, une personne qui née dans le village d'Amatour dans le Chouf (au Mont-Liban) et qui ensuite vit plusieurs années dans la capitale, à Beyrouth, pour ensuite partir vivre en France, est pendant toute cette période inscrite sur le registre d'état civil et sur les listes électorales d'Amatour, alors que cette personne ne se trouve donc pas sur son lieu de naissance et parfois même à l'extérieur de son pays. Cette pratique éloigne le citoyen du député qui représente les intérêts de son lieu de résidence. En effet, le représentant à l'assemblée de ce même citoyen est en fait élu par des citoyens qui ne vivent pas forcément sur le lieu d'action de ce député.

Les élections législatives, un scrutin majoritaire

En apparence, la procédure de vote a tout d'une élection démocratique, mais la réalité est toute autre. Les noms des candidats choisis, écrits sur un bulletin de vote, sont glissés dans l'urne. Depuis le recensement de 1932, le nombre de siège se partage suivant un savant calcul entre les confessions. Le scrutin est majoritaire. Les électeurs votent pour l'ensemble des sièges, même ceux des autres confessions. C'est pourquoi, pour chaque siège attribué à une confession donnée, seuls les candidats qui obtiennent le plus de voix au sein de cette même confession sont élus. Dans la troisième circonscription de Beyrouth, Gebran Tuéni est élu député le 29 mai 2005 pour le siège grec orthodoxe sur la liste menée par Rafic Hariri (sunnite). Le système électoral favorise donc la formation de listes. Les électeurs ont le droit d'ajouter ou de rayer des noms de cette même liste. Au Sud-Liban, deux subdivisions territoriales habituellement

traduites par gouvernorats en français et appelées *mohafazat* sont réunies pour favoriser la victoire de la liste du Hezbollah et du mouvement Amal, les deux plus importants partis chiites. Le confessionnalisme est, de ce fait, au centre de la loi électorale et le découpage géographique des circonscriptions favorise les alliances basées sur le confessionnalisme.

Division du Liban en mohafazat et en caza pour les élections législatives

Les *mohafazat* sont des circonscriptions très larges par rapport à des circonscriptions judiciaires et administratives de plus petites tailles appelées *caza*. Le pays est divisé en plusieurs *caza*, remplacées partiellement depuis les élections de 1992 par des *mohafazat* : Beyrouth, Aakkar, Nord-Liban, Baalbek-Hermel, Mont-Liban, Beqaa, Sud-Liban, Nabatiyeh. Comme mentionné plus haut, dans chaque *mohafazat*, des sièges de députés sont octroyés suivant un quota bien défini pour chaque communauté. Le député d'une confession doit faire en sorte de convaincre les membres des autres confessions qui sont inscrits sur les listes électorales de cette circonscription. Dans le *caza* du Chouf, situé dans la montagne peuplée majoritairement de druzes, les électeurs votent pour deux druzes, trois maronites, un grec catholique et deux sunnites. Ce système augmente le contrôle des grandes familles sur l'espace du politique et favorise les arrangements.

Séparer l'échelle de la représentation et celle de l'élection

Des électeurs de plusieurs *caza* élisent le plus souvent une seule personne qui représente un seul *caza*. Comme nous l'avons vu précédemment, les Accords de Taëf et la succession de lois électorales qui sont adoptées depuis ces accords séparent l'échelle de la représentation et celle de l'élection, ceci pour éviter une radicalisation confessionnelle. Trois exemples symbolisent cette séparation. Tout d'abord, un certain nombre de circonscriptions peuvent former un *caza*. C'est le cas de plusieurs grandes villes. C'est le cas par exemple dans la ville de Beyrouth au centre et à Saïda dans le sud. Dans la banlieue de Saïda-Zahrani, les chiites sont majoritaires. Les électeurs élisent un député grec-catholique et deux députés chiites. Alors que dans la ville de Saïda où les sunnites sont majoritaires on doit élire deux sunnites. En réalité, la séparation du principe de représentation et celle de l'élection sont organisées pour favoriser les intérêts politiques des forces locales dans ces deux villes. Elles ouvrent la possibilité aux électeurs d'une confession donnée, en l'occurrence sunnite pour Saïda, proche de Rafic Hariri et chiite pour Zahrani, proche du Hezbollah et du mouvement Amal, d'élire des

députés de la même confession. Dans la ville de Saïda, c'est le cas de la députée Bahia Hariri, sœur de Rafic Hariri. Ensuite, il existe des cas où une *mohafazat* est composée d'un seul *caza*. C'est le cas de la circonscription de Jbeil qui est composée du *caza* de Jbeil. Les électeurs de Jbeil élisent deux députés maronites et un chiite. Dans ce *caza*, la population est composée majoritairement de maronites, mais les chiites restent influents dans le choix des députés chiites et maronites en raison de leur nombre important dans cette circonscription et aussi du fait que elle ne comporte majoritairement que deux confessions. C'est le cas du député maronite Simon Abi Ramia inscrit sur la liste du Courant Patriotique Libre élu grâce aux électeurs maronites, mais aussi chiites. Enfin, il existe des cas où deux *caza* sont réunis pour favoriser la domination d'une confession bien précise. Dans le Sud, c'est le cas de la circonscription de Hasbaya-Marjayoun, dans la *mohafazat* de Nabatiyeh où la population druze devient majoritaire après le rapprochement des deux *caza*. Dans la Bekaa à Baalbek-Hermel, les chiites deviennent majoritaires après que les deux *caza* sont réunis. Trois députés druzes sont élus par un électorat à majorité druze à Hasbaya-Marjayoun dont le député Anouar el-Khalil. Six députés chiites sont élus par un électorat à majorité chiite à Baalbek-Hermel dont le député Ali Mekdad.

La représentation des communautés est garantie par un système complexe

Les élections législatives sont régies par un partage confessionnel très complexe. Il est mis en place dans le but d'assurer aux différents groupes confessionnels, même minoritaires, une représentation au sein du Parlement. Fixé lors du recensement de 1932, le Parlement compte quatre-vingt-dix-neuf députés et ce jusqu'à la fin des guerres en 1989¹¹. La proportion de chrétiens par rapport aux musulmans est avantageuse pour les représentants chrétiens. Il y a donc six députés chrétiens pour cinq députés musulmans. À la fin des guerres et à la suite des Accords de Taëf, le 22 octobre 1989, qui mettent fin aux guerres, le nombre de députés passe à cent vingt-huit répartis équitablement entre chrétiens et musulmans. Il y a désormais soixante-quatre députés musulmans et soixante-quatre députés chrétiens. Parmi les députés, trente-quatre sièges sont réservés à la communauté maronite, vingt-sept à la communauté chiite et

¹¹ COURBAGE Youssef, FARGUES Philippe, *La Situation démographique au Liban*, Publications de l'Université libanaise, Beyrouth, 1973-1974.

vingt-sept également à la communauté sunnite. Les chrétiens, avec ce nouveau partage confessionnel, perdent leur influence sur le Parlement.

Les chrétiens sont mieux représentés que les musulmans

L'évolution des listes électorales est un processus difficile à réaliser à cause de l'opposition de différents partis. Cette situation est accentuée par les changements et la désorganisation administrative engendrés par quinze ans de guerres civiles¹². La situation géopolitique du pays est particulière. C'est le seul pays du Moyen-Orient arabo-musulman qui englobe une grande proportion de chrétiens au sein de sa population. Il faut donc conserver les intérêts de la population chrétienne et tout porte à croire qu'elle est désormais minoritaire au Liban à cause d'une émigration massive ancienne et récente, même si aucun recensement n'est fait depuis le recensement de 1932¹³. De ce fait, un déséquilibre est créé entre la représentation des différentes communautés et l'obligation de représentation des communautés minoritaires¹⁴. Pour élire un député d'une confession, le rapport entre le député et le nombre d'électeurs inscrits qui ont la même confession que le député varie de un à six. Par exemple, la représentation des alaouites double depuis la fin des guerres et ils ont la proportion la plus avantageuse parmi les différentes confessions présentes. Ce système de représentation donne l'avantage d'une confession donnée par rapport à d'autres. Cet avantage de ratio est étroitement lié à la famille Assad qui est au pouvoir en Syrie et qui a la mainmise sur le pays depuis la fin des guerres, en 1989. Il est donc le résultat direct des forces dominantes sur le terrain.

Un député sunnite représente en moyenne 25 000 sunnites alors qu'un député maronite ne représente que 18 000 maronites. Cette proportion n'est pas la même sur l'ensemble des *caza*. Il existe une grande différence entre les confessions et les circonscriptions. Le député sunnite Ahmad Fatfat représente de fait plus d'électeurs que le député maronite Michel Aoun sans pour autant avoir plus de droits ou de privilèges. Le plus grand écart

¹² BAHOUT Joseph, « Liban : les élections législatives de l'été 1992 », *Monde arabe-Maghreb-Machrek*, n° 139, 1993, p. 53-81.

¹³ LABAKI Boutros, « L'émigration libanaise depuis 1975 », *Travaux et Jours*, Beyrouth, USJ, n° 61, 1998, pp. 81-141.

¹⁴ DE PLANHOL Xavier, *Minorités en Islam, géographie politique et social*, Flammarion, Paris, 1997.

de représentation est mesuré entre les maronites et les druzes. Les rapports sont de l'ordre de un à six. Il y a plus d'électeurs musulmans que d'électeurs chrétiens. Les députés musulmans qui sont élus par des musulmans sont plus nombreux que les députés chrétiens élus par des chrétiens. À l'exception de quelques minorités¹⁵, les chrétiens bénéficient d'une meilleure représentation que les musulmans. La représentation territoriale est cependant peu déséquilibrée même si elle est basée sur une représentation qui n'est pas proportionnelle au nombre d'électeurs. Un député alaouite représente en moyenne 4 623 de ses coreligionnaires, un député druze représente en moyenne 2 375, un député chiite représente en moyenne 876, un député sunnite représente en moyenne 925, un député maronite représente en moyenne 482.

La représentativité des députés libanais selon la confession				
Confessions	Députés	Nombre moyen de coreligionnaires pour un député	Nombre maximum de coreligionnaires pour un député par caza	Nombre minimum de coreligionnaires pour un député par caza
Greco-orthodoxes	14	16 178	19 669	9 367
Arméniens-grégoriens	5	17 930	24 477	7 829
Arméniens-catholiques	1	19 392	8 786	8 786
Protestants	1	18 230	7 294	7 294
Greco-catholiques	8	18 331	19 033	7 320
Maronites	34	17 840	27 375	4 883
Druzes	8	18 996	24 948	4 315
Sunnites	27	24 984	32 164	13 738
Chiites	27	23 641	30 234	7 993
Alaouites	2	9 246	10 621	6 727
Minorités	1	58 819	28 495	28 495
Total	128	20 696	32 233	16 207

Source : calcul d'après les listes électorales de l'année 2000

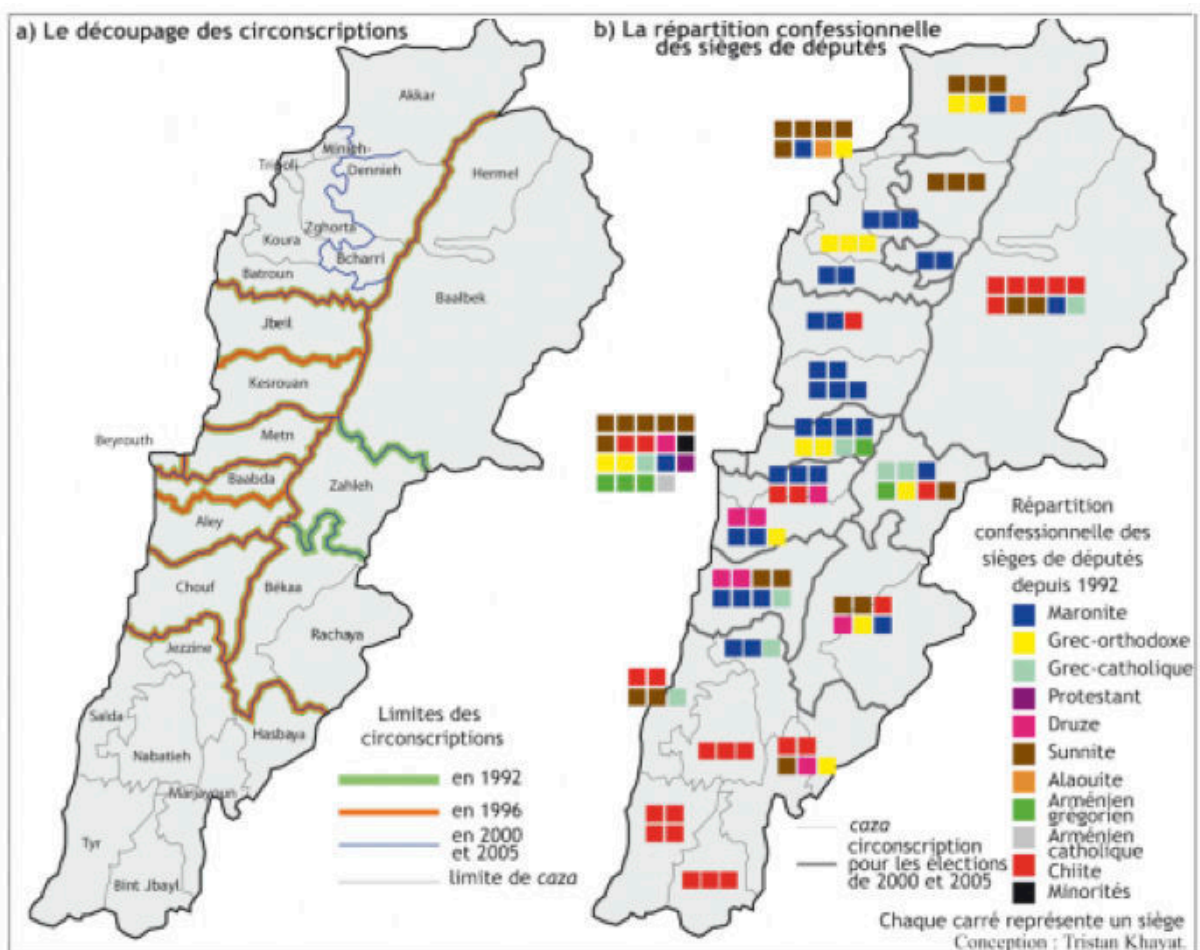
Le découpage électoral n'a cessé d'évoluer

Le principe du « *Gerrymandering* »¹⁶ est favorisé par le découpage électoral des circonscriptions mis en place pour les élections de 2000. Le *Gerrymandering* correspond au découpage des circonscriptions électorales d'une manière à favoriser un candidat bien précis, un parti politique, etc. Par exemple, pour faciliter l'élection du chrétien

¹⁵ Les syriaques catholiques, les syriaques orthodoxes, les assyriens, chaldéens, les latins et les juifs. Le siège de député en question est à pourvoir dans la capitale qui regroupe un nombre important de minorités religieuses et le député doit représenter les minoritaires sur l'ensemble du territoire libanais.

¹⁶ GAGNON Frédéric, *Le Congrès des États-Unis*, Québec, PUQ, 2006.

maronite Sleiman Frangié, allié de Damas dans sa circonscription, le *caza* chrétien de Bécharré est lié à celui d'Akkar, majoritairement sunnite, et à celui de Minnieh-Dennieh. Les deux *mouhafazat* du Sud-Liban sont réunies en une grande circonscription. Le système majoritaire favorise donc les listes de l'union du parti Amal et du Hezbollah imposées par Damas. Car le nombre de chiites inscrits sur les listes électorales de la grande circonscription du Sud dans les *caza* de Hasbaya, Saïda, Tyr, Nabatieh, Matjeyoiun et Bint Jbeil est largement supérieur aux ceux d'autres confessions. Ce qui écarte, sans doute, la représentation autonome des chrétiens du *caza* de Jezzine qui appartient à cette même grande circonscription du Sud-Liban. Ainsi, le Mont-Liban est divisé en circonscriptions pour conserver celle où la communauté druze est la plus importante. Par conséquent, le découpage électoral ne cesse d'évoluer d'une élection à l'autre et d'une région à une autre.



III. Les élections de 1992-1996-2000 au bénéfice de la tutelle syrienne

Le système électoral qui se base sur un système démocratique représentant les citoyens met en avant et protège le découpage et le partage confessionnel. Ce confessionnalisme, moteur des élections, ne fait pas du moment de vote un moment de liberté du citoyen, mais plutôt un moment de repli communautaire où chaque communauté veille à conserver sa part et son indépendance vis-à-vis des autres. Le fonctionnement de la loi électoral sur une base confessionnelle nous incite donc à voir comment, après des années de guerre civile, les élections législatives se déroulent et comment le système électoral et les institutions politiques ne forment qu'une apparence d'espace public car ils sont manipulés, paralysés et mis au service de la tutelle syrienne exercée sur le pays.

Au milieu du XX^e siècle, alors que la première partie du XX^e siècle est largement occupée par les guerres et la grande crise, Habermas en vient quasiment à observer, dire et affirmer que l'espace public n'a plus et ne remplit plus les conditions suffisantes et satisfaisantes pour exister et fonctionner. En d'autres termes, il constate qu'en raison du développement de l'État-providence, l'appareil d'État est présent très largement dans tous les secteurs de la vie sociale, économique, politique, civique, etc., et que tous ces éléments font que le principe de publicité n'a plus guère de raison de fonctionner et qu'il est transformé en un principe d'intégration géré par l'administration, les associations et, surtout, les partis politiques. Il n'y a plus de conditions suffisantes et satisfaisantes pour cette publicité qui émane des discussions et des débats entre citoyens raisonnant en viennent à empêcher l'espace public de fonctionner. Ce n'est pas le cas au Liban depuis le début des guerres en 1975 où le communautarisme s'arroge le débat. Quelle influence la tutelle syrienne a-t-elle sur le fonctionnement du système en rapport avec la question qui nous occupe ?

L'abstention des chrétiens durant les élections législatives de 1992 et un retour progressif en 1996 et 2000

Les élections de 1992, 1996 et 2000 tournent au bénéfice de la tutelle syrienne. En effet, après des années de guerre, les élections législatives de 1992¹⁷ sont boycottées par les chrétiens pour marquer leur désaccord avec le système, considéré comme injuste car le

¹⁷ BAHOUT Joseph, « Liban : les élections législatives de l'été 1992 », *Monde arabe-Maghreb-Machrek*, n° 139, 1993, p. 58-81.

mode de scrutin adopté pour les élections est considéré comme leur étant défavorable, et avec la mise à l'écart et l'exil forcé de certains leaders politiques chrétiens de l'opposition par les Syriens. Pour mieux comprendre la situation, il est important de signaler qu'après la fin des guerres, le pouvoir syrien met la main sur l'ensemble de l'appareil de l'État et verrouille son fonctionnement. Les chrétiens sont leur première cible car ils constituent la seule opposition au régime mis en place par la Syrie. Le général Aoun est exilé en France en 1990 et Samir Geagea, le chef de la milice des Forces libanaises, est emprisonné en 1994. « *La cartographie de l'abstention à cette époque montre clairement cette stratégie.*¹⁸ » Lieux d'implantation des chrétiens, le Mont-Liban et Beyrouth connaissent le taux de participation chrétien le plus bas. Cet abstentionnisme favorise l'élection de députés chrétiens favorables au régime en place. On assiste cependant, lors des élections de 1996 et 2000, à un retour progressif des chrétiens de l'opposition dans le jeu politique. En 1996, « *le taux de participation souvent supérieur à la moyenne nationale dans la région du Mont-Liban en est la preuve.*¹⁹ » Il permet l'élection de députés qui constitueront la future opposition. « *Mais cette opposition demeure cependant minoritaire.*²⁰ »

Les rapports de forces sont influencés par le mode de scrutin, le découpage électoral et la composition des listes électorales

Les lignes de fracture communautaires accompagnées des singularités locales engendrées par l'influence des chefs locaux (appelés *zaïms*) favorisent la liaison entre l'enjeu des relations avec le voisin syrien et les divergences politiques internes. Le découpage électoral, le mode de scrutin et la composition des listes électorales sont des éléments importants qui définissent les rapports de force au sein des différents groupes religieux plus particulièrement au sein des forces chrétiennes. Ces rapports de force sont très instables et le changement d'alliances ou de la loi électorale, comme celle de 1960 et de 2000, risquent de les modifier en profondeur. L'équilibre extrêmement fragile rend la transition très délicate. L'exemple du décret de naturalisation de 1994

¹⁸ KARAM Karam, *Le mouvement civil au Liban. Revendications, protestations et mobilisations associatives dans l'après-guerre*, Karthala/IREMAM, Paris/Aix-en-Provence, 2006.

¹⁹ VERDEIL Éric, FAOUR Ghaleb, VELUT Sébastien, *Atlas du Liban. Territoires et société*, IFPO & CNRS, 2007, Beyrouth.

²⁰ NASSIF Nicolas, « Les élections de l'été 2000 », *Monde arabe-Maghreb-Machrek*, n° 169, 2000.

confirme la vulnérabilité de cet équilibre. En effet, la naturalisation de 95 000 personnes est votée en 1994. Le but annoncé est de donner une solution durable aux groupes de nomades et d'apatrides. C'est le cas des Kurdes et des Arméniens qui quittent l'Anatolie en passant par la Syrie pour venir trouver refuge dans le pays du cèdre. Ces populations vivent depuis en situation irrégulière. Le décret englobe aussi des réfugiés palestiniens. La naturalisation de Palestiniens musulmans et leur implantation définitive dans le pays au lieu de leur retour en Palestine « déclenche une polémique et une crainte chez une partie de l'opinion publique surtout chrétienne.²¹ »

Les naturalisés sont en majorité des musulmans

Comme vu plus haut, ces naturalisés sont en majorité des musulmans et le pouvoir est accusé de vouloir « augmenter la proportion de la population musulmane par rapport à la population chrétienne²². » La répartition géographique des naturalisés, en particulier des populations nomades, pose également problème. Ils sont inscrits sur les listes électorales, non pas en fonction du village d'origine comme c'est l'usage pour les Libanais, mais en fonction de leur lieu de résidence qui n'est pas fixe. Ils sont attribués et affiliés à des lieux différents en fonction de leur confession pour permettre d'aboutir à un nouvel équilibre confessionnel. C'est pourquoi, à chaque élection, « les chefs locaux convoient en bus les naturalisés vers les bureaux de vote où ils sont inscrits et ils s'assurent de leur vote par une relation clientéliste (protection, achat du vote, accès aux services, tolérance des constructions, etc.²³). » À Wadi Khaled où les infrastructures sont absentes et longtemps abandonnées par l'État au Nord, les naturalisations se font en masse car la quasi-totalité de la population vit en situation irrégulière. Les naturalisations des chrétiens orientaux et d'anciens nomades se font dans la Bekaa. Les Palestiniens naturalisés sont concentrés au nord de la ville de Tripoli et au Sud du pays. La plus importante proportion de naturalisés se trouve dans la ville de Tripoli au Nord, dans la capitale et sa banlieue est. À Tripoli et à Beyrouth, une partie des naturalisés sont en majorité des Arméniens. La banlieue est de Beyrouth est le fief des Arméniens, des

²¹ PETEET Julie, «From refugees to minority: Palestinians in Post-War Lebanon», *Middle East Report*, n° 200, 1996, pp. 27-30.

²² ROUGIER Bernard, « Le "destin mêlé" des Palestiniens et des Libanais au Liban », *Monde Arabe-Maghreb-Machrek*, n° 169, 2000.

²³ VERDEIL Éric, Les territoires du vote au Liban, *Mappemonde*, n° 78, 2005.

chrétiens de nationalité syrienne et des syriaques. Cependant, dans ce *caza*, d'anciennes populations nomades font une partie des personnes naturalisées. Leur naturalisation dans ce *caza* n'est pas un hasard. En effet, le Metn est le fief du ministre de l'Intérieur de l'époque, Michel Murr, fidèle soutien au régime syrien. La manipulation du vote des nomades est donc faite pour donner un avantage à la liste soutenue par Michel Murr. Dans le *caza* du Metn, cette instrumentalisation sert donc les intérêts d'hommes politiques proches du régime syrien et affaiblit l'opposition chrétienne qui est bien implantée dans ce *caza*.

En 1995, les cartes d'identité sont données aux personnes qui viennent tout juste d'être naturalisées. Plusieurs mois avant les élections législatives, cette procédure est surveillée de près par le ministre de l'Intérieur en personne. Mais un scandale éclate dans la presse au sujet des naturalisés et de leur enregistrement sur des listes électorales suivant un calcul qui donne l'avantage à la liste soutenue par le ministre de l'Intérieur. En septembre 1996, pour calmer l'opinion publique à quelques mois des élections, ce dernier annonce la création d'une commission d'enquête à ce sujet. Il lui donne même des prérogatives très larges. Cette commission pourra enquêter sur l'enregistrement des naturalisés et revoir éventuellement les demandes de naturalisation et en retirer si besoin, si une différence est constatée entre le lieu d'enregistrement de l'acte et le lieu de résidence. Derrière ce but annoncé par le ministre de l'Intérieur, cette commission a en réalité la mission de s'assurer de la fidélité du vote des nouveaux naturalisés. S'ils ne votent pas pour la liste soutenue par le ministre de l'Intérieur, alors la nationalité libanaise leur sera immédiatement retirée.

La taille des circonscriptions n'est pas identique sur l'ensemble du territoire

« Le jeu sur la taille des circonscriptions est une autre pratique qui permet de conserver des fiefs électoraux.²⁴ » « Les circonscriptions électorales sont alors découpées par le pouvoir en place, de manière avantageuse, pour s'assurer d'une majorité.²⁵ » « L'enjeu est le rapport entre un potentiel électoral lié à des réseaux particuliers (confessions, clientèle

²⁴ VERDEIL Éric, Les territoires du vote au Liban, *Mappemonde*, n° 78, 2005.

²⁵ BUSSI Michel, BADARIOTTI Dominique, *Pour une nouvelle géographie du politique*, Economica-Anthropos, Paris, 2004.

*politique) et un échelon de représentation.*²⁶ » Un tel potentiel peut donner des résultats à l'échelle d'un *caza* ou deux, mais il est inefficace dans une circonscription plus grande. Le texte de base élaboré par les Accords de Taëf est de favoriser la *mohafazat*, mais sur le terrain, les différentes lois électorales ne cessent de changer la configuration des circonscriptions en fonction des rapports de force du moment, n'hésitant pas à avoir recours à plusieurs configurations simultanément. Ceci est fait dans le but de protéger un électorat précis dont on veut garder l'expression politique. Des petites circonscriptions pour certains et des grandes pour d'autres.

À cet effet, la petite circonscription du Chouf favorise le leader druze Walid Joumblatt. Héritier d'une grande famille qui dirige la communauté druze depuis des générations et soutien du régime alaouite de Damas jusqu'en janvier 2005, il aurait été tributaire, à l'échelle de la *mohafazat* du Mont-Liban, d'un électorat multiconfessionnel incluant des chiites et une majorité chrétienne, ce qui aurait pu le conduire à la défaite. La grande circonscription au Sud-Liban favorise le leader du parti chiite, Amal Nabih Berri, lui aussi allié de Damas. En effet, c'est grâce à un système de listes négociées avec ses alliés et concurrents dans le Sud-Liban et dans la Bekaa que Nabih Berri orchestre les élections dans cette circonscription et est certain d'être réélu à chaque fois. En conséquence, dans ces deux circonscriptions, les députés chrétiens n'ont aucune chance d'être élus s'ils ne concluent pas un accord avec les deux plus grands partis chiites (le Hezbollah et le mouvement Amal) qui détiennent la majorité des voix dans cette circonscription. Environ un tiers des candidats chrétiens sont élus uniquement s'ils font alliance avec des partis musulmans pour obtenir l'approbation du vote musulman dans des *cazas* peuplés en majorité par des musulmans. Alors que les candidats musulmans n'ont pas le même problème et ne dépendent pas du vote des autres religions pour être élus. Le *caza* de Bécharré, peuplé par des chrétiens maronites et fief historique des sympathisants du parti des Forces libanaises, est jumelé lors des élections législatives de 2000 au *caza* de Dennyé, peuplé en majorité de sunnites, et à celui d'Akkar, peuplé en majorité par des orthodoxes et des sunnites. Le *caza* de Miniyeh-Dennyé est divisé pour

²⁶ MESSARRA Antoine (dir.), *La Géographie électorale au Liban. Historicité des cazas et découpage des circonscriptions*, Fondation libanaise pour la Paix civile, Konrad Adenauer Stiftung, Beyrouth, 2002.

permettre au *caza* de Dennyé de rejoindre le *caza* de Bécharré et celui d'Akkar²⁷. Le vote des maronites dans ce *caza* n'est plus autonome, il est désormais dépendant de l'électorat sunnite qui lui est greffé alors que rien ne lie les trois *cazas*, même pas leur situation géographique délimitée par des éléments naturels. « *Un tel système et découpage électoral place le communautarisme, à travers les rapports de force construits et perçus à l'échelle des communautés confessionnelles, au centre des pratiques politiques, et le légitime.*²⁸ » Tout au long de cette période, le système électoral est manipulé par la tutelle syrienne au profit de ses propres intérêts. En 2005, après l'assassinat de Rafic Hariri, de grands bouleversements sur la scène politique libanaise ont lieu. Quel rapport cet assassinat a-t-il avec la question qui nous occupe ?

IV. La première élection après le retrait syrien en 2005

Pour mieux aborder la situation libanaise, il est important de comprendre le fonctionnement de l'agir dramaturgique dans l'espace public de type grec. Cet espace public repose sur trois idées : ce qui est vrai du point de vue scientifique, ce qui est juste du point de vue moral et ce qui est beau du point de vue esthétique. Ce sont les trois caractéristiques qui définissent l'espace public pour Weber. Un espace public qui se porte sur le but (une finalité), un espace public qui se porte sur les valeurs et un espace public que Weber appelle la dramaturgie et qu'on pourrait appeler l'esthétique. Dans le concept d'agir dramaturgique, le concept central est celui de la représentation ou de l'expression de soi, que complètent les concepts de rencontre et de performance de cette mise en scène du sujet. Habermas précise que cet agir est souvent parasite des précédents et qu'il existe rarement à l'état pur. Les critères y sont ceux de la véracité et de l'authenticité de la communication par rapport au monde subjectif interne, avec le risque que la communication tourne à la manipulation et transforme le dramaturgique en instrumental. « *Puisque la force illocutionnaire du discours (des énoncés différents peuvent avoir le même contenu propositionnel, tout en correspondant à des actes de*

²⁷ ROUGIER Bernard, « Liban : les élections législatives de l'été 1996 », *Monde arabe-Maghreb-Machrek*, n° 155, 1997.

²⁸ PICARD Élisabeth, « Les habits neufs du communautarisme », *Cultures et conflits*, 1994.

*langage différents) relève d'abord de l'agir, on en trouvera aisément les traits dans la pratique.*²⁹ » Le trait expressif des pratiques est lié à l'agir dramaturgique d'Habermas.

Les conséquences immédiates de l'assassinat d'Hariri

Dans la période qui se situe entre septembre 2004 et février 2005, il y a un débat sur la perspective d'une réforme électorale majeure. L'assassinat de Rafic Hariri en février 2005 et les événements qui suivent le remettent finalement en cause. Tout commence à la fin du deuxième mandat du président de la République et sa prorogation pour trois ans imposée par la Syrie qui le considère comme étant « *l'homme idoine* ». Cette prorogation est votée par le Parlement en septembre 2004. Rafic Hariri est donc forcé de voter ainsi que son groupe parlementaire en faveur de son opposant politique. Sous la pression de Damas, il est contraint en 2004 d'approuver le changement de la Constitution qui limite jusqu'alors à deux les mandats présidentiels. Aussitôt après, il démissionne de son poste de Premier ministre et montre sa volonté de rejoindre et d'unifier l'opposition en préparation des élections législatives à venir. En 2005, la première élection après le retrait syrien est une élection tournée vers les intérêts des forces du moment. Les élections se tiennent dans des circonstances politiques difficiles. Les manifestations contre le gouvernement de février-mars 2005 mettent fin à vingt-neuf années de présence des troupes syriennes, et les élections législatives accordent une nette majorité à l'opposition, conduite par le fils de Rafic Hariri.

L'opposition s'élargit alors avec un soutien international. Mais si le mouvement populaire est voué à prendre fin, au moins dans la rue, la dynamique des politiques doit prendre le relais. C'est ainsi qu'une fois les manifestations terminées, le relais est confié à la classe politique. Mais celle-ci n'en fait pas un bon usage. Il lui aurait suffi de porter cette dynamique populaire et de la traduire en action politique concrète. Un semblant de maturité paraît en effet éclore chez les différents dirigeants politiques de l'opposition qui promettent une union de leurs forces pour affirmer le Liban auquel aspire une partie du peuple. Les hommes politiques de l'opposition savent, après avoir été conduits et bousculés dans la rue, donner par-dessus leurs divergences une canalisation politique au mouvement populaire. Leurs discours se cristallisent autour de la vérité, de la

²⁹ NADEAU Jean-Guy, *La pratique comme lieu de la théologie pratique*, La théologie pratique, Volume 60, numéro 2, juin 2004, p. 205-224.

libération, de la souveraineté du peuple et d'autres revendications dont celle de la tenue d'élections équitables. Force est de constater qu'ils tiennent jusqu'à la réalisation des objectifs pratiques assignés, à savoir : la démission du gouvernement et des responsables sécuritaires, la création d'un comité international pour établir la vérité sur l'assassinat de Rafic Hariri, le départ des troupes syriennes, mais qu'ils divergent sur la question des élections.

La décision de prorogation engendre également une importante réaction internationale. Les États-Unis et la France poussent les Nations Unies à voter la résolution 1559. Cette résolution exige l'arrêt immédiat de l'ingérence syrienne et le retrait de ses forces armées du Liban. Le mouvement d'opposition au régime prosyrien se trouve consolidé grâce au soutien de la communauté internationale. L'opposition s'élargit et s'unifie, alors qu'elle est la plupart du temps désunie et souvent limitée aux partis chrétiens. Un large front se forme autour du leader druze Walid Joublatt, quelques députés musulmans et l'opposition chrétienne. Une alliance électorale avec le parti de Rafic Hariri est sur le point d'être conclue. Son aboutissement et la victoire électorale de cette coalition auraient pu donner lieu, entre autres, à une remise en cause de la présence de l'armée syrienne par le nouveau gouvernement mis en place.

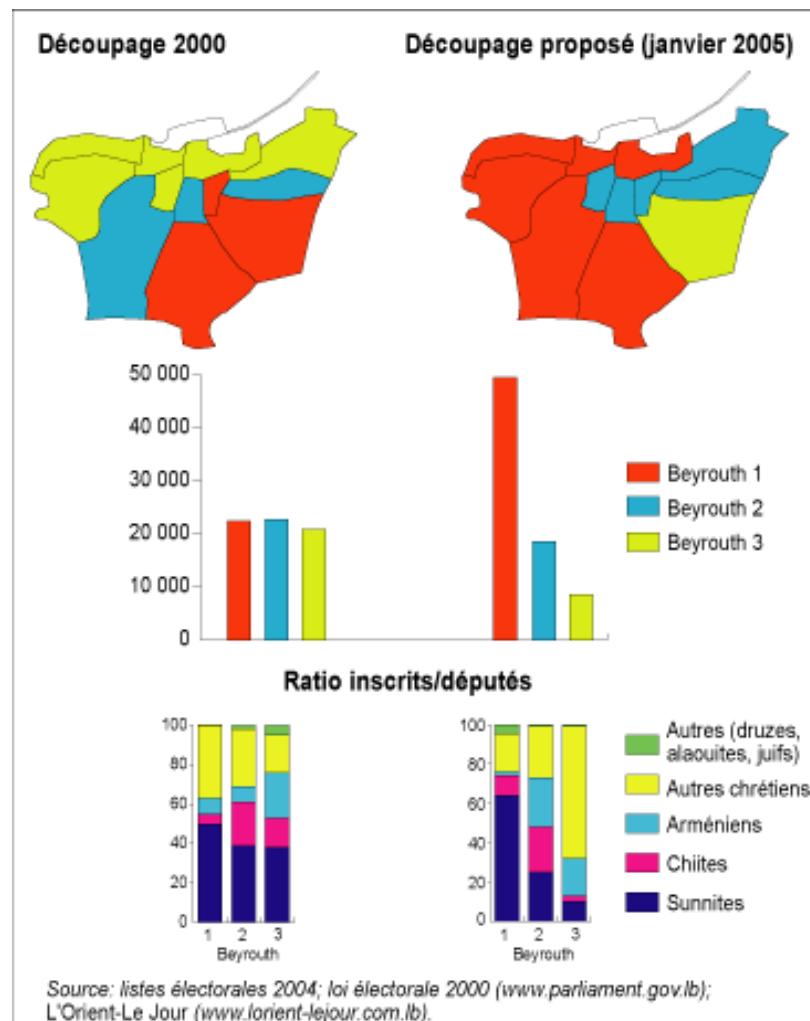
L'opposition jusqu'alors chrétienne dénonce un système électoral inégalitaire. En effet, l'élection des députés chrétiens, au nord, au sud et dans la Bekaa, dépend d'un électorat musulman majoritaire, favorable en grande partie aux représentants du pouvoir prosyrien. Cette opposition réclame l'adoption du *caza* (petite circonscription), considérée comme l'unique moyen de garder une représentation chrétienne indépendante du vote musulman et dont la taille augmente le lien entre le député et ses électeurs. À l'inverse, les moyennes et grandes circonscriptions augmentent les parachutages et l'utilisation de listes qui permettent la victoire de candidats grâce à la puissance électorale de leur parti et de leur leader, écrasant ainsi les petits représentants.

Le 28 janvier 2005 un projet de loi adopte la « loi électorale de 1960 », mais il est finalement abandonné après l'assassinat d'Hariri. Le point central des élections en 2000 est le duel entre le Premier ministre et Rafic Hariri. La totalité de la liste de ce dernier,

composée de dix-huit candidats gagne. Hariri laisse un siège vacant pour que son adversaire soit certain d'être élu. Face à lui, Hariri réussit à gagner la confiance des sunnites et avoir ainsi leur vote, mais aussi celui des chiites et des chrétiens de la capitale. En revanche, le découpage de Beyrouth engendre une polémique car il est fait dans le but de nuire à Rafic Hariri pendant les élections de 2005 et de l'affaiblir. D'autant plus que sa victoire écrasante en 2005 est prévisible du fait de la popularité encore plus forte du personnage au Liban et particulièrement à Beyrouth. En 2005, la division face à la loi électorale aurait pu être évitée par la composition de listes représentatives, dans un esprit loin de tout désir d'hégémonie. L'opposition du Bristol, groupe composé de personnalités politiques qui font partie de l'opposition de l'époque et qui prend comme habitude de se réunir à l'hôtel Bristol de Beyrouth, aurait pu suivre la volonté de renouveau du mouvement 14 mars. D'autant plus qu'elle s'est fait consciemment manipuler lors des élections législatives par les pro-syriens qui améliorent ainsi leur position électorale et politique d'une manière inespérée. En même temps qu'il porte atteinte au capital symbolique du 14 mars, ceci incite à beaucoup de scepticisme quant à l'émergence d'une nouvelle culture politique. Et ceci est d'autant plus inquiétant que ces choix sont majoritairement confirmés par les électeurs. À travers les élections, les représentants du mouvement du 14 mars optent pour un éclatement collectif, soulignant que l'union née de cet événement n'est, peut-être, qu'éphémère dans l'histoire nationale.

Mais, en avril 2005, le découpage par *caza* est abandonné. Certains hommes politiques pro-syriens craignent de perdre leur siège. Les députés de l'opposition du bloc Hariri et ceux du bloc Joumblatt ne se sont que très peu opposés à cette loi, tant décriée par les opposants chrétiens, qui ne leur nuit pas. Cela ne remet pas nécessairement en cause une alliance en faveur d'un profond changement politique, mais montre le poids du découpage électoral et du mode de représentation communautaire dans l'échiquier politique libanais. Le nouveau découpage électoral de la capitale vient consolider les partis qui sont proches du régime en place. Il vient donc affaiblir les opposants et à leur tête, Rafic Hariri qui depuis longtemps fait de Beyrouth son fief électoral. Afin de l'affaiblir et d'empêcher ainsi son élection ou son influence, la grande circonscription de Beyrouth acquise à la confession sunnite n'élit plus que quatre députés. 50 000 électeurs votent pour élire un seul député alors que dans les deux autres circonscriptions, le

rapport est nettement inférieur. Dans la deuxième circonscription de la capitale peuplée majoritairement par des chiïtes et des Arméniens considérés comme étant proches du régime en place, les électeurs votent pour élire neuf députés. Cinq de plus que la première circonscription. La troisième circonscription, celle d'Achrafieh, est peuplée en majorité par des chrétiens et compte six députés. Cette séparation administrative entre les électeurs chrétiens qui symbolisent l'opposition et les électeurs sunnites qui veulent s'associer avec cette opposition est voulue par le régime en place pour réduire les sièges de l'opposition dans la nouvelle assemblée et l'affaiblir. Face à ce découpage, Rafic Hariri choisit de se présenter dans la deuxième circonscription de Beyrouth, la moins acquise à sa cause. Le bloc parlementaire de Rafic Hariri composé d'une trentaine de députés viendrait consolider les rangs de l'opposition et constitue un tournant politique important. Mais son assassinat en février 2005 en décide autrement.



Fin février 2005, la mobilisation populaire pousse à la démission du gouvernement dirigé par Omar Karamé. Simultanément, la Syrie, subit des pressions internationale et

commence à retirer ses troupes. Ce retrait s'achève en avril 2005. La tentative de la mise en place d'un gouvernement, confiée une seconde fois à Omar Karamé, dure six semaines mais ne donne pas de résultat. Ce délai est considéré par l'opposition comme une stratégie de la part du régime en place pour éviter de changer le découpage actuel de la capitale et de décaler les élections de plusieurs mois. Le temps nécessaire, selon l'opposition, pour que le soutien populaire sur lequel elle s'appuie, s'affaiblisse et se désunisse. Les partis chiites Amal et le parti de Dieu, proches des Syriens, proposent l'adoption d'un mode de scrutin partiellement proportionnel à l'échelle des *mouhafazats*, qui est selon eux le meilleur compromis. Une solution est trouvée en désignant le sunnite Najib Mikati comme Premier ministre. Ce dernier s'engage à faire les élections à la date prévue et à ce qu'aucun membre de son gouvernement ne soit candidat aux mêmes élections législatives.

La crise qui mène au retrait syrien remonte à septembre 2004, date de l'adoption, par le Conseil de sécurité des Nations Unies, de la résolution 1559 qui prévoit le retrait des troupes syriennes du pays du cèdre. La Syrie est appelée par les chrétiens qui sont en conflit avec les palestiniens. La résolution 1559 exige aussi le respect de l'indépendance du Liban et le désarmement de toutes les milices dont le parti de Dieu et les fractions palestiniennes. En septembre 2004, le second et dernier mandat d'Émile Lahoud arrive à son terme. Selon la Constitution, il ne peut pas être renouvelé une troisième fois. La Syrie demande aux députés de changer la Constitution de manière à rendre possible le prolongement du mandat présidentiel. Rafic Hariri menace, montre son souhait de démissionner si un changement constitutionnel est fait. Les pressions du président syrien et de ses alliés finissent par changer la position de Rafic Hariri et ce dernier commence les négociations en vue de la formation d'un gouvernement d'union nationale. Il démissionne quelque temps après et rejoint les rangs de l'opposition. Mais, le 14 février 2005, il est assassiné au cours d'un attentat qu'une partie des Libanais attribue à la Syrie. Des milliers de Libanais descendent dans la rue contre l'ingérence syrienne. Damas finit par céder sous la pression internationale. Le 24 mai, une équipe des Nations Unies confirme le retrait des forces syriennes. Trois décennies d'occupation syrienne prennent fin officiellement, mardi 26 avril 2005, avec l'organisation d'une cérémonie d'adieu au plus haut niveau de la hiérarchie militaire des deux pays.

Le résultat intermédiaire obtenu

Le conflit se focalise sur le déroulement des tractations électorales. Alors que le Courant Patriotique Libre ne contracte, du moins en apparence, aucune alliance, hors celle avec le mouvement du Bristol. La famille Hariri et Walid Joumblatt déclarent leurs listes fermées, du moins à Beyrouth et dans la montagne, aux nouveaux entrants chrétiens, à savoir les Forces libanaises et le Courant Patriotique Libre. Seul Gebran Tuéni en réchappe. Il en apparaît une volonté hégémonique débordante de dominer la scène politique. Les négociations commencent alors après une bataille médiatique sans précédent menée par la chaîne de télévision LBC et d'autres médias de la presse écrite. Pour tenter d'absorber le mécontentement chrétien, un accord électoral global est conclu avec les Forces libanaises dont le chef demeure en prison. À Beyrouth, le CPL est exclu de tout arrangement après que Gebran Tuéni dans un premier temps et Solange Gemayel dans un second soient intégrés par le Courant du Futur.

Plus tard, à Baabda-Aley-Chouf et selon les propos mêmes de Walid Joumblatt, les progressistes arrêtent les négociations en refusant d'octroyer au CPL les trois sièges demandés, notamment celui qui aurait dû revenir à Issam Abou Jamra. La demande d'alliance du CPL au nord est aussitôt rejetée par le Courant du Futur au motif que des alliances partielles ne sont pas envisageables. Plus à l'est, le rassemblement de Kornet Chehwan croise le fer en annonçant une liste fermée au Metn-Sud alors que le CPL se propose de garder ouverte sa liste à au moins deux candidats : un grec-orthodoxe et un maronite. C'est dans ce cadre que le général Aoun s'allie à des prosyriens comme Talal Arslan ou Sleiman Frangié qui sont farouchement opposés à l'Intifida de l'Indépendance.

Qui gagne et grâce à qui ? D'abord le tandem Hariri-Joumblatt met de côté l'identité du mouvement du Bristol avec la formation d'une alliance électorale et politique avec le Hezbollah et le mouvement Amal, au nom de la prise en compte de l'exception communautaire chiite. En s'accommodant d'un tel principe, dont on peut comprendre les avantages, qu'ils soient d'ordre électoral ou de consensus national, les artisans de cet arrangement fissurent l'opposition. Le refus de la confrontation avec la communauté chiite masque aussi des intérêts électoraux. Le sort de certains députés de l'opposition dépend directement du vote chiite comme celui de Bahia Hariri et d'autres. Plus crucial encore, le vote chiite est déterminant pour garder la suprématie de Walid Joumblatt et

de ses alliés dans la montagne et plus précisément dans la circonscription de Baabda-Aley face à la liste parrainée par Michel Aoun. L'alliance avec les forces prosyriennes renforce donc la position de la famille Hariri, de celle de Walid Joumblatt et de leurs alliés dans la négociation avec le CPL pour la répartition des sièges parlementaires. Ils peuvent ainsi minorer l'influence du CPL.

Exclu des arrangements électoraux, Michel Aoun est poussé à contracter des alliances contre nature afin d'assurer sa survie parlementaire. Mais les proches de Michel Aoun commencent, indépendamment des tractations électorales, à se rapprocher d'hommes politiques prosyriens avant et après le 14 mars 2005. Ces derniers facilitent le retour de Michel Aoun de son exil français et règlent les contentieux judiciaires qui l'opposent à l'État libanais. Par conséquent, ces alliances constituent d'emblée dans la stratégie aouniste une alternative sérieuse dans les négociations, ce qui ne doit pas manquer d'influencer celles-ci.

Au-delà de la manœuvre politique, les discours des différentes parties viennent confirmer outrageusement leur manque de cohésion et de rigueur, souvent à titre gratuit. À cet effet, Walid Joumblatt a une responsabilité dans la tenue d'un discours volatile. En saluant les « martyrs de 1989 », il se plaît à rappeler aux Libanais à quel point il est le support, dans un passé récent, de la politique syrienne. D'un autre côté, dans la foulée de l'amertume née des élections, des opposants du mouvement de Kornet Chehwan, membres actifs du mouvement du 14 mars, réprimandent avec véhémence le vote des chrétiens favorables au CPL dans le Mont-Liban. Un député sortant va même jusqu'à se demander pourquoi les chrétiens libanais soutiennent les Forces libanaises lorsqu'ils font le samedi noir en 1976 et les sanctionnent dans les urnes quand ils font le choix de l'entente nationale. Ces propos choquants et inexacts font imploser la confiance et stigmatisent la haine.

La plupart des partis politiques du mouvement du 14 mars ne se tiennent pas à l'esprit du 14 mars. L'argent politique, l'achat des voix, l'utilisation des médias, la mobilisation des instances religieuses dans le jeu électoral est une perpétuation des pratiques anciennes. Le CPL garde un discours national dépourvu de toute allégation confessionnelle, mais les priorités de ce mouvement de libération s'inversent vite.

L'audit financier et les réformes deviennent plus importants que de demander des comptes aux symboles de la politique syrienne. Et notamment à leur figure emblématique, le président de la République. À l'instar des crimes des guerres, ceux de l'après-guerre et de l'occupation syrienne sont très vite amnistiés.

Dans un réflexe de défense, les membres du CPL ont aussi, entre autres, donné un gage de respectabilité aux agents syriens. Les dirigeants du CPL déclarent même qu'il est préférable de collaborer avec des hommes, fidèles dans la durée à leurs principes, à l'image de leurs alliés, prosyriens de toujours. Lors des élections, la hiérarchie des principes est inversée par les opposants, en favorisant la maximisation parlementaire au profit de la cohérence, de l'entente nationale et de la confiance pratiquée. Finalement, les résultats des élections engendrent une polarisation communautaire et parlementaire sans précédent. Les chrétiens, jadis absents de cette dynamique parlementaire, ayant donné cette fois un mandat quasi-exclusif de représentation à un parti, en l'occurrence le CPL.

En janvier 2013, Elie Ferzli qui est à la tête du Rassemblement orthodoxe, une nouvelle formation politique créée par cet ancien député prosyrien, propose une réforme de la loi électorale. Cette réforme, plus connue sous le nom de « loi orthodoxe », propose, inspirée du modèle israélien, l'adoption d'une circonscription unique pour tout le pays, accompagnée d'un système régi par la proportionnelle. « *Les chrétiens et les musulmans obtiendraient donc un nombre de députés en fonction de leur poids démographique*³⁰. » Le rapport de force démographique s'inverse progressivement au cours des années en faveur des musulmans et en particulier des chiites. Une réforme du mode de scrutin, mais aussi de la taille des circonscriptions (grandes dans le sud du pays, petites à Beyrouth) a pour conséquence de consacrer l'infériorité numérique des chrétiens, mais aussi de rééquilibrer le partage du pouvoir vis-à-vis des chiites, parents pauvres du partage du pouvoir originel entre chrétiens maronites et musulmans sunnites. Michel Aoun, chrétien maronite, est favorable à cette proposition. Pour lui, c'est un moyen de mettre fin à la sous-représentation des chrétiens qui sont dépendants du vote des

³⁰ DE VAUMAS Étienne, «La répartition confessionnelle au Liban et l'équilibre de l'État libanais», *Revue de géographie alpine*, n° 43, 1955.

musulmans avec la loi actuelle. Pour lui, les différents partis politiques, petits et grands, pourraient être équitablement représentés. Cette nouvelle loi donne la possibilité à des partis de l'opposition de trouver leur place au sein de chaque communauté. Ce qui met fin à la domination des grands partis dans chaque confession.

La nouvelle loi acceptée par les uns est refusée par les autres. La « loi orthodoxe » reçoit le soutien du patriarche maronite Bechara Raï, qui appelle à « dépasser la loi de 1960 ». En revanche, l'opposition libanaise, réunie autour du Courant du Futur de Rafic Hariri et du Parti socialiste progressiste de Walid Joumblatt, refuse jusqu'à l'idée de débattre d'un projet de loi qui affecte la coexistence nationale. La loi orthodoxe, selon ces deux formations, « réduit le peuple libanais à un ensemble de tribus sectaires et donne une image fautive du Liban ». L'opposition n'est pas unanime dans son opposition à la loi. Samy Gemayel, député chrétien d'opposition du parti Kataëb, appelle ainsi ceux qui y sont défavorables à proposer une alternative. Les articles 1 et 2 de la nouvelle loi, relatifs au scrutin et au découpage électoral, sont déjà adoptés par la commission parlementaire chargée de son examen et remis au président du Parlement.

Les médias ont un rôle important au Liban. Il faut savoir que les télévisions et la presse écrite appartiennent aux différents partis politiques et de ce fait aux différents hommes politiques qui dirigent le pays. Par exemple, la chaîne de télévision Future TV appartient au Courant du Futur de l'ancien Premier ministre Rafic Hariri. La chaîne de télévision OTV appartient au Courant Patriotique Libre du général Michel Aoun. Les partis politiques comprennent l'importance des médias de masse et s'en servent pour diffuser leurs idées. À cet effet, le parti aouniste lance un clip de campagne sur sa chaîne de télévision OTV pour promouvoir la nouvelle loi orthodoxe. « Les médias de masse et en particulier la presse écrite se développent avec la démocratie. Politique et communication sont intrinsèquement liées. Le rôle des médias est central lors des élections.³¹ » Les médias ont un rôle informatif neutre et participent à la connaissance des différents partis politiques par les électeurs. Ils peuvent désormais, grâce notamment aux informations parfois contradictoires données par les médias eux-

³¹ VEYRAT-MASSON Isabelle, Les recherches sur les campagnes électorales à la télévision, *Le Temps des médias* n°7, Nouveau Monde éditions, 2006, p. 289.

mêmes, faire un choix bien fondé. Cependant, dans la réalité libanaise, les médias sont toujours perçus, que ce soit par leurs propriétaires, par les journalistes ou par le public, davantage comme un moyen de peser sur les décisions, un mode d'influence que comme un instrument transparent de délibération collective.

Conclusion

La question initiale porte sur le fait de savoir si les élections législatives, dont la question confessionnelle est au centre de son fonctionnement, peuvent aboutir à des moments d'espace public. Pour conclure, pour bien comprendre le combat politique au Liban, il est important de voir les liens entre le vote et la représentation confessionnelle. L'avenir de ce système n'est pas son cloisonnement à une logique communautaire, mais son ouverture vers des alliances transcommunautaires. La tutelle syrienne vient accentuer ce fait confessionnel et l'instrumentaliser. Damas intervient directement et régulièrement dans le déroulement des élections législatives et présidentielles au pays du cèdre. La Constitution est même amendée trois fois sur injonction syrienne pour que devienne président de la République un homme choisi par le gouvernement syrien. En 1995, la Constitution est modifiée pour permettre une prolongation du mandat du président de la République. Trois ans plus tard, Damas obtient un nouvel amendement de la loi fondamentale qui interdit jusque-là au commandant en chef de l'armée libanaise, poste qu'occupe à l'époque Émile Lahoud, de se présenter à la magistrature suprême. Elle intervient une seconde fois pour le maintenir à la tête du pays et ce malgré l'opposition déclarée d'une partie de la société.

L'enjeu de la répartition parlementaire doit révéler l'aptitude des forces politiques à consolider la confiance née du mouvement du 14 mars et honorer ainsi le mandat populaire qui leur est octroyé dans la rue par les opposants au pouvoir en place. D'autant plus que leurs adversaires tiennent des rouages institutionnels essentiels du pouvoir, à savoir la présidence de la République et de l'Assemblée nationale, entre autres. Le pari auquel beaucoup de Libanais n'osent croire n'est effectivement pas gagnant. Le rassemblement des forces du 14 mars vole en éclats, conformément aux prédictions de Samir Frangié, député et membre du mouvement du 14 mars, qui déclare bien avant la tenue des élections que « *celles-ci opposent d'une manière naturelle l'opposition à elle-même.* » Selon ces dispositions, nous ne pouvons pas parler d'espace public. Les conditions de l'apparition de l'espace public ne sont pas réunies. Ce système

confessionnel ne laisse pas la place au débat et à la réflexion au moment des élections législatives. La tutelle syrienne paralyse le jeu démocratique. Les institutions démocratiques sont maintenues, mais en apparence seulement. La fragmentation géographique est-elle un obstacle à l'espace public ?

1.1.2.4. Fragmentation géographique peu propice à l'espace public

Le morcellement ou l'absence de l'espace public liés au cloisonnement communautaire sont-ils renforcés par la fragmentation géographique d'un pays ou par la mentalité des habitants ? Nous partons du constat suivant : aujourd'hui, la superficie du Liban est de 10 452 km². Il longe la mer Méditerranée sur 210 km de long. Sa superficie représente la surface de deux départements français moyens ou l'équivalent du tiers de la Belgique. La population libanaise n'est pas importante, elle est estimée entre 3,5 et 5 millions d'habitants suivant les sources car compter les Libanais n'est pas chose aisée, du fait de l'absence de recensement général officiel depuis 1932 sous le mandat français. L'équilibre confessionnel est la cause principale de l'absence de recensement au Liban depuis cette date. En effet, la publication de données démographiques pourrait donner lieu à des revendications de la part de certaines confessions et mettre fin à l'équilibre très fragile instauré depuis la fin des guerres civiles (1975-1990).

Le sentiment de communautarisme qui se développe d'avantage dans les moments de crise sera notre questionnement dans ce qui va suivre. Il ne faut cependant pas conditionner l'existence de ces communautés aux seuls conflits qu'elles peuvent générer. « *Dans les États où les structures communautaires demeurent prégnantes, chaque individu évolue dans deux dimensions : le territoire étatique et celui de sa communauté¹.* » La première dimension est continue, limitée par les frontières de l'État et elle est soumise au pouvoir de l'appareil d'État. La seconde dimension est discontinue. Cette notion de discontinuité varie suivant la communauté et peut ainsi dépasser les frontières territoriales pour atteindre les frontières nationales. « *En tant qu'individus, ils dépendent eux-mêmes d'une communauté et, par souci d'efficacité, ils sont obligés de respecter les structures sociales².* » Les acteurs de la communauté sont étroitement liés à sa structure.

Pour mieux comprendre le rapport entre fragmentation géographique et espace public, nous nous posons quelques questions disparates et hétérogènes. Existe-t-il une

¹ NACIRI Mohamed, cité par Claude Bataillon, *État, pouvoir et espace dans le Tiers Monde*, PUF, Paris 1977.

² COLLIGNON Béatrice, « La géographie et les minorités », dans Rémy Knafou : *Géographies anglo-saxonnes*, Belin, Paris, 2001.

fragmentation géographique des communautés au Liban ? Comment est née cette fragmentation ? Quelles sont ses causes ? Et quelles conséquences a-t-elle sur l'espace public libanais ? Ces questions, très disparates, seront plus homogènes, si on s'aperçoit qu'elles s'organisent en un grand questionnement. Quel est le rapport de la fragmentation géographique avec l'émergence d'un espace public ?

Pour y apporter une réponse structurée et pour cerner la répartition des confessions sur le territoire libanais, il est d'abord nécessaire de regarder que la séparation religieuse et territoriale est en grande partie liée à la topographie du territoire et à l'histoire libanaise. Il faut se pencher ensuite sur le problème de la « privatisation » de l'espace public. Il faut finir en étudiant la question des mentalités comme un obstacle à l'émergence de l'espace public.

I. La séparation religieuse et territoriale est en grande partie liée à la topographie du territoire et à l'histoire libanaise

La question de la localisation renvoie à plusieurs difficultés. D'une part, la grande tradition renvoie à un cadre national. L'usage public de la raison se situe entre l'État et la société. Pour Habermas, « *la sphère publique bourgeoise peut être tout d'abord comprise comme étant la sphère des personnes privées rassemblées en un public. [...] Le médium de cette opposition entre la sphère publique et le pouvoir est original et sans précédent dans l'histoire : c'est l'usage public du raisonnement.*³ » D'autre part, cette notion renvoie aussi à une dimension politique et formelle. Elle comprend le Parlement, les journaux et les institutions formelles et partisans. Kant « *... comprend par usage public de sa propre raison celui qu'en fait quelqu'un, en tant que savant, devant l'ensemble du public qui lit. J'appelle usage privé celui qu'il lui est permis de faire de sa raison dans une charge civile qui lui a été confiée ou dans ses fonctions.*⁴ » Or, la dimension locale ou territoriale de l'espace public se déploie dans trois dimensions contraires à cette notion-là. La première dimension : ce n'est pas le cadre national qui est en jeu, mais au contraire les activités territoriales et localisées qui, elles, ne sont pas dépendantes du cadre national. La deuxième dimension : les activités de discussion, de confrontation et d'argumentation

³ HABERMAS Jürgen, *L'espace public*, traduction, Paris, Payot, 1978, p. 38.

⁴ KANT Emmanuel, *Réponse à la question: qu'est-ce que les Lumières?*, Garnier-Flammarion, 1991, p. 45.

renvoient à un citoyen sans attache, or localement le citoyen est toujours localisé. L'intérêt, c'est qu'il est en permanence lié à des pratiques sociales. Le territoire est un espace pratiqué. La troisième dimension concerne la confrontation physique. Il faut rappeler que, pour Kant, « *l'espace public est reporté sur des supports écrits* ». Or, ce que nous avons ici localement, c'est l'idée qu'il n'existe pas une communauté reliée par des médias, ni circulation des idées par l'imprimé. Pour Louis Quéré, « *la notion d'espace public comporte deux idées essentielles : celle d'une sphère publique de libre expression, de communication et de discussion, cette sphère constituant une instance médiatrice entre la société civile et l'État, entre les citoyens et le pouvoir politico-administratif; celle d'une scène publique, c'est-à-dire d'une scène d'apparition, où accèdent à la visibilité publique aussi bien des acteurs et des actions que des événements et des problèmes sociaux.*⁵ » Donc, nous avons ici affaire à un certain nombre de contraintes pour traiter de sphère publique locale.

L'histoire du Liban et sa géographie sont les principales causes de la répartition des confessions

Le Liban, pays méditerranéen, présente une étroite plaine côtière dominée par la chaîne de montagnes appelée le Mont-Liban⁶ et séparée de la chaîne de montagnes appelée l'Anti-Liban⁷ par une haute plaine appelée la Bekaa⁸. La plaine de la Bekaa fait 120 km de long sur une largeur de 14 km. Cette plaine s'étend sur 4 000 kilomètres carrés et représente donc plus du tiers de la surface totale du Liban. Elle se situe entre les deux chaînes de montagnes, Mont-Liban et Anti-Liban, à 900 mètres d'altitude. Cette situation géographique lui donne un rôle primordial dans la production agricole indispensable à

⁵ QUÉRÉ Louis, revue *Quaderni*, n°18, 1992, p. 77.

⁶ Le Mont-Liban est une chaîne de montagnes du Liban, dominant la mer Méditerranée et culminant à Kornet el-Saouda à 3 083 mètres d'altitude. Il s'agit du plus haut relief montagneux du Proche-Orient. Cette montagne a constitué le noyau du Grand Liban, à l'origine de la République libanaise moderne. Elle est majoritairement peuplée de chrétiens (maronites surtout), avec une minorité importante de la communauté druze (surtout dans les montagnes du Chouf).

⁷ L'Anti-Liban (« Montagne orientale du Liban ») est une chaîne de montagnes du Proche-Orient culminant à 2 814 mètres d'altitude. Parallèle à la chaîne du Mont-Liban, il en est séparé par la vallée de la Bekaa. Sa ligne de crête correspond à peu près à la frontière libano-syrienne.

⁸ VERDEIL Éric, FAOUR Ghaleb et VELUT Sébastien, *Atlas du Liban*, Institut français du Proche-Orient, CNRS Liban, 2007.

la survie des habitants de la montagne et, de fait, un rôle politique aussi important. Les maronites obtiennent dans les années 1920 l'accord de la France pour entamer le processus d'Indépendance. À cet effet, pour préserver l'indépendance alimentaire des Libanais qui habitent la montagne, ils demandent le rattachement de la plaine de la Bekaa à la nouvelle entité libanaise pour éviter de revivre les conséquences du blocus imposé par la Turquie en 1916. La plaine de la Bekaa regroupe la totalité des confessions présentes au Liban, mais réparties suivant des proportions différentes et pas entièrement mélangées. Les sunnites sont majoritaires dans le Sud-Est, entre Bar-Elias et Qaraoun. Les chiïtes sont majoritaires dans le Nord à Hermel et à Baalbek et dans l'extrême Sud-Ouest à Machghara et Sohmor. Les druzes sont majoritaires dans le Sud-Est à Rachaya. Les catholiques complétés par les maronites et les orthodoxes sont majoritaires dans le Centre-Ouest à Zahlé et dans le Sud-Ouest allant d'Ammiq à Aitanit. Les Arméniens sont majoritaires dans le Centre-Est à Anjar.

Les déplacements des communautés chrétiennes et musulmanes remontent à l'histoire ancienne du Liban

Les déplacements des communautés chrétiennes et musulmanes remontent à l'histoire ancienne du Liban, le temps où les communautés minoritaires sont persécutées, celui où des villes comme Beyrouth se développent sous l'Empire ottoman et des déplacements simultanés de population comme, par exemple, l'installation des Arméniens au Liban après les massacres en Arménie ou des déplacements de chrétiens vers la capitale, chassés de la montagne. Une partie des chrétiens revendique une origine phénicienne, culture antique installée dans les villes côtières. Cette revendication a un caractère identitaire, elle se fait par opposition à la culture arabe étroitement associée à la culture musulmane. Dès le V^e siècle, les maronites qui sont des chrétiens installés en Orient et qui refusent de se soumettre à l'autorité byzantine trouvent refuge dans les montagnes libanaises. Au XII^e siècle, ils se rapprochent de certains pays occidentaux et font alliance avec l'église de Rome tout en gardant certaines de leurs particularités, comme la messe en langues arabe et syriaque. L'espace montagneux que les maronites occupent, le partage avec les druzes qui sont une branche dissidente de l'islam dérivée du chiïsme.

La montagne libanaise sert de refuge pour des communautés marginalisées

Historiquement, la montagne libanaise sert de refuge pour des communautés marginalisées (les maronites dans la vallée de Kadisha⁹) ou dissidentes à l'intérieur des structures politiques importantes qui dirigent la région (les abbassides, les omeyyades, les byzantins, les mamelouks et les ottomans). Les maronites et les sunnites dominent les autres confessions et occupent le littoral. En 1926, sous mandat français, le système politique confessionnel remplace définitivement le système féodal. À la suite de cette transformation, la représentation politique devient étroitement liée avec l'appartenance communautaire. La montagne et les villes côtières forment, après la Première Guerre mondiale, une nouvelle entité désormais connue sous le nom de Grand Liban. C'est à partir de 1926 que le partage confessionnel devient la règle qui régit le fonctionnement du système politique libanais.

La communauté maronite profite de la protection de la France

Les luttes entre les différentes communautés poussent certaines d'entre elles à se tourner vers l'extérieur et à trouver un soutien étranger à partir du moment où elles sentent que leurs intérêts sont menacés. À cet effet, lors de l'invasion musulmane de 636, la communauté maronite conserve son identité et sa particularité grâce à deux éléments : la nature géographique des montagnes libanaises d'abord et l'alliance avec Byzance, le soutien de l'Occident et en particulier de la France ensuite. La communauté maronite profite de la protection de la France à plusieurs reprises depuis le début des croisades et ce jusqu'au XVI^e siècle. Cette protection lui est accordée à la suite de l'alliance que l'église maronite fait avec l'église catholique. Elle contribue à mettre cette communauté à l'abri des querelles qui existent entre les différentes églises orientales d'une part et les différentes communautés présentes sur le territoire d'autre part.

La naissance de la première entité politique libanaise

À la suite du massacre perpétré par les druzes contre les chrétiens en 1860, la France met en place en 1861 une entité autonome appelée le vilayet¹⁰ du Mont-Liban avec une superficie de 6 500 km² pour mettre fin au massacre. Ce vilayet marque la fin de la

⁹ La vallée de Kadisha se trouve au nord du Liban. Elle a servi de refuge à des communautés religieuses chrétiennes. La vallée de Kadisha est considérée comme l'un des principaux lieux d'installation des premiers monastères chrétiens au monde.

¹⁰ Nom donné dans l'Empire ottoman aux grandes provinces de l'Empire.

mainmise ottomane qui commence en 1516 et met en place un territoire composé quasi exclusivement de maronites et de druzes, car cette nouvelle entité se base sur le « gouvernement des druzes » au sud et sur la démographie chrétienne au nord. Les trois communautés druze, alaouite et chiite forment une entité stable et prospère et connaissent leur apogée au XVI^e siècle, avec l'avènement de l'émirat druze des Maanides présenté comme étant la première entité politique libanaise relativement autonome et sans frontières relativement fixes. L'émirat est dirigé par l'émir Fakhreddine de 1590 à 1635. Il n'est jamais considéré comme une véritable province ottomane car il se partage entre l'autorité de trois pachaliks¹¹ (Saïda, Tripoli et Damas). Il se caractérise cependant par une administration ottomane indirecte exercée par l'intermédiaire du pouvoir de familles locales soutenues par une alliance de deux principales communautés du Mont-Liban, les druzes et les maronites. L'émirat du Mont-Liban voit le jour au XVI^e siècle dirigé par les Maan. Les Chehab dirigent ensuite l'émirat jusqu'à sa chute, juste après le règne de l'émir Béchir Chehab II à la fin du XIX^e siècle. De cet émirat émerge la *Mutassarifiyya* et le *Caïmacamat*, « deux entités politiques qui serviront de fondement à la mise en place de l'entité libanaise (le Grand Liban) sous mandat français qui seront utilisées à partir de 1943 de base pour la création de la République libanaise.¹² » Pendant les Trente Glorieuses qui marquent l'histoire du pays, 170 000 Palestiniens s'installent dans des camps au Liban après avoir été chassés d'Israël en 1948. Ils sont les bienvenus et apportent de la main-d'œuvre indispensable pendant cette période de prospérité économique. Leur arrivée est suivie par d'autres immigrations en provenance des pays arabes, suite à l'instauration d'une certaine homogénéité ethnique et religieuse par les gouvernements révolutionnaires en place. C'est pour cette raison que les syriaques, les assyriens, les alaouites de Syrie, les chrétiens d'Égypte et les chaldéens d'Irak, qui sont considérés comme des minorités dans leurs pays, s'installent au Liban. Ils sont suivis en 1967 par une nouvelle vague de réfugiés palestiniens.

¹¹ Un pachalik, encore écrit parfois paschalik, anciennement pachalyk, désigne la dignité ou la charge d'un pacha. Le terme désigne également le territoire soumis à l'autorité d'un pacha. Comme les *beylerbeys* (gouverneur-général) et les *valis* (gouverneur) étaient autorisés à porter le titre de pacha, le terme de pachalik a pris le sens de « province », bien que le terme exact administrativement soit *eyalet* ou *vilayet*. (Source : www.fr.wikipedia.org)

¹² VERDEIL Éric, FAOUR Ghaleb et VELUT Sébastien, *Atlas du Liban*, Institut français du Proche-Orient, CNRS Liban, 2007.

D'importants déplacements de population à partir de 1975

À l'heure actuelle, nous ne possédons pas de carte récente de la répartition de la population libanaise par communautés, puisqu'il n'y a pas de recensement depuis 1932. Mais nous savons que les guerres civiles aboutissent à d'importants transferts de population : les chrétiens quittent Beyrouth-Ouest et le Chouf, les musulmans Beyrouth-Est. Il existe des territoires communautaires beaucoup plus homogènes aujourd'hui. L'implantation des communautés dans leur territoire n'est pas figée, elle est mobile et ceci pour plusieurs raisons. Cette mobilité est due d'abord aux différentes migrations de population. Ensuite, les guerres civiles sont responsables d'importants déplacements de population qui se font notamment à Beyrouth divisée en deux parties. Chacune d'elle est habitée par les différentes communautés appartenant à une même religion : Beyrouth-Est et Nord occupées par les communautés chrétiennes et Beyrouth-Ouest occupée par les communautés musulmanes.

Les guerres civiles aident à l'instauration des divisions et des regroupements communautaires

« *Ce système de partage confessionnel fait naître ou contribue à l'augmentation du sentiment d'exacerbation confessionnelle pour contribuer à l'arrivée des guerres civiles qui perdurent de 1975 à 1990.*¹³ » Ces guerres civiles aident à l'instauration des divisions et des regroupements communautaires. La division territoriale basée sur des critères confessionnels est connue notamment grâce aux listes électorales qui ne reflètent cependant pas avec précision cette répartition car tous les Libanais ne résident pas forcément sur le lieu inscrit sur les listes électorales. Sur le terrain libanais, la répartition confessionnelle reflète la division et le cloisonnement du territoire.

II. La « privatisation » de l'espace public

La distinction entre la sphère publique et la sphère privée se fait par l'intermédiaire de l'usage public de la Raison. Le terme de l'usage public renvoie à l'idée que les individus qui interviennent sont d'une certaine manière neutres, détachés de contraintes sociales. Nous intervenons comme citoyens dans l'espace public. Cette idée est reprise traditionnellement, faisant d'une certaine manière une opposition. Selon Habermas,

¹³ CORM Georges, *Géopolitique du conflit libanais*, Paris, La Découverte, 1986.

« l'usage public de la Raison fait abstraction de toute représentation sociale ou politique des hiérarchies et d'après des règles universelles.¹⁴ » Le respect des règles universelles signifie un détachement vis-à-vis des caractéristiques sociales et culturelles des individus. Les individus parlent donc en tant que citoyens sensibles à l'intérêt général et c'est cette idée de détachement vis-à-vis des caractéristiques sociales qui constitue une condition de circulation des opinions dans la sphère publique. L'idée d'affranchissement des contraintes sociales, culturelles, communautaires est souvent critiquée car elle sous-entend une frontière entre ce qui est du domaine du public et ce qui est du domaine de la sphère privative. Pour Nancy Fraser, « de manière générale, la théorie critique doit considérer d'un œil plus sévère et plus critique les termes " privé " et " public " qui, après tout, ne désignent pas de façon directe des sphères sociétales et ne sont que des classifications culturelles et des étiquettes rhétoriques. Employés dans le discours politique, ces termes forts servent fréquemment à délégitimer certains intérêts, points de vue et sujets, et à en mettre d'autres en valeur.¹⁵ » Les distinctions sur les lieux privés et les lieux publics doivent être donc prises avec beaucoup de précautions.

La singularité de la société libanaise et la langue commune utilisée

Trois critères communs peuvent être attribués à la population du Liban. D'abord, les citoyens sont arabes, même si le pays connaît durant son histoire des moments de domination européenne ou ottomane. Il existe cependant une seule exception, celle des Arméniens qui s'installent en fuyant le génocide arménien en 1915. Ensuite, à l'instar des Arabes et des Juifs, les Libanais sont considérés comme un peuple sémite. Enfin, le Liban dispose d'une seule et unique langue sur l'ensemble de son territoire. Depuis 1943, l'arabe est instauré comme langue officielle. Elle comporte plusieurs dialectes, les Libanais parlent au moins un de ces dialectes même si, en parallèle, ils parlent d'autres langues comme le français ou l'anglais. Selon l'article 11 de la Constitution, « l'arabe est la langue nationale officielle. Une loi spéciale déterminera les cas où il sera fait usage de la langue française.¹⁶ » L'arabe utilisé par la quasi-totalité de la population est appelé l'arabe levantin du Nord ou l'arabe libanais ou encore l'arabe syro-libanais. Cependant,

¹⁴ HABERMAS Jürgen, *L'espace public*, traduction, Paris, Payot, 1978.

¹⁵ FRASER Nancy, «Repenser l'espace public» dans *Où en est la théorie critique ?*, La découverte, 2003, p. 126.

¹⁶ <http://democratie.francophonie.org/IMG/pdf/Liban.pdf>

les relations tendues avec la Syrie voisine rendent le terme arabe syro-libanais difficile à prononcer chez une partie de la population. « *Dans le monde, environ 15 millions de personnes parlent cet arabe levantin du Nord : outre les locuteurs du Liban, on en compte 8,8 millions en Syrie, 1 million en Argentine, 500 000 en Turquie et 800 000 dans d'autres pays (États-Unis, France, Australie, Canada...).*¹⁷ » Il existe aussi d'autres langues qui sont parlées dans le pays, mais restent très minoritaires comme le kurde kurmandj, l'arménien, le chaldéen, l'espagnol, le français, l'araméen, l'anglais, le grec, l'italien, le turc, le portugais, l'assyrien néoaraméen et différents dialectes arabes (égyptien, irakien). Selon l'espace grec, la vie publique se déroule pour l'essentiel sur l'agora et réunit ceux qui sont considérés comme citoyens, dispensés de travailler et participant aux affaires publiques. Ils parlent tous la même langue et débattent publiquement des questions d'intérêt commun. Ce sont uniquement des hommes riches. C'est le lieu où se préparent les décisions politiques selon les règles de la vie politique grecque et en particulier athénienne. À partir de cette période, l'accent est mis par des philosophes, qui ont réfléchi à la question de la vie publique, sur les échanges interpersonnels, sur l'usage de la langue et du langage pour préparer les décisions, mais aussi pour mettre en visibilité toutes les actions sociales qui sont publicisées. Le processus délibératif, dès le IV^e et V^e siècle avant J.-C., est considéré comme ayant une base argumentative et linguistique.

Les séquelles de la confrontation religieuse marquent le paysage libanais

De 1982 à 1984, la « guerre de la montagne » oppose la milice des phalanges chrétiennes aux druzes dans la partie sud du Mont-Liban, dans la région du Chouf, et aboutit au déplacement de la totalité des chrétiens de cette région. Les séquelles de cette confrontation marquent le paysage libanais essentiellement chrétien et druze. C'est pourquoi, après la fin des guerres civiles, pas plus de 10 % des déplacés reviennent dans leur village d'origine. Dans le Sud-Liban, l'avancée de l'armée israélienne entraîne l'arrivée d'un fort contingent de chiites vers la banlieue de Beyrouth. Le déplacement de populations ne touche pas uniquement la région du Chouf, mais concerne la totalité des régions avec un impact moins important. Les chrétiens du Nord, comme à Tripoli, se déplacent pour s'installer dans la région chrétienne de Zghorta ; dans la plaine de la

¹⁷ VERDEIL Éric, FAOUR Ghaleb et VELUT Sébastien, *Atlas du Liban*, Institut français du Proche-Orient, CNRS Liban, 2007.

Bekaa, des chrétiens sont déplacés de la ville de Baalbek à majorité chiite et des tensions éclatent entre la ville chrétienne de Zahlé et ses alentours. Depuis le début des guerres civiles en 1975 et jusqu'en 1987, plus de 19 % de la population n'est plus retournée sur son lieu d'habitation depuis son déplacement forcé. La terreur est partout, les chrétiens désarmés fuient les régions musulmanes et les musulmans les régions chrétiennes, ce qui aboutit à l'effritement du pays et à sa division ainsi qu'à celle de sa capitale, Beyrouth, en deux parties. « *Une revitalisation du sentiment religieux, accompagnée parfois de cloisonnement communautaire, a été observée durant l'après-guerre au Liban.*¹⁸ » Nous ne sommes plus face à une seule et unique entité libanaise, mais à au moins deux entités bien distinctes : d'un côté, une entité dirigée par les musulmans et de l'autre, une entité dirigée par les chrétiens.

La mise en place d'un programme d'aide financière et de réconciliation pour les déplacés

Pour donner un coup de pouce et une accélération au processus de retour des déplacés dans leur habitation d'origine, le gouvernement libanais met en place en 1994 une stratégie et une politique appelée « politique des déplacés » qui leur propose tout un programme d'aide financière et de réconciliation. Aucun résultat n'est communiqué à ce jour quant à l'efficacité ou non de ce programme. Cependant, une enquête de l'ONG, l'Institut libanais pour le développement économique et social (ILDES), semble montrer que la réalité du retour est faible et ne concerne qu'environ 20 % des populations déplacées. De plus, cette stratégie mise en place par le gouvernement dévie de son but d'origine pour servir de monnaie d'échange aux personnes responsables de l'application de cette stratégie et de l'attribution des fonds pour aider les gens à retourner dans leur village d'origine. Les fonds servent donc, en grande partie, à alimenter des pratiques clientélistes. « *À la fin de la guerre, des réconciliations entre les chrétiens déplacés en 1983 et les druzes du Mont-Liban ont été organisées sous le parrainage du ministère des Déplacés créé en 1992.*¹⁹ » Cette initiative permet cependant de mettre fin à une longue période de séparation et de combats sanglants entre les druzes et les chrétiens. Elle ouvre la voie dans certains cas à la renaissance d'un lien social entre les différentes parties séparées. « *Elle doit cependant être associée à un travail de mémoire axé sur les*

¹⁸ CORM Georges, *Géopolitique du conflit libanais*, Paris, La Découverte, 1986.

¹⁹ BARAKAT Liliane, « Lieux d'origine et zone d'accueil », *Annales de Géographie*, volume 10-11, Université Saint-Joseph, Beyrouth, 1989-1990.

*causes de la guerre et ses conséquences.*²⁰ » Avant les guerres civiles, les habitants d'un même village vivent en harmonie, qu'ils soient druzes ou chrétiens. Mais cette harmonie n'empêche pas le cycle de violence entre les deux communautés. « *Certains habitants sont prêts à tourner la page, mais à condition de comprendre et d'œuvrer ensemble pour empêcher un nouveau cycle de violence.*²¹ » Ceux qui perdent un des leurs à la suite des massacres entre les deux communautés ont du mal à tourner la page et à regagner leur village d'origine.

La répartition géographique des différentes communautés

Au Liban, les habitants qui appartiennent à des confessions différentes ne se mélangent pas ou peu. Ce principe de cloisonnement rend la notion de citoyen quasi absente. En effet, les Libanais forment des entités religieuses bien séparées et l'appartenance à la confession prime sur celle de l'État. Ceci est confirmé par la répartition géographique des différentes confessions. Le Liban compte officiellement dix-huit communautés, ce chiffre important est dû à la multiplicité des communautés chrétiennes et musulmanes : maronites, grecs orthodoxes, catholiques, syriaques, chiites, sunnites, druzes, alaouites, etc. En termes de répartition des communautés, les chiites représentent 33 %, les sunnites 28 %, les druzes 5 %, les alaouites 1 %, les maronites 20 % et les grecs orthodoxes 8 %²². Les communautés musulmanes présentent une certaine concentration géographique. Alors que les régions montagneuses peuvent bénéficier d'une autonomie relative, les villes qui se trouvent le long de la côte sont administrées directement par l'Empire ottoman. Les Libanais de confession sunnite habitent majoritairement ces villes côtières et représentent une grande partie de la population des grandes villes comme Saïda et Tripoli. « *Ils forment le premier groupe confessionnel à Beyrouth.*²³ » En dehors des grandes villes, la communauté sunnite habite essentiellement dans le nord du Liban et dans le sud de la plaine de la Bekaa à Akkar²⁴ et

²⁰ DEBIÉ Franck et PIETER Danuta, *La paix et la crise : le Liban reconstruit ?*, Paris, PUF, 2003.

²¹ KANAFANI-ZAHAR Aïda, *Liban : le vivre-ensemble, Hsoun, 1994-2000*, Librairie Geuthner, Paris, 2004.

²² VERDEIL Éric, FAOUR Ghaleb et VELUT Sébastien, *Atlas du Liban : Territoires et société*, nouvelle édition [en ligne], Beyrouth, Liban : Presses de l'IFPO, 2007 (généré le 30 mai 2014). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/ifpo/402>>. ISBN : 9782351592632.

²³ Ibidem.

²⁴ Le *caza* d'Akkar est un district montagneux au nord du Liban, faisant partie du gouvernorat du Nord. Le chef-lieu de ce *caza* est Halba.

à Dennieh²⁵ et l'Iklim el-Kharroub au nord-est de Saïda au sud du Liban, où ils sont majoritaires. Quelques exemples de villes, de quartiers ou de secteurs où la communauté sunnite est majoritaire : Saïda, Beyrouth-Ouest, Tripoli, Bebnine²⁶, Halba²⁷, Dennieh, Jebjanine²⁸, banlieue de Zahlé²⁹, Menieh³⁰, Barja³¹, Yarin³², Arssal³³, Chehim³⁴... La communauté chiite se trouve essentiellement au Sud-Liban à Jabal Amil, dans le nord de la Bekaa autour de Baalbek et à l'est du Liban où ils occupent seuls certains territoires. La communauté chiite qui est absente des grandes villes est depuis toujours installée dans les régions reculées et montagneuses. Cependant, la communauté chiite est bien présente à Beyrouth et dans sa banlieue sud. Dans la région de Jbeil³⁵ et dans la région centre de la Bekaa, une petite communauté chiite est implantée. Quelques exemples de villes, de quartiers ou de secteurs habités à majorité par des chiites : banlieue sud de Beyrouth, Tyr³⁶, Nabatieh³⁷, Baalbeck³⁸, Kfarmelki³⁹, Naqoura⁴⁰, Bint Jbeil⁴¹, Bazourieh⁴²,

²⁵ Ville situé près de Zahlé au nord du Liban.

²⁶ Le village de Bebnine se trouve dans le *caza* d'Aakkar au nord du Liban.

²⁷ Halba est la capitale d'Akkar, une *mohafazat* au nord du Liban.

²⁸ Jebjanine est une ville située dans la vallée de la Bekaa au Liban.

²⁹ Zahlé est une ville libanaise chrétienne, capitale du gouvernorat de la Bekaa et quatrième ville du Liban après Beyrouth.

³⁰ Ville situé près de Zahlé au nord du Liban.

³¹ Barja est un village libanais situé dans le *caza* du Chouf au Mont-Liban.

³² Yarin est une ville située dans le Sud-Liban.

³³ Arssal est une ville située dans la vallée de la Bekaa.

³⁴ Chehim est un village situé au Mont-Liban.

³⁵ Le *caza* de Byblos /Jbeil est un *caza* (district) du gouvernorat du Mont-Liban, situé au nord-est de la capitale libanaise Beyrouth. Le chef-lieu du *caza* est Byblos, qui porte aussi le nom de Jbeil. Le *caza* est limité par les frontières naturelles suivantes : le fleuve al-Madfoun (au nord), le fleuve Nahr Ibrahim (au sud), la mer Méditerranée (à l'ouest) et la chaîne du Mont-Liban (à l'est) qui sépare le Mont-Liban de la vallée de la Bekaa. (Source : www.fr.wikipedia.org)

³⁶ Tyr est une ville du sud du Liban. C'est le chef-lieu du *caza* de Tyr dans la *Mouhafazat* du Sud-Liban.

³⁷ Nabatieh est une ville du sud du Liban. Environ 75 000 résidents permanents dans Nabatieh même (Tahta et Fawka), et l'agglomération comprend une dizaine de villages aux alentours. Nabatieh se situe au centre de « Jabal Amel », nom historique du sud du Liban depuis le troisième siècle avant notre ère jusqu'à la constitution de l'État actuel du Liban en 1920. C'est aujourd'hui la capitale du gouvernorat de Nabatieh et le chef-lieu du district de Nabatieh. (Source : www.fr.wikipedia.org)

³⁸ Baalbek est le chef-lieu du district de Baalbek. Elle compte environ 80 000 habitants, majoritairement chiites.

Qana⁴³, Abbassiyeh⁴⁴, Ainata⁴⁵, Yaroun⁴⁶... Les alaouites sont peu nombreux au Liban et sont essentiellement présents en petits groupes dans le nord du Liban. Leur implantation au nord du Liban ne s'est pas faite au hasard. Elle est choisie pour sa promiscuité géographique avec Jabal Ansariyeh, berceau de la communauté alaouite, situé sur la côte nord-ouest syrienne. La population druze se trouve en nombre très faible, tout près du mont Hermon et dans la partie sud de la chaîne de montagnes de l'Anti-Liban, et en grande partie concentrée au sud du Mont-Liban dans la région du Chouf qui s'étend jusqu'à la région côtière d'Aley⁴⁷. Les persécutions en 996 contre les chiites et les druzes poussent ces derniers à venir s'installer dans cette région du Liban et à trouver refuge dans les montagnes. Quelques exemples de villes à majorité druze : Baakline⁴⁸, Choueifat⁴⁹, Aley... Certaines communautés chrétiennes essentiellement maronites s'installent aussi sur le versant occidental de la chaîne de montagnes du Mont-Liban. Elles sont majoritaires sur le territoire allant du nord de Beyrouth à Zgharta⁵⁰ et partagent souvent le territoire avec d'autres communautés. Elles cohabitent dans le sud aux alentours de Jezzine⁵¹ et à Jbeil avec des chiites, dans la périphérie est et sud de Beyrouth, le Chouf, à Aley et au Metn⁵² avec des druzes et dans le Metn et à Koura avec des orthodoxes. La communauté grecque orthodoxe et catholique est

³⁹ Kfarmelki, est une ville située dans le district de Saïda au sud du Liban.

⁴⁰ Naqoura est une ville située dans le sud du Liban. Depuis le 23 mars 1978, Naqoura abrite les quartiers généraux de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban.

⁴¹ Bint Jbeil est la deuxième plus grande ville dans le gouvernorat de Nabatiyé dans le sud du Liban. La ville a une population estimée à 30 000 habitants.

⁴² Bazourieh est une ville située dans le district de Tyr au sud du Liban.

⁴³ Qana est une petite localité qui se trouve dans le Liban du Sud, non loin de Tyr.

⁴⁴ Abbassiyeh est une ville située dans le district de Tyr au sud du Liban.

⁴⁵ Ainata, ou parfois connu comme Ainata-Al Ariz, est un village libanais situé dans le nord du Liban, entre le district de Bcharré et le district de Baalbek.

⁴⁶ Yaroun est un village libanais situé dans le caza de Bint Jbeil, dans le gouvernorat de Nabatiye au sud du Liban.

⁴⁷ Aley est une ville du Mont-Liban, près de Bhamdoun. Elle est le chef-lieu du *caza* d'Aley.

⁴⁸ Baakline est une ville située dans le *caza* du Chouf au Mont-Liban.

⁴⁹ Choueifat est une ville située au sud-est de la banlieue de Beyrouth.

⁵⁰ Zgharta est une ville maronite située au nord du Liban.

⁵¹ Jezzine est une ville du Liban du Sud, chef-lieu du district de Jezzine.

⁵² Le *caza* du Metn est un district situé dans le gouvernorat du Mont-Liban, à l'est de la capitale, Beyrouth.

essentiellement présente et depuis longtemps dans les grandes villes côtières comme Beyrouth au centre et Tripoli plus au nord. Ces deux communautés doivent en permanence cohabiter avec d'autres communautés car elles ne se trouvent en aucun cas en situation majoritaire dans une ville bien précise. Les grecs orthodoxes cohabitent donc avec d'autres communautés dans le Metn, le centre Mont-Liban, le sud-est du pays, le centre de la Bekaa et sur les plateaux d'Akkar. La région de Koura au sud de la ville de Tripoli dans le Nord-Est est le seul endroit où les communautés grecques orthodoxes et catholiques constituent la majorité de la population. Les grecs catholiques habitent en grande partie les grandes villes de Saïda, Zahlé⁵³ et Tyr. Ils sont également présents, mais en quantité beaucoup moins importante dans le nord de la plaine de la Bekaa, à Beyrouth et dans le sud de la région du Mont-Liban. Depuis leur arrivée d'Anatolie, fuyant les massacres faits par les Turcs après la Première Guerre mondiale, les Arméniens orthodoxes et catholiques s'installent dans trois zones bien précises au Liban. Ils vont alors dans la partie centre de la Bekaa, dans la capitale Beyrouth et dans sa banlieue est. Quant aux autres communautés chrétiennes, elles sont surtout dans le centre du Mont-Liban, dans Beyrouth et dans la partie centre de la Bekaa. Quelques exemples de villes, de quartiers ou de secteurs habités en majorité par des chrétiens : Achrafieh (majorité de grecs orthodoxes), Jounieh (majorité de maronites), Deir el-Qamar⁵⁴, Zahlé (majorité de grecs catholiques), Bécharré⁵⁵ (majorité de maronites), Zgharta (majorité de maronites), Ehden⁵⁶ (majorité de maronites), Tannourine⁵⁷ (majorité de maronites), Batroun⁵⁸ (majorité de maronites), Jbeil (majorité de maronites), Jezzine (majorité de maronites et de grecs-catholiques), est de Saïda

⁵³ Zahlé est une ville libanaise chrétienne, capitale du gouvernorat (*mohafazat*) de la Bekaa, et quatrième ville du Liban après Beyrouth.

⁵⁴ Deir el-Qamar est un village situé dans le Chouf.

⁵⁵ Bcharré est une ville du nord du Liban, au bord de la vallée de Kadisha.

⁵⁶ Ehden est une ville maronite de la *mohafazat* au nord du Liban.

⁵⁷ Tannourine est une commune libanaise située dans le district de Batroun, elle fait partie du gouvernorat du Nord-Liban.

⁵⁸ Batroun est une ville portuaire du nord du Liban. Chef-lieu et centre administratif du *caza* de Batroun.

(majorité de grecs catholiques), Becharré (majorité de maronites), Amioun⁵⁹ (majorité de grecs orthodoxes), Baabda⁶⁰...

L'implantation des différentes communautés dans un même village est régie par une séparation entre les communautés

L'évidence du choix de la distance et l'éloignement entre les communautés sont la représentation parfaite de la manière dont la campagne libanaise est organisée. L'écart entre les communautés n'est le résultat d'aucune contrainte, sa mise en place est réfléchie et voulue⁶¹. L'implantation des différentes communautés dans un même village est régie par une séparation entre les communautés même si, sur le papier, le village en question est considéré comme mixte. Les enfants ne fréquentent pas la même école, les parents les mêmes services. Les gens sont incités à se disperser. En effet, dans les campagnes, nous assistons à une séparation et à une dispersion des habitations et non pas à une interaction et une mixité communautaires entre les différents habitants d'un même village, alors que la mixité devrait être la règle dans la constitution habituelle d'un village. La raison vient du fait que le passé sanglant entre les communautés est encore présent dans la mémoire des gens et le repli sur soi devient la règle. Ceci est d'autant plus vrai que lorsque la population d'une communauté bien définie se trouve en minorité numérique par rapport à une autre sur un espace géographique déterminé, les membres du groupe communautaire minoritaire se regroupent pour résister face au groupe majoritaire. « *C'est notamment le cas au sud du Liban dans les villages chrétiens de Marjayoun et de Rmeich au milieu de la campagne chiite.*⁶² »

III. Les mentalités, un obstacle à l'émergence de l'espace public

L'espace libanais n'est plus un espace unifié

L'organisation spatiale se fonde, *a priori*, sur le rejet du sociétal par les différents groupes communautaires qui y résident. « *Ces derniers considèrent que leur capital*

⁵⁹ Amioun est une ville de la circonscription de Koura dans le nord du Liban.

⁶⁰ Baabda est la capitale du Mont-Liban. Elle est également le chef-lieu du district de Baabda près de Beyrouth.

⁶¹ LÉVY Jacques, *L'espace légitime*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1994.

⁶² CORM Georges, *Géopolitique du conflit libanais*, Paris, La Découverte, 1986.

*spatial est mieux valorisé par une association sélective à des objets sociaux particuliers (certaines religions, certaines activités, certains groupes sociaux, certains équipements, etc.) plutôt qu'à la société comme totalité indifférenciée.*⁶³ » L'espace géographique unitaire libanais laisse la place, à cause des pratiques divisionnistes communautaires, à de multiples espaces plus ou moins grands qui sont reliés entre eux comme des villages, des quartiers ou des régions. De ce fait, l'espace libanais n'est plus unifié. Il s'agit ici de vision du monde qui se fonde sur une division binaire entre le « dedans » et le « dehors » et entre « eux » et « nous » ; d'une part, les valeurs communes et la civilisation représentent le monde fermé et clos de la communauté religieuse ou ethnique ou de plusieurs sociétés, d'autre part, la menace de la persécution ou de l'oppression ou de la barbarie brandie par l'extérieur ou l'autre menaçant. L'espace public selon le modèle grec suppose un clivage ou une opposition entre d'un côté « le dedans » (nous autres, les citoyens) et de l'autre côté « le dehors » (les barbares, les gens qui ne savent pas parler). Autrement dit, nous parlons grec, nous sommes citoyens alors que les autres sont à l'extérieur. Il y a une universalité de la *paideia* grecque, même si elle repose sur l'ostracisme⁶⁴ du barbare.

Des communautés religieuses ou une communauté nationale ?

Pour Georges Corm, historien et homme politique libanais, « *la peur, qui remplace l'espérance de fraternité universelle, appelle la demande de garanties, de protections, de quotas, des institutions séparées et officielles pour que les membres de la communauté puissent se sentir représentés dans l'espace public.*⁶⁵ » L'expression « communauté » peut être associée à des notions très diverses comme la religion, l'ethnique ou le national. Elle a donc plusieurs significations et différents usages. Il devient, dans la pratique, un terme ambiguë et problématique qu'il est nécessaire de voir de plus près. En effet, le terme « communauté » représente un groupe d'individus fermé, rassemblé autour d'une idée,

⁶³ LÉVY Jacques, *op. cit.*, 1994.

⁶⁴ « *Un homme dont l'influence était jugée dangereusement excessive pouvait être exilé pour dix ans, sans perdre toutefois, et ceci est important, ses biens ou son statut de citoyen. Les racines historiques de l'ostracisme reposent sur la tyrannie et la crainte qu'inspirait son éventuel retour, mais la survivance de cette pratique est due à l'insécurité quasi intolérable des dirigeants politiques que la logique du système amenait à tenter de se protéger en éloignant physiquement de la scène politique les principaux représentants de la politique opposée.* » Moses I. Finley, *Démocratie antique et démocratie moderne*, Paris, Fayot, 1976, p. 75.

⁶⁵ CORM Georges, *Orient-Occident. La fracture imaginaire*, La Découverte, Paris, 2002.

une religion, etc. Il s'oppose ainsi au terme société qui signifie : un groupe d'individus ouvert, régi par des règles qui sont généralement des lois mises en place par des institutions étatiques. Il est depuis longtemps étroitement lié à la religion. « *La communauté des croyants est l'exemple parfait de cette liaison qui s'est faite depuis longtemps entre la communauté et la religion. Le terme "oumma" est mentionné dans le Coran. Il est l'équivalent en arabe de la communauté des croyants.*⁶⁶ » Preuve que cette notion est présente depuis longtemps, même au sein des sociétés orientales et musulmanes. Même dans ces sociétés, le terme évolue dans le temps. La seule référence à la communauté n'est plus possible. La notion englobe désormais une autre référence qui est citoyenne et donc plus laïque et voit le jour à partir du XIX^e siècle. À la suite des différentes révolutions qui ont lieu dans les pays du Proche-Orient et en Afrique du Nord au XX^e siècle, le terme « oumma » devient synonyme de « *nation ou de communauté nationale, sans pour autant abandonner la référence religieuse avec le terme nation musulmane (oumma muslima).*⁶⁷ » Désormais, le terme nation arabe et nation musulmane cohabitent. Le premier fait référence à la religion et le second à la nation.

Le génie de l'esprit républicain est un remède aux crises liées à l'identité

L'histoire de chaque pays est très différente d'un pays à un autre. Chaque société est étroitement liée à l'histoire de son pays. Elle est donc, aussi, différente des sociétés d'autres pays. Les problèmes de lutte entre les différents groupes au sein d'une même société sont variés et proviennent essentiellement des questions liées à la religion, à la langue, à l'économie ou au social et parfois même à un mélange de problèmes très divers, dès que l'on quitte l'éthique et la morale républicaine qui insistent sur l'imposition des mêmes valeurs à tous. Pour Georges Corm, « *le risque est grand d'ossifier des différences, de les rendre irréductibles, fermant les portes de l'avenir et du progrès.*⁶⁸ » Pour Jürgen Habermas : « *Dans la théorie de la morale et du droit, ce qui correspond à un tel aiguillage de la théorie sociale est un universalisme qui a un sens aigu des différences. Ce n'est pas simplement à nos semblables que s'étend le même respect pour tout un chacun, mais à la personne de l'autre ou des autres dans leur altérité. Et le fait de répondre solidairement de l'autre comme d'une personne qui est des nôtres se rapporte au " nous "*

⁶⁶ <http://oumma.com/Pluralisme-et-communautarisme-dans,2592>

⁶⁷ <http://oumma.com/Pluralisme-et-communautarisme-dans,2592>

⁶⁸ <http://oumma.com/Pluralisme-et-communautarisme-dans,2592>

flexible d'une communauté qui est réfractaire à toute substantialité et ne cesse d'étendre ses frontières poreuses. [...] Cette communauté, conçue de façon constructive, n'est pas une collectivité qui contraindrait ses membres revêtus d'uniformes à affirmer leur identité spécifique. Inclure ne signifie pas ici enfermer dans une identité ou se refermer sur l'autre. "Inclure l'autre" signifie plutôt que les frontières de la communauté sont ouvertes à tous, y compris et précisément à ceux qui sont des étrangers les uns pour les autres et souhaitent le rester.⁶⁹ » Donc, pour pouvoir espérer graduellement effacer le danger de la prolifération des crises liées à l'identité, il faut avoir recours à une morale de type kantien et au génie de l'esprit républicain.

Les sociétés nationales non homogènes parviennent à mettre en place une « éthique citoyenne commune »

Habermas dénonce la théorie de droits collectifs, mais affirme en même temps que les sociétés nationales non homogènes parviennent à mettre en place une « éthique citoyenne commune ». *« En ce sens, la coexistence à égalité de droits entre différents groupes ethniques et leurs formes de vie culturelle n'a pas besoin d'être assurée par un type de droits collectifs, qu'une théorie des droits qui se réfère à des individus aurait du mal à justifier. Même si de tels droits collectifs pouvaient être admis dans l'État de droit démocratique, ils ne seraient pas seulement inutiles, mais encore problématiques du point de vue normatif. Car la protection des formes de vie et des traditions formatrices de l'identité est, en dernière instance, au service de la reconnaissance de ses membres ; il ne s'agit pas d'une protection administrative des espèces menacées.⁷⁰ »* Pour réduire l'impact de la différence sur le processus démocratique, Habermas propose plusieurs « formes d'aménagement du processus démocratique ». Il est question donc « de démocratie procédurale et délibérative qui, seule, peut amener à la réduction des conflits ouverts ou potentiels.⁷¹ » *« On découvre donc le modèle multiculturaliste à l'anglo-saxonne⁷² »* qui consiste à englober sous un même problème des questions liées à la différence de

⁶⁹ HABERMAS Jürgen, *L'intégration républicaine. Essais de théorie politique*, Fayard, Paris, 1998.

⁷⁰ *Ibidem*, p. 226.

⁷¹ HABERMAS Jürgen, *L'intégration républicaine, op. cit.*, mais aussi *Théorie de l'agir communicationnel*, Fayard, 1987.

⁷² TAYLOR Charles, *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, Flammarion, 2005 (titre de l'ouvrage original paru en 1992 aux États-Unis : « *Multiculturalism and the Politics of Recognition* », Princeton University Press).

religion, de langue et de culture. C'est pour cela que des auteurs trouvent dépassée la référence aux Lumières et à la Révolution française. La conception française de la laïcité ne peut plus exister en l'état et des aménagements doivent être faits pour s'adapter aux nouvelles pratiques communautaires qui ont émergé. Reconnaître la différence communautaire et le pluralisme dans l'espace public conduit inévitablement à les apprivoiser. « *Le vivre ensemble n'est pas synonyme d'une vague tolérance de "l'autre", mais il implique des actions délibérées et des démarches volontaires de la part des acteurs à l'occasion de certains événements religieux ou politiques.*⁷³ » Pour éviter d'occulter les liens communs qui peuvent unir les différentes communautés religieuses au Liban et pour mettre en valeur le patrimoine commun qu'elles peuvent partager, il faut mettre de côté les différences qui peuvent exister entre les deux religions chrétienne et musulmane et mettre en avant le vivre en commun qui peut exister entre elles.

Le vivre ensemble (l'espace commun) est un espace de paix précaire

Le vivre ensemble (l'espace commun) est un espace de paix précaire. Par exemple, le Hezbollah chiite, le seul parti encore armé au Liban, peut faire son propre choix quant au problème syrien. Il peut affirmer son soutien au régime syrien. Il peut faire ce qu'il veut, mais en dehors du Liban. Si les autres partis veulent par contre aider les rebelles syriens contre le régime de leur pays, ils peuvent le faire, mais en dehors du Liban aussi. Cette espèce d'accord est informelle, mais respectée plus ou moins sous l'œil attentif de l'armée libanaise qui cherche à s'interposer entre les différentes parties lorsque les tensions sont très fortes. Ceci nous laisse penser que, *a priori*, c'est le signe d'une volonté commune et que c'est peut-être l'amorce d'un espace commun. Tout le monde sait que le Hezbollah soutient le président syrien Bachar el-Assad. Au même moment, en riposte à son soutien au régime syrien, des bombes explosent encore de temps en temps dans la banlieue sud de Beyrouth, le bastion du Hezbollah ou dans d'autres régions, sans pour autant déclencher des mouvements ou des affrontements entre les différentes communautés au Liban.

Il y a un semblant d'espace neutre à Beyrouth-centre

Les espaces publics urbains, c'est-à-dire les lieux publics de discussion, sont des lieux comme les centres culturels, les espaces socioculturels, les associations d'éducation

⁷³ KANAFANI-ZAHAR Aïda, *Liban : le vivre ensemble. Hsoun, 1994-2000*, Librairie Geuthner, Paris, 2004.

populaire, les espaces urbains mis en place par les politiques de la ville ou créés par les collectivités territoriales ou par la décentralisation du service public. La politique de la ville peut être considérée comme une instance qui produit des lieux, des rassemblements et des discussions. Il existe un lien entre la construction d'espaces urbains et les modalités de discussion d'individus ou de création d'opportunités de discussions. C'est l'idée que l'espace du vivre ensemble doit être organisé à travers la création de places publiques, de cheminements qui permettent aux habitants de se rencontrer et de se côtoyer. Dans les villes qui essaient de se redynamiser comme Beyrouth, les politiques publiques urbaines se limitent essentiellement à créer de nouvelles agoras en centre-ville qui sont des lieux de confrontation des individus, confrontation physique mais qui devrait donner lieu à d'autres types de confrontation. Le centre-ville de Beyrouth est visité par l'ensemble des communautés. Les chrétiens côtoient les musulmans. Il n'y a pas de séparations physiques ni de barrières. Les gens fréquentent les mêmes endroits, mangent dans les mêmes restaurants et se posent sur les mêmes terrasses des cafés, etc. Il y a un semblant d'espace neutre à Beyrouth-centre, mais ailleurs les territoires sont marqués par l'identité communautaire. La continuité territoriale telle qu'elle existe en France n'existe pas au Liban. Ceci a des conséquences très fortes sur le système urbain. Les territoires chrétiens du Nord-Liban d'Amioun et de Zghorta sont plus tournés vers Beyrouth que vers Tripoli. Tripoli manque de centralité puisque les universités chrétiennes, Balamand et Saint Joseph, sont à la périphérie sud. Nabatyeh, ville chiite, possède une fonction commerciale affirmée car elle n'est pas concurrencée par Saida, ville sunnite. Les villes et villages chrétiens de la Bekaa sont tournés vers Beyrouth, des routes permettent de traverser la montagne à ces endroits précis : Zahlé et Bikfaya, plutôt que vers Baalbek. L'économie libanaise est basée sur les relations, la confiance, puisque le marché est opaque et qu'il n'y a pas d'autorité de régulation ou de protection. On achète donc chez un commerçant de sa connaissance, qui est même souvent un parent. L'endogamie communautaire fait le reste.

Conclusion

La question initiale porte sur le fait de savoir si la fragmentation géographique peut constituer un obstacle à l'espace public. Pour conclure, dans le terme d'espace public, nous avons des déclinaisons qui sont toujours sur le terme métaphorique. C'est la ville comme lieu de rencontre, c'est la cité comme centre du débat public et politique, c'est

aussi la société urbaine comme société démocratique. Ce sont donc des lieux concrets, définis par des caractéristiques matérielles qui reçoivent du public. Au Liban, la topographie du territoire et l'histoire du pays favorisent la séparation religieuse et territoriale. L'histoire du Liban et sa géographie sont donc les principales causes de la répartition des confessions. Celle-ci remonte à l'histoire ancienne du Liban au moment où la montagne sert de refuge pour des communautés marginalisées. D'importants déplacements de population se produisent à partir de 1975. Les guerres civiles aident à l'instauration des divisions et des regroupements communautaires. Cette référence à la matérialité urbaine est d'une certaine manière une idéalisation ou la crainte de la disparition de la ville comme espace de rencontre, de mixité, de sociabilité, de discussion et de débat. Il y a une dégradation des lieux de débat et de discussion. Les quartiers sont divisés, les places sont transformées en parking et les avenues de circulation en voies rapides. L'implantation des différentes communautés religieuses dans un même village est régie par une séparation communautaire. Un programme d'aide financière et de réconciliation pour les déplacés se met en place. Les espaces publics sont transformés en agora, mais restent relativement peu importants. Les résidences collectives, la surabondance de clôtures, la mise en œuvre de systèmes de vidéosurveillance renvoient à des formes de privatisation de l'espace public. Les séquelles de la confrontation religieuse marquent donc le paysage national. Les projets de mixité laissent place aux phénomènes de ségrégation qui rendent inexistants les idéaux de confrontation des idées et des points de vue. *« Si un lieu peut se définir comme identitaire, relationnel et historique, un espace qui ne peut se définir ni comme identitaire, ni comme relationnel, ni comme historique définira un non-lieu. L'hypothèse ici défendue est que la surmodernité est productrice de non-lieux c'est-à-dire d'espaces qui ne sont pas eux-mêmes des lieux anthropologiques [...] »*⁷⁴ Les mentalités deviennent un obstacle à l'émergence de l'espace public et l'espace libanais n'est plus unifié. Les communautés religieuses prennent le pas sur une communauté nationale. Cependant, certaines personnes parviennent à mettre en place une « éthique citoyenne commune ». La présence syrienne au Liban, qui devient au fil du temps une tutelle, n'est-elle pas un obstacle à la formation d'un espace public ?

⁷⁴ AUGÉ Marc, *Non-Lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, 1992, p. 100.

1.1.3. L'occupation étrangère

Au début, la présence syrienne au Liban est demandée par le Président de la République Libanaise. Petit à petit, nous assistons à des dérives engendrées par cette présence et aboutissent à la sortie de l'armée syrienne de sa mission de départ. Ils permettent aussi l'alimentation du confessionnalisme. La présence syrienne se transforme alors en tutelle. Celle-ci s'appuie notamment sur ses services de renseignement pour faire du pays du Cèdre un État policier. La terreur et la répression sont partout. Face à cet État policier, certains Libanais essayent d'échapper et de sortir de la mainmise syrienne sur le pays, notamment par la résistance civile. Les désaccords entre le pouvoir en place et l'opposition s'accroissent à partir de 2004, avec la prorogation du mandat du président de la République.

1.1.3.1. De la coopération à la tutelle

La présence syrienne au Liban, qui incarne une domination étrangère, ne représente-t-elle pas une contradiction avec l'idée même d'un espace de dialogue, d'argumentation, d'échange et donc d'espace public ? Cette présence est dénoncée principalement par l'ONU, la France, les États-Unis qui accentuent leurs pressions sur Damas depuis l'assassinat de l'ancien Premier ministre Rafic Hariri. Nous partons du constat suivant : les Accords de Taëf, signés en 1989, officialisent la présence de l'armée syrienne au Liban. Ces accords ont pour but de réconcilier les Libanais entre eux et de clôturer une période de guerres civiles qui durent plus de quinze ans et qui commencent en 1975. La nouveauté de ces accords est la nécessité de coordination entre les deux autorités libanaise et syrienne sur l'ensemble des sujets qui engagent les deux pays. Les Accords de Taëf demandent simultanément le repositionnement des troupes syriennes dans la plaine de la Bekaa à l'est du Liban pour préparer son retrait total du pays du Cèdre sans pour autant fixer une date précise. À partir des années 2000 et sous la pression internationale, la Syrie réduit progressivement ses troupes de 40 000 à 14 000 hommes, mais continue d'exercer sa tutelle sur les affaires libanaises. Les positions de l'armée syriennes sont dorénavant situées dans des zones stratégiques comme par exemple sur les hauteurs autour de la capitale, au nord du Liban et à l'est dans la plaine de la Bekaa.

Nous allons chercher à savoir si le passage de la coopération à la tutelle est fait progressivement par la Syrie qui n'a pas l'intention de laisser le Liban et de le considérer comme un État indépendant. La Syrie prend progressivement le contrôle de son voisin et gère sa vie politique, économique et sociale. Nous sommes donc en présence d'un régime despotique abolissant en réalité toute sphère publique entre pouvoir et vie privée. La vie politique libanaise pendant la période de domination syrienne n'est pas régie par un débat ou par un échange, mais plutôt par des idées et des solutions qui viennent de l'extérieur et qui rendent, sur cette période, l'espace public inexistant. Ceci provient des événements et des acteurs sur la scène interne qui participent au passage du statut de coopération – qui prévaut avec la Syrie quand elle arrive pour mettre fin aux accrochages entre les différentes confessions – à un statut de tutelle qu'elle met en place depuis son entrée sur le territoire.

Quelques questions disparates et hétérogènes s'imposent. Pourquoi la Syrie a-t-elle les yeux rivés sur le Liban ? Le Liban est-il une menace pour la Syrie ? Quels sont les intérêts de la Syrie à administrer le Liban ? Comment la Syrie rentre-t-elle au Liban ? À quel moment la coopération se transforme-t-elle en tutelle ? Ces questions, très disparates, seront plus homogènes, si on s'aperçoit qu'elles s'organisent en un grand questionnement. L'espace public peut-il émerger sous une tutelle étrangère ?

Pour y répondre, nous pouvons chronologiquement résumer l'histoire des relations entre le Liban et la Syrie en quatre grandes périodes qui montrent les causes de l'influence syrienne sur le Liban et sa progression dans le temps : de 1943 à 1975, un voisinage « tumultueux » ; de 1976 à 1990, « guerres et paix » syriennes au Liban ; de 1990 à 2004, la « mainmise » syrienne sur le Liban ; à partir de 2004, changement de contexte.

I. De 1943 à 1975, la Syrie a les yeux rivés sur le Liban

Le début de l'histoire récente du Liban commence grâce à la France qui divise le territoire de l'Empire ottoman, appelé la Grande Syrie, et crée sur une partie de ce territoire un État indépendant en 1920, qui s'appelle l'État libanais. Cette nouvelle entité politique n'est pas du goût de tout le monde car les familles et les clans jusqu'ici unis sont contraints de se séparer sur deux territoires différents. La question de la

reconnaissance des frontières entre les deux nouveaux États commence alors à se poser. Une opposition à ce nouveau découpage se crée par ces mêmes familles : « *Jusqu'à la création du Liban, c'était un même peuple, une même culture, une même langue et une même famille*¹. » Le régime syrien de l'époque n'accepte pas ce découpage et n'admet pas que Beyrouth, jusqu'ici capitale culturelle et commerciale de la Syrie (grâce à son port de commerce), devienne capitale du nouvel État libanais. Le Liban a un triple intérêt pour la Syrie. Tout d'abord, le port de Beyrouth est le principal port de commerce de la région et constitue donc une importante rentrée d'argent. Ensuite, le Liban est considéré comme une porte d'entrée des puissances occidentales dans la région et donc un point d'influence de ces puissances sur les pays aux alentours, y compris la Syrie. Enfin, la Syrie accorde une importance majeure à la question confessionnelle au pays du cèdre. Ce qui explique en partie la raison pour laquelle elle veut conserver le contrôle du Liban.

Les sunnites représentent une grande partie de la population en Syrie et une partie importante au Liban. Le pouvoir syrien est détenu, depuis 1970 à l'arrivée de Hafez el-Assad au pouvoir, par la communauté alaouite qui est minoritaire en Syrie. Elle met la main sur l'ensemble de l'État syrien et domine ainsi la communauté sunnite, majoritaire en Syrie. Il y a donc une crainte permanente que le pouvoir syrien, qui est aux mains des alaouites, branche du chiisme, ne soit renversé par la communauté sunnite. Une union des sunnites des deux pays n'est donc pas souhaitable par le régime alaouite syrien représenté par Bachar el-Assad. La faiblesse de l'État ainsi que les tentatives syriennes pour le contrôler rendent difficile l'apparition de l'espace publique au Liban.

L'indépendance du Liban en 1943

Lors de l'Indépendance en 1943, les dirigeants libanais concluent un accord oral, le « Pacte national », selon lequel le pays n'accepte ni l'alliance avec l'Occident souhaitée par les chrétiens ni le projet d'unité arabe voulu par les musulmans. Ils espèrent ainsi apaiser les tensions historiques entre la communauté auxquels la France donne satisfaction en 1920 en créant le Grand Liban et la communauté musulmane attachés à leur appartenance arabe. Le Liban connaît dans les années 1950-1975 une prospérité exceptionnelle grâce à son économie en grande partie tertiaire où les banques, le commerce, le tourisme et les services fournissent près de 70 % du PIB¹. Cette prospérité

¹ Cité in Debbas, *Beyrouth, notre mémoire*, Paris, Éd. Henri Berger, 3^e édition, 1994.

économique ne met pas le pays à l'abri des conflits de la région y compris le plus important, le conflit israélo-palestinien. Ce dernier se transforme un peu plus tard en conflit israélo-arabe. Il accueille plus de 100 000 réfugiés palestiniens lors de la guerre de 1948-1949 et devient, à partir du septembre noir en 1970, le principal terrain de bataille de la lutte entre l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et Israël.

Le Liban accède à l'indépendance avant la Syrie

Le Liban accède à l'indépendance avant la Syrie. Mais cette dernière ne reconnaît formellement son indépendance que lors de l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays en 2009 et pour cause. « *La Syrie, qui considère le Liban comme son "Alsace-Lorraine", ne se résigne pas à la scission de 1920. Pour cette raison, elle se refuse à ouvrir une ambassade à Beyrouth et considère son port comme le sien.*² » Cela est dû à des « *raisons historiques, liées notamment au fait que Haïfa ne peut plus jouer ce rôle après 1948 et que le port de Beyrouth est plus proche de Damas que les ports syriens. Aujourd'hui, aller de l'une à l'autre de ces villes, c'est changer de monde. Jadis, avant les événements, les familles bourgeoises des deux villes s'invitaient à dîner. Les jeunes gens se fréquentaient. Les mariages n'étaient pas rares. On oublie trop que Beyrouth est le port de Damas, que les deux villes ne sont qu'à deux heures l'une de l'autre. Mais, dans le prolongement de l'ancienne route qui les réunit, la rue de Damas porte encore les cicatrices de la ligne de démarcation entre l'Est et l'Ouest, avant de déboucher sur l'espace de la place des Martyrs, juste avant le port, là où la ville tremble encore.*³ » Une idée bien ancrée, tout autant dans la classe dirigeante que sur le plan populaire en Syrie, estime que le Liban est une « entité artificielle » fabriquée de toutes pièces par les Accords de Sykes-Picot⁴.

² TAOUTEL Christian, *Le Liban entre les 2 retraits, Israélien et Syrien 2000-2005 : restructurations et recompositions sociétales de deux "indépendances nationales"*. Histoire. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2012. Français. <NNT : 2012BOR30052>. <tel-00824231>.

³ BEAUCHARD Jacques, « Paroles de ville: Damas/Beyrouth », publié le 15 novembre 2010, paru dans le hors-série de *L'Orient-Le Jour*.

⁴ Négociés en 1915 par Mark Sykes et Georges Picot, les accords qui portent leurs noms font l'objet d'un échange de lettres entre l'ambassadeur de France à Londres, Paul Cambon, et le ministre britannique des Affaires étrangères, sir Edward Grey. Après plusieurs propositions, un accord franco-britannique est trouvé. L'accord du 16 mai 1916 divise la Syrie et la Mésopotamie en cinq zones : une zone bleue (Syrie littorale et Cilicie) sur laquelle la France peut mettre en place un régime d'administration directe ou un protectorat ; une zone rouge (Basse Mésopotamie) où la Grande-Bretagne a les mêmes possibilités ; une

L'unique voisin syrien du Liban

Avec Israël au sud et la mer à l'ouest, la frontière syrienne est la seule que le Liban possède avec un pays arabe. Les divergences sur le plan économique, politique et social ne font qu'accentuer celles entre les deux pays. En effet, les chrétiens au Liban adoptent un mode de vie et une culture tournés vers l'Occident. Alors que le régime syrien adopte des positions nationalistes arabisantes. Ce dernier accuse le Liban, alors majoritairement dominé par les chrétiens, d'entente secrète avec l'Occident visant à tromper son voisin syrien. Cet état de fait crée une grande méfiance entre les chrétiens libanais et la Syrie et rien n'est fait pour réduire cette méfiance. C'est l'inverse qui se passe. En 1958, des tensions confessionnelles et politiques internes sont à l'origine de la crise au Liban. L'armée américaine intervient dans le pays pour résoudre le conflit. La France et le Royaume-Uni attaquent l'Égypte et prennent part à la crise de Suez en 1956. Le président de la République, Camille Chamoun, veut garder des relations diplomatiques avec ces deux pays. Il est alors considéré comme pro-occidental. Les maronites refusent la fusion entre le gouvernement libanais et la République arabe unie souhaitée par les musulmans. S'ensuivent alors des tensions entre les deux communautés, accompagnées de grandes manifestations dans les rues. Ces manifestations sont précédées par des assassinats et des attentats. Il faut noter que les armes utilisées par les musulmans proviennent de Syrie. Pour rétablir la situation au Liban, Camille Chamoun fait appel à l'armée américaine. L'opération Blue Bat est lancée. 14 000 soldats américains débarquent à Beyrouth pour sécuriser les endroits stratégiques comme le port et l'aéroport. Cette force américaine donne la victoire aux forces Kataëb, proches du président Camille Chamoun, contre les insurgés. Les soldats américains quittent le Liban le 28 octobre 1958. Les États-Unis font pression, par l'intermédiaire de leur représentant Robert D. Murphy, sur le président Chamoun pour qu'il ne se représente pas pour un nouveau mandat. C'est chose faite car c'est le général Fouad Chehab qui est élu président de la République, mais l'insurrection impose Rachid Karamé, chef de l'insurrection, comme Premier ministre. Les armes utilisées par les Palestiniens à la fin des années 1960 proviennent aussi de Syrie. En 1973, la Syrie fait

zone brune (Palestine) réservée à la France et à la Grande-Bretagne ; une zone A (Syrie intérieure) où la France aura une zone d'influence sur le royaume arabe de Hussein ; une zone B (Mésopotamie moyenne) où la Grande-Bretagne aura une zone d'influence sur le royaume arabe. (Source : <http://www.lesclesdumoyenorient.com/Accords-Sykes-Picot.html>)

traverser la frontière à ses troupes et ferme ses frontières avec le Liban après les affrontements entre l'armée libanaise et les combattants palestiniens.

La position des musulmans libanais à l'égard de la Syrie

En 1936, les musulmans participent au Congrès du Sahel et demandent l'unification de la Syrie et du Liban. Plus tard, c'est grâce au nationalisme de Riad el-Solh⁵ qu'une partie des musulmans libanais accepte l'idée d'un Liban indépendant. *« Je travaille pour un Liban arabe qui unit tous les Libanais chrétiens et musulmans. Je ne trahis pas ainsi l'arabité mais, au contraire, je prends le chemin qui mène dans la réalité, le moment venu, à une unité arabe à laquelle tous consentiraient spontanément. C'est en consolidant l'indépendance d'un Liban uni et arabe que nous nous plaçons sur le chemin de l'unité avec les autres États arabes indépendants. Que les autres Arabes s'unissent d'abord, ce n'est pas le Liban qui leur fera obstacle. »*⁶ Durant les années qui suivent l'indépendance, les musulmans s'accommodent à l'idée d'Indépendance, mais ne cessent de réclamer une politique de coordination et de rapprochement avec les autres pays arabes. Or, l'unique route vers le monde arabe est la Syrie, qui se présente comme « le cœur battant de la nation arabe » dans les années 1950. À partir de ce moment là et grâce à sa relation avec la communauté musulmane, la Syrie à une porte d'entrée dans les affaires internes de son voisin. En 1958, le mouvement de nationalisme arabe prend de l'ampleur, C'est le président égyptien Gamal Abdel Nasser qui en est l'instigateur⁷. Ce mouvement et la constitution de la République arabe unie qui regroupe la Syrie et l'Égypte affectent la

⁵ Riad el-Solh est né en 1894 à Saïda. Il est mort assassiné le 17 juillet 1951 à Amman en Jordanie dans des circonstances obscures. Il a été le premier président du Conseil des ministres libanais de 1943 à 1945 après l'indépendance de ce pays, puis de nouveau de 1946 à 1951. Officiellement, l'assassinat serait le fait du Parti social nationaliste syrien (PSNS) à la suite de l'exécution du fondateur du PSNS Antoun Saadé par les autorités libanaises le 7 juillet 1949. Cependant, selon le journaliste Patrick Seale, l'implication israélienne ne peut être écartée, d'autant plus qu'Israël avait prémédité de le tuer, complot révélé dans le livre de Yosef Argaman publié en 2007 par le ministère de la Défense d'Israël. (Source : www.fr.wikipedia.org)

⁶ LACOUTURE Jean, TUENI Ghassan, KHOURY Gérard, *Un siècle pour rien - Le Moyen-Orient arabe de l'Empire ottoman à l'Empire américain*, Albin Michel, 2003.

⁷ Gamal Abdel Nasser Hussein, né le 15 janvier 1918 à Alexandrie et mort le 28 septembre 1970 au Caire, est un homme d'État égyptien. Il fut le second président de l'Égypte de 1956 jusqu'à sa mort. Après une carrière militaire, il organisa en 1952 le renversement de la monarchie et accéda au pouvoir. À la tête de l'Égypte, il mena une politique socialiste et panarabe appelée nassérisme. (Source : www.fr.wikipedia.org)

stabilité du Liban. Les musulmans réclament l'adhésion du Liban à cette République naissante. La crise de 1958 en est la conséquence.

Un État faible aux compétences limitées

La vulnérabilité de l'État libanais n'est pas récente. Les hommes politiques libanais veulent garder le Liban à l'écart des conflits de la région, ce qu'ils ne réussissent pas à faire pendant la première guerre israélo-palestinienne de 1948. Ils favorisent une armée peu nombreuse et limitée à des missions d'ordre public. Mais ce choix dont ils prétendent faire un atout met le pays dans une situation difficile. En effet, les débordements liés à la République arabe unie regroupant l'Égypte et la Syrie entraînent un débarquement américain en 1958. À la fin des années 1960, les combattants palestiniens transportent la guerre contre Israël au Liban et les représailles d'Israël précipitent l'éclatement des guerres civiles dans le pays. L'État perd alors une partie de sa souveraineté. L'armée syrienne fait son entrée au Liban en 1978, Israël occupe le Sud-Liban en 1982.

Le problème de la résistance palestinienne

En 1967, les musulmans n'admettent pas que le Liban ne prenne pas part à la guerre contre Israël. À partir de 1968, la résistance palestinienne qui entame une résistance militaire contre Israël à partir du Liban implique le pays dans un conflit régional. Sur ce point, les chrétiens et les musulmans sont en désaccord. Les chrétiens mettent en avant la souveraineté du pays alors que les musulmans ne sont pas contre la volonté des Palestiniens de résister depuis le pays du cèdre contre Israël. Ce désaccord est l'un des principaux détonateurs des guerres civiles qui sévissent au Liban entre 1975 et 1990. Il est important de souligner que le président syrien Hafez el-Assad⁸ annonce, dans un discours public en 1976⁹, avoir accordé une aide militaire massive de la Syrie aux Palestiniens en 1975. Pour les Palestiniens, la Syrie devient un allié majeur dans leur

⁸ Hafez el-Assad (6 octobre 1930-10 juin 2000) est un homme politique syrien. Après son accession au pouvoir à la suite d'un coup d'État en 1970, il sera président de la République jusqu'à sa mort en 2000. Son fils, Bachar, lui a succédé. Son régime fortement autoritaire, structuré autour du parti unique du Baas, a mis en place un contrôle de l'ensemble de la vie politique syrienne. Il a conféré une stabilité à un pouvoir politique syrien marqué jusque-là par des coups d'État et a fait de la Syrie un acteur incontournable du Moyen-Orient. (Source : www.fr.wikipedia.org)

⁹ *An-Nahar*, 21 juillet 1976.

lutte contre Israël. Les Libanais, même musulmans, qui sont opposés à cette alliance sont écartés. C'est le cas du leader sunnite Saëb Salam¹⁰.

II. De 1976 à 1990, la justification de l'intervention syrienne au Liban et sa mainmise progressive sur le pays

Entamées en 1975, les guerres déchirent le pays pendant quinze ans et légitiment l'intervention syrienne. Les soldats syriens sont déployés un peu partout au Liban jusqu'en 1982. Ils occupent la Bekaa, le nord du Liban, Beyrouth-Ouest et Saïda au sud. Au sud, les soldats syriens restent cependant loin de la frontière avec Israël pour que leur présence ne soit pas une menace pour Israël. L'invasion israélienne de 1982 oblige l'armée syrienne à évacuer ses positions au sud et à Beyrouth et à se replier dans le nord et dans la plaine de la Bekaa. À la fin du mandat du président de la République Amine Gemayel en 1987, l'armée syrienne se déploie à Beyrouth-Ouest et ceci à la demande du gouvernement libanais. L'espace public libanais est de plus en plus contrôlé et confisqué par la Syrie.

Les guerres du Liban de 1975 à 1990

Entre 1975 et 1990, le pays traverse quinze années de guerres civiles qui font 150 000 morts, déplacent un tiers de la population – soit trois millions d'habitants – et ruinent les infrastructures du pays¹¹. Depuis 1976, le Liban voit successivement sur son sol des puissances étrangères. La force arabe de sécurité arrive en 1976. Elle est accompagnée par l'armée syrienne à partir de 1976. Israël occupe le sud à partir de 1978 et elle envahit Beyrouth en 1982. La Force intérimaire des Nations Unies est mise

¹⁰ Saëb Salam (1905-2001) est un homme politique libanais, qui a occupé quatre fois le poste de Premier ministre entre 1952 et 1973. Fils d'une importante famille sunnite de Beyrouth, sa carrière politique a commencé en 1941, luttant contre le mandat français au Liban, au côté du leader tripolite Abdel Hamid Karamé. En 1943, Salam est élu député sunnite de Beyrouth. Il est nommé ministre de l'Intérieur en 1946. Le 14 septembre 1952, il est désigné Premier ministre, mais son gouvernement ne durera que quatre jours, à cause de la démission du président de la République Béchara el-Khoury sous la pression des grèves et des manifestations. Le 1^{er} mai 1953, le nouveau président Camille Chamoun le nomme pour former le gouvernement, qui durera jusqu'au 16 août de la même année. (Source : www.fr.wikipedia.org)

¹¹ MÉNARGUES Alain, *Secrets de la guerre du Liban Tome 1: Du coup d'État de Béchara Gémayel aux massacres des camps palestiniens*, Albin Michel, Paris, 2004.

en place en 1978 et remplacée en 1984. En 1989, la France et les États-Unis sont favorables aux Accords de Taëf négociés entre la Syrie et l'Arabie Saoudite et mettent fin aux combats entre les différentes communautés.

C'est avec les guerres qui débutent en 1975 que le rôle syrien prend toute son ampleur. La Syrie fournit non seulement des armes à l'armée syrienne présente au Liban mais aussi aux milices qui lui sont fidèles, comme le mouvement palestinien appelé Saïka ou la branche libanaise du parti Baas syrien ou l'OLP (l'armée de libération de la Palestine qui est complètement contrôlée par l'armée syrienne). « *En 1976, la Force arabe de dissuasion (FAD), mandatée par la Ligue arabe pour stopper les combats entre les milices chrétiennes des phalanges et les milices palestiniennes, est composée à 90% de troupes syriennes*¹². » En octobre 1976, la Ligue des États arabes établit la Force arabe de dissuasion pour maintenir la paix au Liban. « *Ont participé à la Force, outre la République arabe syrienne, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, la Jamahiriya arabe libyenne, le Soudan et le Yémen. Les forces syriennes constituaient la majorité des troupes de la FAD, représentant, lors du déploiement initial, environ 27 000 hommes sur un effectif total de 30 000 hommes*.¹³ » Le mandat de cette force est prolongé, mais les soldats saoudiens, libyens, soudanais et émiratis se retirent du Liban. Les 40 000 soldats syriens restent désormais seuls au Liban, ce qui renforce leur rôle et leur présence dans le pays du Cèdre. Le président de la République, Amine Gemayel, à la suite de l'invasion israélienne du Liban en 1982, prononce la dissolution de la FAD en 1983. Dès lors, la Syrie devient la principale force. Les chrétiens acceptent la participation syrienne au sein de la FAD. Cette force est censée être placée sous le commandement du président de la République chrétien et selon le communiqué de Ryad, sous le commandement personnel du président Elias Sarkis.

Le Liban est mis sous le « toit » syrien

À partir de 1976, la Syrie prend le contrôle d'une grande partie du Liban. Au sortir des guerres civiles, les grandes puissances reconnaissent au régime syrien l'autorité sur la reconstruction politique et économique du pays. L'espace public libanais est désormais

¹² Rapport préliminaire du Secrétaire général de l'ONU en application de la résolution 1559 au Liban, New York (États-Unis), 1^{er} octobre 2004.

¹³ <http://www.voltairenet.org/article156939.html>

régi par le système politique, militaire et économique instauré par le régime syrien. Toutes les affaires internes et externes du pays du cèdre sont dirigées par la Syrie. La souveraineté du Liban n'existe plus. Le journal *An-Nahar* et l'ensemble de la presse libanaise affichent que le pays vit désormais sous « le toit syrien » et sous la volonté syrienne d'unifier les deux peuples qui ont un destin commun. L'arrêt des négociations de paix que le Liban entame avec Israël et préconisées par la conférence de Madrid en 1991 incarne, par exemple, cette domination syrienne. Les nombreux accords bilatéraux imposés par la Syrie à la suite de la signature par les deux pays du Traité de fraternité et de coopération en 1991 sont un deuxième exemple de la domination syrienne. Ce système dure jusqu'au retrait de l'armée syrienne en avril 2005 grâce à une série de résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU (1559 en 2004, 1620 en 2005).

L'Organisation de libération de la Palestine (OLP), créée et dirigée par Yasser Arafat, est en désaccord profond avec le régime syrien qui soutient des organisations palestiniennes rivales de l'OLP. L'organisation et le régime syrien s'opposent également sur la question du contrôle des réfugiés palestiniens installés dans les deux pays. Ces divergences d'intérêt ont effectivement joué un rôle lorsque les forces syriennes sont entrées au Liban et se sont affrontées à l'OLP en 1976. Bien que les Accords de Camp David de 1978 réconcilie le président syrien Hafez el-Assad et Yasser Arafat, leur rivalité ressurgit lorsque ce dernier commence à prôner une résolution du conflit israélo-palestinien sous l'égide des Américains au début des années 1980. En 1981, Yasser Arafat accepte, au désavantage des Syriens, un plan de paix proposé par le roi Fayçal et un accord de cessez-le-feu avec Israël au Sud-Liban. Hafez el-Assad commence à préparer la mise à l'écart de Yasser Arafat après l'annonce faite par le leader palestinien de son accord au plan de paix de Ronald Reagan en 1982. Les services secrets syriens découvrent également que Yasser Arafat protège des islamistes syriens opposés au régime de Hafez el-Assad. Les organisations palestiniennes dirigées par Yasser Arafat perdent le contrôle du port de Beyrouth lors d'une bataille menée par l'armée syrienne en 1983. Yasser Arafat et ses partisans sont contraints de se réfugier au nord du Liban dans le port de Tripoli à cause d'une rébellion qui est apparue au sein même de l'OLP. En effet, le colonel Abou Moussa, qui a l'appui de la Syrie, divise l'OLP et finit par chasser Arafat et une partie de ses combattants hors du pays du Cèdre. En 1984, le frère de Hafez el-Assad, le vice-président Rifaat el-Assad, en exil forcé hors de Syrie, rencontre

ouvertement Yasser Arafat à Genève. Cette rencontre entre les deux hommes est mal perçue par le régime syrien. Pendant ce temps, la Syrie, à travers le Front de Sauvegarde nationale, continue sa campagne d'assassinats et d'extermination contre les forces pro-Arafat encore présentes au pays du cèdre. Ce Front de Sauvegarde nationale est une organisation qui englobe la fraction palestinienne pro-syrienne Saiqa et les autres organisations palestiniennes pro-syriennes dirigées par Ahmed Jibril, Nayif Hawatmeh, George Habash et Abou Moussa. Des milliers de Palestiniens sont transférés vers la Syrie et emprisonnés dans la région de Damas. Yasser Arafat fait encore un geste antisyrrien lorsqu'en 1989-1990, il participe à la guerre de libération menée contre la Syrie et soutient ouvertement le Premier ministre par intérim, Michel Aoun. Simultanément, Yasser Arafat prépare une double politique vis-à-vis d'Israël qui va ouvrir la voie à un rapprochement syro-palestinien.

Le premier incident entre les chrétiens libanais et la Syrie survient en 1977

La Syrie refuse de voir son voisin transformé en terre acquise à des islamistes progressistes. Elle est aussi en mauvais rapport avec les druzes dirigés par Kamal Joumblatt et avec les chrétiens dont la maigre entente qu'elle a eue avec eux est sur le point de se terminer. Elle est poussée par une situation spéciale liée principalement à la visite du président égyptien en Israël en 1977. Cette visite incite les dirigeants syriens à se rapprocher de nouveau de l'Organisation de libération de la Palestine. Il ne faut plus contrôler la Résistance palestinienne, selon l'accord du Caire. La Syrie opère alors un changement stratégique. Elle soutient désormais les druzes dirigés par Walid Joumblatt après l'assassinat de son père et les Palestiniens au détriment des chrétiens. Ces derniers se constituent en milices armées pour s'opposer à ce revirement. En 1978, l'incident entre des chrétiens libanais et l'armée syrienne a des conséquences très importantes. Les milices chrétiennes soutiennent l'armée libanaise durant l'incident de Fayadieh, en février 1978. Cet événement marque le début du conflit qui a lieu entre l'armée syrienne et les chrétiens libanais. L'incident commence lorsque l'officier de l'armée libanaise Samir Achkar et son régiment s'opposent le 7 février 1978 à des soldats syriens installés à côté de sa caserne à Fayadieh. Cet incident devient rapidement un conflit entre l'armée syrienne membre de la FAD et l'armée libanaise. L'armée syrienne n'arrive pas à mettre fin à la résistance des soldats de l'armée libanaise retranchés dans la caserne, même après plusieurs jours de bombardements. Très vite, des éléments de la résistance libanaise prennent pour cible des soldats syriens

installés à Achrafieh (Beyrouth-Est) et à Aïn el-Remmaneh. Ces derniers ripostent en bombardant les quartiers chrétiens de Beyrouth. Cependant, c'est durant l'été 1978 que l'incident le plus violent a lieu, dans ce qu'il est coutume d'appeler « la guerre des Cent jours ». Le 11 octobre 1978, le Front libanais prend part à la guerre des Cent jours aux côtés de l'armée libanaise. Le président de la République Pierre Gemayel¹⁴ commence par critiquer la présence de l'armée syrienne au Liban. Béchir Gemayel, fils de Pierre Gemayel, est proclamé chef des chrétiens. Il livre, dès 1978, une guerre impitoyable contre les troupes syriennes stationnées au Liban dans la guerre dite des « Cent jours » ou « la bataille d'Achrafieh ». Les Syriens, après avoir pilonné les quartiers chrétiens d'Achrafieh, gagnent la bataille. Ils se retirent et laissent place à la Force arabe. À partir de cette date, la rupture est consommée entre les deux parties.

En 1985, Elie Hobeika signe l'accord tripartite

En 1982, les chrétiens voient d'un bon œil la victoire de l'armée israélienne sur les combattants palestiniens et syriens. Mais cette victoire ne dure qu'un court moment. Car Israël, miné par la controverse de Sabra et Chatila¹⁵, se retire progressivement du conflit libanais. Les troupes de la coalition multinationale, qui sont installées dans le pays afin de lui prêter main forte pour retrouver son indépendance face à l'armée syrienne et aux troupes palestiniennes, sont contraintes de partir à la suite de plusieurs attaques meurtrières qui visent leurs troupes. En octobre 1983, un double attentat-suicide du

¹⁴ Pierre Gemayel, né le 6 novembre 1905 et décédé le 29 août 1984, est un dirigeant politique libanais. Il est le fondateur du parti Kataeb (aussi connu sous le nom de Parti phalangiste), un homme influent au Parlement, et est le père de Bachir Gemayel et d'Amine Gemayel, chacun d'eux ayant été élu, de leur vivant, président de la République. À la fin des années 1930 et au début des années 1940, il s'opposa au mandat français sur le Liban, et plaida pour un État indépendant de tout contrôle étranger. Il a été connu pour ses manœuvres politiques habiles qui l'ont amené à prendre des positions considérées par ses défenseurs comme pragmatiques, mais par ses adversaires comme contradictoires, ou même hypocrites. Politicien controversé, il a survécu à plusieurs attentats. (Source : www.fr.wikipedia.org)

¹⁵ Le massacre de Sabra et Chatila (deux camps de réfugiés palestiniens de Beyrouth-Ouest) a été perpétré du 16 au 18 septembre 1982 lors de la guerre du Liban par des phalangistes libanais afin de venger l'assassinat du président libanais, Bachir Gemayel, commis deux jours avant par un chrétien pro-syrien, Habib Tanious Chartouni. Des troupes mixtes musulmanes et chrétiennes auraient aussi pris part à ce massacre. Ces camps étaient encerclés par l'armée israélienne, qui y envoya les phalangistes afin d'en extraire 2 000 combattants palestiniens présumés. Il fit, selon le rapport de la Croix-Rouge, entre 700 et 2 000 morts parmi des civils palestiniens. (Source : www.fr.wikipedia.org)

djihad islamique contre la force multinationale fait cinquante-huit morts dans le contingent français (immeuble Drakkar) et deux cent quarante et un morts dans le contingent américain (quartier général des Marines). En 1983, l'armée syrienne avec les troupes palestiniennes attaque les chrétiens qui sont installés dans la montagne. Face à cette offensive, les chrétiens renouent avec le pouvoir syrien. La Syrie pousse même le nouveau chef des Forces libanaises, Elie Hobeika, à signer fin 1985 l'accord tripartite qui met fin aux combats entre la milice chiite Amal, les combattants druzes et la milice chrétienne des Forces libanaises, et officialise l'ingérence syrienne. Mais cet accord est remis en cause suite à un putsch interne au camp chrétien. Cet accord rend total le contrôle syrien sur les affaires libanaises. La Syrie peut ainsi mettre en place des coopérations en sa faveur dans tous les domaines. À titre d'exemple, en 1985, les chrétiens redoutent le jumelage des deux systèmes éducatifs libanais et syrien. Les chrétiens craignent la disparition du système éducatif instauré par les différentes missions européennes et surtout françaises au XIX^e siècle qui mène à la disparition de l'enseignement en langue française. Cette peur ressentie chez les chrétiens pousse une partie des dirigeants des Forces libanaises, avec à leur tête Samir Geagea, à renverser Elie Hobeika et à prendre sa place pour annuler l'accord qui vient d'être signé. Samir Geagea, grand opposant à la politique syrienne, prend alors la direction de cette milice.

La perte du monopole de la force légitime à cause du Hezbollah à partir de 1985

L'absence d'indépendance est non seulement marquée par la mainmise syrienne mais, à partir de 1985, elle est aussi incarnée par un monopole croissant de la résistance armée par le Parti de Dieu. La résistance face à Israël passe donc d'une résistance laïque qui englobe plusieurs courants politiques, comme des partis de gauche, à une résistance islamique incarnée par le Hezbollah. Depuis la fin des guerres civiles et lors du désarmement des milices en 1990 conformément à l'accord de Taëf, le Hezbollah¹⁶

¹⁶ Le Hezbollah (Parti de Dieu), fondé en juin 1982, mais révélé publiquement en février 1985, est un mouvement politique chiite libanais possédant une branche armée (Al-Muqawama al-Islamiyya, Résistance islamique) qui est à son origine. Il fut créé en réaction à l'invasion israélienne du Liban en 1982, en s'appuyant sur un financement iranien. Parti politique officiel au Liban, le Hezbollah est diversement perçu par la communauté internationale, les États-Unis, le Canada, l'Australie, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et Bahreïn l'ayant placé sur leur liste des organisations terroristes. Le 22 juillet 2013, l'Union européenne a aussi classé la branche militaire du Hezbollah sur sa liste des organisations

(Parti de Dieu) conserve ses armes afin de continuer à faire face à l'occupation israélienne, en l'absence d'une armée libanaise puissante. Le rôle de résistance endossé par le Parti de Dieu au moment de sa création est accepté par l'ensemble de la population qui le soutient. En incarnant une cause, il se distingue des autres partis libanais qui incarnent leur communauté. Sans adhérer à son idéologie islamiste, une partie des Libanais, lassés par les incursions répétées de l'armée israélienne, soutiennent « le Parti de Dieu » qui fait ses preuves face à l'armée israélienne. Le Hezbollah utilise non seulement le prétexte de résistance contre Israël pour mobiliser ses sympathisants, mais il met en scène également des arguments religieux et historiques. Ce qui lui permet d'associer son implantation libanaise à une stratégie plus large que celle de la scène interne. Il associe donc une stratégie nationale chiite à une stratégie régionale menée par l'Iran chiite. Pour servir cette stratégie, la branche militaire du Hezbollah est divisée en micro-unités très mobiles, bien entraînées et autonomes. Ces cellules connaissent bien le terrain car elles y vivent. Elles sont aussi équipées d'armes et de moyens de communications modernes fournis par l'Iran. Le parti de Dieu perd une partie du soutien de la population en 2000 après le retrait de l'armée israélienne et la controverse déclenchée par le parti de Dieu à propos de Chebaa¹⁷. Une partie des Libanais affirment qu'Israël effectue un retrait total du pays alors que le Hezbollah affirme que ce n'est pas le cas car les fermes de Chebaa sont libanaises et que l'armée israélienne occupe toujours ces fermes depuis la guerre des Six Jours¹⁸. L'ONU et

terroristes. Les six pays arabes du Golfe Persique ont placé le Hezbollah sur leur liste noire, ne faisant aucune distinction entre cette organisation et sa branche militaire. (Source : www.fr.wikipedia.org)

¹⁷ Les fermes de Chebaa, appelées également Har Dov (dénomination officielle israélienne), forment une région de moins de 40 km² comprenant quatorze fermes, situées au sud de Chebaa, un village libanais sur les pentes ouest du Mont Hermon, à proximité du point de triple frontière entre la Syrie, le Liban et Israël. Ces fermes produisent du blé, des fruits et des légumes. Elles disposent d'importantes ressources en eau et constituent un point stratégique. Ces fermes, libanaises au temps du mandat français, sont progressivement occupées par l'armée syrienne dans les années 1950 et 1960. Israël les occupe en 1967. La région est restée sous contrôle israélien après le retrait des forces israéliennes du Sud-Liban en 2000. Elles sont situées à des altitudes allant jusqu'à 1 880 mètres, ce qui leur ajoute une valeur stratégique. (Source : www.fr.wikipedia.org)

¹⁸ La guerre des Six Jours est la guerre que mena, du lundi 5 au samedi 10 juin 1967, Israël face à l'Égypte, à la Jordanie et à la Syrie. Cette guerre fut déclenchée comme une « attaque préventive » d'Israël contre ses voisins arabes, à la suite du blocus du détroit de Tiran par l'Égypte, le 23 mai 1967 (les Israéliens

Israël considèrent les fermes de Chebaa comme syriennes. L'ONU valide donc le retrait israélien total du Liban selon la résolution 425 des Nations Unies votée en 1978. Une partie de l'opinion publique et de la classe politique qui sont en opposition avec le parti de Dieu considèrent que ce dernier et la Syrie rendent les fermes de Chebaa libanaises pour donner un prétexte et légitimer la poursuite de sa lutte armée après le retrait israélien et donc le maintien d'un *statu quo* sur le non-désarmement de sa branche militaire. La « résistance islamique » ne tarde, en effet, pas à s'attaquer aux enclaves de Chebaa et de Kfarchouba. L'irrédentisme du Hezbollah justifie ainsi la poursuite de sa militarisation tout en servant de levier à la revendication de son allié syrien de récupérer le Golan¹⁹ occupé depuis 1967 par Israël. En effet, la Syrie se sert du Hezbollah comme moyen de pression contre Israël pour que ce dernier se retire du Golan, alors que l'armée syrienne se refuse toute attaque ou affrontement direct avec l'armée israélienne au Golan.

Les événements politiques qui se déroulent après l'assassinat de l'ancien Premier ministre donnent lieu aux manifestations de février-mars 2005 organisées par l'opposition au régime en place et aboutissent au retrait de l'armée syrienne et de ses services secrets. Le Hezbollah, allié à Damas, voit sa position politique momentanément affaiblie jusqu'en 2006, juste avant le conflit qui l'oppose à l'armée israélienne²⁰. Ce

avaient préalablement annoncé qu'ils considéreraient cet acte comme un casus belli). Le soir de la première journée de guerre, la moitié de l'aviation arabe était détruite ; le soir du sixième jour, les armées égyptienne, syrienne et jordanienne étaient défaites. Les chars de l'armée israélienne bousculèrent leurs adversaires sur tous les fronts. En moins d'une semaine, l'État hébreu tripla sa superficie : l'Égypte perdit la bande de Gaza et la péninsule du Sinaï, la Syrie fut amputée du plateau du Golan et la Jordanie de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est. (Source : www.fr.wikipedia.org)

¹⁹ Le plateau du Golan est une région du sud-ouest de la Syrie occupée par Israël à la suite de la guerre des Six Jours de 1967 et annexée par l'État israélien le 14 décembre 1981. L'annexion de cette région, formant pour les Syriens l'essentiel du gouvernorat de Qouneitra (capitale : Qouneitra), a été condamnée par le Conseil de sécurité des Nations Unies et n'a jamais été reconnue par la communauté internationale. (Source : www.fr.wikipedia.org)

²⁰ Le conflit israélo-libanais de 2006, épisode du conflit israélo-arabe, est un conflit armé qui a opposé Israël au Liban (principalement des forces armées comme le Hezbollah de Hassan Nasrallah, et dans une moindre mesure l'armée libanaise) à compter du 12 juillet 2006. Une trêve correspondant à la résolution 1701 de l'ONU est intervenue le 11 août, au plus fort des combats. Cette guerre est connue en Israël

conflit armé lui redonne sa légitimité en tant que mouvement de résistance arabe face à Israël. Il commence le 12 juillet 2006 lorsque deux soldats israéliens sont enlevés par le Hezbollah à la frontière libanaise. Cet enlèvement donne lieu à une riposte militaire de grande envergure de la part d'Israël contre son voisin. Ce qui n'empêche pas la ville de Haïfa au nord d'Israël d'être bombardée par le Hezbollah, mais les roquettes du Hezbollah n'atteignent pas la ville de Tel-Aviv. Néanmoins, le mouvement sort renforcé de cet affrontement : Israël ne peut pas le mettre au pas et il tient tête à un adversaire qu'aucune armée arabe ne peut battre.

À partir de 2011, le Hezbollah prend part aux combats qui se déroulent en Syrie aux côtés de l'armée syrienne qui soutient le régime alaouite de Bachar el-Assad. Le journal libanais *An-Nahar* annonce que sept mille combattants²¹ du Hezbollah qui appartiennent à son unité d'élite, l'unité 910, combattent en Syrie. Des membres de cette unité combattent avec l'armée syrienne à Qusayr, Homs, Alep et Rastane. Le prétexte de Chebaa, les revendications syriennes et le financement iranien font qu'une partie des Libanais réclament le désarmement du Hezbollah et le Parti de Dieu perd l'unanimité qu'il a avant les années 2000.

En 1988, la Syrie empêche l'élection du président de la République

En 1988, la Syrie empêche l'élection d'un président de la République qui ne lui soit pas favorable. À la fin de son mandat et en attendant l'élection d'un nouveau président de la République, Amine Gemayel, nomme le commandant en chef de l'Armée Michel Aoun comme Premier ministre. Un gouvernement présidé par Michel Aoun prend alors les pouvoirs du président de la République. Ce dernier entame alors une guerre de libération face aux troupes syriennes, mais sans résultat. En 1989, les Accords de Taëf changent la donne et ordonnent des réformes au sein de l'appareil d'État ainsi qu'une feuille de route pour aboutir à un retrait syrien sans pour autant fixer de délais précis pour ce retrait. Le général Aoun refuse cet accord et entame une guerre contre une autre fraction chrétienne, les Forces libanaises, qui aboutit à l'affaiblissement des deux parties. Le 13 octobre 1990, l'assaut syrien contre les troupes de Michel Aoun marque la

comme la deuxième guerre du Liban, au Liban comme la guerre de Juillet et dans le monde arabe comme la sixième guerre israélo-arabe. (Source : www.fr.wikipedia.org)

²¹ *An-Nahar*, 27 juillet 2012.

mainmise syrienne sur la partie du Liban jusqu'alors contrôlée par les Forces libanaises et les forces du général Aoun.

III. À partir de 1990, la tutelle syrienne sur le Liban est dans un contexte figé

La Syrie, par l'intermédiaire de l'accord signé à Taëf par les députés libanais, légitime le maintien de son armée au pays du cèdre. C'est le début de la tutelle syrienne sur un pays réunifié après une longue période de divisions entre les chrétiens d'un côté et les musulmans de l'autre. La Syrie, qui jusqu'alors n'est présente que dans la partie contrôlée par les musulmans, est désormais déployée sur l'ensemble du territoire, y compris le secteur chrétien. La mise en place de cette tutelle passe par plusieurs étapes, instaure un nouveau système, utilise plusieurs procédés et bénéficie des complaisances internationales. Tout au long de cette période, la Syrie élimine les dialogues, les débats et écarte certaines personnalités de la scène politique. L'espace politique est dorénavant confisqué par la Syrie et ses alliés.

Le début de la tutelle syrienne sur le Liban

Les guerres qui ravagent le pays de 1975 à 1990 sont stoppées grâce aux accords signés en Arabie Saoudite qui précisent que la coordination entre les autorités des deux pays doit être mise en place pour aboutir au repositionnement de l'armée syrienne à l'Est, sans pour autant fixer de date pour un retrait total de ces troupes du pays du cèdre : *« Compte tenu du fait de la nature des relations fraternelles qui lient le Liban à la Syrie, les forces syriennes aideront, qu'elles en soient remerciées, les forces légales libanaises à étendre l'autorité de l'État libanais dans un délai maximum de deux ans après la ratification du document d'Entente Nationale, l'élection du président de la République, la formation du Gouvernement d'Entente Nationale, et l'adoption des réformes politiques par la voie constitutionnelle.²² »* Pour les partisans de la Syrie, cette tutelle est positive ; en effet, ils estiment que *« la présence syrienne légale, légitime et provisoire »* est primordiale pour éviter les années noires des guerres civiles, garantir la stabilité du pays et créer une dynamique qui soit favorable à la reconstruction du Liban. Face à cette vision pro-syrienne, les opposants estiment qu'elle nuit à l'indépendance du Liban et n'encourage pas les investisseurs étrangers. En dépit de l'augmentation des pressions de

²² <http://www.voltairenet.org/article143369.html>

la communauté internationale et de l'opposition interne, Damas, par l'intermédiaire du gouvernement libanais, impose le maintien de ses troupes en raison de la persistance des menaces israéliennes contre les deux pays. La Syrie contrôle l'appareil de l'État libanais en plaçant des gens qui lui sont favorables à des postes clés. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, des élections législatives sont organisées pour faire élire des députés acquis à la politique syrienne au Liban.

Les « relations spéciales » du Liban avec la Syrie sont mises en place à partir de 1990

Après les Accords de Taëf, une nouvelle ère de relation entre la Syrie et le Liban commence. Des « *iilaqaat mumayaza* » (relations spéciales) avec la Syrie sont désormais sur toutes les lèvres parmi les hommes politiques musulmans. Ces relations sont considérées comme non-équilibrées et dénoncées en tant que telles par l'opinion publique chrétienne : « *Taëf est une période symbolique des rapports dissymétriques de pouvoir qui existaient entre le Liban et son puissant voisin syrien. Un traité de fraternité, d'amitié et de coopération*²³ » lie la Syrie et le Liban depuis 1991. L'intervention syrienne donne la possibilité à la communauté musulmane du pays de participer pleinement aux fonctions au sein de l'État qui se constitue après Taëf. Ce n'est que lentement que la position d'une partie des musulmans, les sunnites et les druzes, commence à changer vis-à-vis de la Syrie. Ceci pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la politique syrienne à l'égard des sunnites au Liban. Le pouvoir syrien est aux mains des alaouites en Syrie. Il n'est pas favorable à la montée en puissance d'un sunnisme libanais qui bénéficie du soutien de pays arabes comme l'Arabie saoudite et qui peuvent le concurrencer sur le terrain libanais. Dès lors, elle ne cesse de brider l'autorité du Premier ministre Rafic Hariri. De 1992 à 2004, Rafic Hariri dirige cinq gouvernements. Il est Premier ministre du 31 octobre 1992 au 2 décembre 1998. Pendant deux ans, de 1998 à 2000, c'est Salim el-Hoss qui le remplace et devient Premier ministre. Hariri reprend ses fonctions de Premier ministre du 23 octobre 2000 au 21 octobre 2004. En octobre 2004, c'est Hariri qui démissionne de son poste de Premier ministre. Sa démission survient à la suite d'un long conflit qui l'oppose au président de la République et de son opposition à l'influence de plus en plus grande de la Syrie sur le pays. Hariri quitte donc son poste de Premier ministre et livre son souhait de rejoindre et d'unifier l'opposition afin d'aboutir à une

²³ MEIER Daniel, *Les relations libano-palestiniennes dans le Liban de Taëf (1989-2005)*, 2008, collection Développement, Genève: Institut de hautes études internationales et du développement, Paris, Karthala.

force d'opposition unifiée et puissante pour préparer les élections législatives prévues un an plus tard. Ensuite, la Syrie, confrontée au refus persistant de la plupart des hommes politiques chrétiens d'avaliser la mainmise syrienne au Liban, agite le spectre du confessionnalisme et de la peur. Elle soutient le président de la République de l'époque Émile Lahoud et propage l'idée que ce dernier défend les positions chrétiennes face à un Islam envahissant incarné par le Premier ministre Rafic Hariri qui voudrait islamiser le pays. La communauté sunnite du Liban finit par être exaspérée par cette stratégie.

Les chrétiens écartés de la vie politique à partir de 1990

René Mouawad est élu président de la République en novembre 1989. Il est assassiné dix-sept jours après sa nomination à la tête de l'État. Un autre président, Elias Hraoui, est alors élu. Ce dernier nomme Émile Lahoud commandant de l'armée. Elias Hraoui demande à Michel Aoun de quitter le palais présidentiel. Ce dernier refuse de quitter son poste de commandant de l'armée et fait face, de janvier à mai 1990, avec les troupes qui le suivent, à la milice des Forces libanaises qu'il accuse de mener des négociations secrètes avec le gouvernement prosyrien. Après l'invasion du Koweït par l'Irak en 1990, Aoun voit sa situation politique se détériorer. En effet, les États-Unis ont besoin du soutien des pays arabes pour rendre légitime leur intervention militaire afin de contrer l'Irak. En août 1990, le président syrien propose son soutien à cette intervention. Dès lors, les États-Unis donnent leur feu vert pour que la Syrie prenne le contrôle de l'ensemble du Liban, y compris la partie chrétienne. C'est pour cela que le 13 octobre 1990, les troupes syriennes attaquent celles de Michel Aoun et se lancent à l'assaut du palais présidentiel. Aoun perd la bataille et se réfugie à l'ambassade de France où il y reste pendant dix mois avant d'être emmené en France où Aoun n'a pas le droit de faire de la politique. En 1992, au Liban, il lance par procuration le Courant patriotique libre. Le 7 mai 2005, Michel Aoun fait son retour au Liban après le départ des troupes syriennes du Liban et quinze ans d'exil en France.

Une fois les guerres civiles terminées, la milice des Forces libanaises dépose les armes en 1990 et se transforme en parti politique. Les crimes commis tout au long des guerres sont couverts par une loi d'amnistie. Le 27 février 1994, le chef des Forces libanaises est tenu comme responsable d'un attentat dans une église à Jounieh. Ce crime n'est pas inclus dans la loi d'amnistie car il se produit après les guerres. Il est donc arrêté en avril

1994²⁴ et son parti est dissous. Par la suite, il est mis hors de cause pour cet attentat. Pour pouvoir le garder en prison, les autorités lèvent l'amnistie qui le protège contre les crimes commis pendant les guerres civiles. Il est ensuite condamné à trois peines de mort transformées en prison à vie pour l'assassinat d'adversaires politiques. Amnesty International²⁵ qualifie le procès de Geagea d'inéquitable. À la suite de l'inculpation de Samir Geagea, une cellule spéciale est alors préparée dans le sous-sol du ministère de la Défense. La cellule fait six mètres carrés, sans lumière du jour et avec un droit de visite restreint et très surveillé. Il est alors coupé du monde et a l'interdiction d'aborder des sujets politiques avec ses visiteurs. Il refuse plusieurs propositions d'amnistie conditionnées à son asservissement au régime syrien. Dans la même période, d'autres militants et d'anciens miliciens chrétiens sont aussi menacés d'arrestation. Le procès de Geagea est un exemple pour montrer aux autres militants le sort qui peut leur être réservé.

C'est dans ce contexte que les chrétiens affaiblis, qui s'opposent à la tutelle syrienne et n'ont quasiment aucun soutien extérieur, sont mis à l'écart de la vie politique. « *Les représentants de la communauté chrétienne sont choisis par les Syriens selon leur degré de servitude. Ceci rapproche les deux parties chrétiennes divisées depuis 1990, les Forces libanaises et celles du général Aoun, sans gommer les divisions profondes du passé qui ont poussé les deux parties à se faire la guerre.*²⁶ » L'assassinat de Rafic Hariri et la révolution du Cèdre sont à l'origine de la libération de Samir Geagea et du retour du général Aoun. Le 18 juillet 2005, cent députés sur cent vingt-huit votent en faveur de l'amnistie de Samir Geagea²⁷ lors de la première séance du nouveau Parlement fraîchement élu.

²⁴ AMMOUN Denise, *Histoire du Liban contemporain*, t. 2, 1943-1990, éd. Arthème Fayard, 2002.

²⁵ GEAGEA Samir et AL KHOURY Jirjis, *Torture et procès inéquitables*, Amnesty International, novembre 2004.

²⁶ TAOUTEL Christian, *Le Liban entre les 2 retraits, Israélien et Syrien 2000-2005 : restructurations et recompositions sociétales de deux "indépendances nationales"*. Histoire. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2012. Français. <NNT : 2012BOR30052>. <tel-00824231>.

²⁷ KHALIFEH Paul, *Nouveau gouvernement, Geagea amnistié*, RFI, 20 juillet 2005.

La présence des camps palestiniens et Al-Qaida au Liban entre 1990 et 2007

100 000 palestiniens se réfugient au Liban à la suite des événements de 1948. Aujourd'hui, la population palestinienne²⁸ qui vit au Liban est estimée à plusieurs centaines de milliers de personnes sans que son nombre exact ne soit connu. L'UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient) y enregistre un total de 400 582 réfugiés palestiniens qui sont cantonnés dans des camps disséminés à travers le pays²⁹. Mais les Palestiniens enregistrés dans les camps ne vivent pas forcément au Liban. Certains sont peut-être partis à l'étranger pour trouver du travail. Certaines sources non-officielles annoncent environ deux cent cinquante mille Palestiniens dans le pays. Le chiffre exact ne peut être connu car le Liban n'a plus organisé de recensement depuis 1932. Il y a douze camps officiels : Nahr el-Bared (28 358) et Beddawi (15 695) au nord près de Tripoli ; Wavell (7 357) dans la Bekaa près de Tripoli ; Dbayeh (4 223), Burj el-Barajneh (19 526), Chatila (11 998) et Mar Elias (1 406) près de Beyrouth ; Ein el-Hilweh (44 133) et Mieh Mieh (5 078) dans le sud près de Saïda ; El-Buss (9 840), Burj el-Shemali (18 134) et Rashidieh (24 679) dans le sud près de Tyr. En plus des réfugiés enregistrés par l'UNRWA, il se trouve entre 10 000 et 40 000 Palestiniens qui ne sont pas couverts par son mandat mais qui, tout comme les réfugiés enregistrés, reçoivent des cartes d'identité délivrées par les autorités libanaises. Le troisième groupe qui concerne les réfugiés palestiniens qui ne possèdent pas de cartes d'identité n'est ni reconnu par l'État libanais ni par l'UNRWA. Ils sont entre 3 000 et 5 000, et leur statut au Liban est celui des immigrés sans papiers. La

²⁸ Les réfugiés palestiniens sont les Palestiniens qui ont un statut spécial de réfugié reconnu par l'UNRWA. Contrairement au statut de réfugié donné depuis 1945 par l'ONU aux autres populations déplacées au cours de conflits dans le reste du monde, le statut de réfugiés palestiniens englobe non seulement l'ensemble des personnes qui résidaient en Palestine mandataire entre juin 1946 et mai 1948 et qui ont quitté leur région à la suite de la guerre de Palestine de 1948, mais comprend également leurs descendants. Leur nombre s'est ainsi multiplié par cinq en cinquante ans. Le problème de ces réfugiés palestiniens se pose depuis plusieurs décennies, cette population n'ayant pas été absorbée dans la population des pays d'accueil et en l'absence de solution définitive au conflit israélo-arabe. Le « retour » de cette population sur des territoires aujourd'hui israéliens est revendiqué par les dirigeants palestiniens, tandis que les Israéliens le refusent dans leur grande majorité, craignant un déséquilibre démographique dans leur pays. (Source : www.fr.wikipedia.org)

²⁹ Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA - *United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East*).

naturalisation possible des Palestiniens pose le problème de l'équilibre communautaire, c'est pourquoi la Constitution de 1989 refuse leur implantation définitive dans le pays.

À la fin des années 1990, plusieurs incidents impliquant des membres d'organisations extrémistes ont lieu au Liban dans la zone montagneuse de Dennyé et à Saïda. La situation régionale marquée par les attentats en Irak pousse des extrémistes se réclamant ouvertement de Ben Laden à commettre des attentats contre des civils à Aïn Alaq ou à prendre comme base arrière le camp palestinien de Nahr al-Bared en février 2007. « *Dans cette partie des camps palestiniens, des jeunes de toutes nationalités viennent de l'étranger, se radicalisent et se préparent au combat.*³⁰ » Par manque de moyens, du 24 mai au 5 septembre, plus de trois mois sont nécessaires à l'armée libanaise pour éliminer les djihadistes implantés à Nahr al-Bared et ceci grâce aux armes que les États-Unis fournissent. Il faut souligner que les djihadistes ne sont pas implantés exclusivement dans les camps palestiniens et que les camps ne sont pas exclusivement des terrains d'entraînement des djihadistes. La configuration des camps et les rivalités entre les groupes et milices palestiniennes qui tiennent les camps rendent l'implantation de groupes extrémistes plus facile. De plus, la non-possibilité pour l'État libanais, par l'intermédiaire de sa police et de son armée, de pénétrer dans les camps le rend impuissant par rapport à ce problème.

La complaisance américaine avec la Syrie à partir de 2001

Les divergences entre les différentes parties libanaises concernant la présence syrienne continuent. Damas entame à partir de 2001 un retrait militaire de Beyrouth vers l'Est du pays. Ce retrait n'affecte en rien l'influence syrienne sur le Liban. Le régime de Damas bénéficie toujours du soutien de ses alliés au Liban et maintient officieusement une partie de ses services secrets en place. La Syrie continue aussi de bénéficier de la complaisance américaine sur le dossier libanais malgré les apparences, les rappels à l'ordre et les menaces que les autorités américaines formulent en permanence à l'encontre du régime de Damas. Cette complaisance s'accroît après l'occupation de l'Irak en 2001 par les États-Unis. En échange du feu vert américain sur le Liban, la Syrie apporte son soutien à l'opération militaire américaine en Irak³¹. En août 1990, les États-

³⁰ ROUGIER Bernard, *Le Jihad au quotidien*, PUF, Paris, 2004.

³¹ AOUN Michel, *Une certaine vision du Liban (entretiens avec Frédéric Domont)*, Fayard, 2007.

Unis demandent la participation de la Syrie à la coalition contre l'Irak à la suite de l'invasion du Koweït par l'armée irakienne. La Syrie obtient l'accord des américains pour compléter sa domination sur son voisin en échange de son adhésion à cette coalition. Le 13 octobre 1990 au matin, l'armée syrienne aidée par son aviation bombarde la partie contrôlée par les chrétiens et en prend le contrôle. Michel Aoun réclame un cessez-le-feu pour éviter le massacre de ses sympathisants par l'armée syrienne. Le cessez-le-feu est alors négocié à l'ambassade de France en présence de l'ambassadeur et d'Aoun. Ce dernier est contraint d'y rester et de quitter le pays le 30 août 1991. La Syrie envahit alors tout le Liban, y compris la partie administrée jusqu'alors par les chrétiens. Cette coopération entre la Syrie et les États-Unis fait ses preuves à plusieurs reprises. Hafez el-Assad, grâce à la complaisance d'Israël et des États-Unis et à l'occupation du pays voisin, donne à son pays un rôle régional incontournable. La Syrie occupe le pays trente ans durant sous prétexte d'y contenir le chaos. Or, le rôle de Damas devient illégitime si les acteurs de ce chaos libanais, tels l'Organisation de libération de la Palestine en son temps ou le Hezbollah aujourd'hui, sont anéantis. C'est pour cela que la Syrie maintient ces organisations et exerce un double jeu. Elle peut ainsi contrôler leurs actions en remuant le spectre de la violence face à Israël et peut ainsi jouir d'un champ libre au Liban. La coopération entre les États-Unis et la Syrie prend fin en 2003 après l'intervention américaine en Afghanistan et en Irak lors de la deuxième guerre du Golfe.

IV. La tutelle syrienne sur le Liban, changement de contexte à partir de 2004

La Syrie impose, en septembre 2004, la reconduction du mandat du président de la République pour trois ans. La reconduction est rendue possible par un amendement constitutionnel voté par le Parlement. Le pays traverse alors une crise politique aiguë. L'ancien Premier ministre Rafic Hariri est assassiné le 14 février 2005. « *Il participe à la reconstruction du pays depuis la fin des guerres civiles et son rôle politique est central.*³² » Dès lors, des manifestations ont lieu quotidiennement en plein cœur de Beyrouth, accompagnées d'un *sit-in* de jeunes représentant plusieurs courants politiques de l'opposition. « *Elles sont couronnées le 14 mars 2005 par une grande manifestation. Les manifestations de l'opposition, accompagnées par une mobilisation politique extérieure,*

³² NABA René, *Rafic Hariri, un homme d'affaires Premier ministre*, L'Harmattan, Paris, octobre 1999.

*conduisent au retrait de l'armée syrienne du Liban après trente ans d'occupation du pays du Cèdre.*³³ » Cette mobilisation et cette occupation de la rue matérialisée par l'occupation de la place publique (la place des Martyrs, rebaptisée place de la Liberté par les manifestants) symbolisent la réappropriation par des Libanais d'une partie de l'espace public confisqué jusqu'alors par le pouvoir prosyrien. Cependant, cette réappropriation de l'espace public combinée au retrait de l'armée syrienne ne parvient pas à sortir le pays de l'influence et de la domination de son voisin.

Les Américains et Français mettent en place le nouvel espace politique du combat contre « l'axe du mal » en 2004

En 2004, les États-Unis « globalisent » les enjeux du Moyen-Orient et mènent la « guerre contre le terrorisme » à l'échelle planétaire. Le Liban devient donc, dans la continuité de l'intervention armée en Irak, un lieu de combat des États-Unis contre « l'axe du mal ». Le soutien américain aux dirigeants opposés à l'influence syrienne et iranienne dans la région s'accroît et doit, selon les dirigeants américains, faire triompher la démocratie. La France intervient également aux côtés des Américains³⁴. Cela ouvre la voie, entre 2004 et 2008, à plusieurs missions, commissions onusiennes et résolutions du Conseil de sécurité sur le Liban.

La Résolution 1559 du Conseil de sécurité des Nations Unies est votée en septembre 2004

La France et les États-Unis présentent la résolution 1559 devant le Conseil de sécurité de l'ONU qui l'adopte le 2 septembre 2004. Neuf pays votent pour la résolution, six pays votent contre et six pays s'abstiennent. La résolution demande le respect de l'indépendance du pays du cèdre, la mise en place d'une élection présidentielle libre et le retrait des troupes étrangères présentes sur son sol. Les États-Unis proposent cette résolution pour contrer la volonté de la Syrie et le régime de Bachar el-Assad³⁵ de réélire le président Émile Lahoud. John Danforth, ambassadeur américain aux Nations Unies,

³³ CHEMALY Rita, *Le printemps 2005 au Liban : Entre mythes et réalités*, L'Harmattan, Paris, 2009.

³⁴ PICARD Elisabeth, « *Great Expectations, Limited Means: France and the 2006 Israeli-Lebanese War* », *MIT Electronic Journal of Middle East Studies*, vol. 6, été 2006, pp. 141-151.

³⁵ Bachar el-Assad, né le 11 septembre 1965 à Damas, est le président de la République syrienne. De confession alaouite, une branche du chiisme, il est le secrétaire régional du parti Baas et le président de la République arabe syrienne depuis le 20 juin 2000, date à laquelle il a succédé à son père, Hafez el-Assad. (Source : www.fr.wikipedia.org)

rappelle que « le Conseil de sécurité avait toujours appuyé la pleine souveraineté et l'indépendance du Liban et a regretté que le peuple libanais n'ait pas encore pu décider lui-même de son avenir et exercer son droit à prendre ses choix en tant que nation. Il a affirmé qu'il était inacceptable que le gouvernement syrien impose sa volonté politique au gouvernement libanais et le force à initier le processus d'amendement de la Constitution nationale pour s'opposer au processus électoral en prorogeant le mandat du Président en exercice pour trois ans. Sachant que le vote définitif du Parlement sur ce point est prévu pour le vendredi 3 septembre, il était essentiel, a-t-il poursuivi, que le Conseil de sécurité se prononce d'urgence sur cette question. Le Parlement et le gouvernement libanais doivent parler au nom du peuple libanais par le biais d'un processus électoral libre et régulier en dehors de toute ingérence étrangère. Il a estimé qu'il était clair que les dirigeants libanais avaient fait l'objet de pressions de la part des autorités syriennes et de ses agents. Il a exhorté le gouvernement du Liban à exercer le plein contrôle sur son territoire, y compris le Sud-Liban. La présence continue d'éléments de milices du Hezbollah, de militaires syriens et de forces iraniennes au Liban empêche l'exercice par le peuple libanais de son droit légitime. Il a souligné que l'action de la République syrienne contredisait la lettre et l'esprit des Accords de Taëf. Dans ce contexte, l'appui du Conseil de sécurité au peuple libanais pour qu'il puisse prendre lui-même ses propres décisions sans ingérence étrangère est essentiel. Le Conseil, a-t-il précisé, doit assumer ses responsabilités pour assurer la souveraineté et l'intégrité territoriale du Liban.³⁶ » Selon Jacques Chirac, elle « est le résultat d'une action commune entre les États-Unis et la France. C'est un élément déterminant de la stabilité de la région. De ce point de vue, nous avons eu une approche commune. Peut-être que nous n'avons pas exactement les mêmes arrière-pensées.³⁷ » Pour la France, la résolution permet de trouver une solution politique au problème libanais et d'empêcher les Américains d'intervenir militairement. Elle permet à la France d'apporter un soutien politique au Premier ministre Rafic Hariri. Elle permet de le renforcer face à son rival, le président de la République. L'effet désiré n'est pas au rendez-vous car le président de la République est largement réélu. Même Rafic Hariri vote en faveur de sa reconduction.

³⁶ <http://www.un.org/press/fr/2004/CS8181.doc.htm>

³⁷ Entretien avec le président de la République française Jacques Chirac, le 14 juillet 2006 (<http://www.lemonde.fr>).

L'amendement de l'article 49³⁸ de la Constitution et la justification de l'amendement de reconduction du président de la République en 2004

À partir de janvier 2004, le sujet qui intéresse d'abord le peuple, c'est la fin du deuxième mandat du président de la République qui arrive à échéance. La Constitution limite à un mandat le poste de président de la République et lui interdit de se représenter au terme de son mandat de six ans. Un amendement voté par la majorité des députés est nécessaire pour aboutir à la reconduction du président actuel. Deux amendements sont déjà votés dans le passé. Le premier, en 1995, abouti à la reconduction du mandat du président Elias Hraoui³⁹ pour trois ans. Le second, en 1998, permet à Émile Lahoud, alors commandant en chef de l'armée, de contourner le délai nécessaire pour pouvoir se présenter. En effet, un commandant en chef de l'armée est obligé de démissionner quelques mois avant de se présenter aux élections présidentielles pour pouvoir être élu.

À la suite du vote des députés, « *le président de la République Émile Lahoud déclare son souhait d'être reconduit pour trois ans supplémentaires le 25 août 2004.*⁴⁰ » La Syrie le considère comme l'homme du moment et elle est favorable à sa reconduction. Elle a, pour ce faire, trois possibilités : la tenue d'élections avec les différents candidats qui se présentent ; avec le président sortant grâce à une révision de l'article 49 de la Constitution ; la prorogation de trois ans du mandat du président en exercice. Pour justifier leur choix, les Syriens, par l'intermédiaire de leurs alliés libanais⁴¹, véhiculent des idées selon lesquelles ils considèrent que la réélection de l'actuel président de la République préserve la paix civile et la coexistence entre chrétiens et musulmans. Selon eux, Émile Lahoud est le seul qui puisse mener le pays pour contrer les menaces extérieures. Ils le considèrent comme le protecteur de la résistance qui mène à la libération du Sud du pays. Le dernier argument affirme que le président de la

³⁸ Approuvée au moment des Accords de Taëf qui ont mis fin, en 1989, à quinze années de conflit, la Constitution interdit le renouvellement du mandat présidentiel. Sa modification fait craindre que le fragile équilibre entre les communautés religieuses ne soit affecté. (Source : www.rjliban.com)

³⁹ Elias Hraoui est né en 1925 et il est décédé en 2006. Il a été président du Liban entre 1989 à 1998.

⁴⁰ EL-HACHEM Nadim, article paru dans *La Revue du Liban*, n° 3941, 20-27 mars 2004.

⁴¹ Il s'agit surtout du groupe parlementaire du chef du Parlement Nabih Berry, des députés du Hezbollah, du parti Baas, du parti syrien national socialiste, du député Sleimane Frangié et du groupe des députés du Metn présidé par le député Michel el-Murr, père du gendre du président Lahoud.

République actuel est le seul en mesure de résoudre la question des réfugiés palestiniens. Les personnes qui lui sont favorables disent que l'élection d'une nouvelle figure est impossible. Ils s'appuient sur la situation régionale instable à cause du conflit en Irak qui dure depuis avril 2003 et du conflit palestinien qui s'embrase depuis septembre 2000, début de l'Intifada. Cependant, certains s'opposent à la mainmise syrienne sur le pays car Émile Lahoud reste discret sur le sujet « *Le chef de l'État, quant à lui, refuse d'en parler ou d'évoquer l'éventuelle révision de la Constitution, afin de permettre sa réélection*⁴² » et réclame l'élection d'un nouveau président sans ingérence syrienne, le respect de la Constitution libanaise et ne pardonne pas au président de la République d'être resté les bras croisés le 7 août 2001 face à la brutalité de la répression faite lors d'une manifestation de contestation organisée par des étudiants devant le ministère de la Justice.

La résolution 1559 est motivée⁴³ par des opposants à Émile Lahoud, notamment Hariri. Dans son édition du 28 août 2004, le *Nouvel Observateur* parle d'un coup de force politique fait par la Syrie. Le journal libanais *An-Nahar* reprend quelques jours plus tard les propos cités dans le *Nouvel Observateur* : « *La Syrie s'est livrée samedi 28 août à un coup de force politique au Liban pour garantir le maintien au pouvoir du président Émile Lahoud, en dépit des mises en garde américaine, britannique, allemande et française. Le gouvernement libanais a adopté un projet d'amendement de l'article 49 de la Constitution qui permet une prorogation de trois ans du mandat du président Lahoud et décidé l'ouverture dès lundi d'une session parlementaire spéciale pour finaliser l'amendement. Le processus a, en fait, été engagé jeudi à Damas lorsque le président syrien Bachar el-Assad a littéralement convoqué le Premier ministre libanais, Rafic Hariri, pour l'informer que Damas avait fait son choix. "Le président Assad a signifié à M. Hariri qu'il avait tranché, que M. Lahoud devait être maintenu au pouvoir, et il a sommé M. Hariri de prendre position pour ou contre la Syrie". Comble de l'ironie, M. Hariri, qui avait déclaré préférer "se suicider" (politiquement) plutôt que de se plier aux desiderata syriens, a été contraint*

⁴² Les opposants à cette reconduction sont essentiellement le patriarche maronite, le groupe de l'opposition chrétienne, le bloc de Walid Joumblatt ainsi que le bloc de Rafic Hariri. <http://www.rdl.com.lb/2004/q1/3941/probleme1.html>

⁴³ « Séisme dans la politique arabe de la France », paru dans *Libération*, article de Christophe Ayad, Christophe Boltanski, José Garçon et Jean-Pierre Perrin.

de présider la séance et a lui-même voté en faveur de l'amendement.⁴⁴ » Le refus de l'amendement constitutionnel n'est pas limité « au bloc parlementaire de Walid Joublatt, ni à celui du Premier ministre, ni même au bloc de l'opposition chrétienne de Kornet Chehwane.⁴⁵ » L'opposition à l'amendement est bien plus large et englobe aussi bien des personnalités politiques, religieuses et civiles. Les deux muftis chiite et sunnite, soulignent dans un communiqué commun l'importance de respecter la Constitution en ce qui concerne l'élection du président de la République. Les deux représentants religieux souhaitent que « les résultats de l'élection présidentielle expriment la volonté des Libanais et renforcent l'union nationale. Ils rejoignent ainsi la volonté du patriarche maronite, grâce à leur position contre l'amendement de la Constitution. Le patriarche condamne les appels à la réélection à la magistrature suprême de la même personne pour une durée indéfinie, à l'instar de ce qui se passe dans les pays qui nous entourent.⁴⁶ » « Le communiqué des deux muftis a montré que la société libanaise évolue dans un sens unitaire et que les Libanais n'ont plus besoin de tutelle extérieure pour gérer leurs affaires⁴⁷ », déclare Samir Frangié, membre de l'opposition chrétienne. Le texte des deux muftis requiert une importance particulière à ses yeux, car ces derniers refusent, tout d'abord, de soutenir la déclaration des évêques maronites en 2000 qui demande le retrait de l'armée syrienne du pays.

Le déroulement du conseil des ministres le 28 août 2004 et les réactions de l'opposition

Avant le vote, « le président de la République remercie les ministres pour la confiance qu'ils lui accorde et se retire aussitôt du Parlement sous prétexte d'un rendez-vous⁴⁸ », laissant au Premier ministre le soin de présider la séance. Ce dernier déclare que « la

⁴⁴ <http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20040828.OBS5769/damas-provoque-pour-maintenir-lahoud-au-pouvoir.html>

⁴⁵ Le rassemblement de Kornet Chehwan est composé de personnalités politiques libanaises chrétiennes, fondé en 2001 et parrainé par le patriarche maronite. Ce rassemblement a, comme son nom l'indique, eu lieu à Kornet Chehwan. Il s'était inscrit dans le cadre de l'opposition libanaise antisyrilienne. Ce rassemblement éclata officieusement après les élections législatives de 2005 auxquelles un certain nombre de ses personnalités ont échoué à se faire élire, face aux listes du général Michel Aoun et de ses alliés dans les régions chrétiennes du Metn, Kesrwan, Jbeil et Zahlé. (Source : www.fr.wikipedia.org)

⁴⁶ TAOUTEL Christian, Ibidem.

⁴⁷ <http://www.rjliban.com/icomunique48.htm>

⁴⁸ *An-Nahar*, 29 août 2004.

situation régionale délicate nécessite des mesures exceptionnelles pour une prorogation de trois ans "à titre exceptionnel" du mandat présidentiel en cours.⁴⁹ » Les ministres membres du bloc parlementaire de Walid Joumblatt votent contre.

À la suite du vote, un mouvement de protestation s'élève et des voix s'unissent, un front commun est créé réunissant plusieurs personnalités et figures de l'opposition pour dénoncer l'amendement de la Constitution en faveur de la réélection de l'actuel président de la République. Les déclarations de membres de l'opposition, de journalistes et de hauts représentants religieux se suivent pour dénoncer cette réélection. Nassib Lahoud, député de l'opposition, dénonce le soir même : *« ... Il est temps que ces tentatives désespérées et inutiles prennent fin et que la page de l'amendement constitutionnel, de la prorogation et de la reconduction soit définitivement tournée, afin que les Libanais et les différentes forces politiques assument enfin leurs responsabilités et surpassent les obstacles et les barrages qui sont dressés et imposés. La décision syrienne est une atteinte à la souveraineté du Liban et un manque de respect pour les Libanais qu'elle veut maintenir sous sa tutelle. Elle aura des incidences économiques et politiques désastreuses.⁵⁰ »* Le patriarche, chef de la communauté dont est issu le chef de l'État, dénonce l'intrusion de la Syrie dans les affaires internes du pays et refuse le changement de la Constitution. *« À l'heure où les concertations préparant la grande échéance libanaise se font en dehors de nos frontières, comme si nous avions désormais définitivement perdu la souveraineté sur notre territoire, l'indépendance dans le choix de nos leaders et la liberté de décider à propos de tout ce qui touche à nos propres affaires. Plus loin encore : des voix s'élèvent pour appeler à un amendement définitif de la Constitution, afin de permettre la réélection d'une même personne ad vitam aeternam à la première magistrature, comme cela se passe autour de nous dans la région, là où les peuples s'opposent à leurs gouvernants parce qu'ils n'ont pas le droit de décider de leur propre destin. Ce faisant, nous aurions fini par assassiner le peu de démocratie qui nous reste et à propos de laquelle nous continuons de nous enorgueillir. Sachant que les médias continuent d'évoquer des plans visant à créer au Proche-Orient des systèmes démocratiques, à l'instar des démocraties occidentales qui*

⁴⁹ *An-Nahar*, 29 août 2004.

⁵⁰ TAOUTEL Christian, *Ibidem*.

permettent au peuple d'avoir le dernier mot.⁵¹ » « La Constitution n'est pas une loi ordinaire que l'on peut modifier comme bon nous semble.⁵² »

Lors d'une prise de parole à la suite d'un rendez-vous avec le patriarche à Bkerké, le député et membre du rassemblement de Qornet Chehwane parle : *« Nous vivons, sur la scène libanaise, au sein d'une contradiction qui dépasse tout entendement. D'un côté, il y a la société civile qui a réalisé son unité islamo-chrétienne et qui appelle à l'application de la loi et de la Constitution. De l'autre, il y a le pouvoir politique et ceux qui le protègent, qui plaident en faveur de la violation de la loi et de la Constitution. Les convocations à Damas sont humiliantes pour la dignité nationale. Nul au Liban n'accepte que le président de la République libanaise soit élu ou désigné hors des frontières nationales. Ils sont en train de faire la plus grande faveur aux opposants. Je n'irai pas à Damas parce que les Syriens n'ont pas besoin que quelqu'un leur raconte ce qui se produit au Liban et quelle est la position de l'opposition. La position du patriarche maronite est historique. Il est constant dans ses positions. Il est contre l'amendement de la Constitution, et il l'avait déjà dit lors de sa visite en France en février 2004.⁵³ »*

La députée Nayla Mouawad, veuve du président de la République René Mouawad⁵⁴ assassiné en 1991, et candidate à la présidence, annonce à Bkerké : *« Porter atteinte à la Constitution, c'est nuire au régime démocratique. Les propos de Mgr Sfeir sont très alarmants et j'appuie ce qu'il a dit, non pas parce que je me suis portée candidate à la présidence de la République, mais pour deux raisons principales : d'abord, porter atteinte à la Constitution, c'est nuire au régime démocratique au Liban. Ensuite, il est dangereux d'ébranler les constantes de l'entente nationale, parce qu'elles représentent un consensus*

⁵¹ SAAD Antoine, « *Al sades wal sab'un* », le 76^e, biographie du patriarche Sfeir, t. III, 1998-2005, Beyrouth, 2011.

⁵² *An-Nahar*, 25 août 2004.

⁵³ TAOUTEL Christian, *Ibidem*, p.245.

⁵⁴ René Mouawad est né le 17 avril 1925 et est mort le 22 novembre 1989. Il a été président de la République libanaise pendant dix-sept jours en 1989, du 5 au 22 novembre, jour où il a été assassiné. Chrétien maronite connu pour ses points de vue modérés, Mouawad avait donné à quelques citoyens l'espoir que la longue guerre civile au Liban pourrait être finie. Elias Hraoui lui a succédé. (Source: *The René Mouawad Foundation (RMF) is a Lebanese non-profit and non-governmental organization.* www.rmfi.org.lb)

*qui a coûté cher au Liban.*⁵⁵ » Le jour qui suit le vote, l'expression « malaise national » est reprise par une grande partie de la presse.

Le mufti sunnite Rachid Kabbani et le mufti chiite Abdel Amir Kabalan créent la surprise le 24 août 2004 en soulignant dans un communiqué commun : « *L'importance de respecter la Constitution en ce qui concerne l'élection du président de la République... les résultats de l'élection présidentielle expriment la volonté des Libanais et renforcent l'union nationale. Non à la réélection à la magistrature suprême de la même personne pour une durée indéfinie, à l'instar de ce qui se passe dans les pays qui nous entourent.*⁵⁶ » Ils rejoignent ainsi la position du patriarche chrétien maronite Nassrallah Sfeir⁵⁷.

Dans une lettre ouverte au président Lahoud, le journaliste Issa Goraieb écrit : « *Ce qui aggrave le mal libanais, c'est le décevant bilan de ces six dernières années ; et ce qui effraie, abat et déprime les Libanais, c'est la perspective des années à venir durant lesquelles vous vous promettez – et promettez aux sceptiques que nous sommes ou sommes devenus – de remplir enfin les clauses demeurées inappliquées du contrat qui vous liait au peuple.*⁵⁸ » Le journaliste demande également, dans ce même éditorial, au nom du peuple, au président Lahoud, de refuser la prolongation de son mandat : « *Monsieur le Président !... À endosser la même dimension historique que votre propre modèle, le général président Fouad Chéhab*⁵⁹, qui, au terme de son mandat, se refusa à une prorogation de son mandat requérant un amendement de la Constitution et qui lui était offerte sur un plateau d'argent. Et qui, parce qu'il le jugeait politiquement inopportun, dangereux, néfaste, dédaigna six années plus tard un retour, pourtant assuré et parfaitement conforme aux textes constitutionnels cette fois. Pour vous-même, pour la place qui sera la vôtre dans

⁵⁵ TAOUTEL Christian, *Ibidem*, p. 245.

⁵⁶ <http://www.rjliban.com/icommunique48.htm>

⁵⁷ Les deux muftis avaient rejeté un appel, en septembre 2000, des évêques maronites pour un retrait du corps expéditionnaire syrien stationné au Liban.

⁵⁸ *L'Orient-Le Jour*, le 28 août 2004.

⁵⁹ Fouad Chéhab, né le 19 mars 1902 et mort le 25 avril 1973, est un homme politique et un militaire libanais, de la famille princière Chéhab, originaire du Mont-Liban, président de la République libanaise entre 1958 et 1964, ancien commandant de l'armée libanaise. Il est l'un des présidents les plus remarquables de l'histoire du Liban, grâce aux réformes et modernisations entreprises pendant son mandat. (Source : www.fr.wikipedia.org)

l'histoire, pour le Liban, pour son peuple martyrisé par la guerre et trahi par l'après-guerre : pour tout cela et pendant qu'il en est encore temps, jouez donc la grandeur...⁶⁰ »

Walid Joumblatt qui veut conserver son alliance avec la Syrie, mais qui dénonce en même temps le changement de la Constitution annonce : *« Ma position est celle d'un patriote libanais, pas d'un agent américain. Mon opposition à la reconduction du président Lahoud n'a rien à voir avec les pressions américaines contre la Syrie. Je suis contre l'ingérence des services de renseignement syriens dans tous les aspects de la vie politique et publique libanaise. Un Liban démocratique, libéral et multiconfessionnel est une nécessité pour la Syrie et pour le monde arabe. La Syrie a décidé de prolonger le mandat de Lahoud, enfreignant toutes les règles, car il est le meilleur moyen d'instaurer un régime sécuritaire. Nous ne voulons pas que le Liban devienne comme les autres régimes arabes. Cela étant dit, nous ne pouvons pas nous permettre de mauvaises relations avec la Syrie. La géopolitique l'interdit.⁶¹ »* Walid Joumblatt se distingue depuis plusieurs mois vis-à-vis de la résolution 1559, affirmant son opposition concernant deux points : il est contre le désarmement du parti de Dieu et favorable au positionnement stratégique des forces syriennes dans la Bekaa, conformément aux Accords de Taëf, en attendant une paix entre Israël et la Syrie. *« Le char syrien ne me pose pas de problème, c'est comme si un Allemand se plaignait de la présence militaire américaine dans le cadre du dispositif de l'Otan. Notre objectif est de résister à la tentative de clonage du régime syrien au Liban.⁶² »* La seconde phase de la reconduction du président de la République doit avoir lieu le vendredi 3 septembre 2004 afin d'obtenir l'approbation des deux tiers des députés pour être adoptée.

Au Parlement, le vendredi 3 septembre 2004

Le 3 septembre 2004, sur un total de cent vingt-cinq députés, quatre-vingt-seize votent en faveur de l'amendement constitutionnel qui permet au président de la République de prolonger son mandat qui se termine le 24 novembre 2004. Les opposants à cette reconduction y voient une « violation constitutionnelle ». La France, les États-Unis et la Grande-Bretagne y voient l'intrusion de la Syrie. Pour la Syrie, le président actuel est

⁶⁰ <http://www.rjliban.com/icomunique48.htm>

⁶¹ *Le Figaro* du 1^{er} octobre 2004.

⁶² <http://www.rjliban.com/icomunique50.htm>

l'unique candidat, « *un bras droit à la tête de l'État, un homme fort et courageux, digne de mener la résistance du peuple libanais face aux dangers qui guettent la région.*⁶³ » La journaliste Sibylle Rizk écrit : « *À mesure que l'échéance présidentielle approche, on ne compte plus les responsables libanais qui prennent le chemin de Damas pour s'informer des intentions "fraternelles" des autorités syriennes et la presse locale se perd en conjectures sur le profil idéal du candidat, au sens du président Bachar el-Assad. Le choix est de fait limité à des personnalités "prosyriennes" et les candidats émanant des rangs de l'opposition chrétienne ont des chances quasi nulles de victoire. Dans ce cadre étroit, Émile Lahoud a l'avantage d'avoir déjà fait la preuve de sa loyauté.*⁶⁴ »

Une nouvelle division incarnée par le mouvement du 8 mars et le mouvement du 14 mars

Le 8 mars 2005, pour annoncer leur soutien à la Syrie et dénoncer l'intrusion des pays occidentaux dans les affaires des deux pays voisins, les deux partis chiites Amal et le parti de Dieu poussent des centaines de milliers de personnes dans le centre de Beyrouth (800 000 selon les forces de l'ordre, 1 600 000 selon les organisateurs, 200 000 selon Future TV et 1 500 000 selon Al-Jazeera). Le Hezbollah et une trentaine de partis et courants prosyriens libanais procèdent à un imposant étalage de force. Aux cris de « Beyrouth est libre ! Dehors l'Amérique ! », les manifestants se rassemblent sur la place Riad-el-Solh. Cette place est située à cinq cents mètres de la place des Martyrs, lieu de rassemblement de l'opposition au lendemain de l'assassinat de l'ancien Premier ministre. Les manifestants brandissent des pancartes dénonçant les « ingérences » au Liban et refusent la résolution 1559 de l'ONU. Le 13 mars 2005, un second rassemblement de soutien à la Syrie est organisé dans le sud, dans la ville chiite de Nabatiyeh, située à soixante-quinze kilomètres de Beyrouth.

La manifestation prosyrienne du 8 mars permet de réinscrire l'identité libanaise dans les perceptions de toutes les parties qui participent au mouvement du 14 mars. Le contenu du discours de Hassan Nasrallah⁶⁵, prononcé lors de la manifestation du 8 mars, ne plaît pas à l'ensemble des citoyens. Il encourage donc une partie des Libanais à

⁶³ TAOUTEL Christian, *Ibidem*, p. 247.

⁶⁴ « La présidentielle libanaise se prépare à Damas », *Le Figaro* du 25 août 2004.

⁶⁵ « Fidélité à la Syrie, rejet de la 1559 : le Hezbollah réussit une impressionnante démonstration de force à Beyrouth », *L'Orient-Le Jour*, 9 mars 2005.

s'identifier à un autre groupe, le mouvement du 14 mars. L'unité des organisateurs de la manifestation du 14 mars et de leurs sympathisants se consolide notamment à la suite de la manifestation des prosyriens du 8 mars. Après cette manifestation et le choc ressenti par une partie de la population libanaise pour une manifestation qu'ils considèrent comme fabriquée de toute pièce par la Syrie, les participants à la manifestation du 14 mars s'unissent et tentent d'affirmer leur propre vision du Liban : les mots tels que « Assez, ça suffit » expriment un ras-le-bol et ponctuent le discours des artisans des manifestations de février-mars 2005. « *Les individus tentent de maintenir une identité sociale positive ou d'y accéder. Pour y parvenir, ils établissent des comparaisons entre leur groupe d'appartenance (l'endogroupe) et certains autres groupes (les exogroupes).*⁶⁶ » L'unité des différentes composantes du mouvement du 14 mars est apparue après le succès de la manifestation prosyrienne du 8 mars.

La dynamique des manifestations de Beyrouth de 2005 n'est pas communautaire, du moins au début du mouvement. C'est la suite logique de nombreuses années marquées par l'oppression syrienne. C'est aussi la conséquence de plusieurs années de résistance menées par une partie du peuple libanais. Cette résistance se déroule en grande partie dans les universités à partir de 2000 et elle est organisée par les jeunes qui sont surveillés et réprimés par les forces de l'ordre⁶⁷. Cette dynamique se passe dans un espace public physique qui est matérialisé par la place des Martyrs. Pour Michel Hajji Georgiou⁶⁸, le nouveau de Beyrouth est « *avant le 8 et le 14 mars 2005, un espace où les Libanais se frôlaient sans se rencontrer, une zone caractérisée par une vacuité socio-politique, une galerie vide établie sur les ruines du no man's land des années 1990, au sortir de la guerre.*⁶⁹ » À la fin des guerres civiles, Rafic Hariri entreprend de reconstruire le centre-ville de la capitale. Un gigantesque chantier est mené et la place des Martyrs est vidée de son contenu pour finir en terrain vague. Malgré la reconstruction d'une partie du centre-ville, la place des Martyrs reste en l'état. Aucun accord entre les différentes parties n'est trouvé pour réaménager cette place. La place des Martyrs

⁶⁶ TAJFEL Henri, *Human groups and social categories*, Cambridge university Press, 1981, Cambridge, in AZAR Fabiola, *Construction identitaire et appartenance communautaire au Liban*, L'Harmattan, 1999 p. 20.

⁶⁷ NAJJAR Alexandre, « *Le " printemps arabe " est né à Beyrouth* », *Le Monde*, 22 juin 2011.

⁶⁸ Journaliste à *L'Orient-Le Jour*.

⁶⁹ TAOUTEL Christian, *Ibidem*, p. 234.

symbolise encore une fois la division des Libanais autour d'un projet commun. Même la stèle qui représente les martyrs est démontée et emportée pour être restaurée à l'université du Saint-Esprit à Kaslik.

Un débat est lancé pour discuter du devenir de cette place, mais aucune solution n'est trouvée à la différence du reste du centre-ville où des immeubles luxueux trouvent place. Même la stèle des martyrs fait l'objet de débats très nourris. Certains pensent qu'il vaut mieux ne pas la remettre car elle est le témoin des combats qui se déroulent entre les chrétiens et les musulmans sur la ligne de front. D'autres pensent au contraire qu'il faut, non seulement la réinstaller, mais qu'il ne faut surtout pas effacer les traces des obus et balles qui l'a défigure pour qu'elle soit la trace toujours visible de la violence des guerres. À la suite de ce débat, un autre commence. Celui de savoir quand et par qui l'inauguration officielle de la stèle se fera. Un conflit éclate alors entre le Premier ministre Rafic Hariri qui orchestre la reconstruction du centre-ville de Beyrouth et le président de la République Émile Lahoud car tous deux comprennent bien l'importance symbolique de cette stèle. C'est finalement le président de la République qui préside la cérémonie d'inauguration officielle. Ainsi, la place et ses monuments sont, à nouveau, les témoins symboliques de l'emprisonnement et de l'enlèvement dont souffre le pays. Avec le mouvement du 8 mars et du 14 mars 2005, le changement prend toute son ampleur. « *La foule a ainsi recréé l'espace public*⁷⁰. » Le centre-ville, réinvesti par la population, redevient un espace de découverte de l'autre, de pluralisme et de revendication politique.

Le bouleversement opéré le 14 mars 2005 est l'unification d'une partie de la communauté musulmane avec les thèses des partis chrétiens concernant la Syrie. Une rupture se crée parmi les sunnites (une partie d'entre eux rejoint les thèses de certains partis chrétiens sur l'indépendance, le rôle de la Syrie au pays du cèdre, les relations entre les deux pays voisins, et l'arrêt des intrusions syriennes dans le pays du Cèdre) et les chiites qui prônent la continuation de l'alliance avec l'Iran et la Syrie. Cette division est la conséquence directe d'un affrontement régional entre la Syrie et l'Iran d'un côté et les monarchies du Golfe persique de l'autre qui est symbolisé par une division

⁷⁰ *BabelMed*, Céline Nohra, juin 2010.

confessionnelle des deux parties. En effet, les chiites incarnés par la Syrie et l'Iran sont en affrontement avec les sunnites incarnés par les monarchies du Golfe. Cette division confessionnelle chez les musulmans se concrétise au Liban par le rapprochement des sunnites avec une partie des chrétiens et l'alliance des chiites libanais avec le général Aoun, le régime syrien et l'Iran.⁷¹

Nous assistons donc à une division très claire entre les Libanais. D'un côté le 8 mars et de l'autre le 14 mars, avec pour chaque camp des slogans et des contre-slogans. Depuis l'assassinat de Rafic Hariri, ses partisans et l'opposition au régime en place mettent en place un campement permanent sur la place. Ils organisent également des rassemblements plus importants tous les lundis sur la même place pour réclamer que toute la lumière soit faite sur son assassinat. Nader Srage⁷² explique le concept de « slogan et contre-slogan ». « *Dans certains slogans, les manifestants du 8 mars veulent répondre aux leitmotifs de la foule qui se rassemble tous les lundis place des Martyrs.* » À cet effet, le slogan « Syrie dehors » est transformé par les partisans du parti de Dieu et du mouvement Amal et devient « L'Amérique dehors », ou encore « *Nous voulons dire la vérité, nous ne voulons pas de la Syrie* » pour les premiers, devient « *Nous voulons dire la vérité, la Syrie est notre sœur* » pour les seconds. Nader Srage étudie les slogans et les supports du Printemps libanais. Pour lui, le 14 mars 2005 couronne une « *intifada linguistique.*⁷³ »

Conclusion

La question initiale porte sur le problème de la tutelle syriennes et ses conséquences sur l'espace public. Pour conclure, le départ des troupes syriennes du Liban après trente ans d'occupation ne signe pas la fin de la tutelle syrienne sur le Liban. L'influence de Damas est toujours présente malgré le départ de ses troupes. Son pouvoir de nuisance est montré du doigt par ses opposants au Liban et par une partie de la communauté internationale (France, États-Unis), notamment à chaque attentat perpétré contre une personnalité politique connue pour son opposition au régime de Damas. Mais, pour le

⁷¹ Discours du Premier ministre Saad Rafic Hariri, place des Martyrs, 14 mars 2008.

⁷² Professeur de linguistique à l'Université libanaise, Conseil de Développement et de Reconstruction (CDR) – Liban.

⁷³ KHODER Patricia, *L'Orient-Le Jour* du lundi 13 mars 2006.

moment, il n'y a pas de preuve quant à l'implication directe de la Syrie dans les attentats et la responsabilité syrienne n'est pas démontrée. Les services de renseignement sont toujours présents au Liban et garantissent à la Syrie cette présence à l'intérieur du pays du Cèdre qui est accompagnée de relations privilégiées avec des personnalités libanaises pro-syriennes et à travers certaines alliances familiales, claniques et mercantiles. Les hommes politiques et militaires du parti Baas⁷⁴ sont implantés dans l'économie, l'immobilier, le foncier et surtout dans l'espace politique libanais. « *Maîtriser le territoire libanais, c'est maîtriser le territoire syrien et surtout l'opposition au régime*⁷⁵ », dit Isabelle Feuerstoss⁷⁶. C'est pour cela qu'un pouvoir sunnite qui dirige le Liban ne doit pas voir le jour aux yeux du pouvoir syrien alaouite. Rafic Hariri est non seulement sunnite, mais il est également l'allié incontournable de l'Arabie saoudite (dont la majorité de la population est de confession sunnite). Mis à part le Hezbollah et Amal (deux partis chiites) et le Front populaire pour la libération de la Palestine-Commandement général, la Syrie possède un réseau de relations tissé avec des groupes de toutes confessions religieuses prêts à obéir à ses ordres et à justifier son influence. Les différentes communautés recherchent en permanence le soutien des pays de la région et des pays occidentaux, la Syrie même affaiblie reste un puissant soutien pour une partie de la population libanaise, essentiellement de confession chiite. Des hommes politiques libanais vont même jusqu'à dire que « *la tutelle syrienne est un mal nécessaire à la*

⁷⁴ Le parti Baas arabe socialiste originel est créé en 1947 à Damas et a pour but l'unification des différents États arabes en une seule et grande nation. Le mot arabe Baas signifie en français « résurrection » ou « renaissance ». Après de nombreux événements (dont la scission du parti en deux et l'exil de ses fondateurs), le parti Baas arrive au pouvoir en Syrie (1963-1966, puis de 1970 jusqu'à nos jours) et en Irak (1963, chassé la même année, puis de 1968 à 2003). Cependant, l'idéologie originelle n'est plus qu'un lointain souvenir pour ces deux branches du Baas. La doctrine baassiste dit combiner le socialisme arabe et le nationalisme panarabe. La laïcité est un autre pilier du Baas : Michel Aflak reconnaît la place prépondérante de l'islam dans l'essor de la nation arabe mais pense que seul un État laïc permettra de regrouper toutes les composantes d'une nation arabe très divisée sur le plan confessionnel. La devise du parti est Wahdah, Hurriyah, Ishtirakiyah (Unité, Liberté, Socialisme). « Unité » se rapporte à l'unité panarabe, « Liberté » souligne la liberté vis-à-vis des intérêts occidentaux en particulier, et « Socialisme » fait référence spécifiquement au socialisme arabe opposé au marxisme et se fondant sur la personne (et non les classes). (Source : www.fr.wikipedia.org)

⁷⁵ *La Syrie et la France. Enjeux géopolitiques et diplomatiques*, Paris, L'Harmattan, 2013.

⁷⁶ Chercheuse postdoctorale à l'Institut Français de Géopolitique et au Pôle Méditerranée de l'université Paris 8, spécialiste de la Syrie.

*reconstruction du pays car elle y assure la stabilité politique.*⁷⁷ » Après trente ans de mainmise syrienne sur le Liban, la fermeture du quartier général du chef des renseignements syriens au Liban Rostom Ghazaleh et le retrait de milliards de dollars des banques libanaises ne tarissent pas la contrebande ni la coopération transfrontalière. Quelles conséquences la corruption a-t-elle sur l'espace public au Liban ?

⁷⁷ <http://mappemonde.mgm.fr/num7/articles/art05306.html>

1.1.3.2. Occupation et corruption, des obstacles à l'émergence de l'espace public au Liban

La corruption au Liban peut-elle être un frein ou un obstacle à l'apparition d'un espace public ? Durant les trente ans d'occupation syrienne, des pratiques douteuses sont mises en place par des dirigeants syriens sur le sol libanais avec la complicité de certains citoyens. L'émergence de l'espace public au Liban rencontre des obstacles de nature différente. Nous partons du constat suivant : un des obstacles provient de la prédation du personnel de la société politique qui prend l'État pour un bien personnel. Cette confusion n'est pas d'ordre psychologique. Elle correspond à une réalité socio-historique dans laquelle l'État n'est pas suffisamment élaboré pour protéger les pratiques démocratiques et dans laquelle l'économie ne s'émancipe pas du politique. Les secteurs économiques privé et public subissent eux aussi la prédation (corruption des agents de l'État contre d'autres agents, réseaux clientélistes de protection...). Des intérêts privés privilégiés à l'intérêt public ne peuvent que devenir destructeurs de ce qui fonde la vie privée dans un espace commun. Un conflit d'intérêts implique un conflit entre la mission publique et les intérêts privés d'un agent public, dans lequel celui-ci possède à titre privé des intérêts qui peuvent influencer indûment la façon dont il s'acquitte de ses obligations et de ses responsabilités¹.

Nous nous efforçons de montrer dans ce qui va suivre que nous ne sommes pas, au Liban, en présence d'un régime totalitaire, mais plutôt d'un régime autoritaire et despotique abolissant toute sphère publique entre pouvoir et vie privée. Le régime autoritaire met simultanément en place un système qui affaiblit l'État libanais et le rend impuissant. La corruption n'est pas forcément liée aux régimes autoritaires, elle peut aussi exister dans certaines démocraties. Cependant, dans notre cas, nous sommes en présence d'un régime autoritaire accompagné d'un système de corruption. La corruption affaiblit l'État aussi bien du point de vue institutionnel que financier. L'intérêt personnel remplace l'intérêt public chez une grande partie des dirigeants, ce qui engendre une part très importante de corruption de la part de ces mêmes dirigeants. Cette corruption est accompagnée de traités et d'accords en faveur de l'État dominant, en l'occurrence la

¹ Définition adoptée par l'OCDE en avril 2004.

Syrie. Nous sommes en présence de la « loi » du plus fort qui correspond aux situations où une confrontation est résolue par le rapport de force entre les parties en présence. L'État dominé (le Liban) ne peut plus donc jouer son rôle d'État et une certaine confusion s'installe à l'intérieur de ses institutions, ce qui empêche l'espace public d'émerger.

Après la fin de la Deuxième Guerre mondiale marquée par la domination nazie, la notion de totalitarisme est apparue dans les années cinquante. Elle est initiée par Hannah Arendt. À travers cette notion, elle souligne que l'espace privé n'existe plus. Ceci est dû à la présence d'un système politique qui élimine toute différence culturelle, politique, ethnique ou sexuelle entre les individus. Ce système finit par éliminer l'essence même de mixité qui est la base d'un espace collectif. On parle même de race aryenne. Les autres doivent être éliminés. Pour Hannah Arendt, *« en écrasant les hommes les uns contre les autres, la terreur totale détruit l'espace entre eux. (...) Le régime totalitaire détruit la seule condition préalable essentielle à toute liberté : tout simplement la faculté de se mouvoir, qui ne peut exister sans espace.² »* La notion de totalitarisme détruit l'existence de l'État et met en place un système qui le vide de tout son sens. En reprenant la définition donnée par Hobbes au XVII^e siècle, la sécurité des citoyens est assurée par une entité appelée l'État. Or, le totalitarisme qui s'impose d'une manière contraignante ne représente plus l'État. Certains aspects étudiés par Hannah Arendt sur le totalitarisme se retrouvent au Liban, mais nous ne sommes pas en présence d'un État totalitaire. En effet, au Liban, certaines méthodes utilisées contre les sympathisants de Michel Aoun jusqu'en 2005 montrent la répression parfois sanglante du système en place. Les autorités n'hésitent pas à utiliser la force pour éliminer toute forme de manifestation ou d'opposition réelle. La différence entre un régime totalitaire et un régime autoritaire réside dans le fait qu'un régime autoritaire se contente d'empêcher les gens de faire des choses, alors qu'un régime totalitaire les oblige à faire des choses (défiler, envoyer ses enfants aux Jeunesses hitlériennes/communistes, faire allégeance au pouvoir en place, etc.). De plus, un régime autoritaire écrase les opposants alors qu'un régime totalitaire écrase aussi des gens qui ne se sont même pas opposés : famines organisées par Staline en Ukraine, extermination des juifs et des tziganes par les nazis, etc.

² ARENDT Hannah, *Le Système totalitaire : Les origines du totalitarisme*, Paris, Seuil, 2005, p. 212.

Quelques questions disparates et hétérogènes s'imposent alors. Qu'entend-on par corruption et par « loi » du plus fort ? Par quels moyens la Syrie met-elle en place un système de domination sur le Liban ? Dans quel but ? Les Syriens ont-ils mis en place, seuls, ce système ? Ont-ils bénéficié de la complicité de certains Libanais ? Peut-on encore parler d'État libanais ? Ces questions, très disparates, seront plus homogènes, si on s'aperçoit qu'elles s'organisent en un grand questionnement. Quelles sont les conséquences du système de domination sur l'espace public au Liban ?

Pour y répondre, nous pouvons commencer par définir la notion de corruption et de « loi » du plus fort. Nous verrons ensuite le système instauré pour dominer et affaiblir l'État libanais. Nous montrons enfin que les intérêts personnels et la corruption affaiblissent la pratique démocratique et donc l'espace public.

I. La notion de corruption et la « loi » du plus fort

La notion de corruption

La notion de corruption fait l'objet d'études poussées dans plusieurs domaines. La réflexion philosophique³ s'est beaucoup inspirée des disciplines de science politique économique et sociale. À la suite de ces études dans les différentes disciplines citées, l'étude de la notion de corruption s'élargie au domaine du marché et de l'entreprise, c'est-à-dire le domaine privé, alors qu'elle est jusqu'ici limitée aux faits qui concernent des fonctionnaires, des hommes politiques et des gouvernements. La corruption, dans la majorité des études, est limitée à sa signification juridique, le fait de gagner de l'argent en utilisant sa fonction en plus de sa rémunération habituelle. En mettant en relation le principe de règles et d'échange, la corruption peut être définie ainsi : pour privilégier un agent « x », un agent « y » qui contrôle des règles au sein d'une fonction publique ou privée utilise son pouvoir en faveur de l'agent « x » en stoppant la mise en place des règles. Il utilise donc son pouvoir en échange d'un service de ce même agent. Au Liban, à l'initiative de l'organisation Sakker el-Dekkene, une épicerie atypique est ouverte au centre de Beyrouth. Des permis de conduire, des diplômes universitaires, des bulletins

³ ROSE-ACKERMAN Susan, *Corruption: A Study in Political Economy*, New York, Academic Press, 1978.

de votes, etc., sont à vendre. L'organisation « *dénonce la corruption qui ronge le pays et espère ainsi sensibiliser les gens à ce problème.*⁴ » La corruption englobe donc des actes très différents comme la collusion, les pots-de-vin, le délit d'initié, le conflit d'intérêt, etc. À travers ces différentes pratiques, la notion de corruption se limite à la non-application par un individu des règles légales qu'il est dans l'obligation de suivre dans l'exercice de sa fonction. Mais ce n'est pas la seule définition qui existe. La corruption, du point de vue de la conception délibérative de la démocratie, est l'appropriation de l'espace public par certains groupes et l'exclusion des autres qui sont extérieurs au groupe. La corruption est matérialisée par l'affaiblissement des procédures qui aboutissent à la prise de la meilleure décision. Et ceci par manque de transparence, manipulation des opinions, etc. La notion de corruption disparaît depuis longtemps de la carte de la philosophie politique pour réapparaître dans les années 1990 en Europe et aux États-Unis dans des publications, des événements académiques et des programmes de recherche financés sur ce thème⁵.

La notion de « loi du plus fort »

Il ne faut pas confondre corruption et « loi du plus fort ». La dernière est basée sur la comparaison et sur les rapports de force. Cette notion indique un mode particulier de relations équilibrées entre les personnes, mais peut se traduire par un conflit ou une compétition entre ces mêmes personnes lorsqu'elles sont déséquilibrées. Pour Jean de La Fontaine, « *la raison du plus fort est toujours la meilleure.*⁶ » Lorsque la solution à un conflit passe par le rapport de force entre les personnes concernées, nous sommes donc en présence de la notion de « loi du plus fort » qui se mesure à un moment bien précis et de courte durée et lui donne la faculté d'être dynamique et non figé. À l'opposé de la « loi du plus fort », nous pouvons être dans une logique de solidarité, de tolérance et de différence vécue. Pendant toute l'histoire du Liban, cette notion est présente et pousse même à la constitution de l'État pour que, enfin, la prudence qui résulte de l'absence de lois se transforme en Raison avec l'instauration de règles. La rivalité qui s'est manifestée

⁴www.sakker.com

⁵ L'exemple le plus parlant est le Lab, dont les travaux sont consacrés à la corruption institutionnelle depuis 2010, dirigé par le professeur Lawrence Lessig (Edmond J. Safra Center for Ethics, Harvard). (Source : DILHAC Marc-Antoine, « Corruption de la démocratie ? Introduction / Corruption and Democracy Introduction », *Les ateliers de l'éthique / The Ethics Forum*, vol. 9, n° 1, 2014, p. 4-7.

⁶ DE LA FONTAINE Jean, *Le Loup et l'Agneau*, Fables, I, 10.

et se manifeste par périodes entre les différentes confessions pousse le législateur à instaurer des lois et des quotas entre les différents individus et en fonction des différentes confessions comme vu précédemment. Pour Jean-Jacques Rousseau, « *le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours le maître, s'il ne transforme sa force en droit, et l'obéissance en devoir. De là le droit du plus fort...*⁷ ». Rousseau souligne ainsi la présence d'une solution de continuité. Cette solution de continuité a pour origine la notion de « loi du plus fort » matérialisée par l'absence de lois et aboutit enfin à l'apparition des lois. Dans le *Discours de la servitude volontaire*, Étienne de La Boétie⁸ montre que la force militaire est à l'origine du pouvoir de la monarchie. On ne parle donc que de la force qui s'oppose au désir de liberté des individus qui composent cette monarchie.

II. La « loi » du plus fort affaiblit l'État libanais face à son voisin syrien

La France reçoit en 1920 un mandat sur la Syrie et le Liban. Elle fait « *éclater la Syrie en cinq entités administratives, dont l'une d'elles va former le Liban actuel.* » Depuis, la Syrie considère toujours le Liban comme son aire d'influence privilégiée, confortée en cela par les liens économiques et familiaux qui unissent toujours les deux pays. Les rapports de force entre deux pays de taille différente sont toujours difficiles. C'est souvent le pays le plus grand qui impose sa loi au pays le plus petit. C'est ce qui se passe au Liban lors de la mise en place des accords bilatéraux entre la Syrie et le Liban. « *Ces accords participent à des relations commerciales déséquilibrées et à l'échange inégal entre les deux pays.*⁹ » Les importations depuis la Syrie vers le Liban se font sans aucun respect des normes et des quotas comme la viande, le lait, l'huile, etc. Le secteur productif libanais souffre donc de cette concurrence de la Syrie¹⁰, essentiellement dans l'agriculture et dans l'industrie. À cet effet, la Syrie impose un protectionnisme arbitraire lorsque ça l'arrange. À plusieurs reprises, elle ferme sa frontière aux produits et marchandises venant du Liban et ceci sans aucune explication officielle.

⁷ ROUSSEAU Jean-Jacques, *Du Contrat social*, l. I, ch. III, « Du droit du plus fort ».

⁸ DE LA BOÉTIE Étienne, *Discours de la servitude volontaire*, Paris, Mille et Une nuits, 1997.

⁹ AMIN Samir, *Le développement inégal, Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*, Paris, éd. de Minuit, 1973.

¹⁰ En 2000, un communiqué des évêques maronites affirmait que la Syrie est responsable de cette mauvaise situation.

Conseil supérieur libano-syrien, la crainte de certains Libanais

La Syrie veut mettre la main et contrôler l'économie libanaise de la même manière qu'elle le fait sur le plan politique. Elle utilise donc les ressources et débouchés économiques du Liban pour compenser une partie du déficit économique syrien. En 1997, les deux pays voisins signent à cet effet une convention qui fini par libéraliser les liens commerciaux entre le Liban et la Syrie en ce qui concerne les produits fabriqués dans les deux pays. Cette convention s'inscrit dans la continuité de l'accord de coopération et de fraternité signé en 1991 et d'une longue série d'accords et de traités qui vont favoriser les intérêts syriens au détriment des intérêts libanais. Dans le Traité libano-syrien de Fraternité, de Coordination et de Coopération signé le 22 mai 1991, la clause la plus importante est l'institution d'un Conseil supérieur libano-syrien composé des deux chefs d'État et de ministres des deux pays, doué d'un pouvoir supérieur de décision. Le Conseil supérieur libano-syrien a des compétences élargies et ceci, suivant ses articles 1 et 2 du traité, dans « *tous les domaines politique, économique, social, défense, sécurité intérieure et culturel* ». Son pouvoir est plus important que les lois en vigueur dans chaque pays et les décisions qu'il prend remplacent, suivant son article 6, « *toutes les lois, règlements et textes qui ne sont pas compatibles* ». Le fonctionnement d'un tel conseil peut être considéré comme normal lorsque les deux parties décident et délibèrent ensemble sans que l'une des deux parties n'impose ses lois à l'autre partie. Mais ce n'est pas vraiment le cas entre la Syrie et le Liban. En effet, le président de la République de la Syrie, pays dominant, est Hafez el-Assad et l'autre président de la République du Liban, pays dominé, est Elias Hraoui. De plus, ce dernier est redevable, entre autres, au président de la République syrien de sa nomination et de son maintien à son poste.

La veille de la signature des accords entre les deux pays, répondant à la question d'un journaliste à la télévision, M. Khoury¹¹ affirme que « *l'objectif de ces accords est de hâter et de faire évoluer le processus de coopération dans les différents domaines et secteurs économiques entre les deux pays, afin de parvenir au niveau de coopération atteint dans le domaine politique.*¹² » En écoutant cette réponse, certains Libanais s'interrogent sur le

¹¹ Secrétaire général du Conseil supérieur libano-syrien.

¹² <http://www.rdl.com.lb/1997/1928/accords.htm>

fait qu'un jour ou l'autre le pays passe, comme dans le domaine politique, sous la tutelle de Damas pour tout ce qui concerne la vie économique. La Syrie met ainsi la main sur toute l'économie libanaise.

Les échanges commerciaux entre le Liban et la Syrie sont régis par les accords de 1953

Le 28 octobre 1953, soit un an avant la mort de Michel Chiha¹³, le président Camille Chamoun annonce son souhait de voir rétablir l'union économique entre le Liban et la Syrie. Les États du Levant sont gérés en entités politiques distinctes au début du mandat français et anglais dans la région. À cet effet, les États du Liban, de Damas, d'Alep, des alaouites et du Djebel druze sont créés entre 1920 et 1924. Dès 1923, Damas, le sandjak autonome d'Alexandrette et Alep forment la Fédération syrienne. Ce découpage subsiste jusqu'en 1936, où l'ensemble des États syriens sont rassemblés pour donner lieu à une seule et même entité, la Syrie. Il faut souligner qu'à partir de 1920, l'État du Liban et les États syriens ont comme capitale Beyrouth et sont gérés comme une seule et même entité économique. Le Haut-Commissariat gère les services qui concernent l'ensemble des États alors que chaque État gère son propre budget, son administration qui sont financés par des recettes fiscales (timbres, impôts fonciers, etc.). Les autorités françaises, dès 1918, contrôlent les frontières considérées comme une entrée importante d'argent et regroupent les services d'intérêt général, comme la douane et la monnaie. Jusqu'à la fin du mandat, les États conservent uniquement la gestion de la fiscalité et de l'économie du pays. Mais ces intérêts communs ne survivent que peu de temps au mandat.

Les intérêts entre les deux sont rompus en 1948 et le divorce économique en 1950. Un accord est signé le 5 mars 1953, renouvelé le 13 août et prolongé de six mois le 25 mars 1954. Les échanges commerciaux entre les deux pays résultent des accords de 1953. Le 28 septembre 1952, le président syrien aborde avec son homologue libanais une proposition d'union économique entre les deux pays. Mais cette union n'est pas la bienvenue chez tous les Libanais. Pour un grand nombre d'industriels et de

¹³ Michel Chiha est né en 1891. Il est un homme politique, philosophe, banquier, écrivain et journaliste. C'est l'un des principaux rédacteurs de la Constitution du Liban. Ses idées ont profondément marqué la fondation de la ligne politique et économique du Liban moderne. Il est décédé le 29 décembre 1954. (Source : www.fr.wikipedia.org)

commerçants, cette union oblige l'économie libérale du Liban à suivre le dirigisme syrien. Des conflits éclatent entre les unionistes (les partisans) et les isolationnistes (les opposants à cette union économique), alors des pourparlers débutent entre le gouvernement syrien et le gouvernement libanais en octobre 1952. Les opposants à cette union n'ont pas tort et pour cause. Le 10 mars 1953, le Parlement ratifie l'accord provisoire pour une période d'un an. L'accord prévoit le libre-échange dans le domaine agricole et animalier mais soumet le commerce de produits industriels à des règles plus strictes. Avec cet accord, la Syrie protège son marché du travail et son industrie en interdisant aux hommes d'affaires libanais d'investir ou de travailler en Syrie. La Syrie reste maître de son commerce avec l'extérieur. En 1954, le Parlement libanais prolonge l'accord de six mois. En même temps, la Syrie traverse une grave crise politique déclenchée par un coup d'État qui oblige le colonel Chichakli à quitter le pouvoir. Un proche conseiller du premier président de la République libanaise révèle les raisons pour lesquelles il conseille le rejet de cette union ainsi que sa lutte pour le libéralisme de l'économie libanaise, alors qu'il est déjà gravement malade. Dans un document intitulé « *Les rapports économiques libano-syriens et les raisons qui imposent le rejet de l'union économique* », rédigé le 22 juin 1951, Michel Chiha argumente. Dans son point 3, il donne son explication au problème : « (...) *La politique économique libanaise doit prendre sérieusement en considération ces données fondamentales du problème. Le Liban ne saurait s'engager dans une politique économique susceptible de compromettre son équilibre économique en annihilant ou en réduisant dans une forte proportion la valeur des services qu'il faut sur le plan économique international.* » Dans son point 5, il précise l'origine de la rupture : « *Le Liban a toujours souhaité le maintien de l'Union douanière. Mais tandis qu'à la fin de la dernière guerre, la Syrie a voulu poursuivre une politique économique dirigiste et autarcique, par le maintien des contrôles du temps de guerre, la limitation des importations et l'institution d'entraves à la libre circulation des capitaux..., le Liban reprenait conscience de l'importance des facteurs "commerce", "tourisme" et "transit" dans son économie nationale et dans l'équilibre de sa balance des paiements internationaux et refusait de suivre la Syrie dans sa nouvelle politique. La signature de l'accord monétaire franco-libanais de février 1948 et le refus d'acceptation de la proposition d'union économique intégrale au début de mars 1950, ont abouti à la "rupture" de l'Union douanière, décidée unilatéralement et sans préavis par le gouvernement syrien.* » Dans son point 6, il souligne les faiblesses regrettables de la

politique libanaise : « (...) Il est vraiment regrettable de constater, qu'au cours des douze derniers mois, la position du Liban a été considérablement affaiblie par l'attitude de certains éléments libanais. » Dans son point 8, il met en évidence les effets positifs de la rupture sur le Liban : « (...) Loin d'avoir entraîné l'effondrement de l'économie libanaise, la "rupture" et l'expérience des quinze derniers mois ont apporté la preuve la plus probante de la viabilité de l'économie libanaise. Le Liban devenu, du jour au lendemain et par la volonté unilatérale du gouvernement syrien, une entité économique distincte, a maintenu le boycottage total d'Israël – son voisin au sud – et a subi le boycottage total de la Syrie – son voisin au nord et à l'est. » Dans son point 9, il donne la position logique qu'il faut adopter : « (...) a) Il ne saurait être question d'entraves au commerce d'importation, l'importance excessive de nos stocks est une garantie de restriction des importations au cours des prochaines années. D'autre part, toute mesure discriminatoire dans ce domaine entraînerait des mesures de réciprocité néfastes au commerce libanais ; b) Il ne saurait être question de mesures restrictives de la libre circulation des capitaux : l'un des éléments les plus importants de nos rentrées invisibles et de notre production de services étant constitué par les bénéfices du commerce et du transit de l'or et des devises. D'autre part, le Liban a un intérêt vital à maintenir la libre circulation des capitaux ; c) Il ne saurait être question d'entraves au tourisme et à la libre circulation des voyageurs, le Liban retirant du tourisme et de la villégiature des ressources considérables et indispensables à l'équilibre de ses paiements internationaux. » Dans son point 10, il donne les conclusions à retenir : « (...) Les données du problème libanais ne laissent aucune place à une union économique intégrale dans le sens envisagé par la Syrie. » Ces questions sont très largement débattues depuis 1953, mais des désaccords persistent. Ils sont dus au fait que les systèmes économiques en vigueur au Liban et en Syrie sont différents, et à la politique syrienne en matière agricole et industrielle. La balance commerciale du Liban avec la Syrie est profondément déficitaire. En 1996, les exportations syriennes vers le Liban atteignent 172 millions d'euros, alors que les exportations libanaises vers la Syrie ne dépassent pas 50 millions d'euros. Le déficit est donc de 122 millions d'euros. Le Liban compte quatre millions d'habitants alors que la Syrie en compte 14 millions. Vu le nombre d'habitants, les exportations libanaises doivent être bien plus élevées, ce qui n'est pas le cas dans la réalité. Les prix des produits agricoles et industriels libanais coûtent plus cher que les mêmes produits syriens. Ceci est notamment dû au coût plus élevé de la main-d'œuvre libanaise. Ils ne peuvent donc pas concurrencer les produits syriens et être vendus

facilement sur ce marché. Alors qu'à l'inverse, avec des prix plus intéressants, la Syrie exerce un véritable coup de force sur le marché libanais qui est inondé par les produits syriens. Encore une fois, les accords entre les deux pays donnent l'avantage aux intérêts syriens.

Le patriarche maronite participe au mouvement de dénonciation de l'ingérence syrienne

Presque un demi-siècle après l'établissement de l'union économique entre le Liban et la Syrie, la domination syrienne est encore plus présente. Dix ans après la fin des guerres civiles du Liban, en août 2000, les manœuvres syriennes mises en place pour manipuler les résultats des élections législatives sont condamnées même par ses soutiens libanais. L'équipe du Premier ministre Salim el-Hoss critique discrètement la manipulation des élections législatives qui sont en préparation tout en étant un allié de la Syrie au Liban. Il est l'un des opposants historiques à Rafic Hariri et défend une politique moins libérale et moins pro-occidentale. Comme d'habitude, le découpage électoral est fait pour donner l'avantage aux alliés de la Syrie. Le pouvoir de Damas impose quatorze circonscriptions à géométrie variable, le regroupement des régions sans continuité géographique afin de neutraliser les antisyriens et de réduire l'influence des opposants au président Émile Lahoud. « *L'ingérence du pouvoir et de la Syrie ainsi que les pressions ont atteint cette fois un degré exceptionnel dans toutes les phases du processus électoral* » selon Aled, l'Association libanaise pour des élections démocratiques. Aled dénonce « *les menaces en tous genres exercées par des fonctionnaires, civils et militaires, au profit des candidats du pouvoir et pour interdire la formation de listes d'opposition.*¹⁴ »

Désormais, une opposition au régime libanais en place et à la Syrie émerge. Ce mouvement d'opposition reste encore très restreint, mais il y a des éléments favorables qui laissent présager de sa réussite et de la baisse du pouvoir syrien sur le Liban. Ce n'est pas encore chose faite, mais il y a à présent une plus grande opportunité d'y parvenir. Désormais, des personnalités politiques de l'opposition dénoncent l'ingérence et la manipulation syrienne à travers les services de renseignement des deux pays dans les affaires libanaises. « *Jamais les services de renseignement syriens n'ont été aussi actifs que sous le mandat d'Émile Lahoud, ex-commandant en chef de l'armée, nommé président de la République libanaise par le président syrien Hafez el-Assad, selon le leader druze*

¹⁴ <http://www.lade.org.lb/Publications/Elections-Reports>.

Walid Joumblatt. *Les services de renseignement sévissent partout, même dans le système judiciaire. Nous sommes à la merci d'une clique d'officiers, la chambre noire du palais présidentiel. Lentement mais sûrement, le Liban glisse vers la dictature. Les Libanais de l'opposition qui doivent participer, en 2000, à l'élection de 128 députés, ne se font guère d'illusions. Ces élections ne sont pas plus libres que les précédentes, en 1992 et 1996. Elles inspirent le dégoût¹⁵* », condamne le patriarche maronite. Le 11 octobre 2003, répondant à la question d'un journaliste, le patriarche Sfeir déclare : « *Les relations libano-syriennes doivent être celles d'un bon voisinage. Chaque État a le droit d'être indépendant, souverain et libre, de prendre les décisions qu'il souhaite, n'écartant cependant pas les relations fraternelles et la coordination entre les deux pays.*¹⁶ » Dans *L'Orient-Le Jour* du 27 avril 2009 et dans un entretien télévisé à la MTV, le patriarche dénonce l'ingérence de « certains voisins » dans la campagne électorale, tout en se défendant de prendre parti aux élections pour un camp plutôt qu'un autre.

En 2003, Amine Gemayel demande la mise en place d'un « dialogue serein » pour revoir les accords et les relations avec la Syrie

Lors de la *Journée libanaise* sur « Les défis de l'avenir » qui s'est tenue au Sénat français, le 25 septembre 2003, « *l'ancien président de la République Amine Gemayel prône l'établissement d'un dialogue serein et constructif avec la Syrie en vue de la révision des relations avec Damas.*¹⁷ » Le président Gemayel souligne qu'un tel dialogue avec la Syrie doit déboucher sur « *le retrait de l'armée syrienne, la cessation des ingérences des services secrets syriens dans les affaires libanaises et l'affranchissement des décisions nationales libanaises de toute tutelle* ». En parlant des problèmes régionaux, il souligne la « *nécessité d'aboutir à une véritable paix qui garantisse à tous les peuples de la région le droit de vivre dans la liberté, la dignité et la sécurité.*¹⁸ » À cet effet, Amine Gemayel dit : « *Depuis plus de trente ans, depuis les années 40 jusqu'au début des années 70, le Liban est une démocratie basée sur une Constitution laïque et sur le pluralisme culturel. Ces deux piliers, démocratie et pluralisme, forment l'identité nationale libanaise et constituent l'essence de*

¹⁵ http://archives.lesoir.be/l-ombre-de-damas-ne-tetanise-plus-le-liban-mode-d-emplo_t-20000826-Z0JLK3.html

¹⁶ <http://www.rdl.com.lb/2003/q4/3917/nemanquepas1.html>

¹⁷ <http://www.rjliban.com/icomunique33.htm>

¹⁸ <http://www.rjliban.com/icomunique33.htm>

sa raison d'être. Aujourd'hui, le Liban devrait retrouver ces valeurs démocratiques et être en paix et en harmonie avec lui-même et avec son environnement. Le Liban mène un combat réel pour la réalisation de lui-même, contre l'abdication vers laquelle on veut le pousser. C'est un combat que mènent tous les Libanais, dans toutes les régions du Liban. On cherche à donner l'impression d'un pays divisé. À chaque fois qu'une initiative est prise pour réconcilier les Libanais de tous bords et les engager dans une dynamique institutionnelle et démocratique, l'autorité en place se sent agressée et empêche le processus de se développer. Coup sur coup, des manifestants pacifiques, notamment des étudiants, sont battus par des agents de l'ordre en civil, des responsables politiques sont emprisonnés à la suite de procès qui nous rappellent la période stalinienne, une chaîne de télévision de l'opposition est empêchée d'émettre, un député est privé de son mandat parlementaire par une haute juridiction inféodée à l'autorité et pour des motifs politiques tout à fait étrangers au droit libanais, et remplacé, par la même décision, par un candidat n'ayant pas obtenu plus de 1,7 % des voix sous le motif déclaré que la situation dans le pays ne permettait pas de tenir des élections législatives.¹⁹ » Pour cela, un dialogue équitable, constructif et serein doit être instauré entre les deux pays voisins pour mettre fin à la domination syrienne sur le Liban.

III. Les intérêts personnels et la corruption affaiblissent la pratique démocratique

La position politique est héréditaire

Le Liban est dominé par des traditions de clans et de transmissions familiales. Les hommes politiques donnent à leurs enfants leur poste et leur pouvoir sur une partie de la population. C'est dans ce même principe que les pouvoirs politiques de la communauté chiite sont maintenus dans le sud et dans la Bekaa. C'est le cas également des chrétiens dans le Mont-Liban, des druzes dans la montagne et des sunnites à Beyrouth, à Saïda et à Tripoli. Depuis la naissance de l'État libanais en 1920 et le début des guerres du Liban en 1975, vingt-six familles occupent à elles seules les postes et les rouages de la vie politique. Un tiers des députés sont issus de ces familles et sont renouvelés à chaque élection. Ce fonctionnement est encore d'actualité, le fils hérite d'un parti politique ou du siège de député de son père. C'est ainsi que Ghassan Tuéni, père de

¹⁹ <http://www.aminegemayel.org/lectures/68/les-d%C3%A9fis-de-lavenir>

Gibran Tuéni assassiné en 2005, le remplace au sein du Parlement et est nommé député d'Achrafieh à la place de son fils assassiné. Cependant, les successions de guerres ont un effet bénéfique et mettent fin à cette tradition familiale. Elles permettent à des personnes issues de la classe moyenne d'accéder à des responsabilités politiques alors même que leurs chefs sont issus de grandes familles. Une nouvelle élite voit le jour et cette dernière tisse des liens et des associations avec les anciens notables²⁰. Les anciennes familles de notables ont toujours des sièges qui leur sont presque acquis au sein du Parlement. Elles sont cependant un peu moins influentes au niveau national, mais continuent à exercer un pouvoir important au niveau local.

Cette situation est différente d'une communauté à une autre. La communauté chiite est une des seules qui a en partie aboli la tradition familiale pour adopter une expression politique orientée vers des partis politiques. Les grandes familles féodales comme les Zein, les Osseirane, les Hamadé, les Khalil et les Asaad implantées dans le sud et dans la Bekaa sont écrasées dès le début des guerres civiles en 1975. Désormais, deux partis politiques dominant la scène chiite au Liban, le Hezbollah et le mouvement Amal. En effet, dans les années 1960 et 1970, les chiites ne sont plus convaincus par le féodalisme et se tournent massivement vers des partis d'extrême gauche comme le Parti communiste ou le parti de l'Action communiste libanaise appelé l'Organisation. Très vite, les chiites prennent leurs distances avec ces partis qui s'allient avec les Palestiniens derrière des causes communes. Ils s'inquiètent aussi de l'installation des Palestiniens, qui sont de confession sunnite, dans les régions traditionnellement habitées par des chiites. En réponse à l'implantation des Palestiniens au sud du Liban, le religieux chiite l'imam Moussa Sadr crée le premier parti uniquement composé de chiites, appelé le Mouvement des déshérités. Ce parti reçoit le soutien de la Syrie qui, à cette période, s'oppose à l'implantation des Palestiniens au Liban. Ce parti est même doté d'une milice qui s'appelle Amal. Le parti de Dieu appelé le Hezbollah naît, quant à lui, plus tard dans la continuité de la lutte contre Israël en 1980.

Le président du Parlement est un poste réservé à la communauté chiite et ceci depuis les Accords de Taëf. Nabih Berri, qui le préside, est en même temps le chef du mouvement

²⁰ BAHOUT Joseph, *La Vie publique au Liban - Expressions et recompositions du politique*, Cermoc, 1997.

Amal. Il prépare le terrain pour que son fils dirige le parti après lui. Chez les chrétiens, certaines familles politiques maronites ne sont plus aussi puissantes qu'auparavant, comme les Chamoun. Alors que dans le nord, la famille Frangié sait, grâce à l'alliance de Sleiman Frangié avec le pouvoir syrien, garder une position incontournable sur la scène chrétienne. Dans la communauté druze, Walid Joumblatt est le leader de sa communauté même si une partie non négligeable de la communauté druze suit une autre grande famille, les Arslane, représentée par Talal Arslane. Quant à la communauté sunnite, les grandes familles politiques perdent aussi de leur influence depuis la fin des guerres civiles du Liban en 1989 et ceci pour deux raisons. La première vient du fait que la communauté sunnite n'a pas de milice pendant les guerres, à l'exception de celle du groupe al-Mourabitoun, nassérienne et assez marginale. La seconde vient de l'apparition de la famille Hariri qui reçoit le soutien de l'Arabie saoudite, un puissant pays sunnite. De ce fait, les grandes familles de bourgeois sunnites dans les grandes villes comme Tripoli, Saïda ou la capitale Beyrouth sont devancées par la famille Hariri qui domine désormais cette communauté. Même si les autres grandes familles sunnites n'ont plus le monopole sur leur communauté, elles continuent cependant à briguer des mandats de ministres et de députés.

Les faiblesses de l'économie et de l'État encouragent la corruption

La situation d'appauvrissement de plus en plus profonde de la société accompagne le processus de reconstruction en cours. La reconstruction, c'est surtout la restructuration de la société et de l'État libanais sur des bases nouvelles qui sont durement affaiblies par des décennies de guerres. Reconstruction ne se limite donc pas uniquement à la réparation des dégâts matériels, la réhabilitation, la construction de nouvelles infrastructures et la rénovation de l'équipement. *L'Economic and Social Committee for West Asia* (ESCWA) estime que la crise touche principalement la classe moyenne qui regroupe à elle seule une grande partie du socle socio-économique du Liban. En effet, cette classe moyenne voit ses revenus fortement baisser à la suite de la chute de la livre libanaise. Un million de personnes, soit un quart des familles libanaises, vivent désormais sous le seuil de pauvreté et 250 000 personnes sont considérées comme étant extrêmement pauvres.

Sur le plan financier, il est vrai que le PIB quadruple entre 1990 et 1995, passant de 2,07 à 8,04 milliards d'euros puis à 11,7 milliards en 2003. La dette publique augmente

considérablement. « *Cette dette, de l'ordre de 2,04 milliards d'euros en 1990 puis de 5,85 milliards en 1995, atteint 23,8 milliards en 2003 (la dette égale 180% du PIB d'après les chiffres annoncés par le ministère des Finances), alors que le budget public de l'année 2003 ne dépasse pas les 4,38 milliards d'euros, et 26,6 milliards d'euros fin juin 2013.*²¹ » Le gouvernement libanais s'endette pour essayer de préserver le cours de la livre et éviter un inéluctable effondrement social. Il entre donc dans un cycle devenu sans solution. En plus d'être surendetté, l'État ne parvient pas à dégager suffisamment de recettes fiscales pour fonctionner normalement. Il doit donc multiplier les taxes et les impôts. Ce manque d'argent le pousse à négliger les travaux d'aménagement du territoire, d'infrastructure, de modernisation de l'État et la politique sociale au détriment du remboursement de la dette et de la lourde charge salariale.

En revanche, la tutelle syrienne s'installe durablement faute d'État. Si nous prenons en considération la façon dont les rapports de force façonnent la vie des individus, nous pouvons constater que, sans un État, les citoyens sont non seulement soumis à de nouvelles formes de domination économique mais aussi politique. « *Le système autoritaire, en faisant disparaître l'espace privé, supprime par là même la réalité d'un espace public. La corruption est ainsi une démoralisation de l'espace public. Elle rompt à la fois sa continuité physique, sa continuité symbolique et sa continuité temporelle.*²² » Ce souci de l'espace est dépendant d'un souci de l'individu, puisque l'individu constitue l'espace. La corruption a non seulement des conséquences néfastes sur l'État, mais aussi sur l'espace public. En effet, l'État est privé des ressources qu'il possède. La dimension symbolique est retirée à l'espace public. L'idée même de citoyen est donc compromise. La discrimination sociale, économique et politique pousse à l'éloignement du citoyen de la vie publique et politique, et donne lieu à une confiscation de l'espace public par un régime autoritaire.

²¹ *L'Orient-Le Jour*, 20 décembre 2013.

²² VOLLAIRE Christiane, Négation de l'espace public : libéralisme et totalitarisme, *Pratiques* n° 22, « La santé, un enjeu public », juillet 2003.

La complicité de certains Libanais avec le système de corruption mis en place par des dirigeants syriens

Ce système de corruption mis en place par les Syriens ne peut être efficace sans la complicité de certains Libanais. D'anciennes milices transformées en partis politiques, prennent part à cette corruption et alimentent son circuit. Cette participation des partis loyalistes aux circuits de corruption leur assure des revenus qui leur permettent de s'enrichir et d'exercer une influence clientéliste. Ils garantissent ainsi la fidélité politique de leurs partisans et permettent à la Syrie d'étendre indirectement sa base électorale. Le Conseil du Sud et la Régie du tabac sont tenues par le mouvement Amal. En dirigeant cette régie, « *Amal qui fait partie du Mouvement des déshérités*²³ *peut exercer son influence sur les nombreux agriculteurs du sud du Liban car les prix et les quantités enregistrées à la Régie du tabac dépendent du degré d'allégeance partisane des agriculteurs.*²⁴ » Le PSNS (Parti social nationaliste syrien) exerce sa tutelle sur la Caisse nationale de sécurité sociale ou l'exerce sur d'autres ministères importants comme celui du Travail par le biais d'attribution des permis de travail aux travailleurs étrangers. Le ministère de l'Intérieur et celui de la Santé servent notamment à Michel Murr et son fils Elias au Mont-Liban ou à Sleiman Frangié dans le nord, de moyens d'influence sur une partie des Libanais afin de s'assurer leur fidélité et leur vote.

La corruption de la classe politique

Pour aider le Liban à sortir de la crise économique, les institutions financières internationales exigent que l'État fasse des réformes économiques et financières et que

²³ Moussa Sadr est un philosophe et dirigeant religieux chiite libanais, né dans la ville de Qom en Iran le 15 mars 1928 et porté disparu le 31 août 1978 lors d'une visite officielle en Libye. D'origine libanaise, il est issu d'une illustre famille aristocratique religieuse transnationale. Son père est l'ayatollah Sadreddin Şadr, originaire de Tyr. Le grand ayatollah Moḥammed Bakr el-Şadr est son cousin éloigné. Il crée le « Mouvement des déshérités » en 1974, pour permettre aux chiites libanais d'obtenir plus de droits civiques et d'améliorer leurs conditions de vie. Pour autant, l'action politique et sociale initiée par l'imam ne se cantonne pas exclusivement à la composante chiite du pays. Éloigné de toute logique sectaire, le projet défendu par l'imam et ses collaborateurs se place résolument au-dessus des clivages confessionnels et s'assigne comme mission prioritaire d'endiguer le sous-développement économique et social qui touche les habitants du sud. L'imam établit un certain nombre d'écoles et de cliniques médicales dans tout le sud du Liban, dont beaucoup sont encore en service aujourd'hui. (Source : www.fr.wikipedia.org)

²⁴ BLANC Pierre, De la tutelle à la coopération ? La difficile transition des relations syro-libanaises, L'Harmattan, Paris, *Confluences Méditerranée* n°56, page 55.

la lutte contre la corruption devienne sa priorité. Pour lutter contre la corruption, ces institutions demandent, par exemple, la privatisation du secteur public. *« Mais, pour réussir des réformes aussi radicales, il faut un consensus national et un soutien populaire au pouvoir politique, ce qui n'existe pas²⁵ »* Le pouvoir reste divisé sur les dossiers les plus importants et la réunion des présidences de la République, du Parlement et du Gouvernement règle les intérêts personnels à la place de discuter de l'intérêt national. Les arrangements de la loi électorale avec le changement du découpage des circonscriptions et du mode de scrutin ne sont pas approuvés par l'opposition mais seulement par les personnes pour qui elles sont conçues. *« Sans la présence d'un véritable État de droit moderne et d'une société civile capable de faire face à des hommes politiques qui travaillent uniquement pour leur intérêt personnel, la corruption, le favoritisme, le confessionnalisme, les pistons et le patrimonialisme font des dégâts irrémédiables dans la vie politique, économique et administrative au Liban.²⁶ »*

Il n'est pas rare de voir les plus hauts responsables politiques s'accuser mutuellement, à travers les médias, de subordination à des intérêts extérieurs, de corruption et d'abus de biens publics sans être poursuivis d'une enquête de la part de la justice. À chaque nomination qui se fait dans la haute fonction publique, la vie politique est bloquée par une querelle opposant des hauts responsables à laquelle seule une intervention directe ou indirecte de Damas peut mettre un terme. À partir de 2000 et jusqu'en 2005, la tutelle syrienne est présente sur l'ensemble des secteurs de la vie libanaise et aucune décision n'est prise par les responsables du pays sans l'accord préalable des autorités syriennes. Ce qui oblige donc les hommes politiques à faire des allers-retours vers la capitale syrienne pour avoir l'approbation des hauts responsables syriens.

Les différents canaux de corruption

Lors des manifestations de février-mars 2005, le seul moyen pour rassembler les gens est de les unir contre la présence syrienne au Liban. C'est pourquoi le traité de la Fraternité qui lie les deux pays et la corruption syrienne au Liban avec l'aide de certains

²⁵ EL-EZZI Ghassan, La reconstruction du Liban... un chantier semé d'embûches, L'Harmattan, Paris, *Confluences Méditerranée* n°47, page 16.

²⁶ LECA Jean et SCHEMEIL Yves, « Clientélisme et patrimonialisme dans le monde arabe », *Revue française de science politique*, vol. 4, n° 4.

citoyens²⁷ sont des éléments concrets qui permettent à la foule d'exprimer son ras-le-bol. Même si cette corruption n'est pas entièrement et uniquement liée à l'ingérence de Damas, force est de constater que la Syrie contribue et fait du Liban une manne financière qui provient²⁸ des ports, de l'aéroport et des postes-frontières (le plus important est celui de Masnaa). Les Syriens mettent en place un système qui permet une évocation des recettes fiscales, des adjudications au profit d'entreprises syriennes (notamment la société Kassioum qui obtient de gros contrats de construction dans le sud du Liban), des importations de gaz et de pétrole parfois fictives et surfacturées²⁹, la mise en place du programme IDAL de subventions aux exportations agricoles, le détournement des recettes provenant de la grotte de Jeïta, des courses de chevaux, des cimenteries de Chekka au nord, le noyautage des syndicats, en particulier la CGTL dont le Conseil et le bureau exécutif sont contrôlés par Amal, le parti social national syrien (PSNS) et le Baas, des formations très liées à la Syrie³⁰, etc. De plus, les députés sont obligés de verser de l'argent au pouvoir syrien qui les met en place. « *Des justiciables en procès peuvent être relaxés moyennant des versements de commissions à des intermédiaires syriens et libanais.*³¹ » Les prélèvements directs et indirects dont se rend coupable la Syrie³² sont également partiellement responsables du déficit libanais avec le détournement du trafic des conversations téléphoniques vers l'international, les importations de combustibles surtaxées, la confiscation d'une partie des bénéfices du casino du Liban, le trucage des courses hippiques et l'octroi de subventions aux produits importés de Syrie. Quant aux prélèvements indirects, ils ont trait à des opérations d'expropriation de terrain fictives et aux détournements de fonds publics destinés à EDL (Électricité du Liban) et à la Middle East Airlines (MEA)³³.

²⁷ « La corruption des filières syro-libanaises », conférence de Joe Faddoul devant le Sénat français, octobre 2004.

²⁸ *Le Commerce du Levant*, avril 2010.

²⁹ EL-EZZI Ghassan, *Où va le Liban ?* L'Harmattan, Paris, 2006.

³⁰ Au sein du Conseil exécutif, Amal et ses alliés comptent seize voix et le Baas-PSNS vingt-neuf tandis que les mouvements d'opposition (notamment le Rassemblement démocratique) en recueillent à peine vingt-neuf. Au sein du bureau, les élus sont tous des loyalistes prosyriens.

³¹ BLANC Pierre, De la tutelle à la coopération ? La difficile transition des relations syro-libanaises, L'Harmattan, Paris, *Confluences Méditerranée* n°56, pp. 55-70.

³² FADDOUL Joe, président de BML Istisharat, Communiqué *RJLiban* n° 33, septembre 2003.

³³ *L'Orient-Le Jour*, le 26 septembre 2003.

La corruption augmente les disparités économiques entre les citoyens

Un fossé se crée entre les différentes classes sociales au Liban. Cependant, l'absence de données statistiques nous empêche de mesurer son impact avec précision. Ce fossé est surtout présent entre les hommes d'affaires entrés en politique pour tenir les commandes du pays et la majorité des habitants, dont des diplômés et des intellectuels. Le salaire minimum est de 180 euros par mois. Les prix des produits de première nécessité sont proches de ceux qui existent en France. Le chômage touche plus du tiers de la population active. En plus du fossé économique entre les individus se crée celui du développement des différentes régions. En effet, la capitale subit une évolution économique comparable à certaines villes occidentales alors que sa périphérie, certaines villes du nord, du sud et de la Bekaa ne profitent pas du même développement. Avec ce traitement, les différences économiques entre les régions qui remontent aux années 1970 existent toujours. Certains seigneurs de la guerre, qui s'enrichissent pendant la guerre, se mettent à faire de la politique pour mettre la main sur les ressources de l'État. *« Le risque d'une implosion sociale imminente est pris au sérieux par l'ancien patriarche maronite Mgr Sfeir ainsi que par des analystes et des observateurs.³⁴ »* Il n'est donc pas étonnant que des Libanais prennent le chemin de l'émigration, mais leur nombre croissant est inquiétant. Il atteint aujourd'hui le chiffre de 100 000 personnes par an, en grande partie des diplômés, visant des destinations comme l'Europe, l'Amérique ou l'Australie avec l'espoir de s'y installer durablement. Le problème de l'émigration d'une partie des jeunes est un réel problème qui ne peut pas être corrigé à l'avenir.

Conclusion

La question de départ porte sur les conséquences de la corruption sur l'espace public au Liban. Pour conclure, la corruption vient du rapport de force entre pays faible et pays fort. Ce rapport de force se transforme en rapport de force entre les hommes forts et les hommes faibles. Très vite, il se transforme en « loi du plus fort ». Et, bien sûr, les hommes forts mettent en place des accords et des traités qui, pour un grand nombre, sont déviés pour des intérêts personnels et affaiblissent l'État dominé, en l'occurrence le Liban. Cette situation où un pays fort, la Syrie, domine un pays faible, le Liban, ouvre la

³⁴ EL-EZZI Ghassan, La reconstruction du Liban... un chantier semé d'embûches, L'Harmattan, Paris, *Confluences Méditerranée* n°47, 174 p.

voie vers des pratiques et des comportements douteux de la part de certaines personnalités proches du pouvoir. Privilégier les intérêts personnels en ayant recours à des pratiques malhonnêtes engendre la corruption d'une partie de la classe politique et de la population libanaise. Les liens entre la loi du plus fort, les intérêts personnels et la corruption nous permettent de voir que cet ensemble de phénomènes affaiblit l'État libanais et la pratique démocratique et par conséquent l'espace public. Pour avoir un espace public, il faut que les hommes politiques d'un État travaillent pour des intérêts communs et non pas pour des intérêts individuels. En conséquence, l'État n'est plus suffisamment élaboré pour protéger l'espace public. Sans un véritable État avec des institutions qui fonctionnent normalement, il ne peut y avoir un espace public. Les emblèmes et les symboles peuvent-ils contribuer à l'apparition d'un espace public ?

1.2. La place publique malgré tout

La place des Martyrs, rebaptisée place de la Liberté, est utilisée aussi bien par les pro-Hariri (la formation du 14 mars) que par les pro-Syriens (la formation du 8 mars). Notre objectif est donc de montrer de quelle manière et dans quelles conditions cette place est transformée, le 14 mars 2005, en un espace public et d'étudier quels moyens sont mis en œuvre pour cela.

1.2.1. La logistique de la reconnaissance

L'opposition au régime en place qui se forme en février-mars 2005 n'est pas homogène. Elle est composée de différents partis politiques qui ont chacun des orientations et des revendications différentes. Une stratégie basée sur l'usage des emblèmes, du discours, des stéréotypes et de différentes actions est mise en œuvre pour unifier les différentes composantes des manifestations. Une logistique de reconnaissance est faite non seulement par rapport aux autres membres du même groupe, mais aussi aux gens de l'extérieur.

1.2.1.1. Les usages des emblèmes et des symboles

L'usage des emblèmes et des symboles peut-il contribuer à la reconquête de l'espace public ? L'usage des emblèmes et des symboles est très disparate à cause de la multiplication des partis et de l'hétérogénéité de l'opposition. Nous partons du constat suivant : lors des manifestations de février-mars 2005, plusieurs objets matériels et symbolisant, investis affectivement et chargés de mémoire, sont utilisés pour donner une forme unie à cette opposition très hétérogène. Ce sont les objets « fétiches » de la période février-mars 2005¹. L'utilisation de symboles communs sert d'une part à créer le mouvement et d'autre part de signe de ralliement et d'identification. Gene Sharp place ces objets dans la catégorie « *Symbolic public Acts* ² » ou actes publics symboliques, et l'on

¹ Un des articles qui détaille l'utilisation des symboles est celui d'BOUSTANY Omar « En rouge et blanc, Intifada 05 », dans *L'Orient-Express*, « Le Printemps inachevé. Hommage à KASSIR Samir », hors-série, automne 2005, p. 99-103.

² *Symbolic Public Acts* 18. *Displays of flags and symbolic colors* 19. *Wearing of symbols* 20. *Prayer and worship* 21. *Delivering symbolic objects* 22. *Protest disrobings* 23. *Destruction of own property* 24. *Symbolic*

constate que les treize actions qu'il énumère sont utilisées par les opposants libanais lors des manifestations de février-mars 2005³.

Le champ du politique comme lieu d'une activité permettant aux différents individus de se manifester, de se mettre en scène, d'apparaître à travers une infinie pluralité de points de vue est l'objet de ce qui va suivre. Ceci à l'image des membres qui le constituent et qui, à leur tour, doivent s'envisager comme des acteurs politiques, par opposition aux « sujets » de l'identification communautaire. Il ne peut exister d'espace public là où se manifeste le propre d'une communauté. La communauté qui se forme depuis un espace public a donc affaire à l'action publique qui relève du domaine de compétence du politique tant que celui-ci manifeste la visibilité et la pluralité des paroles et des actes ainsi que le décrit Hannah Arendt : « *Le mot "public" [...] signifie d'abord que tout ce qui paraît en public peut être vu et entendu de tous, jouit de la plus grande publicité possible. Pour nous, l'apparence – ce qui est vu et entendu par autrui comme par nous-mêmes – constitue la réalité.*⁴ »

Quelques questions disparates et hétérogènes s'imposent. Un symbole, cela représente quoi ? Pourquoi l'utilisation de symboles ? L'espace public est-il le lieu où se font les échanges d'idées et d'opinions ? L'échange libre et public des opinions produit-il une scène publique ? Le symbolique renforce-t-il le lien social ? Les emblèmes servent-ils à faire le groupe ? L'utilisation du symbolique sert-elle à affirmer l'unité et la cohésion d'un mouvement ? L'emblème sert-il à créer une même conscience ? Le symbole incarne-t-il l'homogénéité et la dynamique du groupe ? Qu'est-ce qui se cache derrière l'unité affichée par les différents acteurs ? Le monde de l'apparence est-il dominé par le règne de l'illusion et de la tromperie ? Ces questions, très disparates, seront plus homogènes, si on s'aperçoit qu'elles s'organisent en deux grands questionnements. Quelle est la place des emblèmes et des symboles dans l'espace public ? L'unité affichée

lights 25. *Displays of portraits* 26. *Paint as protest* 27. *New signs and names* 28. *Symbolic sounds* 29. *Symbolic reclamations* 30. *Rude gestures : SHARP Gene, The Politics of Nonviolent Action (3 vols.), Extending Horizons Books, Porter Sargent Publishers Inc., 1973.* Les cent quatre-vingt-dix-huit méthodes d'action non-violentes sont citées dans le volume 2 <http://www.aeinstein.org/organizations103a.html>

³ CHEMALY Rita, *Ibidem*, p. 87.

⁴ Arendt Hannah, *Condition de l'homme moderne*, Plon, coll. Agora, Paris, 1994, pp.89-93.

grâce aux emblèmes et les symboles dans l'intifada de l'Indépendance cache-t-elle des divisions profondes ?

Pour apporter une réponse structurée à ces différentes questions, si hétérogènes soient-elles, nous allons tout d'abord étudier l'utilisation et l'importance des symboles et emblèmes dans l'espace public. Nous verrons ensuite que ceux utilisés lors des manifestations de février-mars 2005 ont pour but de faire apparaître l'union des différents acteurs qui participent à ce mouvement. Cette unité affichée sert à montrer aux autres parties et au monde entier, à travers les médias, une unité et non pas des partis politiques très différents. Elle permet donc de cacher leurs différences et leurs divisions. Par conséquent, les emblèmes et les symboles sont sources de quiproquos.

I. La présence des emblèmes et des symboles dans l'espace public

Les mots sont des symboles

Le monde est rempli de symboles. La majorité d'entre eux est créé comme les emblèmes, les insignes, les drapeaux, les marques, les signaux, etc. Des objets, des noms et des personnes peuvent aussi devenir des symboles. Un même signe est susceptible d'être symbolique de manières contradictoires et parfois même incompatibles comme le zéro, l'origine, nul, rien, etc. Des caractères typographiques sont détournés de leur usage, comme les smileys. Certaines personnes vénèrent un symbole, d'autres le haïssent alors que d'autres encore n'y prêtent aucune attention. Les mots que nous employons sont considérés comme des symboles. Notre langage est considéré comme un système symbolique. Une collection de symboles dotés de règles d'association, de combinaisons leur permettant de signifier un être, un événement, une situation, un état, une action, une transformation, une apparition, un mouvement, une disparition, etc. Une valeur symbolique peut être attribuée à un mot par une personne ou un public (la madeleine), dans le monde scientifique, artistique ou technique (une clé n'a pas la même signification en musique qu'en serrurerie, une clé est parfois un symbole maçonnique), même en dehors de ses usages linguistiques historiques matérialisés par un dictionnaire et en dehors de son histoire reprise dans une encyclopédie.

Lors des manifestations de 2005, une partie des Libanais ne manquent pas d'imagination pour utiliser ou détourner des mots et des symboles afin de mettre en scène leur souhait de voir la Syrie et les Libanais prosyriens éloignés du pouvoir. Un des symboles est le code-barres utilisé notamment sur les produits alimentaires avec une date de fabrication et une date d'expiration. Cette formule est détournée pour indiquer la date d'entrée de la Syrie au Liban et sa date prévue pour sa sortie (Date d'entrée : 1976. Date d'expiration : 2005). La formule « *Keep Walking* », utilisée dans le spot publicitaire d'une marque de whisky (Johnny Walker), est placée sur une pancarte symbolisant la carte du Liban avec un drapeau syrien sur cette carte et une flèche qui indique la direction de la Syrie aux troupes syriennes. La formule « *Père, pardonne-leur car ils ne savent pas ce qu'ils font* », attribuée à Jésus-Christ, accompagnée de « *et délivre-nous du mal, amen* » est détournée par certains manifestants : « *Père, ne leur pardonne pas car ils savent ce qu'ils font. Et délivre-nous du mal, Émile* » (en référence au président libanais prosyrien, Émile Lahoud).

Que représente un symbole ?

Un symbole est le signe d'une appartenance, une idée, une passion, etc. Nous utilisons les symboles pour désigner (le port d'une casquette à l'envers désigne la banlieue), déclarer, nommer (voie à sens unique), classer (les icônes sur un écran d'ordinateur), évaluer (les « *like* » sur des *posts* sur Facebook). Les symboles ont une fonction de mobilisation. Les personnes se rassemblent derrière un drapeau (le drapeau libanais) ou une pancarte. Nous sommes entraînés par l'effigie d'une personnalité publique (Rafic Hariri). Nous portons le maillot d'une équipe sans pour autant être membre de ce même club. Nous déchirons les affiches politiques d'un candidat dont nous n'approuvons pas les idées. La croix a unifié les croisés... La galette au sésame vendue par des vendeurs ambulants est devenue le symbole de la mainmise syrienne sur le Liban et incarne la puissance et le déploiement des services secrets syriens dans le pays. Chaque vendeur est considéré par les Libanais comme agent secret travaillant pour la Syrie car la totalité des vendeurs ambulants sont de nationalité syrienne. La référence à cette galette au sésame est reprise par des pancartes lors des manifestations de 2005. Sur les pancartes, nous pouvons lire le message suivant : « *Nous voulons une galette au sésame libanaise, 100 % citoyenne, 0 % service de renseignement.* »

Pourquoi l'utilisation de symboles ?

« *L'emblème n'est pas seulement un procédé commode qui rend plus clair le sentiment que la société a d'elle-même : il sert à faire ce sentiment ; il en est lui-même le symbole constitutif.*⁵ » Les slogans (*Dehors Syrie, Nous voulons la vérité...*), les foulards rouges et blancs, les drapeaux libanais, suscitent le « *sentiment profond de convictions partagées qui effacent ou relativisent les motifs subalternes de division.*⁶ » À travers une foule très hétérogène, les divergences peuvent être plus visibles. « *Les mêmes slogans, pancartes et messages, utilisés par l'ensemble des manifestants, permettent de dépasser les divergences pour faire apparaître un mouvement uni qui a pour objectif affiché son unicité et sa mission. Les symboles utilisés contribuent donc à former ce mouvement et principalement à faire prendre conscience à la foule de la mission dont elle est investie.*⁷ » Les symboles servent ainsi à la constitution même du mouvement. « *Au Liban, ce genre de mouvement n'est souvent qu'un feu de paille. Ça ne dure pas et en plus le lundi est un jour ouvrable.*⁸ » Après l'enterrement, le 16 février 2005, les organisateurs ne savent pas si le mouvement va se poursuivre dans la durée. C'est pourquoi ils travaillent minutieusement sur la conception des symboles utilisés : sur une pancarte, la galette au sésame, qui symbolise les services secrets, est placée au centre. Sur cette même pancarte, les organisateurs écrivent : « *Rendez-vous le 14 mars à 15 h 00 place des Martyrs pour libérer ensemble notre pays.* » La question de l'unité est très importante aux yeux des organisateurs. Émile Durkheim montre que « *sans symboles, les sentiments sociaux ne pourraient avoir qu'une existence précaire. Très forts tant que les hommes sont rassemblés et s'influencent réciproquement, ils ne subsistent, quand l'assemblée a pris fin, que sous la forme de souvenirs qui, s'ils sont abandonnés à eux-mêmes, vont de plus en plus en pâlisant ; car, comme le groupe, à ce moment, n'est plus présent et agissant, les tempéraments individuels reprennent facilement le dessus. Les passions violentes qui ont pu se déchaîner au sein d'une foule tombent et s'éteignent une fois qu'elle s'est dissoute, et les individus se demandent avec stupeur comment ils ont pu se laisser emporter à ce point hors de leur*

⁵ DURKHEIM Émile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Presses Universitaires de France, 5^e édition, 2003, p. 329.

⁶ BRAUD Philippe, *Sociologie Politique*, 5^e édition, L.G.D.J., p. 94.

⁷ CHEMALY Rita, *Ibidem*, p. 77.

⁸ TOUMA Joëlle, « *Vers le 14 mars* », dans *L'Orient-Express*, « Hommage à KASSIR Samir, Le Printemps inachevé », hors-série, automne 2005, p. 77.

*caractère. Mais, si les mouvements par lesquels ces sentiments se sont exprimés viennent s'inscrire sur des choses qui durent, ils deviennent eux-mêmes durables. Ces choses les rappellent sans cesse aux esprits et les tiennent perpétuellement en éveil ; c'est comme si la cause initiale qui les a suscités continuait à agir.*⁹ » Pour suivre la théorie de Durkheim, il apparaît que le mouvement de février-mars 2005 n'est pas un mouvement éphémère ni un mouvement d'un jour. Il est inscrit dans la durée au travers d'événements et d'actions différents et regroupe des partis très hétérogènes. Il débute au lendemain de l'assassinat de Rafic Hariri, le 16 février 2005, et s'amplifie pour atteindre son apogée le 14 mars 2005, c'est-à-dire un mois plus tard.

L'espace public est le lieu où se font les échanges d'idées et d'opinions

L'espace public est le lieu où se font les échanges d'idées et d'opinions entre les citoyens. Il symbolise la modernité des citoyens romains qui, durant les siècles précédents, se matérialise dans les marchés, dans la rue et sur la place publique. L'histoire de l'espace public est de ce fait très liée à la pratique politique qui s'accroît au XVIII^e siècle. De nos jours, nous passons d'un lieu approximatif avec des règles de fonctionnement instables à un espace politique immuable, reconnaissable et qui possède un organe et un ordre juridique bien identifié, c'est-à-dire l'assemblée législative. L'espace public peut donc être considéré comme un espace de débat démocratique. Mais, à partir de la Révolution française de 1789, il perd sa particularité. Il est donc devenu, avec le concours de l'apport du droit constitutionnel, ouvert aux représentants du peuple qui sont issus de l'élection. C'est le cas également au Liban depuis son Indépendance en 1943 et l'instauration du régime actuel. Incarné par le Parlement, l'espace public dans certains pays occidentaux, notamment la France, demeure le lieu par excellence où se joue le destin du peuple, mais pas seulement. De plus et à l'issue de l'institutionnalisation du Parlement, l'élu acquiert donc le rôle d'un acteur du changement politique. La volonté générale est confectionnée et construite par le peuple à sa mesure, même s'il est physiquement absent. Chaque élu exerce officiellement son droit à la parole et à l'action politique (deux caractères qui sont les attributs de chaque élu) au sein du Parlement, légalisé et institué par la Constitution. La réduction du champ d'intervention du peuple, en lui supprimant la parole, est la conséquence directe de l'institutionnalisation du Parlement. Ainsi, la rue n'est plus en grande partie le lieu des revendications populaires,

⁹ DURKHEIM Émile, *Ibidem*, p. 330 -331.

elles sont à partir de ce moment débattues par des élus capables de vouloir pour la collectivité. Dans les pays en voie de développement et notamment le Liban, cette pratique est encore plus présente. De ce fait, le pouvoir en place contrôle les conditions du débat et, de part la théorie de la représentation nationale, doit représenter le peuple. Cette condition lui procure le droit de diriger les débats, les échanges de paroles et donc l'espace public. À la suite de ce processus, l'intervention directe du peuple n'est plus possible et le pouvoir exécutif ne tient plus compte de ses revendications. L'institution du Parlement modifie complètement la fonction symbolique de l'espace public et le régime autoritaire, mis en place par la Syrie et les Libanais qui lui sont favorables, rend impossible toute intervention dans l'espace public.

L'échange libre et public des opinions produit une scène publique

Pour avoir un espace public, il faut que la notion de publicité, au sens de la publicisation d'une pensée, d'un jugement ou d'un avis, ait droit de cité. Une scène publique est le résultat d'un échange libre et public des opinions. C'est un lieu où les citoyens se mélangent et dans lequel les raisons, en se mêlant, s'élèvent simultanément. Lors des manifestations de février-mars 2005, les opposants au régime en place se rassemblent sur la place des Martyrs pour exprimer leur opinion. Chaque composante de l'opposition a sa propre vision des événements. Ces visions, aussi disparates soient-elles, sont mises en débat. De plus, l'usage public de la raison donne au citoyen un rôle d'acteur et un autre de spectateur. L'image du savant est octroyée à chaque individu qui est doté d'une raison et qui en fait un tel usage. Les visions des partis politiques, parfois très différentes, sont exposées aux sympathisants de ce même parti et aux sympathisants des autres partis, notamment lors des soirées organisées au sein du camp de la liberté où, chaque soir, un homme politique vient s'adresser à la foule. En tant que citoyen membre de l'espace public, chaque individu doit donc être actif, mais aussi être capable d'observer et de commenter sans intervenir. Certains participants à ces soirées adhèrent au discours prononcé alors que d'autres s'y opposent complètement. Nous observons une différenciation entre opinions et actions. Les Lumières sont basées sur le principe de penser par soi-même dans le but d'aboutir à des vérités. Ils ajoutent que l'usage public de la raison doit aboutir à un débat et à une discussion sur la scène publique.

La raison intervient dans la relation entre la parole et l'action

Pour Hannah Arendt, la relation entre la parole et l'action aboutit à la raison. Cette raison a comme finalité de faire naître la puissance. Pour se développer et se propager, la puissance doit être fondée sur l'accord de la majorité des gens. Pour elle et dans le but d'anoblir la puissance, on « *...ne peut emmagasiner la puissance ni la conserver en cas d'urgence, comme instrument de violence : elle n'existe qu'en acte.*¹⁰ » Une difficulté existe entre l'apparence et la puissance. Selon Hannah Arendt, « *le pouvoir qui n'est pas actualisé disparaît et l'histoire le prouve [...] les plus grandes richesses matérielles ne sauraient compenser cette perte* ». L'Être a les mêmes caractéristiques que l'apparence et la puissance. Pour Maurice Merleau-Ponty, « *le fond du problème est bien [...] qu'on ne peut fuir l'Être que dans l'être, et, puisque pour l'homme, être et paraître coïncident, je ne peux fuir l'apparence que dans l'apparence.*¹¹ » Le changement de perception de l'Être et l'introduction de la puissance au sein même de l'apparence sont maintenus grâce à cette ambiguïté. L'apparence du mouvement modifie ainsi sa perception de l'extérieur, de la communauté internationale vis-à-vis des divisions communautaires au Liban. Lors de ces manifestations, une partie des Libanais apparaissent unis alors que la réalité est tout à fait contraire. L'apparence d'un mouvement uni donne de la puissance à ce mouvement et aux gens qui le composent.

C'est en poussant un même cri, en prononçant une même parole et en exécutant un même geste concernant un même objet que les individus se mettent et se sentent d'accord

Les participants aux manifestations contre la présence et l'ingérence de la Syrie au Liban viennent de bords politiques et de formations politiques différents. Ils peuvent se rejoindre sur certains points et être en désaccord sur d'autres. C'est pour cette raison que les organisateurs de ces manifestations trouvent nécessaire de faire en sorte que les différents participants soient unis derrière une cause commune, des slogans et des emblèmes communs. Pour Patrice Maniglier « *L'emblème n'est pas seulement un procédé commode qui rend plus clair le sentiment que la société a d'elle-même : il sert à faire ce sentiment ; il en est lui-même un élément constitutif. En effet, par elles-mêmes, les consciences individuelles sont fermées les unes aux autres ; elles ne peuvent communiquer qu'au moyen de signes où viennent se traduire leurs états intérieurs. Pour que le commerce*

¹⁰ ARENDT Hannah, *Condition de l'homme moderne*, Plon, coll. Agora, Paris, 1994.

¹¹ Ibidem.

qui s'établit entre elles puisse aboutir à une communion, c'est-à-dire à une fusion de tous les sentiments particuliers en un sentiment commun, il faut donc que les signes qui les manifestent viennent eux-mêmes se fondre en une seule et unique résultante. C'est l'apparition de cette résultante qui avertit les individus qu'ils sont à l'unisson et qui leur fait prendre conscience de leur unité morale. C'est en poussant un même cri, en prononçant une même parole, en exécutant un même geste concernant un même objet qu'ils se mettent et se sentent d'accord. (...) Les esprits particuliers ne peuvent se rencontrer et communier qu'à condition de sortir d'eux-mêmes ; mais ils ne peuvent s'extérioriser que sous la forme de mouvements. C'est l'homogénéité de ces mouvements qui donne au groupe le sentiment de soi et qui, par conséquent, le fait exister. Une fois cette homogénéité établie, une fois que ces mouvements ont pris une forme et une figuration stéréotypée, ils servent à symboliser les représentations correspondantes. Mais ils ne les symbolisent que parce qu'ils ont concouru à les former.¹² » Au fur et à mesure du mouvement de février-mars 2005, les différentes composantes se rassemblent derrière des slogans et des revendications communs. « *Indépendance 05* » remplace les slogans individuels pour devenir commun à l'ensemble des manifestants. C'est à partir de ce moment-là que le mouvement est qualifié de celui de l'opposition et non plus de tel ou tel parti.

Garder les choses matérielles rend les choses plus durables

L'attachement à une cause peut être de courte durée si ses participants n'ont pas de repères visuels qui les rattachent d'avantage à elle et qui contribuent à faire perdurer ce rattachement. « *Bref, c'est parce que le symbole est une chose matérielle qu'il fait de la conscience collective elle-même une chose. Aussi, la seule affirmation du caractère immatériel du signe suffit-elle à saper non seulement cette conception durkheimienne du symbolisme, mais bien toute la philosophie sociale qui la soutient. Loin que le problème du lieu d'être du signe trouve une solution dans une ontologie de la société, c'est au contraire une reconstruction de l'ontologie elle-même à partir de l'observation de ces objets que sont les signes qui permettront à la sociologie de mieux définir son objet, en les délivrant à la fois des aspects métaphysiques de la construction durkheimienne et de l'obstination de la métaphore substantialiste.*¹³ » Le démantèlement du camp de la Liberté, place des

¹² MANIGLIER Patrice, *La vie énigmatique des signes. Saussure et la naissance du structuralisme*, Paris, Léo Scheer, 2006, p. 345.

¹³ *Ibidem.*, p. 353.

Martyrs, rejoint l'idée avancée par Durkheim. « À la suite du retrait de l'armée syrienne en avril 2005, certains manifestants veulent enlever les tentes et arrêter le campement commencé avec le début des manifestations antisyriniennes.¹⁴ » Un débat fait surface chez les occupants du camp car certaines revendications ne sont toujours pas satisfaites. Débarrasser le camp et partir, ou le maintenir pour satisfaire toutes les demandes ? Durkheim souligne que « garder les objets matériels rend les choses plus durables et tient les esprits en éveil. Surtout quand l'émotion se fane, laissant place à la réflexion critique. [...] Les symboles ne servent pas uniquement comme un centre de ralliement et ne font pas que cimenter la cohésion d'un groupe.¹⁵ » Ce sont aussi ce que Pierre Nora appelle des « lieux de mémoire.¹⁶ » Nader al-Nakib¹⁷ assiste au débat entre les jeunes du camp. Il confirme que les participants aux manifestations ont du mal à rester mobilisés sans les tentes du camp de la Liberté. Le camp, place de la Liberté¹⁸, est le symbole d'unité entre des miliciens qui, après les guerres de 1975 à 1990, abandonnent les armes pour cohabiter et aboutir peut-être à un but commun. Les tentes cristallisent un esprit nouveau et une volonté unificatrice.

Dans le même ordre symbolique matériel durable, on peut citer le *Darih*, l'emplacement où sont enterrés le Premier ministre et ses compagnons : l'endroit choisi est au pied de la grande mosquée Mohamed-el-Amine, en face de la statue des Martyrs, dans le centre-ville de Beyrouth. Le symbolisme politique et sentimental de cet endroit est fort. Le Courant du Futur, à l'aide de bénévoles, assure le maintien et le renouvellement d'expositions de photos sur la vie de Rafic Hariri et de ses gardes du corps, transformant les tombes en un sanctuaire national avec une exposition quotidienne visitée par l'ensemble des gens qui viennent rendre hommage.

¹⁴ CHEMALY Rita, *Ibidem*, p. 79.

¹⁵ DURKHEIM Emile, *Ibidem*, p 332.

¹⁶ NORA Pierre, *Les lieux de mémoire*, Tome 1, Paris, Gallimard, 1997, 1 652 pages.

¹⁷ Entretien avec Nader al-Nakib, responsable des jeunes du Courant du Futur.

¹⁸ La place des Martyrs a été nommée place de la Liberté à partir de février 2005.

Le symbolique renforce le lien social

« Georges Balandier¹⁹ montre que partout l'activité de symbolisation est une sorte de vecteur de légitimation d'idées nouvelles qui facilite leur intériorisation par les personnes. En effet, après l'assassinat de Rafic Hariri, on peut observer une profusion d'emblèmes, que le sociologue nomme "symbolisant". Des vignettes autocollantes pour les voitures, des pin's à l'effigie du martyr, des rubans bleu ciel, des foulards rouge et blanc, etc.²⁰ » Ces éléments utilisés lors des manifestations de février-mars 2005 pour raffermir la cohésion du groupe sont mentionnés par des « bloggeurs » et sont souvent minutieusement décrits par les observateurs, ce qui montre l'importance qu'ils ont dans la réussite de ce mouvement. « Le soir, les Chabeks de Tarik Al-Jdidé (les jeunes ultra-conservateurs qui habitent le quartier emblématique sunnite de Beyrouth) viennent avec un tambour, ils dansent en brandissant la photo de Hariri. Un homme s'approche d'eux, il porte une grande image de la Vierge. Un des Chabeks vient le chercher, il colle la photo de Hariri sur l'image de la Vierge, de manière à ce que le regard de la madone soit penché vers lui. Ils continuent à danser ensemble.²¹ » La réconciliation d'une partie des manifestants est évidente pour Joëlle Touma.

Le symbole permet à la société de se maintenir elle-même

Un slogan écrit en blanc sur fond rouge n'est pas né à la suite de l'attentat du 14 février 2005, pas plus que le ruban bleu, mais quelques mois auparavant, en octobre 2004. Toute la classe politique prépare alors les élections législatives de mai 2005. L'opposition plurielle, dite alors Bristol²², veut être symbolisée par une image commune, une couleur commune, pour faire face au pouvoir en place à cette époque. Elie Khoury, Saïd Francis, figures du monde de la pub au Liban et Samir Kassir²³ se réunissent. « On

¹⁹ « Le pouvoir ne peut s'exercer sur les personnes et sur les choses que s'il recourt, autant qu'à la contrainte légitimée, à des outils symboliques et à l'imaginaire » : Georges Balandier, *Le Détour. Pouvoir et modernité*, Paris, Fayard, 1985, p. 88, dans BRAUD Philippe, *op.cit.*, p. 105.

²⁰ CHEMALY Rita, *Ibidem*, p. 83.

²¹ TOUMA Joëlle, « Vers le 14 mars », dans *L'Orient-Express*, « Hommage à KASSIR Samir, Le Printemps inachevé », hors-série, automne 2005, p. 78-79.

²² Une appellation en référence à l'hôtel qui accueillait les réunions des opposants libanais depuis septembre 2004.

²³ KASSIR Samir, éditorialiste au quotidien libanais *An-Nahar*, professeur à l'Institut des Sciences politiques de l'Université Saint-Joseph et auteur d'un essai *Considérations sur le malheur arabe*, publié en

avait du temps, on a donc fait plusieurs brainstormings», raconte Elie Khoury. «*L'opposition voulait que les Libanais réalisent que les choses étaient en train de changer.*» Elie Khoury pense à l'année qui vient : 2005. Zéro Cinq. S'il doit y avoir des changements, mieux vaut souligner l'année où tout peut se jouer. Samir Kassir, quant à lui, garde à l'esprit la dimension politique : 2005 peut bien être l'année des grands bouleversements, de la nouvelle Indépendance. C'est une idée, mais ils ont encore un peu de temps avant les élections.

Le lundi 14 février, à 12 h 55, c'est l'attentat contre Rafic Hariri. Les choses se précipitent. Il faut réunir l'opposition sous une même enseigne et dire des choses. Les dirigeants de l'opposition ne veulent pas faire les choses n'importe comment et surtout pas chacun de son côté. Quelques publicitaires connus se retrouvent (les mêmes que précédemment), des créatifs venus de différentes agences qui sont là à titre personnel. Ils optent d'emblée pour le slogan pressenti auparavant : « Indépendance 05 ». La foule est nombreuse, les manifestations de plus en plus fréquentes. Le mouvement devient de plus en plus important. « *À ce moment, on nous comparait beaucoup à l'Ukraine. Orange ? Mais pourquoi imiter ? Plutôt rouge. Le rouge, c'est la révolution, c'est le sang. Mais le rouge, c'est violent. Il faut l'adoucir. Blanc. Blanc comme la paix. Rouge et blanc. Et ce tout petit éclat de vert. En haut, à droite du 05, deux feuilles d'olivier. Trois couleurs qui ne sont pas sans rappeler un certain drapeau. L'objectif est atteint. Le message se doit d'être unique, officiel, pour tout le monde, pour l'opposition et pour le peuple. C'est fait. Affiches, stickers de toutes tailles, banderoles, badges. Il n'y a pas de financier précis, mais chacun y va de sa contribution. Initiatives individuelles, société civile, prestations professionnelles offertes (sans la moindre facturation).*²⁴ » Les partis politiques ne sont pas assez structurés pour mettre en marche le mouvement de contestation.

« Les imprimeries travaillent jour et nuit, sans interruption, pour livrer au plus vite. Et c'est le 21 février que l'on voit apparaître pour la première fois le rouge de l'Indépendance. Au

2004, d' *Une Histoire de Beyrouth*, publié en 2003, et d'un ouvrage sur la guerre du Liban, publié en janvier 1994. Il a été assassiné le 2 juin 2005, à Achrafieh, dans un attentat à la voiture piégée. (Source : www.fr.wikipedia.org)

²⁴ AZOURI HABIB Médéa, « *Blanc sur fond rouge* », in *L'Orient-Express*, « Le Printemps inachevé », hors-série, automne 2005, p. 101.

14 mars, plus d'un million d'articles sont déjà confectionnés, imprimés, rassemblés et distribués gratuitement. Les manifestants veulent avoir le logo « Indépendance 05 ». Les participants aux manifestations s'approprient le slogan. Tee-shirts, casquettes, chapeaux.²⁵ » Les couleurs représentant chaque parti politique lié à l'opposition sont abandonnées par leurs partisans. Rouge et blanc sont devenus pour eux les couleurs du changement, de l'opposition politique au régime en place et de la volonté populaire²⁶. Il faut encore le matérialiser. C'est donc l'écharpe qui se porte, qui est très visible et se fabrique facilement qui est retenue. Sa fabrication est financée essentiellement par le parti de Rafic Hariri et par d'autres partis de l'opposition. La simplicité de l'écharpe est voulue par les concepteurs et ceci pour plusieurs raisons. Une écharpe facile à fabriquer coûte forcément moins cher, elle est reproductible rapidement et en grande quantité. Elle peut être fabriquée industriellement en grandes quantités ou artisanalement par les manifestants eux-mêmes.

II. L'unité affichée entre les différents protagonistes

Le logo de l'intifada de l'Indépendance

« Le slogan « Indépendance 05 » est décliné en badges « le o-five », en banderoles et en autocollants. Il existe aussi en trois langues : l'arabe, l'anglais et le français. Ceci montre bien que les citoyens impliqués dans ce mouvement veulent faire passer leur message au plus grand nombre de personnes possible et, en particulier, au-delà des frontières du pays, via les médias internationaux. Le badge « el-Hakika » (La Vérité) est lui aussi traduit dans les trois langues citées ci-dessus. Le slogan « Indépendance 05 » est réalisé à la suite d'une collaboration étroite entre les leaders politiques, différents professionnels de la communication au Liban et certains intellectuels libanais.²⁷ » Ziad Majed affirme que Samir Kassir conçoit le logo rouge et blanc et présente le slogan « Indépendance 05 » lors d'une réunion des dirigeants de l'opposition qui l'adopte. Ceci est confirmé grâce aux informations collectées par la journaliste, Carmen Abou Jaoudé. « Samir Kassir, entouré d'amis journalistes et de spécialistes de la communication, dont Elie Khoury, de

²⁵ AZOURI HABIB Médéa, *Ibidem*, p. 101

²⁶ Voir annexe 1.

²⁷ CHEMALY Rita, *Ibidem*, p. 86.

Saatchi & Saatchi, ainsi que Nora Joumblatt, épouse du leader druze Walid Joumblatt, particulièrement active et présente durant toute cette période, se mettent à travailler l'image de l'intifada et ses objets fétiches : le foulard bicolore, l'emblème "Indépendance 05" et toute l'image de marque du mouvement.²⁸ » Nous assistons donc à une sorte de « branding » du mouvement avec les produits dérivés associés à la marque « Indépendance 05 ».

Des journalistes précisent que la création de l'image rouge et blanche commence lors des réunions de l'opposition, en octobre 2004²⁹. Cependant aucun article ne fait référence à la préparation d'un soulèvement ou, de quelconque changement. Dans la presse, les journalistes se contentent seulement de décrire le déroulement des réunions sans pour autant analyser l'impact qu'elles peuvent avoir. Nous ne sommes donc pas en mesure de confirmer qu'il y a une préparation en amont du mouvement de 2005. « *En Serbie, en Ukraine et dans d'autres pays où des soulèvements ont lieu, des réunions d'opposants préparent le terrain au changement*³⁰. *Des films et des spots télévisuels*³¹, *laissés par les instigateurs de la chute de Milosevic en Serbie après leur bref séjour au Liban en mars-avril 2005, sont visionnés par des organisateurs des manifestations de février-mars 2005 au Liban.*³² »

La puissance des symboles

« *The Truth* », « La Vérité » est le premier slogan brandi lors des manifestations de février-mars 2005. Les manifestants réclament la vérité sur l'assassinat de Rafic Hariri. Qui commandite l'attentat, qui l'exécute, etc. ? Ce slogan est partout. Sur des banderoles, des pin's, des tee-shirts, etc. Tous les soirs, durant cette période, des centaines de gens

²⁸ ABOU JAOUDE Carmen, « *Al -Mujtmah al Madani* », in *L'Orient-Express*, « Le Printemps inachevé », hors-série, automne 2005, p. 92.

²⁹ AZOURI HABIB Médéa, « *Blanc sur fond rouge* », dans *L'Orient-Express*, « Le Printemps inachevé », hors-série, automne 2005, p. 101.

³⁰ *Bringing down a dictator*, film de Steve York.

³¹ Shirine Abdallah au Nahar qui n'a accepté de diffuser les cinq DVD de *Bringing down a dictator*, ou *A force more powerful* (tome 1-2-3) qu'après l'assassinat de Gebran Tueni, le 12 décembre 2006. Ces films encouragent à la lutte pacifique et montrent la manière de mener un soulèvement populaire et la préparation du terrain.

³² CHEMALY Rita, *Ibidem*, p. 87.

se rassemblent place de la Liberté, bougie à la main. Dans l'obscurité et grâce à la lumière de ces bougies, le mot Vérité est dessiné et apparaît dans l'obscurité. Ce slogan « Nous voulons la vérité » contribue à pousser la communauté internationale, par le biais de l'ONU, à enquêter sur cet assassinat quelques mois plus tard. Des enquêteurs internationaux sont dépêchés sur place et un tribunal international doit juger les coupables. L'enjeu des manifestations n'est pas que politique, il est aussi symbolique, en ce sens où la foule du 14 mars revendique également un message à l'égard des politiques du 14 mars. C'est-à-dire que la foule qui manifeste est seule détentrice de la puissance ce jour-là. Elle s'adresse à l'ensemble de la classe politique.

Les emblèmes servent à faire le groupe

Ainsi les emblèmes (symbolisant) servent à faire le groupe : « *C'est en poussant un même cri, en prononçant une même parole, en exécutant un même geste concernant un même objet qu'ils (les individus) se mettent d'accord. (...) Elles (les représentations collectives) supposent que des consciences agissent et réagissent les unes sur les autres ; elles résultent de ses actions et de ses réactions qui, elles-mêmes, ne sont possibles que grâce à des intermédiaires matériels. Ceux-ci ne se bornent donc pas à révéler l'état mental auquel ils sont associés ; ils contribuent à le faire. Les esprits particuliers ne peuvent se rencontrer et communier qu'à condition de sortir d'eux-mêmes ; mais ils ne peuvent s'extérioriser que sous la forme de mouvements. C'est l'homogénéité de ses mouvements qui donne au groupe le sentiment de soi et, par conséquent, le fait être (...).*³³ » Lors des entretiens effectués auprès des acteurs qui participent au mouvement de février-mars 2005, nous constatons qu'ils soulignent en premier lieu « *l'importance de l'utilisation d'emblèmes et de symboles par la foule, servant à s'identifier et à rendre l'action plus homogène.*³⁴ » Nora Joumblat³⁵ souligne l'importance de la fabrication de ces moyens et le désir des manifestants de posséder un exemplaire de chaque symbole. « *Samir Kassir avait préparé le logo « 05 » avec Saatchi and Saatchi... Dès lundi, pour la marche du Ground Zero au Darih, tout le monde voulait ces écharpes, tout le monde s'est mis à appeler les usines, on a commencé à commander, les gens se sont mis à faire leur propre foulard.*³⁶ » Cette

³³ DURKHEIM Émile, *Ibidem*, p. 330.

³⁴ CHEMALY Rita, *Ibidem*, p. 81.

³⁵ Entretien avec Nora Joumblatt.

³⁶ CHEMALY Rita, *Ibidem*, p. 81.

même idée rejoint les propos de Fadi el-Halabi³⁷ qui affirme mettre et utiliser la plupart des emblèmes de la libération. *« Ce n'est qu'après avoir collé un logo « Indépendance 05 » sur ma chaise roulante, noué le foulard rouge et blanc autour du cou, pris un drapeau libanais à la main, que j'étais prêt à participer à la libération de mon pays. Les nombreux articles³⁸ décrivant « l'arsenal » symbolique du Printemps libanais marquent aussi l'importance de ces symboles dans la création du mouvement.³⁹ »*

Le foulard rouge et blanc, l'autre symbole de l'intifada de l'Indépendance

Nora Joumblatt dit *« Pourquoi des foulards ? Je ne sais pas... c'était dans l'air, tout le monde parlait de ça.⁴⁰ »* *« Nora Joumblatt était arrivée avec un grand carton plein de foulards mal tissés le 18 février lors d'une réunion du Bristol. L'objet foulard a été choisi car il est visible.⁴¹ »* En effet, les symboles du soulèvement de février-mars 2005 sont pensés pour permettre et assurer une grande visibilité. Quant aux couleurs choisies, les organisateurs veulent trouver les couleurs qui permettent l'adhésion de tous. *« On ne pensait pas du tout à Aoun... Orange, on ne voulait pas que ce soit ukrainien ; en plus les tanks israéliens sont entrés dans Beyrouth en 1982 avec de l'orange. Le blanc, c'est trop islam, le vert aussi. Le rouge symbolise le socialisme ou le communisme, certaines personnes ne marcheraient pas avec. Le bleu n'était pas une couleur de révolte, c'est la couleur des Nations Unies.⁴² »* Tout ceci nous pousse à dire que lors du mouvement de février-mars 2005, il y a une dialectique du spontané et du planifié qui s'opère. Tout est planifié pour apparaître spontané, mais cette planification comporte elle-même quelque chose de planifié.

Les symboles permettent d'inscrire les émotions dans la durée

Lors des entretiens menés, nous observons que les gens interrogés gardent avec eux au moins un symbole utilisé lors du soulèvement de février-mars 2005. Certains gardent un

³⁷ Entretien avec Fadi el-Halabi, psychologue et ancien étudiant à la faculté des lettres et des sciences humaines de l'USJ.

³⁸ Plus de trente-sept articles dans *L'Orient-Le Jour* parlent des symboles du Printemps libanais durant le mois de mars 2005.

³⁹ CHEMALY Rita, *Ibidem*, p. 81.

⁴⁰ Entretien avec Nora Joumblatt.

⁴¹ CHEMALY Rita, *Ibidem*, p. 89.

⁴² Entretien avec Nora Joumblatt.

foulard rouge et blanc, d'autres un autocollant « Indépendance 05 » collé sur un mur ou un pin's, un bracelet en plastique ou un ruban bleu⁴³. Ces symboles permettent d'inscrire les émotions et l'activisme suscités par le soulèvement de février-mars 2005 dans la durée. Nabil Abou Charaf, un militant faisant partie de l'association laïque AMAM⁴⁴, garde le foulard rouge et blanc dans sa voiture et assure qu'il ne le lave plus depuis. Son foulard lui rappelle en permanence son militantisme et sa participation au mouvement.

Un objet quelconque peut ainsi devenir une image de chacun

« L'emblème totémique⁴⁵ » devient le représentant de l'ensemble de la société du fait de sa transformation en emblème. Une image peut être adoptée par chacun, et par là même de tous : « *Ainsi placée au centre de la scène, elle devient représentative. C'est sur elle que se fixent les sentiments éprouvés, car elle est le seul objet concret auquel ils puissent se rattacher. Elle continue à les rappeler et à les évoquer, alors même que l'assemblée est dissoute ; car elle lui survit, gravée sur les instruments du culte, sur les parois des rochers, sur les boucliers, etc. Par elle, les émotions ressenties sont perpétuellement entretenues et ravivées. Tout se passe donc comme si elle les inspirait directement.*⁴⁶ » « Indépendance 05 » est devenu l'emblème de toute l'opposition. Il ne reste pas uniquement celui des publicistes et des créatifs qui l'invente. À partir du moment où il est placé au centre de la place des Martyrs et au centre des manifestations, il est devenu celui des manifestants et donc de l'opposition toute entière. Après ces manifestations, « Indépendance 05 » reste l'emblème et le symbole du mouvement de février-mars 2005 dans la mémoire et la pensée d'une partie des citoyens.

⁴³ Le ruban bleu pour réclamer la vérité sur l'assassinat de Rafic Hariri.

⁴⁴ El-Moujtamah al-Madani (AMAM). Une association démocratique réunissant des femmes et des hommes de la société civile. Ils sont tous bénévoles et de toute confession. Ils n'appartiennent à aucun parti politique existant. Le groupe s'est formé spontanément à la suite des événements qui ont suivi l'attentat du 14 février 2005 perpétré contre Rafic Hariri. (Source : www.05amam.org)

⁴⁵ DURKHEIM Émile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Presses Universitaires de France, 5^e édition, 2003, p. 316.

⁴⁶ DURKHEIM Émile, *Ibidem*, p. 316.

L'utilisation du symbolique sert à affirmer l'unité et la cohésion du mouvement

Depuis l'assassinat de Rafic Hariri et les multiples manifestations qui ont lieu le lundi, une grande quantité d'emblèmes est apparue : le logo autocollant « Indépendance 2005 », le foulard rouge et blanc, la volonté des meneurs de faire apparaître un mouvement uni. Nous constatons la généralisation de l'emploi des symboles emblématiques. Cette utilisation sert à deux choses, d'une part à construire le mouvement en soi, et d'autre part à affirmer l'unité et la cohésion du mouvement. Nora Joumblatt⁴⁷ affirme que des milliers d'exemplaires du drapeau national sont commandés pour répondre aux demandes des participants au mouvement populaire, ce qui illustre bien l'effet de généralisation et de propagation du symbole dont parle Durkheim. « *Qu'un emblème soit pour un groupe un centre de ralliement, c'est ce qu'il est inutile de démontrer*⁴⁸ », dit Durkheim. « *En exprimant l'unité sociale sous une forme matérielle, il la rend plus sensible à tous, et pour cette raison déjà, l'emploi des symboles emblématiques dut vite se généraliser, une fois que l'idée en fut née (...)*.⁴⁹ » De plus, la simplicité de l'emblème le rend facile à retenir, avec un impact important, et facilement reproductible. C'est le cas du foulard rouge et blanc, un bandeau rouge cousu avec un bandeau blanc pour former une petite écharpe facilement accrochable autour du cou et donc aisément identifiable.

Le drapeau libanais sur les balcons est un symbole de patriotisme

Le mouvement de février-mars 2005 fait émerger un sentiment de patriotisme dans une partie de la société favorable à ce mouvement. Ce sentiment collectif s'incarne dans un patriotisme qui cherche à s'afficher de multiples façons. La manière la plus visible de le faire est d'accrocher un drapeau aux balcons ou aux fenêtres des maisons. Un groupe de jeunes manifestants, accompagné de journalistes de certaines chaînes télévisées, passe accrocher des drapeaux libanais dans plusieurs maisons dans des quartiers de la capitale⁵⁰. « *Il faut noter que ces actions sont médiatisées par des courts reportages diffusés en direct sur plusieurs chaînes locales et internationales aux heures de pointe, ce qui encourage de nombreuses personnes à s'exprimer pour la première fois ou à accrocher*

⁴⁷ Entretien avec Nora Joumblatt.

⁴⁸ CHEMALY Rita, *Ibidem*, p. 81.

⁴⁹ DURKHEIM Émile, *Ibidem*. p. 329.

⁵⁰ Gemmayzé (ou Gemmayzeh) est un quartier proche du centre-ville de Beyrouth.

*le drapeau national sur leur balcon.*⁵¹ » Il s'agit, en effet, du passage de la matérialité de la rue (esthétisée) à la médiatisation par les instruments du symbolique que sont les journaux et la télévision. Le drapeau, élément matériel, est un objet important dans la reconquête du sentiment de patriotisme à la suite de l'attentat contre Rafic Hariri. La médiation se fait par l'intermédiaire de plusieurs moyens. En parallèle, sa dimension symbolique s'accroît lors du mouvement de février-mars 2005, avec le « *travail continu de régulation et d'enrichissement du sens, mené par des autorités légitimes au sein du groupe.*⁵² » « *Le drapeau libanais pendant la période allant du 15 février au 8 mars 2005 devient une façon de distinguer les prosyriens des antisyriniens*⁵³ », c'est la marque des manifestants hostiles à la présence syrienne au Liban. Le drapeau national est en effet l'emblème brandi par tous les opposants à la Syrie depuis l'appel au soulèvement populaire, annoncé lors des réunions d'opposants, appelé « Bristol 1 ». « *Le Hezbollah et les partis prosyriens font une démonstration de force sur la place Riad el-Solh. (...) Pour une fois, le mot d'ordre est de manifester avec des drapeaux libanais, pas un seul drapeau jaune du Hezbollah. Il s'agit bien de cela : le parti veut affirmer haut et fort sa libanité.*⁵⁴ » Depuis l'utilisation par les manifestants prosyriens le 8 mars du drapeau national comme preuve de la libanité de leur cause⁵⁵, ce sont les autres symboles communs et notamment les slogans et pancartes qui servent désormais à désigner les deux groupes.

L'emblème sert à créer une même conscience

Les leaders du mouvement du 14 mars veulent que les manifestants portent uniquement le drapeau libanais rouge et blanc. Pour Walid Joumblatt⁵⁶ : « *Une telle masse a besoin d'un slogan unificateur pour être bien cimentée*⁵⁷. » C'est pour cela que les membres du PSP n'utilisent plus le drapeau du parti. Les autres dirigeants de partis demandent à

⁵¹ CHEMALY Rita, *Ibidem*, p. 89.

⁵² BRAUD Philippe, *op. cit.*, p. 103.

⁵³ « Il y a les loyalistes et les opposants, les pro et les antisyriniens, les méchants et les gentils », description de TOUMA Joëlle, « *Vers le 14 mars* », in *L'Orient-Express*, « Hommage à KASSIR Samir, Le Printemps inachevé », hors-série, automne 2005, p. 77.

⁵⁴ TOUMA Joëlle, « *Vers le 14 mars* », in *L'Orient-Express*, « Hommage à KASSIR Samir, Le Printemps inachevé », hors-série, automne 2005, p. 80.

⁵⁵ TOUMA Joëlle, *Ibidem*.

⁵⁶ Entretien du leader druze Walid Joumblatt, avec des étudiants de l'USJ, le 11 décembre 2005 à Mokhtara.

⁵⁷ Discours prononcé par Walid Joumblatt le 11 décembre 2005.

leurs sympathisants de faire de même. En effet, lors des funérailles de Rafic Hariri, nous constatons la présence des drapeaux des partis politiques qui participent aux funérailles. Alors que lors de la manifestation du 14 mars 2005, les drapeaux des partis politiques qui y participent disparaissent pour laisser la place au drapeau libanais. Le responsable des jeunes du mouvement du Futur, le parti de Rafic Hariri⁵⁸, dit que les drapeaux, pin's, pancartes, etc., sont un souvenir matériel qui reste et qui permettent de faire apparaître une union forte malgré la présence d'organisations et d'individus très différents. « *En rendant une action commune palpable aux citoyens, l'emblème sert à créer une même conscience issue de l'utilisation de ce dernier.*⁵⁹ » « *Même les idées et sentiments collectifs ne sont possibles que grâce à des mouvements extérieurs qui les symbolisent*⁶⁰ », explique Émile Durkheim. Les symboles ont donc une double fonction. Ils permettent de faire émerger un seul et même mouvement. Ils poussent les participants à se rendre compte de cette unité. Pour ce faire, il faut qu'ils illustrent l'unité morale soient rassemblés et unifiés : « *En effet, par elles-mêmes, les consciences individuelles sont fermées les unes aux autres ; elles ne peuvent communiquer qu'au moyen de signes où viennent se traduire leurs états intérieurs. Pour que le commerce qui s'établit entre elles puisse aboutir à une communion, c'est-à-dire à une fusion de tous les sentiments particuliers en un sentiment commun, il faut donc que les signes qui les manifestent viennent eux-mêmes se fondre en une seule et unique résultante. C'est l'apparition de cette résultante qui avertit les individus qu'ils sont à l'unisson et qui leur fait prendre conscience de leur unité morale*⁶¹. » Je n'ai cependant pas les moyens empiriques de vérifier la pertinence de l'interprétation durkheimienne.

Le symbole incarne l'homogénéité et la dynamique du groupe

Un tournant apparaît à la suite de la manifestation du 8 mars 2005. Lors des manifestations qui précèdent cette date, les manifestants prennent le drapeau de leur parti et viennent place des Martyrs avec les portraits de leurs martyrs. « *Ceci nous montre que la volonté de s'unir derrière une seule et même revendication ne s'est affirmée qu'après le choc perçu par une partie de la population à la suite de la grande manifestation*

⁵⁸ Entretien avec Nader al-Nakib.

⁵⁹ CHEMALY Rita, *Ibidem*, p. 82.

⁶⁰ DURKHEIM Émile, *Ibidem*, p. 598.

⁶¹ DURKHEIM Émile, *Ibidem*, p. 329.

*organisée par les prosyriens le 8 mars 2005.*⁶² » Les manifestations qui se déroulent place des Martyrs n'attirent pas simultanément suffisamment de gens. Leurs organisateurs ont besoin de trouver des arguments qui mobilisent davantage de manifestants. Ils mettent donc en avant le ras-le-bol de la population. *Ils utilisent donc l'image symbolique de l'« Indépendance » car, comme le souligne Lucien Sfez, elle « rassemble et fortifie le modèle en place.*⁶³ »

Après le choc des images liées au nombre important de participants de la manifestation prosyrienne du 8 mars 2005, une autre dynamique se déclenche chez les manifestants antisyrriens. Des responsables de l'opposition⁶⁴ que nous interviewons nous aide à percevoir le tournant qui a lieu et la transformation opérée. Rien n'est plus comme avant. Une grande contre-manifestation est en préparation. Celle-ci commence avec la mise en place de slogans et d'un programme commun. *« Il fallait un slogan unificateur et une idée porteuse d'ambition pour mobiliser la rue.*⁶⁵ » *« Une société ne peut ni se créer ni se recréer sans, du même coup, créer de l'idéal.*⁶⁶ » *« L'opération symbolique vient sonner le rappel et monte, comme une magie, la vision d'un accord total, d'une transmutation parfaite.*⁶⁷ » Lucien Sfez met ainsi en avant la forte homogénéité et la vision commune suivie.

Deux traits fondamentaux semblent donc caractériser le processus de symbolisation-socialisation : d'une part, *l'homogénéité*, par laquelle le groupe acquiert tout à la fois

⁶² CHEMALY Rita, *Ibidem*, p. 83.

⁶³ SFEZ Lucien, *La politique symbolique*, Quadrige/ Presses universitaires de France, avril 1993, p. 142.

⁶⁴ L'Alliance du 14-Mars (2005) est une coalition politique libanaise regroupant les personnalités et mouvements politiques qui ont pris part à la Révolution du Cèdre suite à l'assassinat, le 14 février 2005, de l'ancien Premier ministre Rafic Hariri. Ces forces constituaient avant les élections législatives de mai-juin 2005 l'opposition à l'hégémonie syrienne sur le Liban. La représentation parlementaire de l'Alliance à l'Assemblée nationale libanaise a pour nom le « bloc du 14-Mars ». L'appellation « 14-Mars » fait référence à la date de la grande manifestation qui a regroupé à Beyrouth plus de 1,3 million de Libanais réclamant le retrait des troupes syriennes du pays et la pleine lumière sur l'assassinat de Rafic Hariri. (Source : www.fr.wikipedia.org)

⁶⁵ CHEMALY Rita, *Ibidem*, p. 52.

⁶⁶ DURKHEIM Émile, *op. cit.*, p. 603.

⁶⁷ SFEZ Lucien, *op. cit.*, p. 267.

unité et identité ; d'autre part, la *dynamique* : le symbole n'est que la trace extérieure et formelle (« figuration stéréotypée ») du mouvement unanimiste qui donne à la société son existence homogène. La raison de ce mouvement d'unisson spontané n'est pas évoquée. C'est bien la raison pour laquelle le sentiment collectif ne provient pas réellement du « symbole » qui le représente : celui-ci n'en est que le support contingent. « *Ainsi, la vie sociale, sous tous ses aspects et à tous les moments de son histoire, n'est possible que grâce à un vaste symbolisme. Ainsi en société, l'unité préexiste idéellement à la diversité.*⁶⁸ »

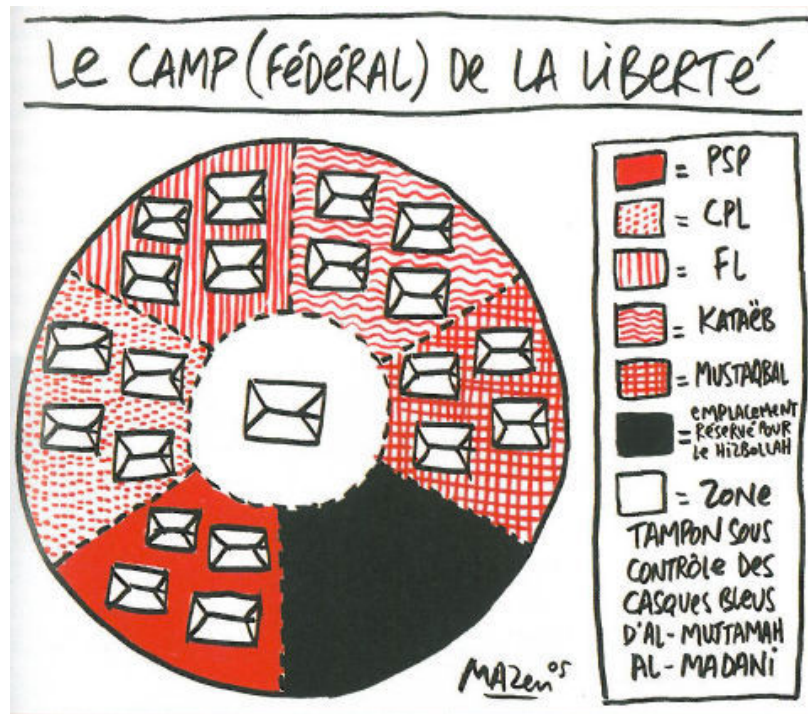
III. Les emblèmes et les symboles sont sources de quiproquos

Derrière l'unité affichée, une désunion bouillonne entre les différents acteurs

« *Si certains objets sont là pour exprimer une identité commune « entre compagnons de lutte », certains emblèmes et symboles permettent de reconnaître la différence de ceux qui sont rassemblés au sein du mouvement : les écharpes orange au cou des aounistes, les bleues des partisans de Hariri, la croix barrée affichée par les Forces libanaises... L'image médiatisée du mouvement du 14 mars 2005 est une image « rouge et blanche », dans laquelle les citoyens sont représentés unis. Or, sous cette union affichée, une désunion profonde existe entre les différents acteurs. Ces derniers veulent transmettre une image unifiée à travers l'utilisation de symboles communs, mais reconnaissent entre eux que l'image est moins homogène qu'ils ne veulent le faire paraître.*⁶⁹ » Cette désunion est présente dès le début du mouvement, par exemple lors de la mise en place du camp de la Liberté. Nous pouvons plutôt utiliser le pluriel « Les camps de la liberté » à cause de la division claire et nette du camp suivant l'appartenance politique des participants. Ces derniers ne sont pas mélangés, mais chaque parti monte sa propre tente. Une tente pour les aounistes, une autre pour les gens du Courant du Futur, une autre pour les Forces libanaise, etc. Le dessin suivant illustre bien la répartition des tentes suivant l'appartenance politique.

⁶⁸ DURKHEIM Émile, *op. cit.*, II, VII, IV, p. 345.

⁶⁹ CHEMALY Rita, *Ibidem*, p. 85.



Le mouvement du 14 mars est un mouvement composé de partis politiques ou de la société civile qui connaissent leurs différences, qui en ont conscience et qui l'affichent seulement entre eux, alors que l'image renvoyée aux autres montre une union où la cohésion apparaît sans failles. D'ailleurs, les acteurs et organisateurs du mouvement du 14 mars, affirment que le principe de l'union nationale prédomine. L'union de plusieurs groupes avec des demandes et des symboles différents⁷⁰ forme un mouvement de contestation uni. Est-ce que la formation de ce grand mouvement est issue d'un « effet de réalité » qui se situe au niveau des représentations ? Les pratiques et symboles créés lors du mouvement du 14 mars ont-ils produit le mouvement en lui-même ? Raymond Boudon parle de « l'effet pervers, lorsque se produisent des effets non intentionnels qui peuvent être perçus soit comme positifs, soit comme négatifs.⁷¹ » Or, on constate que les

⁷⁰ Les Hakika (partisans de Rafic Hariri) sont vêtus de bleu avec une écharpe autour du cou, ils prononcent peu de slogans, ce qu'ils expriment c'est surtout de la tristesse sur leur visage. Les Tayyar, (partisans de Michel Aoun) ont une écharpe orange, entraînés depuis une dizaine d'année à affronter le pouvoir en place. Les PSP, Parti socialiste progressiste (partisans de Walid Joumblatt), n'ont pas d'écharpe, portent parfois le drapeau du parti, ont pas mal de slogans. Les FL, Forces libanaises (partisans de Samir Geagea), portent leur croix emblématique, parfois le drapeau du parti, etc. BOUSTANY Omar, *En rouge et blanc, Intifada 05, Op. cit.*, pp. 102-103.

⁷¹ BRAUD Philippe, *op. cit.*, p. 653.

actions individuelles qui entraînent des actions de mobilisation collective lors du mouvement du 14 mars, sont voulues et calculées par des acteurs organisés qui participent à ce mouvement parmi lesquels des personnes sont en charge de les préparer. Le mouvement du 14 mars, qui commence par peu de symboles surtout particuliers à chaque groupe, entraîne leur profusion et celle d'actions collectives ou individuelles.

Le monde de l'apparence est dominé par le règne de l'illusion et de la tromperie

Au camp de la Liberté, la cohabitation entre les différents groupes n'est pas une mince affaire. Surtout entre ceux qui, à l'extérieur, s'affrontent occasionnellement comme les jeunes des Forces libanaises (FL, partisans de Samir Geagea) et du Courant patriotique libre (CPL, partisans de Michel Aoun). Le contact entre ces derniers et le Parti socialiste progressiste (PSP) de Walid Joumblatt n'est pas simple non plus. Le dialogue s'installe, mais les conflits entre les partis et les courants politiques d'un côté et les groupes d'indépendants de l'autre ne sont pas rares. Certains ne voient pas d'un bon œil ces groupes qui refusent de se faire accaparer, surtout par ceux qui essayent de monopoliser le mouvement de contestation et de superviser tout ce qui se passe au camp. Les militants du CPL et du Courant du Futur racontent qu'ils ne cessent pas d'arrondir les angles pour maintenir la cohésion du camp. La préparation de la manifestation du 14 mars est l'un des exemples de cette lutte pour le monopole du mouvement. Nous oscillons ici entre une interprétation dialogique (concertation, arrondir les angles, etc.) et une interprétation conception manipulatrice (monopole du mouvement). Le programme de la journée de clôture du camp, préparé par cent soixante-cinq organisateurs, est annulé. Ces derniers se voient imposer, le jour même, une liste de vingt-deux intervenants envoyés directement du lieu de résidence de Walid Joumblatt. Des lors, *« le camp n'est plus dirigé de l'intérieur, mais depuis la résidence de Walid Joumblatt »*, avance Asma Andraos, fondatrice du Mouvement de la société civile appelé Mujtamah al-Madani. Aussi, le camp commence à *« s'essouffler »*. *« Les jeunes s'ennuyaient au camp. Ils étaient découragés. Des éléments parasites venaient traîner durant la journée »*, raconte Muhieddine Khatib du Courant du Futur. À partir du moment où les objectifs déclarés de l'opposition sont atteints, la décision du démantèlement du camp de la Liberté est prise. Le 30 avril, date limite du retrait syrien, est retenu. Mais l'opération ne se passe pas comme prévu. Certains campeurs appartenant aux FL refusent de quitter les lieux avant de voir Samir Geagea libéré.

Quelques aounistes également décident de rester au camp jusqu'au retour de leur leader.

Pour Hannah Arendt, « *la suprématie de l'apparence est un fait de la vie quotidienne auquel ni l'homme de laboratoire ni le philosophe ne peuvent se dérober. [...] La vérité est non seulement que les apparences ne révèlent jamais d'elles-mêmes ce qu'il y a derrière, mais, de plus, qu'en général elles ne se contentent pas de révéler, elles dissimulent aussi [...]*⁷² ». L'illusion et la tromperie contrôlent l'apparence. Il existe cependant une réelle divergence entre ces deux notions. En effet, au Liban, derrière l'unité affichée avec les drapeaux et les slogans communs orchestrés par les responsables du camp de la Liberté et les responsables politiques, les désaccords sont profonds. Ils ne doivent pas apparaître au grand jour, mais finissent quand même par éclater. Pour Maurice Merleau-Ponty, « *nulle chose, nul côté de la chose ne se montre qu'en cachant activement les autres*.⁷³ » Ce qui importe lors des manifestations de février-mars 2005, ce n'est pas que l'ensemble des protagonistes soient tous d'accord pour une même politique et pour les mêmes intérêts, mais que la mise en scène du mouvement donne l'impression d'un mouvement uni qui regroupe des partis politiques différents, mais uni pour une même cause. C'est cette union apparente qui permet à ce mouvement d'être médiatisé et d'être soutenu par une partie de la communauté internationale.

La tromperie est liée à la volonté de distordre le rapport au monde et aux autres

L'image d'union donnée lors des manifestations de février-mars 2005 cache des discordes et des différences entre les partis qui composent le mouvement du 14 mars. Les différents partis politiques n'ont pas la même feuille de route et n'ont surtout pas les mêmes revendications. Les partisans de Rafic Hariri réclament la vérité car l'homme qu'ils aiment, qu'ils respectent, qu'ils admirent, leur homme politique, celui dans lequel ils placent toutes leurs attentes, vient d'être assassiné avec ses compagnons non loin du centre-ville de Beyrouth. Les partisans des Forces libanaises sont là parce que Samir Geagea, leur commandant, est malade et détenu depuis onze ans dans une cellule très étroite et qu'il n'y a absolument aucune chance qu'il sorte de prison sous la tutelle syrienne. Les partisans de Walid Joumblatt sont là pour le soutenir parce qu'il dit que les

⁷² ARENDT Hannah, *La vie de l'esprit*, réédit., PUF, 2005, Paris., p. 45.

⁷³ CARBONE Mauro, *La chair des images: Merleau-Ponty entre peinture et cinéma*, Vrin, 2011, 168 pages.

baassistes sont des fascistes, parce qu'il est menacé de mort et retranché dans sa demeure de Moukhtara. Les partisans de Michel Aoun, le premier à s'opposer aux Syriens⁷⁴, sont là pour lui. Pour la fin de son exil et son retour au Liban. Les partisans des sans-partis sont là pour des revendications sociales et rien d'autre.

Le Parlement est le lieu où se décide l'avenir du peuple et où la parole trouve sa justification. Bahia Hariri, sœur de Rafic Hariri, profite ainsi de cette tribune pour lancer des attaques contre le gouvernement d'Omar Karamé⁷⁵ lors de la séance qui suit l'assassinat de son frère. Ces attaques conduisent à la démission du Premier ministre Omar Karamé et de son gouvernement. Lors des manifestations de février-mars 2005, certains députés liés à l'opposition profitent de la tribune installée sur la place de la Liberté pour s'exprimer et dire ce qu'ils ne peuvent pas dire au sein même du Parlement. Ces discours sont diffusés sur plusieurs chaînes libanaises.

Conclusion

Au départ, notre questionnement porte sur le fait de savoir comment, dans une société donnée, en l'occurrence la société libanaise qui est composée de différents partis politiques ayant chacun des orientations et des revendications différentes, les emblèmes et les symboles sont utilisés pour reconquérir l'espace public. Pour conclure, une dialectique du spontané et du planifié guide cette utilisation de l'emblème et du

⁷⁴ Le président sortant Amine Gemayel nomme, en septembre 1988, Michel Aoun comme président du Conseil jusqu'à la tenue de nouvelles élections. L'ex-président du Conseil, Salim el-Hoss, décide finalement de conserver son poste. Deux gouvernements s'installent, un gouvernement prosyrien dirigé par Hoss à Beyrouth-Ouest, et un gouvernement dirigé par Aoun à Beyrouth-Est. L'armée syrienne commence à bombarder la zone contrôlée par le général Aoun et ce dernier réplique en lançant la « guerre de libération » contre l'armée syrienne le 14 mars 1989. (Source : www.fr.wikipedia.org)

⁷⁵ Appartient à une famille de notable sunnites prosyrienne, il commence sa carrière politique en 1989 et devient ministre de l'Éducation et de la Culture. Il est fils d'Abdel Hamid Karamé (ancien Premier ministre), un des artisans de l'Indépendance en 1943, et frère de l'ancien Premier ministre Rachid Karamé, tué en 1987 dans un attentat. Le 21 octobre 2004, il est nommé Premier ministre à la place de Rafic Hariri. Il démissionne le 28 février 2005. Le 28 février 2005, il est à nouveau désigné comme Premier ministre et chargé de former un gouvernement d'union nationale. Il a aussi pour objectif de préparer les élections législatives devant se tenir avant fin mai 2005. L'opposition « antisyrilienne » l'accuse de retarder les élections législatives et refuse de participer à son gouvernement. Karamé démissionne donc le 13 avril 2005. (Source : www.fr.wikipedia.org)

symbole. Tout est planifié pour apparaître spontané. Deux traits fondamentaux semblent donc caractériser le processus de symbolisation-socialisation : d'une part, *l'homogénéité*, par laquelle le groupe acquiert tout à la fois unité et identité ; d'autre part, la *dynamique*. Le champ du politique est le lieu dans lequel des individus peuvent exprimer différents points de vue. Il est opposé aux lieux où se manifeste l'identification communautaire. Les discours et les slogans peuvent-ils aider à la reconquête de l'espace public ?

1.2.1.2. Discours, gestuelle, informations écrites, slogans, musique, tee-shirts, posters, etc.

L'usage du discours et des slogans peut-il contribuer à la reconquête de l'espace public ? Le 8 mars 2005, le Hezbollah et ses alliés pro-syriens organisent une grande manifestation pour soutenir le régime en place au Liban et ses alliés syriens face aux critiques qu'ils subissent de la part de l'opposition libanaise et de la communauté internationale¹. Dès lors, l'opposition au régime prépare, en réponse cette manifestation, une autre le 14 mars 2005. Nous partons du constat suivant : après le discours du chef du Hezbollah Hassan Nasrallah, le 8 mars 2005, la préparation à une grande contre-manifestation unie commence. Pour Walid Joumblatt : « *Il fallait un slogan unificateur et une idée porteuse d'ambition pour mobiliser la rue.* » Car, comme l'affirme Durkheim : « *Une société ne peut ni se créer ni se recréer sans, du même coup, créer de l'idéal.*² » Des acteurs de la société civile, des politiques, ou des publicistes mettent donc en commun leurs forces pour créer cet idéal et son image.

La manière dont les acteurs impliqués dans cet espace public façonnent leur présence et leur prise de parole et que le rôle qu'ils jouent correspond à leurs moyens et à leurs ambitions seront montré plus bas. Dans ce contexte, la parole et l'action publique deviennent des composants des acteurs engagés dans cet espace public. Cette relation pose le problème de l'existence des hommes. Selon Hannah Arendt, « *l'espace public est le lieu où tout doit paraître et doit être vu de tous*³ ».

¹ Le Hezbollah et une trentaine de partis et courants pro-syriens libanais ont procédé à un imposant étalage de force en mobilisant une foule immense estimée à plusieurs centaines de milliers de personnes, voire plus d'un million selon certaines agences de presse. Les organisateurs, quant à eux, ont avancé le chiffre d'un million six cent mille manifestants, soit le tiers de la population. Ce rassemblement monstre se déroulait alors que les troupes syriennes entamaient leur repli vers la Bekaa conformément à une décision prise lundi à Damas lors d'un sommet entre les présidents syrien et libanais. (Source : RFI, par Paul Khalifeh le 08/03/2005)

² DURKHEIM Émile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Presses Universitaires de France, 5^e édition, 2003, p. 603.

³ ARENDT Hannah, *Condition de l'homme moderne*, Plon, coll. Agora, Paris 1994.

Quelques questions disparates et hétérogènes s'imposent. Le langage est-il le produit d'une élaboration collective ? Les hommes cherchent-ils à être vus et entendus à travers la parole ? Peut-on exister par la parole et par l'action ? Les slogans ont-ils aidés à unifier les manifestants ? À quoi servent les slogans ? À quoi sert le discours ? Peut-on entrer en communion avec les autres à travers un discours ? Peut-on construire un événement en réponse à un discours ? Les slogans et chansons patriotiques sont-ils communs à tous les participants ? Que permet l'emblème ? Que se passe-t-il après le 14 mars 2005 ? Ces questions, très disparates, seront plus homogènes, si on s'aperçoit qu'elles s'organisent en un grand questionnement. Quelle est l'influence du discours et des slogans sur la formation d'un espace public ?

Ces questions se situent à différents niveaux, impliquant que nous procédons par ordre. Tout d'abord, nous allons étudier l'utilisation et l'importance des discours et des slogans dans l'espace public. Nous verrons ensuite que les discours et les slogans véhiculés lors des manifestations de février-mars 2005 permettent d'engendrer une cohésion et une union entre les différents groupes de l'opposition libanaise qui constitue le mouvement de contestation pour ainsi, peut-être, faire émerger un espace public expressif. Cependant, les slogans propres à chaque parti qui forme l'opposition contribuent à mettre au grand jour les divisions profondes entre ces différentes composantes et ceci après la manifestation du 14 mars 2005.

I. L'utilisation des discours et des slogans dans l'espace public

La présence de la parole et l'action dans l'espace public

Des règles gèrent la présence dans l'espace public. Mais André-Jean Arnaud pose la question de l'apparence dans le même registre que celui élaboré par Hannah Arendt. La phase délibérative est passée sous silence dans les travaux d'Hannah Arendt sur la parole et l'action. Pour lui, « *la raison juridique ne reproduit pas l'être, mais seulement une certaine vision de l'être, exprimée à travers le moule du discours. Ce discours peut être constitué d'énoncés, comme c'est le cas des droits écrits et des travaux de la doctrine juridique qui présentent des systèmes conçus, par exemple. Ils peuvent être reconstitués, de première ou de deuxième main, lorsqu'on se trouve en présence d'une tradition orale, ou*

quand il s'agit de déterminer, à l'aide d'enquêtes, sondages, ou interviews, le conçu ou le vécu d'un groupe, voire d'un individu.⁴ » Mais la délibération s'impose comme une condition de l'intérêt de l'action d'un groupe du fait de la présence de plusieurs acteurs. Grâce à ce moment, « [...] les hommes s'assemblent dans le mode de la parole et de l'action⁵ », ce qui ouvre la voie à la magie politique d'opérer. Faire « coïncider l'être et le paraître » est-il une spécificité de notre monde ? La « parole et l'action » constituent donc une originalité dans les différents modes de gouvernement existant. Il faut cependant distinguer la puissance de la violence. La souveraineté du peuple renvoie à la puissance de l'État alors que la violence procède différemment. La domination est présente dans la manifestation de ces deux possibilités. Avant de devenir contraignante, la force brute incarne cette domination et se dévoile dans des moments très précis. Le concept de « violence légitime » exercée par l'État est le résultat de ce fait, selon Max Weber. Pour Hannah Arendt, « c'est la puissance qui assure l'existence du domaine public, l'espace potentiel d'apparence entre les hommes agissant et parlant.⁶ » La puissance de l'État est donc confirmée par la loi. C'est dans ce cadre que se propage sa puissance. Le principe d'apparence peut ainsi se manifester grâce à ce même espace. Dans le cas du Liban en 2005, l'État est dominé par la mainmise syrienne qui gère, règle et tient la plupart de l'appareil de l'État. Nous ne sommes pas dans une situation similaire à une démocratie occidentale comme la France. Nous sommes plutôt en présence d'un système autoritaire comme nous l'avons vu avant. La logique de l'autorité de l'État y est poussée à l'extrême pour contrôler, verrouiller et bloquer toute manifestation publique dirigée contre lui et le système en place. La parole et le discours public sont maîtrisés par ce pouvoir.

Le langage et la parole sont le produit d'une élaboration collective

Le paradoxe de la mésentente, capital des utilisateurs du langage, est souligné par Émile Durkheim. Mais, il ne souligne pas les conséquences sur les phénomènes sociaux et moraux. « *Le besoin pour la société de se régénérer, et pour les personnes de se libérer grâce aux obligations, impose les différences qui sont ainsi toujours ramenées à l'unité*

⁴ ARNAUD André-Jean, Critique de la raison juridique. 1. Où va la Sociologie du droit ?, L.G.D.J., Paris, 1981, p. 23.

⁵ ARENDT Hannah, *Ibidem*, p. 259.

⁶ ARENDT Hannah, *Ibidem*, p. 260.

symbolique. Il n'est pas douteux que le langage, et par conséquent le système de concepts qu'il traduit, est le produit d'une élaboration collective. Ce qu'il exprime, c'est la manière dont la société dans son ensemble se représente les objets de l'expérience. Le contenu même de ces notions témoigne dans le même sens. Il n'est guère de mots, en effet, même parmi ceux que nous utilisons usuellement, dont l'acception ne dépasse plus ou moins largement les limites de notre expérience personnelle. Qui de nous connaît tous les mots de la langue qu'il parle et la signification intégrale de chaque mot ?⁷ » Lors d'un discours prononcé sur la place des Martyrs, le 14 mars 2006, Samir Geagea, leader des Forces libanaises, dit : « La mer est devant nous et l'ennemi est derrière nous. » Dans cette phrase, il fait allusion à la géographie et à la position du Liban sur la carte. La « mer », c'est la Méditerranée qui longe le Liban du Nord au Sud dans sa partie Ouest. L'« ennemi derrière nous », c'est-à-dire en regardant la mer ; derrière le Liban se trouve la Syrie. Le langage permet donc à la personne qui l'utilise, de parler de choses et d'autres sans forcément les nommer, tout en étant toujours compris par ceux qui écoutent ce message.

« Nous employons tous les mêmes mots sans leur donner tous le même sens »

Partons du fait qu'une chose générale n'est que le reflet d'une chose particulière. Les concepts ne sont composés que d'idées générales. Et ainsi, ils enrichissent peu la connaissance. Cependant, les représentations collectives définissent les concepts. Ils permettent de compléter notre apprentissage, à travers notre expérience que la collectivité acquière au cours des siècles. L'individu est contraint, en présence de ce principe de notions, de se les approprier pour être en interaction avec son groupe et s'efforce de les assimiler plus ou moins bien. « Nous employons tous les mêmes mots sans leur donner tous le même sens.⁸ » Chaque individu interprète les mots suivant son parcours et une interprétation personnelle. C'est pourquoi, le dialogue est souvent mal compris et les vérités des uns peuvent être comprises comme des mensonges pour les autres.

⁷ DURKHEIM Émile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Presses Universitaires de France, 5^e édition, 2003, pp. 619-620.

⁸ DURKHEIM Émile, *op. cit.*, Conclusion, pp. 608-310.

L'homme s'inscrit dans un monde d'objets et d'interactions

En 1958, dans son livre *Condition de l'homme moderne*, Hannah Arendt examine en détail la *vita activa* et les multiples formes d'activités qui caractérisent la condition humaine. « *La Terre est la quintessence même de la condition humaine.*⁹ » Hannah Arendt s'efforce de tracer les limites de la condition humaine, comment elle est influencée « *par notre environnement matériel et notre existence terrestre.*¹⁰ » Elle refuse cependant de se prononcer sur tout énoncé abstrait en rapport avec la nature humaine. Le centre de son projet est d'étudier l'inscription de l'homme dans le monde d'objets et d'interactions qui l'entoure : « *Les facultés humaines générales qui naissent de la condition humaine.*¹¹ »

Hannah Arendt propose que les activités humaines soient distinguées en trois catégories : l'œuvre, le travail et l'action. La première catégorie est relative aux objets artificiels durables qui sont transmis entre les individus et de génération en génération. « *Les objets composent ensemble les artefacts culturels. L'œuvre est le produit de l'homo faber.*¹² » La seconde catégorie répond aux besoins alimentaires de l'homme, c'est-à-dire à ses besoins physiologiques. Hannah Arendt associe le travail à l'activité de l'animal laborans. La troisième catégorie correspond à l'action. « *La parole et l'action révèlent cette unique individualité (de l'homme). C'est par elles que les hommes se distinguent au lieu d'être simplement distincts. Ce sont les modes sous lesquels les êtres humains apparaissent les uns aux autres, non certes comme des objets physiques, mais en tant qu'hommes. Cette apparence, bien différente de la simple existence corporelle, repose sur l'initiative, mais dont aucun être humain ne peut s'abstenir s'il veut rester humain.*¹³ » À travers les actes et la parole, l'action est « *la seule activité qui mette directement en rapport les hommes*¹⁴ » entre eux.

⁹ ARENDT Hannah, *Ibidem*, p. 8.

¹⁰ DEBARBIEUX Bernard, « Actualité politique du paysage », *Revue de Géographie Alpine | Journal of Alpine Research*, 95-4 | 2007, PP. 101-114.

¹¹ ARENDT Hannah, *Ibidem*, p. 13.

¹² DEBARBIEUX Bernard, *Ibidem*.

¹³ ARENDT Hannah, *Ibidem*, p. 198.

¹⁴ ARENDT Hannah, *Ibidem*, p. 41.

Par ce moyen, Hannah Arendt voit dans l'action la manière dont les hommes en société définissent les éléments communs, ce qui relève de l'espace public. Le cœur de l'analyse de la modernité d'Hannah Arendt est fondé sur la triple conception des activités humaines. L'identité politique du sujet, point essentiel dans l'Antiquité classique, mise à l'écart par rapport à l'*homo faber*, puis de l'*animal laborans*, est marquée par la modernité. Selon elle, la constitution des sociétés nationales et des États-nations et la production économique sont parmi les facteurs qui sont à l'origine de ce triomphe.

Au Liban, le travail est dévié de sa conception d'origine pour devenir uniquement le moyen de survie et de ce fait monopoliser les préoccupations des gens. En effet, le régime en place maintient le niveau de vie d'une grande partie de la population sous un seuil qui ne leur permet pas de participer à la vie politique du pays. Les revendications économiques de première nécessité occupent leur espace de revendication. En même temps, le pouvoir en place est libéré des autres revendications auxquelles peuvent prétendre les citoyens comme c'est le cas dans les démocraties occidentales. Avec les revendications pour la survie, nous sommes donc en présence d'un espace commun. En effet, dans l'espace public grec, *Ta Koinè*, les éléments communs se distinguent des éléments qui ne sont pas communs et qui sont propres à chacun d'entre nous et qui relèvent de l'*oikos* (le mot grec pour dire la maison, c'est *oikía*), ce qui relève du domestique. Il y a effectivement dans la conception grecque un clivage entre l'espace commun, l'espace des choses communes et de l'autre côté un espace privé qui est de l'ordre de l'économique ou de l'ordre de la nécessité. Dans les choses communes, nous sommes dans l'ordre de la liberté, nous pouvons décider librement ce que nous allons faire. Dans l'espace domestique ou économique, nous sommes dans l'ordre de la nécessité des affaires, de la nourriture, de la subsistance, etc.

Les hommes veulent être vus et entendus à travers la parole

Les hommes veulent être écoutés et observés dans le monde d'aujourd'hui. Il est donc indispensable de faire la différence entre le parler dans le sens de bavardage et la prise de parole qui véhicule des informations et permet d'atteindre ce but. Il ne faut cependant pas oublier que le parler dans le sens de bavardage peut contenir les choses indispensables à la vie du groupe et à la collectivité au sein d'un discours énonciateur construit et argumenté. Pour ce faire, les orateurs doivent s'impliquer dans la sphère publique. Tous ces facteurs se fondent à l'espace public pour lui donner vie. C'est en

imposant un cadre politique favorable au débat et en propageant l'ensemble de sa puissance que l'État seul peut y parvenir. La force coercitive signifie la puissance résultante de la loi « [...] *la puissance est toujours [...] une puissance possible et non une entité inchangeable, mesurable et sûre comme l'énergie et la force*¹⁵ ». La notion d'espace public renvoi à quelque chose qui n'est pas pour lui même, mais qui s'inscrit dans un espace qui se greffe toujours à d'autres instances et éventuellement contrent elles. On a même parlé d'espace public oppositionnel. Mais dans tous les cas, nous sommes en présence d'un espace qui est autonome ou plus exactement qui s'autonomise par rapport à deux autres espaces qui sont l'espace privé et l'espace du pouvoir. L'espace privé est composé de deux ensembles, la vie domestique (les sentiments personnels, les activités personnelles et privées) et l'activité économique puisque chez les grecs, l'étymologie de l'économie c'est οἰκία et οἰκία c'est la maison. L'espace du pouvoir c'est l'espace de la décision. Cela ne veut pas dire nécessairement que l'espace public, celui de la délibération politique (dans l'appellation habermasienne), n'est pas sans lien avec l'espace privé puisque les médias y jouent un rôle important. Il n'est pas sans lien avec l'espace du pouvoir dans la mesure où la communication gouvernementale et étatique intervient fortement dans l'espace public. Il n'est donc pas l'espace de la discussion que nous pourrions avoir entre amis, mais il est toujours au service d'un objectif. Il est forcément et peut être même pas une décision. Celle-ci est une délibération sur des principes et se prend à la suite d'échanges techniques. Qu'est ce qu'il est intéressant de faire, au nom de quelles valeurs allons-nous agir ? Autrement dit, ça peut être une réflexion sur l'intérêt général qui va ensuite se traduire par des décisions pratiques : une délibération sur les intérêts généraux de la Cité ou une autre sur nos valeurs communes.

Vouloir exister par la parole et par l'action

Vivre consiste à témoigner, à prendre la parole et la plupart du temps à agir. Exister grâce à la parole et à l'action représente le fait d'être en vie. La faculté de paraître avec la condition d'être vivant, c'est se mettre du côté de la vie par rapport à l'existence. Mais, l'action et la parole des hommes sont à l'origine de la mise en scène de la vie. Grâce à cette association, dans l'espace public, paraître représente l'autre pan de la personnalité de chacun et donc de ce qu'on est véritablement. « *Paraître* » est de ce fait un élément de l'association de l'action et de la parole. Le débat et la délibération sont les deux

¹⁵ ARENDT Hannah, *Ibidem*, p. 225.

conditions pour aboutir à un résultat final, même si le but premier est d'être dans un lieu où la parole et l'action ont toute leur place. La légitimité, qui reflète la volonté générale et l'expression populaire, est donnée à la décision grâce à ces deux moments qui sont l'action et la parole. Pour que l'Être puisse exister, il faut qu'il produise des choses concrètes. Il faut qu'il puisse également se débarrasser de l'illusion qui entoure « *l'apparence* » et participer au monde comme il existe pour que l'être se dévoile dans son intégrité. Pour empêcher l'arrivée d'un espace totalitaire, il faut que la participation à l'espace public soit la plus grande possible. L'importance numérique de cette participation donne à l'espace public sa raison d'être. L'adhésion de l'ensemble des participants à cet espace public lui offre sa portée politique car son existence même est conditionnée par la participation du plus grand nombre de citoyens. Lors des manifestations de l'opposition libanaise de février-mars 2005, le mouvement prend de l'ampleur dès l'instant où les différentes parties s'unissent autour de revendications communes.

L'espace public, en prenant part à l'élaboration du « *moi collectif* », joue un rôle démocratique important, ce qui évite la dérive vers un système totalitaire et la délibération devient nécessaire. Pour faire face à la mainmise syrienne et à la domination de ses alliés libanais et éviter ainsi la dérive de plus en plus importante vers un système autoritaire, voire totalitaire par moments, les différentes composantes de l'opposition libanaise se regroupent sous une même bannière, appelée le rassemblement du Bristol, avant de prendre la dénomination de rassemblement du 14 mars. Le rassemblement du Bristol regroupe des partis très différents : des partis de gauche et d'extrême gauche à des partis de droite, voire même d'extrême droite. Grâce à ce mouvement, les participants réussissent donc à faire émerger, grâce à l'adhésion d'une partie des citoyens, symbolisée par l'opposition, à ce que Hannah Arendt appelle un « nous collectif ». Pour elle, « *la pluralité est la loi de la terre [...] la qualité naturelle de l'individu isolé, la puissance jaillit parmi les hommes lorsqu'ils agissent ensemble et retombe dès qu'ils se dispersent.*¹⁶ » La force est ainsi mise à l'écart des actions collectives.

¹⁶ ARENDT Hannah, *Ibidem*, p. 224.

II. L'unité affichée grâce aux discours et aux slogans dans l'intifada de l'Indépendance cache des divisions profondes

A. L'unité affichée autour d'une même force

L'espace public de type grec n'est pas la seule référence que l'on peut trouver dans les événements liés à l'intifada de l'Indépendance. On y trouve aussi une référence à un espace public expressif. Jean-Marc Ferry ou d'autres le qualifient comme « *un espace public qui est du domaine de l'expressivité.*¹⁷ » C'est en effet un espace public dans lequel se développe des rites (l'inauguration, le meeting, la manifestation, etc.). Marc Abélès montre comment « *cet espace public fonctionne à la fois sur le principe du morcellement et sur le principe de la répétition. On inaugure toujours un nouveau bâtiment, une gare, etc. de la même façon, en coupant toujours le même ruban, et, néanmoins, on participe toujours de la même façon avec autant de passion à cet événement.*¹⁸ » Pour Daniel Dayan et par Mihai Coman¹⁹, « *ces événements uniques ou récurrents qui tout d'un coup font se rassembler des individus qui communient autour d'une même force qui les anime.*²⁰ » Nous pouvons citer des exemples anciens, comme l'arrivée du président égyptien Anouar el-Sadat en Israël. Le 19 novembre 1977, il arrive à Jérusalem et arrive à Tel-Aviv à 20 heures. Il est accueilli à l'aéroport par les responsables israéliens avant de repartir vers Jérusalem. Il est suivi tout au long de son parcours par une foule en liesse qui tient entre ses mains des drapeaux égyptiens. Cet événement rompt catégoriquement avec trente années de conflits israélo-arabes et il est suivi par des millions de téléspectateurs à travers le monde. Cette visite modifie en profondeur l'équation proche-orientale et marque un changement capital, même si cette visite ne donne pas lieu à une paix globale entre Israël et les pays arabes. Nous avons la même chose avec ce qui se passe au Liban en février-mars 2005. Cet espace public qui relève du domaine de l'expressivité n'est pas seulement régi par des rites et des événements, mais est aussi structuré et organisé autour de personnalités charismatiques dont Alain Touraine explique qu'elles se font de plus en plus rares dans l'espace politique général (comme par exemple Rafic Hariri au

¹⁷ FERRY Jean-Marc, « Les transformations de la publicité politique », *Hermès* n°4, « Le Nouvel espace public », Paris, Éditions du CNRS, 1989, pp. 15-26.

¹⁸ FERRY Jean-Marc, *Ibidem*.

¹⁹ COMAN Mihai, *Pour une anthropologie des médias*, PUG, 2003.

²⁰ DAYAN Daniel, « Télévision interruptive : entre spectacle et communication », *Hermès* n°4, « Le Nouvel espace public », Paris, Éditions du CNRS, 1989, pp. 143-153.

Liban), mais sont de plus en plus fréquentes dans l'espace public social (comme par exemple l'abbé Pierre en France).

Les slogans aident les manifestants à briser le mur de barrages installé par les militaires

Vus d'ensemble, les manifestants portent tous les mêmes couleurs : rouge et blanc. Certains se mettent à nouer une écharpe rouge et blanc pour bien signifier leurs opinions. Certaines filles en font une attache à cheveux, certains garçons, un brassard. Des manifestants accrochent un petit drapeau avec une inscription « Liban libre » sur un support en plastique conçu pour les fenêtres des voitures ou encore « *Cham on you* », un jeu de mots qui rappelle le nom de la capitale syrienne Damas en arabe et l'expression « *Shame on you* » en anglais qui signifie honte à toi. Dorénavant, les gens disent tout ce qu'ils n'osent pas dire suffisamment fort pour être entendus. Certains slogans sont inventés par un manifestant ou un parti politique et sont vite adoptés par une grande partie des manifestants. Par exemple « *Fajanakon mou ?* » « *Syria(L) Killer* ». Parmi les plus utilisés par ces manifestants, nous trouvons : « *Horrié, Siyedé, Istiqlal* » (Liberté, Souveraineté, Indépendance), « *Abou Bahaa* » en référence à Rafic Hariri, « *Ya soury, ya soury, ya soury, ya akroust*²¹ » (slogan aouniste à l'origine mais vite adopté par la foule tout comme « *Eh w yallah, Souria tetlah barra*²² ! » qui est déjà utilisé par les manifestants qui soutiennent Michel Aoun au palais présidentiel de Baabda en 1989²³), « *CNN-ien Syria Out !* », « *Ma badna kaak bilebnan ella elkaak ellebnéné*²⁴ ! » (souvent couplé au « *Ma badna ieich bilebnan ella elieich ellebnéné*²⁵ ! »). Ces slogans aident les manifestants à briser le mur de barrages installé par les militaires pour interdire leur arrivée à la place des Martyrs, dans le centre-ville de Beyrouth. Pour Robert Escarpit « *Il y a toujours une certaine méchanceté à rire de quelqu'un et la méchanceté est bien le signe le plus évident d'impuissance que je connaisse.*²⁶ » L'humour,

²¹ *Akroust* ou *Zakroust* est un mot arabe qui signifie une personne (ou un animal) dont on a coupé l'oreille. Ce mot est très répandu en Syrie et au Liban.

²² « Allez, Syrie, sors dehors ! »

²³ Le 24 octobre 1989, une manifestation de très grande ampleur est organisée à l'appel de Michel Aoun.

²⁴ Nous ne voulons que des galettes libanaises. (En référence aux vendeurs ambulants syriens qui vendent des galettes dans tous les coins de rue de Beyrouth et qui sont assimilés par certains Libanais aux agents secrets syriens.)

²⁵ Nous voulons vivre au Liban uniquement une vie libanaise.

²⁶ ESCARPIT Robert, *Lettre ouverte au diable*, Paris, Albin Michel, 1972, p.31.

l'inventivité et la créativité linguistique sont donc des outils efficaces contre la répression et un moyen d'exprimer son impuissance.

Ancrer le mouvement au sein des actions non violentes

Dans la multitude d'instruments et d'actions non violentes utilisées lors des manifestations de février-mars 2005 et qui ancrent le mouvement de contestation, nous pouvons prendre l'exemple des fleurs distribuées le 15 février, le lendemain de l'attentat contre Rafic Hariri, action reproduite par la suite²⁷. « ...la foule des militants tous les jours plus nombreux en ce printemps 05. Et on distribue des roses rouges et blanches, merci Sitt²⁸ Nora, aux soldats complices et heureux, et c'est, enfin, merci Sitt Bahia, la chute du gouvernement... le début de la chute finale. Probable, prochaine, espérée, redoutée. Sûre...²⁹ » Cette même action se déroule déjà lors des guerres du Liban : « Notamment des barrages de personnes distribuant des fleurs »³⁰, précise Ghassan Slaiby dans son article. Cette comparaison entre les deux actions montre bien que les manifestants de février-mars 2005 n'improvisent pas leurs actions. Il existe une tension entre spontanéité et planification, réaction et anticipation, histoire (mémoire) et prospective. Les manifestants font appel au passé et aux actions menées par eux et par leurs prédécesseurs en ce qui concerne la lutte non-violente. Les fleurs qui symbolisent la paix, les roses l'amour, servent à ancrer le mouvement de protestation au sein des actions non violentes. « Lors d'un entretien avec Nora Joumblatt, cette dernière affirme avoir acheté des milliers de roses blanches.³¹ » L'achat des fleurs est confirmé grâce au témoignage de manifestants présents lors des manifestations de février-mars 2005. Cependant, nous n'avons pas les moyens de vérifier la quantité de fleurs achetée. Le financement de ces actions n'est pas rendu public par les organisateurs lors des manifestations de février-mars 2005. Il est impossible de savoir avec exactitude l'origine

²⁷ Les manifestants qui ont distribué « des roses rouges et blanches (...) aux soldats complices, et heureux ». BOUSTANY Omar, « En rouge et blanc Intifada 05 », dans *L'Orient-Express*, « Le printemps inachevé », automne 2005, hors-série, p. 103.

²⁸ Madame.

²⁹ BOUSTANY Omar « *En rouge et blanc, Intifada 05* », dans *L'Orient-Express*, « Le Printemps inachevé », hors-série, automne 2005, pp 99-103.

³⁰ SLAIBY Ghassan, « *Les actions collectives de résistance civile à la guerre* », dans KIWAN Fadia (dir.), *Le Liban aujourd'hui*, Éditions CNRS, Paris, 1994, p. 123.

³¹ CHEMALY Rita, *Ibidem*, p. 100.

du financement. Après les manifestations de février-mars 2005, « *il est attribué à une organisation créée par Rafic Hariri³² et à des partis politiques, comme le PSP du leader druze Walid Joumblatt.³³ »*

Il faut aussi noter que, dès le 14 février 2005, jour de l'assassinat de Rafic Hariri, des jeunes du Courant du Futur reprennent, sous le choc de l'assassinat et d'une façon spontanée, une tradition chrétienne qui consiste à illuminer les balcons et les bords des routes par des bougies placées dans des sacs en papier remplis de sable. Il faut noter que des sunnites membres du Courant du Futur, illuminent, dès le 14 février 2005 au soir, avec des membres de leur parti certaines ruelles qui se trouvent aux alentours de la résidence de Rafic Hariri à Koraytem. Cette action spontanée est reprise plus tard, après l'enterrement de Rafic Hariri, par de nombreux acteurs qui se recueillent au *Darih* ou effectuent des marches et des manifestations le soir en partant du *Ground Zero* vers le *Darih*. Le *Ground Zero* se trouve sur la route qui mène à la corniche de Beyrouth, en face de l'hôtel Saint-Georges. C'est le lieu où est assassiné l'ancien Premier ministre Rafic Hariri. Des bougies sont allumées sur les barrières de protection qui entourent la tombe de Rafic Hariri. Des prières de différentes communautés s'élèvent simultanément du *Darih* en mémoire des victimes. Ce sont des actions menées par des gens qui n'ont pas forcément la même religion ou ne font pas forcément partie du même parti politique que Rafic Hariri et qui financent par la suite et organisent les marches du *Ground Zero* vers le *Darih* (des membres du CPL, des FL, du PSP et des indépendants). « *Ces actions montrent qu'une fois le choc passé, une partie des Libanais a la volonté de s'associer et le désir de s'unir pour dire non à une mort aussi tragique que symbolique. Pour eux, l'assassinat est cruel, que ce soit contre un sunnite, un chiite ou un maronite. C'est le ras-le-bol commun qui pousse certains activistes à placer une grande banderole en papier au sol³⁴, qui se transforme rapidement en pétition.³⁵ »* Des anonymes, des hommes politiques, des personnalités viennent y écrire un mot.

³² L'association de Beyrouth pour le développement social, créée par Rafic Hariri et dirigée par Saleh Farroukh.

³³ CHEMALY Rita, *Ibidem*, p. 101.

³⁴ Voir annexe 2.

³⁵ CHEMALY Rita, *Ibidem*, p. 101.

La tribune aménagée place des Martyrs devient la nouvelle agora

Sur la place, face au mausolée de Rafic Hariri, l'espace du sacré, il y a l'espace du politique. Devant le périmètre de la statue des martyrs, revenue en l'an 2004 après une longue restauration, une tribune est aménagée, la nouvelle agora. Tous les soirs, peu importe le temps qu'il fait ou le nombre de personnes présentes, les orateurs s'y succèdent et prennent la parole : Samir Kassir (journaliste, historien, intellectuel, professeur à l'université Saint-Joseph, concepteur de l'écharpe rouge et blanc qui unifie tous les partis et toutes les parties de l'opposition libanaise), Ghinwa Jalloul (en rouge et blanc, députée sunnite de Beyrouth au sein du groupe parlementaire de Rafic Hariri et professeur à l'université américaine de Beyrouth), Marwan Hamadé³⁶ (ministre et député appartenant au groupe parlementaire du druze Walid Joumblatt), Nayla Moawad (députée maronite, veuve du président de la République assassiné René Moawad), Elias Atallah (président du Mouvement de la gauche démocratique), Ghazi Aridi (ministre et député du bloc Walid Joumblatt), Walid Eido³⁷, etc. Chacun s'adresse à la foule à sa manière et sur des sujets qui l'intéressent. Samir Kassir s'exprime pour un Liban unifié, Ghinwa Jolloul pour commémorer la mémoire de Rafic Hariri, etc. La diversité des orateurs, lors des manifestations hebdomadaires et celle du 14 mars 2005, montre bien l'appartenance des manifestants à plusieurs courants. Pour s'adresser à tous, faut-il s'adresser à chacun ? Ou tenir un discours d'emblée pour tous ? Chaque orateur, à travers la tribune qui lui est donnée, s'adresse à l'ensemble de la foule mais plus particulièrement à ses sympathisants. Ce partage des rôles est pensé pour que chaque manifestant trouve un repère idéologique.

³⁶ Marwan Hamadé (né à Beyrouth en 1939) est un homme politique libanais, économiste et journaliste francophone, proche de la famille Joumblatt, notamment de Walid Joumblatt. Son alliance avec l'occupant syrien l'a fait nommer député druze du Chouf en 1991 et il a été réélu à ce poste lors des élections de 1992, 1996, 2000 et 2005. Il échappe à une tentative d'assassinat, le 1^{er} octobre 2004. Blessé, il devient l'une des principales figures réclamant le retrait syrien du Liban et de la Révolution du Cèdre lancée après l'assassinat de Rafic Hariri. (Source : www.fr.wikipedia.org)

³⁷ Walid Eido (né à Beyrouth en 1942, mort assassiné le 13 juin 2007 dans un attentat visant sa voiture à Beyrouth, 7^e victime d'une série d'attentats depuis le 14 février 2005) était un homme politique libanais et un ancien magistrat. Diplômé de l'université libanaise en 1966, magistrat depuis 1967, il occupa plusieurs postes et termina sa carrière judiciaire en 2000, après avoir occupé la présidence de la Cour d'appel pénale de Beyrouth. Proche de Rafic Hariri et membre du Courant du Futur, il est élu député sunnite de Beyrouth sur la liste Hariri. (Source : www.fr.wikipedia.org)

Chaque leader s'adresse uniquement à ses sympathisants

En menant la lutte contre la présence syrienne et en unifiant les discours et les slogans contre ses exactions au Liban, les leaders de l'opposition unissent les opposants qui descendent dans la rue dans le but de montrer « *une solidarité ou pour susciter un esprit de corps qui rassemble les nombreuses tendances de l'opposition.*³⁸ » Focaliser l'opposition contre le régime syrien est facile pour ses leaders qui prononcent des discours. « *Lorsque nous obéissons à une personne en raison de l'autorité morale que nous lui reconnaissons, nous suivons ses avis, non parce qu'ils nous semblent sages, mais parce qu'à l'idée que nous nous faisons de cette personne une énergie psychique d'un certain genre est immanente, qui fait plier notre volonté et l'incline dans le sens indiqué. Le respect est l'émotion que nous éprouvons quand nous sentons cette pression intérieure et toute spirituelle se produire en nous. Ce qui nous détermine alors, ce ne sont pas les avantages ou les inconvénients de l'attitude qui nous est prescrite ou recommandée ; c'est la façon dont nous nous représentons celui qui nous la recommande ou qui nous la prescrit. Voilà pourquoi le commandement affecte généralement des formes brèves, tranchantes, qui ne laissent pas de place à l'hésitation (...) ; il tient son efficacité de l'état mental où il est donné. C'est cette intensité qui constitue ce qu'on appelle l'ascendant moral.*³⁹ » Pour se faire obéir, il est donc indispensable d'être reconnu par tous comme investi de l'autorité. Cette reconnaissance est spontanée et n'est pas préparée. En effet, c'est par l'addition de l'ensemble des vertus qu'il se fait obéir.

Une difficulté du point de vue des manifestants réside dans les discours plus nuancés de Bahia Hariri (la sœur de Rafic Hariri), qui, pour de multiples raisons, utilise des expressions ambiguës et un langage diplomatique en remerciant la Syrie. Car elle a la certitude qu'à un moment ou un autre, elle sera obligée de communiquer avec le régime syrien du fait de la proximité géographique qui relie les deux pays et du fait que le régime syrien en place reste au moins une période de temps non négligeable. Son discours ne fait pas l'unanimité chez les manifestants qui préfèrent les allocutions

³⁸ ÉTIENNE Bruno, Ibn Khaldun, dans *Dictionnaire des Œuvres politiques*, PUF, 2001, p. 489. L'auteur soutient qu'Ibn Khaldun a décrit la solidarité avant Durkheim et qu'il forgea des concepts dont le plus célèbre est celui de l'*Açabiyya*.

³⁹ DURKHEIM Émile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Presses Universitaires de France, 5^e édition, 2003, p. 314.

émotives, leur offrant des adversaires communs. À ce sujet, Philippe Braud dit : « *Le travail du symbolique consiste souvent à dramatiser une menace extérieure, à désigner des adversaires pour mieux réactiver l'exigence d'unité du groupe. La forme paroxystique en est le processus de diabolisation. Cela signifie que l'ennemi ainsi désigné n'aura d'autre caractéristique identifiable que d'être un ennemi.*⁴⁰ » Pour apaiser la haine, Samir Kassir, lors d'une veillée au centre-ville, est hué par les jeunes emportés par leurs émotions car il veut leur montrer la différence entre le régime syrien et son peuple. À cet effet, il lit une lettre des intellectuels syriens concernant certains écarts qui peuvent prendre forme pendant les manifestations.

Un individu parvient à entrer, en-deçà des mots, en communion avec la foule

Lors des manifestations de février-mars 2005, le rejet de la tutelle syrienne permet donc à de nombreux opposants d'avoir un point commun pour lequel ils peuvent militer ensemble. À cet effet, Walid Joumblatt dit : « *Nous sommes tous libanais. Nous nous trouvons tous sur la même longueur d'onde : indépendance, souveraineté et liberté. Bien sûr, nos aspirations divergent sur de nombreux points, mais nous sommes d'accord sur l'essentiel*⁴¹. » Le fait d'être dans le collimateur des Syriens et de se mobiliser contre le discours de Bachar el-Assad⁴² permet donc à de nombreuses parties de la société de rallier le mouvement des manifestations qui ont lieu chaque lundi depuis l'assassinat de

⁴⁰ BRAUD Philippe, *Sociologie politique*, 5e éd., Paris, LGDJ, 2007, p. 55.

⁴¹ « *Desserrer l'étau syrien* », entretien avec Walid Joumblatt conduit par Sibylle Rizk, dans *Politique Internationale*, n° 106, hiver 2004-2005, p. 61.

⁴² Le président syrien Bachar al-Assad a annoncé samedi 5 mars 2005 le redéploiement de toutes les forces syriennes stationnées au Liban vers la plaine de la Békaa (est du Liban), puis vers la frontière syrienne, dans un discours devant le Parlement qui a duré une heure. « Dans le prolongement des mesures déjà prises, dans le cadre des Accords de Taëf (1989), qui est compatible avec la résolution 1559 du Conseil de sécurité, nous allons retirer toutes nos forces stationnées au Liban jusqu'à la Békaa et ensuite jusqu'à la frontière syrienne », a affirmé le chef de l'État syrien dans son intervention. Sans fixer de calendrier, il a indiqué qu'il « avait convenu avec le président libanais Émile Lahoud de convoquer une réunion du Conseil supérieur syro-libanais dans le courant de cette semaine » pour discuter des modalités du redéploiement des 14 000 soldats syriens au Liban. Depuis l'assassinat, le 14 février à Beyrouth, de l'ex-Premier ministre libanais Rafic Hariri, les pressions se sont faites plus vives sur Damas pour qu'elle retire ses troupes du Liban, surtout de la part de l'Onu, des États-Unis et de la France. (Source : Christian Taoutel, *Le Liban entre les 2 retraits, Israélien et Syrien 2000-2005 : restructurations et recompositions sociétales de deux « indépendances nationales »*, 2012)

Rafic Hariri et par la même occasion de rallier le mouvement de protestation contre le régime syrien. La montée de propos radicaux dans le discours des protestataires lors des manifestations de février-mars 2005 résulte tout d'abord des réponses données par le président syrien dans son discours qu'il prononce le 6 mars 2005 devant son Parlement et ensuite de l'effet de la manifestation pro-syrienne du 8 mars 2005. « *En choisissant un pôle, idole ou bouc émissaire, on élimine flottements, doutes et divergences qui risqueraient de créer des frictions et de disloquer la multitude.*⁴³ ».

Pour Émile Durkheim, « *quelque chose comme le bien commun existe. Il n'est autre que le principe de lien social. On ne saurait ainsi penser la justice en dehors de la catégorie de la substance.* » Il reconnaît l'indice de la vie sociale dans les symboles. Ces derniers devaient avoir des références ontologiques et sont en même temps l'indice de la carence des signes. « *Voilà ce qui explique l'attitude si particulière de l'homme qui parle à une foule, si, du moins, il est parvenu à entrer en communion avec elle. Son langage a une sorte de grandiloquence qui serait ridicule dans les circonstances ordinaires ; ses gestes ont quelque chose de dominateur ; sa pensée même est impatiente de la mesure et se laisse facilement aller à toutes sortes d'outrances. C'est qu'il sent en lui comme une pléthore anormale de forces qui le débordent et qui tendent à se répandre hors de lui ; il a même parfois l'impression qu'il est dominé par une puissance morale qui le dépasse et dont il n'est que l'interprète. (...) Or, ce surcroît exceptionnel de forces est bien réel : il lui vient du groupe même auquel il s'adresse. Les sentiments qu'il provoque par sa parole reviennent vers lui, mais grossis, amplifiés, et ils renforcent d'autant son sentiment propre. Les énergies passionnelles qu'il soulève et qui retentissent en lui relèvent son ton vital. Ce n'est plus un simple individu qui parle, c'est un groupe incarné et personnifié.*⁴⁴ » Sans là encore que l'on puisse réellement comprendre pourquoi un individu parvient ainsi à entrer, en-deçà des mots, en communion avec la foule, ils peuvent alors célébrer le mystère de leur commun désir de vivre ensemble.

⁴³ MOSCOVICI Serge, *op. cit.*, p. 155.

⁴⁴ DURKHEIM Émile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Presses Universitaires de France, 5^e édition, 2003, pp. 317-318.

La manifestation du 14 mars 2005 est une réponse au discours de Hassan Nasrallah du 8 mars 2005

Pour une partie des Libanais, l'ennemi est la Syrie et la manifestation du 8 mars 2005 permet de réinscrire la *libanité* dans les perceptions de toutes les parties qui participent aux manifestations de février-mars 2005. Jacques Beauchard, affirme que « *D'emblée, le pouvoir est en scène, la figure de l'ennemi lui permet de se réidentifier. Face à la menace, l'opinion publique se cristallise, des émotions et des rumeurs rendent possible ici et là des soulèvements. On se rassemble, des défilés s'annoncent. Face au danger, la réaction grégaire affirme les valeurs même d'une identité politique. Ce fut le cas en Yougoslavie. L'ennemi, cause essentielle d'unanimité, fit retour un instant, réinscrivant par réaction une idéologie et des valeurs au cœur de la société.*⁴⁵ » Une même identité apparaît. Hassan Nasrallah déclare lors de la manifestation de soutien à la Syrie : « *Nous déclarons à la Syrie, pour reprendre les termes de votre président Bachar al-Assad : au Liban, votre présence n'est pas matérielle ou militaire. Vous êtes présents dans l'âme, le cœur, l'esprit, le présent, le passé et l'avenir. (...) Je vous le dis, nul ne peut faire sortir la Syrie du Liban, de son esprit, de son cœur et de son avenir. Si certains estiment qu'ils peuvent faire tomber le pays, son régime, sa sécurité, sa stabilité et ses choix stratégiques, avec leurs connexions, leurs positions et leurs soutiens, avec quelques manifestations, foulards, slogans et médias, ils se trompent.*⁴⁶ » Ce discours incite à une division encore plus nette entre les deux camps. Ce qui oblige les citoyens à faire un choix. « Les personnes veulent affirmer leur vision du Liban après la manifestation du 8 mars 2005 et le choc ressenti à cause de cette manifestation qu'elles estiment fabriquée. Le ras-le-bol doit s'exprimer à travers des mots comme : « Assez, ça suffit. » Ces mots s'utilisent dans tous les entretiens que nous avons avec les organisateurs des manifestations de l'opposition de février-mars 2005. Ce qui laisse penser que c'est en partie la manifestation du 8 mars 2005 qui crée le succès de celle du 14 mars 2005.⁴⁷ » Tout est mis en place par rapport à la manifestation pro-syrienne du 8 mars 2005.

⁴⁵ BEAUCHARD Jacques, *Penser l'unité politique entre fondements, turbulences et mondialisation*, coll. Administration et aménagement du territoire, dirigée par Jean-Claude Néméry, L'Harmattan, 2001, p. 12.

⁴⁶ *Dépêches spéciales* n° : 878, MEMRI.

⁴⁷ CHEMALY Rita, *Ibidem*, p. 60.

Nous pouvons même se demander si le leader du Hezbollah, Hassan Nasrallah, à travers son discours, n'est pas en quelque sorte l'origine du 14 mars 2005, notamment avec son idée de mettre en place une manifestation le 8 mars 2005. Il entraîne la construction d'une réponse à son discours, donnant la possibilité à l'opposition d'unifier momentanément les rangs et de répondre à son mouvement. En effet, ce n'est qu'après le 8 mars 2005 que l'opinion et l'image commune s'illustrent lors des manifestations de l'opposition avec des appels à unifier les drapeaux et les slogans. Une mobilisation de l'opposition derrière un même et unique discours⁴⁸ qui puisse répondre et faire face à la manifestation du 8 mars 2005. En effet, lors des manifestations de l'opposition tous les lundis précédant le 8 mars, les manifestants ne suivent pas l'unité autour d'une même valeur. Ce n'est qu'après le 8 mars qu'un besoin de s'unir avec un même slogan apparaît. La quantité de SMS appelant à la mobilisation contre le 8 mars en atteste. « *Rendez-vous demain à 11 heures place des Martyrs pour sauver le Liban* » est le premier d'une longue série à circuler sur tous les téléphones portables du pays.⁴⁹ » En effet, lors du printemps 2005, et surtout quelques jours après le 8 mars 2005, on ne peut que relever la multiplication de courriers électroniques envoyés, de blogs créés et d'envois de SMS pour inviter les opposants à manifester le 14 mars et pour parodier la manifestation du 8 mars ou le discours du président syrien Bachar el-Assad du 5 mars 2005. La figure de l'ennemi permet de recentrer les forces et de mener un combat uni contre celui-ci et les valeurs qu'il prône.

« Par conséquence, les discours de l'opposition s'unifient et des valeurs communes pour lesquelles l'opposition tout entière peut militer se mettent en place. L'opinion publique paraît commune et partagée par le plus grand nombre. Les appels à l'unification des slogans et des drapeaux sous une même et unique bannière nationale et contre l'ingérence

⁴⁸ « La réponse des forces de l'opposition à la manifestation du Hezbollah qui s'est déroulée mardi dernier montre leur capacité à mobiliser une grande partie des libanais et à les faire sortir de leurs maisons, villages, de la Bekaa, du Nord, du Sud. Ceci est fait sans l'aide de la Syrie, des partis et des bus qui viennent de l'autre côté des frontières remplis de manifestants.

Les correspondants étrangers ont décrit la manifestation comme "un coup d'Etat pacifique" en noir et rouge. » El Chark El Awsat, jaridat el arab el douwaliya

Copyright: 1978 - 2005© H. H. Saudi Research & Publishing Company (SRPC).

⁴⁹ <http://www.baronbaron.com/liban/beyrouth-place-liberte.html>

*étrangère sont là.*⁵⁰ » C'est en quelque sorte en réaction à l'autre et à ses actions que les acteurs de l'opposition lors des manifestations de février-mars 2005 s'allient derrière le même combat et essayent d'unifier leur action.

B- Les discours et les slogans sont sources de quiproquos

En regardant de plus près, cet espace public expressif n'en est pas entièrement un. En effet, les manifestants ne sont complètement unis autour d'une même cause qui les anime. Ils ne sont pas non plus rassemblés autour d'une seule personnalité charismatique, mais chacun autour de sa propre personnalité. Nous ne sommes pas uniquement en présence d'un lieu d'échanges et de débats, mais d'un lieu où sont cloisonnés des idées et des groupes chacun de leur côté, avec peu ou sans aucun échange et intercommunication.

« Ce qui apparaît n'est pas toujours ce qui est »

Un élément conscient composé d'êtres intervient dans la formation du pouvoir selon Hannah Arendt. En effet, lorsque la puissance se développe, la portée et l'efficacité du pouvoir sont étroitement liées au nombre de participants impliqués dans sa mise en œuvre. Sur le plan psychologique, « *ce qui apparaît n'est pas toujours ce qui est* ». De ce fait, paraître symbolise les personnes sensibles. Ceci nous oblige à avoir recours à une prise de distance vis-à-vis des faits sociaux constatés et de l'objet analysé. Nous avons donc besoin de mettre de côté notre connaissance des événements préparés à l'avance, c'est-à-dire la sociologie spontanée pour privilégier l'étude empirique des faits sociaux sans faire appel à des préjugés ou à des analyses préparées. Pour Karl Marx, le sens commun nous rend aveugle aux véritables déterminismes sociaux, ce qui est en rupture avec cette méthodologie. « *Pour découvrir ce qui est vraiment, le philosophe doit quitter le monde des apparences au milieu desquelles il est naturellement chez lui*⁵¹ », selon Hannah Arendt. Les êtres, même les plus éclairés, peuvent être induits en erreur. Le sens commun ou l'idéologie poussent donc l'être à dissimuler et à déformer le sujet visible. L'observateur peut donc, à cause du « *sens commun* » ou de « *l'idéologie* », être induit en erreur et poussé à déformer ou à dissimuler le sujet apparent. Dépasser les apparences nous aide à éviter de faire ce genre d'erreur et nous incite à aller au-delà de l'apparence

⁵⁰ CHEMALY Rita, *Ibidem*, p. 63.

⁵¹ ARENDT Hannah, *La vie de l'esprit*, réédit., PUF, 2005, Paris, pp. 42-43.

pour comprendre et chercher la vérité dans les faits, vérité qui est étroitement liée à l'être et au paraître et à l'interaction entre eux. Hannah Arendt ancre son analyse sur la question du paraître qui est, pour elle, étroitement lié à l'être et au mouvement qui sont deux éléments indispensables lors d'une mise en scène. « *Paraître signifie toujours sembler aux autres, et ce sembler varie selon le point où se place le spectateur et la perspective qu'il adopte.*⁵² » La fusion de la parole et de l'action sans la possibilité de séparation se réalise uniquement à un moment bien précis dans l'espace public. « *La parole et l'action ne divorcent pas, lorsque les mots ne sont pas vides, ni les actes brutaux, lorsque les actes ne servent pas à détruire mais à établir des relations et créer des réalités nouvelles.*⁵³ » La délibération donne à l'action toute sa puissance et la conception du pouvoir un lien avec la raison.

L'unité observée lors du rassemblement massif de Libanais dans une place symbolique et prônée par tout un arsenal de symboles affichés et d'objets fétiches faisant la particularité des manifestations de février-mars 2005 cache difficilement les visions contradictoires concernant le passé, les dissensions confessionnelles, le cloisonnement de la population ou « le cantonnement communautaire » pour reprendre le terme de Boutros Labaki⁵⁴. En outre, de nombreux obstacles s'élèvent devant cette présumée unité nationale : des failles apparaissent lors des manifestations de février-mars 2005, qui malgré tout sont promues comme l'union d'une grande partie de Libanais démocrates et libéraux. Or, durant ces manifestations, deux *rues* s'opposent et l'unité autour d'un même projet politique n'est pas conçue, même au sein d'une même *rue*. De même, on ne peut parler d'union communautaire en vue d'un rassemblement non communautaire puisque le mouvement du 14 mars et les manifestations de février-mars 2005, si elles sont plus ou moins transcommunautaires dans la participation de plusieurs partis de la société, ne sont jamais non communautaires. Bien au contraire, des sensibilités communautaires sont visibles. Georges Corm parle, dans un de ses articles, de cette idée antagonique lorsqu'il évoque les manifestations de février-mars 2005 et surtout de la faille existant dans la société libanaise entre les deux rues. Celle

⁵² ARENDT Hannah, *Ibidem*, p. 40.

⁵³ Arendt Hannah, *Condition de l'homme moderne*, Plon, coll. Agora, Paris, 1994, p. 225.

⁵⁴ LABAKI Boutros, ABOU RJEILI Khalil, *Bilan des guerres du Liban 1975-1990*, L'Harmattan, Paris, novembre 1993, p. 212.

favorable aux idées du mouvement du 14 mars et l'autre favorable aux idées du mouvement du 8 mars. « *La violence des discours politiques libanais qui s'expriment depuis le 15 février 2005 est là pour nous rappeler un trop-plein de patriotisme mal réfléchi, souvent construit soit sur des bribes décousues, soit sur des discours non moins musclés sur la lutte contre l'hégémonie commune des États-Unis et d'Israël au Moyen-Orient. Malheureusement, ces deux discours recouvrent aussi, dans une assez large mesure, mais non point totalement, des sensibilités communautaires. Sans réconciliation de ces deux sensibilités, la réforme de l'État restera utopique et nos institutions politiques resteront des fiefs d'influences fermés et contradictoire*⁵⁵. » Faille idéologique qui entrave la construction réelle d'une unité nationale voulue.

De plus, l'unité nationale spontanée que peut montrer les manifestations de février-mars 2005 s'avère déclenchée par l'association de la communauté druze et de la communauté sunnite qui souvent ne tiennent pas le même discours jusqu'ici. Or, le ralliement des druzes et sunnites au mouvement ne se fait pas depuis la base. À la suite de notre enquête, nous constatons que les appels des chefs ou leaders de certaines communautés poussent les gens à se mobiliser. Cette juxtaposition d'appels à la mobilisation rappelle moins l'image d'un Liban nouveau, basé sur des relations citoyennes claires, qu'un Liban de *Zaamats*⁵⁶ où les gens répondent à l'appel de leurs chefs respectifs. Les appels à manifester et à participer aux veillées organisées en centre-ville lancés par les proches de la famille Hariri ou par le leader druze Walid Joumblatt ne montrent pas un sens civique nouveau ni l'évolution des mentalités de l'État *des zaamats* à un État citoyen. Les affirmations de Nora Joumblatt et celles de Nader el-Nakib sont marquantes à ce sujet : « *Les sunnites ne voulaient pas descendre dans la rue, des bus ont été affrétés de la montagne pour simplifier le rassemblement des gens et surtout augmenter leur nombre.* » La réactivation de la solidarité de groupe pour entraîner les gens à participer montre, comme le souligne Georges Corm, « *que les Libanais manquent de civisme et que lors du Printemps libanais, leur affluence à la place des Martyrs ne portait pas un projet politique nouveau.*⁵⁷ »

⁵⁵ CORM Georges, « La réforme démocratique n'est pas une tâche impossible au Liban », dans *Le Monde* édition Proche-Orient, vendredi 17 juin 2005, p. 6.

⁵⁶ Leaders ou chefs.

⁵⁷ CHEMALY Rita, *Ibidem*, p. 139.

La rue Gouraud à Gemmayzé est ornée de signes extérieurs d'engagements propres

Sur tout le long de la rue Gemmayzé, après Daraj el-Fan (l'escalier des arts), on peut décrypter quelques signes extérieurs d'engagement propres. Badges 05, autocollants 05, rubans bleus *Hakika* (vérité), écharpes rouge et blanc, klaxons *para papap* général⁵⁸, ou *pa pa papa papapa papa hakim*⁵⁹, drapeau libanais ou drapeau rouge et blanc sans le cèdre aux couleurs de l'opposition qui pendent aux balcons, mais aussi sur les boutiques ou les portes des bars. La croix et le croissant sur un seul et même autocollant sont collés un peu partout et sur toutes les vitrines. La galerie d'art contemporain Fadi Mogabgab, au 268 rue Gouraud à Gemmayzé, expose un drapeau libanais en tissu comme une œuvre d'art dans sa vitrine. L'« Indépendance 05 », rouge et blanc *Koullouna lil Watan*⁶⁰, dans la rue, est sur les devantures des magasins et des restaurants et sur les murs un peu partout, entre deux portraits de Bachir Gemayel⁶¹ et une affiche de concert des SoapKills⁶². « Indépendance 05 », c'est le slogan des manifestations de février-mars 2005, le logo de l'intifada de l'Indépendance. Il existe en badge, le « O-five » comme on l'appelle, en banderoles de manifestations, en affichettes, en tee-shirts et en autocollants. Peu à peu, en remontant la rue Gouraud et en arrivant sur la place des Martyrs, après bien des portraits de Bachir et des graffitis 1559⁶³ réalisés par des

⁵⁸ C'est un son spécifique que les militants du CPL font avec le klaxon des voitures pour se faire identifier. « Général » fait référence au général Michel Aoun, chef du CPL.

⁵⁹ C'est un son spécifique que les militants des FL font avec le klaxon des voitures pour se faire identifier. « Hakim » (médecin) fait référence au chef des forces libanaises, Samir Geagea, et à son cursus universitaire car il est diplômé dentiste.

⁶⁰ *Tous pour la patrie*, les premiers mots de l'hymne national libanais.

⁶¹ Bachir Gemayel est né dans une importante famille chrétienne. Fils de Pierre Gemayel, il fonda la milice des Forces libanaises en 1976, regroupant presque toutes les milices chrétiennes de Beyrouth-Est et du Mont-Liban au moment des massacres des populations chrétiennes dans des villages du Sud-Liban (Damour, Jieh...). Il est élu président de la République, le 23 août 1982, et assassiné trois semaines plus tard, le 14 septembre 1982 par Habib Tanious Chartouni, chrétien membre du PSNS (Parti social nationaliste syrien), sans avoir prêté serment. (Source : www.fr.wikipedia.org)

⁶² Soapkills, duo électronique fondé en 1997 à Beyrouth par Yasmine Hamdan et Zeid Hamdan. L'approche novatrice de Soapkills (l'un des premiers groupes électroniques du Moyen-Orient) a exercé une influence durable, et Yasmine Hamdan est toujours considérée comme une icône de la musique *underground* à travers le monde arabe. (Source : www.fr.wikipedia.org)

⁶³ En référence à la résolution 1559 qui a été adoptée le 2 septembre 2004 par le Conseil de sécurité de l'ONU, à l'initiative conjointe de la France et des États-Unis, par 9 voix sur 15, et 6 abstentions. Adoptée

membres du CPL, on croise des militants, de plus en plus nombreux. Des écharpes rouge et blanc nouées sur des sacs à dos d'étudiants, des rubans bleus *Hakika* accrochés sur des vestes. Il y a même des vendeurs de drapeaux, d'écharpes (rouge et blanc, orange, bleues), de badges à l'effigie des leaders politiques de l'opposition (Walid Joumblatt, Michel Aoun, Samir Geagea et Rafic Hariri), des porte-clefs *Hakika*, des casquettes, des bracelets brésiliens rouge et blanc, des bracelets plastiques noirs avec l'inscription 14/02/05 *Li Ajl Loubnan* (Pour le Liban) et des bracelets bleus. L'image unie véhiculée rue Gouraud n'est plus la même en arrivant place des Martyrs. Cette multitude de signes et de références aux leaders politiques de chaque parti ou à des leaders historiques montre parfaitement que le mouvement du 14 mars 2005 n'est pas un mouvement uni. Les gens qui le composent n'ont pas tous les mêmes références idéologiques, les mêmes convictions politiques et les mêmes revendications. Pour être uni, faut-il avoir les mêmes motivations ? Sans consensus, n'est-il pas possible de participer à la même action ?

Les slogans et les chansons patriotiques montrent une division profonde

Les signes matériels qui sont fréquemment utilisés lors des manifestations du « lundi » et celle du 14 mars 2005 sont les slogans et chansons patriotiques⁶⁴. « *Les slogans, loin d'unir, montrent les particularités des acteurs des manifestations de février-mars 2005.*⁶⁵ » Les manifestants ne scandent pas tous les mêmes slogans, certains n'acceptent pas de répéter le slogan d'un autre groupe politique, même s'ils le considèrent créatif et

dans l'urgence, elle appelle au respect de la souveraineté et de l'indépendance politique du Liban, au retrait de toutes les troupes étrangères de son sol et à une élection présidentielle libre et équitable. Selon les États-Unis, elle a été adoptée dans le but d'empêcher l'aboutissement des manœuvres de la Syrie, dirigée par Bachar el-Assad, pour obtenir la réélection du président Émile Lahoud. Selon Jacques Chirac, elle « est le résultat d'une action commune entre les États-Unis et la France. C'est un élément déterminant de la stabilité de la région. De ce point de vue, nous avons eu une approche commune. Peut-être que nous n'avons pas exactement les mêmes arrière-pensées ». Pour la France, elle était un moyen de dissuader les États-Unis d'intervenir militairement. Elle permettait aussi de renforcer l'ancien Premier ministre Rafic Hariri face au président de la République Émile Lahoud. (Source : www.fr.wikipedia.org)

⁶⁴ SHARP Gene place dans la rubrique *Drama and music* : « *Humorous skits and pranks. Performance of plays and music. Singing* » alors que les « *Symbolic sounds* » qui, lors du 14 mars, ont été par exemple la façon de huer ou d'applaudir, il les place dans les « *Symbolic Public Acts* ». SHARP Gene, *The Politics of Nonviolent Action* (3 vols.), Extending Horizons Books, Porter Sargent Publishers Inc., 1973 pp. 69-70.

⁶⁵ CHEMALY Rita, *Ibidem*, p. 91.

adéquat. Le Courant du Futur crée son propre slogan « Vérité, Liberté, Union nationale ». « Liberté, Souveraineté, Indépendance » est celui du Courant patriotique libre. « Pour Alain Aoun⁶⁶, le nouveau slogan du Courant du Futur n'a pas autant d'impact que le premier, créé par le CPL. Une guerre de slogans et de chansons patriotiques débute donc entre les différents acteurs.⁶⁷ » Des voitures équipées de grosses enceintes sillonnent les rues de Beyrouth. Ces voitures, avec les chansons partisans qui passent dans les rues de la capitale, essaient ainsi de mobiliser le plus grand nombre de sympathisants. L'appartenance politique des occupants de chacune d'elle est identifiable grâce aux chansons diffusées par celle-ci. On ne peut donc passer outre la « cantonnisation » des manifestants, lors des manifestations de février-mars 2005. Aux alentours des tentes du camp de la Liberté on peut entendre, « *abou Baha'* »⁶⁸ en référence à Rafic Hariri, « *abou Taymour* »⁶⁹ en référence à Walid Joumblatt et « *hakim* » en référence à Samir Geagea ou les slogans partisans du général Michel Aoun.

Les manifestants affichent souvent leurs opinions politiques

Comme souligné plus haut, très peu de symboles inspirés d'un courant sont adoptés par les autres. Les manifestants gardent souvent leurs opinions politiques, même s'ils décident de se mobiliser tous ensemble le même jour. Ceci nous met une nouvelle fois face à la question de la réalité du consensus entre les différents partis qui participent aux manifestations. D'ailleurs, en observant la manifestation du 14 mars 2005 et en se promenant entre les participants, la séparation est palpable. Dans le camp de la Liberté, chaque groupe se rassemble autour d'une tente. Les mélanges ne se font que le soir, autour du feu. La guerre des symboles utilisés lors des manifestations de février-mars 2005 est un des enjeux des manifestations de février-mars 2005. Les organisateurs de chaque groupe politique cherchent notamment à mobiliser le plus grand nombre de personnes. Le CPL et le PSP mobilisent la quasi-totalité de leurs assises sociales pour contribuer au succès de la manifestation du 14 mars. De plus, nous constatons que certaines « bases » de certains partis mettent en œuvre leurs propres forces pour mobiliser ceux des autres partis. Comme l'exemple des bases partisans du CPL et du

⁶⁶ Entretien avec Alain Aoun, responsable du bureau politique du Courant patriotique libre (CPL).

⁶⁷ CHEMALY Rita, *Ibidem*, p. 92.

⁶⁸ Le père de Baha'.

⁶⁹ Le père de Taymour.

PSP qui prêtent leur bus aux partisans du Courant du Futur. Un autre exemple qui illustre cet esprit est le choix des couleurs du logo « Révolution 05 ». « *Les manifestations de février-mars 2005 montrent à travers des slogans et une image de marque une complexité difficile à restreindre dans le cadre d'une analyse mathématique.*⁷⁰ »

Les intrigues éclatent au grand jour entre les différents opposants après le 14 mars 2005

Durant toute cette période, du 14 février au 14 mars 2005, les jeunes de la société civile sont présents. C'est grâce à eux, à leur courage et leurs actions que le mouvement de protestation est né et prend une telle ampleur. Cependant, au cours de cette période, certaines stratégies électorales de la part d'hommes politiques voient le jour. Les élections législatives arrivent à grands pas. Il y a des tentatives de marginaliser certaines personnes ou certaines formations, en les empêchant, à titre d'exemple, de prendre publiquement la parole et de jouer leur véritable rôle. Ce qui tranche avec l'idéalisme des jeunes et l'enthousiasme d'une partie du peuple. Après le 14 mars 2005, les intrigues éclatent au grand jour. C'est le cas entre les composantes du mouvement du 14 mars, notamment au sein de la composante chrétienne et même au sein du rassemblement de Kornet Chehwane. L'expression des intérêts politiques et électoraux prend le pas sur l'intérêt commun. Les ambitions deviennent une priorité. Nous sommes loin du souffle et de l'esprit du mouvement du 14 mars. Les problèmes se posent en particulier au niveau de la loi électorale et des alliances électorales. Dans les deux cas, l'esprit consensuel se brise, laissant la place à une approche hégémonique des deux pôles sunnite et druze qui ne tiennent pas compte des positions de principe défendues par le patriarche maronite. Des alliances avec les protagonistes du mouvement du 8 mars sont nouées et ils imposent les députés chrétiens de leur choix. Le rassemblement de Kornet Chehwane aurait pu assumer son leadership avec plus de pugnacité, mais il ne le fait pas.

Conclusion

Notre question initiale porte sur le fait de savoir si la reconquête de l'espace public peut se faire grâce aux discours et aux slogans. Pour conclure, la parole et l'action sont très présentes dans l'espace public. Elles sont le produit d'une élaboration collective car tout le monde utilise les mêmes mots, mais chacun en a sa propre interprétation. L'être humain se rattache à un monde rempli d'objets et d'interactions car il veut être entendu

⁷⁰ CHEMALY Rita, *Ibidem*, p. 95.

et vu à travers la parole qu'il produit et de fait exister. Cette parole produite lors des manifestations de février-mars 2005 affiche une unité parfaite, mais cache aussi des divisions profondes. Cette unité se concentre autour d'une même force et aide les manifestants à briser le mur de barrages installé autour de la place des Martyrs. Elle permet aussi d'encren le mouvement de contestation au sein d'une action non violente et éviter ainsi tout débordement. Chaque leader de l'opposition utilise donc les mots pour s'adresser à ses sympathisants. Il parvient, grâce à ceux qu'il utilise, à entrer en communion avec la foule. Mais les mots qui forment des slogans sont aussi sources de quiproquos. Les différentes parties se confrontent pour faire adopter leur slogan à la place de celui véhiculé par un autre parti. Ces slogans et chansons propres à chaque parti montrent donc la division profonde qui existe entre eux. Pour maintenir cette cohésion, un consensus de volontés est mis en place uniquement le temps des manifestations pour faire apparaître un mouvement unifié. Mais les emblèmes qu'ils utilisent permettent leur identification à leur groupe d'origine car les manifestants affichent souvent leurs opinions publiques. Des stéréotypes et des logiques symboliques de mises en scène peuvent-ils avoir un rôle dans la conquête de l'espace public ?

1.2.1.3. Le rôle des stéréotypes et des logiques symboliques de mises en scène

Quel est le rôle des stéréotypes et des logiques symboliques de mise en scène dans la conquête de l'espace public ? La société libanaise se fonde en partie sur des stéréotypes et des préjugés. Les stéréotypes se basent sur des croyances ou des généralisations à propos d'un groupe de personnes. « *Les stéréotypes sont des croyances partagées concernant les caractéristiques personnelles, généralement des traits de personnalité, mais souvent aussi des comportements d'un groupe de personnes, alors qu'un préjugé est une attitude comportant une dimension évaluative à l'égard d'un groupe social donné.*¹ » Le stéréotype est à la base du préjugé. Au Liban, les chrétiens véhiculent des stéréotypes sur les musulmans et vice et versa. Les sunnites au Liban pensent que les chiites sont manipulés par l'Iran et la Syrie. Les chiites pensent que les sunnites sont financés par l'Arabie saoudite. Les chrétiens pensent que les musulmans veulent englober le pays dans un grand ensemble musulman. Les musulmans pensent que les chrétiens ne veulent pas d'un État multicommunautaire, etc. Nous partons du constat suivant : lors des manifestations de février-mars 2005, une des stratégies développées par les organisateurs des manifestations de l'opposition consiste à faire en sorte de rassembler les différentes composantes de la foule en la braquant contre le gouvernement et la tutelle étrangère. Ils tentent de canaliser le rejet autour de plusieurs situations : la mainmise syrienne sur les affaires internes du Liban, la violence des assassinats politiques à partir de l'assassinat de Rafic Hariri et la manifestation du 8 mars qui remercie la Syrie de son action au Liban. De son côté, le camp du 8 mars accuse le camp du 14 mars d'être pro-occidental. Ce rejet et ces accusations sont mis en place avec l'aide de stéréotypes, de représentations et de clichés. Les stéréotypes fournissent, dans ce cadre, un répertoire d'arguments. Les dirigeants du camp du 14 mars veulent lever les stéréotypes qui existent entre les différentes parties qui le composent et au contraire accentuer les stéréotypes qui existent sur le camp du 8 mars.

Ce qui est étudié dans ce point est paradoxal. D'ordinaire, les stéréotypes ne fournissent pas d'arguments logiques. Ils ne se prêtent donc pas un dialogue en raison. Ils ne sont guère propices à la constitution d'un espace public bourgeois de type habermassien.

¹ LEYENS Jacques-Philippe, YZERBYT Vincent, SCHADRON Georges, *Stéréotypes et cognition sociale*, Sprimont: Mardaga, 1996, p. 24.

Pourtant, nous allons essayer de montrer que, dans le cas libanais, il existe des stéréotypes qui fournissent un répertoire d'arguments. Les arguments, sous forme d'appropriations ou de préjugés communs, fournis par les stéréotypes, permettent ensuite d'engager le dialogue de manière commode entre les différents protagonistes.

Quelques questions s'imposent. Les stéréotypes peuvent-ils contribuer à une identité communautaire ? Les stéréotypes alimentent-ils la confrontation ? Les stéréotypes servent-ils à refuser ou à engager le dialogue ? Les stéréotypes peuvent-ils cacher les différences qui sont présentes au sein de l'opposition ? Peut-on utiliser les stéréotypes pour unifier les rangs ? Les stéréotypes contribuent-ils à la mythification de Rafic Hariri ? Le stéréotype est-il un moyen qui ouvre la voie à un dialogue entre les communautés ? Ces questions, très disparates, seront plus homogènes, si on s'aperçoit qu'elles s'organisent en un grand questionnement. Les stéréotypes peuvent-ils aider à la formation d'un espace public ?

L'hypothèse que nous formulons est que les stéréotypes véhiculés sous forme d'arguments dans les différents dialogues et leurs échanges d'un camp à l'autre (le camp du 8 mars et le camp du 14 mars) contribuent alors à la formation et l'entretien d'un espace public. Alors qu'au sein du même camp, à la suite de discussions, c'est la déconstruction des stéréotypes liés aux membres de ce camp qui fournit l'amorce d'un espace public fondé en raison. C'est pourquoi, nous allons tout d'abord voir que les stéréotypes fournissent un répertoire d'arguments au Liban. Pour enfin voir que les stéréotypes permettent d'engager le dialogue convenablement entre l'ensemble des parties présentes.

I. Les stéréotypes fournissent un répertoire d'arguments

Les stéréotypes se basent sur des éléments pour lesquels on perçoit un lien logique qui n'existe pourtant pas dans la réalité. Au Liban, cependant, il existe des stéréotypes et des préjugés qui fournissent un répertoire d'arguments. Le processus de catégorisation de notre environnement fait partie des éléments essentiels sur lequel se base la vie en société. Autrement dit, nous découpons notre environnement « *en ensembles de*

*personnes ou de choses de même nature à partir de leurs caractéristiques.*² » Nous classons les informations, nous leur collons des « étiquettes ». Nous savons qui est qui, qui fait quoi, qui se comporte comme ceci ou comme cela et, donc, comment utiliser tel ou tel objet ou s'adresser à telle ou telle personne. Par exemple, inconsciemment, nous n'employons pas le même langage avec un enfant qu'avec un adulte, avec un boulanger qu'avec un enseignant, etc. La catégorisation sociale peut rapidement aboutir à des interprétations inexactes, approximatives de la réalité, à de la caricature. C'est avec le temps et en grandissant qu'un enfant apprend, malgré lui, que certains individus ont des comportements, des croyances, une culture ou des convictions différentes de la sienne. Au Liban, le stéréotype se forge essentiellement sur des critères confessionnels, religieux et politiques. Il fournit des arguments qui sont destinés aux différentes parties, c'est-à-dire le camp du 8 mars et le camp du 14 mars, et ceci pour plusieurs raisons.

La présence des stéréotypes avant la naissance du Liban en tant qu'État

La première raison est que les stéréotypes sont ancrés dans l'histoire du Liban. Pour mieux comprendre la fonction et l'effet du stéréotype au Liban, il faut remonter dans le temps, lorsque n'existait pas encore comme Etat. La géographie rocheuse de l'espace et la configuration des lieux en font un endroit idéal pour servir de refuge et d'abri aux personnes qui sont persécutées à cause de leur appartenance religieuse et confessionnelle. Cela ouvre la voie à des rassemblements de populations basés sur des critères confessionnels. Des sortes de ghettos confessionnels. Chaque communauté se développe donc séparément dans des contextes favorables et chaque confession assure le contrôle et la gestion de la partie géographique qu'elle occupe. Le flux migratoire de personnes appartenant à d'autres groupes confessionnels modifie la situation. Les différents groupes se retrouvent à l'étroit et sont obligés de se côtoyer. La vie telle qu'elle s'organise jusqu'à présent, où chaque communauté vit séparée des autres communautés, n'est plus possible. Chaque confession sent que sa singularité est menacée par d'autres confessions. Une lutte entre les différentes confessions débute alors. Cette nouvelle situation met sur le devant de la scène les différences qui existent non seulement entre les chrétiens et les musulmans, mais également entre les

2. *Rapport sur l'égalité entre les filles et les garçons dans les modes d'accueil de la petite enfance*, GRÉSY Brigitte et Philippe GEORGES, Inspection générale des affaires sociales, remis à la ministre des Droits des femmes, Najat Vallaud-Belkacem, mars 2013.

différentes confessions qui composent chaque religion. Elle permet aussi à chaque communauté de se rendre compte que d'autres communautés existent aussi et que la société est composée de l'ensemble des confessions en question. Lorsque les groupes sont séparés, les communautés ne s'occupent que de leurs affaires internes, mais, avec le mélange des communautés, une certaine méfiance s'installe entre elles. Naturellement, l'image de soi et de l'autre se nourrit de cette conjoncture. Les stéréotypes se répandent et structurent les images entre les différents groupes. Tant que le processus de différenciation maintient l'équilibre entre les communautés et facilite l'organisation de l'environnement, l'harmonie règne, mais dès que l'une d'elles se sent menacée, le sentiment de défense mobilise les communautés en question et les luttes armées deviennent inévitables. Ainsi des confrontations opposent maronites et chiites dans des régions où ils se côtoient. Les maronites prennent le dessus sur la communauté chiite et cette dernière est contrainte de partir s'installer dans des régions qui ne sont pas habitées par les maronites et qui ne représentent pas un intérêt économique pour eux. Plus récemment encore, lors des guerres du Liban, à partir de 1976, les maronites et les druzes se sont affrontés violemment à plusieurs moments. Des massacres sont perpétrés, lors de l'assassinat de Kamal Joumblatt, par les druzes contre les chrétiens, car ils les tiennent comme responsables de l'assassinat du leader druze Kamal Joumblatt, et plus tard, lors de la guerre de la montagne, par les chrétiens contre les druzes quand la milice chrétienne des phalangistes les attaque dans le Chouf. Cependant, les différentes communautés dépassent cet ensemble de stéréotypes qui les séparent et finissent par se rassembler dans les lieux qui sont jusqu'à présent des lieux de conflits. Tout un programme de retour débute après la fin des guerres du Liban en 1990. Un ministère est mis en place pour s'occuper, indemniser et organiser le retour des populations, essentiellement chrétiennes, dans les régions désertées lors des guerres civiles qui se succèdent. Ce ministère est l'aboutissement d'un dialogue profond entre les différents représentants religieux concernés, plus précisément le patriarche maronite et le haut dignitaire religieux druze. À la fin des discussions entre les deux communautés, le patriarche maronite, accompagné du haut dignitaire druze, fait le tour de plusieurs villes et villages concernés par ce retour pour entamer une réconciliation entre les deux communautés et lancer ainsi le processus de retour des chrétiens dans leurs villages d'origine.

Le stéréotype s'utilise comme identité communautaire

La deuxième raison est que les stéréotypes sont utilisés comme une identité communautaire. « *Les stéréotypes et représentations sont primordiaux en ce sens qu'ils médiatisent notre rapport à l'autre. L'autre est différent parce que je le vois différent, et j'ai besoin d'une représentation de l'autre pour le rencontrer.*³ » En effet, au début des manifestations de février-mars 2005, des groupes se forment. Une sorte de cantonisation apparaît (le terme « cantonisation » s'utilise par les Libanais pour parler de la fragmentation territoriale du Liban sur des bases communautaires). Chaque manifestant reste avec les gens qu'il connaît. Elle est favorisée par le fait que des bus transportent un grand nombre de manifestants venant de différentes régions. Ils sont mis principalement à la disposition des habitants des villages reculés pour les aider et les inciter à descendre dans la rue. Des amis, des collègues de travail, des membres du même parti politique et des habitants du même quartier, village ou ville restent ensemble. Cette fonction identitaire est en partie due aux habitudes, aux réflexes de sécurité, etc., mais aussi au stéréotype dans un groupe bien précis au sein d'une communauté. Les stéréotypes identifient un groupe de personnes et permettent immédiatement de le différencier des autres groupes. Pour Georges Schadron, « *on ne peut stéréotyper si l'on ne possède pas d'abord une – ou plusieurs – théorie(s) sur ce qui fonde un groupe et sur ce qui le différencie des autres groupes et permet de le concevoir comme une entité clairement identifiée.*⁴ » La répartition lors des manifestations de février-mars 2005 vient du fait que des groupes, et non des individus, sont descendus manifester. Une certaine assimilation se met en place, mais la réelle intégration est parfois freinée à cause de divergences profondes. Les souvenirs se partagent entre certains, se rappelant que d'autres, qui sont à leur côté, collaborent par le passé avec le régime contre lequel ils manifestent aujourd'hui ensemble. Cependant, avec le temps, le désir de liberté et de souveraineté prend le dessus et permet aux différentes parties de dépasser les divergences liées aux stéréotypes et de permettre leur union derrière la même cause, « l'Indépendance ». En effet, la lutte contre le régime syrien et ses alliés

3 MARÉCHAL Dorothée, *Quand des élèves flamands et francophones se rencontrent... Les stéréotypes communautaires en Belgique à l'épreuve de la pédagogie interculturelle*, L'Harmattan, 2015.

4 SCHADRON Georges, « De la naissance d'un stéréotype à son internalisation », *Cahiers de l'Urmis* [En ligne], 10-11 décembre 2006, mis en ligne le 07 décembre 2006, consulté le 01 juin 2007. URL : <http://urmis.revues.org/220>

libanais date de la fin des guerres civiles en 1991. Mais jusqu'à l'assassinat de Rafic Hariri, chaque parti lutte séparément car il est en désaccord avec les autres partis sur plusieurs points. Après quatorze années de lutte séparée, les différentes composantes de l'opposition finissent par unir leurs forces et mettre de côté les divergences du passé qui les séparent. Ce désir de liberté et de souveraineté permet également de rendre compte du danger de la division des éléments qui composent le mouvement de protestation. De ce fait, l'intérêt de s'allier avec les personnes considérées jusqu'à présent comme différentes apparaît comme indispensable. Ainsi les membres du Courant patriotique libre de Michel Aoun s'allient avec les membres du Parti socialiste progressiste, les membres des Forces libanaises et les membres du Courant du Futur pour unifier les forces. Les stéréotypes comme identités communautaires permettent de mettre la lumière sur les différences qui existent entre les différentes parties et les poussent donc à dépasser ces différences pour aboutir à un dialogue entre elles.

Le stéréotype existe au sein du même camp

Les stéréotypes donnent aussi la possibilité à la personne qui l'utilise d'ajouter d'autres caractères qui n'existent pas forcément chez elle. Ainsi on peut dire que tous les druzes, même les plus jeunes, participent aux massacres perpétrés dans la montagne. Puisqu'un Libanais est sunnite, alors il aime forcément Rafic Hariri. Les stéréotypes une fois véhiculés et attribués à quelqu'un, notre vision et notre jugement de cette personne se conditionnent par le stéréotype qui lui est attribué. Les sunnites sont tous les alliés du régime de Damas, les druzes sont des acteurs incontournables pour la Syrie, les chrétiens sont les seuls à s'opposer au régime mis en place par la Syrie (c'est un stéréotype qui fait consensus chez la plupart des chrétiens), etc. Ces différents stéréotypes, sous forme d'accusations, permettent d'engager le dialogue entre les différentes parties au sein du même camp. Chaque partie essaye de faire comprendre aux autres que ce qui se déroule pendant les guerres est du passé et que la vérité est très différente. L'espace public, dans ce cas, s'institue au départ par une discussion et un démontage des stéréotypes. Ce ne sont pas les stéréotypes qui font l'espace public ici, mais c'est leur déconstruction qui fournit l'amorce d'un espace public fondé en raison dans le camp du 14 mars. C'est le cas par exemple de la communauté sunnite qui se défend d'être considérée comme l'alliée de Damas. Leurs représentants se défendent en précisant que certaines personnes appartenant à la communauté sont certainement les alliées de la Syrie, mais qu'il s'agit d'une minorité. Les personnalités, qui sont présentes

à l'intérieur du système en place dans différents gouvernements ou dans l'administration, essayent de faire changer la politique de Damas depuis l'intérieur du système alors que d'autres préfèrent le faire de l'extérieur à travers l'opposition. C'est le cas par exemple de Rafic Hariri qui tout en étant chef du gouvernement œuvre pour changer le système d'ingérence que les dirigeants syriens ont mis en place au Liban jusqu'en 2005. Le changement de camp de Rafic Hariri, c'est-à-dire son passage de la majorité à l'opposition, lui coûte peut-être la vie (toutefois, même si la coïncidence de son assassinat avec son changement de camp est troublante, rien ne nous permet d'affirmer avec certitude un lien direct entre les deux événements). Les sunnites véhiculent alors le stéréotype qui consiste à dire que les Syriens n'aiment pas Rafic Hariri et n'aiment pas non plus les sunnites. Cet argument s'utilise par la suite pour mobiliser la communauté sunnite lors des manifestations de l'opposition de février-mars 2005.

Une compétition entre les différentes parties est mise en place dans le but d'acquérir le pouvoir

La troisième raison est qu'il existe une compétition entre les différents protagonistes pour acquérir le pouvoir. Pour Frédérique Autin, « *l'objectif de la différenciation est de maintenir ou d'acquérir une certaine supériorité par rapport à l'exogroupe sur certaines dimensions. Tout acte de ce type s'inscrit dans une démarche de compétition.*⁵ » Les stéréotypes et préjugés constituent des signes visibles de la confrontation interlibanaise. Comme vu dans le chapitre I, les Libanais vivent séparés suivant une répartition confessionnelle du territoire. Ils se mélangent peu ou pas du tout. L'Autre, essentiellement basé sur des critères confessionnels, n'est plus connu par les autres communautés qui l'entourent. Les stéréotypes et préjugés véhiculés sur l'Autre constituent désormais les seuls arguments qu'un camp possède sur l'autre camp. L'étude de Dorothee Maréchal sur le cas belge est très pertinente dans notre cas libanais. Dorothee Maréchal affirme qu'« *on ne connaît plus l'autre que par les médias, et l'image que ceux-ci nous en renvoient n'est souvent qu'une vision déformée de la réalité. Ainsi, le discours des fameux "éditorialistes flamands" établit peu à peu le caractère "normal" du fossé entre les communautés.*⁶ » Effectivement, au Liban, les communautés se connaissent

⁵ AUTIN Frédérique, *La théorie de l'identité sociale de Tajfel et Turner*, Poitiers, AFPS, 2009.

⁶ MARÉCHAL Dorothee, *Ibidem*, p. 33.

la plupart du temps par l'intermédiaire des informations véhiculées par médias interposés. La connaissance de l'Autre est notamment le fruit du message véhiculé par tel ou tel journaliste. La recherche simultanée entre les communautés pour atteindre un même objectif est au cœur des rapports entre elles. Les stéréotypes sont nourris par cette relation. Avant la formation du Liban, la confrontation est limitée au territoire. Dorénavant, elle concerne le pouvoir. Pourquoi les stéréotypes sont-ils au centre de cette confrontation ? Stuart Hall explique ceci et montre trois éléments associés au stéréotype. D'abord, le stéréotype « *possède une grande force d'exclusion.* » Il sépare ce qui est normal de ce qui est anormal. Ce procédé permet de mettre de côté tout ce que nous considérons comme étant différent de nous ou de notre pensée. En effet, grâce au stéréotype, nous mettons en place des contours et des délimitations à nos idées et nous excluons celles qui sont en dehors des limites qui sont fixées. Ensuite, le stéréotype « *naturalise, fixe et réduit la différence.*⁷ » Enfin, les inégalités excessives de pouvoir favorisent l'apparition du stéréotype « *le pouvoir est généralement dirigé contre le subordonné du groupe exclu. Un aspect de ce pouvoir [...] est l'ethnocentrisme.*⁸ » Ce qui explique le fossé important qui se trouve entre le camp du 8 mars et celui du 14 mars au Liban. Les chiïtes qui forment le camp du 8 mars considèrent depuis longtemps qu'ils sont lésés dans le partage du pouvoir. Ils se considèrent à l'écart du pouvoir qui, pour eux, est aux mains du président de la République, de confession maronite, et du Premier ministre de confession sunnite. Ce sentiment d'infériorité les pousse à être en conflit permanent avec la communauté sunnite et les chrétiens au Liban. Il y a donc opposition entre Soi et l'Autre. Pour Hall, nous reconnaissons une société dominante au fait qu'elle se donne le pouvoir de construire un discours ou une image sur une autre population : « *Le pouvoir [...] doit être compris, non seulement en termes de l'exploitation économique et de la contrainte physique, mais aussi en termes culturels ou symboliques plus larges, y compris le pouvoir de représenter quelqu'un ou quelque chose d'une certaine manière[...].*⁹ » Ces stéréotypes d'infériorité et de supériorité, de Soi et de l'Autre, échangés entre les deux parties, les incitent à discuter ensemble de la suite d'une confrontation qui a notamment lieu, l'été 2006, entre le Hezbollah et les partisans de l'ancien Premier ministre Rafic Hariri. En effet, le Premier ministre de l'époque, Fouad

7. AUTIN Frédérique, *Ibidem*, p. 258.

8. AUTIN Frédérique, *Ibidem.*, p. 259.

9. HALL Stuart, *Ibidem*, p. 259.

Siniora, proche de la famille Hariri, lance des accusations contre le Hezbollah qu'il considère comme un instrument aux mains de la Syrie et de l'Iran. Il l'accuse d'avoir mis en place un réseau de télécommunications propre au Parti de Dieu et d'avoir installé des caméras de surveillance dans l'enceinte de l'aéroport international de Beyrouth pour surveiller les allées et venues des avions privés. Le directeur de la sécurité de l'aéroport, Wafic Choukair, un chiite considéré comme proche du Hezbollah, est limogé. Le Hezbollah répond en disant que ce réseau est destiné à être utilisé contre Israël et décide de montrer sa supériorité militaire en bloquant l'aéroport de Beyrouth et en envahissant la partie ouest de Beyrouth. À la suite de cette confrontation, cette escalade de violence force les deux camps au dialogue. Et c'est à l'initiative de l'armée libanaise qu'un dialogue se lance entre les différents protagonistes et que le calme revient. Ces différentes raisons qui permettent aux stéréotypes de fournir un répertoire d'arguments se forment et aboutissent à des arguments de différentes manières.

L'utilisation des stéréotypes pour identifier une menace extérieure

Les stéréotypes se forment et aboutissent à des arguments en identifiant une menace extérieure. Des défis se posent aux organisateurs de la manifestation du 14 mars. Un de ceux-ci est le discours prononcé par le président syrien devant les parlementaires syriens et retransmis en direct à la télévision. Ce discours évoque, entre autres, les relations entre le Liban et la Syrie. Lors de la manifestation du 14 mars 2005, les citoyens qui défilent se basent sur certains stéréotypes et font preuve de créativité en créant des slogans et en pensant à des affiches tournant des personnalités libanaises et syriennes en dérision pour que ces personnalités deviennent hors norme dans la vision des manifestants. Pour Erving Goffman, « *une personne touchée d'un stéréotype sort de l'humanité ordinaire, par conséquent les normaux ne pensent pas devoir se comporter avec elle comme avec les autres : ils la discriminent. Généralement, leur jugement faussé les fait surestimer le nombre d'imperfections de la personne, globaliser son incapacité, et ne pas souhaiter que le stigmatisé possède une qualité souhaitable (par exemple une acuité compensatoire de l'un des sens non touchés par le stigmaté) car celle-ci pourrait retourner le rapport de force en leur défaveur. Pour justifier leur comportement d'évitement moralement peu acceptable, les normaux peuvent bâtir une théorie explicative de la*

*dangerosité du stigmatisé.*¹⁰ » Les créateurs des affiches ont non seulement recours à la caricature, mais aussi aux jeux de mots. Par exemple : « *Date d'entrée : 1976. Date d'expiration : 2005.* » Slogan faisant référence à l'entrée de l'armée syrienne au Liban (1976) et à sa sortie espérée en 2005. Une affiche portée par des manifestants met en scène les présidents libanais et syrien sous forme de vignettes de connexion MSN avec le message « *Sign Out* » (déconnexion). Des affiches sont écrites avec le dialecte syrien afin de marquer que le message s'adresse directement aux autorités syriennes. Il y est écrit « *Faga'nakoum moo. Ma faga'touna bnob* » (« *Nous vous avons surpris. Non ! Vous ne nous avez pas du tout surpris* »). Le président libanais de l'époque a comme sport favori la natation. Lors des manifestations, une pancarte met en scène le président de la République Émile Lahoud en maillot de bain avec le drapeau syrien comme motif avec le message suivant « *You can not be syrius. Swim off* ». Sur une autre affiche, on peut voir le président syrien et son père face à face. Le fils dit cette phrase à son père : « *Papa don't preach, I'm in trouble deep* » qui fait référence à la chanson « *Papa don't preach* » de Madonna sortie en 1986¹¹. Ces pancartes, messages ou caricatures, basés sur des stéréotypes, sont faits dans le but d'unifier et de focaliser les manifestants autour d'une même cause. Selon Philippe Braud, « *la force ultime des rhétoriques, des mythes et des liturgies politiques réside dans leur capacité à éveiller des émotions tendanciellement fusionnelles au sein du groupe visé, le cas échéant en lui désignant un adversaire commun.*¹² » L'adversaire commun aux manifestants place des Martyrs est le régime syrien.

Le stéréotype identifie des boucs émissaires

Les stéréotypes se forment et aboutissent à des arguments car ils permettent l'identification des boucs émissaires. Serge Moscovici¹³, dans *L'âge des foules*, met en avant la manière dont la figure de l'ennemi et son utilisation d'une manière symbolique et politique ouvrent la voie à l'unification des différentes composantes de la foule. « *Dans le public, le besoin de haïr quelqu'un ou de se déchaîner contre quelque chose, la recherche d'une tête de Turc ou d'un bouc émissaire, correspondait, selon Tarde, au besoin d'agir sur*

10 GOFFMAN Erving, *Stigmate : Les usages sociaux des handicaps*, Éditions de Minuit, coll. « Le Sens Commun », 1975.

11 Voir annexe 3.

12 CHEMALY Rita, *Ibidem*, p. 66.

13 MOSCOVICI Serge, *Ibidem*, p 273.

ce quelqu'un ou quelque chose. Susciter l'enthousiasme, la bienveillance, la générosité du public ne mène pas loin, ne le met pas en branle. En revanche susciter sa haine, voilà qui le passionne et le soulève et lui procure une occasion d'activité. Lui révéler, lui jeter en pâture un tel objet d'aversion et de scandale, c'est lui permettre de donner libre cours à sa destructivité latente, à une agressivité, dirions-nous, qui n'attend qu'un signe pour se déclencher. Par conséquent, braquer le public contre un adversaire, un personnage, une idée, est le plus sûr moyen de se mettre à sa tête et de devenir son roi.¹⁴ » C'est par la mise en place d'opinions communes contre des opposants politiques et idéologiques uniques que l'on peut y parvenir. C'est pourquoi les publicistes ne se privent pas de jouer sur ces sentiments, ce qui fait qu'« en aucun pays, en aucun temps, l'apologétique n'a eu autant de succès que la diffamation.¹⁵ » Lors de la manifestation du 14 mars 2005, des pancartes se basent en partie sur des stéréotypes et mettent, par exemple, en scène les sept chefs de la sécurité au Liban. Sur une affiche nous pouvons lire « *Just go* » (Partez tout simplement) ou encore sur une autre « *Take them with you* » (Prends-les avec toi) en référence au président syrien. D'autres affiches mettent en scène chaque chef de sécurité seul avec un double slogan « *Partez, tout simplement* » et « *La vérité* » en référence à l'assassinat d'Hariri. À travers ces pancartes, les manifestants utilisent une opinion stéréotypée qui consiste à dire que l'ensemble de l'appareil d'État est coupable de l'assassinat de Rafic Hariri, sans pour autant en avoir les preuves. C'est une généralisation. Nora Joumblatt affirme que les pancartes qui mettent en scène les sept chefs de la sécurité sont préparées à l'avance, en se basant sur des généralités et délibérément distribuées aux manifestants. Il faut prendre une cible et un but commun qui pouvait se réaliser rapidement. Le choix de demander la démission des chefs de sécurité est le plus réaliste et le plus facile à atteindre. Avec des effets directs et immédiats, les manifestants sont encore plus satisfaits de leur action¹⁶. De même, braquer le public contre la Syrie est facile, pour ceux qui prononcent des discours. Philippe Braud dit : « *Le travail du symbolique consiste souvent à dramatiser une menace extérieure, à désigner des adversaires pour mieux réactiver l'exigence d'unité du groupe. La forme paroxystique en est le processus de diabolisation. Cela signifie que l'ennemi ainsi*

14. MOSCOVICI Serge, *Ibidem*, p. 273.

15. TARDE Gabriel, *Ibidem*, p. 70.

16. Voir annexe 4.

désigné n'aura d'autres caractéristiques identifiables que d'être un ennemi.¹⁷ » « La Syrie est l'ennemi du Liban. » En partant de ce stéréotype, certains messages scandés par les manifestants ont un caractère négatif dirigé contre le peuple syrien et non pas contre le régime en place en Syrie¹⁸. Ce qui donne lieu à des généralités et à des dérives entre certains Libanais et des citoyens syriens résidant au Liban. En effet, le stéréotype se base sur quelque chose de vrai et de faux en même temps.

Le stéréotype du « croissant chiite » crée le fantasme et alimente les peurs

Les stéréotypes se forment et aboutissent à des arguments en créant le fantasme et en alimentant les peurs. Prenons l'exemple du « croissant chiite ». Le croissant chiite est l'argument détenu par la communauté sunnite contre la communauté chiite. Le croissant chiite est la dénomination donnée aux pays de la région qui sont dirigés par la communauté chiite à savoir : l'Iran, l'Irak et la Syrie. Le Hezbollah avec son arsenal militaire en fait partie. En 2005, la presse qui soutient la majorité brandit la menace d'un croissant chiite en mettant de côté le fait que la communauté chiite est aussi ancrée dans l'histoire libanaise et ne peut pas être accusée de suivre uniquement une géopolitique iranienne. Cette menace crée le fantasme et alimente les peurs surtout chez les sunnites. Le croissant chiite représenterait, selon les sunnites, la volonté de la mainmise de la confession chiite incarnée par l'Iran sur la confession sunnite incarnée par les pays du Golfe et d'autres pays arabes. Les chiites sont présents dans les pays du Golfe. Ils sont le plus souvent minoritaires comme en Arabie saoudite où les sunnites représentent 90 % de la population. Il y a cependant des pays où la communauté chiite est importante et parfois même majoritaire, mais c'est quand même la communauté sunnite qui détient le pouvoir. C'est l'exemple du Yémen où les chiites représentent 45% de la population. Juste après la chute du régime de Saddam Hussein en Irak, le roi Abdallah de Jordanie parle de la menace d'un croissant chiite dans une interview accordée au journal *The Washington Post* en décembre 2004. Cette menace d'un croissant chiite est reprise dans le discours des présidents égyptien et américain. Au Liban, la puissance du croissant chiite est matérialisée par la guerre qui oppose le Hezbollah à Israël en 2006.

¹⁷ BRAUD Philippe, *Ibidem*, p. 55.

¹⁸. « « *El-chaeb el-souri chaeb hmar* » (Le peuple syrien est un peuple idiot.)

Le Hezbollah représente le stéréotype du parti qui est au service du croissant chiite

Les stéréotypes se forment et aboutissent à des arguments en désignant un parti comme étant au service du croissant chiite (le Hezbollah). Le Hezbollah est à la fois un mouvement disposant de nombreux sympathisants et un parti auquel de nombreuses personnes s'opposent. L'opposition et la communauté internationale accusent le Hezbollah d'être financé et armé par l'Iran et de suivre ainsi un agenda iranien et non libanais. Le Hezbollah assurerait donc une base avancée pour l'Iran dans son bras de fer avec Israël et la communauté internationale, ce qui alimente la peur chez une partie des Libanais. Mais la réalité est plus nuancée selon ses sympathisants. Le Hezbollah est né à la suite de l'occupation d'une partie du Liban par Israël, le Sud-Liban. Cette région est majoritairement peuplée de chiites. La résistance menée par le Hezbollah contre Israël lui permet de gagner la sympathie des habitants chiites de cette zone. Le retrait israélien du Sud-Liban lui donne du crédit car certains Libanais considèrent que la résistance menée par le Hezbollah est à l'origine du départ des troupes israéliennes. À son tour, le Hezbollah et ses alliés accusent le camp du 14 mars de servir les intérêts occidentaux et ne prennent pas en compte que ce même camp se bat pour aboutir à un Liban rassemblé et libre de toute occupation.

Le 14 mars brandit le stéréotype de l'Indépendance face au « croissant chiite »

Les stéréotypes se forment et aboutissent à des arguments en opposant le principe d'Indépendance au « croissant chiite ». Face au croissant chiite, le mouvement du 14 mars symbolise désormais la nouvelle indépendance du Liban. « Une projection intense¹⁹ » est désormais associée au mouvement du 14 mars 2005. Jusqu'aux élections législatives de juin 2005, cette formule porte de multiples significations. Le mouvement du 14 mars symbolise le changement, l'unité, le renouveau, l'Indépendance, la lutte contre la menace extérieure symbolisée par la Syrie, l'Iran et le Hezbollah. Elle peut être reprise pour le mouvement du 14 mars qui, au fil du temps, prend une autre appellation : « Le Printemps de Beyrouth ». Lors d'un direct du correspondant de CNN à Beyrouth, le journaliste qualifie les manifestations de février-mars 2005 de « *Beirut Spring* » (Le Printemps de Beyrouth). Le mouvement du 14 mars 2005 renvoie à la manifestation qui a lieu à cette date qui, à son tour, renvoie au désir d'indépendance d'une partie des Libanais vis-à-vis de la mainmise syrienne sur le pays du Cèdre. Cette

19. BRAUD Philippe, *Ibidem*, p 94.

image est le résultat de la combinaison d'idées communes aux différents participants aux manifestations. Les représentations collectives ordonnées par la logique symbolique sont mises en lumière par Marcel Mauss : « *Dans la plupart des représentations collectives, il ne s'agit pas d'une représentation unique d'une chose unique, mais d'une représentation choisie arbitrairement, ou plus ou moins arbitrairement, pour en signifier d'autres et pour commander des pratiques.*²⁰ » Pour lui, le monde extérieur doit être appréhendé de deux manières différentes pour avoir une signification pour un sujet donné. Il faut que les représentations faites du monde extérieur soient attachées à d'autres et qu'elles soient représentées à partir de la combinaison d'idées communes.

II. Les stéréotypes permettent d'engager le dialogue de manière aisée

Nous avons pu voir plus haut que les stéréotypes fournissent des arguments pour plusieurs raisons : historiques, communautaires et politiques. Et ceci de différentes manières : en identifiant une menace extérieure ; en créant le fantasme et en alimentant les peurs : le « croissant chiite » ; en identifiant des boucs émissaires : le Hezbollah et la Syrie ; en désignant un parti comme étant au service du croissant chiite : le Hezbollah ; en brandissant le stéréotype de l'Indépendance pour combattre le croissant chiite. Les stéréotypes permettent donc de fabriquer des arguments grâce à la propagande montée contre le camp adverse. Ce qui permet par ricochet d'unir les différentes communautés qui rejoignent ses arguments. Ces stéréotypes véhiculés par les uns et les autres sont utilisés comme des arguments par les différentes parties qui sont en accord ou en désaccord au Liban pour amorcer et aboutir à un dialogue. Les arguments fournis par les stéréotypes permettent alors d'engager le dialogue de manière aisée, c'est-à-dire en reconnaissant l'existence des différentes identités de façon constructive et démocratique entre les différents protagonistes dans le pays. Alors que d'ordinaire, ils ne se prêtent pas un dialogue en raison. Toutes les communautés religieuses doivent être prises en compte au Liban. Aucune communauté ne peut ignorer l'autre ou passer outre son accord ou son désaccord sur les sujets importants qui engagent la responsabilité de l'État. À la suite de l'assassinat de Rafic Hariri et après maintes discussions, les partis politiques finissent par se rassembler en deux camps. Un camp

20 MAUSS Marcel, « *Rapports réels et pratiques de la psychologie et de la sociologie* » in *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 2001 (1950), p. 294.

prosyrien qui prend à partir du 8 mars 2005 l'appellation « Le camp du 8 mars » et un camp antisyrrien qui prend à partir du 14 mars 2005 l'appellation « Le camp du 14 mars ». Ce que nous allons voir dans ce point est donc paradoxal. Les stéréotypes permettent d'engager le dialogue facilement pour différentes raisons et de différentes manières.

Les stéréotypes ont un cadre de référence : le camp du 8 mars et le camp du 14 mars

La première raison est que les stéréotypes ont un cadre de référence différent. L'interprétation du stéréotype peut donc être contradictoire. Nous n'avons pas tous les mêmes points de repère, nous ne pensons pas tous de la même façon et nous interprétons donc les choses différemment. C'est le cas du camp du 8 mars et de celui du 14 mars. En effet, après l'assassinat de Rafic Hariri le 14 février 2005, la population est véritablement divisée en deux parties. Une partie considère la Syrie comme un ami, un allié stratégique. La seconde la considère comme un ennemi. Elle la tient pour responsable de l'assassinat de Rafic Hariri. Lors de la manifestation organisée place Riad-el-Solh (héros de l'Indépendance) par le Hezbollah le 8 mars 2005, Hassan Nasrallah, longuement ovationné par la foule, déclare d'une voix forte sur la tribune érigée pour l'occasion : « *Nous nous sommes réunis ici, avant tout, pour remercier la Syrie, le peuple syrien et l'armée syrienne qui est restée à nos côtés pendant de longues années et qui est toujours là.* » Sur des banderoles, on peut lire : « *Merci à la Syrie, merci pour ta fermeté, ô Bachar* », « *La Syrie oui, la France stop, les États-Unis dehors.* » En réponse, l'opposition appelle ses sympathisants et l'ensemble des Libanais à manifester. La manifestation doit s'articuler autour de trois principales demandes : d'abord, le limogeage des sept chefs des services de sécurité au Liban, ensuite, le retrait des troupes syriennes et des services de renseignement syriens du Liban, enfin connaître l'identité du commanditaire de l'attentat contre Rafic Hariri. Pendant la manifestation du 14 mars 2005, des participants portent des pancartes avec « Syrie dehors » ou encore « *Syrial killer* » ou « Syrie assassin ». Ils affichent leur hostilité au régime syrien et aux Libanais qui le soutiennent. Cette différence de référence par rapport à la Syrie divise donc la rue libanaise en deux camps bien distincts. Chaque camp, au travers des stéréotypes dressés contre le camp adverse, engage un dialogue avec l'autre camp pour trouver une solution commune sur les questions fondamentales à la survie et au développement de chaque camp au sein de l'État. En effet, devant des positions très contradictoires, les deux camps sont poussés au dialogue sur divers sujets internes et sur les relations à venir avec la

Syrie. Ce dialogue aboutit lors des élections législatives de 2005 à des alliances entre des partis appartenant au camp du 8 mars avec des partis appartenant au camp du 14 mars qui sont, entre autres, motivées par l'obtention du plus grand nombre de sièges pour chaque parti. En effet, comme vu dans le chapitre sur les élections législatives, les députés ont besoin des votes des autres communautés pour être élus dans une circonscription donnée. C'est pour cette raison que le Courant du Futur fait des alliances, une sorte d'échange de voix, avec le Hezbollah. C'est ainsi que, dans une circonscription de Beyrouth, le député chiite proche du Hezbollah est élu grâce au soutien du Courant du Futur dans des circonscriptions habitées en majorité par des sunnites. Et à l'inverse, dans la circonscription de Baalbek, le député proposé par le Courant du Futur est élu grâce aux votes des chiites proches du Hezbollah.

Puisque des groupes sont d'accord ou quasiment d'accord sur les sujets qui les concernent, ils adoptent parfaitement le stéréotype véhiculé au sein du groupe. Automatiquement, il est propagé en grande ampleur et plus rapidement que si les membres du même groupe sont en désaccord. Ceci nous aide à mieux comprendre le désir d'indépendance que les organisateurs véhiculent lors des manifestations de février-mars 2005. Le slogan « Indépendance 2005 » devient central parmi les revendications du mouvement de février-mars 2005. Les manifestants réclament ainsi une seconde Indépendance après la première Indépendance de 1943 qui est mise à néant par l'occupation syrienne du Liban à cause de son armée et des services secrets syriens implantés dans le pays. Le Liban est divisé en deux camps, ce qui oblige à tenir compte de l'opinion des uns et des autres. L'avis d'une grande partie des citoyens ne peut qu'être pris en considération par le reste du pays. Pourquoi ? Parce que derrière cette division des opinions, se trouve une division confessionnelle. Le camp du 8 mars englobe essentiellement les chiites alors que le camp du 14 mars englobe les sunnites et les chrétiens. Suivant la Constitution et l'équilibre religieux souhaité au Liban, une religion entière ne peut pas être mise à l'écart dans l'espace public national. Ceci est dû à l'équilibre qui existe entre les différentes forces qui sont présentes sur le terrain. Aucune force n'est en mesure de prendre le dessus sur les autres. Les guerres civiles qui se succèdent sont des exemples parfaits de cet équilibre des forces. Un dialogue entre les différentes parties s'engage alors pour ne pas laisser la communauté chiite à l'écart des autres communautés religieuses. Ce dialogue aboutit à la formation d'un gouvernement

d'union nationale dans lequel le Hezbollah participe avec huit ministres qui lui sont favorables.

Le mouvement du 8 mars oppose ses arguments à ceux du 14 mars

La deuxième raison, complémentaire à la première, est que du fait qu'il existe deux cadres de références différents par rapport aux stéréotypes au Liban, le mouvement du 8 mars oppose ses arguments à ceux du 14 mars. En opposant des arguments extrêmement différents, un dialogue doit s'amorcer car sinon l'affrontement est inévitable. Le croissant chiite divise les sunnites et les chiites au Liban. Désormais, deux visions s'opposent. Celle du mouvement du 8 mars incarnée par les chiites et celle du mouvement du 14 mars incarnée par les sunnites et les chrétiens. L'apparition de stéréotypes est en partie engendrée par la mise en évidence de la différence entre les individus et entraîne un certain nombre de problèmes. C'est par un processus de différenciation que les participants à la manifestation du 14 mars veulent dire aux manifestants du 8 mars qu'ils sont le Liban. Le 14 mars regroupe des membres de presque toutes les composantes de la société, à l'exception de la confession chiite représentée politiquement par deux partis, le Hezbollah et Amal. « *Nous sommes maronites, catholiques, grecs orthodoxes, sunnites, druzes, nous sommes le Liban, nous sommes contre l'ingérence de la Syrie dans les affaires libanaises* » s'oppose à « *Vous êtes chiites, vous êtes les alliés de la Syrie, vous n'êtes pas le Liban* ». De son côté, le camp du 8 mars est certes composé majoritairement de chiites, mais regroupe aussi une petite minorité de druzes, de sunnites, de maronites, etc. Pour eux, « *les sympathisants du 14 mars sont des vendus, des marionnettes à la solde de l'Occident incarné par les États-Unis et la France. Ils ouvrent la voie à l'impérialisme de l'Occident sur le Liban et plus généralement sur la région* ». L'opposition affirme que le Hezbollah ne suit pas un agenda libanais au lieu de dire clairement qu'il suit l'agenda syrien et iranien alors que c'est ce qu'elle sous-entend dans son propos. Stuart Hall donne l'exemple « *d'un homme noir que l'on perçoit comme noir du fait qu'il ne soit pas blanc.* » Le stéréotype devient dangereux au moment où il est assimilé à une vérité généralisée qui caractérise désormais le groupe stéréotypé. Au Liban, les particularités physiques liées à la couleur de la peau dont parle Stuart Hall prennent une forme confessionnelle. Cet échange de stéréotypes oblige les différentes parties à mettre de côté le lien qu'elles ont avec l'extérieur et à discuter ensemble sur l'avenir du Liban et les questions internes qui les concernent.

Les stéréotypes alimentent la confrontation

La troisième raison, qui est la conséquence directe des deux premières, est que les stéréotypes alimentent la confrontation. Cette confrontation, basée sur des arguments différents propres à chaque communauté, pousse les différentes parties au dialogue. Au Liban, la diversité au sein de la société incarne le pluralisme. Dans les sociétés occidentales, cette diversité peut être considérée comme un atout et une richesse pour le pays. Cependant, au Liban, elle est étroitement liée à la pluralité confessionnelle. Le pluralisme n'est plus voulu par la communauté musulmane. Les chrétiens sont inquiets de l'attitude des musulmans vis-à-vis de la participation au pouvoir de toutes les confessions alors qu'ils sont un acteur majeur dans l'instauration de ce principe à la veille de la création de l'État. Le conflit concerne donc les chrétiens et les musulmans chacun de leur côté. Depuis la création du Liban, l'émigration de la population est une question permanente. Les chrétiens sont les plus nombreux à y avoir recours. Au départ, la population chrétienne est majoritaire²¹ et occupe une grande partie de la vie politique. Ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Même en l'absence de recensement récent, les musulmans estiment que les chrétiens ne sont plus majoritaires et qu'il faut opérer un rééquilibrage du système politique en faveur des musulmans. C'est chose faite avec les Accords de Taëf qui enlèvent des pouvoirs aux chrétiens et les donnent aux musulmans. Ce rééquilibrage n'empêche pas la confrontation qui existe entre les deux communautés de perdurer et qui aboutit de temps en temps au dialogue. À cet effet, pour prévenir cette confrontation, l'Annonciation, une fête chrétienne célébrée le 25 mars de chaque année, est devenue en 2010 une fête nationale au Liban. Cette fête est dédiée au dialogue entre les chrétiens et les musulmans. Le Conseil des ministres prend même la décision d'en faire un jour férié pour que cette fête ait plus d'impact sur les citoyens. Désormais, pendant une semaine, des expositions, des conférences et des concerts sont programmés autour d'un seul thème : la rencontre. Cette idée est lancée par Naji Khoury, un chrétien maronite président de l'Amicale des anciens élèves de Jamhour et Cheikh Mohammad Nokkari, un ancien directeur de Dar el-Fatwa (la plus haute instance religieuse sunnite au Liban). Elle est proposée le 13 avril 2009 au gouvernement et adoptée le 28 février 2010 par le nouveau gouvernement en place. Cet exemple d'une journée fériée supplémentaire pour les chrétiens aurait dû être l'objet

21. Résultats du recensement de 1932.

d'une nouvelle confrontation entre les chrétiens et les musulmans. Mais, au contraire, le fait d'associer le dialogue entre les chrétiens et les musulmans à cette fête chrétienne rend son acceptation possible par les musulmans.

La confrontation peut aussi prendre la forme d'une guerre de slogans avec la volonté de faire propager celui qui viendrait remplacer le slogan de son adversaire politique. Par exemple, celui des aounistes « *Liberté, Souveraineté, Indépendance* » et toutes ses variantes sont scandés en masse par les manifestants, savamment aiguillonnés par les militants du Courant patriotique libre. Ce slogan est d'autant plus prépondérant dès lors que les manifestants chrétiens et druzes constituent le noyau dur de toutes les premières manifestations pour l'Indépendance ayant ouvert la voie à celle du 14 mars. Le Courant du Futur voit d'un mauvais œil le fait que le slogan du Courant patriotique libre prenne autant d'importance et envahisse ainsi la scène de protestations orchestrées par l'opposition. Pour contrer sa propagation, le Courant du Futur lance un nouveau slogan « *Vérité, Liberté, Union nationale* ». Il faut du temps pour que le slogan des cadres du Courant du Futur « *Vérité, Liberté, Union nationale* » trouve sa place à côté de celui du Courant patriotique libre. Ces trois thèmes sont érigés en slogans populaires pour corroborer, voire contrer les précédents. Ce second slogan du Courant du Futur n'a pas pour autant réussi à éliminer celui du Courant patriotique libre. Mais, au-delà de ces dynamiques différentes, la proximité physique, la formulation massive de slogans communs permet à chacune des parties d'appivoiser l'autre, de la percevoir comme un partenaire plutôt que comme une menace. Ceux utilisés par l'ensemble des manifestants sont nombreux. Il y a « *Horrié, Siyedé, Istiqlal* », « *Abou Bahaa* », « *CNN-ien Syria Out !* », « *Ma badna kaak bilebnan ella elkaak ellebnéné !* », « *Ma badna ieich bilebnan ella elieich ellebnéné !* », etc. D'autres utilisés par les partisans du Courant patriotique libre sont désormais utilisés par l'ensemble des manifestants comme « *Ya soury, ya soury, ya soury, ya soury* » (4 fois), « *Ya akroun* » (1 fois) et « *Eh ou yallah, Souria tetlah barra !* ». Ce dernier est déjà utilisé en 1989 lors des manifestations organisées au palais présidentiel par les partisans de Michel Aoun pendant sa guerre de libération. Cette grande manifestation réussit à faire émerger une amorce de confiance rétablie. Même si la logique communautaire n'est pas absente dans ces retrouvailles, les Libanais présents concilient les identités communautaires avec les impératifs nationaux. Et, d'une manière sous-jacente, cet événement exprime la volonté des Libanais présents de participer en

toute citoyenneté à un pays uni, doté d'institutions fonctionnelles et animé d'une culture politique cohérente. Des citoyens de différentes communautés, à l'exception d'une grande partie des chiïtes, montrent ainsi que l'union nationale est la seule voie possible pour dire non à une présence étrangère.

Le stéréotype engendre une certaine forme de compétition

La quatrième raison est que les stéréotypes engendrent une certaine forme de compétition favorable ou propice à l'espace public. Au Liban, il existe une véritable compétition entre les différentes communautés. Chacune d'elles y participe dans le but de la gagner et d'affirmer leurs singularités et leurs règles qui régissent le statut particulier des citoyens, ce qui entraîne une certaine méfiance qui s'installe entre les différentes confessions et chacune d'elles attend le moment adéquat pour aboutir à ses fins. Cette compétition est engendrée par des stéréotypes qui aboutissent à une confrontation. Cet affrontement pousse à un dialogue entre les différentes communautés. *« Les chrétiens, en général, accusent les musulmans de n'avoir jamais voulu un Liban indépendant des autres pays arabes et sont convaincus qu'ils doivent maintenir leur emprise sur les poste clés de l'État pour veiller sur cette indépendance. S'ils ne voulaient pas, au départ, d'une séparation de leur environnement culturel et religieux qui est le monde arabe, les musulmans commencent à s'adapter à leur appartenance au Liban, tout en se rendant compte que les chrétiens ont taillé un État à leur mesure. Mécontents de ce déséquilibre, ils les accusent d'accaparer le pouvoir.²² »* Au Liban, il y a des moments où le dialogue entre les différentes parties qui sont en désaccord est rompu. Elles ne dialoguent plus et les tensions entre elles augmentent. Il arrive que, parfois, des incidents entre des sympathisants des deux parties éclatent et sont la suite logique de l'absence de dialogue. En 2007, des proches du Hezbollah sont accusés d'espionner la piste d'atterrissage des jets privés à l'aéroport de Beyrouth. Cette accusation sous-entendait que le Hezbollah peut être à l'origine de certains attentats de personnalités qui viennent en secret au Liban pour échapper à une attaque contre eux. Cette accusation vient après plus de dix-huit mois d'absence de dialogue entre les différentes parties. Après cette accusation, le Hezbollah utilise ses armes contre les sunnites et envahit l'ouest de Beyrouth en vingt-quatre heures. À la suite de cette montée de

22. AZAR Fabiola, *Construction identitaire et appartenance confessionnelle au Liban*, L'Harmattan, Paris, 2000.

violence entre les sunnites et les chiites, les partis libanais sont invités le 21 mai 2008 à Doha au Qatar pour entamer un dialogue sur l'avenir du pays. Cette conférence est soutenue par plusieurs pays et parrainée par les États-Unis et la France. En conséquence de l'accord conclu à Doha, aussitôt que le président de la République est élu, un dialogue est alors entamé entre les chefs des partis. Cette nécessité d'aboutir à un dialogue pour éviter les affrontements est omniprésente dans le pays. En 2015, le secrétaire adjoint du Hezbollah souligne l'impératif du dialogue entre les Libanais : « *Le Hezbollah a toujours insisté sur la nécessité d'éviter la sédition et les tensions, la formation d'un gouvernement d'union nationale et le dialogue entre les différents courants dont le Courant du Futur.*²³ »

Ces raisons qui permettent donc aux stéréotypes d'engager le dialogue entre les différentes parties d'une manière commode forment et aboutissent à un dialogue de raison entre les différents protagonistes de différentes manières.

Le stéréotype est un moyen d'aboutir à un dialogue entre les communautés

La première manière consiste à utiliser les stéréotypes comme arguments et donc comme moyens d'aboutir à ce dialogue. L'association entre stéréotype et préjugé devient un problème social lorsque celle-ci engendre de la discrimination. Dans une lutte pour le prestige et la reconnaissance sociale, cette association devient une arme pernicieuse pour se faire valoir. Les différentes communautés confessionnelles présentes au Liban sont dans une lutte de pouvoir permanente. Elle est engendrée par la méfiance qu'elles ont entre elles et pour faire reconnaître leurs particularités.

Deux visions très différentes permettent d'engager le dialogue

La deuxième consiste à engager le dialogue grâce à des arguments pour rapprocher deux visions très différentes. Les divergences au sein de la société sont mises en avant par l'étude des stéréotypes. Deux questions se posent alors : le temps donne-t-il à la longue la possibilité au drapeau libanais de rassembler les citoyens qui ont des idées très différentes autour d'un espace public commun ? Un symbole porté et brandi peut-il à lui seul permettre de colmater les plaies passées et insuffler une identité commune ? « *Les symboliques les plus efficaces sont celles qui réussissent à façonner des définitions identitaires collectives réputées invariantes. Elles joueront en effet le rôle d'un levier particulièrement efficace de mobilisation pour mettre en œuvre des solidarités*

²³ <http://frenchold.ws.irib.ir/info/moyen-orient/item/361825->

*agissantes*²⁴ », c'est la réponse que donne Philippe Braud. Les moyens mis en place par les organisateurs du mouvement de février-mars 2005 pour rapprocher les points de vues très divergents des partis qui le composent ne permettent pas d'aboutir à une union entre eux. Ce mouvement n'aboutit donc pas à forger une même vision du Liban. Il permet cependant d'en placer une certaine incarnée par le mouvement du 14 mars face à celle représentée par celui du 8 mars. Avec la présence de deux visions tellement différentes, le dialogue entre les deux parties s'impose sinon c'est le conflit armé qui prend place.

À cet effet, des stéréotypes d'un camp à un autre s'échangent : « *Nous sommes le Liban, vous n'êtes pas le Liban.* » Lors des manifestations de février-mars 2005, l'opposition se présente comme étant la seule représentante du Liban et de ses citoyens. Elle montre d'ailleurs les partis libanais qui ne sont pas dans l'opposition comme étant non-libanais du fait de leur soutien à la Syrie. Ces membres accusent, par exemple, les organisateurs de la manifestation du 8 mars (le Hezbollah et le parti Amal) d'avoir fait venir des ressortissants syriens pour augmenter le nombre de manifestants. Ce stéréotype de séparation en deux groupes pousse des citoyens qui ne font pas le choix de suivre tel ou tel groupe à s'identifier à l'opposition s'ils se considèrent comme étant Libanais même s'ils ne sont pas d'accord avec la politique et les choix de cette opposition. Des pancartes avec des inscriptions « 100% Libanais » sont portées par des manifestants le 14 mars 2005 pour affirmer que cette manifestation est faite par des Libanais pour les Libanais. Alors que celle du 8 mars est composée de Libanais, mais aussi de Syriens. Les participants aux manifestations de l'opposition, du fait des stéréotypes, se considèrent encore plus Libanais.

Des stéréotypes et des préjugés au sein d'un même camp permettent d'engager un dialogue

La troisième manière consiste à utiliser les stéréotypes et les préjugés comme arguments pour engager le dialogue au sein d'un même camp et unifier ses rangs. Les stéréotypes et les préjugés, qui prennent la forme de représentations, ne sont pas présents uniquement entre deux camps différents, celui du 8 mars et celui du 14 mars, mais ils sont également présents au sein d'un même camp. En l'occurrence celui du 14

24. BRAUD Philippe, *Ibidem*, p. 107.

mars. Aux yeux des militants contre la présence syrienne au Liban, le camp de la Liberté incarne la résistance contre la présence militaire syrienne. Il est mis au service d'une cause unique, défendue par des jeunes qui viennent d'horizons divers, qui est la lutte contre l'occupation syrienne incarnée principalement par les partisans de Michel Aoun. C'est un moyen de plus pour raviver la flamme de la liberté après quinze ans d'insuccès. Le principe de résistance est considéré plus présent chez les partisans de Michel Aoun que ceux de Rafic Hariri. Pourquoi ce préjugé ? Parce que les partisans de Michel Aoun résistent contre l'occupation syrienne depuis 1990 alors que les autres partis, qui sont actuellement dans l'opposition, sont considérés comme loyalistes jusqu'à la fin de l'année 2004. Un dialogue s'amorce sur la manière de résister pour les uns et pour les autres car chaque parti a sa propre vision. Les partisans de Michel Aoun considèrent qu'elle passe par des actions de protestation et des manifestations contre l'occupant syrien et ses alliés libanais. Ce qu'ils font depuis 1990. Pour ceux de Rafic Hariri, la résistance réside dans le fait de travailler avec l'occupant syrien et d'essayer de le faire changer d'avis et de comportement au fil du temps. En quelque sorte, coopérer avec l'ennemi pour que, à terme, il change d'avis. Lorsque cette idée apparaît irréalisable, la rupture doit être faite. Ce qui aboutit fin 2004 à la démission de Rafic Hariri du poste de Premier ministre et à son passage dans les rangs de l'opposition. Ce qui se dégage de leur dialogue, c'est que « *chacun a résisté à sa façon* ». Les partisans de Michel Aoun résistent dans la rue en manifestant et en créant une opposition au régime en place alors que les partisans de Rafic Hariri résistent au sein du régime en place en essayant de faire changer ce régime et son système politique de l'intérieur. Le camp de la Liberté incarne désormais cette résistance et cette lutte contre l'occupation syrienne. À la suite de l'assassinat de Rafic Hariri et du débat qui suit notamment dans le camp de la Liberté, un terme décisif est mis à la résistance des uns et à la non-résistance des autres. Il n'y a plus de résistance partielle.

Les Libanais qui participent au mouvement ont conscience des différences profondes qui les séparent. Différences politiques, communautaires et même sociales. C'est pourquoi les organisateurs des manifestations de février-mars 2005 montrent leur capacité à la mise en place et à la création de symboles qui permettent de transformer un mouvement composé d'éléments et d'idées très différents en un mouvement uni avec des revendications unifiées qui sont acceptées par l'ensemble des acteurs. Le défi est

d'aboutir donc à réunir et à faire accepter une dynamique commune au plus grand nombre de participants. Ce compromis est créé pour maintenir aux yeux des autres une cohésion du mouvement. La réalité est tout autre. Ce qui est commun n'est en fait qu'une vision souhaitée d'une réalité multiconfessionnelle et pluripartisme. Selon Stuart Hall, « *representation is an essential part of the process by which meaning is produced and exchanged between members of a culture. It does involve the use of language, of signs and images, which stand for or represent things.*²⁵ » La communication ne peut pas exister sans la représentation. Cette représentation donne du sens au langage utilisé par des personnes appartenant au même groupe. Pour lui, la représentation est le moyen par lequel l'individu transforme sa pensée composée d'idées et de concepts en un langage accessible aux autres membres de son groupe d'appartenance à travers les images, les mots, les gestes et donc tous les signes ou médias qui permettent la transmission de l'information.

Conclusion

Au départ, nos questions portent sur le rôle de la production de stéréotypes et sur la contribution des représentations et des clichés à la reconquête de l'espace public. Pour conclure, il apparaît que les stéréotypes contribuent à entamer un dialogue en raison entre les différentes composantes de la société libanaise. Ce dialogue est concrétisé par les négociations qui ont lieu avant les élections législatives de juin 2005. Dialogue engagé entre des leaders du mouvement du 8 mars et ceux du mouvement du 14 mars et qui abouti à des alliances qualifiées par certains d'alliance « contre nature » entre les deux mouvements, mais qui permettent d'avoir un espace public « dialogique » commun à tous les Libanais. Les échanges de stéréotypes d'un camp à l'autre contribuent à la formation et l'entretien d'un espace public. Ceci est très paradoxal. D'ordinaire, les stéréotypes ne sont guère propices à la constitution d'un espace public. Mais dans le cas du Liban, les stéréotypes véhiculés sous forme d'arguments, comme vu plus haut, dans les différents dialogues et leurs échanges d'un camp à l'autre, contribuent à la formation et à l'entretien d'un ou plusieurs espace(s) public(s). Cette exception libanaise vient du fait que les stéréotypes sont ancrés dans l'histoire du pays et que le système politique est basé sur un partage confessionnel et doit englober toutes les confessions sans exception. Aucune ne peut être exclue du jeu politique. Toutes les parties doivent

25. HALL Stuart, *Ibidem*, p. 15.

trouver un compromis aux différentes questions qui les opposent. Des moments de regroupements aboutissent-ils forcément à l'apparition d'un espace public ?

1.2.1.4. L'appropriation de l'espace public par différentes actions

Existe-t-il des moments d'espace public dans des regroupements lors du soulèvement de février-mars 2005 ? Le camp de la Liberté, lieu de rassemblement permanent des jeunes place des Martyrs, au centre-ville de Beyrouth, mis en place le 17 février 2005, devient-il une agora et, de ce fait, un moment d'espace public ? Nous partons du constat suivant : la mobilisation des jeunes, dont celle des étudiants en particulier, fait l'objet d'un changement profond après l'attentat du 14 février 2005. Avant cette date, les mouvements contestataires étudiants sont la quasi-exclusivité de certains partis politiques et groupes d'appartenance chrétienne. Dorénavant, certaines composantes chrétiennes et musulmanes (sunnites) issues des milieux étudiants se retrouvent unies derrière les mêmes revendications. L'opposition libanaise proclame, le vendredi 18 février 2005, le début du mouvement populaire appelé l'« Intifada de l'Indépendance ». La veille, le 17 février, un sympathisant de ce mouvement, Hicham Chaya, 32 ans, par ailleurs supporter de Rafic Hariri, dresse un semblant de tente sur la place des Martyrs, le plus proche possible de la dépouille de son idole défunte. « *Je me suis rappelé les paroles de mon frère qui vit en Ukraine et qui m'avait parlé des sit-in là-bas sous la pluie et dans le froid.*¹ »

Ce que nous allons essayer de montrer, c'est qu'il n'y a pas des espaces publics tout faits et qui sont durables dans le temps, mais que, par moment, un espace public peut apparaître provisoirement puis disparaître. Nous appelons cela un moment d'espace public. Au Liban, lors du soulèvement de février-mars 2005, les manifestants, et plus spécialement les jeunes, s'approprient l'espace public par différentes actions : mise en place du camp de la Liberté, activités culturelles et sportives, ateliers de travail, manifestations, etc. Ces différents mouvements sont conduits dans le but de reconquérir et de se réapproprier l'espace public et d'être visibles par les autres. Ces actions non simultanées sont très différentes les unes des autres, n'ont pas le même impact sur les participants et n'aboutissent pas toutes à la formation d'une sphère publique critique provisoire ou de long terme. Certaines activités y participent et d'autres n'ont aucun impact. Le camp de la Liberté, par exemple, est organisé en suivant le modèle de la cité grecque avec son agora qui permet d'exercer la *politeia*. En s'appropriant ainsi l'espace

¹ Entretien avec Hicham Chaya.

public, les occupants du camp permettent de créer une sphère publique critique où les débats et les échanges ont toute leur place. Malgré leurs différences et leurs divergences d'opinions, les participants prennent part à cet échange politique jusqu'au démantèlement du camp, le 30 avril 2005, ce qui n'est pas le cas des ateliers de travail, des activités culturelles et sportives ou de certaines manifestations quotidiennes.

Selon la théorie d'Hannah Arendt, l'espace public naît dans la Grèce ancienne – notamment dans l'agora de la *polis* se confondant avec l'État (cité-État) – en tant qu'espace d'égalité de tous les citoyens, par opposition aux espaces inégalitaires de la sphère privée. L'espace public est l'endroit au sein duquel tous peuvent exercer la *politeia*, la pratique active de la citoyenneté. Contrairement à la sphère publique habermassienne, celle d'Hannah Arendt n'est pas le lieu de construction du consensus, de la rationalité ou de l'homogénéité, elle est le lieu où les différences trouvent leur place. C'est aussi un espace dans lequel les citoyens se mettent en scène. Leur occupation essentielle, en plus de participer aux activités de la cité, c'est d'aller au théâtre et de devenir acteur. Nous sommes alors en présence d'un espace public théâtrocratique. L'espace public, selon le modèle grec, suppose un clivage ou une opposition entre, d'un côté, le dedans (nous autres, les citoyens) et, de l'autre côté, le dehors (les barbares, les gens qui ne savent pas parler). Autrement dit, nous parlons grec donc nous sommes citoyens alors que les autres sont à l'extérieur. Cette représentation – ou cette mise en scène – vaut aussi bien pour la communauté que pour les gens de l'extérieur. L'espace public grec est donc un espace construit autour de l'agora et de la cité. Est-ce le cas du camp de la Liberté ?

Quelques questions disparates et hétérogènes s'imposent. Sommes-nous en présence d'un espace public suivant le modèle grec ? Pourquoi des moments de regroupement n'aboutissent-ils pas forcément à un moment d'espace public ? Les *workshops* ou ateliers de travail contiennent-ils des moments d'espace public ? Les activités de campagne, soit des actions symboliques mues par des individus, sont-elles des moments d'espace public ? Les manifestations hebdomadaires aboutissent-elles à des moments d'espace public ? Les instruments de propagande, l'absence de débats et d'échanges de points de vue, la mise en scène peuvent-ils favoriser l'apparition de moments d'espace public dans les regroupements ? Comment et avec quels éléments des moments de regroupements

deviennent-ils des moments d'espace public ? Le camp de la Liberté est-il visible par l'extérieur ? Y a-t-il des débats à l'intérieur du camp ? Dans quelle mesure le camp de la Liberté est-il une plate-forme de dialogue ? Comment s'organise la vie du camp ? Le camp est-il administré par la classe politique ou par les participants eux-mêmes ? Quels sont les ressorts de l'action collective et les relations internes des groupes présents ? Ces questions, très disparates, seront plus homogènes, si on s'aperçoit qu'elles s'organisent en un grand questionnement. L'appropriation de l'espace aboutit-elle forcément à des moments d'espace public ?

Pour y répondre, nous allons tout d'abord voir en quoi consistent les différentes actions collectives qui ont lieu lors des manifestations de février-mars 2005 et pourquoi elles n'aboutissent pas forcément à un moment d'espace public, puis essayer d'identifier des moments d'espace public dans des regroupements. Pour ceci, nous allons regarder en détail le fonctionnement de l'une des actions collectives, la plus importante de par sa durée et son fonctionnement, qui est le camp de la Liberté, dans l'ensemble de ses aspects : depuis la naissance du camp, en passant par l'organisation et la vie quotidienne en son sein, jusqu'à son démantèlement.

I. Des moments de regroupements n'aboutissent pas forcément à un moment d'espace public

Les acteurs du mouvement de février-mars 2005 ont recours à des actions collectives qui leur permettent de reconquérir l'espace public et de raffermir l'unité et la conscience commune d'une citoyenneté à préserver chez une partie de la population libanaise. Les actions collectives au travers d'activités culturelles lors du mouvement de février-mars 2005 sont donc nombreuses. Parmi elles, nous pouvons citer : les Journées pour la commémoration de la guerre, des activités culturelles organisées par l'association Offre Joie² et d'autres associations, les activités sportives comme le Marathon de Beyrouth, la

² Association libanaise apolitique se consacrant depuis vingt ans à l'unité et à l'engagement citoyen en réunissant des jeunes Libanais de toutes confessions et de toutes origines dans le but d'échanger et de réaliser ensemble des projets sociaux (colonies de vacances, réhabilitation de quartiers pauvres, remises en état de prisons pour jeune délinquants et d'écoles, etc.). Offre Joie bénéficie depuis vingt ans du soutien de son partenaire Asmae (Association sœur Emmanuelle). (Source : offrejoie.blogspot.fr)

lecture de poèmes et de textes présentés par des élèves d'écoles publiques et religieuses, des jeux au centre-ville organisés par des associations de scouts, etc. Nous allons montrer que certaines de ces actions n'aboutissent pas à l'apparition ou à la formation d'un espace public ou d'une sphère publique critiques et nous allons surtout voir pour quelles raisons. Nous en retenons trois : l'absence de débats et d'échanges de points de vue au sein de certains ateliers, l'utilisation comme un instrument de propagande de certaines manifestations et la pratique d'une certaine forme de mise en scène, non pas au sens d'Hannah Arendt, mais dans celui où les gens qui participent à ces manifestations sont comme des figurants manipulés pour des intérêts particuliers. Les participants aux manifestations sont appelés à participer à une mise en scène décidée, orchestrée et préparée en avance.

En suivant la méthode de Ghassan Slaiby³, nous essayons de dénombrer les actions qui ont lieu lors du mouvement de février-mars 2005. Ceci nous donne la possibilité de les dénombrer et d'avoir une meilleure analyse de leurs effets sur le corps social. Dans un article publié en 1994, Ghassan Slaiby essaye de recenser et d'analyser les « *différentes actions collectives de résistance civile à la guerre* » entre 1975 et 1989. Durant cette période, il dénombre la création de dix-neuf associations ayant comme objectif principal de faire face à la guerre et relève cent quatorze actions collectives de résistance civile : activités culturelles, scolaires, sportives, colonies de vacances, rencontres, actions symboliques et directes (barrages de fleurs, dons de sang, grèves de la faim, marches non-violentes, *sit-in*, grèves, etc.). Ghassan Slaiby montre comment les animateurs de ces mobilisations font varier leur répertoire d'actions en fonction de l'évolution des activités guerrières et du rôle social, économique et politique des milices (Slaiby, 1994, pp. 119-136). Il analyse le développement de ces « *actions collectives contre la guerre* » comme un indicateur de « *l'émergence d'une société civile et de nouveaux acteurs* », annonçant l'affaiblissement du contrôle des milices sur leurs sociétés.

³ SLAIBY Ghassan, « *Les actions collectives de résistance civile à la guerre* », dans KIWAN Fadia (dir.), *Le Liban aujourd'hui*, Éditions CNRS, Paris, 1994, p. 123.

Absence de débats et d'échanges de points de vue. L'exemple des workshops ou ateliers de travail

Tout d'abord, les *workshops* sont des formations qui sont organisées et destinées à former les responsables du camp de la Liberté à la résistance pacifique. Ils sont confidentiels et les participants sont tenus au secret. Ce sont donc des sessions de formation et non pas des débats ou des échanges de points de vue qui peuvent constituer un espace public. Les *workshops* ne font pas partie du camp de la Liberté et ne sont pas médiatisés. Ils sont organisés par Gebran Tuéni⁴, directeur du journal *An-Nahar*, et Chérine Abdallah. Les formations sont données dans les locaux du journal *An-Nahar* à quelques pas du camp de la Liberté. Ce qui pose le problème de la neutralité des sessions. Pour préserver la sécurité des participants, toute trace de ces formations est détruite par les organisateurs. Les informations sur les sessions de formation ne se dévoilent que lors d'entretiens réalisés après l'assassinat de Gebran Tuéni, certains des participants à ces *workshops* ainsi que son assistante nous confirme que les sessions de formation se sont déroulées au sein même du journal *An-Nahar*. Nous apprenons également qu'Ivan Marovich, un des fondateurs du mouvement Otpor⁵, vient le 19 mars 2005 au Liban, soit cinq jours après la manifestation du 14 mars. Il rencontre dans une des tentes les jeunes Libanais responsables du camp de la Liberté. L'arrivée de militants comme Ivan Marovich pose la question de l'indépendance du mouvement du 14 mars 2005. Est-il préparé et orchestré avec l'aide d'États ou d'associations étrangères ? Nous ne sommes pas en mesure d'affirmer clairement si des États ou des associations étrangères participent à l'élaboration de ce mouvement, mais ce que nous constatons, c'est que les militants du mouvement Otpor n'arrivent physiquement au Liban qu'après le soulèvement populaire du 14 mars 2005. On ne peut pas parler d'espace public si des associations étrangères participent aux manifestations ou guident les responsables des manifestations dans leurs actions. Nous ne sommes pas non plus en mesure de savoir s'il y a des contacts à distance entre les responsables du mouvement du 14 mars et ceux du mouvement Otpor avant la manifestation du 14 mars 2005. D'après Ivan Marovich, les activistes d'Otpor ne sont pas sollicités par les opposants libanais : ils sont attirés par le

⁴ Gebran Tuéni était le directeur du journal *An-Nahar* et député libanais depuis juin 2005 ; il a été victime d'un attentat à la voiture piégée, le 12 décembre 2005.

⁵ Entretien avec Chérine Abdallah.

soulèvement populaire du 14 mars et viennent observer de plus près ce que les opposants libanais sont capables de faire sans l'aide de spécialistes des soulèvements pacifiques. Nabil Abou Charaf, membre de l'association AMAM, présent lors de l'entretien avec Ivan Marovich, précise que « *les séminaires et les sessions de formation organisés en présence de militants du mouvement Optor donnent un second souffle au mouvement de contestation au Liban* ». Alors que le mouvement libanais commence à s'essouffler, les résistants du mouvement ukrainien donnent un nouvel élan aux jeunes contestataires libanais grâce à leur présence, leur motivation et leur expérience. Jad Ghostine⁶ confirme les propos de Nabil Abou Charaf et les complète en ajoutant que « *l'unique aide offerte lors de ses ateliers était un soutien moral* ». Ces *workshops* ne sont pas des moments d'espace public en soit car ce sont des formations secrètes et privées sans débats ni échanges de points de vue construits.

Un instrument de propagande. L'exemple des activités de campagne et des actions symboliques menées par des individus

De nombreuses actions directes menées par des associations, des personnalités publiques comme Nora Joumblatt ou des regroupements d'étudiants se basent sur les symboles pour créer l'image du mouvement du 14 mars 2005. Cependant, les partis politiques mènent leur propre campagne de mobilisation en créant leurs propres rubans (foulard bleu pour le Courant du Futur, orange pour les partisans du CPL) et en distribuant, par exemple, des images de Rafic Hariri ou en préparant soigneusement des slogans. Ils mènent une sorte de campagne de propagande destinée à mobiliser leurs sympathisants. Les différents partis qui forment le mouvement du 14 mars font adhérer leurs sympathisants à cette alliance en ayant recours à des instruments de propagande comme, notamment, les slogans patriotiques véhiculés : Liberté, Souveraineté, Indépendance. Les arguments de mobilisation que peuvent utiliser les dirigeants du mouvement du 14 mars 2005 sont nombreux. Par exemple, la contestation des armes du Hezbollah. C'est l'argument central d'une mobilisation massive des partisans de l'opposition. En effet, les chrétiens du mouvement du 14 mars ne croient pas à l'efficacité de la résistance armée menée par le Hezbollah contre Israël (et ce, même durant la période d'occupation israélienne du Liban). Quant aux sympathisants sunnites,

⁶ Entretien avec Jad Ghostine, responsable du bureau étudiant de l'Alba.

qui défendent jusqu'à présent la lutte armée contre les Israéliens, du fait de l'émotion engendrée par l'assassinat de Rafic Hariri, ils pointent du doigt la Syrie et ses alliés libanais, en premier lieu le Hezbollah⁷.

Les grandes manifestations de l'opposition à partir du 14 mars 2005, un mois après l'assassinat du Premier ministre libanais Rafic Hariri, sont automatiquement précédées et accompagnées par une vaste campagne publicitaire, avec pour thème central un slogan, décliné en anglais et en arabe « Indépendance 05 ». Tout est minutieusement choisi. Les couleurs rouge, blanc et vert renvoient aux couleurs du drapeau libanais. La version en arabe reprend la première phrase de l'hymne national. Le thème de l'Indépendance donne une identité visuelle commune et une cohérence aux différentes déclinaisons du message, renvoie au thème de l'indépendance dans un pays sous domination syrienne par l'intermédiaire de ces troupes encore présentes sur son terrain. Les politiques s'appuient sur les créateurs de Saatchi & Saatchi⁸, une grande agence de publicité installée à Beyrouth et avec un grand savoir-faire dans le marketing politique. Nous constatons que de nombreux moyens « adéquats et efficaces⁹ » sont mis à la disposition des militants. Les manifestations de février-mars 2005 sont les résultantes des apports d'intellectuels, de cadres politiques, de publicitaires, ou de simples citoyens dont une des motivations est l'engouement pour une cause, la liberté. Cette participation prend la forme d'aide créative, participative ou financière. Tout au

⁷ Ce mouvement, fondé en juin 1982, mais révélé publiquement en février 1985, est un mouvement politique chiite libanais possédant une branche armée (Al-Muqawama al-Islamiyya, Résistance islamique) qui est à son origine. Il fut créé en réaction à l'invasion israélienne du Liban en 1982 grâce à un financement iranien. Après la fin des guerres du Liban et la signature des Accords de Taëf, toutes les milices libanaises, à l'exception du Hezbollah, sont désarmées. Le parti conserve les armes, sous prétexte de la lutte contre Israël. En septembre 2004, le Conseil de sécurité de l'ONU adopte par neuf voix pour (Allemagne, Angola, Bénin, Chili, Espagne, États-Unis, France, Roumanie, Royaume-Uni) et six abstentions (Algérie, Brésil, Chine, Pakistan, Philippines, Russie) une résolution exigeant, entre autres, le désarmement de l'ensemble des forces non-gouvernementales au Liban. Le Hezbollah fut très clairement désigné par les diplomates comme concerné, au premier chef, par cette résolution. Le Hezbollah a refusé, à ce jour, tout désarmement. (Source : www.fr.wikipedia.org)

⁸ Saatchi & Saatchi est fondée en 1970 par deux frères, d'origine irakienne, et rachetée en 2001 par Publicis.

⁹ SLAIBY Ghassan, « Les actions collectives de résistance civile à la guerre », dans KIWAN Fadia (dir.), *Le Liban aujourd'hui*, Éditions CNRS, Paris, 1994, p. 132.

long de la vie du camp, les participants se nourrissent grâce à la générosité des restaurateurs. Toute cette propagande, l'utilisation des moyens de la publicité marchande, la mobilisation de la foule pour les intérêts de certaines personnalités politiques montrent bien que nous ne sommes pas en présence d'un moment d'espace public. Suivant la conception grecque, ne peuvent participer à l'espace public que des catégories qui y sont autorisées. Sont exclus les enfants, les femmes et les hommes qui sont obligés de travailler pour subvenir à leurs besoins. Le fait que les manifestants soient nourris et subissent une propagande pour rester manifester élimine leur indépendance et compromet ainsi l'existence d'un espace public.

Une mise en scène. L'exemple des théâtres, des activités culturelles et sportives et des manifestations hebdomadaires

Certains théâtres et activités culturelles sont mis au service de l'opposition. Le scénario de pièce de théâtre grand public est en partie modifié et sert à mobiliser le public et à le pousser à participer aux manifestations les lundis. Les leaders, comme des vedettes artistiques, participent à véhiculer un message qui incite à descendre dans la rue et à revendiquer le droit à la liberté par les Libanais ou, du moins, d'une partie d'entre eux. Des personnalités de la vie publique lancent, à travers des spots publicitaires diffusés sur la LBCI, Future TV, etc., des messages et des invitations à la population pour participer aux manifestations. Ceci nous poussent à ce demander si les conditions de préparation d'un espace public peuvent-elles en compromettre l'existence ? De même la mise en scène d'un espace public peut-elle avoir pour conséquence qu'il n'existe pas, par ailleurs ? À cet effet aussi, des milliers de partisans de l'opposition participent à un « marathon » dans les rues de Beyrouth, la capitale, à l'appel de la députée Bahia Hariri, sœur de Rafic Hariri. Sous le slogan « Courons main dans la main », les manifestants parcourent les rues du centre-ville, traversant notamment la place des Martyrs. Bahia Hariri souhaite ainsi lancer un appel à l'unité à cause d'un climat de crainte d'un retour de la guerre civile que laisse planer le mystère entourant la mort de son frère. Parallèlement au « marathon », des troupes folkloriques donnent des représentations et des chanteurs entonnent des hymnes patriotiques. À la fin de la manifestation, un olivier, arbre symbolisant la paix, est planté près de la sépulture de Rafic Hariri, dans de la terre apportée de diverses régions du Liban.

Parmi les actions collectives, une manifestation est organisée quotidiennement par des opposants. Pour Samir Kassir, « *il faut entretenir la flamme et préparer peu à peu des manifestations géantes rassemblant de plus en plus de personnes* ». Les appels à la mobilisation sont quasi quotidiens, depuis le début de « *La Révolution de l'Indépendance* » et sa mise en place par le mouvement du Bristol¹⁰. Nous allons nous attarder sur la manifestation hebdomadaire du samedi 12 mars 2005. « *Plus de 10 000 personnes ont dessiné, le samedi 12 mars 2005, avec leurs corps, sur la place des Martyrs, un drapeau libanais qui devient tout noir pour symboliser l'avenir du pays si la vérité sur l'assassinat de l'ex-Premier ministre Rafic Hariri n'est pas dévoilée. Jeunes et vieux, employés, fonctionnaires ou commerçants, femmes voilées ou non, tous, un carton à la main, ont été placés côte à côte sur 3 800 m² pour former ce drapeau devant la sépulture de Rafic Hariri et de ses sept gardes du corps. Après avoir entonné l'hymne national et observé une minute de silence à leur mémoire, les participants font changer de couleur le drapeau lorsque la phrase "Nous voulons la vérité sur l'assassinat" est lancée par haut-parleur. Alors, la bannière frappée du cèdre devient une immense tache noire au cri de "Des députés à la solde de l'étranger". Plusieurs organisations répondent à l'appel du mouvement de jeunesse du Courant du Futur de Rafic Hariri, organisateur de cette manifestation, dont plusieurs députés sont présents. « Nous avons distribué 11 300 cartons, mais 10 400 suffisent à former le drapeau avec des cartons rouges, blancs et verts aux couleurs du drapeau libanais.¹¹ » Cette manifestation n'est pas un événement spontané, elle a été préparée à l'avance. « Les cartons et le dessin du drapeau au sol sont déjà prêts. Les gens ont répondu à l'appel et se donnent le mot pour que tout se passe bien.¹² » « Une demi-heure plus tard, la foule s'est dispersée en scandant "Syrie dehors" et "Liberté, Souveraineté, Indépendance", des slogans repris chaque soir depuis l'assassinat de Rafic Hariri par des milliers de personnes sur cette même place, à l'appel de l'opposition.¹³ » Chaque lundi depuis le 14 février 2005, les étudiants ne vont pas en cours et se dirigent vers le centre de Beyrouth, place des Martyrs pour exprimer leur mécontentement de la situation actuelle et réclamer le départ des troupes syriennes du Liban. Ces*

¹⁰ En référence au lieu où se réunissaient les leaders de l'opposition, c'est-à-dire l'hôtel Bristol.

¹¹ Khodr Hadadé, un responsable du Courant du Futur.

¹² Walid Fakhreddine, porte-parole des jeunes de la Gauche démocratique.

¹³ <http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20050312.OBS1090/10-000-personnes-dessinent-le-drapeau-libanais.html>

manifestations du lundi aident à préparer le terrain à la manifestation du 14 mars 2005. La manifestation des femmes, le 17 février 2005, galvanise ainsi l'opposition sur les plans populaire et politique avec le Rassemblement du Bristol. Elle est logiquement soutenue et orchestrée par l'opposition libanaise, comme en témoignent le choix de la présence exclusive de femmes, l'installation d'un podium, de haut-parleurs, la diffusion de musique, les drapeaux libanais, les foulards bleus, etc.

Il est intéressant de s'arrêter sur les acteurs qui participent à ces manifestations. La majorité des manifestants qui participent aux rassemblements les lundis sont de confession maronite ou druze. C'est le cas jusqu'à la grande manifestation organisée le 14 mars 2005. En effet, les leaders qui haranguent la population et l'encouragent à manifester ont moins de succès avec la communauté sunnite, moins habituée à avoir recours à la rue pour faire entendre ses demandes. *« Avant l'assassinat de Rafic Hariri, les sunnites pensent que le recours à la rue ne mène à rien. Pour eux, le Liban a besoin d'une décision politique concernant l'occupation israélienne et le quiproquo sur les interférences syriennes au Liban. Après la mort de Rafic Hariri : que doit-on faire ? Regarder les autres faire ? Les chrétiens et les druzes sont là, pas les sunnites¹⁴ ! Il faut que la communauté sunnite bouge et participe à son tour aux manifestations.¹⁵ »* Lors des entretiens avec les organisateurs, ces derniers signalent le manque de participation de la communauté sunnite. Dans certaines régions où les habitants ne se mobilisent qu'après moult encouragements, des transports en commun, pris en charge par les organisateurs du mouvement du 14 mars, sont mis à disposition pour faciliter les déplacements et encourager les manifestants à participer. Cela contribue largement à faire de la manifestation du 14 mars une manifestation de grande ampleur, en permettant une large participation de la communauté sunnite.

Ceci permet donc de faire une vraie distinction entre la mise en scène des manifestations et les manifestations sportives et culturelles. Le déroulement de ces dernières est différent. Elles sont détournées de leur but d'origine, à savoir le sport et la culture, pour les mettre au service d'un combat politique particulier. Nous sommes donc en présence

¹⁴ Dans le sens : tout le peuple se mobilisait.

¹⁵ Alia Habli, responsable des diplômés de l'association Hariri.

d'un espace de loisir qui est privatisé et confisqué par des hommes politiques pour véhiculer un message, en l'occurrence le leur. En revanche, en ce qui concerne les manifestations avec des rendez-vous réguliers, elles permettent peut-être la création ou l'apparition d'un moment d'espace public éphémère lors de ces manifestations. Mais ceci ne permet pas, pour autant, de qualifier ces manifestations, en tant que tel, de moment d'espace public. Ce qui nous pousse donc à regarder de plus près d'autres manifestations qui se déroulent en février-mars 2005 et plus particulièrement le camp de la Liberté. En effet, ce dernier constitue, à notre sens, un « grand » moment d'espace public de par sa constitution, les gens qui y participent, son fonctionnement et sa durée.

II. Des moments d'espace public dans des regroupements

Les événements étudiés dans le premier point permettent d'occuper l'espace public et de le reconquérir par l'intermédiaire de manifestants hostiles au pouvoir en place durant la période prise en exemple. Cette occupation s'est matérialisée physiquement par l'investissement de certaines rues de la capitale, visuellement par la formation d'un drapeau libanais géant, phonétiquement par les chants patriotiques et symboliquement par la plantation d'un arbre d'une très grande longévité : l'olivier. Mais ces événements n'aboutissent pas, à notre sens, à l'émergence d'un espace public. Nous avons défini au moins quatre critères nécessaires à l'apparition de cette sphère publique critique : la visibilité, la publicité, la régulation et un accord sur les questions à la suite d'un débat argumentatif. En prenant l'exemple du camp de la Liberté, qui débute le 17 février 2005, nous allons montrer la présence de ces quatre critères. Le camp de la Liberté est un campement qui rassemble des jeunes de différentes appartenances, politiques ou non-politiques, installé place des Martyrs, au centre de Beyrouth. Depuis les Grecs, le centre symbolique de la ville, c'est l'agora : le terme désigne la population rassemblée en un même endroit. L'agora n'est pas un lieu à la proportion bien définie, mais un espace extensible selon l'importance et la densité de la population réunie. C'est avant tout un lieu d'assemblée et de discussions, rendu nécessaire par une forme de démocratie sélective, mais participative. L'agora n'est pas une parcelle territoriale, mais une réunion publique pour débattre ensemble des affaires de la Cité. La fonction prime sur le lieu géographique et l'espace public prime sur l'espace commun.

La visibilité

Le premier critère de l'apparition d'une sphère publique critique est celui de la visibilité. La notion d'espace public comporte deux idées essentielles : celle d'une sphère publique de libre expression, de communication et de discussion constituant une instance médiatrice entre la société civile et l'État, entre les citoyens et le pouvoir politico-administratif ; celle d'une scène publique, c'est-à-dire d'une scène d'apparition, où accèdent à la visibilité publique aussi bien des acteurs et des actions que des événements et des problèmes sociaux¹⁶. Le principe de visibilité est très développé chez Hannah Arendt. Pour elle, c'est une des caractéristiques de l'espace public. Pour Hannah Arendt, l'idée c'est l'action politique qui met les individus en relation les uns avec les autres et cette mise en relation des individus constitue l'institution d'un espace public entendu comme espace de visibilité, c'est-à-dire un espace dans lequel le fait que nous sommes tous vus les uns des autres garantit la liberté de l'action de chacun. Autrement dit, il nous faut le contrôle les uns des autres, il nous faut être sous la visibilité les uns des autres pour que l'espace public existe. Ce principe est élargi par des historiens grecs et par Jacques Rancière lorsqu'ils parlent de *théâtrocratie* du modèle grec. Il nous faut quelque chose comme une scène.

Le 18 février, l'opposition plurielle annonce la naissance de l'Intifada de l'Indépendance et réclame la démission du gouvernement d'Omar Karamé. Samy Gemayel¹⁷, jeune avocat de 26 ans, ancien étudiant à l'université Saint-Joseph et militant Kataëb, rejoint Hicham Chaya : « *On avait suivi les événements en Ukraine et on a pensé aux tentes. On voulait créer un point de ralliement.* » D'autres jeunes, certains indépendants, d'autres appartenant à divers courants politiques les rejoignent. Des tentes poussent un peu partout et le camp commence à s'organiser. Au début de l'installation du camp, les manifestants sont terrorisés par la violence de la répression qu'ils pourraient avoir et qui proviendrait de l'armée ou des membres du ministère de l'intérieur. Cette peur commune donne naissance à une solidarité et une entraide. Pour assurer une permanence au sein du camp, les responsables de chaque tente montent la garde. Ils

¹⁶ QUÉRÉ Louis, L'espace public : de la théorie politique à la métathéorie sociologique, revue *Quaderni*, n°18, 1992, pp. 75-92.

¹⁷ Samy Gemayel, fils de l'ancien président de la République libanaise Béchir Gemayel, assassiné en 1982.

mettent au point un planning afin que chacun assure une tranche horaire. La protection du camp s'organise ensuite et, sur décision du comité d'organisation du camp, un service de garde qui patrouille toute la nuit est mis en place. La crainte de l'extérieur en général, des fidèles au régime en place, en particulier, est à l'origine du clivage mis en place par les manifestants entre l'intérieur et l'extérieur du camp. Des dizaines de jeunes rejoignent donc le camp. Leur nombre ne cesse d'augmenter, le camp aussi. Les participants ont besoin de tentes, de matelas et de sacs de couchage, de nourritures, etc. Un réseau de solidarité se met en place. En même temps, le groupe Al-Mujtamah Al-Madani (AMAM) est créé. Il se donne pour mission d'entretenir la logistique du camp. Il commence donc à gérer et à centraliser la distribution de nourriture. Tous les jours, des dons de particuliers et d'entreprises arrivent au camp. Des volontaires du groupe AMAM se mobilisent quasiment à plein-temps pour assurer le suivi et l'organisation du camp. Certains jeunes quittent leur travail, des étudiants sèchent leurs cours pour se consacrer complètement au camp. La priorité est donnée à la cause à laquelle ils croient.

Le camp de la Liberté est un événement phare lors du mouvement de février-mars 2005, de par son déclenchement spontané et de la jeunesse de la population qui l'anime. Il contribue à l'aboutissement des manifestations. Ce *sit-in* ininterrompu est le principal moteur du mouvement populaire de la place des Martyrs. Les jeunes qui investissent les lieux, plusieurs semaines durant, organisant diverses activités, entretiennent cette flamme. « *Le camp de la Liberté est le podium, le point de ralliement de tous ceux qui participent aux manifestations. Le camp est le seul endroit qui permet aux jeunes de participer activement à cette période importante de l'histoire du Liban. Toutes les décisions sont prises à haut niveau et les jeunes ne trouvent pas leur place dans ces discours politiques. Le camp est l'unique podium à partir duquel ils peuvent exprimer leurs opinions.*¹⁸ » L'aboutissement est, le 26 avril 2005, le retrait total des troupes syriennes et le démantèlement d'une partie du régime sécuritaire libano-syrien.

À chaque fois que le camp de la Liberté est mentionné, il est question de la spontanéité de l'initiative et du rassemblement des jeunes. Le phénomène déclencheur de la mise en place du camp est bel et bien spontané. En effet, il commence par un *sit-in* improvisé. La

¹⁸ Entretien avec Samy Gemayel.

nuit du vendredi 18 février, le rassemblement – un groupe de douze personnes, des militants indépendants pour les Droits de l'Homme, menés par Nassib – en constitue les prémices. Il y a également des militants du Courant patriotique libre qui connaissent Nassib et qui disent tout simplement à leurs amis de les rejoindre. Jusqu'au samedi 19 février 2005, tout est encore spontané et personne ne pense vraiment à installer un campement. Le camp n'en est pas encore un, il ne consiste qu'en un mouvement de protestation à l'instigation d'un nombre restreint de jeunes. Ce n'est que le samedi 19 février 2005 à midi que Nora Joumblatt, en effectuant une visite au mausolée, remarque le groupe de jeunes assis autour de la statue des martyrs. Elle s'approche d'eux et leur demande ce qu'ils font. Ils lui répondent qu'ils veulent rester sur la place des Martyrs jusqu'au retrait total des troupes syriennes du Liban. Elle leur propose son aide et leur envoie une équipe de journalistes de Future TV pour les filmer. Le soir, Nassib¹⁹ apparaît sur Future TV et lance un appel, invitant les Libanais à les rejoindre dans ce qu'il appelle un *sit-in* ouvert, avec un objectif : mettre fin à l'occupation syrienne du Liban. Les premiers manifestants dorment la première nuit dans leurs voitures, enveloppés dans des couvertures. Ces détails montrent le côté improvisé de cette initiative. Le passage de la spontanéité à l'organisation a lieu en l'espace de quelques heures. C'est probablement le Rassemblement du Bristol qui a l'idée de transformer l'initiative spontanée de quelques jeunes avec une tente en camp organisé et structuré. Cependant, Nora Joumblatt se charge des formalités administratives auprès de la municipalité de Beyrouth pour obtenir une sorte de « permis de camper » sur une place publique, et éviter ainsi que les manifestants se fassent déloger par les forces de l'ordre. Le *sit-in* constitue donc le déclic populaire, ce qui pousse le Rassemblement du Bristol, Samir Kassir en tête, à réfléchir sur la nécessité d'organiser une mobilisation collective qui produise un électrochoc place des Martyrs. C'est Hicham Chaya et Samy Gemayel qui mettent en œuvre cette idée. Par conséquent, c'est grâce à la bénédiction d'une certaine partie de la classe politique liée à l'opposition que le camp de la Liberté connaît une continuité. Les hommes politiques de l'opposition le légitiment et l'instituent. La raison d'être du camp consiste surtout à consacrer l'engagement des jeunes dans le processus de libération et, le lieu de protestation ne se situant qu'à une dizaine de mètres de la

¹⁹ Un jeune militant politique, sans appartenance à aucun parti politique existant, et opposant de longue date au régime syro-libanais en place à cette date.

tombe de Rafic Hariri (« *Darih* »), il est aisé aux participants d'aller à la rencontre des foules venues visiter la tombe de Hariri et de les inciter à prendre part au mouvement. Nous ne pouvons pas ranger le camp dans un type unique d'espace public car le camp de la Liberté appartient à un espace public domestique (car les campeurs habitent sur place), à un espace public religieux (car il se situe près de la tombe de Rafic Hariri) et à un espace public urbain (car il se situe sur la place des Martyrs). Cette polyvalence même du camp de la Liberté qui rend son lien avec l'espace public intéressante.

N'importe qui peut rentrer dans le camp. Sa position n'est pas choisie au hasard, il est placé au centre de la place et de Beyrouth. Il occupe désormais une place centrale dans le combat que les opposants veulent mener. Samy Gemayel procure dès son arrivée, le 19 février 2005 dans l'après-midi, une tente pour abriter les militants du Courant patriotique libre déjà présents. Cependant, un différend oppose les douze membres du *sit-in* initial, les partisans des partis politiques et les indépendants, les premiers veulent afficher sur la tente le portrait de leur leader (Michel Aoun) et le logo du parti²⁰, les indépendants ne veulent pas prendre part à un campement dominé par des partis politiques. Pendant ce temps, des jeunes appartenant au PSP les rejoignent, dressent leurs tentes rouges aux couleurs de leur parti et s'installent. Le dimanche 20 février dans l'après-midi, sept chefs appartenant à différents mouvements estudiantins de l'opposition font une conférence de presse à proximité de la tombe de Rafic Hariri et invitent publiquement le peuple à rejoindre le *sit-in* ouvert. Le soir même, plus d'une trentaine de personnes sont présentes sur place et une vingtaine passent la nuit au camp.

La publicité

Le deuxième critère de l'apparition d'une sphère publique critique est celui de la publicité. Le principe de mise en circulation. Pour les Lumières, ce qui est essentiel, c'est la publicisation des opinions et la mise en débat des différentes catégories d'opinions, c'est-à-dire essentiellement l'espace public politique qui s'oppose à l'espace privé. Pour Habermas, le cœur de la démonstration consiste à montrer que le principe de publicité est central et qu'il est opposé historiquement par les bourgeois cultivés et éclairés capables de raisonner (au sens des Lumières) à la pratique du secret qui est celle des

20 « Courant » en arabe, en référence au Courant patriotique libre dirigé par le général Michel Aoun.

États monarchiques autoritaires dans tous les pays d'Europe au XVII^e et XVIII^e siècle. C'est le principe de publicité qui est opposé à la pratique du secret. Le secret, ce n'est pas le fait que le processus de décision ne soit pas connu, mais c'est le fait que le monarque n'est pas tenu de justifier quoi que ce soit. Dans les démocraties, le principe de publicité crée un espace de médiation entre la sphère du pouvoir politique qui se concrétise dans l'État et la société civile.

Le camp de la Liberté est construit de la même manière que le pays. En effet, des jeunes avec des opinions politiques divergentes et de toutes les communautés religieuses (à l'exception des partis chiites, quoique certains y participent à titre individuel) y sont présents. Les soixante-deux tentes abritent chaque soir près de trois cents étudiants qui sont adhérents aux partis de l'opposition, militants apolitiques et membres de la société civile. Devenu le quartier général de la révolution de l'Indépendance, le camp de la Liberté est le lieu de rassemblement de tous ceux qui participent aux manifestations.

Pour les personnes interrogées, marquer son territoire provient du fait que les participants vivent un marquage identitaire. C'est une évidence. « *Pendant les deux premières semaines, le camp ressemble à une confédération. Chaque tente est indépendante l'une de l'autre et arbore son drapeau et son emblème. Mais d'une manière générale, il règne un climat d'entente très positif.*²¹ » La différenciation ne disparaît pas, même après l'interdiction des drapeaux des partis par les organisateurs. Certains participants au camp s'attachent à conserver leurs spécificités. L'intérieur des tentes est orné de drapeaux du parti, de posters du leader, de la croix rouge à encoche des FL, etc. Les directives sont claires : rien ne doit être visible de l'extérieur, à part le drapeau libanais. « *Le camp consiste en une alliance de particularités. Malgré le rapprochement, on maintient une distance, indicible, et pourtant sensible. Chaque tente est désignée par le nom du parti qui l'occupe.*²² » La mise en relief des particularismes est également visible dans les comportements. Il y a parfois des surenchères. L'un affiche l'image de son leader, le second revient plus tard avec un poster de plus grande taille. Ce qui vaut à quelques jeunes un rappel à l'ordre de la part de Samir Kassir. Il faut noter que les tentes

²¹ Entretien avec Antoine, un des participants au camp de la Liberté.

²² Entretien avec Abed, un des participants au camp de la Liberté.

universitaires qui ne sont pas rattachées à un parti ne connaissent pas un grand succès. Celle de l'université Saint-Joseph (USJ) en est l'exemple. Comme plus personne n'y vient, elle est démontée le 10 avril 2005.

Pendant les premiers jours de la mise en place camp, l'ambiance qui y règne n'est pas saine. Les participants viennent d'horizons différents. Le climat est très tendu entre les partisans des différents partis politiques. C'est le cas entre les jeunes du CPL et ceux des FL, et entre les jeunes des FL et ceux du PSP, à cause des résidus des événements qui se sont produits pendant les guerres du Liban dans leur mémoire²³. Cette ambiance est extériorisée par des comportements communautaires discriminatoires et une mentalité de catégorisation et de classification de l'autre. Myriam précise que *« les jeunes indépendants n'ont pas d'identité aux yeux des jeunes affiliés à un parti. Au sein des sympathisants aounistes qui sont majoritairement chrétiens, il y a également quelques sympathisants chiites à l'intérieur de la tente du CPL et ça gêne beaucoup certains jeunes chrétiens qui voient d'un mauvais œil le mélange des chrétiens du CPL avec des chiites, même si ces derniers ne font partie ni du Hezbollah ni du parti Amal. Les jeunes Libanais ne sont pas habitués à cette promiscuité et à ce mélange entre les religions, encore moins au sein d'un même parti politique.²⁴ »* Albert ajoute : *« La première question qu'on me pose, c'est à quel parti j'appartiens. Quand je leur réponds que je suis indépendant, on ne me croit pas et certains me prennent pour un agent des renseignements. Certains jeunes appartenant à des partis chrétiens dialoguent, mais ils sont par moments racistes et fanatiques : tu discutes avec un musulman ? Tu sais que c'est un druze, celui avec qui tu parlais à l'instant ? etc.²⁵ »* Le repli sur soi constaté les premières semaines est cependant estimé comme normal par les enquêtés. *« Il est difficile d'accepter l'autre sans une éducation et une conscience politique déterminées. La compréhension de la différence ne se fait pas aussi facilement. Après les affrontements intercommunautaires qui ont duré trente ans, ces jeunes, qui n'ont connu que ces affrontements, sont parachutés dans un seul lieu, pour vivre une expérience commune avec d'autres jeunes appartenant à d'autres religions. Ils ont donc besoin de temps pour apprendre à connaître l'autre, appartenant à une autre*

²³ Les guerres du Liban sont des guerres civiles ponctuées d'interventions étrangères qui se sont déroulées de 1975 à 1990, faisant entre 130 000 et 250 000 victimes civiles.

²⁴ Entretien avec Mireille, une des participantes au camp de la Liberté.

²⁵ Entretien avec Alexandre, un des participants au camp de la Liberté.

*religion.*²⁶ » Des jeunes qui participent au camp de la Liberté exposent les livres religieux chrétien et musulman l'un à côté de l'autre. Ils les entourent d'un chapelet. La scène se passe juste à l'entrée de la tente du PSP. Un jeune de confession sunnite est très en colère que l'Évangile soit placé à droite du Coran. Il le met immédiatement à gauche du Coran, avec le chapelet.

En plus du repli communautaire, d'autres éléments viennent creuser les distances entre les participants. Comme la façon de penser parfois opposée, le niveau éducatif très différent et le niveau social qui va du plus pauvre au plus riche. En effet, quelques jeunes sont venus au camp de la Liberté pour organiser des activités, d'autres quittent leur village uniquement par loyauté à leur chef ou à leur communauté. Ce qui montre un clivage des mentalités. Les différences de niveau académique et socioculturel sont vécues différemment selon les personnes. Il y a ceux qui les recherchent comme Carine : *« Je voulais rencontrer des gens en dehors du triangle d'or Jamhour-Hazmieh-Huvelin, lier des contacts avec des membres de différents partis, voire même au sein du même parti mais appartenant à une autre catégorie sociale »* et Karim : *« Le camp m'a permis de côtoyer des druzes pour la première fois. Je ne les connaissais qu'à travers les livres et les préjugés, mais je n'en avais jamais réellement fréquenté. Ce fut une belle découverte et une vraie richesse. »* Il y a aussi ceux qui ne se retrouvent tout simplement pas dans l'ambiance du camp de la Liberté, comme Myriam : *« La plupart des gens présents appartiennent à la classe pauvre ou plutôt rurale. Le meilleur d'entre eux a à peine son bac et mon père me demande parfois ce que je descends faire avec eux. Donc oui, il y avait beaucoup de différences entre eux et moi, notamment au niveau académique. En fin de compte, ils n'avaient rien de mieux à faire que de gérer une tente. Les jeunes issus des familles aisées viennent au camp uniquement pour sortir une théorie et s'en aller. »* Mais, après quelques semaines, les choses s'harmonisent et la vie au sein du camp change. Ceci pour plusieurs raisons. Le camp devient donc, de par lui-même, le cadre du vivre ensemble, dans le sens où tous les participants mènent un même rythme de vie. Ils mangent ensemble, lisent le même journal (*An-Nahar*²⁷), regardent le journal télévisé,

²⁶ Entretien avec Mazen, un des participants au camp de la Liberté.

²⁷ *An-Nahar* est le premier quotidien de langue arabe au Liban. Il est édité à plus de 55 000 exemplaires. *An-Nahar*, qui signifie « Le Jour », a été fondé le 4 août 1933 et est aujourd'hui considéré comme le quotidien libanais de référence. Modéré et libéral, il est lu aussi bien par l'intelligentsia libanaise que par

écoutent, chantent et applaudissent la même musique... Cette rencontre encourage la fabrication de symboles d'unité nationale.

Les débats politiques sont intenses à l'intérieur du camp de la Liberté, principalement entre les jeunes d'appartenances différentes. Mais, malgré leurs divergences confessionnelles, politiques et sociales, ils finissent par s'accepter et les querelles des premières semaines finissent par s'atténuer. Les participants parlent de tout, d'actualité, de guerre, de loisirs, etc. En effet, le débat politique est voulu et mis en place par les acteurs, même si la proximité spatiale que les jeunes ont à l'intérieur du camp de la Liberté est la principale cause. Il y a un vrai désir de dialogue dont le but est de confronter des points de vue sur l'identité du Liban²⁸. La nouveauté de ces discussions, c'est qu'elles se font entre les jeunes et non pas entre des politiciens. Les jeunes débattent donc des problèmes du pays sans l'intervention de politiciens. Cependant, parler de la guerre et de l'histoire reste un sujet très problématique entre les partis politiques lors des débats au sein du camp de la Liberté. Le sujet de la discussion tourne autour de la « guerre de la montagne²⁹ », son déclenchement, son déroulement, etc. La discussion s'arrête immédiatement et se transforme en un affrontement entre les sympathisants du PSP et ceux des FL.

Le dialogue a donc plusieurs fonctions. Tout d'abord, il permet d'évacuer les démons du passé, d'extérioriser les hantises de chaque groupe et devient thérapeutique. Il faut confronter les préjugés de chaque protagoniste à la réalité qu'il est censé représenter. Ensuite, le débat a une fonction marketing. En effet, chaque parti parle de lui et se fait connaître. Il existe une volonté de se comprendre les uns les autres, de faire changer les préjugés de l'autre. Enfin, le débat permet de confronter les avis des uns et des autres, aboutir parfois à un rapprochement des idées, et reste parfois bloqué car chacun reste attaché à ses propres idées. Les différents participants aux débats sont tous d'accord sur

les étudiants et les chefs d'entreprises. Il est également diffusé à l'étranger. (Source : www.fr.wikipedia.org)

²⁸ Débat recommencé sans fin alors qu'il est « officiellement » mentionné par les Accords de Taëf et la Constitution de 1990.

²⁹ La « guerre de la montagne » se déroule entre 1982 et 1984. Pendant les guerres du Liban, les affrontements entre chrétiens et druzes se déroulent dans le Chouf.

l'actualité engendrée par l'assassinat de Rafic Hariri quelques jours plus tôt et sur le fait que la Syrie, qui occupe le pays depuis plus de trente ans doit évacuer son armée et cesser son ingérence dans les affaires internes du Liban. Cependant, sur l'histoire du Liban plus ancienne, celle de la période 1975-2004, les débats finissent en désaccord, chacun croit qu'il détient la vérité, mais tous réalisent aussi que leurs comportements durant ces années sont injustes vis-à-vis du Liban³⁰.

C'est le chef de la Gauche démocratique, Elias Attalah, qui demande la mise en place d'une tribune. Des politiciens de l'opposition viennent quotidiennement et à tour de rôle au camp de la Liberté et prononcent des discours. Elias Atallah, par exemple, qui monte sur la tribune chaque jour, sinon un jour sur deux, est surnommé Oum Kalthoum³¹ par des membres du camp, car ses discours étaient aussi longs que les chansons de la chanteuse égyptienne. D'autres jeunes du camp de la Liberté ont un avis encore plus dur : « *Les politiciens ont leurs tribunes, ils viennent prononcer leurs discours vides et repartent. C'est la même chose tous les jours, les discours sont tellement rodés et organisés, on a l'impression qu'ils récitent le Notre Père ou Je vous salue Marie.*³² » De plus, les jeunes du camp de la Liberté ont le sentiment que les politiciens ne viennent pas au camp par intérêt pour les jeunes, mais uniquement pour prononcer un discours qui est retransmis à la télévision. En effet, la majorité des hommes politiques repartent aussitôt leur discours terminé. Une minorité seulement passe visiter leurs partisans et passer du temps avec les participants du camp. C'est le cas de plusieurs personnalités comme Akram Chehayeb et Ghazi Aridi, membres du PSP, Pierre Gemayel, membre du Kataeb, Atef Majdalani et Ghenoua Jalloul membres du Courant du Futur. Le chef de la Gauche démocratique dort plusieurs nuits sur place. Le choix des personnes qui doivent monter sur la tribune, leur temps de parole et l'heure de leur discours est fixé lors des réunions qui se déroulent entre le comité du camp et les membres du Rassemblement du Bristol.

³⁰ Entretien avec Bassam, membre du PSP et participant au camp de la Liberté.

³¹ Oum Kalthoum ou Oum Kalsoum, de son nom complet Oum Kalthoum Ibrahim al-Sayyid al-Beltagui, est une chanteuse, musicienne et actrice égyptienne, née à Tmaïe el-Zahayira à une date non déterminée et morte le 3 février 1975 au Caire. (Source : www.fr.wikipedia.org)

³² SLEIMAN André, « Le Camp de la Liberté, plate-forme de la révolution souverainiste de 2005 », in *Communautés et Sociétés. Annales de sociologie et d'anthropologie*, Université Saint-Joseph, Beyrouth, vol. 18-19, 2007-2008, p. 20.

En raison de cette situation, la tribune est désormais appelée « bazar » par les membres du camp. « *Tout le monde répète la même chose. Les politiciens sont à la tribune uniquement dans le but de se faire filmer.* » Un discours unique et banal prononcé par l'ensemble des locuteurs est devenu la règle avec l'installation de la tribune. La Publicité permet d'engager le dialogue entre les différents participants au camp de la Liberté. Elle permet également d'échanger le point de vue des hommes politiques avec ceux des jeunes présents au camp et permettre ainsi la formation d'une sphère publique de débat, d'échange et d'argumentation au sein des jeunes participants et entre les jeunes et les hommes politiques qui viennent visiter le camp.

La régulation (la mise en place de règles)

Le troisième critère de l'apparition d'une sphère publique critique est celui de la régulation. S'il est légitime de caractériser l'espace public grec par un principe abstrait, celui de la publicité des lois, on aboutit alors à une conception un peu figée de l'espace public reposant sur un système de règles strictes, définitivement fixées dans la pierre. Nous adhérons tous à un contrat, sauf que nous pouvons à tout moment résilier ce contrat. Ce qui fait qu'à un certain moment il y a un espace public ou que l'idée d'un espace public apparaît et qu'à d'autres moments, il n'y en a pas. À partir du moment où il n'y a plus la « raison cartésienne ou platonicienne » pour déterminer la norme de l'espace public, alors tout espace public se structure selon un mode de régulation. La règle n'est plus imposée, n'est plus donnée, elle ne s'impose plus de l'extérieur comme s'impose la mathématique. La règle va donc se construire, elle va être structurée par chaque acteur et en même temps, elle va être structurante car une fois construite, elle détermine la règle selon laquelle nous jouons.

Le camp trouve un rythme, une organisation et un règlement intérieur. En moins de deux semaines, le mouvement spontané et un peu désordonné des débuts trouve un rythme et une organisation. Un comité d'organisation du camp est constitué dès les premiers jours de la manifestation. Il regroupe un à deux représentants par tente ou par groupe. Il est créé car le camp est devenu très grand et le nombre de participants aussi ; L'organisation de la mixité religieuse et politique est devenue une nécessité car c'est devenu une « *khabsa*³³ » pour certains. Son objectif est d'éviter les débordements et de

33 Méli-mélo.

réglementer la vie du camp. Les réunions quasi quotidiennes portent sur les affaires courantes et des questions d'ordre organisationnel.

Une liste de règles à respecter est affichée. Celui qui n'en tient pas compte court le risque d'être exclu. Il est demandé aux campeurs de faciliter le travail des organisateurs et d'entretenir la propreté des lieux. Il est interdit de porter des tenues militaires ou tout signe d'appartenance à un parti politique, de hisser autre chose que le drapeau libanais et de scander autre chose que les slogans communs à tout le camp. Pas question de jouer aux cartes, de consommer des boissons alcoolisées et de la drogue ou de fumer le narguilé, de porter des armes (bien que certains nous assurent avoir vu à plusieurs reprises des pistolets et une mitrailleuse dans des tentes bien précises). Les filles et les garçons ne dorment pas dans les mêmes tentes. Tout le monde n'a pas le même avis quant à la participation des filles au camp. La direction de plusieurs partis a l'intention d'interdire aux filles de dormir sur place, en réaction aux récentes déclarations du chef du Parti baassiste nationaliste syrien au Liban, Assem Qanso, qui dit « *qu'il y avait des rapports sexuels qui se produisaient dans les tentes à l'intérieur du camp* ». Ces positions causent un grand désaccord entre les membres du comité. Karim, membre du parti des Forces libanaises, raconte : « *Un membre du PSP vient m'annoncer que le comité du camp a pris la décision d'interdire aux filles de dormir au camp, ce que j'ai désapprouvé. Les femmes luttent autant que les hommes, elles résistent ensemble et elles participent à la vie politique de la même manière, elles doivent avoir le droit d'être présentes au camp et de s'exprimer.* » Même après cette décision, nombre de filles continuent, dans la plus grande discrétion, à dormir dans le camp.

Durant la journée, les tentes sont presque vides, chacun vaquant à ses occupations habituelles à l'université ou au travail, sauf lors des jours de grande manifestation. Le soir, les jeunes rentrent au camp pour dormir. Le passe-temps favori reste les discussions et les chansons autour d'un feu jusque tard dans la nuit. La promiscuité n'est pas facile, mais les jeunes sont motivés. Pourtant des incidents éclatent. « *Certaines personnes s'arrangent toujours pour provoquer des petits incidents ou des bagarres* », raconte Samer Nasr. La crainte d'infiltration d'agents des services secrets (*moukhabarat*) n'est pas injustifiée puisque les jeunes du camp peuvent en repérer quelques-uns. La sécurité s'organise. Le comité de coordination qui reçoit les nouveaux

venus leur réclame des photos d'identité : « *Pour les comparer avec celles parues dans la presse et qui montrent les agents de renseignement lors de la répression du 7 octobre 2001* », explique Nasr. Une cellule formée par des représentants de tous les courants assure la garde du camp et se relaye jour et nuit.

Ce camp se donne pour une image réduite du Liban. Il rassemble des jeunes, toutes confessions et tendances politiques confondues favorables à l'opposition³⁴ ou presque. À l'intérieur du camp, les jeunes cohabitent et dialoguent. Sous les soixante-deux tentes qui abritent chaque soir près de trois cents jeunes, les débats politiques et sociaux sont intenses. Les jeunes se redécouvrent les uns les autres. Ils s'acceptent, malgré leurs divergences confessionnelles, politiques et sociales, puisque ce camp héberge, en plus des étudiants appartenant aux partis de l'opposition, des militants apolitiques et des membres de la société civile. Cependant, la cohabitation entre les différents groupes qui, à l'extérieur, s'affrontent occasionnellement comme les jeunes des FL et du CPL n'est pas facile. La promiscuité entre ces derniers et les militants du PSP de Walid Joumblatt n'est pas simple non plus. Comme vu plus haut, les conflits ne se limitent pas uniquement entre les partis politiques. Le conflit concerne aussi les indépendants. Le dialogue s'installe, mais les conflits entre les partis et les courants politiques d'un côté et les groupes d'indépendants de l'autre sont de plus en plus nombreux. Certains ne voient pas d'un bon œil ces groupes qui refusent d'être accaparés, surtout par ceux qui essayent de monopoliser le mouvement de contestation et de superviser tout ce qui se passe à l'intérieur du camp. Les militants du CPL et du Courant du Futur racontent qu'ils ne cessent pas d'arrondir les angles pour maintenir la cohésion du camp. La préparation de la manifestation du 14 mars 2005 est un des exemples qui symbolise la lutte pour le monopole de la direction du mouvement. Le planning de la journée du 14 mars 2005, mis en place par cent soixante-cinq organisateurs, est annulé. Le même jour, ces derniers se voient imposer une nouvelle liste, composée de vingt-deux intervenants, envoyée directement de Moukhtara, la résidence de Walid Joumblatt. Dès lors, les désaccords commencent à se ressentir, selon Asma Andraos responsable du Mouvement de la société civile. De plus, la dynamique du camp commence à s'essouffler. « *Les jeunes*

³⁴ Les partis politiques chiites, proches du pouvoir libanais en place à cette époque, ne sont pas présents dans le camp.

s'ennuyaient au camp. Ils étaient découragés. Des parasites venaient traîner durant la journée. Il était temps de plier bagage.³⁵ » Lorsque les objectifs déclarés de l'opposition sont atteints, la décision est prise de démanteler le camp. La date du 30 avril, date limite du retrait syrien, est retenue.

« Les FL n'ont pas voulu prendre part au comité, sauf en ce qui concerne l'organisation des programmes et des activités. Nous faisons l'impossible pour mettre des bâtons dans les roues au comité lorsque nous sentions qu'il voulait contrôler le camp ou l'organiser complètement.³⁶ » Chaque parti veut être mis en avant dans le but d'encaisser tout le crédit que le camp peut engendrer. À un certain moment, les relations commencent à se détériorer. Auparavant, la tension est uniquement due aux sentiments confessionnels. Mais de plus en plus, les désaccords politiques et personnels s'ajoutent à ce sentiment pour augmenter la distance entre les participants. Il y a beaucoup de querelles, surtout entre les FL et le CPL, mais aussi entre les partisans des FL et ceux du PSP, et entre les partisans des Kataeb et ceux des FL. Il n'y a à cela aucune raison politique apparente. Ce sont généralement des différends personnels entre les participants au camp. À partir d'un incident banal, un attroupement se forme et se transforme en une bagarre. Certaines sont causées par des réclamations insignifiantes et stupides, comme par exemple *« votre tente empiète sur la nôtre »*. Après la manifestation du 14 mars 2005, il y a des bagarres journalières. Elles peuvent notamment être causées par les débats sur l'histoire, en évoquant par exemple, le passé du PSP avec la Syrie, la guerre de libération, la guerre de la montagne, l'assassinat de Dany Chamoun, etc. Les querelles et les affrontements pendant les guerres refont surface : *« On l'a fait une fois pendant la guerre, on le refera s'il le faut »*, *« On fera de toi comme on a fait en 1983 »*, etc. Les bagarres découlent également de trois aspects indissociables : la politique, la religion et les démêlés personnels. Ce qui a pour effet de creuser la distance entre les différents participants. La relation à l'autre est non seulement complexe, mais elle est surtout instable et mouvante. En effet, il y a constamment rapprochement et éloignement entre les gens. Le conflit finit inévitablement par apparaître au grand jour. La compétition entre les partis, chacun cherchant sans cesse à se mettre en avant, entretient un conflit

³⁵ Entretien avec Khaled, membre du Courant du Futur de Rafic Hariri.

³⁶ SLEIMAN André, *Ibidem*, p. 23.

latent. Ceux qui politiquement ne se supportent pas se lancent des blagues corrosives et expriment ainsi leurs désaccords. Il faut toutefois faire attention de ne pas surestimer la part des conflits dans la vie du camp.

Plusieurs personnes interrogées évoquent l'impossibilité pour le comité d'organisation du camp de préparer un plan d'action commun. Le comité se plaint d'une jeunesse totalement contrôlée et embrigadée par les chefs politiques. Plusieurs participants pensent que les décisions des membres du comité ne sont pas véritablement les leurs. Le planning des activités hebdomadaires à portée nationale est mis en place par le comité de suivi du Bristol, comme les manifestations fin février, celle du 7 mars, le drapeau géant formé par les manifestants, le mot « la vérité » formé avec des bougies, etc. Alors que les activités quotidiennes sont du ressort du comité interne en accords avec l'ensemble des partis. Il y a des moments où les personnes rassemblées ne parviennent plus à prendre des décisions importantes parce que ceux qui ont des responsabilités dans un parti politique et qui sont également membres du comité affirment qu'ils n'ont pas l'autorité de prendre des décisions importantes et qu'ils sont tenus de consulter leurs supérieurs hiérarchiques. Les affaires internes du camp sont désormais gérées par les membres des partis qui dirigent l'opposition. Ce changement dans l'organisation du camp entraîne des départs importants parmi les indépendants et quelques-uns parmi les partisans de partis politiques.

Le camp de la Liberté est à l'image de la société libanaise. Certes, tous les partis politiques ne sont pas représentés, il manque des représentants des deux partis politiques chiites incontournables, c'est-à-dire le Hezbollah et le mouvement Amal. Cependant, le jeu politique parfois consensuel et conflictuel ne change pas. « *Les guerres du Liban illustrent un désaccord idéologique.*³⁷ » Or cela est, à notre sens, plus l'effet que la cause. Le frein au dialogue vient entre autres du manque de culture d'une partie de la jeunesse par rapport à l'histoire du pays. Tout est hérité de la famille : les croyances, l'absence d'objectivité, le racisme, etc. Les jeunes du camp veulent que les mentalités changent. C'est pour cela qu'« *après les séances de dialogue, nous allons manger à l'extérieur du camp et nous occuper un peu, comme faire une partie de jeu vidéo, un jeu de*

³⁷ Entretien avec Kamal, participant au camp de la Liberté.

*tir appelé Counter-Strike. Les équipes sont mixtes. Elles sont composées de jeunes de religions et d'appartenances politiques différentes.*³⁸ » Malgré le blocage du dialogue, par moments, lors des débats au camp, il règne la plupart du temps le respect de la diversité, la culture de l'acceptation de l'autre et de ses points de vue. Autrement dit, les participants acceptent leurs désaccords. Le camp de la Liberté permet à chaque membre d'avoir conscience que l'autre, différent, existe. Qu'une opinion différente existe. Que tout le monde n'a pas un passé identique. Ses organisateurs croient pouvoir changer le cours de l'histoire. En effet, les jeunes participants au camp parlent souvent de l'avenir du camp, de la phase post 14 mars 2005, de comment faire pour mener la révolution à son terme. « *Ce qui importe, c'est que notre projet pour le futur nous est commun.*³⁹ »

Argumenter, discuter et débattre pour arriver à un accord

Le quatrième critère de l'apparition d'une sphère publique critique est celui de l'argumentation et de la discussion. En effet, depuis la naissance du camp de la Liberté, un certain nombre de choses et de règles se mettent en place mais pas de façon spontanée et facile. Il faut trouver des règles et aboutir à un accord accepté par tous les membres du camp. En Europe, à partir de la pensée grecque, l'accent est mis par ceux qui réfléchissent à la question de la vie publique, sur les échanges interpersonnels, sur l'usage de la langue et du langage pour préparer les décisions, mais aussi pour rendre visibles toutes les actions sociales qui sont publicisées. Le processus délibératif, dès le IV^e et V^e siècle avant J.-C., est considéré comme ayant une base argumentative et linguistique. Des débats argumentatifs sont mis en place, aboutissent à des discussions et débouchent finalement à un accord de tous les membres du camp sur un certain nombre de règles à suivre, à respecter ou à ne pas dépasser.

Les objectifs du camp sont clairement énoncés. À cet effet, les organisateurs définissent des objectifs au camp de la Liberté. Argumenter, discuter et débattre pour arriver à un accord qui permette d'intervenir sur le social. C'est un critère de validité de l'échange. Il faut se mettre d'accord, sans condition d'objet et de modalité, sur un certain nombre de questions qui ressortent de la discussion alors que d'autres sont exclues. Ce qui ne veut pas dire que cet accord est immuable et que l'on ne parle plus que de ces questions. Ce

³⁸ Ibidem.

³⁹ Ibidem.

que cela signifie, c'est que, au fur et à mesure, nous nous mettons d'accord sur l'élaboration de l'agenda des questions à se poser. Les objectifs du camp sont donc mis en place à la suite de débats argumentatifs, ils sont clairement énoncés et sont au nombre de trois : la création d'une commission d'enquête internationale sur l'assassinat de Rafic Hariri, la destitution des chefs des services de sécurité tenus pour responsables de l'attentat et la démission du gouvernement et le retrait des forces syriennes du Liban.

Concernant la modalité, c'est effectivement l'argumentation qui joue un rôle déterminant mais elle n'est pas nécessairement à concevoir sur le seul mode de l'échange d'arguments rationnels formulés explicitement. Nous pouvons également avoir des formes de discussions, d'échanges argumentés n'utilisant pas la formule construite et syntaxiquement correcte, mais des interjections et des marques émotionnelles. Autrement dit, il n'y a pas que du raisonnement bien construit dans les échanges qui peuvent structurer ces espaces publics partiels, mais il y a aussi du témoignage, de l'interjection, de la référence à des éléments personnels et subjectifs dont l'objectivation est réalisée par leur mise en circulation. C'est pour cela que les revendications ne sont pas communes et les objectifs sont divers : le retrait de l'armée syrienne ; la démission du Président de la république, la démission du gouvernement ; qui a assassiné Rafic Hariri ? ; les élections législatives. C'est la liste des revendications mentionnées par les enquêtés (liberté, indépendance, etc.). Mais il y a aussi des revendications propres à chaque parti qui viennent s'ajouter aux revendications communes. Les sympathisants des Forces libanaises se mobilisent pour une cause qui les concerne essentiellement. C'est-à-dire sortie de prison de Samir Geagea, leur leader. Les sympathisants de Michel Aoun demandent son retour d'exil. Samy Gemayel manifeste pour lancer son nouveau parti, les membres du PSP pour changer l'image de Walid Joumblatt longtemps considéré comme proche du régime syrien, Nadim Gemayel⁴⁰ pour convaincre sa mère de se présenter sur la liste électorale de Saad Hariri⁴¹ à Beyrouth, etc. Chaque revendication a sa raison d'exister. En dépit de leur

⁴⁰ Fils de Bachir et Solange Gemayel.

⁴¹ Saad Hariri est un des fils de Rafic Hariri. En avril 2005, à la suite de l'assassinat de son père, Saad Hariri décide avec l'accord de sa famille de se lancer en politique au côté de sa tante Bahia (députée de Saïda) et de continuer ainsi l'œuvre de son père. De 1994 à 2005, il a dirigé la société fondée par son père, Saudi Oger, qui emploie 35 000 personnes et est implantée en Arabie saoudite. Il s'est allié à Samir Geagea et

diversité, le processus mis en place donne un sens à la mobilisation, du moment que ses participants sont canalisés vers un seul objectif (le départ des Syriens), sans pour autant abandonner leurs propres buts, mais en les mettant en suspens. « *Les choses que nous avons en commun sont peu nombreuses.*⁴² » L'objectif numéro un reste le retrait des troupes syriennes du Liban même si certains annoncent la vérité sur l'assassinat de Rafic Hariri comme première revendication.

La soirée de clôture et le démantèlement du camp sont deux points de débats et de désaccords importants

La soirée de clôture pour remercier « les héros du camp » est annulée en raison de querelles autour de l'identité de la personne qui doit remettre les médailles aux quelque quatre cents jeunes qui se relayent au camp durant soixante-trois jours. Samir Kassir décide de leur distribuer, lors d'une cérémonie où les jeunes du camp sont les seules vedettes, des médailles en plexiglas portant l'inscription en arabe : « *Indépendance 2005. Les gardiens du camp de la Liberté* ». La cérémonie doit valoriser le rôle des jeunes. « *On veut cette fois voir les chabeb⁴³ en haut du podium et les hommes politiques en bas.*⁴⁴ » Mais cette idée ne fait pas l'unanimité, notamment au sein des partis politiques qui veulent bénéficier du crédit engendré par le camp de la Liberté. La soirée de clôture est censée être comme une cérémonie de remise de diplômes, mais les membres du comité d'organisation du camp de la Liberté ne parviennent pas à se mettre d'accord sur l'identité de la personne qui prononce le discours de clôture, ni sur celle qui distribue les médailles. La question qui est posée est : qui a le droit d'organiser la soirée de clôture ? Chacun tire la couverture de son côté pour son propre avantage. Certains membres du comité d'organisation du camp veulent qu'un membre du comité du Bristol anime la cérémonie. D'autres préfèrent Nayla Tuéni, fille de Gebran Tuéni, président du conseil d'administration et rédacteur en chef du *Nahar*. D'autres encore préfèrent Asma Andraos. Le conflit commence lors d'une réunion organisée par *Pulse of Freedom*⁴⁵. Le

Walid Joumblatt au sein de l'Alliance du 14 Mars, mouvement qui a remporté les élections législatives en 2005. (Source : www.fr.wikipedia.org)

⁴² Entretien avec Lucien, un des participants au camp de la Liberté.

⁴³ Les jeunes.

⁴⁴ Entretien avec Asma Andraos, militante témoin des tractations autour de la cérémonie d'adieu.

⁴⁵ Au début de l'année 2005, le mouvement de jeunesse POF - *Pulse of Freedom* - a été fondé au Liban avec l'aide des activistes d'Otpor.

responsable des jeunes du PSP, le responsable des jeunes des FL et les responsables du Courant du Futur ne sont pas d'accord sur le déroulement de la soirée⁴⁶. Car la soirée de clôture, comme elle est prévue, échappe aux partis. Ces derniers veulent que la cérémonie ait les couleurs des partis politiques. C'est-à-dire organisée et préparée à l'avance pour que Saad Hariri y tire les bénéfices. Un bras de fer et une confrontation entre les indépendants et les partisans s'imposent immédiatement sur la tribune du camp pour convaincre la foule. Les indépendants déclarent qu'ils refusent catégoriquement toute proposition parachutée par les partis et la transformation de la soirée de clôture en un carnaval politique. « *Khodr Ghodban demande le droit de réponse et monte à la tribune.*⁴⁷ » Cependant, les manifestants réagissent et donnent raison aux indépendants. Finalement, la soirée a lieu la veille de la levée du camp, mais elle n'est ni comme les premiers la veulent, ni comme les seconds la préfèrent, ceci en raison d'une manœuvre des membres du PSP. Cependant, Khodr Ghodban, représentant du PSP au comité de coordination, s'en défend et accuse un groupe des Forces libanaises et les militants du CPL d'avoir fait avorter la cérémonie parce qu'ils veulent rester au camp alors que la décision du démantèlement est déjà prise. Au Courant du Futur, on avance la même version. C'est donc un simple dîner d'adieu. Une cérémonie d'adieu qui reflète le véritable esprit du camp.

Le camp de la Liberté est levé au cours du mois de mai, lorsque les objectifs pour lesquels les jeunes luttent sont enfin atteints. Seuls, les militants du CPL et des FL restent sur place jusqu'au retour d'exil de Michel Aoun, le 7 mai 2005, et jusqu'à la libération de Samir Geagea, le 26 juillet 2005. Fin avril, les manifestants sont partagés entre deux points de vue. Le premier, conserver le camp jusqu'à la sortie de prison du leader des forces libanaises et le retour du général Aoun au Liban. Le second, lever le camp lorsque l'armée syrienne aura fini son retrait, la formation d'un nouveau gouvernement et la mise en place d'une enquête internationale sur l'assassinat de Rafic Hariri. L'opposition entre le camp chrétien composé des FL et du CPL et le camp musulman composé du PSP et du Courant du Futur montre que l'idée d'un conflit confessionnel est lancée. Cependant, par la suite, ces revendications sont considérées

⁴⁶ Entretien avec un membre du Mouvement des indépendants.

⁴⁷ SLEIMAN André, Ibidem, p. 20.

comme des objectifs personnels par l'ensemble des protagonistes. Ces différents affrontements montrent que l'objectif unique du camp n'est pas suivi par l'ensemble des participants à cause des intérêts individuels de chaque parti qui priment sur l'intérêt commun.

Conclusion

Nos questions de départ portent sur le fait de savoir s'il existe des moments d'espace public dans des regroupements lors du soulèvement de février-mars 2005. Pour conclure, lors des manifestations, l'appropriation de l'espace public se produit par différentes actions. Celles-ci n'aboutissent pas automatiquement à un moment d'espace public pour trois raisons essentielles. La première raison est due à l'absence de débats et d'échanges de points de vue. La deuxième vient du fait que ces moments sont des instruments de propagande. La troisième raison est la mise en scène et la préparation de certains mouvements. Cependant, des fractions d'espace public apparaissent dans certains regroupements. Pour qu'un moment d'espace public puisse apparaître, il faut être simultanément en présence de plusieurs critères, à savoir : la visibilité, la publicité, la régulation, l'argumentation, la discussion et le débat pour arriver ou non à un accord. Ces critères ne sont présents que dans une partie des mouvements en février-mars 2005. C'est pour cela que dans certains il y a des moments d'espace public et que dans d'autre, il n'y a pas de moments d'espace public. Quel est le traitement accordé à la place des Martyrs dans les médias ?

1.3. Le rôle des médias

La question qui nous intéresse est de savoir comment cette suite d'événements est reprise et médiatisée par les différents médias, au point de faire de la place des Martyrs le lieu d'un rendez-vous annuel des partis en présence. Notre perspective ne se limite pas aux médias libanais, mais s'étend jusqu'à la presse internationale, dont nous faisons l'hypothèse qu'elle a joué deux rôles importants : la menace du regard extérieur et une participation dans la construction de cet événement.

1.3.1. La manière dont la place est représentée dans les médias, la presse écrite, la presse audiovisuelle, la blogosphère et les SMS

Quelle est la position de la place par rapport aux médias ? Au Liban, les médias jouent un rôle très important pendant les manifestations de février-mars 2005. Nous partons du constat suivant : les manifestations de février-mars 2005 sont très médiatisées. Cette médiatisation nationale et internationale permet de mettre la lumière sur les événements qui se déroulent sur la place des Martyrs au centre de Beyrouth. L'importance des médias est très vite prise en compte par les organisateurs du mouvement de contestation. L'espace public dramaturgique qui émerge sur la place prend une autre dimension grâce à eux. Quelle est donc sa place dans les médias ? La place publique c'est la dramaturgie. Il s'agit donc l'espace public dramaturgique. Ce n'est pas un espace public de type habermassien. Cette dramaturgie physique de la place qui représente l'espace public dramaturgique se trouve prise en charge par les médias avec une autre forme de mise en représentation. Les médias rajoutent une représentation à celle dramaturgique de la place. Avec eux, nous sommes donc en présence d'une pensée libérale de l'espace public qui nous semble devoir être marquée par l'importance de l'espace médiatique. Pour Bernard Miège, les auteurs libéraux s'intéressent très directement à ce qui se passe dans les médias. Ils se focalisent sur ceux opposés à l'opinion des espaces privés. Au travers des discussions qui ont lieu dans les années 1990, Dominique Wolton montre bien l'importance, pour lui, des médias (au sens classique du terme : presse, radio et télévision) vis-à-vis de l'espace public. L'espace public se passe autour des médias. Les manifestations de février-mars 2005 au Liban se déroulent autour d'eux. Les manifestations sont fabriquées pour être reprises dans les

médias qui poussent les manifestations à être photogéniques pour être intégrées dans leurs programmations.

Nous tenterons dans ce qui suit de montrer que, dans une certaine mesure, l'industrie des médias et la production médiatique ont besoin d'un ancrage territorial, physique qui est la place. Ceci est fait dans le but de produire, à partir de cet ancrage physique, l'image que les protagonistes veulent donner, de dire quelque chose, d'influencer les manifestations et de jouer un rôle important dans leurs déroulements. Pour satisfaire les médias, les manifestations s'organisent de manière à être télégéniques et photogéniques.

Quelques questions s'imposent : quel est l'intérêt de la présence des manifestations dans les médias ? Quelle est leur influence sur les manifestations ? Les médias ont-ils un rôle majeur dans la réussite de la mobilisation ? Comment une manifestation s'organise-t-elle de manière à donner une image d'elle-même qui se prête à sa médiatisation ? Ces questions, très disparates, seront plus homogènes, si on s'aperçoit qu'elles s'organisent en un grand questionnement. Quelle est la place de la place dans les médias ?

Pour apporter une réponse structurée à ces questions hétérogènes, nous allons tout d'abord essayer de voir en quoi les manifestations ont besoin des médias. Nous allons voir ensuite que les médias ont à leur tour besoin des manifestations. Nous finirons en montrant le rôle des médias lors des manifestations et comment ils influent sur elles.

I. Les manifestations ont besoin des médias

La propagation d'une idée par les médias

Les organisateurs des manifestations ont besoin des médias pour propager leurs idées. C'est aussi le moyen pour eux d'imposer les leurs aux gens. Serge Moscovici montre bien que « *la communication est le processus social par excellence. [...] On aurait tort de la considérer comme un simple instrument entre les mains d'hommes qui s'élancent à la conquête des foules. En vérité elle leur impose ses règles qu'ils sont bien obligés de*

*respecter*¹ ». Après l'assassinat de Rafic Hariri le 14 février 2005, la communication à travers les chaînes de télévision est faite de telle sorte qu'elle contrôle les sens² des téléspectateurs libanais. Les images transmises en direct et les messages véhiculés sont des moyens qui permettent de diffuser très largement l'information et d'aboutir à l'émotion. Les bulletins d'information diffusés toutes les heures permettent, de par leur programmation, leur message, leur mise en scène, etc., de consolider le message et d'ajouter une dimension émotionnelle destinée aux téléspectateurs. « *L'affirmation et la répétition ont pour résultante la suggestion collective. Elles se combinent en un courant de croyances qui se propage à la vitesse d'une épidémie.*³ » Les messages diffusés par les médias libanais permettent de faire passer l'idée que la mobilisation populaire, qui débute au lendemain de l'assassinat de Rafic Hariri, ne s'essouffle pas. Elle est au contraire en progression et s'amplifie de jour en jour.

À cet effet, le bâtiment du journal *An-Nahar*, situé à quelques encablures de la place des Martyrs, se transforme, le temps des manifestations de février-mars 2005, en un véritable quartier général et une base arrière pour la logistique. Le quotidien, qui est le porte-parole du mouvement de contestation, ouvre ses pages aux jeunes du camp de la Liberté installé place des Martyrs. Il met également à la disposition des organisateurs du mouvement ses locaux et ses moyens techniques et de communication : ordinateurs, téléphones, fax et internet. « *Nous avons investi le bâtiment du journal An-Nahar pendant près de soixante-dix jours* », assure Asma Andraos, membre du Mouvement de la société civile. Des sessions de formation aux militants du camp de la Liberté se déroulent au sein du journal. Ce quotidien n'est pas le seul média à soutenir les manifestants. Une partie de la presse sympathise avec le mouvement de révolte. Le journal *Al-Mustaqbal*, dont Hariri est l'actionnaire principal, se charge également de mobiliser les manifestants. « *Quelques médias audiovisuels, Future TV (appartenant également à la famille Hariri) dans un premier temps, et la LBC ensuite, se mettent carrément au service du mouvement de contestation. Des journalistes laissent de côté leur objectivité et*

1- MOSCOVICI Serge, *L'âge des foules, un traité historique des psychologies des masses*, Fayard, France, 1981, p. 246.

2- MACLUHAN Marshall, *Pour comprendre les médias : les prolongements technologiques de l'homme*, Éditions du Seuil, 1968, cité par Braud, *Sociologie politique*, p. 287.

3- MOSCOVICI Serge, *Ibidem*, p. 200.

*appuient, même conseillent, les jeunes militants présents sur la place des Martyrs.*⁴ » « *Notre combat était leur combat. Les journalistes libanais comme les étrangers sympathisaient avec notre mouvement* », affirme Khodr Ghodban, représentant de l'Organisation de la jeunesse socialiste au camp de la Liberté. Samir Kassir est un éminent représentant de ces journalistes qui se mettent au service des manifestations. Certains sont même des membres actifs dans leur organisation sur la place des Martyrs. Ils utilisent leur proximité avec les manifestants pour être au plus près de l'information. Ils travaillent uniquement à partir de la place. Des suppléments retracent les événements qui s'y déroulent et se trouvent le lendemain entre les mains des manifestants qui voient leur photo ou leur déclaration. Les médias jouent un rôle mobilisateur et entretiennent la flamme de la mobilisation. Plus les journalistes interviewent les manifestants, plus ces derniers veulent apparaître dans les médias, ce qui fait un effet boule de neige. De plus en plus de jeunes veulent faire de même. Cela fait le bonheur des journalistes qui peuvent remplir des pages entières et des heures d'antenne avec de l'information intéressant une grande partie de la population. « *L'intelligentsia a eu un rôle primordial dans l'Intifada. Et les médias ont amplifié et accompagné la dynamique du mouvement du 14 mars* », confirme Michel Hajji Georgiou, journaliste à *L'Orient-Le Jour*. Les médias fabriquent l'information sur la place et pour la place.

L'intérêt de la présence des manifestations dans les médias

Les organisateurs des manifestations comprennent très vite qu'ils ont besoin de faire parler des manifestations et de la place des Martyrs pour que le mouvement puisse prendre de l'ampleur et ne s'essouffle pas. Pour eux, les médias sont donc le moyen de communication et de propagation des idées par excellence. Il faut avoir recours à une sorte de propagande qui se manifeste par des retransmissions d'informations en direct de la place des Martyrs. Cette propagande ne peut que toucher le public libanais qui regarde les différents médias. Francis Balle, citant Jacques Ellul, montre que « *l'auteur de Propagandes prend ici le contre-pied des idées reçues : il considère que l'information moderne, loin de prémunir contre la propagande, lui prépare le terrain.*⁵ » La diffusion

⁴ CHEMALY Rita, *Ibidem*, p. 112.

⁵ BALLE Francis, *Les médias et la société*, Montchrestien, collection Domat politique, 11e édition, 2003, p. 771.

d'une même information par plusieurs médias contribue à cette préparation de la propagande. Les gens n'ont plus le choix, ils sont soumis à la même information diffusée par des médias différents, ce qui mène au contrôle et à l'embrigadement des masses. Edward Bernays précise que « *si nous comprenons les mécanismes et les mobiles propres au fonctionnement de l'esprit de groupe, il devient possible de contrôler et d'embrigader les masses selon notre volonté et sans qu'elles en prennent conscience. La manipulation consciente et intelligente des habitudes et des opinions organisées des masses est un élément important dans une société démocratique. Ce mécanisme invisible de la société constitue un gouvernement invisible qui est le véritable pouvoir dirigeant de notre pays. Ce sont les minorités intelligentes qui se doivent de faire un usage systématique et continu de la propagande.* »⁶ » La stratégie médiatique suivie par les médias aboutit à une propagande et à un effet d'encerclement du fait de la convergence des images et du discours diffusés simultanément. Cette stratégie commune est suivie par les organisateurs des manifestations de février-mars 2005. « *Imposées à titre de vérités absolues, réitérées par une suggestion continue, les croyances deviennent imperméables au raisonnement, au doute et à l'évidence des faits contraires.* »⁷ » Elle permet donc d'arriver à une opinion commune.

La plupart des médias libanais diffusent une information ne provenant que d'un seul côté ou d'un seul camp, le téléspectateur ne peut donc pas y échapper car même s'il veut changer de chaîne de télévision ou de radio, il retrouve toujours la même. Pour Philippe Maarek, « *le téléspectateur qui se livre au zapping se retrouvera face aux mêmes images et à des commentaires similaires, et ne pourra donc pas y échapper* »⁸. Pour Francis Balle, « *au même moment, les mêmes représentations, les mêmes modes de penser ou d'agir nourrissent la totalité des grands médias* »⁹. « *La redondance empiriquement effectuée par la reprise consécutive des mêmes communications par les différents médias* »¹⁰ » pousse la société à penser suivant le message véhiculé par l'ensemble des médias. Le message

6 BERNAYS Edward, *Propaganda*, 1928.

7 MOSCOVICI Serge, *Ibidem*, p. 161.

8 MAAREK Philippe, *Communication et marketing de l'homme politique*, Éditions Litec, Paris, 2001, p. 176.

9 BALLE Francis, *Les médias et la société*, Montchrestien, collection Domat politique, 11^e édition, 2003, p. 768.

10 MAAREK Philippe, *Ibidem*, p. 175.

véhiculé devient donc une vérité absolue. En effet, « *le concept de “socialisation” engloberait (...) toutes les influences émanant du socius et qui, d’une manière ou d’une autre, visent à imprimer une tendance, un schéma, un moule.*¹¹ » La société et les individus sont influencés par le changement de concept de socialisation. L’influence des vecteurs de socialisation s’est traduite par l’influence des médias lors des manifestations de février-mars 2005. La culture de masse citoyenne et patriotique accompagnée d’un effet grossissant des médias¹², d’une incitation à la participation aux manifestations, d’une uniformité des émissions et des messages véhiculés aboutit à la mobilisation de la part des récepteurs qui répondent au message véhiculé, aux représentations collectives, aux types de comportements et aux mythes¹³ mis en place par les médias.

La photogénie des manifestations

Les organisateurs des manifestations misent sur les différents médias pour la réussite de leurs événements. Leur construction est pensée pour plaire à ces médias. Tout est calculé et mis en scène pour être repris dans les différents médias audiovisuels. Il faut que l’image des manifestations reproduites dans les médias soit belle et, encore mieux, photogénique et télégénique. La place a donc besoin des médias et ces derniers ont besoin de la place. Le matériel qu’est la place a besoin de l’immatériel que forme les médias.

La place des Martyrs est appelée « la place du Canon » au début de son histoire. Elle est née sous l’Empire ottoman et change rapidement de nom pour devenir « la place de la Tour ». Cette place symbolise les martyrs qui perdent leur vie pour mettre fin à l’occupation ottomane et devient ainsi « la place des Martyrs » pour célébrer leur mémoire. Après le début des guerres civiles en 1975, la place symbolise désormais la division de la société libanaise car elle se situe sur la ligne de démarcation qui sépare Beyrouth en deux parties : la partie ouest habitée par les musulmans et la partie est habitée par les chrétiens. Après les manifestations de février-mars 2005, la place des Martyrs symbolise désormais les nouveaux martyrs et l’unité d’une grande partie des

11- CHEBEL Malek, *La formation de l’identité politique*, Petite Bibliothèque Payot, 1998, p. 132.

12- BALLE Francis, *Les médias et la société*, Montchrestien, collection Domat politique, 11e édition, 2003, p. 780.

13- BALLE Francis, *Ibidem*, p. 768.

Libanais. Elle est maintenant une place vide avec au centre une grande statue. Dans ce décor vierge, les organisateurs des manifestations peuvent, avec l'aide de spécialistes, donner une image uniforme et photogénique de la place afin qu'elle soit reprise dans les médias. Juste à côté de la mosquée Al-Amine, une gigantesque tente est érigée pour accueillir la tombe de Rafic Hariri et ses gardes du corps morts avec lui. Des centaines de fleurs ornent en permanence sa tombe. Au centre de la place, autour de la statue des Martyrs, le camp de la Liberté est dressé pour accueillir les tentes des jeunes qui demandent la liberté et la vérité sur l'assassinat de Rafic Hariri. Les limites du camp de la Liberté sont matérialisées par une barrière ornée par un long drapeau libanais. Juste à côté du camp de la Liberté, une grande tribune est placée au centre de la place pour accueillir tous les soirs les orateurs qui viennent se succéder pour parler à la foule qui se rassemble quotidiennement. Le reste de la place est resté libre dans le but d'accueillir les manifestants qui se retrouvent tous les soirs et apportent avec eux des milliers de drapeaux libanais. Les médias s'installent à proximité des trois endroits et autour de la place pour pouvoir transmettre des images des différents événements.



Pour attirer l'œil du téléspectateur, il faut aussi que les images soient pensées. La place est organisée comme une agora grecque. L'espace public de type grec prend tout son sens à travers cette représentation. C'est sur cette place que se passent désormais les affaires de la cité. Les décisions sont prises sur cette même place. Une mise en scène théâtrale est donc effectuée lors de ces manifestations pour permettre leur diffusion

dans les différents médias. Ces mises en scène sont faites dans le seul but d'y être retransmises. Une de celles-ci consiste à écrire le mot « Vérité » en arabe et en anglais avec des bougies pour donner un effet photogénique. Pour s'assurer de la retransmission de cet événement dans les médias, les organisateurs se focalisent sur deux axes : le recrutement de bénévoles et le contact avec les différents médias. Le premier permet de s'assurer du bon déroulement et de la faisabilité de la manifestation. Il faut impressionner. Pour cela, il faut utiliser beaucoup de bougies pour avoir un effet visuel. *« Il fallait que le mot "Vérité" soit aussi grand que possible et écrit sur plusieurs mètres »*, confie un des organisateurs. Des milliers de bougies doivent donc être allumées simultanément pour former les mots voulus. Plusieurs choses doivent ainsi être prises en compte : l'acheminement des bougies, le tracé du mot Vérité en anglais et en arabe, le nombre de gens suffisant pour allumer les bougies. Une dernière chose, la plus importante, est que le mot doit être visible. Il faut donc que la nuit soit tombée pour que l'obscurité envahisse la place des Martyrs. Côté diffusion, il faut prévenir les médias de cet événement. Il faut aussi les convaincre de le couvrir. C'est pour cela que la grandeur du mot Vérité est le critère le plus important utilisé par les organisateurs pour mobiliser les différents médias. Reste un point à prendre en considération, c'est que pour être vu par le plus grand nombre, l'événement doit être diffusé dans le journal de 20 heures des différentes chaînes de télévision. C'est pour cela qu'une discussion s'engage entre les organisateurs et les responsables des différentes chaînes de télévision et porte sur l'heure exacte de la fin de cet événement pour qu'il puisse être repris dans les différents journaux télévisés du soir. Un autre événement consiste à former un drapeau grâce à des milliers de personnes. Chaque participant porte une pancarte rouge ou blanche ou verte aux couleurs du drapeau libanais. En tournant les pancartes, le drapeau se transforme en tache noire. Cette scénographie est spécialement conçue pour la télévision. Le passage du drapeau libanais en drapeau noir ne peut être vu qu'à la télévision. Pour ce faire, 10 800 personnes sont mobilisées, ce qui en fait une prouesse. Les chaînes de télévision sont mises au courant de la grandeur du drapeau pour qu'elles puissent prévoir le matériel adéquat pour filmer cette manifestation. Les écharpes, drapeaux et casquettes rouge et blanc portés par les manifestants contribuent également à donner une homogénéité visuelle très appréciée par les médias. Cette image rouge et blanche de la « Révolution du Cèdre » a fait la « une » de plusieurs magazines, journaux et télévisions nationales et internationales.

Ce qui facilite la photogénie, c'est la localisation des manifestations. Les différentes manifestations de février-mars 2005 se déroulent sur une seule et même place, la place des Martyrs. Cette localisation rend le travail des organisateurs et des médias plus facile. Au fur et à mesure des manifestations, leurs organisateurs acquièrent de l'expérience et la proximité des médias rend la transmission des images instantanée. Comme vu plus haut, il existe même une certaine coordination entre les organisateurs et les médias pour la mise en scène et les horaires des manifestations qui se déroulent plutôt le soir. Éric Baradat, rédacteur en chef de l'AFP, précise qu'« à l'aube ou au coucher du soleil, la lumière est très rasante. Ce qui fait que dès qu'il fait beau ou que la lumière n'est pas trop plombée par les nuages, la lumière semble un peu surréelle ». Cet effet de la lumière sur les images rajoute une dimension extraordinaire à la manifestation. Comme si ce qui se passe place des Martyrs avait une dimension surréelle. Les médias et les principales agences de presse envoient des photographes sur place. Ainsi, des milliers de photos des manifestations sont publiées par les différents médias nationaux et internationaux lors des manifestations de février-mars 2005. La photo de manifestants à côté de la statue des Martyrs avec à leur main un drapeau libanais et autour du cou une écharpe rouge et blanc est devenue un standard.

Les manifestations qui se déroulent sur la place s'inscrivent dans une actualité nationale ou internationale qui est à l'ordre du jour et qui intéresse un grand nombre de citoyens. L'inscription d'un événement dans un contexte national et/ou international fait de cet événement l'actualité du moment, l'événement que les médias doivent ou ont intérêt à diffuser pour ne pas passer à côté de quelque chose d'important. En 2005, les États-Unis poursuivent ce qu'ils présentent, après les attentats du 11 septembre 2001, comme « leur combat contre les forces du mal ». À cet effet, ils envahissent l'Irak sous prétexte de mettre la main sur les armes de destruction massive que l'Irak posséderait. Cette intervention est justifiée aussi par la volonté des États-Unis d'impulser un « élan démocratique » dans la région. C'est un des arguments que les organisateurs des manifestations utilisent pour attirer les médias nationaux, et surtout internationaux. L'envoyé spécial de la chaîne de télévision américaine CNN, lors d'un direct place des Martyrs, parle de « *Beirut spring* » Printemps de Beyrouth, l'inscrivant ainsi dans cet « élan démocratique ».

II. Le rapport des médias avec les manifestations

Les médias ont besoin d'un ancrage territorial et de faire l'agenda setting

Les médias ont besoin d'un ancrage territorial qui est la place. Ils ont donc intérêt à couvrir les manifestations. Chaque média observe les autres et regarde leur programmation. Ceci dans le but d'éviter de laisser passer un événement ou une information importante. On peut donc dire que les médias s'épient, s'écoutent, se lisent et s'influencent mutuellement. C'est une même et seule information que ils veulent diffuser. *« Plus subtilement, "faire l'agenda" constitue une stratégie indirecte de l'attention à visée médiatique, intellectuelle ou politique, voire diplomatique. Elle permet de choisir le terrain, de lancer les sujets et de fixer les termes des discussions ou négociations. Indépendamment de leur qualité ou de leur objectivité, ou de leur façon de traiter l'information, les médias contribuent à la construction de la réalité. [...] Ils décident de ce qui apparaîtra comme significatif ou urgent, enclenchant une spirale de l'attention (plus on en parle, plus c'est important, donc plus on en parle).¹⁴ »* C'est le cas lors des manifestations de février-mars 2005 où la seule et unique information importante aux yeux des Libanais est ce qui se passe place des Martyrs au centre-ville de Beyrouth. Les manifestations de la place des Martyrs sont analysées, discutées et débattues, non seulement dans des émissions politiques et sociales diffusées par les chaînes de télévision, mais également par des présentateurs d'émissions destinées aux enfants. Ces présentateurs expliquent aux enfants ce qui se passe dans les rues de Beyrouth, l'importance des manifestations et de la mobilisation des citoyens dans la construction d'un État démocratique.

Les médias utilisent aussi les manifestations pour remplir leurs pages et leurs grilles de programmation depuis l'assassinat de Rafic Hariri et jusqu'aux élections législatives de juin 2005. La presse consacre non seulement plus de place à la mobilisation, mais elle donne également la possibilité aux manifestants de s'exprimer. Ainsi, dans les journaux, on peut non seulement avoir des reportages faits par des journalistes, mais aussi des témoignages de manifestants. La place est non seulement reprise par les journaux

14- HUYGHEN François-Bernard, *Comprendre le pouvoir stratégique des médias*, Eyrolles, 2005.

d'opinion, mais aussi par des revues mondaines. Ces journaux sont très demandés et lus le matin, et certains sont distribués gratuitement sur la place. C'est l'exemple notamment du journal *An-Nahar* en arabe ou du *Daily Star* en anglais. Cette politisation massive de la vie depuis l'assassinat de Rafic Hariri engendre des discussions et des débats partout et dans tous les milieux. Elle donne également lieu à une reproduction massive dans les différents médias. À titre d'exemple, dans son n° 17 d'avril-mai 2005, le magazine mondain *Aïshti* consacre dix pages aux événements qui se déroulent place des Martyrs¹⁵. En février-mars 2005, le journal *L'Orient-Le Jour* met en place une nouvelle rubrique dans le journal, intitulée « *Les lecteurs ont voix au chapitre* ». Dans cette rubrique, une tribune est donnée aux manifestants de la place des Martyrs. Durant la même période, le journal consacre aussi plusieurs suppléments aux événements de la place. Durant toute la période des manifestations, le journal *An-Nahar*, dont le siège donne directement sur la place des Martyrs, ouvre ses pages aux jeunes militants qui se trouvent sur la place et plus précisément au camp de la Liberté.¹⁶ Un autre journal, *Le Monde, édition Proche-Orient*, qui est une sélection hebdomadaire des articles parus dans *Le Monde* à Paris, met en place un supplément entièrement fait au Liban. Il change donc de stratégie pour l'occasion. Dorénavant, il ne se limite plus à une sélection d'articles écrits par des journalistes du journal *Le Monde* à Paris. Il fait appel à des universitaires, des chercheurs, des intellectuels, des politiques, des professeurs et des étudiants. Ce supplément s'appelle *Tribune Libre* et, de temps en temps, il prend la forme d'une page intégrée dans le journal lui-même. Ce supplément traite donc les sujets qui intéressent la société libanaise comme la contestation qui se déroule sur la place des Martyrs, la question du Hezbollah, la guerre libanaise, la Syrie et les élections législatives de juin. Dans les numéros 298 et 300 (17 juin et 1^{er} juillet 2005), des articles rédigés par Nicolas Shinnaoui, Edmond Rabbat, Tania Hajji-Thomas, Georges Corm et Mazen Kirbag sont publiés. Serge Moscovici affirme que « *le pouvoir de la presse semble presque illimité en temps de crise. Lorsqu'un danger se profile à l'horizon, tous les citoyens se transforment en*

15. GEBRAN Carla, « *Building the Lebanese nation page* », in AISHTI Magazine, n° 17, avril/mai 2005, pp. 238-248.

16. ABOU JAODÉ Carmen, « *La presse et l'Intifada* », in *L'Orient-Express, Hommage à KASSIR Samir, Le Printemps inachevé*, Hors-Série, automne 2005, p. 97.

*lecteurs, guettant ce qui va sortir de la plume des journalistes*¹⁷ ». La presse devient le maître à penser des citoyens.¹⁸

Le thème de la mobilisation sur la place vient remplir la grille des chaînes de télévision et permet ainsi aux responsables d'occuper l'antenne avec des sujets faciles à monter, à organiser. En effet, la plupart des événements se passent place des Martyrs et les chaînes de télévision installent des studios mobiles avec des journalistes qui travaillent en direct depuis cette place. La chaîne de télévision LBC, par exemple, multiplie les émissions, courts-métrages et talk-show où les manifestants sont les vedettes. Le décor est déjà prêt—c'est celui présent place des Martyrs—et les invités sont à portée de main. Le campement, les tentes et les drapeaux à proximité de la statue des Martyrs constituent le cadre idéal pour ce genre d'émission. Pas besoin de changer quoi que se soit. Les émissions de talk-show se déroulent le soir, comme Kalam el-Nass (La parole du peuple) présentée par Marcel Ghanem. Ce décor est mis en valeur par les lumières déjà présentes sur la place ou installées par la chaîne en question. Les invités viennent du camp de la Liberté installé au milieu de la place qui se transforme donc en un gigantesque « terrain de jeux » pour les journalistes et les médias libanais et internationaux.

Les médias sont au service des manifestations

Lors des manifestations de février-mars 2005, trois chaînes de télévision, LBC, News TV et Future TV, se consacrent à la mobilisation en faveur des manifestations. Ces trois chaînes ont également le soutien de trois journaux libanais : le journal en langue française *L'Orient-Le Jour* et les journaux en langue arabe *An-Nahar* et *Al-Mustaqbal*, tous les moyens sont mis en œuvre pour soutenir et promouvoir les manifestations de l'opposition qui se déroulèrent place des Martyrs : comptes-rendus, enquêtes, interviews, reportages, commentaires de journalistes, etc. Toutes les pratiques sont mises en œuvre pour attaquer et discréditer le gouvernement en place d'Omar Karamé. Les chaînes de télévision arrêtaient leurs programmes pour diffuser en direct un

17. MOSCOVICI Serge, *L'âge des foules, un traité historique des psychologies des masses*, Fayard, France, 1981, p. 253.

18. DEBBASCH Charles et PONTIER Jean-Marie, *Introduction à la politique*, Dalloz 5^e édition, Paris, octobre 2000, p. 237.

discours prononcé par un leader de l'opposition. Par exemple, lors d'un discours prononcé par le député de l'opposition Nayla Mouawad, celle-ci annonce la démission du gouvernement en place alors qu'aucun ministre du gouvernement n'a démissionné.

Les médias nationaux et internationaux s'intéressent aux manifestations au Liban notamment en raison du contexte international. La similitude des manifestations au Liban avec celles qui sont produites en Ukraine fait qu'elles sont devenues un sujet d'actualité à la « mode ». De plus, la situation dramatique dans la région et plus précisément en Irak pousse les journalistes libanais, mais surtout internationaux, à s'intéresser de très près au cas libanais. Alors que la guerre et le chaos régner en Irak, le désir d'indépendance pacifique au Liban est un sujet qui attire les médias internationaux et notamment américains. En effet, ces derniers couvrent les manifestations au Liban en les nommant « *The Beirut Spring* » (Le Printemps de Beyrouth) car ce désir d'indépendance au Liban intervient au moment où le président américain Georges Bush parle de remodelage du Proche-Orient.

L'influence des médias sur les manifestations

Les médias ont de l'influence sur les manifestations qui se déroulent sur la place. Carmen Abou Jaoudé affirme que « *les organisateurs de l'Intifada ont su très tôt l'importance de cet instrument et son impact sur les opinions et les gouvernements du monde. Dans toutes les actions qu'ils ont entreprises, les médias étaient toujours pris en considération.*¹⁹ » Pour Marshall McLuhan, « *la capacité d'influence des médias se situe moins au niveau de l'information ponctuelle qu'ils apportent qu'à celui des mythologies, symboles et modèles d'achèvement qu'ils mettent perpétuellement en scène.*²⁰ » Pendant les manifestations de février-mars 2005, les images qui influencent les sentiments, le lien social et les actions des gens sont la règle. « *Tout était personnel, vécu proche, immédiat.*²¹ » Pour Serge Moscovici, « *les stratégies de la propagande sont destinées à*

19- ABOU JAOUDE Carmen, « La presse et l'intifada », in *L'Orient-Express, Hommage à KASSIR Samir, Le Printemps inachevé*, Hors-Série, automne 2005, p. 97.

20 MACLUHAN Marshall, *Pour comprendre les média : les prolongements technologiques de l'homme*, éditions Seuil, 1968, p. 287.

21- CAYROL Roland, *Médias et Démocratie. La Dérive*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des sciences politiques, 1997, cité par BEAUCHARD Jacques, *op. cit.*, p. 69.

*convertir les individus en une foule et à les entraîner vers une action précise.*²² » C'est ce que les médias contribuent à faire lors des manifestations de février-mars 2005. La foule paraît unie derrière les mêmes revendications. L'image véhiculée par les drapeaux libanais montre au monde entier l'unité affichée par les manifestants. Cette unité est reprise par les médias internationaux. Lors des manifestations de février-mars 2005, les chaînes de télévision et les journaux ont un rôle mobilisateur et déclencheur de l'activisme des manifestants. Pour mobiliser les Libanais, les chaînes de télévision mettent l'accent sur la participation de toutes les catégories d'âge des manifestants. Elles montrent des enfants qui accompagnent leurs parents, d'adolescents, d'hommes, de femmes, de personnes âgées, des personnes en chaise roulante, etc. Ces images ont pour but de dire aux personnes qui ne se sont pas encore mobilisées qu'elles doivent rejoindre les gens de tout âge qui se mobilisent déjà. Les médias mettent également l'accent sur l'unité des Libanais derrière les mêmes revendications et les signes religieux identiques portés par certains manifestants. Des pancartes portées par des manifestants mettant en scène la croix à côté du croissant sont montrées par les médias pour afficher l'unité des chrétiens et des musulmans lors des manifestations. Dans le même but, d'autres montrent le Coran posé à côté de l'Évangile ou encore une femme faisant le signe de croix sur la tombe de Rafic Hariri (un musulman sunnite). Les chaînes de télévision donnent également la parole à la jeunesse qui se mobilise. Comme vu précédemment, la chaîne de télévision Future TV, en donnant la parole aux premiers jeunes qui se mobilisent place des Martyrs au lendemain de l'assassinat de Rafic Hariri, contribue indirectement à la naissance du camp de la Liberté et procure une visibilité nationale à cette action. Tout au long de la mobilisation, les chaînes de télévision multiplient les émissions de débats et de talk-show. Les personnalités politiques et les jeunes qui se mobilisent place des Martyrs sont les invités vedettes de ces émissions. Pendant les manifestations, surtout celles du lundi place des Martyrs, des chaînes de télévision diffusèrent en direct, comme c'est le cas par exemple lors de la formation du drapeau libanais par dix mille personnes place des Martyrs. Elles diffusent aussi en direct les appels lancés par des leaders de l'opposition depuis cette place.

22. MOSCOVICI Serge, *op. cit.*, pp. 187 à 206.

Le rôle majeur des médias sur la place des Martyrs

Les médias ont un rôle majeur sur la place. Michel Touma, dans le supplément « L'espoir en lettres de sang » du journal *L'Orient-Le Jour*, insiste sur « le fait que certains pôles de l'opposition et les jeunes ont passé la nuit autour du camp de la Liberté et que le sit-in retransmis en direct à la télévision a provoqué un effet boule de neige qui a été crescendo au niveau de la mobilisation populaire sur la place des Martyrs.²³ » Les médias donnent de la force et une portée nationale et internationale à la place. Grâce à la retransmission des images, l'ensemble des Libanais et le monde entier peuvent voir ce qui se passe au centre de Beyrouth. L'unité retrouvée sur la place est montrée dans les différentes chaînes de télévision. En février-mars 2005, les mouvements de soulèvement place des Martyrs deviennent, grâce à la force de propagation des médias et des messages véhiculés, des « thèmes vedettes²⁴ ». Les chaînes de télévision, les radios et les journaux ne parlent plus que des manifestations place des Martyrs. Les manifestations de février-mars 2005 sont retransmises en boucle non seulement par les médias libanais, mais également internationaux. Cette portée médiatique nationale et internationale permet de consolider l'idée d'une révolution en marche. Daniel Bougnoux précise que c'est la conséquence de « l'extase technologique, [où] le réel se montre, mais lissé sous des images qui entretiennent la clôture narcissique et alimentent un rêve gardien de l'homéostasie sociale.²⁵ » La place des Martyrs qui, jusqu'à février 2005, est la place de toutes les discordes, est montrée pleine de vie grâce aux manifestants qui vivent, bougent et secouent les drapeaux libanais. Cette mise en scène accompagne des chants patriotiques pour marquer encore plus l'esprit d'une révolution. Dans son étude sur le rôle de la télévision aux États-Unis, Malek Chebel montre le rôle primordial que les médias occupent dans la propagation des slogans et des idées humanistes. Son étude sur l'exemple américain peut être reproduite dans le cas libanais. En effet, le résultat, l'ampleur des manifestations et la médiatisation de la place ne sont probablement pas les mêmes « sans le fantastique drainage des masses [libanaises] par les chaînes privées et leurs relais dans le monde entier.²⁶ »

23- TOUMA Michel, « 27 février, la nuit où tout a basculé... », in *L'espoir en lettres de sang : le 14 février 2005-14 février 2006, la Révolution du Cèdre en marche*, de *L'Orient-Le Jour*, p. 35.

24- CHEBEL Malek, *op. cit.*, p. 132.

25- BOUGNOUX Daniel, *Ibidem*, p. 252.

26. CHEBEL Malek, *La formation de l'identité politique*, Petite Bibliothèque Payot, 1998, p. 132.

Les manifestations de la place des Martyrs sont destinées à être vues par les Libanais, mais aussi par les étrangers. Le 13 mars, lorsque des manifestants écrivent avec des bougies le mot Vérité, il est écrit en arabe et en anglais. Le fait qu'il soit écrit en anglais, c'est pour être vu et compris par les médias étrangers. Il faut donc faire la différence entre cet usage-là et celui qui se fait en Ukraine des médias internationaux. En Ukraine, il s'agit réellement et objectivement de faire bouger les opinions publiques occidentales. Au Liban, ce n'est pas faire bouger les opinions publiques occidentales ou arabes des autres pays dont il est question, mais faire en sorte qu'il y ait des répercussions au Liban de ce détour par l'étranger. Les Libanais essaient d'avoir un soutien extérieur et de faire passer le message libanais en dehors du pays pour tenter d'avoir une couverture internationale qui les protège. Il y a, là, la menace du regard extérieur qui devient donc une garantie pour les participants des différentes manifestations mais pas un soutien.

Conclusion

Notre question initiale porte sur la position de la place par rapport aux médias. Pour conclure, les manifestations ont besoin des médias et vice versa. Ce besoin est donc réciproque. En effet, les manifestants utilisent les médias pour propager une idée ou un mouvement. C'est le cas du désir de liberté diffusé dans une partie des médias libanais. Les manifestants comprennent très vite que pour que leurs manifestations réussissent, pour faire adhérer une grande partie des libanais à leur mouvement et pour faire participer un grand nombre de citoyens il faut faire appel aux médias qui ont la capacité de propager les messages, les idées et les réclamations à travers le pays. En comprenant ceci, les organisateurs des manifestations décident de faire en sorte que les mouvements qui sont fait place des Martyrs soient photogéniques pour apparaître sous leur meilleur jour d'un point de vue esthétique. Les médias ont besoin d'un ancrage territorial et de faire l'agenda setting. Un événement d'une ampleur nationale et même internationale les intéresse fortement. C'est pour cela que les médias se mettent au service des manifestations. Ils arrivent même à les influencer quant à la manière ou l'heure à laquelle elles se déroulent. C'est la raison pour laquelle les médias acquièrent un rôle majeur lors des manifestations de février-mars 2005. Quel est le rapport du Hezbollah avec la question de l'espace public ?

Deuxième partie

*La position de chacun des acteurs par rapport
à la question de l'Espace Public*

2.1. Les partis politiques

Il existe plusieurs partis politiques au Liban. Ils n'ont pas tous la même approche et les mêmes références à la notion d'espace public. Chacun d'eux à sa propre position par rapport à cette notion ce qui leur permet de s'y identifier différemment. Certains s'en rapprochent alors que d'autres s'en éloignent. Nous avons donc choisi deux partis politiques qui ont une position très différente en ce qui concerne la question qui nous intéresse.

2.1.1. Le Hezbollah, modèle de l'espace public théocratique

Quelle est la position du Hezbollah par rapport à la question de l'espace public ? Le Hezbollah n'est pas une entité homogène, mais un collectif de militants et de miliciens, une institution avec ses représentants et un acteur dans le jeu politique. Il est considéré comme un mouvement terroriste par certains pays comme le Canada, Israël et les États-Unis, mais comme un mouvement de résistance par l'Iran, la Syrie et une partie de l'opinion publique arabe après le retrait de l'armée israélienne du Sud-Liban et la guerre qui l'oppose à Israël en juillet 2006. D'autres pays dissocient la branche armée de la branche politique et considèrent uniquement la branche militaire comme mouvement terroriste. Le Hezbollah fait de la lutte contre Israël sa cause principale. Cette lutte se base sur le fait que les juifs chassent les musulmans de leurs terres et veulent envahir le monde arabo-musulman. Cette cause revêt un aspect politique, mais possède également une dimension religieuse qui sert d'argument lors de la création du Hezbollah et que nous retrouvons dans son discours. Nous partons du constat suivant : Dieu est au centre de l'idéologie du Hezbollah ; les références religieuses citées par le parti sont très liées à la confession chiite ; son secrétaire général est un religieux. Ces trois éléments donnent au parti une dimension spirituelle et religieuse qui est au moins aussi forte que sa dimension politique. Ils le placent, du point de vue de ses sympathisants, au-dessus des autres partis politiques. Il devient donc, du fait de sa dimension religieuse, intouchable et non critiquable.

Nous allons donc essayer de savoir dans quelle mesure ce théocratisme est compatible avec l'idée même d'un espace public. Autrement dit, s'il existe une cohérence entre théocratie et espace public. Car ce modèle théocratique est principalement au centre du discours du Hezbollah. Ceci est à notre sens un obstacle à la formation d'un espace

public. L'espace public théocratique se caractérise par le fait que c'est Dieu qui a le pouvoir. Ce modèle théocratique, où Dieu est le maître, se répand avec l'Empire romain. Le domaine public n'existe plus. Il est l'affaire de l'empereur qui est en quelque sorte le père de tous les citoyens. Du même coup, il y a une dramaturgie qui n'est pas celle du théâtre suivant l'espace public grec, mais qui est celle de la messe et du sacrifice. Il n'y a plus d'espace public, mais un espace privé étendu à l'ensemble des activités humaines. Avec une substitution ou un remplacement de l'immanence du théâtre par la transcendance du sacrifice. C'est pour cela que la notion de martyr est très importante et très présente aussi dans le discours du secrétaire général du Hezbollah qui est considéré comme le père de la communauté chiite au Liban.

Quelques questions disparates et hétérogènes s'imposent : l'engagement politique du Hezbollah défend-il les intérêts de la communauté chiite ? Les moyens de communication propres au parti sont-ils au service d'un message politico-religieux ? Dieu est-il au centre du discours du Hezbollah ? Que reflète la mise en scène et le contenu du discours de Hassan Nasrallah, secrétaire général du Hezbollah ? Le confessionnalisme est-il au centre du dialogue avec les autres partis ? Ces questions, très disparates, seront plus homogènes, si on s'aperçoit qu'elles s'organisent en un grand questionnement. Le théocratisme du Hezbollah contribue-t-il à la formation d'un espace public ?

Pour répondre d'une façon ordonnée à ces différentes questions, si hétérogènes soient-elles et pour montrer que le Hezbollah se base en grande partie sur l'espace théocratique dans l'ensemble de son discours et élimine toute possibilité de création d'un espace public, nous allons tout d'abord voir que la question divine et le religieux sont placés au centre de l'idéologie du Hezbollah. Nous verrons, ensuite, que le parti de Dieu met en place des moyens de communication qui lui sont propres et qui sont uniquement dédiés au service de son message politico-religieux. Nous verrons enfin qu'à travers ces médias, Dieu est le maître dans le discours et le comportement du Hezbollah.

I. Dieu est au centre de la création et de l'idéologie du Hezbollah

La création du Hezbollah se base sur la religion musulmane

Tout d'abord, cette absence d'espace public vient du fait que le Hezbollah prend la religion musulmane comme argument pour sa création et se base plus précisément sur la confession chiite. En effet, Dieu, la religion musulmane et la confession chiite constituent le fondement de la création du Parti de Dieu. Le Hezbollah (le Parti de Dieu) est un parti libanais. Sa branche armée voit le jour à la suite de l'invasion israélienne du Liban en 1982. Elle est suivie par sa branche politique. Le parti est essentiellement financé par l'Iran par l'intermédiaire de la Syrie. Le Hezbollah, la Syrie et l'Iran constituent le croissant chiite (voir 1.2.2.3. Le rôle des stéréotypes). Le drapeau du Hezbollah est vert sur fond jaune. Le vert est la couleur de l'islam. Il se compose du mot « Hezbollah » ce qui signifie en arabe le Parti de Dieu. La couleur est déjà annoncée par le nom. La lettre « A », qui fait référence à Allah, est prolongée par un bras qui brandit un fusil mitrailleur. Avec ce dernier détail, le Hezbollah place l'action armée au centre de son idéologie et, surtout, au centre de son action stratégique. Au-dessus, un extrait d'un verset du Coran est écrit en rouge « [...] car ceux qui suivent le parti de Dieu seront victorieux ». À travers cet extrait nous pouvons voir que le nom du parti fait référence à des hadiths. En dessous du mot Hezbollah, un slogan est écrit : (*Al-muqawamah al-islamiyah fi lubnan*) « La résistance islamique au Liban ». Avec le mot islamique, le parti place la religion et la résistance contre Israël au centre de son action. Il identifie ainsi la résistance libanaise aux musulmans et élimine ainsi celle faite précédemment par d'autres partis politiques. Il efface et réécrit une partie de l'histoire. De par ses dirigeants, cette identité musulmane est limitée à la communauté chiite. Le Hezbollah crée ainsi une communauté de résistants et de croyants chiite. La communautarisation de l'espace est contraire à la création d'un espace public.

L'identité du Hezbollah est une identité chiite

Ensuite, le Hezbollah se base sur un espace théocratique car son identité est calquée sur l'identité de la confession chiite. De ce fait, le parti a une influence sur cette communauté qui est implantée principalement dans la banlieue sud de Beyrouth, à la Baalbek et dans la région de Tyr au Sud-Liban. Le parti impose des règles de vie dans ces régions : il

uniformise l'habit chez les femmes en utilisant le voile noir comme règle au sein de la communauté ; il standardise aussi le port de la barbe chez les hommes qui est devenue une marque de distinction des hommes du parti ; il définit la manière dont un homme doit s'adresser à une femme qu'il rencontre : il ne doit pas l'appeler par son nom, mais en disant « Hajja », terme utilisé pour une femme qui a accompli un pèlerinage religieux. Cette standardisation des règles ne se fait pas par le biais de la force, mais les membres de la communauté se soumettent aux règles de peur d'être exclus. Ceci est rendu possible car le Hezbollah prend le contrôle des mosquées et des centres communautaires (*husseinyat*) chiites qui sont présents dans les zones sur lesquelles il exerce son influence. Il prend également le contrôle des écoles¹, des actions sociales et culturelles et fonde même des troupes de scouts qui sont fidèles au parti. Cette institutionnalisation des régions qui sont contrôlées par le Hezbollah coupe leurs habitants de l'espace public national et les oblige à suivre le modèle non choisi mais imposé par le parti.

L'engagement politique du Hezbollah défend les intérêts de la communauté chiite, de l'Iran et de la Syrie

Enfin, le Hezbollah se base sur un espace théocratique car son engagement politique est axé sur la défense des intérêts de la communauté chiite au Liban, de l'Iran et de la Syrie. Il occulte ainsi les intérêts nationaux. À cet effet, le parti met en place une politique d'influence sur les territoires qu'il contrôle. Pour pouvoir aboutir à cette influence sur le terrain, le Hezbollah suit une organisation et un programme politique bien défini. Le secrétaire général Hassan Nasrallah préside le Conseil consultatif exécutif du Hezbollah qui est composé de sept membres. Il a une autorité importante mais les décisions y sont prises par consensus pour éviter un vide décisionnel en cas de décès du secrétaire général². En plus de son engagement militaire, le parti s'engage désormais politiquement. En effet, à chaque élection législative, le Hezbollah présente des candidats sur l'ensemble du territoire. Les candidats qui sont affiliés au parti ne sont pas uniquement chiites, ils sont aussi chrétiens et sunnites, mais ils doivent suivre la ligne

¹ LE THOMAS Catherine, *Les écoles chiites au Liban. Construction communautaire et mobilisation politique*, Paris, Karthala, 2012, 420 p.

² Assassinat de son ex-secrétaire général Abbas al-Moussaoui en février 1992 par un raid israélien au sud du pays.

politique du parti. En juin 2005, le parti obtient dix-huit sièges au Parlement qui en compte cent vingt-huit. Cet engagement politique laisse transparaître des affinités avec des pays étrangers. Il ne laisse place à aucun débat ni critique concernant ces affinités. Après la fin des guerres civiles, le Hezbollah développe sa branche armée et consolide son alliance avec la Syrie, ce qui lui permet de poursuivre sa lutte contre Israël et d'imposer ses idées par la force au Liban. Le parti n'autorise aucun débat sur sa branche militaire et considère qu'il a le droit de porter les armes tant que l'armée israélienne occupe le pays. Mais, en 2000, l'armée israélienne quitte le Liban, une controverse sur le secteur des fermes de Chebaa éclate. Ce territoire est considéré par Israël et l'ONU comme syrien alors que le Liban et la Syrie le considèrent comme libanais. Donc, pour les deux pays, Israël occupe toujours un petit territoire libanais, son retrait du Liban n'est donc pas total et de ce fait la résistance du Hezbollah est toujours justifiée. Pour limiter et éliminer la dominance du Hezbollah grâce à sa branche militaire, en 2004, l'ONU vote une résolution indiquant le désarmement de toutes les milices libanaises et non libanaises sur son territoire. Cette résolution vise principalement le Hezbollah. Mais elle n'aboutit pas. À ce jour, le parti ne dépose pas encore les armes. Une dizaine de réunions entre les différents partis politiques et le Hezbollah concernant son désarmement se soldent par un échec car le Parti de Dieu refuse toute discussion quant à cette question, sous prétexte que l'armée libanaise est trop faible pour résister à une attaque israélienne.

II. Des moyens de communication propres au parti au service de son message politico-religieux

La chaîne de télévision Al-Manar est faite pour transmettre l'image du parti

Tout commence dans les années 1980. En dehors de sa lutte contre l'armée israélienne installée au Liban, le Hezbollah chiite affronte sur le front interne contre Amal, l'autre milice chiite installée dans la banlieue sud de Beyrouth. Une existence politique du Hezbollah dans un pays où les médias appartiennent à chaque parti politique ne peut pas aboutir sans des moyens de communication contrôlés par le parti lui-même. C'est pour cela qu'il met en place un véritable empire communicationnel qui lui permet de diffuser son message à travers la communauté chiite, le Liban, mais aussi au-delà. Pour consolider sa première victoire militaire contre Amal, le Hezbollah éprouve la nécessité

de créer une chaîne de télévision afin de transmettre son idéologie et son message politique aux chiites et à l'ensemble des Libanais. Il peut ainsi contrôler l'espace chiite. En 1988, dans la Bekaa, on peut comptabiliser quatre chaînes de télévision locales dont une chaîne implantée dans l'ouest de la Bekaa, à Sohmar, et qui appartient au Hezbollah³. Ce n'est que le 3 juin 1991 que la chaîne Al-Manar est autorisée à diffuser sur l'ensemble du territoire. Cette chaîne de télévision est désormais l'outil de communication du Hezbollah. Elle est dotée d'un site internet qui reprend la totalité de l'information diffusée sur la télévision. La chaîne, sur son site internet, se qualifie de « *station de télévision libanaise ayant pour mission d'augmenter le rôle civilisateur de la communauté arabe et islamique [et se félicite d'être] le premier établissement à vouer une guerre psychologique contre l'ennemi sioniste et à soutenir la résistance islamique matérialisée par le Hezbollah*⁴ ». La chaîne se réclame donc ouvertement comme étant en lien direct avec le Hezbollah. Toute sa programmation est orientée contre la politique américaine au Proche-Orient et la politique israélienne envers les Palestiniens et les Libanais. Pendant la guerre qui oppose le Hezbollah à Israël en juillet 2006, Al-Nour ainsi que la chaîne de télévision Al-Manar sont la cible de l'aviation israélienne.

Al-Manar contrôle le message religieux et politique adressé principalement à la communauté chiite par la mise en place d'une programmation spécifique. En 2003, Al-Manar diffuse une série qui raconte l'histoire du sionisme intitulée « Al-Chatat ». L'histoire commence par un homme, un membre de la riche famille Rothschild, qui parle sur son lit de mort. Cet homme explique que Dieu demande au peuple juif de « *diriger le monde par l'argent, l'usure, le chantage, la reconnaissance de dette, l'extorsion, la drogue, la prostitution, la pornographie, l'assassinat, la corruption politique, tous moyens mafieux...* ». Dans les épisodes qui suivent, Al-Manar montre le rituel du sacrifice d'un enfant chrétien par des religieux juifs. Ces derniers récupèrent son sang qui est utilisé pour la fabrication du pain azyne. Et montre aussi le sort cruel d'un juif qui ne fait pas shabbat, jour consacré à Dieu chez les juifs. Cette présentation antisémite de la religion juive sert les intérêts du Hezbollah. Il justifie selon lui la lutte du bien (le

³ Les chaînes de radio et de télévision dans la plaine de Bekaa, in *Al-Anwar*, Beyrouth, 8/ 1/ 1988.

⁴ <http://www.manartv.com>

Hezbollah) contre le mal (Israël et le peuple juif). Il terrorise également les musulmans et les chrétiens par rapport aux exactions des juifs.

En 2015, plus de la moitié de la programmation de la chaîne⁵ est orientée vers la vie sociale, politique et religieuse de la communauté chiite. Certains programmes servent à faire de l'éducation religieuse. Le programme *Ahsan Al-Hadis* (La meilleure conversation) est une émission religieuse qui met en évidence un certain nombre de questions et de sujets sur la culture, la connaissance et la société ayant une relation directe avec la religion. L'invité de l'émission est toujours un religieux chiite. Ce programme est diffusé quatre fois par semaine et dure à chaque fois cinquante minutes. Un autre programme *Adab Al-Soulouk* (Le bon comportement) traite de diverses questions en direct d'un point de vue religieux. Il vise à mettre l'accent sur les comportements et les mœurs qui sont en lien direct avec les besoins quotidiens des gens. Ce programme est diffusé trois fois par semaine et dure à chaque fois trente minutes. *Asrar el-Hajj* (Les secrets du pèlerinage) est un film documentaire qui explique et traite toutes les questions qui tournent autour du pèlerinage : qu'est-ce que la Kaaba et quel est le secret de sa construction en forme de cube ? Pourquoi tourner dans le sens antihoraire ? Qu'est-ce que la pierre noire ? Quel est le chemin secret d'Arafat vers la Kaaba ? Ce programme est diffusé quatre fois par semaine et dure cinquante-cinq minutes. Le programme *Khitab al-Kaïd* (Discours du leader) qui retransmet le discours intégral prononcé par l'ayatollah Ali Khamenei en Iran est diffusé une fois par semaine durant une heure. *Fakahat al-Hayat* (La jurisprudence de la vie) est un programme présenté par un religieux chiite qui vient expliquer une fois par semaine et durant quarante minutes des sujets religieux comme par exemple, le pèlerinage (*Hajj*), son importance, à qui il s'adresse, quand doit-on le faire, quel est son but. D'autres émissions servent à mettre en avant les exploits et la résistance du parti. La chaîne en diffuse trente-trois qui sont en rapport avec la résistance armée⁶. Certaines durent une heure, d'autres ne durent qu'une minute. Parmi ces programmes : *Amir al-Mayadin Khaled Bazzi* (L'émir des batailles Khaled Bazzi) est diffusé une fois par semaine et dure une heure. *Ein al-Adou* (Un œil sur l'ennemi) trois fois par semaine pendant cinquante

⁵ <http://www.almanar.com.lb/programs/main.php>

⁶ <http://www.almanar.com.lb/programs/catdet.php?cid=63&page=1>

minutes. *Aoulaika al-Moukarraboun* (Ceux qui sont proches) met en scène pendant une minute un combattant du parti avant sa mort. *Amamat al-Majd* (Le turban de la gloire) est diffusé quatre fois par semaine et dure cinquante minutes. Pour bien maîtriser le discours et l'image de son secrétaire général, Al-Manar est la seule chaîne qui est autorisée par le Hezbollah à diffuser le discours de son leader Hassan Nasrallah et les autres manifestations liées au parti. Aucune place n'est laissée au débat entre deux visions différentes liées aux questions religieuses, politiques et sociales. L'ensemble des invités est d'accord avec la ligne politique et sociale du parti. Cet espace médiatique est donc contrôlé et dirigé pour mettre en avant les exploits et les idées du Hezbollah.

La station de radio Al-Nour est faite pour accompagner les auditeurs sur le lieu de travail

Pour bien diffuser son message, en plus de la chaîne de télévision Al-Manar, le Hezbollah se dote d'un hebdomadaire appelé *Al-Intikad*⁷ et d'une station de radio appelée Al-Nour⁸ qui viennent compléter le dispositif de communication propre au Hezbollah et ont donc la mission de promouvoir les idéologies du parti. Al-Nour est créée le 9 mai 1988 et est basée dans la banlieue sud de Beyrouth. Sur son site Internet, Al-Nour affiche clairement ses objectifs : « *Mettre en avant la culture, les valeurs qui découlent des messages divins et protéger les origines de la culture libanaise ; protéger les intérêts nationaux en mettant sur la table les questions importantes qui menacent ces intérêts, comme par exemple le problème de l'impérialisme sioniste ; éveiller la nation et diriger ses capacités vers un soutien à la résistance dans le but de libérer les terres occupées ; construire une génération consciente en identifiant les problèmes des jeunes ; protéger ces jeunes en construisant leur intellect ; identifier les problèmes de toutes les nations justes ; travailler objectivement comme un média qui permettra d'établir une opinion publique efficace et productive ; contribuer à développer la conscience sociale dans le domaine politique, économique, environnemental, la santé et la science*⁹. » Le message, en tant que tel, donne plus d'importance à l'aspect éducatif et résistant du parti. La programmation de la station de radio reflète donc son idéologie. On y trouve des émissions politiques et sociales du Hezbollah rythmées par des émissions religieuses uniquement consacrées à la communauté chiite. Cette programmation met en avant la vision du Parti de Dieu par

⁷ Critique.

⁸ Lumière.

⁹ www.alnour.com.lb.

rapport aux questions qui intéressent la communauté chiite au Liban et ne donne que sa propre vision quant à ces différentes questions.

Le journal Al-Akhbar est fait pour laisser une empreinte écrite de la politique menée par le parti

En août 2006, en pleine guerre avec Israël, un quotidien appelé *Al-Akhbar*¹⁰ naît. À ses débuts, c'est un journal de gauche qui refuse la politique menée par les États-Unis au Moyen-Orient. Joseph Samaha, ancien rédacteur en chef du quotidien *As-Safir*, est son directeur. Il est l'un des journalistes les plus influents au Liban et a une vision politique proche de la Syrie et de l'Iran, dirigée contre les États-Unis et Israël. Les sources de financement du journal ne sont pas véritablement connues. Il s'agit de capitaux privés proches du Hezbollah. Ce qui peut expliquer la position dure du journal contre les États-Unis, et Israël en particulier, et sa sympathie envers les Syriens et les Iraniens. Avec ce quotidien, le Hezbollah finit de compléter ses outils de communication traditionnels. Le contenu du journal est orienté uniquement vers les centres d'intérêts du parti. Sur la première page, on trouve des sujets d'actualité (le conflit au Yémen entre les rebelles chiites et le pouvoir sunnite) liés à la communauté chiite¹¹. Une rubrique est consacrée au Yémen¹², une autre est consacrée au problème syrien¹³, une autre encore est consacrée au problème des camps palestiniens¹⁴.

Les sites Internet du Hezbollah sont fait pour toucher les sympathisants du monde entier

Outil indispensable dans les moyens de communication moderne, Internet est aussi devenu incontournable dans la stratégie de communication du Hezbollah. Le parti possède plusieurs sites Internet¹⁵. Certains de ces sites sont interdits dans quelques

¹⁰ Les Nouvelles.

¹¹ www.al-akhbar.com

¹² www.al-akhbar.com/yemen

¹³ www.al-akhbar.com/syria

¹⁴ www.al-akhbar.com/camps

¹⁵ Les principaux sites sont : hizbollah.org, nasrollah.org, hizbollah.tv, moqawama.info, moqawama.net, moqawama.org, moqavemat.com, moqavemat.ir, shiaweb.org, manartv.com.lb, almanar.com.lb, islamicdigest.net, manartv.com.lb, al-nour.net, intiqadonline.com, alintiqad.com, alahed.org, wa3ad.org, somod.org, bintjbeil.com, altaybeh.net, deirqanounalnahr.jeeran.com, almahdiscouts.org, samirkuntar.org, islamicdigest.net, groups.msn.com/justiciadivinavenezuela, es.groups.yahoo.com/group/Hezboallah_

pays. Grâce à ces sites qui parlent aussi bien de la résistance que de la religion chiite, le Hezbollah étend ainsi son message à travers le monde. La dimension religieuse est très importante sur les sites du Hezbollah ainsi que la dimension de résistance. Les deux sont indissociables et tout aussi constitutives de l'identité du parti qui possède désormais une chaîne de télévision, une station de radio, un quotidien, un hebdomadaire et des sites Internet. C'est un véritable groupe de presse complet et moderne qui est mis au service du parti et de son message unique.

III. Dieu et le pouvoir sont au centre du discours et de l'action du Hezbollah. Ils ne laissent pas de place à la formation d'un espace public

Depuis le début de son existence, le Hezbollah a pour vocation de s'agrandir et d'étendre son influence sur la communauté chiite¹⁶ pour arriver à être son seul représentant. Cette volonté d'hégémonie sur la communauté chiite guide les règles qui servent à la création du parti et aboutissent à la nécessité de création d'un ensemble de moyens de communication propres au Hezbollah grâce à auquel il construit un discours unique bien défini qui lui permet de rassembler la communauté chiite et de la faire adhérer à son message politique avec des références religieuses. Il met en place un espace théocratique. Cet espace théocratique est contradictoire avec l'idée d'un espace public. Il est mis en place grâce à la mise en scène et au contenu religieux du discours de son secrétaire général et à son refus de la caricature et de la critique sous un prétexte religieux et enfin au professionnalisme qui est la seule motivation du dialogue avec les autres partis.

Une mise en scène du discours de Hassan Nasrallah, secrétaire général du Hezbollah

Dieu et le pouvoir sont présents dans la mise en scène du discours de Hassan Nasrallah qui est le résultat d'une organisation mécanique et qui a pour but de stimuler la communauté. Le Hezbollah a un secrétaire général très charismatique, Hassan Nasrallah. Il a fait des études de théologie qu'il a commencées à Najaf en Irak et poursuivies à

latino, alshahid.org, jihadbinaa.org, groups.msn.com/autonomiaislamicawayuu, groups.msn.com/Hezbollahelsalvador, hezboallahpartidoislamico.blogspot.es

¹⁶ RAAD Samih, « Une expérience politique islamique au Liban », *Le Portique* [En ligne], 5-2007 | Recherches, mis en ligne le 15 décembre 2007, consulté le 07 septembre 2015. URL : <http://leportique.revues.org/1408>

Baalbek au Liban. L'école de Najaf est l'une des meilleures écoles de théologie chiite dans le monde. Son parcours lui donne donc une crédibilité et une légitimité quand il s'adresse à la foule. Ses discours sont à mi-chemin entre un prêche et un discours politique. Il se consacre désormais à la direction du Hezbollah et ne souhaite pas poursuivre ses études religieuses. Le secrétaire général du Hezbollah ne parle que très peu et ses apparitions publiques sont très rares aussi. Ceci vient du fait qu'il craint pour sa vie car il est la cible numéro un d'Israël et ne veut pas prendre part au débat politique quotidien livré entre les différents partis au Liban. Il ne participe à aucun débat avec des personnalités politiques. Lors de ses apparitions qui coïncident avec un événement religieux chiite ou la commémoration d'une victoire du Hezbollah contre Israël, la mise en scène de son discours est très importante. Rassemblés dans une immense salle aménagée pour l'occasion, des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants sont assis sur des chaises placées spécialement pour l'occasion telles des tribunes d'un stade. Tout le monde a les yeux rivés sur l'écran géant qui retransmet son discours. La télévision Al-Manar, la chaîne du Hezbollah, est la seule et unique télévision qui soit autorisée à filmer et diffuser ses apparitions. Les caméras de télévision passent au-dessus de la foule pour montrer le nombre important de gens qui attendent le discours. Tout le monde est assis, personne ne bouge ni ne parle, guettant son arrivée. Après cinq minutes d'attente, le leader du Hezbollah apparaît sur l'écran géant. Au même moment, l'ensemble de la foule se lève simultanément, le bras droit levé, le poing fermé, pliant et dépliant le bras et disant : « *Nous sommes tes serviteurs, Nasrallah.* » Ce spectacle dure une minute, le temps que Hassan Nasrallah présente ses remerciements à la foule et lui fasse signe de s'arrêter. Le silence se fait immédiatement. Le discours commence toujours par un verset du Coran et par un éloge pour Hassan et Hussein, les descendants du prophète et les guides de la communauté chiite. Après cette introduction, il aborde les thèmes d'actualité politique, économique, culturelle et sociale. Son discours dure une quinzaine de minutes. À la fin, le leader du Hezbollah remercie la foule qui à son tour se lève, le bras droit levé, le poing fermé, pliant et dépliant le bras en disant « *Nous sommes tes serviteurs, Nasrallah* » pendant une minute. Les gens se dispersent ensuite. Cette mise en scène est destinée aussi bien aux autres membres de la communauté chiite qu'aux membres d'autres communautés religieuses. Elle a pour but de montrer l'importance du leader du Hezbollah au sein de sa communauté et la loyauté d'une grande partie des chiites envers lui.

Cette manifestation de gens réunis autour d'une même cause et d'un même personnage qui les anime ne laisse pas apparaître le temps du discours, une référence à un espace public expressif. L'espace public expressif est un espace public qui est lié aux médias de masse, il représente, selon Daniel Dayan¹⁷ et Mihai Coman¹⁸, « *ces événements uniques ou récurrents font se rassembler des individus qui communient autour d'une même force qui les anime.* » C'est un espace public, pas seulement régi par des rites, pas seulement régi par des événements, mais aussi structuré, organisé et animé par des personnalités charismatiques dont Alain Touraine explique « *qu'elles se font de plus en plus rares dans l'espace public politique, mais qu'elles sont au contraire de plus en plus fréquentes dans l'espace public social*¹⁹. » Cet espace public expressif ne s'applique pas au discours du secrétaire général du Hezbollah car, comme précisé plus haut, ce rassemblement est le résultat d'une organisation mécanique et répétitive et non pas de la volonté spontanée de chacun de se retrouver au même endroit autour de la même personne.

Pour captiver la foule, Hassan Nasrallah fait sans cesse référence ou associe des événements politiques à des événements religieux. Dans ses discours, il parle à la foule qui l'écoute comme le fait auparavant le grand leader chiite Moussa Sadr²⁰. Les deux leaders utilisent habilement le « nous » et le « vous ». Moussa Sadr qualifie les chiites de révoltés et de déshérités. Hassan Nasrallah les qualifie de « plus nobles des gens ». Pour lui, les chiites, éternels perdants, sont désormais des vainqueurs. Des victoires réelles acquises par les armes en 2000 et 2006 contre Israël. « *L'ère des victoires a commencé grâce à Dieu* », slogan utilisé au lendemain de la fin de la guerre avec Israël en 2006. Hassan Nasrallah s'engage et fait des promesses à la communauté chiite comme la

17 DAYAN Daniel, « Télévision interruptive : entre spectacle et communication », *Hermès* n°4, « Le Nouvel espace public », Paris, Éditions du CNRS, 1989, pp. 143-153.

18 COMAN Mihai « L'événement rituel : médias et cérémonies politiques. La Place de l'Université à Bucarest en décembre 1990 » *Réseaux* N°76, « Le temps de l'événement II », 1996, pp. 11-29.

19 TOURAINE Alain, « Communication politique et crise de la représentativité », *Hermès* n°4, « Le Nouvel espace public », Paris, Éditions du CNRS, 1989, pp. 43-51.

20 Moussa Sadr est un religieux chiite né en Iran et naturalisé libanais. Il est à l'origine de la création du parti Amal. En 1970, sous sa pression et celle d'une grève générale au Sud-Liban, le Parlement libanais vote la création du conseil du Sud. Il a toute sa vie œuvré à améliorer les conditions de vie civique, économique et politique de la communauté chiite au Liban. (Source : www.fr.wikipedia.org)

« promesse sincère » faite lors de la guerre de juillet 2006 avec Israël ou de la « victoire divine » martelée à la suite de cette même guerre. Ses discours, comme ceux de ses prédécesseurs chiites, sont remplis de références religieuses chiites. Celle qui revient souvent est la bataille de Karbala perdue par Hussein et sa sœur Zeynab²¹. Hassan Nasrallah participe également à des combats et perd son fils lors d'affrontements en 1997 au Sud-Liban contre l'armée israélienne. Lorsqu'il annonce la mort de son fils, il remercie Dieu et dit qu'il « est fier d'être aussi parent de martyr²² ».

Le contenu principalement religieux du discours de Hassan Nasrallah

Dieu et le pouvoir sont présents dans le contenu religieux du discours de Hassan Nasrallah. Après la mise en scène de son discours, il est intéressant d'étudier son contenu religieux. Ce contenu religieux est un obstacle à l'apparition d'un espace public. En effet, ses discours commencent tous par une référence à Ali, fils de Hussein et à son massacre. Par exemple, lors de la commémoration du quarantième jour du décès de l'imam Hussein, le secrétaire général du Hezbollah Sayed Hassan Nasrallah commence son discours par cette référence « *Au nom de Dieu le miséricordieux, louange à Allah, Seigneur de l'univers, les prières et la paix soient sur notre Prophète et le Sceau des Prophètes Abou al-Qassem, Mohamed Ibn Abd Allah et sur ses bons et vertueux et membres de sa famille et sur tous les prophètes et les messagers. Que la paix soit avec vous, ô mon Seigneur, ô Abu Abdallah al-Hussein, fils du messenger d'Allah. Que la paix soit sur Hussein, sur Ali, fils de Hussein, sur ses fils et ses compagnons. Messieurs, mes frères et sœurs, que la paix de Dieu soit avec vous tous, ainsi que sa miséricorde et sa bénédiction. Au début, je demande à Dieu d'accepter vos condoléances au prophète Mohamed, à l'occasion de la commémoration du quarantième jour du martyr du petits-fils du prophète Mohamed, l'imam Hussein*²³ ». Cette introduction n'a rien de politique. Elle est entièrement religieuse alors qu'elle précède un long discours politique auquel elle donne une dimension religieuse. Le chiisme est né avant tout d'un conflit entre les successeurs de

²¹ Dans la conclusion de son discours du 29 juillet 2006, en s'adressant à Bush et à Olmert, Nasrallah reprit des mots du fameux discours que Zeynab, prisonnière à Damas, prononça devant le calife Yazîd. On peut en consulter une traduction française sur <http://moyenorient.blogspot.com/2006/07/discours-de-hassan-nasrallah-du-29.html>.

²² Une vidéo de ce discours, sous-titrée en anglais, est disponible sur: <http://www.youtube.com/watch?v=BoF6NdWs9PI&feature=related>.

²³ Voir annexe 9.

Mahomet. Ali et Hussein sont des guerriers et combattent pour une cause. Hassan Nasrallah associe donc sa cause politique à celle d'Ali et de Hussein.

Le discours est aussi régulièrement rythmé par des références religieuses. « *Cette occasion qu'on commémore à Baalbek, à Kerbala et dans d'autres villes, nous rappelle ce qui s'est passé après Achoura (le jour du martyr de l'imam Hussein). Le parcours de la sainte famille du Prophète (l'imam Ali Ben Hussein, les filles et les femmes qui ont été faits prisonniers par l'armée des Omeyyades) et des têtes décapitées de l'imam Hussein et de ses compagnons qui ont été forcés à passer de Koufa à Baalbek dans leur route vers Damas (la capitale de Yazid, Khalifé des Omeyyades).[...] Dans ce jour, on commémore le passage du convoi de la sainte famille du Prophète et des têtes décapitées des martyrs à Baalbek, en l'an 61 de l'hégire[...]* De Baalbek, en 1982, la résistance est née et a prêté allégeance à l'imam Hussein en se révoltant contre "Israël"²⁴. » Ces références permettent au secrétaire général du Hezbollah de lier les actions et les lieux d'actions du parti à ces références religieuses. Le politique se nourrit du religieux et vice versa, mais l'ensemble est indissociable. Comme la référence à Baalbek, la ville qui voit naître le Hezbollah. « *Nous nous rappelons de notre maître Sayed Abbas Moussawi (l'ancien secrétaire général du Hezbollah), qui, de cette même place, a appelé les jeunes de la Bekaa à rejoindre la résistance...*²⁵ » Encore une fois, la référence politique à la ville de Baalbek se confond avec la référence religieuse à l'imam Hussein. Dans son discours, Hassan Nasrallah prend parti pour les chiïtes qui se trouvent dans d'autres pays et qui sont la cible d'attaques et de persécutions. « *Cet obscurantisme s'est révélé ces derniers jours dans les attentats visant les fidèles déterminés à se rendre au mausolée de l'imam Hussein, quels que soient les sacrifices*²⁶. » La notion de « martyr » qui est très liée à Hussein chez les chiïtes est aussi présente dans le discours de Hassan Nasrallah. « *Nos enfants veulent mourir au Sud, nous voulons tomber en martyrs, mais ne nous poignardez pas dans le dos.* » D'autres exemples plus anciens montrent que la religion est en partie utilisée pour aboutir à des fins politiques. C'est le cas, par exemple, chez Platon qui explique que « la doctrine de l'enfer²⁷ » est vraisemblablement un outil politique inventé par les

²⁴ Voir annexe 9.

²⁵ Voir annexe 9.

²⁶ Voir annexe 9.

²⁷ Platon, *La République*, 514a-517c.

politiques pour des fins politiques. Hassan Nasrallah ne fait que reproduire ce qui existe déjà, c'est-à-dire l'utilisation de références religieuses à des fins politiques.

À la fin de chaque discours, le secrétaire général du Hezbollah réserve les derniers mots aux prophètes Mohamed et Hussein. « *Que la paix soit avec vous, ô mon seigneur, ô Abu Abdullah al-Hussein, fils du messager d'Allah et sur les âmes qui sont tombées en martyr avec vous. Que la paix et le salut soient sur Ali bin Al-Hussein, les enfants de Hussein et les compagnons de Hussein...* »²⁸ Cette structure du discours de Hassan Nasrallah (une introduction et une conclusion religieuses qui encerclent un contenu politique) place le discours politique sous la tutelle du discours religieux.

Cet aspect religieux est accentué par son statut et son habit. L'espace théocratique prend ainsi toute son ampleur. C'est un religieux en habit de religieux chiite. Il suit ses études auprès de grands théologiens chiites en Irak, dans la ville de Nadjaf. Il est toujours habillé en tant que religieux avec une grande robe grise surmontée d'une cape noire, habit traditionnel d'un Sayyed²⁹ chiite. Sur sa tête, un turban complète sa tenue. La couleur de ce turban est très importante. Seul un turban de couleur noire indique que le religieux qui le porte est un descendant de la famille du Prophète. Ce qui attire notre attention, c'est que le turban qui coiffe la tête du secrétaire général du Hezbollah est de couleur noire. Ce qui semblerait indiquer qu'il est un descendant de la famille du Prophète. En réalité, Hassan Nasrallah n'en est pas un. Il s'est donc octroyé un privilège qui lui donne une stature plus importante et le fait passer pour un religieux encore plus pur et plus respecté du fait de cette descendance affichée. Le secrétaire général du Hezbollah pousse donc à l'extrême sa stature religieuse et spirituelle. Il la met ainsi en avant et au service du parti vis-à-vis de la communauté chiite et des autres communautés religieuses qui se trouvent au Liban.

Refuser la caricature et la critique sous un prétexte religieux

L'espace théocratique est présent dans le fait que le parti refuse la caricature et la critique sous un prétexte religieux. Du fait de cette stature religieuse liée au parti et à son secrétaire général, le Hezbollah prend régulièrement position, défend les sujets qui

²⁸ Voir annexe 9.

²⁹ Nom attribué à un haut dignitaire religieux chiite.

sont en rapport avec la religion et n'autorise aucune caricature de son leader et aucune atteinte à l'islam. En février 2006, ses partisans investissent les rues de Beyrouth pour protester contre les caricatures du prophète parues dans le journal danois *Jyllands-Posten*. Le 5 février 2006, « l'ambassade de France à Damas a été prise pour cible par des manifestants qui ont lancé de nombreux jets de pierres et tenté de pénétrer dans l'enceinte. Au cours de ces attaques, les manifestants ont brandi des Corans et des portraits du président syrien Bachar al-Assad et agité des drapeaux jaunes du Hezbollah libanais et verts du Hamas palestinien ». La présence de drapeaux du Hezbollah portés par des manifestants prouve que le parti participe à cette démonstration de force à Damas. Le 7 février 2006, « quelque deux mille élèves et étudiants du Hezbollah libanais chiite se sont rassemblés devant le siège de la Force de l'Onu au Sud-Liban pour protester contre la publication des caricatures controversées en Europe. Les manifestants, dont une centaine de jeunes filles, certaines en tchador, ont remis à un officier de la Finul un mémorandum



adressé au secrétaire général de l'Onu, Kofi Annan, lui demandant des mesures interdisant toute insulte aux croyances religieuses et sacrées³⁰ ». Le 9 février 2006, les partisans du Hezbollah manifestent à Beyrouth : « Dans la capitale libanaise, des centaines de milliers de chiites

libanais ont transformé la fête religieuse de l'Achoura en gigantesque manifestation contre la publication en Europe de caricatures du prophète Mahomet³¹. » « Le 5 février 2006, nous rappelle le quotidien L'Orient-Le Jour au lendemain des émeutes³², certains ont voulu protester contre les caricatures du prophète publiées dans une revue danoise, et ils ont brûlé une immeuble à Tabaris. Aujourd'hui, les mêmes investissent la rue. » En effet, après la diffusion par la chaîne de télévision libanaise LBC d'une caricature du secrétaire général du Hezbollah dans une émission satirique appelée « Basmat Watan » le jeudi 1^{er} juin 2006 (photo), des centaines de personnes descendent dans la rue pour exprimer

³⁰ RFI, 7 février 2006.

³¹ TF1, 9 février 2006.

³² Quinze mille manifestants ont répondu à l'appel du « Mouvement national pour la défense du prophète Mahomet » et ont attaqué et incendié le consulat du Danemark à Beyrouth. Sur leur passage, les manifestants ont saccagé l'église Saint-Maroun à Gemmayzé, des commerces et des maisons dans le secteur chrétien d'Achrafieh. (Source : www.fr.wikipedia.org)

leur colère et protester contre la caricature de leur leader. Des émeutes se produisent la même nuit dans la capitale libanaise. Peu après la diffusion de l'émission, le journal *Le Daily Star* du 3 juin raconte dans un article que « *des centaines de chiïtes ont investi les rues avec des barres de fer à Aïn el-Remmaneh, Achrafieh et Tarik el-Jadidé (quartiers chrétiens et sunnites de Beyrouth)* ». « *Des milliers de partisans du puissant mouvement armé libanais Hezbollah ont manifesté à Bint Jbeil dans le sud du pays pour dénoncer L'Innocence des musulmans, un film islamophobe qui a provoqué des manifestations de colère parfois meurtrières dans le monde musulman. Des femmes en tchador noir arboraient des drapeaux de l'islam aux côtés d'enfants tenant le Coran, le livre saint des musulmans. Des posters du chef du Hezbollah, Hassan Nasrallah, et de son allié, le président syrien Bachar al-Assad, étaient également portés par les manifestants.* »³³ En plus du refus de la caricature, en septembre 2012, les partisans du Hezbollah refusent la critique faite par un film.

Le confessionnalisme est la seule motivation du dialogue du Hezbollah avec les autres partis

Dieu et le pouvoir sont au centre des motivations du dialogue du Hezbollah avec les autres partis. Les dialogues qui se font notamment entre le Hezbollah et le Courant du Futur se font entre le représentant de la communauté chiïte et celui de la communauté sunnite. Car la stature religieuse du Hezbollah est très liée à la confession chiïte. Il est désormais le seul parti qui représente cette communauté. Pourquoi ? Dans les années 1990, le Hezbollah partage la représentation de la communauté chiïte avec le parti Amal. Une guerre d'influence éclate alors entre les deux partis et c'est le Hezbollah qui sort gagnant de ce conflit avec l'aide de l'armée syrienne présente sur le terrain. Depuis cette date, le Hezbollah ne cesse de gagner en influence sur la communauté chiïte au point de devenir son seul représentant véritable. Dans un de ses discours³⁴, Hassan Nasrallah affirme : « *Il n'y a plus de communauté leader. C'est pourquoi il faut instaurer un partenariat véritable, dans le cadre de l'État, indépendamment de l'importance numérique de chaque communauté.* » Il défend ainsi les intérêts de la communauté chiïte face à la communauté sunnite car à la fin des guerres du Liban les Accords de Taëf viennent

³³ *L'Orient-Le Jour*, 22 septembre 2012.

³⁴ Discours de Hassan Nasrallah le 15 août 2015 à Wadi el-Hojeir pour commémorer la victoire en 2006 contre Israël.

consolider et conforter les pouvoirs de la communauté sunnite par rapport à la communauté chiite et aux chrétiens. À la suite de ces accords, certains pouvoirs sont transférés des chrétiens aux sunnites. La communauté chiite reste marginalisée par ces accords et reste à l'écart du pouvoir tenu principalement par la communauté sunnite. Récemment, pour contrer cette domination sunnite, le Hezbollah s'allie avec le Courant patriotique libre dirigé par Michel Aoun, un chrétien maronite. Les deux partis additionnent ainsi leurs forces pour contrer la dominance des sunnites sur la vie politique libanaise. Le contexte régional et la tension entre la communauté chiite et la communauté sunnite rendent la situation au Liban encore plus difficile car le Hezbollah prend parti pour la communauté chiite qui est prise pour cible dans d'autres pays arabes par le groupe sunnite État islamique et affirme participer à la guerre qui se déroule en Syrie³⁵ aux côtés du régime syrien de confession alaouite, une branche du chiisme. Cette implication confessionnelle régionale (chiites contre sunnites) du Hezbollah rend le dialogue avec les autres communautés au Liban très difficile et met le confessionnalisme au centre de ce dialogue.

Conclusion

Au départ, notre questionnement porte sur le fait de savoir si la composition et le discours du Hezbollah permettent l'apparition d'un espace public. Pour conclure, la religion et plus principalement Dieu incarnés par le prophète et ses descendants, Hassan et Hussein, représentent l'épicentre du Hezbollah depuis sa création en passant par la mise en place de son identité jusqu'à son engagement militaire et politique. Par ses trois éléments, le Hezbollah à travers l'ensemble de ses institutions instaure un espace théocratique où la religion est omniprésente. Pour le mettre en place et le maîtriser, le Hezbollah développe des moyens de communication qui sont placés au centre de son fonctionnement. Dieu, la construction de son identité et son engagement ne peuvent pas être répandus auprès de ses sympathisants sans des moyens de communication efficaces et propres au parti. C'est pour cela que le Hezbollah les met en place ce qui lui permet de répandre son espace théocratique et d'empêcher la création d'un espace public. La présence permanente de l'espace théocratique dans le discours, le message et

³⁵ Le 24 mai 2015, le secrétaire général du Hezbollah a reconnu pour la première fois que le Hezbollah combattait les rebelles et le groupe djihadiste sunnite État islamique en Syrie.

la mise en scène du parti rendent impossible la création d'un espace public de débat et d'argumentation. Le Courant du Futur permet-il l'apparition d'un espace public ?

2.1.2. Le Courant du Futur : l'espace public expressif

Quelle est la position du Courant du Futur par rapport à la question de l'espace public ? Ce parti politique libanais se présente comme laïc mais ses principaux membres sont de confession sunnite. Nous partons du constat suivant : ce parti est l'œuvre d'une seule personne charismatique, Rafic Hariri. Il est organisé et structuré autour de lui. Après son assassinat, il est dirigé par son fils Saad qui cultive l'aura de son père et poursuit son œuvre politique.

Ce que nous essayerons de voir c'est que le modèle expressif de l'espace public est au centre du Courant du Futur. L'espace public expressif est notamment organisé et structuré autour de personnalités charismatiques. Pour Richard Sennett, *« le leader charismatique est un "petit homme" qui est devenu le héros d'autres "petits hommes". Il est une star : "présentant bien", "ouvert et franc", il règne sur un domaine dans lequel rien ne change vraiment¹ »*. Pour Alain Touraine, *« le leader charismatique n'est pas celui dont la personne exerce un effet d'entraînement, mais au contraire celui dont la personne s'efface derrière la cause servie² »*. Alain Touraine explique *« qu'elles [les personnalités charismatiques] se font de plus en plus rares dans l'espace public politique, mais qu'elles sont au contraire de plus en plus fréquentes dans l'espace public social³ »*. Ce modèle d'espace public est aussi lié aux médias de masse. Jean-Marc Ferry ou d'autres le qualifient comme *« un espace public qui est du domaine de l'expressivité⁴ »*. C'est donc un espace public dans lequel se développent des rites (l'inauguration, le meeting, la manifestation, etc.). Marc Abélès montre comment *« cet espace public fonctionne à la fois sur le principe du morcellement et sur le principe de la répétition. [...] Il ne viendrait à l'esprit de personne d'entrer dans un nouveau bâtiment public avant que celui-ci n'ait fait l'objet d'un rite dont chacun connaît le déroulement et vivra sans surprise le*

¹ SENNETT Richard, *Les tyrannies de l'intimité*, Paris, Éditions du Seuil, Sociologie, 1979, p. 230.

² TOURAINE Alain, « Communication politique et crise de la représentativité », *Hermès* n°4, « Le Nouvel espace public », Paris, Éditions du CNRS, 1989.

³ TOURAINE Alain, « Communication politique et crise de la représentativité », *Hermès* n°4, « Le Nouvel espace public », Paris, Éditions du CNRS, 1989.

⁴ FERRY Jean-Marc, « Les transformations de la publicité politique », *Hermès* n°4, « Le Nouvel espace public », Paris, Éditions du CNRS, 1989.

dénouement⁵ ». Pour Daniel Dayan⁶ et Mihai Coman⁷, « ces événements uniques ou récurrents font se rassembler des individus qui communient autour d'une même force qui les anime ». Il y a des exemples anciens comme l'arrivée du président égyptien Sadat en Israël ou le concert de Michael Jackson à Bucarest. « Le rituel est un acte formel et conventionnalisé par lequel un individu manifeste son respect et sa considération à l'égard d'un objet de valeur absolue, à cet objet ou à son représentant.⁸ »

Quelques questions s'imposent. Le Courant du Futur est-il au service d'un seul homme ? Est-il un obstacle à l'espace public ? Le parti est-il un tremplin politique à Rafic Hariri ? Quels sont les moyens mis en œuvre par le parti pour un leadership national de Rafic Hariri ? Quel est le capital symbolique d'Hariri ? Ces questions, très disparates, seront plus homogènes, si on s'aperçoit qu'elles s'organisent en un grand questionnement. Le Courant du Futur permet-il la création ou l'apparition d'un espace public ?

Pour donner une réponse structurée à ces questions très disparates, et pour montrer que l'espace public expressif est au cœur du Courant du Futur, nous allons tout d'abord voir que l'espace public expressif se construit autour d'un homme charismatique. Nous verrons ensuite qu'il se construit aussi grâce aux médias de masse appartenant au Courant du Futur.

I. L'espace public expressif se construit autour d'un homme

La réussite d'un homme est mise au service de sa conquête politique

Rafic Hariri a des origines modestes, mais qui ne l'empêchent pas de réussir sur le plan économique et politique. Il est né à Saïda en 1944. Il étudie dans les écoles élémentaires et secondaires de Saïda et poursuivi des études de commerce à l'Université arabe de

⁵ ABÉLÈS Marc, « Rituels et communication politique moderne », *Hermès* n°4, « Le Nouvel espace public », Paris, Éditions du CNRS, 1989.

⁶ DAYAN Daniel, « Télévision interruptive : entre spectacle et communication », *Hermès* n°4, « Le Nouvel espace public », Paris, Éditions du CNRS, 1989.

⁷ COMAN Mihai « L'événement rituel : médias et cérémonies politiques. La Place de l'Université à Bucarest en décembre 1990 » *Réseaux* n° 76, « Le temps de l'événement II », 1996.

⁸ GOFFMAN Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Editions de Minuit, 1973

Beyrouth. En 1965, il part en Arabie Saoudite en quête d'une vie meilleure. Il travaille tout d'abord comme enseignant puis comme comptable avant d'entrer dans le monde des affaires et devient entrepreneur en Arabie Saoudite.

Il l'utilise au Liban la réputation qu'il s'est forgé en tant qu'homme d'affaires en Arabie Saoudite pour conquérir l'espace public libanais. Après l'invasion israélienne en 1982, Oger Liban, sa compagnie prend en charge l'enlèvement des bâtiments détruits, l'ouverture des routes coupées par des barrages et de sacs de sable. Il joue aussi un rôle de médiateur pour améliorer les chances de parvenir à un cessez-le-feu qui va mettre fin aux guerres civiles. Il met à profit son temps et ses contacts dans le monde arabe et occidental pour aider à résoudre les conflits qui déchirent le pays. En 1984, il participe à Genève et à Lausanne à une tentative de réconciliation politique dans son pays qui sert de base pour mettre fin aux guerres civiles. En 1989, il est un des instigateurs des Accords de Taëf qui mettent fin aux guerres, conduisent à la rédaction d'une nouvelle Constitution et posent les principes de la réconciliation nationale, qui régit la vie politique aujourd'hui. Avec ces différentes actions, il réussit à fédérer une partie de la population autour de lui ce qui va lui permettre de mettre en place un espace public expressif. Il revient définitivement s'installer au Liban en 1992 pour devenir Premier ministre après vingt-huit ans de vie et de travail en Arabie Saoudite. Il prend ainsi la responsabilité de diriger un pays qui vient tout juste de sortir des guerres civiles qui durent quinze ans et qui aboutissent à des dommages physiques massifs, à une économie dévastée et à des divisions politiques et confessionnelles importantes.

L'identité et l'engagement politique du Courant du Futur

Le Courant du Futur est un parti laïc. Il est la volonté d'un homme, Rafic Hariri. En effet, pour mettre en place sa stratégie de conquête nationale, Rafic Hariri a la conviction qu'il doit incarner tous les Libanais en se présentant comme un homme politique modéré qui a la capacité de rassembler et d'unifier les différentes factions libanaises. Tous les Libanais doivent s'identifier à lui. Le Courant du Futur n'est pas encore fondé au début de l'ascension de Rafic Hariri au pouvoir. Pour dépasser le mouvement politique qui lui donne un coup de pouce et donner une organisation et une institutionnalisation à son action, il éprouve la nécessité de mettre en place un parti politique qui soutienne son action et celles des personnes qui l'entourent dans le but de propager leurs idées communes. Pour Daniel-Louis Seiler, un mouvement est « *tout phénomène partisan*

*contemporain qui pour des raisons de décantation politique – caractère récent de son émergence sur la scène politique – ou de fermeture autoritaire du système de pouvoir, ne s'est pas encore traduit en organisation partisane incorporée*⁹ ». Pour Benjamin Constant, un parti politique est « *une réunion d'hommes qui professent la même doctrine politique*¹⁰ ». Sur viepublique.fr, un parti politique est « *une association organisée qui rassemble des citoyens unis par une philosophie ou une idéologie commune, dont elle recherche la réalisation, avec comme objectif la conquête et l'exercice du pouvoir. C'est donc une organisation au service d'une idée*¹¹ ». Le mouvement politique passe par une période durant laquelle un processus d'institutionnalisation est enclenché pour aboutir à sa formation. Une organisation est mise en place avec des règles et des postes bien définis. Chaque acteur a un rôle à jouer et une hiérarchie est instaurée. Tout ceci est fait dans le but de suivre des objectifs communs à l'ensemble des adhérents. En effet, pour Françoise Dreyfus, le parti est un « *groupement d'individus structuré et régulé, ayant comme but de réaliser des objectifs collectifs déterminés*¹² ». Il est donc intéressant de savoir ce qu'implique, du point de vue de la formation d'un espace public politique, le passage d'un « mouvement de soutien » à une personne, à un « parti », et leur contribution respective à la formation d'un espace public politique. Le passage d'un mouvement politique à un parti politique a une incidence sur ce qui nous intéresse, c'est-à-dire la formation d'un espace public. Dans ce cas bien précis, il s'agit de la mise en place et de l'apparition d'un espace public politique. En effet, l'espace public est indispensable à l'apparition d'un espace public politique. Sans espace public il ne peut y avoir un espace politique. Pour Dominique Wolton, « *l'espace public est évidemment la condition de naissance de l'espace politique*¹³ ». Un mouvement de soutien ne contribue pas à l'apparition d'un espace public car il apporte uniquement un soutien ou un coup de pouce à l'action d'une personne, en l'occurrence Rafic Hariri. Cette configuration est donc en deçà d'un espace public. Alors que dans la logique d'un parti qui a pour but de

⁹ SEILER Daniel-Louis, « De la comparaison des partis politiques », Paris, *Economica* (coll. « Politique comparée »), 1986.

¹⁰ SEILER Daniel-Louis, *op. cit.*, p. 69.

¹¹ www.viepublique.fr

¹² NAY Olivier, CARCASSONNE Guy, DREYFUS Françoise & DUHAMEL Olivier (dir.), *Lexique de Science politique : Vie et institutions politiques*, Dalloz, 2008.

¹³ WOLTON Dominique, *Indiscipliné : 35 ans de recherches*, Odile Jacob, p. 140.

réunir des individus « *structurés et régulés* » dans un seul et même groupe et qui ont pour but d'universaliser leurs valeurs, nous sommes dans une logique de publicisation des valeurs. Ce qui permet donc l'apparition et le passage d'un espace public à un espace politique régi par la décision et l'action car ce qui définit un espace politique c'est précisément le fait de « *décider et d'agir*¹⁴ ». Le Courant du Futur se constitue en 1992 autour de son chef Rafic Hariri et de ses amis et conseils. Créé à l'origine comme un simple mouvement de soutien à l'action gouvernementale de Rafic Hariri, il prend la forme officielle d'un parti politique après sa mort. En 2009, le Courant du Futur¹⁵ est désormais la plus importante formation politique au Liban avec ses trente-six députés. Il forme ainsi le plus grand groupe parlementaire. Le passage d'un mouvement à un parti politique conduit donc à son institutionnalisation, à sa visibilité, à la mise en place de règles, de directives, une union autour d'idées communes (au Liban ces idées sont souvent incarnées par des hommes, en l'occurrence Rafic Hariri) et une structure pérenne. Ces éléments sont détaillés dans le point 1.2.1.4 : « *un processus d'institutionnalisation qui conduit tout mouvement politique à l'adoption d'une structure stabilisée*¹⁶ ». Ce sont les mêmes bases qui sont nécessaires pour faire apparaître un espace public.

Le parti est au service des ambitions politiques de Rafic Hariri

Rafic Hariri utilise au niveau national les méthodes qui lui permettent de s'imposer à Saïda, durant les guerres. Emmanuel Bonne¹⁷ montre, en effet, que « *l'insertion de Rafic Hariri à Saïda dans les années 1980 ne s'est pas faite grâce à la mobilisation d'une clientèle populaire large qu'assurerait sa présence sur le terrain politique et social [...] mais par un investissement massif dans l'espace public sidonien, ses structures décisionnelles et ses symboles* »¹⁸. Cette action de reconquête et sa mise en place « *sont composées de phases et d'initiatives qui ne sont pas forcément successives, mais s'orientent toutes vers un seul et*

¹⁴ WOLTON Dominique, *op.cit.*, p. 140.

¹⁵ www.almustaqbal.org

¹⁶ DE MAPEOU Stéphane, *Du mouvement au parti politique: le processus d'institutionnalisation et la place du "villepinisme" dans le système de partis*, Mémoire de Master 2 en Science politique [en ligne], Université Paris 2 Panthéon-Assas.

¹⁷ BONNE Emmanuel, *Vie publique, patronage et clientèle, Rafic Hariri à Saïda*, Les Cahiers de l'Iremam, 1995.

¹⁸ BONNE Emmanuel, *Ibidem*, p. 12.

même but, la monopolisation des institutions et des moyens de la vie publique à Saïda¹⁹ ». Elles « participent, à des degrés divers, à l'élaboration d'un système de pouvoir qui dépend toujours en dernier ressort de Rafic Hariri²⁰ ». Au niveau national comme au niveau local, il s'impose ainsi comme l'homme indispensable grâce à sa capacité à se rendre présent au moment où les pouvoirs publics font preuve d'impuissance. Il utilise son argent pour financer des actions que l'État ne peut pas prendre en charge. « Cette conception de la politique repose donc sur l'idée de la priorité des problèmes sociaux sur les réponses politiques, ce qui peut être interprété en termes eastoniens, l'offre politique répondant à des demandes sociales et étant séparée d'elles.²¹ » Ce qui lui permet de se présenter comme l'unique personne capable de remplacer avec efficacité un État qui a des services publics totalement absents.

Pour s'imposer sur la scène politique libanaise, il utilise aussi bien des moyens symboliques que des moyens matériels. Les moyens matériels représentent les sommes d'argent que Rafic Hariri dépense lors et pour ses campagnes électorales, et les moyens symboliques représentent les messages (notamment le vivre ensemble entre chrétiens et musulmans) que Rafic Hariri fait passer à l'ensemble des Libanais. Mais une question reste en suspens, celle des stratégies imposées par l'environnement et le contexte, qui accompagnent cette conquête. À cet effet, « étudier un type de situation où un acteur occupe manifestement une position dominante conduit nécessairement à réexaminer les rapports entre les stratégies de positionnement du leader et les attentes particulières d'une configuration sociale donnée²² ». Ce qui impose à Rafic Hariri et à ses conseillers de changer de stratégie d'investissement car cette dernière est « inadaptée à la compétition pour le leadership politique au niveau national²³. C'est pour cela et par souci de préserver son statut que Rafic Hariri est contraint d'abandonner sa volonté d'être un leader national qui représente toutes les communautés pour redevenir l'homme politique traditionnel libanais et être ainsi uniquement le représentant politique de la

¹⁹ BONNE Emmanuel, Ibidem, p. 59.

²⁰ BONNE Emmanuel, Ibidem, p. 66.

²¹ TOURAINE Alain, Ibidem.

²² LAGROYE Jacques, *La politisation*, Belin, 2003.

²³ Entretien avec un ancien conseiller de Rafic Hariri et conseiller de l'ancien Premier ministre Fouad Siniora.

communauté sunnite au Liban. Hariri veut tout d'abord être l'ami et le représentant de l'ensemble des communautés, mais il se rend compte que pour pouvoir faire et réussir en politique dans son pays, il faut d'abord être le leader de sa propre communauté. « *Le président Reagan a été nommé le grand communicateur ; à juste titre, au moins pendant sa première présidence, puisqu'il a réussi alors à apparaître comme le défenseur de l'honneur et de la puissance nationale, comme celui qui relevait l'économie de ses ruines, et aussi, de manière plus surprenante, comme celui qui, sans le dire, menait une sorte de politique néo-keynésienne. Mais cet exemple, comme beaucoup d'autres, rappelle à quel point est fragile le pouvoir et surtout la popularité d'un homme politique obligé d'unir dans son action et son discours des exigences aussi séparées les unes des autres.*²⁴ » Les difficultés qu'un homme politique peut rencontrer sont nombreuses et sa popularité est menacée au Liban comme ça peut être le cas aux États-Unis.

Le capital symbolique Hariri

La place importante qu'occupe Rafic Hariri dans la vie politique libanaise permet à la communauté sunnite d'avoir un seul et unique représentant. Il investit dès le début des années 1980 dans l'économie du pays durant les guerres et compose habilement avec les élites locales dans le but de s'imposer à Saïda. Lorsqu'il devient Premier ministre en 1992, il bénéficie d'une fortune exceptionnelle qui lui permet d'élargir sa base électorale et de promouvoir le réaménagement du territoire national, en investissant prioritairement sur le projet de reconstruction du centre-ville de Beyrouth, qu'il imagine symbolique de par son dynamisme économique et social. Au début de sa conquête nationale, Rafic Hariri place son action politique bien au-delà de la communauté sunnite et l'étend à l'ensemble des communautés présentes dans le pays. En se basant sur les modifications constitutionnelles résultant des Accords de Taëf qui revalorisent les prérogatives du Premier ministre et prévoient, à terme, l'abolition du confessionnalisme qui régit la vie politique, il adopte une posture de leader national. Il entre dans la compétition politique libanaise en insistant sur la nécessité du vivre ensemble, « aych muchtarak », et de la réussite individuelle, mais avec le temps il est obligé de changer de stratégie d'investissement comme vu plus haut.

²⁴ TOURAINE Alain, « Communication politique et crise de la représentativité », *Hermès* n°4, « Le Nouvel espace public », Paris, Éditions du CNRS, 1989, pp. 43-51.

Le parti se consacre à la formation du leadership de Rafic Hariri

Le Courant du Futur se consacre depuis sa création à la formation du leadership de Rafic Hariri qui se traduit principalement par un investissement et un contrôle important de l'espace urbain. Cet investissement de l'espace urbain permet au Courant du Futur de renforcer le capital symbolique et la légitimité politique du Premier ministre Rafic Hariri. Cela se concrétise par la prise en charge de la reconstruction de l'aéroport international de Beyrouth, de la Cité sportive et de la place de l'Étoile, des lieux qui ne sont, a priori, pas envahis ni déformés par des conflits communautaires. Le projet de reconstruction de ces lieux et de la vie économique qui les accompagne est composé essentiellement de fonds privés. C'est par ce moyen que le Courant du Futur entend positionner Rafic Hariri comme leader national. Car le Courant du Futur s'appuie sur la légitimité d'un projet économique et politique souhaité simultanément par une partie de l'élite dirigeante et par une partie de la population. Le thème de la reconstruction devient alors pour le Courant du Futur et donc pour Rafic Hariri un puissant moyen de mobilisation et de pouvoir.

II. L'espace public expressif se construit grâce aux médias de masse

La reconstruction du cœur de la capitale, un projet fondamental pour Rafic Hariri

Le projet de reconstruction est fondamental dans la conquête du pouvoir de Rafic Hariri. Ce projet est un sujet central sur les médias en général et plus précisément sur Future TV et dans le journal *Al-Mustaqbal*. Sur cette même chaîne et dans ce journal, Rafic Hariri est présenté comme le seul homme qui est capable de reconstruire le centre-ville de Beyrouth. *« En réalité, les contradictions sont plus profondes encore qu'on vient de le dire car un homme politique ne peut être important que si, en même temps qu'il rééquilibre entre eux des sous-systèmes d'exigences, il apparaît comme étant fortement situé lui-même. Il faut qu'il apparaisse comme le sauveur du pays, comme le défenseur des libertés et comme le protecteur des faibles, et non pas seulement comme celui qui, de manière purement instrumentale, combine ces trois ordres d'exigences. Il faut qu'il soit convaincu en même temps qu'habile. Difficulté presque insurmontable et qui définit les conditions de la réussite ou de l'échec de chaque homme politique.²⁵ »* Les journalistes de la chaîne, à

²⁵ TOURAINE Alain, Ibidem.

chaque fois qu'ils prononcent son nom, le précède du qualificatif suivant : « L'homme de la reconstruction ». En tant que Premier ministre, il se lance le défi de sortir le pays et la capitale de l'ère des guerres. Pour entamer la reconstruction de la capitale, Rafic Hariri avec son gouvernement crée, en avril 1993, le ministère des Déplacés qui permet à des milliers de personnes qui abandonnent leurs foyers pendant les guerres de retourner dans leurs villes ou villages. Cette politique permet en partie de libérer le centre-ville de Beyrouth, habité par des familles qui fuient leurs habitations pendant les guerres. La chaîne Future TV fait régulièrement le point sur le retour des déplacés et la réussite de l'initiative de Rafic Hariri. En 1994, il inaugure la reconstruction du centre de Beyrouth dévasté par les guerres. Dans un discours prononcé à la télévision, il annonce que pour lui, « *reconstruire le cœur de la capitale donnerait vie à l'ensemble du Liban*²⁶ ». La chaîne Future TV consacre ses programmes de la journée pour expliquer, montrer et mettre en avant le projet de reconstruction du centre-ville de Beyrouth à travers des reportages, des interviews et des images d'archives. Après sa reconstruction, celui-ci est devenu un lieu de rencontre pour tous les citoyens, et pour les touristes arabes et occidentaux qui viennent au Liban. Ce qui lui permet de redevenir un centre financier et économique. En 1995, Rafic Hariri est nommé Premier ministre pour la deuxième fois et poursuit le processus de reconstruction.

Rafic Hariri forme le plus important bloc parlementaire au Liban

Le projet de reconstruction du centre de Beyrouth et l'arrêt de l'agression israélienne sur le Liban servent d'arguments lors de la campagne électorale de 1996. Future TV et les autres médias qui appartiennent à Rafic Hariri mettent en avant ces deux arguments sur leur antenne ou à travers des articles. En septembre 1996, les élections parlementaires sont tenues pour la deuxième fois dans le pays depuis la fin des guerres. À la suite des résultats de ces élections, le Premier ministre est élu député à la tête d'une liste électorale de treize candidats. Fort de quatorze députés, il forme son premier bloc parlementaire. En novembre 1996, il redevient Premier ministre pour la troisième fois de suite. En même temps et grâce aux connaissances internationales de Rafic Hariri, le gouvernement entame l'ouverture de l'aéroport de Beyrouth et brise l'isolement international mené par les États-Unis contre les ressortissants du pays du Cèdre par la levée de l'interdiction de voyage aux États-Unis imposée par les autorités américaines.

²⁶ Discours prononcé le 5 mai 1994 et retransmis sur la chaîne Futur TV.

L'ensemble de ces exploits est attribué par Future TV et le journal *Al-Mustaqbal* à Rafic Hariri.

L'arrêt de l'agression israélienne contre le Liban

Autre sujet important très médiatisé par Rafic Hariri et son entourage, est l'arrêt de l'agression israélienne sur le Liban en 1996. Certains médias le présentent alors comme « un héros » qui réussit à stopper l'agression israélienne. Au printemps 1996, Israël lance une offensive au Sud-Liban, tuant notamment une centaine de civils qui se réfugient au siège de l'Organisation des Nations Unies, dans le village de Qana, dans le cadre d'une opération militaire d'Israël appelée « Raisins de la colère ». Le Premier ministre lance une campagne diplomatique mondiale pour stopper les attaques israéliennes contre son pays. Grâce à son réseau de connaissances auprès des chefs d'États étrangers, Rafic Hariri réussit à attirer l'attention du monde. Ses efforts aboutissent à un accord. À la suite de cet accord, Israël est forcée d'accepter, pour la première fois, d'épargner les civils lors de ses confrontations militaires avec le Hezbollah. Un comité de suivi pour veiller au respect du cessez-le feu est mis en place, mais cet accord n'empêche cependant pas la mort de plusieurs centaines de civils lors de l'attaque menée par Israël contre le Liban en juillet 2006.

Le succès des élections parlementaires de 2000 et la démission de son gouvernement

Depuis 1998, Rafic Hariri n'est plus Premier ministre. En octobre 2000, il est nommé Premier ministre pour former un nouveau gouvernement. Cette nomination intervient à la suite de la victoire de son bloc parlementaire et de la défaite de son prédécesseur Salim el-Hoss. Le 3 septembre 2000, sa liste électorale réussit à décrocher la totalité des sièges parlementaires à Beyrouth. Lors de son investiture, il reçoit le soutien de 106 députés sur les 128 que compte le Parlement. Ce succès est fêté massivement sur les antennes de la chaîne Future TV²⁷ et à travers les pages du journal *Al-Mustaqbal*²⁸. Cette légitimité presque unanime lui donne une crédibilité pour entamer son cinquième mandat mis sous le signe de la relance économique tant attendue par les citoyens. Le 20 octobre 2004, Rafic Hariri présente sa démission et son souhait de ne pas se présenter pour briguer un nouveau mandat. Cette annonce est relayée dans les médias nationaux

²⁷ La programmation de la chaîne les 3 et 4 septembre 2000 le montre.

²⁸ Le journal *Al-Mustaqbal*, édition du 4 septembre 2000.

et internationaux. Future TV, LBCI et d'autres chaînes nationales en ont fait le titre principal du journal de 20 heures et parlent de ses répercussions plusieurs jours après l'annonce. Les journaux aussi font leur titre de une sur la démission de Rafic Hariri. Le journal *Al-Mustaqbal* et *An-Nahar* consacrent plusieurs pages à ce sujet²⁹. Car l'annonce est importante sur le plan national et a des répercussions sur le plan international. Il faut rappeler que la résolution 1559 (chapitres 1.1.2.2, 1.1.2.3 et 1.2.1.2.) est adoptée par le Conseil de Sécurité de l'ONU en septembre 2004. *« J'ai présenté la démission de mon gouvernement au président Émile Lahoud tout en indiquant que je ne suis pas candidat pour la formation d'un nouveau gouvernement. Relever les défis (auquel fait face le Liban) ne peut se faire qu'en cas de front intérieur uni, qui permettrait de répondre aux aspirations des Libanais, mais comme la réalisation de ces objectifs est bloquée par les circonstances politiques que l'on sait, j'ai estimé opportun de présenter ma démission tout en déclarant ne pas être candidat pour la formation du nouveau gouvernement.³⁰ »* Il utilise les médias pour annoncer son changement de camp après la démission de son gouvernement. Rafic Hariri officialise sa relation avec l'opposition le 15 décembre 2004 lorsqu'il annonce à la presse que Walid Joumblatt, qui est le fer de lance de l'opposition de l'époque, est *« un allié, un ami et un frère³¹ »*.

Le Courant du Futur s'appuie sur le « martyr Hariri » pour faire avancer sa cause

L'image de Rafic Hariri est centrale dans le fonctionnement et la stratégie de communication du Courant du Futur après l'assassinat de son leader. Le Courant du Futur, à travers la présence visuelle des portraits de Rafic Hariri dans les médias, veut faire perdurer sa présence et son influence sur le Courant et sur la population et faire ainsi exister l'espace public expressif qu'il met en place avant son assassinat. Après la mort de Rafic Hariri, son fils Saad prend la tête du Courant du Futur. Dix ans après sa mort, son image est importante dans le discours, la ligne politique, les médias du parti, etc. C'est devenu même la base du parti. Son portrait est partout. Non seulement dans les locaux du parti, mais également dans la maison de son fils, Saad, qui sert désormais de lieu de rassemblement pour les dirigeants du parti. Avec ce portrait géant, installé dans la salle de réunion du Courant du Futur derrière Saad Hariri (photo 1), que l'on aperçoit

²⁹ Le journal *Al-Mustaqbal* et *An-Nahar*, éditions du 21 et 22 octobre 2004.

³⁰ *Le Nouvel Observateur*, le 22 octobre 2004.

³¹ *Al-Mustaqbal*, le 16 décembre 2004.

dans les différents médias, Rafic Hariri reste présent pour les téléspectateurs et son aura est parmi les dirigeants du parti. Cette même photo se trouve aussi en arrière-plan lorsque le chef du Courant du futur fait une déclaration à la presse (photo 2).



Photo 1



photo 2

La photo de Rafic Hariri est omniprésente aussi sur les médias propres au parti ou qui appartiennent à la famille Hariri. Sur le site Internet du parti, en arrière-plan, la photo de Rafic Hariri est présente en permanence (photo 3). Sur cette photo une inscription « *Un milliard d'années plus tard, nous poursuivons le chemin que tu as tracé* ». Une autre inscription en bleu se trouve en plus grand à droite et à gauche du site « *Nous poursuivons* ». Cette mise en scène montre que le Courant du Futur poursuit l'œuvre et la ligne politique instaurée par Rafic Hariri et le fait savoir. Elle rassure les sympathisants du parti en leur indiquant que rien n'a changé après la mort de Rafic Hariri. À gauche du site Internet, un encart est omniprésent pour annoncer les nouvelles concernant le tribunal spécial pour le Liban mis en place pour juger les responsables de l'attentat contre Rafic Hariri. Sur la même page, en bas à droite, un autre est consacré à faire défiler des phrases prononcées par l'ancien Premier ministre. Une rubrique divisée en quatre pages lui est entièrement consacrée (<http://almustaqbal.org/content/founder>). Sa biographie, ses années au pouvoir, son parcours personnel et un diaporama photos lui sont dédiés. Sur les réseaux sociaux du parti (You Tube, Twitter, Facebook, Google+), la même photo est présente en bandeau (photo 4). Elle représente le portrait de Rafic Hariri sur fond bleu, la couleur du Courant du Futur, et le logo du parti. Sur le journal *Al-Mustaqbal*, le portrait de Rafic Hariri est à gauche du logo du journal (photo 5) avec une inscription « *Le temps de la justice* ». Cette même photo avec la même inscription est reprise sur le site Internet du journal (photo 6). Le parti met en place un affichage publicitaire mettant en scène le portrait de Rafic Hariri (photo 7) accompagné du même

slogan que celui qui se trouve sur le journal et le site Internet du journal *Al-Mustaqbal* « Le temps de la justice ».



Photo 3



photo 4



Photo 5



photo 6



photo 7

Rafic Hariri est aussi présent dans le discours de l'actuel chef du Courant du Futur, son fils Saad Hariri. Il est entouré comme vu plus haut par les portraits de son père lors des réunions du parti. Ce dernier suit la ligne politique tracée par son père, celle d'un islam modéré. Dans son discours prononcé le 16 février 2015, Saad Hariri souhaite que « *la modération l'emporte au Liban à cause des répercussions du conflit syrien et de l'impasse politique qui traverse le pays et qui le prive de président de la République et de fait de gouvernement* ». Il fait souvent référence au projet de son père en le désignant comme un rêve. « *Nous ne renoncerons pas au rêve de Rafic Hariri*, a affirmé le leader du Courant du Futur. *Nous ne baisserons pas les bras. Nous allons continuer à défendre la modération face à l'intégrisme et à la barbarie.* » « *Le rêve de Rafic Hariri l'emportera sur la haine et l'extrémisme. Nous poursuivrons le chemin tous ensemble.* » « *Ceux qui ont assassiné l'ancien Premier ministre Rafic Hariri ont essayé d'assassiner le projet de réédification de*

l'État sans pour autant réussir à le faire car le peuple libanais s'est obstiné à continuer le parcours du martyr Rafic Hariri. » « Nous poursuivrons son projet et nous réussirons à le faire en fin de compte. » « Nous nous engageons à marcher sur les traces de Rafic Hariri, qui est rentré dans son pays avec la volonté de la modération et de la paix nationale. » « Nous allons continuer. Notre projet demeure celui de réaliser le rêve de Rafic Hariri pour le Liban. »³²

Conclusion

Au départ, nos questions portent la position du Courant du Futur par rapport à la question de l'espace public. Pour conclure, dès son retour d'Arabie Saoudite, Rafic Hariri œuvre pour que les Libanais soient autour de lui et adoptent sa cause. C'est un homme charismatique et homme d'affaire expérimenté. Il construit un espace public expressif grâce à sa personnalité. C'est l'homme, son parcours et sa réussite financière qui sont mis en avant pour plaire et conquérir la rue sunnite, d'abord, et la rue libanaise, ensuite. Rafic Hariri réussit à faire adhérer une grande partie de la population libanaise à son projet et à son désir de reconstruire le Liban après les différentes guerres. Une partie importante de la population libanaise est fédérée autour de lui. Pour exister et pour répandre son message, Rafic Hariri trouve la nécessité, comme d'autres leaders politiques libanais, de mettre en place des moyens de communication qui lui sont propres. En mettant en place des médias efficaces, il peut désormais diffuser les projets et les réhabilitations qu'il se charge de faire au centre-ville de Beyrouth et sur l'ensemble du territoire libanais. Il utilise ainsi ses projets et ses actions dans les médias de masse pour mettre en place un espace public expressif. Il occupe ainsi l'espace médiatique libanais à partir de 1992. Depuis sa mort, c'est le Courant du Futur et son fils Saad qui se chargent d'occuper cet espace médiatique. Lorsqu'il est encore en vie, un espace public expressif voit le jour grâce à sa personnalité charismatique. Elle perdure désormais après sa mort grâce aux médias qui appartiennent à sa famille. Quel est le rôle des artistes libanais par rapport à la question de l'espace public ?

³² Les citations sont extraites du discours prononcé le 14 février 2015 par Saad Hariri à l'occasion de la commémoration du dixième anniversaire de l'assassinat de Rafic Hariri (son père).

2.2. Les artistes

Quelle est la position des artistes libanais par rapport à la question de l'espace public ? L'engagement et la prise de position des personnalités dans le débat public ne sont pas récents. Cet engagement de l'artiste Abidou Basha commence dans les années 1970. Dans son ouvrage intitulé *Mort d'un directeur de théâtre*, publié en 2005, l'artiste explique et montre les différents engagements politiques de certains artistes libanais. Cet engagement, selon Abidou Basha, remonte à 1969 avec la pièce de théâtre *Majdaloun* créée par l'Atelier dramatique de Beyrouth et mise en scène par Jalal Khoury. Dans son ouvrage, Abidou Basha met la lumière sur les enjeux de la création artistique et son rapport avec les réseaux militants. Cet engagement permet aux artistes de participer à la médiation, de prendre part à la démocratie et de créer un espace public critique. Au Liban, le monde artistique est riche et varié. Il compte parmi ses rangs des acteurs, des metteurs en scène, des chanteurs, des compositeurs, des interprètes, des écrivains, etc. Pour certains artistes, le rapport à l'art est uniquement limité à l'aspect passionnel et professionnel alors que pour d'autres, c'est aussi un moyen de participer à la vie sociale du pays, de militer pour une cause, de participer à leur manière au débat public ou de manifester leur mécontentement et celui d'une partie de la population. Nous partons du constat suivant : une partie des artistes libanais mettent leur art au service des causes et des revendications de la population. Notre étude est centrée sur l'actrice et réalisatrice Nadine Labaki¹, la reporter Katia Jarjoura², et le chanteur compositeur et acteur Ziad Rahbani³. Ces trois artistes contribuent, chacun dans une période donnée et à sa façon, à

¹ Nadine Labaki, née en 1974, est actrice et réalisatrice. Elle est titulaire d'un diplôme en études audiovisuelles. Son premier court métrage *11 rue Pasteur*, réalisé en 1997, obtient le prix du meilleur court métrage à la Biennale du cinéma arabe de l'Institut du monde arabe de Paris en 1998. Elle réalise en 2007 le film *Caramel* et en 2011 le film *Et maintenant, on va où ?* Les deux films ont eu un succès international.

² Katia Jarjoura, d'origine libanaise, est née au Canada en 1975. Elle est réalisatrice et journaliste installée à Beyrouth depuis 1995. Elle réalise et coproduit en 2001 deux documentaires qui traitent de la situation socio-politique dans son pays : *Entre Deux Fronts* et *Princes de la Guerre et Seigneurs de la Paix*.

³ Ziad Rahbani est né le 1^{er} janvier 1956 au Liban. Il est à la fois comédien, metteur en scène, compositeur et pianiste. À l'âge de treize ans, il publie son premier roman *Mon ami Dieu* et sa carrière artistique commence en 1973 à l'âge de dix-sept ans avec la chanson *Sa'alouni El Nas* qu'il compose pour sa mère Fayrouz (la diva libanaise) et qui est devenue un grand succès. Ses émissions sarcastiques politiques à la radio sont très écoutées. Il n'hésite pas à critiquer directement son public dans le but de le faire réagir aux

faire émerger un débat public sur un certain nombre de questions. Ziad Rahbani depuis les années 1970, Katia Jarjoura depuis 1995 et Nadine Labaki depuis 2007.

Des artistes, des événements et des pratiques ou phénomènes culturels auraient un rôle dans la formation d'un espace public. Les œuvres qu'ils mettent en place, les thèmes choisis et le militantisme qu'ils exercent dans l'espace public aux côtés de militants participent à cette formation. Des artistes abordent et militent avec des thèmes qui mettent en avant des questionnements très différents : des interrogations par rapport aux différentes guerres civiles qui ravagent le pays de 1975 à 1989, à l'assassinat de Rafic Hariri et les manifestations qui suivent en 2005, aux conflits qui opposent (notamment en 2006) le Liban à Israël ou bien encore les revendications sociales et environnementales qui préoccupent le pays en 2015. La contribution principale des artistes est donc d'engager des débats sur la possibilité d'échanges dans le cadre d'un espace public. L'espace artistique serait donc une propédeutique à l'espace public. Il facilite donc l'accès ou la formation d'un espace public.

Quelques questions s'imposent : l'art peut-il aboutir à la création d'un espace public ? Les œuvres artistiques peuvent-elles être au service d'une cause ? Quelle est l'importance du choix du sujet et de la mise en scène ? Peut-on militer à travers son travail ? Ces questions, très disparates, seront plus homogènes, si on s'aperçoit qu'elles s'organisent en un grand questionnement. Des artistes participent-ils à l'émergence de l'espace public ?

En réponse à ces questions très diverses, et pour montrer que les artistes participent à l'émergence d'un espace public, nous allons tout d'abord voir que certains artistes mettent leurs œuvres au service d'une cause pour aboutir à la création d'un espace public. Nous verrons ensuite que ces artistes s'engagent personnellement dans la lutte pour une cause qui se déroule dans l'espace public.

différents problèmes qui l'entourent. Ziad Rahbani devient un phénomène de société grâce à quatre pièces de théâtre qu'il compose en pleine guerre civile : *L'hôtel du bonheur* (Nazl e'ssourour), en 1974, *À propos de demain* (Binnisbi la boukra shou) en 1978, *Long métrage américain* (Film amerki tawil) en 1981 et *Fiasco* (Chi fechil) en 1983.

I. Les œuvres artistiques sont mises au service d'une cause

L'espace public politique commence en étant non politique. Une sphère d'amateurs d'art se forme entre l'autorité dogmatique et l'opinion privée. Ces amateurs mettent en commun un certain nombre de questions. Par exemple, juger de la qualité d'un morceau de musique ou d'un tableau. Des réflexions sur les œuvres d'art, sur les salons ou sur une pièce de théâtre. Comme dans les salons (de peinture par exemple) de Diderot⁴ sur lesquels il écrit en tant que critique d'art. C'est seulement, à partir du moment où cet espace public artistique ou esthétique se forme que l'espace public politique peut se constituer. Cette discussion en termes de jugement de goût peut aboutir à une discussion sur la Raison. D'où l'exercice public de la raison qui définit dans l'espace public bourgeois, l'espace public.

Le choix des thèmes

Les thèmes qui sont en relation avec les problématiques politiques ou sociales ne sont pas choisis au hasard. Le thème de la guerre qui marque la vie libanaise est un sujet qui est beaucoup abordé. La période des guerres est un sujet délicat qui, lui, n'est jamais vraiment abordé par la classe politique libanaise ni par la population. Les événements qui se déroulent pendant les guerres marquent encore la société. Ce sujet est, par exemple, abordé par Georges Hachem. Dans son premier long métrage intitulé *Balle perdue*, le metteur en scène ne parle pas directement de la guerre, mais de ses conséquences sur la population à savoir le repli sur soi. Le repli caractérise bien la période de l'été 1976 pendant laquelle se déroule le film. Durant cette période, le Liban connaît une courte accalmie grâce à l'entrée des troupes syriennes dans le pays et avant la reprise des combats qui durent plus de quinze ans. Le peuple libanais a l'impression d'être au cœur d'une histoire qui revient sans cesse et qui ne se termine jamais. Un débat sur les conséquences des guerres est lancé en 2011 à la suite du film et occupe le débat national pendant des mois. Le journal L'Orient-Le Jour traite le sujet à plusieurs reprises. Dans un de ses articles, le journal parle même de « *La crise du vivre-ensemble*⁵ » qui résulte de la guerre.

⁴ DIDEROT Denis, *Salon*, Édition de Michel Delon, Folio Classique, Paris, 2008.

⁵ http://www.lorientlejour.com/article/723652/La_crise_du_vivre-ensemble.html

Pour faire un film engagé, il faut se mettre dans la peau de l'autre, s'identifier à lui, à ses rituels, vécus, pratiques, etc. Il faut aller jusqu'à devenir l'autre. L'humour devient un allié indispensable pour faire passer plus facilement ce genre de message. C'est ce procédé qu'utilise Nadine Labaki. Chez elle, le choix des films est directement lié aux causes et aux événements de son pays. Dans son film *Et maintenant on va où?*, Nadine Labaki s'inspire directement des accrochages confessionnels qui ont lieu entre le 7 et le 14 mai 2008 à Beyrouth et dans d'autres villes du pays. Ces accrochages font craindre le retour à la guerre civile à cause du caractère confessionnel du conflit. Avant de choisir son sujet, Nadine Labaki se pose plusieurs questions. Comment et jusqu'où une mère peut-elle intervenir pour ne pas laisser son fils participer à des affrontements ? Quelles sont les raisons qui poussent les habitants d'un même quartier à retomber dans les travers des périodes noires des guerres civiles alors que depuis des années elles disent ne vouloir que la paix ? Pour apporter, à sa manière et grâce à l'humour, des réponses, elle réalise le film *Et maintenant on va où?* sous forme de comédie. Encore une fois, un débat est lancé dans la société libanaise et le film aide à construire un espace public. On va même à utiliser les médias pour dire et contredire les choses. Dans le journal *L'Orient-Le Jour*, une rubrique donne la parole aux lecteurs. Dans cette rubrique, un débat prend forme entre eux et des journalistes. Les 6 et 27 octobre 2011 le journal publie un article d'un lecteur sur le film et le débat qui en découle. Le 27 octobre 2011, le journal fait paraître un article ayant pour titre « Loin de la réalité ». Deux jours plus tard, le 29 octobre, un des journalistes répond au lecteur dans un article intitulé « *Entre grand public et critiques*⁶ ».

Les acteurs et la mise en scène

Des œuvres et productions culturelles mettent en scène et rendent publiques des questions de société ou de politique. Les artistes montent des pièces de théâtre ou font des films pour un public donné. La mise en scène a donc comme but de toucher le public auquel l'artiste veut s'adresser. Celui-ci, à travers la mise en scène et le contenu, tente de mettre en place un effet critique à destination des spectateurs. Chaque artiste écrit pour essayer de toucher ces derniers. Les œuvres qui traitent des mêmes problématiques, thématiques et contenus n'ont pas forcément le même effet sur les téléspectateurs du

⁶ http://www.lorientlejour.com/article/729347/Entre_grand_public_et_critiques.html

fait de la mise en scène choisie par l'artiste qui conditionne l'interpellation, la mise en mouvement et la mobilisation du spectateur.

Nadine Labaki utilise cette mise en scène pour faire passer son message qui consiste à demander aux Libanais de ne pas reprendre les armes. Pour arriver à son but, elle réalise une comédie composée de moments dramatiques et d'autres comiques avec des scènes chantées. Pour être encore plus proche des gens, elle préfère avoir recours à des acteurs non professionnels – des Libanais et des Libanaises qui vivent des moments douloureux durant la guerre – pour que le message de tolérance et de paix soit encore mieux perçu par les téléspectateurs. Elle fait donc appel à des enseignants, des commerçants, des notables et d'autres personnes qui jouent leur propre rôle ou le rôle d'un personnage que Nadine Labaki leur donne. Pour être aussi partie prenante du message qu'elle veut faire passer et du fait qu'elle soit actrice aussi, Nadine Labaki prend le rôle de la propriétaire du café dans lequel l'histoire se déroule. Elle met en scène les processions religieuses, des éléments très présents dans la vie libanaise. Nadine Labaki n'hésite pas à mettre en scène en même temps la Vierge et une troupe de danseuses de cabaret étrangères (presque des prostituées) venant d'un pays d'Europe de l'Est. Elle fait du prêtre et de l'imam des personnages comiques. Cette interprétation n'est pas du goût de tout le monde. Certains libanais sont pour et d'autres contre cette interprétation humoristique du religieux. La presse s'empare aussitôt du débat.

Dans le film *Balle perdue*, le réalisateur Georges Hachem met en lumière l'étude des mœurs et des moments des guerres du Liban et leurs conséquences sur la vie des Libanais. La mise en scène y est très discrète, mais importante. Les messages que le film veut faire passer ne se voient pas, mais se devinent. Le film raconte l'histoire d'une femme, Noha, à la veille de la guerre, qui sans raisons immédiatement apparentes prend la décision de ne plus se marier. Cette décision intervient à la suite de deux événements. Tout d'abord, l'exécution de sang-froid d'un homme par un groupe armé devant ses yeux et ceux de son amoureux. Ce dernier est kidnappé après avoir essayé d'intervenir pour empêcher cette exécution. Noha ne se montre pas, mais une guêpe vient la piquer. Cette piqûre de guêpe va la défigurer exactement comme la guerre qui défigure son pays. Puis, il y a un repas que son frère organise et qui regroupe les parents des futurs mariés. Noha identifie parmi les invités une des femmes qui a participé à l'exécution de l'homme.

Aussitôt le film diffusé, l'association qui milite pour le retour de libanais disparus pendant la guerre s'en empare et réclame plus de moyen pour connaître le sort des gens qui sont enlevé durant cette période. Ont-ils été exécutés ? Sont-ils encore en vie ?

Faire passer un message

La scène artistique libanaise est très active et a comme thèmes importants la guerre, la situation économique, politique, géographique, confessionnelle et leurs conséquences sur la vie des Libanais. Ce qui pousse les artistes à faire passer des messages à travers leurs œuvres qui font réagir un certain nombre de citoyens et alimenter ainsi un espace public dialogique. Ce sont souvent des messages d'appel à la tolérance, au vivre ensemble et à l'espoir d'un futur meilleur qui aboutissent à un débat nourri entre différentes fractions de la société libanaise. La production cinématographique n'est pas très importante au Liban. Cette rareté entraîne davantage les artistes à faire réfléchir et à exprimer un point de vue à travers les quelques films produits. Nadine Labaki n'a pas besoin d'être sérieuse pour faire passer un message. Avec *Et maintenant on va où ?*, elle veut transmettre un message de tolérance et de compassion vis-à-vis de toutes les mères qui subissent la perte d'un être cher. Elle veut leur rendre hommage car, pour elle, la douleur ressentie par ces mères qui font face à une douleur profonde est le résultat d'une injustice. À la suite de ce film, des témoignages de mères qui perdent un enfant ou un de leur proche sont diffusés dans la presse. Un débat est lancé sur l'utilité de la guerre et ses conséquences très néfastes sur un nombre important de familles au Liban. Dans *Balle Perdue*, Georges Hachem montre bien le poids très important que la tradition a sur les Libanais. Il montre aussi que les fidélités tribales sont au centre des relations qui régissent le quotidien d'un certain nombre de Libanais. Ces deux éléments font resurgir la terreur dans les relations entre les personnages et la guerre prend à sa charge l'anéantissement simultané de l'héroïne et du pays. Le film fait réfléchir sur le poids des traditions et de la solidarité tribale au moment où la guerre fait rage dans un pays qui est dévasté. Le même débat autour des questions qui pèsent sur les femmes est lancé et leur permet de s'exprimer et de dénoncer les dérives de certaines traditions qui les obligent contre leur gré à faire un certain nombre de chose. La problématique du mariage arrangé et du silence qui alimentent les débats dans les médias sont les conséquences directes de ces traditions. Le cinéma est donc un moyen de médiation. Habermas pense que « *la médiation, l'action pragmatique et la rationalité communicative sont au centre de l'art à l'instar de la politique, du droit, de l'économie et de la philosophie.*

Pour lui, dans le processus de décolonisation, l'art a la possibilité de jouer un rôle important d'agent de médiation⁷ ». Cette médiation est un passage obligé pour la formation d'un espace public, mais le point de départ est instauré par les artistes.

Éveiller chez le public des expériences de nature critique

La question du public est au cœur de celle de la sphère publique (personnes privées se constituant en public en faisant usage de leur raison, et en manifestant des jugements de goût). « *L'art politique critique ne donne pas lieu à des révoltes, des indignations ou des prises de position. Il ne suscite donc pas des émotions politiques qui sont considérées comme étant du domaine de la citoyenneté. L'art suscite des émotions esthétiques qui ne sont pas neutres car elles sont reliées à des faits quotidiens. L'art est le seul à pouvoir construire cette expérience et constituer chez le spectateur une conscience.*⁸ » Les œuvres artistiques ont pour but d'éveiller chez le public des expériences de nature critique, affective et expressive. Elles permettent à des gens de se réunir, de discuter ensemble. Elles participent ainsi à la formation d'une sphère publique. C'est le cas du documentaire *Entre Deux Fronts* diffusé en 2001 par Katia Jarjoura. Le documentaire pose le problème des miliciens qui suivent l'armée israélienne et se substituent à cette dernière dans le sud du pays pour contrôler la zone occupée par Israël. Le sort de ces derniers est mis sur la table après le retrait d'Israël du Sud-Liban. Pour poser le problème, Katia Jarjoura met en scène quatre miliciens qui combattent dans des camps adverses. Deux d'entre eux suivent l'armée du Sud-Liban proche d'Israël et deux autres rejoignent les rangs du Hezbollah. Ce documentaire réussit donc à lancer un débat au sein du public libanais sur l'avenir de ces miliciens. Ce débat abouti à un accord sur le fait que la place de ces miliciens doit être au sein de la société libanaise et non pas en dehors.

Pour montrer les conséquences du conflit armé qui a lieu en juillet-août 2006 entre le Hezbollah et Israël, Katia Jarjoura réalise *Beyrouth ma Betmout* (Beyrouth ne meurt jamais), un documentaire de six minutes qui montre les destructions survenues dans la banlieue sud de Beyrouth, bastion du Hezbollah chiite. Katia Jarjoura choisit cette fois-ci

⁶ BARBER Bruce, Intervention culturelle dans la sphère publique, *Revue Inter : art actuel*, n° 93, printemps 2006.

⁷ CAILLET Aline, *Quelle critique artiste ? Pour une fonction critique de l'art à l'âge contemporain*, Paris, L'Harmattan, 2008.

la musique pour faire passer son message en mettant en scène un célèbre groupe de rap libanais. Pour mettre la lumière sur les combattants morts sur le front en défendant le pays, Katia Jarjoura produit en 2009 le film *Ceux qui sont morts pour Dieu ne sont pas morts*. C'est l'histoire d'une femme qui revient au Liban après dix ans de vie à l'étranger à cause de la guerre et qui tombe sur la photo d'un martyr accrochée sur un mur. Le martyr en question est un ami. Katia Jarjoura veut, à travers ce film, montrer que tous les Libanais sont concernés par la guerre et ses conséquences même dix ans après.

Katia Jarjoura et le cinéma ne sont pas les seuls à faire émerger un espace public grâce à leur art. D'autres artistes dans d'autres disciplines le font également. C'est le cas de l'homme de théâtre et musicien Ziad Rahbani qui se fait connaître pendant les guerres du Liban avec ses pièces de théâtre comiques et son émission de radio « *Baadna taybeen, oul Allah⁹ !* ». Ziad Rahbani utilise l'humour pour critiquer, pointer du doigt, mettre la lumière sur les problèmes de la vie quotidienne et de la société libanaise. Si les artistes se mêlent du débat public, ce n'est pas pour recréer un espace public de type habermassien car lorsqu'ils utilisent leur art en faisant rire ou émouvoir, ils veulent ainsi provoquer des réactions affectives. Un espace public dialogique se construit sur la base de l'échange de ces messages affectifs. En même temps, Ziad Rahbani est aussi un partisan, membre du parti communiste libanais. Cet attachement de l'homme de l'art au théâtre et à la musique, mais en même temps son engagement politique dans un parti politique expliquent les références et les critiques faites par Ziad Rahbani au fil de son travail. Pour lui, son travail artistique est le prolongement de son travail militant et politique. Son militantisme ne se limite pas au théâtre, il l'étend à ses concerts. Tout au long de ses concerts, Ziad Rahbani pimente ses chansons et sa musique par des calembours et des séquences sociopolitiques ironiques. Dans un de ses concerts donnés en 2014, Ziad Rahbani se lance dans l'improvisation satirique aussi bien sur des sujets sociétaux que sur des problèmes politiques. Il commence par critiquer les embouteillages interminables et pointe le ras-le-bol du peuple libanais. Il critique les Phéniciens et leurs descendants (certains Libanais, surtout des chrétiens, se considèrent comme descendants des Phéniciens) et s'attaque à un homme politique sans le nommer qui, pour lui, « *ne sait pas aligner une phrase décente* ». Il fait une critique de Walid

⁹ Nous sommes encore en vie, dit Allah !

Joumblatt en disant : « *Il (Ziad Rahbani) ne comprend pas les femmes qui pardonnent à Walid Joumblatt ses virages parce qu'il est mahdoum (sympa).* » Même le leader du Hezbollah est critiqué à son tour : « *Les femmes trouvent Sayed Hassan Nasrallah mignon grâce à ses discours tonitruants et vociférants.* » Ces interventions humoristiques de Ziad Rahbani ont pour but de désacraliser des personnages comme Hassan Nasrallah le chef du Hezbollah ou le leader druze Walid Joumblatt. Elles ont également pour but la remise en question des autorités libanaises incapables de résoudre des problèmes aussi simples que la question des embouteillages. Ziad Rahbani devient grâce à ces interventions humoristiques le correspondant d'Aristophane dans la Grèce ancienne.

La création d'une tribune nationale

L'artiste n'est pas le seul à s'engager dans ses œuvres, certains donnent la possibilité à d'autres de le faire. En faisant participer des gens, ces artistes permettent à d'autres personnes de s'exprimer et de participer au message véhiculé, car les gens qui prennent part à l'œuvre ont l'impression de participer à une mission. Ils viennent tous d'horizons, de régions, et de confessions différentes. Ils vivent, créent et discutent ensemble le temps d'un film. Les acteurs ou actrices professionnels ou non vivent tous les guerres et ont chacun un drame plus ou moins proche lié à elle. L'artiste permet même à ces acteurs de s'exprimer à travers l'œuvre. Pour Nadine Labaki, donner la possibilité à des femmes de devenir actrices, de parler et de faire passer un message le temps d'un film contribue « *à leur donner la possibilité de faire dans le film des choses qu'elles ne peuvent pas faire dans la vie de tous les jours* ». Elles peuvent donc parler des tabous qui les entourent, des problèmes de la vie, de la politique, ce qui contribue à leur donner une liberté et un espace de dialogue qu'elles n'ont pas dans la vraie vie.

Des artistes donnent aussi la possibilité à des hommes politiques, dont certains sont des chefs de milices pendant les guerres du Liban, de s'exprimer et d'échanger leur point de vue. C'est le cas dans *Princes de la Guerre et Seigneurs de la Paix*, réalisé en 2002 par Katia Jarjoura. Elle permet à Walid Joumblatt, Amin Gemayel, Nabih Berri et Rafic Hariri de donner leur point de vue sur les événements qui se déroulent pendant les guerres du Liban et leur vision sur le futur et la situation économique du pays.

D'autres permettent à des gens d'appartenance confessionnelle et sociale différente de se rencontrer, de se mélanger et de pouvoir, par moments, engager la discussion

ensemble. C'est ce qui se passe lors des concerts de Ziad Rahbani, notamment le concert donné au Beirut Waterfront en août 2014¹⁰. En effet, son public est multiconfessionnel. On y trouve des chrétiens maronites, catholiques orthodoxes, etc., des musulmans sunnites et chiites, des notables et des ouvriers, des jeunes et des moins jeunes. En attendant l'ouverture des portes pour entrer écouter le concert, une file d'attente interminable se forme. Des femmes voilées discutent avec des femmes en minijupes. Un homme qui se trouve devant un kiosque demande si la viande est halal. D'autres patientent devant un kiosque de boissons alcoolisées. Dans la file d'attente, deux personnes discutent de l'effet de la politique sur la société libanaise.

II. L'artiste est mis au service d'une cause

Le militantisme à travers le travail artistique

Pour participer aux affaires du pays, des artistes s'engagent à travers leur travail. En tournant une partie des scènes du film *Et maintenant on va où?* dans des régions contrôlées par le Hezbollah sous le regard amusé et stupéfait de ses miliciens, Nadine Labaki prend le risque de se confronter à eux. Ce risque est en cohérence avec le message qu'elle veut faire passer dans son film. L'artiste devient donc militante et se bat, à travers son travail, pour avoir et conserver les libertés pour lesquelles elle fait le film. Ne pas se plier aux exigences d'une milice qui contrôle une partie du Liban et interdit certaines libertés est un acte militant en soi qui complète l'acte militant à travers la réflexion et le débat qui suivent la projection du film. Pour coller au plus près de la composition confessionnelle libanaise et pour que chaque citoyen se reconnaisse dans le film, les séquences sont tournées dans plusieurs endroits au Liban, certaines dans la Bekaa, d'autres dans les régions chrétiennes et d'autres enfin dans les régions druzes. Nadine Labaki vit suivant la tradition libanaise selon laquelle une femme doit rester vivre chez ses parents jusqu'à ce qu'elle se marie. Mais ce mode de vie est en contradiction avec le modèle européen de la femme dont certaines libanaises s'inspirent. Certaines d'entre elles trouvent un compromis et concilient vie à l'occidentale et

¹⁰ Le concert de Ziad Rahbani au Beirut Waterfront organisé par Production Factory, Star System et 2U2C, sous les auspices de Solidere et le patronage du ministère du Tourisme, 9 août 2014.

tradition. Cette contradiction entre vie traditionnelle et ouverture vers un monde occidental que certaines veulent imiter, les poussent à avoir un regard critique sur les problèmes de la société.

« *Mettre son travail au service des autres* », telle est la devise de certains artistes qui se font les porte-paroles d'une personne, d'un militant, d'une cause ou d'une revendication. Katia Jarjoura suit cette trajectoire. En 2005, après l'attentat commandité contre Rafic Hariri et les manifestations qui suivent, la cinéaste met son travail au service d'une cause, celle de la libération du Liban de l'occupation syrienne. Ce militantisme, elle le fait à travers la retransmission des revendications de citoyens jusqu'ici inconnus, mais qui militent pour une même et unique cause. Dans *Terminator, la dernière bataille*, Katia Jarjoura met en scène Terminator, un ancien militaire membre du Courant patriotique libre du général Aoun qui milite pour se libérer de l'occupation syrienne. Katia Jarjoura met son film au service des idées de Terminator dans l'espace public. Elle va même jusqu'à le suivre dans son espace privé, la maison, et le pousse par les questions qu'elle lui pose à aborder des sujets importants sur le passé politique et militant du personnage. Au fur et à mesure, Katia Jarjoura réussit à faire ressortir les différences qui existent parmi les alliés d'aujourd'hui, dont Terminator fait partie, qui sont les ennemis d'hier (les partisans du général Aoun et les partisans de Samir Geagea). Des divergences profondes surgissent des propos de Terminator qui laissent présager des incertitudes quant à l'avenir de cette union précaire entre les ennemis d'hier après que les objectifs fixés soient atteints.

L'art contribue à faire exister un espace public critique. Car des débats sur des chaînes de télévisions et dans la presse suivent la sortie des films. C'est le cas de *Mémorial 2006* de Katia Jarjoura. Dans ce film, la réalisatrice n'utilise que les images pour mettre la lumière sur les victimes de la guerre de 2006 entre le Hezbollah et Israël. Pas de paroles, pas de musique. Les images de l'enterrement à la va-vite des victimes de raids israéliens montrent le souci des habitants d'enterrer les victimes pour une question de respect des corps restés plusieurs jours sans pouvoir être enlevés à cause des bombardements, mais aussi pour une question d'hygiène et par peur que les bombardements ne reprennent avant d'avoir fini l'enterrement. Elle milite donc pour le respect et la mémoire des gens, en grande majorité des civils, tombés sous les bombardements et met le spectateur face

à une réalité très brutale. L'émission de débat, Kalam el-Nas animée par Marcel Ghanem sur la chaîne LBCI consacre une partie de l'émission à parler de Mémoriel 2006. Des échanges sur le film ont lieu entre l'animateur, Katia Jarjoura et d'autres invités sur le plateau. Le film ainsi que le débat sont repris par certains journaux comme An-Nahar.

Ziad Rahbani dépeint l'extrémisme en général au Liban à travers l'extrémisme d'Édouard, un chrétien libanais héros de la pièce de théâtre *Long métrage américain* en 1981. Édouard représente pour Ziad Rahbani le chrétien le plus pur qui défend l'intérêt de la communauté chrétienne. D'après Alain Ménargues, dans son livre *Les secrets de la guerre du Liban*, « Ziad Rahbani s'est inspiré d'un personnage réel qui s'appelle Neptune. C'est un proche collaborateur de Béchir Gemayel et un citoyen convaincu du fédéralisme¹¹ ». L'action se passe dans un hôpital psychiatrique où les médecins et le personnel soignant essayent par tous les moyens de convaincre les patients que les musulmans et les chrétiens s'aiment toujours. Les sketches de Ziad Rahbani ont alimenté, alimentent et alimenteront le débat public car ils restent présents non seulement dans la mémoire des gens, mais aussi car plusieurs questions traitées dans les années 1980 sont encore d'actualité. Des morceaux de sketches sont régulièrement repris dans des médias et sur les réseaux sociaux.

Le militantisme de l'artiste dans la rue

Pour Hannah Arendt, les arts présentent « une grande affinité avec la politique ; les artistes qui se produisent [...] ont besoin d'une audience [...], les deux ont besoin d'un espace publiquement organisé pour leur "œuvre" »¹². C'est en effet essentiel, mais évidemment, pas forcément sur le mode habermassien. En 2005, Michel Élélétiadi est un artiste engagé. Il participe activement à la révolution du Cèdre, c'est-à-dire aux manifestations de février-mars 2005 réclamant le départ des troupes syriennes du Liban. En avril de la même année, il co-organise un grand concert baptisé *Festival de l'unité nationale* qui se déroule au centre-ville de Beyrouth et qui attire des centaines de milliers de personnes. Un mois plus tard, il organise les festivités pour célébrer le retour de Michel Aoun après

⁸ MÉNARGUES Alain, *Les Secrets de la guerre du Liban : Du coup d'état de Béchir Gemayel aux massacres des camps palestiniens*, Paris, Albin Michel, 2004.

⁹ ARENDT Hannah, « Qu'est-ce que la liberté ? », dans *La crise de la culture* (1954), P. Lévy et A. Faure (trad.), Paris, Gallimard, 1972, p. 199-200.

quinze ans d'exil. En 2007, Michel Éléfériadès profite du quarantième anniversaire de la mort de Che Guevara pour lancer une campagne publique sous le nom de *Lan nadfaa* (Nous ne paierons pas). Cette campagne fait référence à la dette publique de trente-cinq milliards d'euros et a pour but de sensibiliser l'opinion publique et l'opinion internationale sur la nature injuste et le poids de la dette essentiellement cumulée lors de l'occupation syrienne du Liban. Des voix se lèvent pour réclamer l'arrestation immédiate de l'artiste car elles le considèrent comme un danger qui menace la stabilité du Liban. En effet, Michel Éléfériadès a des fans et des supporters. Il peut donc mobiliser des gens et mettre en danger le gouvernement en place. Une riposte contre ses propos s'organise et une discussion publique se met en place. Le représentant des banques du Liban accuse Michel Éléfériadès de vouloir déstabiliser le Liban avec ses déclarations. Il va même jusqu'à le menacer de poursuites judiciaires s'il continue son combat. Michel Éléfériadès riposte à cette déclaration en insistant sur le fait que les responsables de la dette importante du Liban sont actuellement au pouvoir. Le Premier ministre de l'époque Fouad Siniora, le bras droit de l'ancien Premier ministre assassiné Rafic Hariri, en fait partie. Un débat par interventions télévisées¹³, déclarations dans des radios et articles dans la presse¹⁴ oppose Michel Éléfériadès aux défenseurs de la gestion économique du pays.

Conclusion

La question initiale porte sur le rôle des artistes libanais dans la formation de l'espace public. Pour conclure, un bout de chemin est franchi dans la mise en place d'un débat public, mais la question est loin d'être terminée car en plus de l'exil de Ziad Rahbani en Russie, des pièces de théâtre et des films sont encore censurés. C'est le cas de la pièce de théâtre *Beirut Syndrome* de Lucien Bou Rjeily, membre du collectif « Vous puez » (Voir chapitre 2.3.1. sur les associations laïques), interdite le 27 novembre 2015 par les autorités libanaises. « *Après un an et demi passé à écrire cette pièce, ils (les censeurs de la sûreté générale) me demandent de censurer une phrase de mon texte qui porterait atteinte à l'institution, chose que j'ai refusée.*¹⁵ » Cette pièce de théâtre met en scène un homme

¹³ Le journal du 20 heures du 9 octobre 2007 de la chaîne LBCI, Futur TV et MTV.

¹⁴ <http://www.al-akhbar.com/ar/node/49890>

¹⁵ <https://www.lorientlejour.com/article/957404/une-nouvelle-piece-de-theatre-de-lucien-bou-rjeily-interdite-par-la-sg.html>

politique corrompu qui se fait juger par une citoyenne. Les autorités demandent à l'auteur de modifier des passages de sa pièce, ce qu'il n'accepte pas de faire au risque de voir sa pièce interdite. Ce qui est finalement le cas. Un responsable du bureau de la sûreté générale confirme cette décision. Selon lui, « *cette pièce est bourrée de répliques obscènes. Malgré cela, nous avons proposé de l'autoriser si elle était classée réservée aux plus de 18 ans et si la phrase posant problème était supprimée. Mais M. Bou Rjeily a refusé, estimant qu'ôter cette phrase nuirait au contenu de sa pièce. C'est pourquoi nous avons décidé d'interdire toute représentation de l'œuvre¹⁶* ». Les artistes contribuent donc à mettre sur la place publique des problèmes et des questionnements qui préoccupent les citoyens. Ils permettent d'amorcer un débat dans un cadre d'échanges entre des individus qui abouti à la formation d'un espace public. Ils préparent le terrain, amorcent et participent ainsi à l'élaboration d'un espace public critique. Les associations laïques ont-ils un lien avec la question de l'espace public ?

¹⁶ Ibidem.

2.3. Les associations laïques

Quelle est la position des associations laïques (Al-Moujtmah al-Madani) par rapport à la question de l'espace public ? Au Liban, le paysage politique et l'appartenance à un parti politique sont très présents et gèrent la vie des citoyens. Traditionnellement, il y a peu de place pour des mouvements et des associations laïques dans le pays du Cèdre. Nous partons du constat suivant : lors des manifestations de février-mars 2005, des manifestants qui ne veulent pas suivre tel ou tel homme politique et qui n'appartiennent pas à un parti politique spécifique mettent spontanément en place une formation, « Al-Moujtmah al-Madani », qui est très active lors de manifestations. C'est surtout elle qui gère le quotidien du camp de la Liberté en 2005. Lors de la crise des ordures qui a lieu à partir du mois d'août 2015, d'autres associations laïques comme « Vous puez » voient le jour pour créer, mettre en place et organiser les revendications et les manifestations qui se déroulent depuis août 2015. Celles qui sont organisées par « Vous puez » viennent après notre période de référence. Nous ne sommes en droit d'évoquer ces développements que rétrospectivement. Mais il est important d'y faire référence car ils viennent s'inscrire dans la continuité, donnent un relief nouveau et une confirmation du mouvement Al-Moujtmah al-Madani.

Nous tenterons de montrer que les associations laïques dévoilent les problèmes dans l'espace public et poussent à un débat public. Pour Habermas « *l'espace public se construit dans l'usage public du raisonnement et de l'argumentation*¹ ». Les associations laïques poussent le débat, l'argumentation et le raisonnement dans l'espace public. En 2005, un problème politique est à l'origine de la mise en place d'une association laïque. En 2015, c'est l'inverse qui se produit. C'est une revendication sociale portée par une association laïque qui met la lumière sur un ou des problèmes sociaux mais qui prennent avec le temps une tournure politique.

Quelques questions disparates et hétérogènes s'imposent : à quel moment « Al-Moujtmah al-Madani » prend-il forme ? Le mouvement laïc est-il à l'origine ou simplement une composante parmi d'autres lors des manifestations de février-mars 2005 ? Le mouvement laïc a-t-il une organisation et gestion transparente ou opaque à

¹ HABERMAS Jürgen, *L'espace public*, traduction, Paris, Payot, 1978.

l'inverse des autres partis politiques ? Qui est à l'origine des dialogues à l'intérieur du camp de la Liberté ? Une récompense internationale légitime-t-elle l'action du mouvement laïc au Liban ? La crise des ordures en 2015 est-elle le point de départ d'une nouvelle ère de revendications sociales au Liban ? Un collectif est-il à l'origine de la création d'autres collectifs ? Pourquoi des actions laïques se passent-elles place des Martyrs ? Ces questions, très disparates, seront plus homogènes, si on s'aperçoit qu'elles s'organisent en un grand questionnement. Les associations laïques peuvent-elles être à l'origine de l'apparition d'un espace public ?

Ces questions très différentes appellent une réponse structurée. Pour montrer que les associations laïques participent et sont parfois à l'origine de l'émergence d'un espace public dialogique, nous allons tout d'abord voir qu'en 2005 les associations laïques prennent part au débat public et l'organisent en partie. Nous verrons ensuite qu'en 2015 elles sont à l'origine du débat public et l'organisent entièrement. Y a-t-il une évolution dans le rôle des associations laïques dans le débat public ?

I. L'association laïque est une composante parmi d'autres du débat public

Al-Moujtmah al-Madani est un mouvement laïc qui prend forme après l'assassinat de Rafic Hariri

« Nous sommes un groupe de démocrates, d'indépendants, des femmes et des hommes volontaires de la société civile libanaise. Des personnes de toutes confessions religieuses et qui ne sont affiliées à aucun parti politique. Notre groupe a été formé spontanément à la suite de la tragédie nationale du 14 février 2005, qui a coûté la vie à l'ancien Premier ministre Rafic Hariri et à ses compagnons.² » Al-Moujtmah al-Madani est une idée d'un groupe d'une trentaine d'amis qui se demandent quelles actions ils doivent mener à la suite de l'assassinat de Rafic Hariri. Toutes leurs actions se déroulent dans des lieux publics. Ils commencent tout d'abord par créer des slogans et des banderoles qui sont utilisés par des manifestants qui réclament la vérité sur l'assassinat de Rafic Hariri et le départ des troupes syriennes du pays du Cèdre. L'action spontanée la plus importante du groupe Al-Moujtmah al-Madani est la pétition pour la démission du Premier ministre

² <http://www.05amam.org/who.html>

Omar Karamé et de son gouvernement. Cette action marque le tournant de ce petit groupe d'amis qui va devenir la colonne vertébrale du camp de la Liberté et la cause de son succès. Un long tissu blanc posé à même le sol recueille les signatures des manifestants et des hommes politiques de l'opposition. Ils arrivent très vite à avoir plus de dix mille signatures sur ce long tissu (photo ci-dessous).



Pour Asma Andraos, « tout s'est passé très vite et spontanément. Personne ne nous a aidés, ni la CIA, ni des militants d'Ukraine. Un groupe de volontaires multiconfessionnels et non affiliés à un quelconque parti politique se forme et se donne pour nom Al-Moujtmah al-Madani ». Ce sont d'abord et surtout de jeunes adultes de la classe moyenne et de la bourgeoisie chrétienne, sunnite et druze, qui forment le groupe. Ils ont entre trente et quarante ans, viennent du monde de l'entreprise et des affaires et ne veulent pas adhérer à un parti politique qui, selon eux, ne leur ressemble pas et ne reflète pas leurs idées et leurs convictions. Ce sont « les classes supérieures » qui conduisent la société libanaise « vers le renouvellement et le changement social »³. La participation d'une partie de la bourgeoisie dans les manifestations de février-mars 2005 n'est donc pas surprenante.

³ AL-HAGE Anne-Marie, « La classe supérieure, un guide vers le changement et la sociabilité », *L'Orient-Le Jour*, 20-21 mars 2004, p. 4.

Al-Moujtmah al-Madani est une composante essentielle des manifestations de février-mars 2005

Une trentaine de personnes forme désormais un groupe. Ils sont amis et se connaissent très bien. Ils commencent par organiser des séances de réflexion sur les actions qui doivent être entreprises. Ils se mettent d'accord sur la nécessité de fabriquer des banderoles pour faire passer des messages, comme vu plus haut. Ils réfléchissent sur les slogans qu'ils vont y inscrire. Parmi les slogans utilisés, figurent « *Démissionnez !* », « *It's obvious, no?*⁴ » et « *Stop State Terrorism!*⁵ ». D'autres indépendants rejoignent le mouvement. Ils sont aussi aidés par le journaliste Samir Kassir qui comme vu dans le chapitre 1.2.1.1, travaille beaucoup avec l'aide de professionnels sur l'aspect visuel des manifestations et sur le logo qui les accompagne : le foulard rouge et blanc, le logo Indépendance 05, etc. Le début du camp de la Liberté n'est pas organisé. Ce n'est qu'à la suite de l'intervention de groupe Al-Moujtmah al-Madani que le camp devient structuré et suit des règles bien précises avec un dialogue permanent entre les différents partis (voir chapitre 1.2.2.4). Le groupe se propose donc d'organiser la vie du camp. Sa première mission est primordiale pour son unité. Les partis politiques ne sont pas contre la prise en charge de la vie du camp par Al-Moujtmah al-Madani. Ce dernier conseille de remplacer les drapeaux des partis par le drapeau libanais. Par la suite, il prend en charge la logistique et la survie du camp qui grandit de jour en jour. Il met en place des comités qui assurent chacun une mission spécifique : la permanence autour du camp, les contacts avec les médias, la coordination avec les partis politiques, la fourniture de nourriture, de boisson, de matelas et de couvertures, l'achat de tentes et de chaises, etc. Très vite Al-Moujtmah al-Madani met en place une chaîne de solidarité et devient le lien entre les jeunes, les partis politiques et les donateurs. Ces éléments ne figurent pas dans le chapitre qui évoque le camp de la Liberté car ils sont importants pour l'argumentation faite ici. « *Dans un rapport envoyé à la presse au lendemain du démantèlement du camp, Al-Moujtmah al-Madani explique que durant soixante-huit jours, du 24 février au 30 avril, en coordination avec les différents intervenants présents sur place, [il] a centralisé une partie de la logistique et de la distribution à toutes les tentes, de façon neutre et équitable. Le bilan détaillé des réalisations, chiffres à l'appui, vise la*

⁴ C'est évident, non !

⁵ Arrêtez le terrorisme d'État !

transparence. Des couvertures et matelas aux drapeaux fournis aux campeurs, en passant par les sandwiches, les boissons et les télévisions à piles et autres produits de première nécessité, tout y est répertorié.⁶ » Cette organisation et cette régulation faites par Al-Moujtmah al-Madani permettent au camp de la Liberté de perdurer aussi longtemps.

Al-Moujtmah al-Madani est à l'origine des dialogues présents à l'intérieur du camp de la Liberté

À chaque fois que les indépendants suggèrent une idée importante, les membres du comité d'organisation du camp les plus impliqués politiquement, principalement les membres appartenant au PSP et au Courant du Futur, tergiversent en répétant qu'ils ont besoin de consulter leurs supérieurs hiérarchiques au sein de leur parti respectif. Cette opposition entre les personnes engagées politiquement et celles indépendantes pousse au dialogue et à la création d'un espace public dialogique. Certaines idées préparées par une partie des responsables du camp sont abandonnées car elles ne peuvent pas recueillir l'unanimité spécialement au sein des partis politiques. Le lundi 21 février 2005 par exemple, les militants indépendants du camp veulent profiter de la manifestation prévue pour provoquer une diversion et occuper le Parlement en déjouant les barrières de sécurité mises en place par les forces de l'ordre. Cette idée n'est pas suivie par les étudiants membres du parti PSP et du Courant du Futur. Les conséquences sur la manifestation du 14 mars sont immédiates. Elles concernent aussi l'organisation du camp. Les partis politiques contrôlent de plus en plus les décisions au sein du camp. Le rapport de force entre les partis et les indépendants, qui garde un certain équilibre, penche désormais en faveur des partis politiques.

Al-Moujtmah al-Madani permet une gestion transparente. L'argent récolté est utilisé dans la vie du camp de la Liberté

Pour fonctionner, le camp de la Liberté nécessite un budget d'environ 230 000 euros. Cette somme est financée par des fonds privés : des entreprises, des banques et des particuliers. *« Le camp de la Liberté a dû fonctionner grâce à une extraordinaire solidarité de la société civile à travers des donations en argent pour un montant total de 115 000*

⁶ ABOU JAOUDE Carmen, « *Al-Moujtmah al-Madani* », in *L'Orient-Express*, « Le Printemps inachevé », hors-série, automne 2005.

euros et en services ou produits pour un montant total de 130 000 euros.⁷ » Asma Andraos souligne que Samir Kassir leur conseille également « *de ne pas prendre de l'argent des partis politiques* ». Une fois leur mission principale terminée et le camp de la Liberté démantelé, ce groupe de jeunes militants se concentre sur la création d'une association qui aura comme nom AMAM 05 (Al-Moujtmah al-Madani). Asma Andraos précise qu'après le démantèlement du camp le 30 avril, « *nous voulons plus que jamais nous démarquer des partis politiques que notre indépendance dérangeait* ». Pour cela, ils utilisent l'argent qui reste, environ 13 000 euros, pour lancer leur nouvelle association AMAM 05. Le but de l'association est d'« *œuvrer à sensibiliser la société civile, à maintenir sa voix dans le processus d'évolution des mentalités et dans la construction d'un État de droit dans la transparence, la liberté et le respect des institutions démocratiques*⁸ ». C'est le début d'une vie militante au sein d'une association organisée et qui a pour but la sensibilisation de la société civile libanaise.

Al-Moujtmah al-Madani est récompensée par The Times Magazine

Les associations laïques ne sont pas formées par des personnalités connues au Liban et qui doivent leur poste politique à l'héritage que leurs parents leur lèguent. Elles sont l'initiative de gens inconnus qui, un jour, trouvent l'opportunité pour créer un mouvement différent de ce qui existe dans le pays. Asma Andraos est la première à en faire partie au Liban après l'assassinat de Rafic Hariri. Son initiative est reconnue et récompensée immédiatement par *The Times Magazine* avec le prix « Les héros de l'année 2005 ». Ce prix est donné à des « *personnes dont le talent et l'action ont eu un impact direct autour d'eux* ». Asma Andraos, la créatrice du mouvement laïc, est récompensée notamment pour son action au camp de la Liberté. Elle permet, avec l'aide d'autres personnes, de maintenir le campement au centre de Beyrouth grâce à des fonds privés qui ne proviennent pas de partis politiques, comme vu plus haut. Elle réussit ainsi à en faire une action indépendante, organisée, réfléchie et un espace de dialogue entre les différentes parties. Une sorte d'agora. Cette initiative laïque est récompensée par *The Times Magazine* car à trente-quatre ans, Asma Andraos qui ne s'intéresse pas à la politique, voit sa vie bouleversée après l'assassinat de Rafic Hariri. Comme d'autres citoyens, elle abandonne momentanément sa vie professionnelle et prend donc part aux

⁷ ABOU JAOUDE Carmen, Ibidem

⁸ <http://www.05amam.org>

problèmes de la société libanaise. « *Asma a donné de son énergie et de son temps, de son savoir-faire au camp. Elle a mis ses compétences et son charisme au service d'une cause en laquelle elle a cru* », affirme un participant au camp de la Liberté. Dans son édition du 6 octobre 2005, le journal *An-Nahar* précise que « *le prix qui lui a été décerné n'était pas à elle, mais au peuple libanais, au un million deux cents mille personnes qui sont descendues dans la rue et ont contribué au succès de l'Intifada de l'Indépendance*⁹ ». Asma Andraos est choisie car elle représente aussi d'autres personnes qui, avec elle, permettent que ce mouvement laïc prenne forme et devienne l'instigateur du dialogue entre les partis politiques.

II. L'association laïque est à l'origine du débat public

La crise des ordures est un débat public qui devient politique

En février-mars 2005, les Libanais descendent dans la rue pour réclamer la liberté, l'indépendance et la vérité sur l'assassinat de Rafic Hariri. Leurs revendications sont uniquement politiques. Cette occupation de la place ouvre la voie dix ans plus tard à des manifestations sur des problèmes sociaux. Tout commence mi-juillet 2015 avec la fin du contrat de collecte des déchets domestiques donné à une entreprise privée et la fermeture d'une décharge provisoire. Les déchets ne sont plus ramassés et s'entassent jour après jour aux pieds des immeubles et aux coins des rues. La situation s'aggrave avec les odeurs et la pluie. La force de l'eau éparpille les ordures sur la chaussée. Des épidémies sont à craindre. Les habitants de Beyrouth et des alentours réclament une solution rapide qui tarde à arriver. Un débat est lancé par le collectif laïc « Vous puez ». Son nom a un double sens. Il fait référence aux odeurs dégagées par les ordures et également au comportement et à la corruption de la classe politique libanaise. Ce collectif accuse cette dernière d'une mauvaise gestion de la crise, mais aussi d'être à l'origine de ce problème et d'autres comme celui de l'électricité. Pour la directrice de l'ONG Byblos Ecologia, « *les hommes politiques n'ont jamais voulu résoudre le problème des déchets car chacun d'entre eux a pris sa part du gâteau*¹⁰ ». La crise résulte de la corruption des hommes politiques.

⁹ *An-Nahar*, le 6 octobre 2005.

¹⁰ www.liberation.fr

Les actions qui se produisent dans la rue et sur la place sont médiatisées. En effet, les médias, au sens classique du terme, c'est-à-dire presse, radio et télévision, s'intéressent à ces mouvements. À chaque fois que le collectif veut faire une action, il convoque la presse qui s'intéresse aussi aux revendications nouvelles car jusqu'ici, les revendications se limitent à celles communautaires. Telle confession accuse l'autre de lui avoir pris tel droit. Alors que cette fois, les revendications sont transcommunautaires et concernent un problème social, en l'occurrence le problème des ordures non collectées. L'ensemble des médias nationaux et internationaux comme LBCI, Future TV, Al Jazeera, France 24, *Le Monde*, *Libération*, etc., s'intéressent donc à ce mouvement de contestation et diffusent les revendications. Au Liban, la chaîne Al-Jadid (New TV), traditionnellement proche du Parti communiste libanais (PCL), s'intéresse de très près à ce mouvement de revendications. Les nouveaux médias, comme Internet, participent largement à la communication des différents protagonistes. Comme nous le verrons ci-dessous, chaque association membre du collectif a sa page Facebook et un compte Twitter. Chaque association comptabilise entre 2 500 à 26 500 sympathisants ce qui leur permet de diffuser les messages et les appels à manifester rapidement et de faire connaître leurs différentes actions à travers le pays et bien au-delà, et de créer ainsi un espace public de débat sur les réseaux sociaux grâce aux commentaires des uns et aux réponses des autres.

« Vous puez » est à l'origine de la création de sept autres collectifs

Au début des revendications, une seule association « Vous puez » réclame une solution pour le ramassage des ordures. Mais petit à petit, les revendications et les débats s'élargissent et d'autres associations se créent pour réclamer à leur tour des solutions au problème des ordures. Certaines font des réclamations régionales et d'autres nationales. Leur point commun c'est d'être laïques et d'avoir un discours transcommunautaires car leurs revendications concernent l'ensemble des citoyens sans tenir compte de leurs appartenances religieuses. Les associations les plus actives sont celles que nous allons citer. Ce petit tour d'horizon nous permet de mieux cerner les revendications de chacune d'elles, le nombre de sympathisants qu'elles réussissent à comptabiliser et d'avoir une idée de l'ampleur du débat qui en dégage.

Hello 3anna (Laissez-nous tranquilles) : la communauté comptabilise 10 400 sympathisants. Leur objectif : *« Parce que nos gouvernants ne sont plus en mesure de résoudre les problèmes accumulés au fil des ans, et parce que le citoyen ne peut plus supporter sa marginalisation, son appauvrissement et sa famine.¹¹ »* Badna nhaseb (Nous voulons faire rendre des comptes) : la communauté comptabilise 26 593 sympathisants. Leur objectif : *« Parce que le système pourri des ordures est terminée. Parce que l'électricité n'est jamais coupée dans leurs maisons (celles des politiciens). Parce qu'il n'y a de l'eau que pour la pulvériser sur les manifestants. Réunissons-nous pour faire rendre des comptes ensemble. »* 3al Chareh (Dans la rue) : la communauté comptabilise 11 567 sympathisants. Leur objectif : *« Le groupe fait partie du soulèvement contre le pouvoir représenté par l'ensemble des institutions. Nous soutenons les autres manifestations qui se déroulent place Riad el-Solh, place des Martyrs, et dans d'autres régions. Nous sommes avec toutes les personnes qui en ont marre de la classe politique actuelle, de ses pratiques et des différentes violations des droits. »* Chabab dod al-nizam (Rassemblement de la jeunesse contre le régime) : la communauté comptabilise 10 041 sympathisants. Leur objectif : *« Nous voyons que ce système est un générateur de crise. Nous voyons dans son maintien la poursuite des conflits sectaires, la corruption et la dépendance à l'extérieur. Ainsi, l'absence d'actions pour combattre ce système se traduira par un dédoublement du taux de chômage et d'émigration, l'augmentation des risques liés à la sécurité, à la santé et à la détérioration du niveau éducatif, culturel et environnemental dans le pays. De là, nous ne voyons pas d'autres moyens pour sortir de nos crises que par le biais de la sensibilisation d'une part et par des manifestations organisées d'autre part. Ceci est fait dans le but d'inciter les gens à revendiquer leurs droits et de faire annuler successivement les violations, la corruption, la négligence. Ils pourront ainsi progressivement retrouver les droits qui leur ont été confisqués par le pouvoir en place.¹² »* Chabab 22 ab (Jeunesse du 22 août) : la communauté comptabilise 2 838 sympathisants. Leur objectif : *« Nous sommes un groupe de jeunes qui fait partie du mouvement populaire contre le pouvoir illégitime. Nous concentrons nos efforts sur la mise en place d'une justice sociale et d'une communication entre les différents segments de la société. Nous travaillons pour l'abolition*

¹¹ https://www.facebook.com/7ello3anna/info/?tab=page_info

¹² https://www.facebook.com/shababdodnizam/info/?tab=page_info

du confessionnalisme et du sectarisme et toute sorte de discrimination.¹³ » Révolution du 22 ab (Révolution du 22 août) : la communauté comptabilise 2 216 sympathisants. Ils n'ont pas de slogan¹⁴. Jayi al taghyir (Le changement arrive) : la communauté comptabilise 10 626 sympathisants. Leur objectif : « *Les gens sont descendus dans la rue et veulent le changement. Nous voulons une solution écologique pour le traitement des poubelles et le déblocage de l'argent des municipalités. Nous exigeons des comptes et un changement politique. Parce que les gens sont descendus dans la rue pour que le changement arrive.*¹⁵ » Nous constatons que ces différentes associations ont toutes, en grande partie, les même revendications. Une question se pose alors de savoir pourquoi il y a alors huit associations alors qu'il pourrait n'y en avoir qu'une seule qui regroupe l'ensemble des revendications. Ce qui est sûr c'est qu'elles réussissent à se regrouper en collectif. Elles travaillent ensemble et s'organisent à chaque fois qu'une manifestation a lieu. Ceci laisse à penser que l'espace public pourrait s'organiser d'association à association et non pas au sein d'une seule.



La liste et les logos des huit plus importantes associations qui sont à l'origine du mouvement pour résoudre le problème des ordures au Liban

¹³ https://www.facebook.com/august22movement/info/?tab=page_info

¹⁴ https://www.facebook.com/22AugustRevolution/info/?tab=page_info

¹⁵ https://www.facebook.com/980588615331053/info/?tab=page_info

Des actions laïques se déroulent en grande partie place des Martyrs



Des manifestations sont organisées le 22, 23 et 29 (photo ci-dessus) août 2015, place des Martyrs. De 50 000 à 100 000 manifestants (selon les sources¹⁶) sont descendus dans la rue le 29 août 2015. Cette même place accueille en 2005 les manifestations de l'opposition, celle du Hezbollah et de ses alliés et l'enterrement de l'ancien Premier ministre Rafic Hariri. En 2005, les manifestants viennent écouter et applaudir les hommes politiques prononçant un discours devant des milliers de manifestants. Désormais, cette place est utilisée par ces mêmes gens qui réclament la démission des hommes politiques et le changement de toute la classe politique libanaise. À partir du 1^{er} septembre, une dizaine de manifestants occupent le ministère de l'Écologie car ils demandent la démission de son ministre. Début septembre aussi, des militants du collectif « Vous puez » entament une grève de la faim. Le 10 septembre, sous la pression de la rue et du collectif, le gouvernement trouve une solution provisoire à la gestion des déchets qui ne convient pas car le collectif réclame une solution durable et non pas provisoire. Le collectif multiplie alors ses actions et lance le 18 novembre des nouvelles qui visent à placer, sur un certain nombre de dépôts clandestins de poubelles, des affiches montrant une photo du gouvernement avec l'inscription « Les ordures du Liban » (photo 1) en référence à la classe politique qui est à l'origine du problème. Le 21 novembre, le même collectif convoque la presse à Karantina, le dépôt d'ordures provisoire aux portes de la capitale, pour faire parler de lui et de ses actions. Le collectif a préparé une plaque de marbre avec l'inscription « République libanaise. Sous le mandat d'un gouvernement de menteurs nationaux, le Liban a été transformé en un gigantesque

¹⁶ Le problème des chiffres est identique au problème évoqué dans le chapitre 1.1.1.4.

dépotoir à ordures » (photo 2). Pour compléter son action qui coïncide avec la commémoration de la fête de l'Indépendance, le collectif se substitue au défilé militaire annulé à cause de l'attentat qui a lieu dans la banlieue sud de Beyrouth et qui coûte la vie à plus de quarante personnes. Une campagne est lancée sur les réseaux sociaux et dans certains médias avec comme slogan « *L'Indépendance par rapport à vos profits. Dimanche 22 novembre à 12 heures, place de l'Indépendance* » (photo 3). Des marches sont organisées par plusieurs associations. Des centaines de personnes se déplacent jusqu'à la place des Martyrs, lieu de rassemblement prévu pour l'ensemble des associations. Un membre du collectif « Vous puez » prononce alors un discours : « *Depuis vingt-cinq ans, les mêmes responsables sont toujours en place et font toujours les mêmes promesses qu'ils n'honorent jamais. Les Libanais sont toujours otages de ces responsables. Aujourd'hui, de nombreux citoyens ne se reconnaissent plus dans la fête de l'Indépendance. De quelle indépendance parlons-nous, alors que nos responsables violent la Constitution, et qu'après quatre mois, ils reconnaissent ne pas avoir de solution à la crise des déchets? Il est temps qu'on obtienne notre vraie indépendance. Assez de votre surenchère sectaire. Nous sommes là pour protester, entre autres, contre la gestion de la crise des déchets. Nous sommes venus vous réclamer des comptes face à la situation du pays. Nous sommes contre le terrorisme, qui résulte du confessionnalisme. Nous sommes là car nous sommes conscients que la faim, le chômage et la pauvreté touchent toutes les confessions. Loin de tout positionnement sectaire, nous sommes pour l'élection d'un président de la République, pour une nouvelle loi électorale, pour des législatives.*¹⁷ »



Photo 1

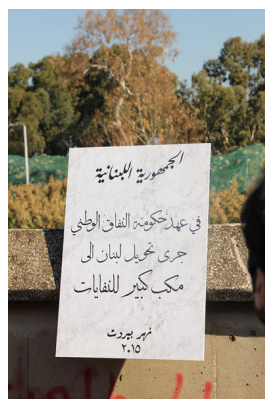


Photo 2



Photo 3

¹⁷ *L'Orient-Le Jour*, le 23 novembre 2015.

Conclusion

La question initiale pose le rôle des associations laïques (Al-Moujtmah al-Madani) dans l'apparition de l'espace public ? Pour conclure, en 2005, l'association laïque Al-Moujtmah al-Madani n'existe pas lorsque l'attentat de Rafic Hariri survient. Des initiatives privées sont prises, mais les partis politiques sont très présents dans les différentes actions qui se produisent au centre de Beyrouth et plus précisément au camp de la Liberté. Certes, Al-Moujtmah al-Madani organise la vie du camp et participe activement au débat public, mais ce sont les partis politiques qui ont le dernier mot. En 2015, le débat public est désormais orienté contre la classe politique. Le point de départ de la crise est une question sociale, en l'occurrence le problème des ordures qui ne sont plus ramassées dans Beyrouth et sa banlieue. Cette crise est mise en lumière par le collectif « Vous puez » créé pour l'occasion. Le collectif, à travers cette crise, veut mettre la lumière sur la corruption de la classe politique au Liban car, en plus du ramassage des ordures, la gestion de l'électricité, le niveau de vie et le rôle de l'État libanais sont au cœur du débat public. Les associations laïques réussissent à placer les problèmes sociaux au cœur du débat public en mettant à l'écart les partis politiques alors que jusqu'à présent ces derniers monopolisaient le débat public et l'orientaient suivant leurs intérêts. Elles portent seuls ces problèmes sociaux dans l'espace public matérialisé par la rue et la place publique. Elles permettent l'émergence d'un débat autour de ces problèmes qui sont médiatisés et animés par des chaînes de télévisions, des radios, des journaux et sur Internet. Comment l'attentat de Rafic Hariri est repris dans les médias ?

Troisième partie

Les jeux d'acteurs

3.1. L'assassinat de Rafic Hariri dans les médias

Quelle est la place de l'attentat contre Rafic Hariri dans les médias ? L'assassinat de Rafic Hariri est l'élément déclencheur des manifestations qui se déroulent en février-mars 2005 au Liban. Nous partons du constat suivant : depuis les premiers instants de cet assassinat, les médias bouleversent leur programmation pour transmettre en direct des images et des reportages depuis le lieu de l'attentat. Ce qui donne lieu le 16 février à la participation de plusieurs centaines de milliers de personnes à l'enterrement de Rafic Hariri. L'événement est non seulement relayé par les médias libanais, mais également par des médias internationaux. Par la suite, les médias accompagnent les manifestants sur le lieu du rassemblement qui est la place des Martyrs.

Nous tenterons de montrer ici que des médias jouent un rôle déclencheur et mobilisateur pour aboutir à la grande mobilisation lors de l'enterrement de Rafic Hariri le 16 février et par la suite lors de la manifestation du 14 mars 2005. Des médias libanais contribuent à donner une portée nationale à l'assassinat de Rafic Hariri et à ses obsèques, ce qui incite les gens à la participation. Il aboutit à l'apparition d'un espace public participatif. Selon Jean-Marc Ferry, « *l'enrôlement est l'objet principal de l'espace. Peu importe ce que l'on y fait, du moment qu'on y est. Ce dont on parle, ce dont il est question dans l'espace public, c'est un certain nombre de controverses qui vont donc des controverses classiques entre intellectuels dans des revues, des journaux ou sur des médias dominants dans le cadre de débats très pointus jusqu'à des mouvements sociaux et même des luttes.*¹ » Tout ceci se retrouve dans l'espace public participatif. Le participatif, c'est le fait que ce qui se passe dans l'espace public se valorise par ce que les individus prennent leurs affaires en main et discutent des questions qui sont les leurs. Ce modèle rompt le lien entre la mise en public, la publicisation et l'intérêt général. Le journal *Al-Mustaqbal*, qui appartient à la famille Hariri, consacre pendant plusieurs jours ses pages à l'attentat avec des articles, des entretiens et des enquêtes, à ses répercussions sur la scène libanaise et à l'enterrement de Rafic Hariri. Les médias internationaux prolongent le débat et permettent de confirmer la portée internationale du personnage et donc son importance au plan national.

¹ FERRY Jean-Marc, « Les transformations de la publicité politique », *Hermès* n°4, « Le Nouvel espace public », Paris, Éditions du CNRS, 1989, pp. 15-26.

Quelques questions disparates et hétérogènes s'imposent : l'attentat est-il présent en abondance dans les médias libanais ? Quel est le rôle du journal *Al-Mustaqbal* ? Les médias poussent-ils les Libanais à la participation ? Quel est l'intérêt de la présence de l'assassinat de Rafic Hariri dans les médias internationaux ? Y a-t-il une influence de la couverture médiatique internationale sur la formation d'un espace public libanais ? Ces questions, très disparates, seront plus homogènes, si on s'aperçoit qu'elles s'organisent en un grand questionnement. Quelle est l'influence de la couverture médiatique nationale sur la formation d'un espace public libanais ?

Nous allons tout d'abord, en réponse à ces questions hétérogènes, essayer de voir que des médias libanais bouleversent leur programmation pour couvrir l'attentat contre Rafic Hariri et ses conséquences. Pour ensuite voir l'intérêt de la présence de l'assassinat de Rafic Hariri dans les médias internationaux. Ces deux éléments permettent, de par leur simultanéité, l'apparition d'un espace public participatif.

I. Les médias libanais bouleversent leur programmation pour couvrir l'assassinat de Rafic Hariri

L'attentat est présent en abondance dans les médias

Tout commence le jour même de l'assassinat de Rafic Hariri, le 14 février 2005 à 12 h 30. Toutes les chaînes libanaises de télévision et de radio libanaises bousculent leur programmation. « *Un attentat vient de se produire dans le centre de Beyrouth devant le Saint-Georges.* » Cette information est annoncée par l'ensemble des médias libanais vers 12 h 35. Peu de temps après, des images du lieu de l'attentat sont diffusées en direct sur des chaînes de télévision et sur des radios. À l'instant même de l'attentat, personne ne connaît l'identité de la personne ciblée. Des rumeurs commencent à circuler. Ce n'est qu'à 13 h 30 que l'identité de Rafic Hariri est révélée. Pendant une heure, personne ne peut croire qu'il peut être visé par un attentat car Rafic Hariri possède du matériel capable de prévenir un attentat. À partir de ce moment-là, les chaînes Future TV et LBC ne parlent plus que de l'attentat avec des images en direct, des invités sur le plateau et des reportages sur la vie de l'ancien Premier ministre Rafic Hariri.

Certains médias relient immédiatement l'assassinat de Rafic Hariri à une cause nationale. Rafic Hariri incarne désormais le martyr de l'espoir et du changement. L'assassinat de Rafic Hariri devient donc l'affaire de tout Libanais qui cherche l'espoir et qui désire ce changement. En effet, dans son édition du 15 février 2005, le journal en langue française *L'Orient-Le Jour* place quatre titres sur la une. Le titre du sujet principal est « *Ils veulent tuer l'espoir* ». De par le titre le journal ne donne aucune cible ou piste sur les assassins de Rafic Hariri. Mais il met l'accent sur le terme « tuer » qui en lui seul souligne la violence de l'acte et son objectif. Il utilise cependant la métaphore « espoir » pour désigner Rafic Hariri car ce dernier incarne, du fait de son changement de politique, l'espoir de l'opposition libanaise pour renforcer sa lutte contre le régime libanais en place et le régime syrien qui dirigent, ensemble, le Liban. Le titre sous-entend aussi que l'espoir s'étend à tout Libanais qui est du côté de l'opposition. Le titre de *L'Orient-Le jour* est accompagné d'un surtitre « *Hariri assassiné, l'opposition accable les pouvoirs libanais et syriens* ». Ce surtitre explicite le « ils » et « l'espoir » utilisés dans le titre. Le mot « ils » est donc associé à « pouvoirs libanais et syriens ». Trois autres titres complètent la une du journal *L'Orient-Le jour*. Ils parlent de sujets qui sont en lien direct avec l'assassinat et montrent les réactions des principales forces du moment. « *Retrait syrien total avant les législatives, exige la rencontre de Koraytem* », « *Joumblatt à L'Orient-Le Jour : "Il faut tenir, c'est un régime d'assassins"* » et « *Washington réclame l'application "immédiate" de la résolution 1559* ». Sur cette même page le journal laisse place à un éditorial d'Issa Goreib, sous le titre « Les raisins de la haine ». Une photo prise sur le lieu de l'assassinat montre la violence de l'attentat et une partie de ses conséquences. Cette mise en scène du journal est faite dans le but de sensibiliser les lecteurs à cet assassinat et de les unir derrière une même cause ou du moins derrière l'opposition qui parle d'une seule voix. Cet acte permet à l'opposition de prendre les choses en main et de réclamer un certain nombre de changements importants.



(photo Reuters)

L'éditorialiste parle des derniers discours de Rafic Hariri qui ont lieu en public, mais aussi en privé « ... ces propos, Rafic Hariri me les tenait sereinement le 31 décembre dernier dans sa résidence de haute montagne à Faqra, au cours d'un entretien privé... ». Il retrace aussi la vie de l'ancien Premier ministre assassiné.

Dans son édition du 17 février 2005, *L'Orient-Le jour* parle de l'enterrement de Rafic Hariri et met l'accent sur la participation massive des Libanais à son enterrement, « *Un million pour la souveraineté* ». « *Hommes et femmes, jeunes et vieux, militants et désabusés, riches et pauvres, sunnites, druzes et chrétiens, ils étaient hier plusieurs centaines de milliers – près d'un million si l'on compte les villes du nord, du sud, de la Bekaa-Ouest, etc. – à rendre hommage à la mémoire de l'homme "aux semelles d'or", Rafic Hariri. Un million aussi, surtout, à crier d'une seule voix leur volonté d'un Liban souverain, indépendant et débarrassé de la tutelle syrienne, et à montrer leur engagement commun sur une même voie : celle de l'unité nationale.* » Le journal parle également d'« *unité nationale et rejet massif de la tutelle aux obsèques de Hariri* ». Il met aussi l'accent sur l'unité retrouvée pendant les obsèques. Les gens qui se trouvent dans le cortège réclament leur souveraineté et leur indépendance et affichent leur union.

Le journal Al-Mustaqbal devient la vitrine de l'attentat de Rafic Hariri

Pour aboutir à la participation du plus grand nombre de Libanais et contribuer ainsi à la médiatisation de l'enterrement, *L'Orient-Le jour* n'est pas le seul journal à mettre en avant l'assassinat de Rafic Hariri. Le journal *Al-Mustaqbal* se consacre entièrement à cette mission. Pendant les quatre jours qui suivent l'attentat, *Al-Mustaqbal* est entièrement dédié à l'ancien Premier ministre, à son assassinat et à son enterrement à



venir. Le sujet de l'assassinat de Rafic Hariri devient le seul et unique centre d'intérêt du journal et aucun autre sujet social, économique ou politique n'est traité. Il est le porte-parole de l'opposition et relaie l'ensemble de ses revendications. À cet effet, dans son édition du 15 février 2005 (photo), les trente-trois pages du journal sont consacrées à l'assassinat de Rafic Hariri. La première page met en scène Rafic Hariri avant sa mort, souriant et saluant la foule avec en encart la photo des six gardes du corps tués

avec lui. En gros titre, on peut lire « Martyr pour le Liban ». Le journal cite l'opposition qui lance des accusations contre le régime syrien et les autorités libanaises. Deux petites photos à droite et à gauche du titre montrent la scène de l'attentat. La photo de gauche montre des voitures en feu et celle de droite une femme qui pleure la mort de Rafic Hariri. De la page 2 jusqu'à la page 6, le journal montre des photos de l'attentat et les accompagne d'articles sur l'interprétation de l'attentat. La deuxième partie du journal montre les scènes de désolation à travers le Liban et la mobilisation nationale et internationale pour connaître les identités des commanditaires de l'attentat contre Rafic Hariri. Toute la barbarie de l'attentat est exposée aux lecteurs dans le but de les faire réagir. Le journal parle aussi de mobilisations qui se font à travers le pays pour protester et exprimer sa colère vis-à-vis de l'assassinat.



Dans son édition du 16 février (photo), le journal *Al-Mustaqbal* consacre trente-deux pages à l'attentat et à la préparation à l'enterrement. Une photo sur six colonnes montre la place des Martyrs et le lieu où Rafic Hariri va être enterré. Une autre en insert montre le portrait de Rafic Hariri. La photo est accompagnée du titre « Le peuple libanais fait ses adieux au martyr ». Ce titre donne une dimension nationale à la participation aux obsèques et prédit une participation importante. Un autre titre parle d'« un

enterrement populaire avec la participation d'hommes politiques arabes et occidentaux, à leur tête Jacques Chirac ». Celui-ci confirme la dimension internationale du personnage. Sept pages sont consacrées à commenter l'assassinat, donner la parole à des hommes politiques pour qu'ils expriment leur avis sur la suite des événements et à montrer l'horreur perpétrée par l'explosion. Cinq pages font un panel des villes et

villages au Liban pour montrer les manifestations qui se produisent, la fermeture des magasins et relayer l'appel de certains syndicats à la participation à l'enterrement. Le reste du journal est consacré à faire une rétrospective des projets réalisés par Rafic Hariri.



Dans son édition du 17 février (photo), le journal *Al-Mustaqbal*, consacre trente-deux pages à l'enterrement de Rafic Hariri et de ses sept gardes du corps. Sur la une, une photo du cortège occupe toute la hauteur du journal sur quatre colonnes. Avec, en insert, la photo de Rafic Hariri. La photo est accompagnée du titre « Un million ont dit adieu au martyr ». À droite, une autre photo montre le président français devant la tombe de Hariri le soir de l'enterrement. À droite

et à gauche du titre du journal, deux photos montrent les gens qui sont sur leurs balcons avec des photos de Rafic Hariri. À l'intérieur, des photos et des articles parlent de la participation importante de Libanais à l'enterrement et font le tour du Liban pour décrire la participation locale à cet enterrement. À travers les photos prises dans le cortège, nous pouvons constater la présence de pancartes avec des messages hostiles au régime libanais en place et à la Syrie qui s'entremêlent avec les portraits de Rafic Hariri.



Dans son édition du 18 février (photo), le journal *Al-Mustaqbal* contient trente-deux pages dédiées à l'attentat de Rafic Hariri et ses répercussions sur la vie politique libanaise. Sur la première page, le journal insiste sur le fait que les Libanais ne quittent pas la tombe de Hariri qui est devenue désormais un sanctuaire où les citoyens de toutes confessions se recueillent. Sur la première page aussi, en bas à droite, le journal montre une grande banderole posée à même le

sol sur laquelle le mot démission est inscrit. Cette banderole vise à accueillir la signature de Libanais qui veulent la démission du régime libanais en place. Sur la même page le journal indique que la participation importante aux obsèques de Rafic Hariri est une preuve de la non-légitimité du régime en place. À travers ses quatre éditions, nous pouvons voir l'évolution de l'utilisation des obsèques qui au départ sont uniquement religieuses et qui deviennent politiques. Ce n'est qu'à partir du 19 février que le journal

commence à consacrer des pages qui parlent d'autre chose que de l'assassinat de Rafic Hariri.

Un message unique véhiculé par une partie des médias

En plus du journal *Al-Mustaqbal* et de Future TV (deux médias appartenant à Rafic Hariri), d'autres médias se focalisent sur l'assassinat de Rafic Hariri, comme par exemple *L'Orient Le-Jour* (quotidien en langue française proche de l'opposition) et *As-Safir* (quotidien en langue arabe proche de la Syrie). Durant les jours qui suivent l'attentat, leur message est unique : Rafic Hariri est un martyr. Leur point de désaccord concerne le responsable de l'attentat. Aussi bien dans *L'Orient Le-Jour* que dans le journal *As-Safir*, 75 % des articles traités en une dans les quatre jours qui suivent l'assassinat concernent l'attentat contre Rafic Hariri. Au total, le premier mois qui suit l'attentat, *L'Orient Le-Jour* fait 162 fois référence à « martyr » et 136 fois référence à « suspect » pour parler de Rafic Hariri, *As-Safir* 273 fois référence à « martyr » et 39 fois référence à « suspect ». La notion de martyr est forte dans *L'Orient Le-Jour*, mais encore plus forte dans *As-Safir*. Ceci peut s'expliquer par une amitié qui lie l'ancien Premier ministre Rafic Hariri avec Talal Salman, propriétaire de *As-Safir*. Cette différence de traitement est liée aussi à la ligne éditoriale de chaque journal. *L'Orient-Le Jour* est un journal proche de l'opposition. Il met donc la référence aux suspects et à celle de martyr sur le même niveau. Le journal veut savoir qui est derrière l'assassinat de Rafic Hariri et lance même des suspicions quant à son assassinat. Il veut en même temps saluer le rôle national de Rafic Hariri et le place au rang de martyr. *As-Safir* est au contraire proche de la Syrie et du régime en place au Liban. Il met en avant beaucoup plus la référence au martyr qu'au suspect. Il n'a aucun intérêt à lancer des accusations contre le régime qu'il soutient. La seule accusation est lancée contre Israël qui pour le journal est la seule à avoir un intérêt dans la mort de Rafic Hariri. Cette différence de traitement pousse les journaux à se critiquer les uns les autres au travers des articles.

Certains médias poussent des Libanais à la participation

Pour aboutir à un espace public participatif, il faut inciter les Libanais à participer aux funérailles de Rafic Hariri et à prendre leur destin en main. Ce qui unit une grande partie des médias c'est l'unanimité présente sur la participation à l'enterrement de Rafic Hariri. Une grande partie des médias invite les citoyens à participer aux funérailles populaires

de l'ancien Premier ministre au travers des spots télévisés², des appels à la radio³ ou des articles de journaux⁴ que ce soit *Al-Mustaqbal*, Future TV, *An-Nahar*, *L'Orient Le-Jour*, *As Safir*, LBC, etc.. À la veille de l'enterrement de Rafic Hariri, la plupart des médias véhiculent le message de la participation à l'enterrement. « *Le peuple libanais dit adieu à son martyr* », écrit *Al-Mustaqbal* dans son édition du 16 février. De même, dans le 20 heures de la chaîne LBC, le présentateur précise que « *c'est le devoir de chaque Libanais que de dire adieu à l'ancien Premier ministre martyr et de participer à son enterrement* ». Dans le journal prosyrien *As-Safir* daté du 16 février 2005, l'éditorialiste Talal Salman annonce qu'il « *veut rendre hommage à son ami assassiné et qu'il se rendra, à son enterrement demain. Venez demain dire adieu à Rafic Hariri* ». Le journal *As-Safir* est prosyrien et son éditorialiste et propriétaire lie une amitié avec Rafic Hariri. Cette relation contradictoire conduit l'éditorialiste à inviter les gens à son enterrement sans pour autant cautionner le message politique que certains opposants veulent transmettre lors des funérailles.

L'influence de la couverture médiatique nationale de l'assassinat de Rafic Hariri sur la formation d'un espace public libanais

L'assassinat de Rafic Hariri devient donc omniprésent dans une grande partie des médias libanais. La majorité des sujets traités tournent autour de cet évènement. Des reportages, des vidéos clips et des témoignages qui honorent le passé de Rafic Hariri passent en boucle sur Future TV et sur la LBC. Des invités viennent débattre et donner leur avis sur les causes, les commanditaires et les conséquences de cet assassinat sur la vie politique libanaise. C'est le cas également dans les radios. La une de la plupart des quotidiens libanais est consacrée à l'attentat. Une unanimité est établie autour de l'aspect « martyr » de Rafic Hariri. Cependant, un débat et des divergences éclatent quant aux commanditaires de l'assassinat. Comme vu plus haut, les médias et les personnalités politiques proches de l'opposition pointent du doigt le régime syrien alors que les médias et les personnalités politiques proches du régime en place accusent les ennemis du Liban, notamment Israël. C'est la différence qu'on peut constater, par exemple, entre le journal *Al-Mustaqbal* et le journal *As-Safir*. Dans *Al-Mustaqbal*, Rafic

² Appels lancés notamment dans le journal de 20 heures de la chaîne LBC le 15 février 2005.

³ Appels lancés notamment sur les ondes de la radio La voix du Liban le 15 et 16 février 2005.

⁴ Appels lancés notamment dans le journal *An-Nahar* du 16 février 2005.

Hariri est un martyr et ses assassins sont connus d'avance. C'est le régime syrien avec ses alliés libanais qui sont derrière cet assassinat. Cette thèse est soutenue par le journal et par les hommes politiques cités dans celui-ci. Alors que dans *As-Safir*, il n'y a pas de doute que Rafic Hariri soit un martyr. Cependant, ses assassins ne sont pas le régime syrien et ses alliés libanais, mais Israël qui veut éliminer toute personnalité qui s'engage à rendre le Liban plus fort. Un débat par journaux interposés commence alors, et des débats dans des émissions de talk-show s'engagent sur les chaînes de télévision. Chacun reste cependant campé sur ses positions. Un espace public dialogique voit alors le jour dans les médias grâce à cet échange de points de vue d'un camp à un autre, ce qui aboutit sur le terrain, c'est-à-dire pendant l'enterrement de Rafic Hariri, à la création d'un espace public participatif que les opposants au régime en place créent.

II. La présence de l'attentat dans des médias internationaux

L'intérêt de la présence de l'assassinat de Rafic Hariri dans les médias internationaux

Comme il nous est impossible d'étudier tous les médias étrangers, nous ne citons que quelques exemples qui montrent une idée de l'écho international : *France 2*, *Paris Match*, *L'Humanité*, *Le Temps* (Suisse), *Le Devoir* (Québec), *Los Angeles Times* (États-Unis). Cet écho international est très important dans la suite des événements. Il permet de donner une ampleur et une portée internationale à cet assassinat. Le monde entier est au courant de la barbarie de l'attentat perpétré contre l'ancien Premier ministre Rafic Hariri. Cette couverture internationale donne du poids à l'événement et permet de rendre compte de l'importance de l'homme assassiné. Elle donne aussi la possibilité aux journalistes et aux hommes politiques libanais de s'exprimer librement sur le sujet. Cet espace d'expression créé par les différents médias libanais s'étend désormais à certains médias étrangers, ce qui aboutit à l'apparition d'un espace public dialogique. Ce qui est important aussi dans ce détour à l'étranger, c'est qu'il permet de faire comprendre aux opposants au régime en place qu'ils ne sont pas seuls. Lorsque les médias internationaux s'intéressent à l'assassinat, ils informent l'opinion publique internationale. De ce fait, ils incitent indirectement les dirigeants des pays où les médias parlent de l'assassinat à prendre des décisions et à s'intéresser à ce qui se passe au Liban. Les garanties et l'assurance provenant de la couverture médiatique internationale sont des éléments qui

sont à la disposition des manifestants au Liban. Ils les utilisent pour inciter les gens à la mobilisation et les rassurer pour participer aux manifestations.

La couverture médiatique internationale confirme l'importance de l'événement

La couverture internationale est immédiate. La plupart des médias internationaux se mobilisent pour relayer l'information. Certains envoient même immédiatement des journalistes pour couvrir l'enterrement de Rafic Hariri et les événements qui suivent. Des médias locaux donnent accès à l'information à certains médias étrangers. C'est le cas de la chaîne de télévision Future TV qui autorise des chaînes étrangères à diffuser les premières images de l'attentat (cf. la capture d'écran du journal de 20 heures de France 2).



Le soir même de l'attentat de Rafic Hariri, la chaîne de télévision française France 2 annonce l'attentat en première position⁵. Dès cette annonce, la chaîne dépêche une équipe de journalistes sur place. Un long sujet est alors diffusé. À partir du 14 février 2005, et ceci jusqu'au 15 mars 2005, le Liban occupe une place importante dans le sommaire du 20 heures de France 2. Pendant les trois jours qui suivent l'attentat, tous les soirs, Le Liban est présent dans le sommaire du journal, ce qui lui accorde une importance particulière. Un reportage est diffusé depuis Beyrouth et le point est fait quotidiennement sur l'évolution de la situation. En effet, dans le journal de 20 heures du 14 février 2005 de la chaîne de télévision française France 2⁶, le premier sujet présenté est l'attentat contre Rafic Hariri. « *Le Liban replonge dans les années noires. L'ex-Premier ministre et homme fort de l'opposition, Rafic Hariri, a été tué dans un attentat. Une explosion très forte qui a dévasté un quartier de front de mer et tué une dizaine de*

⁵ Voir annexe 6.

⁶ Ibidem.

personnes. *La Syrie est montrée du doigt, elle nie toute implication.* » Ensuite, dans son édition du 15 février 2005, le sujet sur le Liban arrive en deuxième position⁷ : « *Situation tendue au Liban après l'assassinat de Rafic Hariri. Ses partisans ont pris pour cible des intérêts syriens. L'armée a été placée en état d'alerte pour éviter des incidents. La Syrie est plus que jamais dans le collimateur de la communauté internationale.* » Enfin, dans son édition du 16 février 2005 le sujet sur l'assassinat d'Hariri est en première position⁸ : « *Les obsèques de Rafic Hariri ont rassemblé une foule immense à Beyrouth dans une atmosphère survoltée. "La Syrie dehors" ont scandé les manifestants. Jacques Chirac très ému a fait le voyage pour présenter ses condoléances à la famille. Il a dénoncé des méthodes criminelles d'un autre temps.* » Ce traitement des événements par la chaîne de télévision française est très important pour les manifestants libanais. Il permet de relayer quotidiennement leurs actions et de leur donner un coup de projecteur important. Cette couverture incite même les manifestants à produire du contenu pour alimenter et faire en sorte que les médias étrangers continuent à couvrir les événements.



Pour amplifier cette couverture médiatique internationale, les opposants contactent d'autres médias internationaux. C'est le cas du magazine *Paris Match*. À cet effet, dans son édition du 17 février 2005, le magazine *Paris Match* fait un dossier spécial sur l'attentat d'Hariri. Sur la première double page, une photo avec les voitures encore en flammes occupe toute la surface, avec le titre « *Beyrouth, le volcan s'est réveillé* » et un surtitre « *Depuis des années, on ne parlait plus que de reconstruction et de cohabitation pacifique. En massacrant l'homme fort du pays, une voiture piégée fait renaître toutes les peurs* ». En encart, la dernière photo de Rafic Hariri vivant, juste avant de monter dans sa voiture. Sur une seconde double page, une photo occupe tout l'espace. Elle montre le

⁷ Ibidem.

⁸ Ibidem.

cratère laissé par la puissance de l'explosion. La photo est accompagnée du titre « *Une charge énorme de 350 kilos de dynamite, un cratère géant, 15 morts... Les tueurs n'ont rien laissé au hasard* ». Les lecteurs de *Paris Match* ont une idée précise sur l'attentat et ses conséquences. Cette diffusion de l'endroit de l'attentat par les médias étrangers empêche certains responsables d'effacer ou de modifier la scène de l'attentat. Le monde entier voit et constate l'ampleur de la charge explosive.

La couverture médiatique internationale donne la possibilité à des journalistes libanais de s'exprimer librement, de donner leur vision de l'attentat contre Rafic Hariri et ses conséquences sur la vie politique du pays. En effet, dans son édition du 16 février 2005, le journal suisse *Le Temps* publie un article de la journaliste libanaise Sibylle Rizk sous le titre « *Les Libanais sunnites espèrent sauver l'héritage politique de Rafic Hariri* ». Dans son article, Sibylle Rizk parle de « *... L'affluence attendue devrait être à la mesure du sentiment de vide suscité par la disparition brutale de Rafic Hariri, tant son personnage a marqué la scène politique et économique libanaise depuis la fin de la guerre. Au-delà du choc provoqué par la violence de l'attentat, les Libanais s'interrogent avec inquiétude sur l'avenir. La préoccupation la plus immédiate concerne la stabilité financière. Le spectre d'une dévaluation de la monnaie qui provoquerait une crise économique et sociale de grande ampleur hante tous les esprits. Un tel scénario surviendrait en cas de retrait massif de capitaux déposés dans les banques libanaises. La fermeture officielle de trois jours ayant évité tout mouvement de panique, les milieux bancaires comptent désormais sur la "maturité" des marchés et les réserves en devises de la Banque centrale pour préserver le taux de change* ». Dans son édition du 16 février 2005, le journal québécois *Le Devoir*, par l'intermédiaire de Serge Truffaut, relie cette accusation dans un article intitulé « *La main syrienne* ». Dans cet article, l'auteur accuse déjà le régime de Damas. « *... Pour beaucoup, l'ampleur de l'explosion est elle-même le signe probant de l'implication de Damas. La précision ou plutôt le professionnalisme des acteurs confirme cette implication. Quoi d'autre? (...) C'est surtout le mobile qui fait remonter la piste jusque dans les bureaux des autorités syriennes. L'automne dernier, Hariri était monté aux barricades pour exiger des Syriens qu'ils respectent les Accords de Taëf. Signés en 1989, ceux-ci commandaient un retrait des troupes syriennes dans les deux années suivantes. On l'aura compris, cela fait maintenant treize ans que Damas fait fi de cette entente. À cette arrogance, voire cette injure, Hariri voulait mettre un terme. Pour ce faire, il avait rallié les rangs de la*

contestation formée dans un premier temps par les maronites, les chrétiens, que d'autres responsables de diverses communautés avaient rejoints. Bref, en vue des élections législatives du printemps, tous les adversaires de la mainmise syrienne avaient convenu de se fédérer. Il n'en fallait évidemment pas plus pour que la mauvaise humeur de la Syrie soit passablement aiguisée. » Les médias internationaux permettent de consolider et de répandre la thèse de l'implication de la Syrie dans l'attentat contre Rafic Hariri. Thèse défendue et lancée par les membres de l'opposition libanaise.

Cette même thèse est reprise et même amplifiée par des accusations contre le Hezbollah par certains journaux américains. En effet, dans son édition du 16 février 2005, le journal américain *Los Angeles Times* consacre son éditorial à l'assassinat de Rafic Hariri et le centre sur le problème syrien et son allié libanais, le Hezbollah. «...*The Hezbollah militia, with the backing of Syria, has used the country as a base to launch terrorist attacks, one of the main reasons the U.S. has been targeting Damascus. Yet compared with the bloody horrors of the civil war period, today's Lebanon is almost an Eden, with Beirut's waterfront transforming from a bullet-riddled shell to a tony business and tourist enclave. Much of the credit for that, of course, belongs to Hariri. It would be hard to pick a more powerful symbolic target than the billionaire who helped negotiate Lebanon's key peace accord, led the country for 10 years as prime minister and personally oversaw the reconstruction of Beirut's city center. But Syria, for all its repressiveness and propensity for mischief, also has to be given a share of the credit for providing the security that made Hariri's reconstruction possible. Lebanon today has the veneer of peacefulness, but many of the same elements that tore the country apart 30 years ago are still present, and about 10% of its present population is made up of Palestinian refugees. Syria's eventual withdrawal may be inevitable, but it will be an occasion fraught with danger.* »

Les médias internationaux permettent de mettre la lumière sur une union antisyrilienne qui commence à émerger dans la rue et l'espace public libanais. À cet effet, dans son édition du 17 février 2005, le journal français *L'Humanité* sous la plume de Françoise Germain-Robin parle d'« une union antisyrilienne fragile et incertaine ». «... *La mort de Rafic Hariri pourrait-elle réunifier un Liban, qu'elle était supposé replonger dans le cauchemar de la guerre civile ? C'est l'impression que l'on pouvait avoir hier en observant l'unanimité avec laquelle le peuple libanais, toutes composantes confessionnelles et*

politiques confondues, a semblé communier dans la douleur en portant en terre celui qui, par la brutalité même de sa mort, est soudain devenu un héros national. Dans le Liban multiconfessionnel où chiites, sunnites et maronites se sont livrés pendant quinze ans, de 1975 à 1990, une guerre sans pitié, les uns contre les autres, mais aussi à l'intérieur même de chaque composante, ce n'est pas une mince affaire. L'union sacrée faite autour du cercueil du milliardaire Hariri survivra-t-elle à ses obsèques et verra-t-on se manifester une "vertu politique" du cadavre ? Rien n'est moins sûr, car les calculs politiques tortueux dont le Liban est le théâtre depuis plus d'un demi-siècle risquent d'avoir vite raison de l'émotion populaire, si prompte à se manifester dans le monde arabe. Pourtant, certains se prennent à espérer, au Liban même, que l'assassinat du leader sunnite, qui fut Premier ministre pendant dix ans, réussira à accélérer et à consolider l'entreprise à laquelle il s'était attelé depuis cinq mois en dénonçant le président Émile Lahoud comme un fantoche de la Syrie et en rejoignant l'opposition dirigée par le leader druze Walid Joumblatt. »

L'influence de la couverture médiatique internationale sur la formation d'un espace public libanais

Les médias étrangers deviennent une scène que les hommes politiques de l'opposition libanaise et les manifestants utilisent pour répandre leurs idées, opinions et actions au public libanais et étranger qui a accès à ces médias. La couverture internationale importante sur l'assassinat de Rafic Hariri donne la possibilité à des journalistes libanais de s'exprimer librement sur le sujet alors qu'ils ne peuvent pas ou n'osent pas le faire dans des médias locaux. Les médias étrangers permettent aussi aux hommes politiques libanais qui s'opposent au régime en place de faire comprendre au peuple libanais à travers les médias internationaux que Rafic Hariri est non seulement un homme politique important sur la scène libanaise, mais qu'il a aussi son importance sur la scène internationale. C'est parce qu'il a cette stature internationale que les médias du monde entier s'intéressent à cet événement. Très vite, des médias étrangers parlent de l'implication possible de la Syrie dans cet attentat et fournissent, de fait, un appui aux Libanais qui manifestent en relayant les manifestations et les revendications après la mort de Rafic Hariri et en montrant des images quotidiennes des protestations qui se produisent dans le pays. Derrière l'assassinat d'un homme se cacherait la volonté des autorités en place de contrôler encore plus l'espace public libanais. En effet, quelques mois avant sa mort, Hariri affiche sa volonté de rejoindre les rangs de l'opposition, de

s'exprimer en son nom et de devenir même son leader. Les médias internationaux encourage et permettent à des médias nationaux d'assumer et de jouer leur rôle d'informateur et d'accompagnateur, et d'aider à la réussite des protestations en cours dans l'espace public libanais. Ils permettent, de par la transmission d'images, de témoignages et de reportages, de contribuer à la reconquête de l'espace public libanais par les manifestants.

Conclusion

Nos questions de départ portent sur la place de l'assassinat de Rafic Hariri dans les médias. Pour conclure, des médias libanais propagent les images de l'attentat et n'hésitent pas à consacrer des pages et des éditions entières à parler de l'attentat de Rafic Hariri et ces répercutions sur la vie interne et externe du pays. Ils permettent à des libanais de s'exprimer en les poussant à prendre leurs problèmes en mains et à descendre dans la rue pour réclamer les changements tant désirés. L'attentat de Rafic Hariri est non seulement repris par les médias libanais, mais également par un nombre important de médias du monde entier. Cet échange et cette complémentarité entre médias libanais et étrangers aident à la formation d'un espace public. En effet, le bouleversement par les médias nationaux de leur programmation et la reprise simultanée de l'attentat contre Rafic Hariri par les médias internationaux, permettent l'apparition d'un espace public participatif. Comment la manifestation du 14 mars est reprise dans les médias ?

3.2. La manifestation du 14 mars dans les médias

Quelle est la place de la manifestation du 14 mars dans les médias ? Au Liban, le paysage médiatique est divisé en deux, exactement comme le paysage politique et selon la même structure que lui. Une partie des médias est proche du mouvement du 14 mars, une autre de celui du 8 mars. Il existe une douzaine de journaux différents, chacun d'eux est proche d'un parti politique : *An-Nahar* (journal proche de l'opposition antisyrilienne), *As-Safir* (journal de gauche qui défend les thèses syriennes), *Al-Akhbar* (Le Hezbollah), *Al-Diyar* (journal pro-syrien), *Al-Balad*, *Al-Mustaqbal* (Courant du Futur), *Al-Anwar*, *Al-Bayrak*, *Al-Liwak* (proche de l'Alliance du 14 mars), *Al-Shark Al-Awsat*, *L'Orient-Le Jour* (proche de l'Alliance du 14 mars), *The Daily Star*. Certains sont même directement détenus par un parti. Il y a aussi dix chaînes de télévision : LBC (*Lebanese Broadcasting Company* – Les Forces libanaises), MTV (Murr Television), Future TV (Courant du Futur), Future Nouvelles (Courant du Futur), Al-Manar (Le Hezbollah), NBN (*National Broadcasting Network* – Mouvement Amal), OTV (Orange TV – Mouvement patriotique libre), NewTv, Télé-Lumière (Église maronite) et Télé-Liban (une chaîne publique). Les médias jouent un rôle très important lors des manifestations de février-mars 2005 au Liban. Nous partons du constat suivant : les médias donnent l'information sur l'attentat de Rafic Hariri et les manifestations qui suivent à un très grand nombre de personnes dans le pays, mais aussi à travers le monde. Cela permet de mettre la lumière sur l'attentat, de montrer au monde entier l'ampleur de l'acte qui est commis et de faire connaître les manifestations de février-mars 2005.

Ce que nous allons essayer de montrer, c'est que tout au long des événements qui suivent l'attentat contre Rafic Hariri, les médias jouent un rôle qui est allé au-delà de leur simple mission d'information. Ils sont donc devenus des instruments de propagande et de recrutement au service d'un parti ou des manifestants. Nous nous intéressons à la partie des médias qui couvre et suit de très près les manifestations de février-mars 2005. Notre étude est donc limitée aux journaux suivants : *An-Nahar* (journal proche de l'opposition anti-syrienne, il est le plus diffusé au Liban), *Al-Mustaqbal* (journal appartenant à la famille Hariri) et *L'Orient-Le Jour* (journal proche de l'opposition antisyrilienne, il est le seul quotidien en langue française) et aux chaînes de télévision suivantes : LBC (la première chaîne au Liban) et Future TV (appartenant à la

famille Hariri). Ces différents médias avec d'autres médias internationaux permettent l'apparition d'un espace public oppositionnel dans lequel les manifestants font pression sur le pouvoir politique en place au Liban. En effet, à partir de la manifestation pro-syrienne du 8 mars 2005, certains médias ont un rôle de mobilisateur et de surveillance car des chaînes de télévision, des radios et des journaux ont, de par leur discours, leur programmation, les personnes invitées, etc., essayé de pousser les gens à se mobiliser d'avantage pour aboutir à la contre-manifestation du 14 mars 2005. De même, des médias étrangers ont également un rôle particulier. Leur couverture des événements est très importante lors des manifestations libanaises car elle permet aux manifestants d'avoir des garanties de la part de la communauté internationale. Le monde entier regarde ce qui se passe au Liban. Les forces de l'ordre proches du régime en place et les services de renseignements syriens savent alors qu'ils sont surveillés de près par la communauté internationale, ce qui les oblige à modérer leurs actions vis-à-vis des manifestants.

Quelques questions disparates et hétérogènes s'imposent : une partie des médias libanais se mettent-ils au service de la mobilisation et des manifestants ? Après le 8 mars, la stratégie médiatique au Liban est-elle orientée vers la propagande et l'effet d'encerclement ? Quel est l'intérêt de la présence des médias internationaux pendant les manifestations ? Ces questions, très disparates, seront plus homogènes, si on s'aperçoit qu'elles s'organisent en un grand questionnement. La reprise de la manifestation du 14 mars dans les médias contribue-t-elle à la formation d'un espace public ?

Pour apporter une réponse à ces différentes questions très disparates, nous allons tout d'abord essayer de voir le rôle informatif des médias libanais dans la mobilisation. Nous verrons, ensuite, qu'après le 8 mars, le traitement de l'information par certains médias change. Il laisse désormais apparaître la propagande et l'effet d'encerclement. Nous étudions enfin le rôle de la couverture médiatique internationale, les garanties qu'elle apporte aux manifestants et sa contribution à la création d'un espace public.

I. La presse quotidienne, la télévision et les blogs se mettent au service de la mobilisation et des manifestants

Les manifestations sont présentes en abondance dans les médias

La couverture médiatique de la mobilisation est non seulement souhaitée par les organisateurs des manifestations, mais aussi par les jeunes qui y participent. Comme nous l'avons vu précédemment, Nora Joumblatt raconte le souhait des jeunes qui se rassemblent le 14 février au soir place des Martyrs d'apparaître à la télévision. Et c'est grâce à Nora Joumblatt que ces jeunes apparaissent le soir même sur la chaîne Future TV. Ils sont les principaux participants aux manifestations de protestation et deviennent les acteurs privilégiés des chaînes de télévision. Ils sont les invités des émissions de talk-show habituelles ou même créées spécialement après le début des manifestations. Ces émissions ont pour but d'avoir l'avis des jeunes sur la vie politique, les hommes politiques, le confessionnalisme et l'avenir de leur pays. Une série de courts-métrages est diffusée en février-mars 2005 dans lesquels des jeunes de toutes les confessions débattent et donnent leur vision du pays. En plus des émissions sur les plateaux de télévision, les chaînes mobilisent des reporters en nombre place des Martyrs. Des émissions en direct de la place sont diffusées : par exemple le talk-show Kalam el-Nass présenté par Marcel Ghanem¹ sur la LBC, celui d'El Shater Yehki présenté par Ziad Njeim² sur la chaîne satellitaire El Horra³. La chaîne de télévision Future TV se mobilise avec des émissions et des transmissions en direct depuis la même place.

Le journal Al-Mustaqbal devient la vitrine des manifestations

Au lendemain de l'assassinat de Rafic Hariri, le journal *Al-Mustaqbal* devient la vitrine des manifestations. Dans ses éditions des 15, 16, 17 et 18 février 2005, le journal *Al-Mustaqbal* consacre la totalité de ses pages à cet assassinat. L'attentat, les obsèques et les condoléances sont décrits dans leur intégralité. Ensuite, le journal se concentre sur ce qui se passe place des Martyrs. Le point d'ancrage est la tombe de Rafic Hariri qui est devenue en quelque sorte un sanctuaire où des citoyens de toutes les régions et de toutes les confessions viennent se recueillir. Les équipes du journal *Al-Mustaqbal* sont à

¹ Marcel Ghanem est un journaliste et le présentateur du talk-show politique Kalam el-Nass (La parole du peuple) sur la chaîne de télévision LBC.

² Ziad Njeim est journaliste et ex-présentateur du talk-show politique El Shater Yehki (Le meilleur parle).

³ Chaîne de télévision satellitaire diffusant en langue arabe des informations sur le monde arabe.

proximité de la tombe. Cette proximité permet au journal d'être au premier plan et de mettre la lumière sur les événements qui émergent sur la place des Martyrs à côté de la tombe de Rafic Hariri. Durant les mois de février et mars 2005, le journal consacre deux tiers de ses pages aux informations qui concernent l'assassinat de Rafic Hariri et les conséquences sur la vie politique interne dont un tiers est consacré à mettre la lumière sur les manifestations qui se déroulent place des Martyrs⁴. Grâce à cette couverture médiatique, la faction des lecteurs du journal, déjà convaincus, peuvent avoir une idée détaillée de ce qui se passe au centre de Beyrouth. De ce fait, le mouvement de contestation a de plus en plus d'échos, ce qui engendre une participation encore plus importante.

Les médias dynamisent les manifestants

À travers les médias, il est question de montrer aux manifestants que la plupart des Libanais pensent comme eux. Avoir connaissance de la mobilisation des autres encourage le téléspectateur à se mobiliser à son tour. Tarde montre que la couverture médiatique donne l'impression d'une pensée unique répandue : « *La conscience possédée par chacun d'eux que cette idée ou cette volonté est partagée au même moment par un grand nombre d'autres hommes. Il suffit qu'il sache cela, même sans voir ces hommes, pour qu'il soit influencé*⁵. » C'est pour cela que le même message est transmis par les organisateurs des manifestations sur tous les moyens de communication, y compris la télévision. L'avantage de cette dernière, c'est qu'elle combine trois éléments : l'image, le message et le son. « *La télévision est, pour ainsi dire, devenue notre subconscient collectif le plus déterminant*⁶. » Mais, il ne suffit pas « *de manipuler les images et les messages, de séduire les médias pour obtenir l'adhésion des gens. S'il est vrai que la communication politique peut donner de l'ampleur à la parole publique, il faut encore que celle-ci fasse sens, qu'elle puisse être intégrée par une multitude d'où une interférence complexe dont*

⁴ Voir annexe 5.

⁵ TARDE Gabriel, *L'opinion et la Foule*, Les Presses universitaires de France, 1989, 1^{ère} édition. Collection Recherches politiques, Paris, p. 32.

⁶ CHEBEL Malek, *La formation de l'identité politique*, Petite Bibliothèque Payot, 1998, p. 132.

dépend le devenir de l'unité politique⁷ ». La plupart des médias nationaux œuvrent dans ce sens.

Les médias contribuent à la réussite des manifestations

Les journaux et la programmation des chaînes de télévision contribuent à la propagation du mouvement de protestation. Les médias sont mis à profit lors des manifestations politiques au Liban, en Égypte et ailleurs. Les télévisions satellitaires, par exemple, peuvent – à un certain niveau – déjouer les contrôles imposés par les autorités sur le traitement de l'information dans un pays. En 2005 au Liban, la Révolution du Cèdre montre comment ceci peut fonctionner. La couverture régionale/internationale – comme celle fournie par les chaînes satellitaires Al Jazeera et Al Arabiya, entre autres – peut donner des informations au public libanais sans se préoccuper des répercussions politiques qui peut dissuader certains médias locaux de diffuser telle ou telle information. « *En montrant la taille et l'ampleur des protestations, cette couverture a contribué au succès des manifestations et a encouragé l'augmentation de la pression de la rue pour aboutir au retrait syrien*⁸. » Philip Seib dans son ouvrage précise que « *quelques médias audiovisuels, Future TV dans un premier temps, et la LBC ensuite, se sont mis carrément au service du mouvement de contestation. L'écran de plusieurs chaînes était divisé en deux pour montrer au public tout ce qui se passait à différents endroits au Liban*⁹ ». Carmen Abou Jaoudé dans *L'Orient-Express*, supplément de *L'Orient-Le Jour*, ajoute que « *des journalistes ont oublié leur objectivité, ont appuyé et conseillé les jeunes militants du camp*¹⁰ ». Khodr Ghodbane dans le même supplément précise que « *notre combat était leur combat. Les journalistes libanais et étrangers sympathisaient avec notre mouvement* ». Les journalistes se transforment de plus en plus en militants et prennent davantage part aux manifestations.

⁷ BEAUCHARD Jacques, *Penser l'unité politique entre fondements, turbulences et mondialisation*, coll. Administration et aménagement du territoire dirigée par Jean-Claude Néméry, l'Harmattan, 2001, p. 61.

⁸ SEIB Philip, "Reconnecting the World: How New Media Technologies May Help Change Middle East Politics", *op. cit.*, p.1.

⁹ "Three days after his killing, there was a meeting. The television was on without sound. The screen was split in two. Part was the condolences at Hariri's house. The other part was people praying at the tomb." Charles Glass, *An assassin's land*, in *London review of books*, 4 août 2005, p. 16.

¹⁰ ABOU JAOUDE Carmen, « *La presse et l'intifada* », in *L'Orient-Express*, *Hommage à Samir Kassir, Le Printemps inachevé*, Hors-Série, automne 2005, p. 97.

En effet, dans son édition du 14 mars 2005, *L'Orient-Le Jour* fait son gros titre sur la manifestation prévue le jour même : « *Mobilisation populaire intensive en prévision du rassemblement d'aujourd'hui : malgré les pressions, la vérité place des Martyrs* ». Le journal, avant même que le rassemblement n'ait lieu, prédit une mobilisation populaire intense. Il incite les Libanais qui lisent *L'Orient-Le Jour* à manifester place des Martyrs malgré les difficultés et les intimidations. Le journal donne un but à cette manifestation qui peut rassembler autour de lui le plus grand nombre de Libanais car l'ensemble des Libanais est d'accord sur le fait de connaître la vérité sur l'assassinat de Rafic Hariri. Dans son édition du 15 mars 2005 (photo), *L'Orient-Le Jour* n'annonce que la



manifestation du 14 mars en première page. Une grande photo de la place des Martyrs noire de monde est montrée avec l'ombre de la mosquée Al Amine. La photo est accompagnée d'un surtitre : « *Vérité, liberté, souveraineté, un même cri place des Martyrs* » et d'un titre : « *La voix du peuple* ». Dans son article, *L'Orient-Le Jour* commence par « *Du jamais vu dans l'histoire contemporaine du Liban. Au moins un million de personnes venues des quatre coins du pays, toutes*

appartenances communautaires confondues, ont envahi la place des Martyrs, les places et les voies attenantes pour crier, un mois après l'assassinat de l'ancien Premier ministre Rafic Hariri et de ses compagnons, toute leur frustration et leur colère. "Vérité, Liberté, Souveraineté", scandait la foule dans un même cri. » L'incitation et l'appel à manifester qui sont lancés la veille et quelques jours plus tôt portent leurs fruits. Cette manifestation est désormais considérée comme la plus importante de l'histoire du Liban. Mais, au slogan « Vérité », le journal rajoute « Liberté » et « Souveraineté », deux autres aspirations qui eux sont dirigés vers la Syrie et ses alliés libanais.

II. Le traitement de l'information de certains médias au Liban après la manifestation du 8 mars

Les médias sont un outil de propagande et d'effet d'encerclement

Certaines chaînes comme la LBC et Future TV et les journaux comme *An-Nahar* et *Al-Mustaqbal* deviennent, en l'espace d'un mois, de vrais outils de propagande. À cet effet, dans son édition du 25 février 2005, le journal *Al-Mustaqbal* annonce à plusieurs

reprises la volonté de plusieurs syndicats de faire grève le lundi 28 février 2005. Cette annonce fait connaître la décision des syndicats aux lecteurs du journal et incite leurs membres à participer à la grève prévue. Le journal est devenu le porte-parole et un outil de communication au service des syndicats et des associations qui participent aux manifestations. De même, dans son édition du 28 février 2005, le journal *Al-Mustaqbal* demande sur trois pages différentes aux Libanais de venir en masse participer à la manifestation prévue le jour même. « *Le Courant du Futur invite les Libanais à une large participation aux manifestations prévues aujourd'hui.* » Il explique aussi pourquoi il est important de venir participer à cette manifestation. « *Il faut venir dire non à la Syrie et à ses alliés libanais. Il faut leur faire comprendre que les Libanais veulent tenir leur destin en main.* » Les journaux, les chaînes de télévision et d'autres médias interagissent ensemble. Cette interaction permet de reconstruire une représentation d'espace public. En effet, leur but est de pousser les gens à la mobilisation et au rejet du régime en place. Pour aboutir à leurs fins, *An-Nahar* et *Al-Mustaqbal* publient des articles qui retracent la vie de l'ancien Premier ministre. Les chaînes de télévision comme la LBC et Future TV diffusent en permanence des vidéos clips mettant en scène l'ancien Premier ministre Rafic Hariri à des moments clés de son histoire politique, des chansons patriotiques créées spécialement pour les manifestations de février-mars 2005 accompagnées de vidéos des manifestants place des Martyrs. Dans ces mêmes vidéos clips, on peut voir une mise en scène d'un groupe de manifestants qui courent avec un drapeau libanais à la main. Le groupe franchit une barrière et plante le drapeau libanais au sol. Cette scène symbolise les manifestants comme des libérateurs qui reconquièrent le territoire libanais et le libèrent. Ces chansons sont interprétées par des chanteurs de confessions différentes pour montrer l'unité des Libanais derrière ce mouvement de contestation. Joëlle Touma précise qu'après l'enterrement de Rafic Hariri, « *on est insatiables, on regarde sans arrêt Future TV, clips, morceaux de discours, bouts d'interviews, chansons composées en son honneur, rien ne semble excessif*¹¹ ». Elie Karamé explique avoir « *contacté le député Ahmad Fatfat pour lui demander que Future TV contribue à la mobilisation pour la manifestation. Ils ont lancé des appels à la mobilisation du lieu du sit-*

¹¹ TOUMA Joëlle, *Vers le 14 mars*, in *L'Orient-Express, Hommage à Samir Kassir, Le Printemps inachevé*, Hors-Série, automne 2005, p. 77.

in, appels qui ont été diffusés toute la soirée sur Future TV, LBC et New TV¹² ». Des chaînes de télévision diffusent des images des protestations qui ont lieu en Ukraine pour que les Libanais fassent le parallèle avec la Révolution orange et faire ainsi passer le message que ce qui est possible en Ukraine, l'est aussi au Liban. D'ailleurs, les manifestations qui ont lieu en février-mars 2005 au Liban s'appellent la Révolution rouge et blanche. Ce nom s'inspire de la Révolution orange en Ukraine. Ces mêmes chaînes de télévision diffusent aussi des images de la tombe de Rafic Hariri et montre la file interminable de ceux qui viennent rendre hommage à l'ancien Premier ministre¹³ et la mobilisation qui a lieu à proximité de sa tombe, place des Martyrs.

Au lendemain de la manifestation du Hezbollah, le 8 mars 2005, les organisateurs de celles de l'opposition se tournent d'avantage vers les médias pour préparer la contre-offensive. *« Lebanese television channels, some of which are available on satellite, also intensively covered this story, as did radio stations and print media that reached regional and global audiences through the Internet¹⁴. »* Un des principaux moyens pour mobiliser les gens et préparer une contre-manifestation est le recours aux chaînes de télévisions et aux journaux. C'est pourquoi les organisateurs des manifestations de l'opposition prennent immédiatement contact avec les responsables de certaines chaînes de télévisions, de radios et de journaux pour demander leur aide. Pour Jad Ghostine, *« au lendemain de la manifestation du Hezbollah du 8 mars 2005, les responsables des manifestations ont voulu utiliser tous les médias pour encourager la mobilisation. Le climat était offensif et c'est une période de participation très active et de mobilisation extrême¹⁵ »*. En effet, LBC et Future TV se focalisent à démontrer que la manifestation du 8 mars ne se compose pas uniquement de Libanais. Elles mettent la lumière sur la

¹² TOUMA Michel, « 27 février, la nuit où tout a basculé... », in *L'Orient-Le Jour, L'espoir en lettres de sang : le 14 février 2005-14 février 2006, la Révolution du Cèdre en marche*, supplément de *L'Orient-Le Jour*, paru le 13 février 2006.

¹³ Une chaîne satellitaire financée par le Courant du Futur retransmettait sans interruption 24 h/24 les visites qui avaient lieu au *Darih*.

¹⁴ SEIB Philip, "Reconnecting the World: How New Media Technologies May Help Change Middle East Politics", in *TBS journal, Transnational Broadcasting Studies*, published by the Adham Center for Electronic Journalism, the American University in Cairo and the Middle East Centre, St. Antony's College, University of Oxford, UK, p. 2. www.tbsjournal.com/seibPF.html

¹⁵ Entretien avec Jad Ghostine, Président du bureau étudiant de l'Alba de 2004 à 2005.

participation de Syriens à cette manifestation. Leur but est de dire que le succès de celle-ci est encore une fois de plus attribué au régime syrien qui fait venir des Syriens de leur pays pour que le nombre de manifestants soit très important le 8 mars à Beyrouth. Les journalistes des deux chaînes vont à la rencontre de Syriens qui manifestent le 8 mars et ceci est retransmis au journal de 20 heures des deux chaînes.

Il est important de dire que le journal *Al-Mustaqbal* compte parmi les médias les plus engagés dans cette propagande. En effet, dans son édition du 10 mars 2005, il publie le premier un encart d'une colonne dans son article principal sur la première page intitulé : « *Appartenance au Liban, fidélité à Rafic Hariri* ». Dans cet encart, on peut lire : « *Le Courant du Futur a décidé d'inviter les Libanais à un rassemblement populaire important place des Martyrs le lundi 14 mars prochain à trois heures de l'après-midi et ceci pour célébrer les trente jours de la mort de Rafic Hariri et de ses compagnons. Le rassemblement se fait sous le thème Appartenance au Liban, fidélité à Rafic Hariri.* » Cette information est relayée le soir même par Future TV et la LBC et le lendemain par une grande partie de la presse nationale. La contre-offensive à la manifestation du 8 mars est lancée dans les médias et la mobilisation des gens est faite par les médias. À cet effet, dans son édition du 13 mars 2005, le journal *Al-Mustaqbal* fait sa première page sur la manifestation du lendemain. Une photo sur six colonnes montre le drapeau libanais dessiné par 10 800 citoyens qui se transforme à la fin en drapeau noir pour rappeler l'assassinat de Rafic Hariri. Le journal accompagne la photo avec un titre sur six colonnes : « *Des centaines de milliers de personnes se préparent pour participer au plus grand rassemblement populaire place de la Liberté demain.* » Ces médias savent que les partis de l'opposition mettent en place une organisation des moyens de transport pour faire venir les manifestants vers la place des Martyrs le 14 mars. En annonçant le chiffre de centaines de milliers, les Libanais qui lisent le journal pensent que s'ils ne participent pas à cette manifestation, ils passent à côté de quelque chose d'important. De plus, dans le sous-titre on peut lire : « *L'organisation "Jamaaa islamiya" participe à la manifestation.* » Cette puissante organisation sunnite est proche de l'ancien ministre Rafic Hariri. En mentionnant sa participation, le journal demande indirectement aux sunnites qui sont en grande partie sympathisants de cette organisation de participer en masse à cette manifestation. Le journal légitime sa demande par l'intermédiaire de cette organisation religieuse sunnite qui donne une portée religieuse à cette manifestation.



De même, dans son édition du 14 mars 2005 (photo), le journal *Al-Mustaqbal* titre sur six colonnes : « *Tout le Liban sera présent place des Martyrs aujourd'hui.* » Ce titre est accompagné d'une photo sur quatre colonnes montrant le mot « La Vérité » en anglais et en arabe, dessiné par des Libanais qui portent des bougies la veille au soir. Ce qui est nouveau dans cette édition, c'est la publicité qui se trouve en bas à gauche de la première page. Sur cette publicité, on peut lire en blanc les deux premiers mots de l'hymne national libanais : « *Tous pour le pays* ». En dessous de ces deux mots, entre parenthèses, est écrit : « *Tous, veut dire tous* ». Sous cette phrase, en plus petit, on lit : « *Aujourd'hui, à 15 heures, place des Martyrs.* » Tout en bas de la publicité, le logo Indépendance 05 est placé avec la phrase : « *Tous pour le pays* ». Pour mobiliser les gens, les médias n'ont pas uniquement recours à des articles de presse, mais également à des moyens de promotion comme la publicité qui fait penser à un faire-part ou un carton d'invitation. Le lecteur a l'impression qu'il est invité personnellement et qu'il a le devoir de participer à cette manifestation car c'est le seul moyen de sauver le Liban.



Enfin, dans son édition du 15 mars 2005 (photo), le journal *Al-Mustaqbal* consacre toute sa première page à la manifestation de la veille. Il met en avant la réussite de cette manifestation et la participation record des Libanais. Ceci est fait dans le but de faire oublier les images de la manifestation du 8 mars. À cet effet, une photo de la place des Martyrs remplie par les manifestants avec un drapeau libanais mis en évidence au-dessus de la foule est publiée sur six colonnes. Sur l'image, on peut lire : « *Appartenance au Liban, fidélité à Hariri* ». Sous l'image, un titre : « *Le Liban parle : une marée humaine vers Beyrouth* », un surtitre : « *Joumbblatt pour Al-Mustaqbal : la foule représente le Liban futur, la prorogation du mandat du président de la République doit s'arrêter, il faut rapidement élire un nouveau président* », et un sous-titre : « *Hariri (Bahia) insiste sur l'effondrement du "système sécuritaire" et invite à la création d'une "commission nationale pour appliquer les Accords de Taëf"* ». Une autre photo montre la place des Martyrs sous un autre angle. Une troisième présente des manifestants, le drapeau libanais à la main avec des portraits de Rafic Hariri. Ces médias réussissent à jouer un rôle de propagande et d'effet d'encerclement vis-à-vis de leurs

télespectateurs et de leurs lecteurs en les mobilisant pour participer à la manifestation du 14 mars.

Un message unique véhiculé par des médias

Les médias sont sources d'information. Ils sont également des lieux de construction de l'opinion publique. Les organisateurs des manifestations de février-mars 2005 utilisent la stratégie de suggestion collective qui a pour objectif d'aboutir à un rapprochement des idées divergentes des différentes parties qui la composent par le biais d'une opinion commune. Mais dans la réalité, rien ne dit que les choses se passent ainsi. Cette opinion commune peut éliminer le débat et la discussion. Tout le monde pense de la même façon et élimine donc toute possibilité de constitution d'un espace public de débat et d'argumentation. Cette uniformité et cette opinion commune est dénoncée par plusieurs penseurs. Pour Serge Moscovici, « *imposées à titre de vérités absolues, réitérées par une suggestion continue, les croyances deviennent imperméables au raisonnement, au doute et à l'évidence des faits contraires*¹⁶ ». Philippe Maarek montre que « *le téléspectateur qui se livre au "zapping" se retrouvera face aux mêmes images et à des commentaires similaires, et ne pourra donc pas y échapper*¹⁷ ». Pour Francis Balle, « *au même moment, les mêmes représentations, les mêmes modes de penser ou d'agir nourrissent la totalité des grands médias*¹⁸ ». Maarek et Balle parlent de « l'effet agenda » et de la lenteur du message véhiculé par les médias de masse¹⁹. « *La redondance empiriquement effectuée par la reprise consécutive des mêmes communications par les différents médias*²⁰ » influe sur la société. Ainsi certains médias nationaux de par leur programmation, l'effet grossissant, la diffusion d'une culture de masse patriotique, l'uniformité et l'unification de la finalité des programmes participent à la mobilisation d'une partie de la société qui est sensible au message unique véhiculé par eux. En effet, la même image de Rafic Hariri se retrouve ici et ailleurs, dans des chaînes de télévision, des radios, des magazines et des journaux. Cette image est d'abord celle du chemin tracé par le « martyr », qui peut être ensuite

¹⁶ MOSCOVICI Serge, *op. cit.*, p. 161.

¹⁷ MAAREK Philippe, *Communication et marketing de l'homme politique*, Éditions Litec, Paris, 2001, p. 176.

¹⁸ BALLE Francis, *Les médias et la société*, Montchrestien, collection Domat politique, 11^e édition, 2003, p. 768.

¹⁹ Mc COMBS et D.E SHAW, cités par MAAREK Philippe, *Communication et marketing de l'homme politique*, Éditions Litec, Paris, 2001, p. 176.

²⁰ MAAREK Philippe, *op. cit.*, p. 175.

celui de son programme, mais elle peut également être en fin de compte le chemin de ses funérailles.

À cet effet, dans son édition du 14 mars 2005, le 20 heures de la chaîne de télévision Future TV annonce la manifestation du 14 mars en première position. Le journaliste commence directement par annoncer le nombre de participants à cette manifestation. *« Plus d'un million de personnes sont venues exprimer leur loyauté au Premier ministre martyr Rafic Hariri. Les deux places, la place Riad el-Solh et la place des Martyrs, étaient remplies de manifestants qui sont venus de toutes les régions du Liban pour suivre le chemin tracé par Rafic Hariri et refuser l'état policier instauré par le régime syrien. »* Nous retrouvons ici la référence au chemin tracé par Rafic Hariri. Ceci est fait dans le but de répondre au chiffre annoncé pour la manifestation pro-syrienne du 8 mars. La totalité du journal est consacré à la manifestation et à son succès. Des reportages sont faits depuis la place, des villes et des villages dans tout le Liban. Des journalistes sont même postés aux entrées de la capitale pour rendre compte des milliers de Libanais qui ne peuvent pas arriver à la place des Martyrs lors de la manifestation.

De plus, dans son édition du 14 mars 2005, le 20 heures de la chaîne de télévision LBCI annonce la manifestation du 14 mars en première position. Le journaliste commence directement par annoncer le nombre de participants à cette manifestation. *« Il est impossible de compter le nombre de manifestants, les places ne suffisent plus pour contenir les manifestants. Si on dit qu'ils étaient un million, le nombre était probablement plus important. Et si on dit que la manifestation se limitait à la place des Martyrs, la réponse est non car la manifestation s'étendait sur une surface plus grande. Le nombre ne suffit plus pour comptabiliser les manifestants car le peuple libanais n'est plus considéré comme des chiffres, mais comme des citoyens. Mais si on voulait quand même quantifier le nombre de manifestants, le peuple libanais est devenu une équation complexe. Il est devenu impossible de passer outre son désir de liberté, de souveraineté, d'indépendance et de faire toute la lumière non seulement sur l'assassinat de Rafic Hariri, mais aussi sur tout ce qui s'est passé depuis les Accords de Taëf et bien avant aussi. Les chiffres ne suffisent plus pour comptabiliser les manifestants qui remplissent les places. Ceci nous permet de dire que tout le Liban était réuni place des Martyrs à l'exception de ceux qui étaient le 8 mars 2005 place Riad el-Solh. »* [Un reportage place des Martyrs est lancé.] *« Si le nombre de manifestants*

a entièrement recouvert la place des Martyrs, la place Riad el-Solh et l'ensemble des rues qui mènent à ces deux places au centre de Beyrouth, le flux interminable de manifestants s'est étendu bien au-delà du centre de la capitale. Les embouteillages ont été signalés sur toutes les routes qui mènent à Beyrouth. Les manifestants qui venaient de tout le Liban ont été contraints d'abandonner leur voiture à plusieurs kilomètres et de se diriger à pied vers la place de la Liberté. » Comme pour la chaîne Future TV, la LBC consacre la totalité du journal à la manifestation. Des reportages sont réalisés dans tout le Liban et pas uniquement depuis la place. Là encore, des journalistes sont postés aux entrées de la capitale pour rendre compte des milliers de citoyens qui n'atteignent pas le centre de Beyrouth. Le même et unique message « *La grande réussite de la manifestation* » est sur l'ensemble des médias étudiés ici.

L'intérêt de la présence de la manifestation du 14 mars dans les médias libanais

La manifestation du 14 mars 2005 est une réponse à celle du 8 mars 2005 organisée par le Hezbollah. Les organisateurs mettent tout en œuvre pour que cette manifestation de l'opposition soit à la hauteur et dépasse même celle pro-syrienne du 8 mars 2005. Il faut que les participants à cette manifestation soient plus nombreux que ceux qui participent



à celle du 8 mars. C'est pour cela qu'ils font, en amont, appel aux médias pour promouvoir la manifestation. À cet effet, dans son édition du 14 mars 2005 (photo), le journal *An-Nahar* publie une photo de la veille qui met en scène le mot « *Truth* » (Vérité) par des bougies illuminées. La photo est accompagnée du titre : « *De toute les régions du Liban vers Beyrouth pour la journée mise sous le signe "journée de la*

vérité". Larson demande que le retrait syrien soit achevé avant fin mars. » Le journal se met à promouvoir la manifestation prévue le jour même.



Une fois la manifestation achevée et le succès au rendez-vous, les organisateurs ont besoin de faire connaître cette réussite. C'est le rôle qu'ils font jouer aux médias libanais qui ont une portée nationale. Pas forcément celui que ces derniers doivent jouer. Les journaux, les radios, les télévisions et les blogs

se mobilisent pour l'occasion. À cet effet, les journaux proches de l'opposition relaient le succès et le mettent nettement en avant. Dans son édition du 15 mars 2005 (photo), le journal *An-Nahar* publie la photo de la manifestation de la veille sur six colonnes, la même photo que celle de *L'Orient-Le Jour*, mais en plus grand. La photo est accompagnée du titre : « *Tout le Liban est dans la même place pour réclamer la liberté.* » Dans son édition du 15 mars 2005, le journal *An-Nahar* fait un supplément spécial sur la manifestation de la veille. En pleine page, une photo de la place prise sous un autre angle est accompagnée du titre : « *Journée historique* ». Ce numéro spécial retrace, à travers



des images et des reportages, le déroulement de la manifestation du 14 mars 2005. De même, dans son édition du 15 mars 2005 (photo), le journal *Al-Balad*, proche de l'ancien Premier ministre, consacre sa première page à la manifestation de la veille. Une photo de la place des Martyrs envahie par les manifestants est publiée sur six colonnes et accompagnée du titre « *Toute la vérité* » en référence à l'assassinat de

Rafic Hariri. Le journal sous-entend par cette mise en scène que la totalité des manifestants qui sont présents place des Martyrs est là pour réclamer la vérité sur l'assassinat de Rafic Hariri. Deux autres photos reprennent une manifestante avec la croix et le croissant de lune sur le visage et une photo de la place prise sous un autre angle. Un autre titre met en scène la teneur des discours prononcés sur la place : « *Bahia (la sœur de Rafic Hariri) affirme l'unité de l'opposition et Joumblatt demande la démission de Lahoud et de ses services de sécurité.* » Des journaux plus neutres



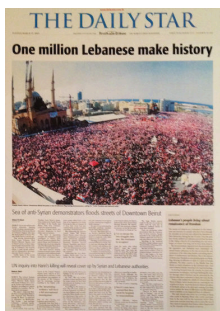
mettent aussi en avant la réussite de la manifestation. À cet effet, dans son édition du 15 mars 2005 (photo), le journal *Al-Anwar* consacre la première page à la manifestation de veille. Une photo de la place des Martyrs remplie de manifestants avec l'ombre de la mosquée *Al-Amine* est publiée sur six colonnes. La photo est accompagnée du titre : « *Le peuple impose sa volonté lors de la plus grande manifestation jamais*

organisée dans l'histoire du Liban. » Une autre photo est publiée sur quatre colonnes avec un drapeau libanais en premier plan, accompagnée d'un court texte qui indique le nombre d'un million trois cent mille manifestants. Un éditorial accompagne les deux photos intitulées : « *Une vaste place et un pouvoir étroit* ». Des journaux internationaux ou en langue étrangère mettent eux aussi en avant la réussite de la manifestation. En effet, dans son édition du 15 mars 2005 (photo), le journal *Al-Hayat* consacre la moitié



de la première page à la manifestation de la veille. Une photo est placée sur quatre colonnes, accompagnée du titre : « *Un million d'opposants "Appartenance au Liban, fidélité à Hariri"* » et d'un surtitre : « *L'opposition insiste sur deux revendications : une enquête internationale et la démission des chefs des renseignements. Les enfants de Hariri ont quitté le Liban pour des raisons de sécurité. Selon un*

journal britannique, le rapport de l'équipe d'enquêteurs internationaux sera explosif. Des pressions américaines sont exercées pour annuler la visite du président turc prévue à Damas. » Le journal donne ainsi l'information aux citoyens qui vivent au Liban, ainsi qu'aux émigrés et aux autres arabophones, lecteurs du dit journal en dehors du pays du



Cèdre. De plus, dans son édition du 15 mars 2005 (photo), le journal en langue anglaise *The Daily Star* consacre sa première page à la manifestation de la veille. Une photo de la place des Martyrs est publiée sur la moitié de la page. Elle est accompagnée du titre : « *One million Lebanese make history* ». Deux autres articles parlent du même sujet : « *Sea of anti-syrian demonstrators floods streets of Downtown Beirut* » et « *UN inquiry into Hariri's killing will reveal cover up by Syrian and Lebanese Authorities* ».

Le journal accompagne la première page par une page intérieure. La page 12 reprend des photos qui retracent la manifestation de la veille avec en titre : « *Everyone wants the truth.* » Même les médias qui sont proches du régime en place ne



peuvent cacher la réussite de la manifestation de l'opposition. En effet, dans son édition du 15 mars 2005 (photo), le journal *As-Safir* publie une photo de la manifestation de la veille sur six colonnes avec en encart la photo de la sœur de Rafic Hariri sur la tribune aménagée pour l'occasion sur la place des Martyrs. La photo est accompagnée du titre : « *Hariri martyr envahit le pouvoir et unifie le Liban à Beyrouth.* »

Le succès de la manifestation est tel que les médias nationaux, ceux qui

sont proches de l'opposition, ceux qui sont neutres, mais également ceux qui sont proches du régime en place, relayent l'information. Ils mettent en avant la taille de la manifestation et son caractère historique. De fait, les Libanais proches du régime ne peuvent donc pas ignorer la réussite de la manifestation et sa supériorité numérique.

La manifestation du 14 mars est non seulement présente dans les médias traditionnels (radio, télévision et journaux), mais elle est aussi présente sur Internet à travers des blogs. Ceux créés pour les manifestations de février-mars 2005 sont riches en contenu et en information pendant les manifestations, mais la plupart d'entre eux disparaissent à peine les manifestations terminées. Les blogs sont surtout utilisés par les jeunes pour faire partager leurs moments de mobilisation par l'intermédiaire de photos et de témoignages relevés place des Martyrs. « *In 2005, bloggers in Lebanon and elsewhere spurred debate about the perpetrators and aftershocks of the assassination of Rafic Hariri – a debate that could be joined by anyone with Internet access, regardless of some governments' desire to stifle these discussions*²¹. » Les commentaires des internautes sont parfois importants. On dénombre environ quarante commentaires par blog. C'est un moyen de discuter avec d'autres personnes, sans pour autant aborder les sujets en profondeur²². Le blog Baron et Baron²³ est créé au lendemain de l'assassinat de Rafic Hariri. Au début, il est alimenté régulièrement et les informations y sont importantes et précises. Cependant, après le 14 mars 2005, les informations se font de plus en plus rares. Le blog se transforme en site de voyages, guides et carnets de voyages sur une dizaine de pays. Un autre exemple encore plus marquant, c'est celui du site *Internet Pulse of Freedom 05*²⁴ qui perdure le temps des manifestations jusqu'aux élections législatives de juin 2005 et qui n'est plus en service actuellement. Pendant les préparatifs aux élections législatives, *Pulse of Freedom* sert comme une scène aux jeunes

²¹ Ibidem.

²² MAAREK Philippe dans sa section concernant « l'emploi de nouveaux médias par le marketing politique », pp. 238-256, arrive à la conclusion que ce média est une « *richesse qui est encore loin d'avoir été totalement exploitée par la communication politique* », p. 241.

²³ www.baronbaron.com/liban

²⁴ www.pulseoffreedom05.org (le site internet n'est plus en service).

qui veulent échanger entre eux, décrire ²⁵ et critiquer ²⁶ tel ou tel candidat. « *Supplementing television's influence, the Internet increasingly contributed to the new sense of intellectual community: from Lebanon, "bloggingbeirut" provided real-time Web video of the "Cedar Revolution" demonstrations against Syria's presence in the country. This demonstrated how the speed and pervasiveness of the Internet make it a valuable mobilization tool; along with cell phones it can keep people abreast of what is happening and bring them into the streets*²⁷. » Pendant les manifestations de février-mars 2005, Internet donne la possibilité à une partie de la population de s'exprimer et permet une diffusion rapide de l'information quasi instantanée.

III. L'intérêt de la présence des médias internationaux pendant les manifestations

Ce qui nous intéresse, c'est ce qui se passe au Liban et non pas l'audience internationale. Cependant, l'audience internationale n'a de valeur que si elle a des répercussions au Liban. Les protagonistes vont donc chercher à l'extérieur de quoi constituer un élément à l'intérieur. Nous ne livrons pas, à l'analyse des chaînes, des programmes ou des reportages faits par des télévisions étrangères pour eux-mêmes, nous les analysons car ils concernent et ont des répercussions sur les stratégies libanaises. Des journalistes du monde entier (français, américains, suisses, qataris, russes, etc.) sont présents lors des manifestations de février-mars 2005. Par ricochet, par jeu de deuxième coup, une diffusion sur France 2, par exemple, même si France 2 n'est pas diffusée largement au Liban, parle suffisamment aux journalistes et aux Libanais pour qu'ils se disent qu'il faut faire attention à la médiatisation de l'événement. Ce n'est donc pas le journal de France 2 en tant que tel qui nous intéresse, mais c'est l'ampleur du traitement de l'événement et le fait qu'il ait une influence sur la manière dont les Libanais eux-mêmes se représentent.

La menace du regard extérieur

²⁵ François Parchemin, étudiant français à Beyrouth, publie des photos des événements sur parch.skyblog.com

²⁶ Le blog BaronBaron reproduit et critique la réalité libanaise et les événements qui ont lieu. www.baronbaron.com/liban/beyrouth-place-liberte.html

²⁷ SEIB Philip, *op. cit.*, p. 8.

Les médias internationaux sont présents sur le terrain au Liban. Plusieurs équipes de journalistes sont même restées sur la place des Martyrs pendant plusieurs jours, voire plusieurs semaines et ceci depuis le premier jour de l'attentat contre Rafic Hariri. Ce qui leur permet de couvrir quotidiennement les manifestations et les bouleversements qui se produisent sur la scène libanaise. C'est le cas de la chaîne française France 2. La présence des journalistes de France 2 place des Martyrs a pour but de faire un point quotidien sur ce qui se passe. Depuis le 14 février et jusqu'à fin mars, le Liban apparaît à plusieurs reprises dans les titres de une du journal et traité presque quotidiennement par le 20 heures de France 2. Pourtant, dans son édition du 17 février 2005, le 20 heures de France 2²⁸ n'annonce pas le sujet sur le Liban dans ses titres. Il arrive à la dix-septième minute « *La situation au Liban, c'est d'abord cette image impressionnante tournée hier soir tard juste avant le retour de Jacques Chirac en France. Le président de la République, visiblement éprouvé, s'est recueilli devant la sépulture de Rafic Hariri. Un moment intense. À ses côtés, la veuve de l'ex-Premier ministre assassiné et derrière lui une foule compacte qui l'a acclamé avant de scander à nouveau des slogans très hostiles à la Syrie. Au lendemain des obsèques, des milliers de personnes se sont à nouveau rassemblées toute la journée devant la résidence de Rafic Hariri. Certains évoquent maintenant un scénario à l'ukrainienne. C'est-à-dire des manifestations spontanées, répétées contre un pouvoir jugé illégitime...* » De même, dans les éditions du 18 et 19 février 2005, le 20 heures de France 2²⁹ ne parle pas du pays du Cèdre.



Comme précédemment, c'est aussi à la dix-septième minute de son édition du 20 février que le 20 heures de France 2 en parle. « *Au Liban, le climat est tendu six jours après la mort de Rafic Hariri. Le régime prosyrien de Beyrouth se dirige vers une épreuve de force avec l'opposition qui exige toujours le retrait des forces syriennes du pays. La mobilisation antisyrilienne commence à s'organiser pour ne plus vivre la tutelle de son voisin...* » Alors

²⁸ Voir Annexe 7.

²⁹ Ibidem.

que dans son édition du 21 février 2005, le 20 heures de France 2³⁰ l'annonce en deuxième position dans ses titres : « *Nouvelle démonstration de force de l'opposition au Liban. Une marée humaine a envahi le centre de Beyrouth pour dénoncer la tutelle syrienne et le pouvoir lâche du lest. Il accepte un débat à l'assemblée sur l'assassinat de Rafic Hariri...* » Les journalistes de France 2 sont au cœur de la manifestation place des Martyrs. Dans son édition du 23 février 2005, le Liban arrive en troisième position dans le 20 heures de France 2³¹. « *Le Liban, Georges Bush met la pression. Il affirme qu'il attend une réponse de la Syrie sur le retrait de ses troupes.* » Une fois de plus l'image de la place est omniprésente. Un gros plan sur la place, la mosquée Al-Amine et la tombe de Hariri. Dans son édition du 24 février 2005, le 20 heures de France 2 n'annonce pas le sujet sur le Liban. Il arrive à la vingt-cinquième minute. « *Nouvelle manifestation antisyrilienne à Saïda, la ville natale de l'ancien Premier ministre assassiné Rafic Hariri. Six mille personnes, des étudiants pour la plupart, ont défilé dans les rues. La Syrie sous pression montre patte de velours. Le ministre des Affaires étrangères parle d'une accélération des retraits tout en mettant en garde contre les provocations à l'intérieur comme à l'extérieur du Liban.* » À chaque manifestation, France 2 parle de l'événement en question. La place des Martyrs devient un rendez-vous quotidien. Aucune manifestation ni rassemblement n'échappent à la vigilance des journalistes. Dans ses éditions des 25, 26 et 27 février 2005, le 20 heures de France 2 ne parle pas du Liban. Le passage de l'information sur cette chaîne est rythmé par les événements et les manifestations qui se produisent place des Martyrs. Pendant ces trois jours, aucune manifestation n'a lieu sur cette place. Donc, pas d'information sur le Liban lors de ces trois jours. Dans son édition du 28 février 2005, le 20 heures de France 2³² le Liban arrive en quatrième position : « *La pression de la rue et de l'opposition ont fait plier le Premier ministre libanais. Il vient d'annoncer la démission de son gouvernement prosyrien.* » À la dix-neuvième minute : « *Au Liban, le Premier ministre vient de plier face à la pression de l'opposition et de milliers de manifestants demandant le retrait des troupes syriennes. Omar Karamé a annoncé la démission de son gouvernement prosyrien.* » Encore une fois,



³⁰ Ibidem.

³¹ Ibidem.

³² Ibidem.

la chaîne met en avant les exploits des manifestants en leur attribuant la victoire quant à la démission du gouvernement. Le 20 heures de France 2 devient au fil des jours comme un porte-parole et le moyen pour les manifestants de faire connaître leur cause au-delà des frontières libanaises et de mettre la lumière sur ce qui se passe dans le pays. Une chaîne comme France 2 intéresse énormément les organisateurs des manifestations. Tout d'abord parce que c'est une chaîne française, les Français s'intéressent en général à ce qui se passe au Liban et que le président de la République française est un ami proche de l'ancien Premier ministre assassiné. Tout ceci intéresse l'opinion publique française. La chaîne continue à faire un rapport quotidien sur la situation libanaise. Pourtant, dans son édition du 1^{er} mars 2005, le 20 heures de France 2³³ n'annonce pas le Liban. Le sujet arrive à la vingt-quatrième minute. *« Au Liban, après l'euphorie d'hier, la démission du gouvernement prosyrien ouvre une période d'incertitude dans le pays. Les différents partis devront trouver un terrain d'entente pour pouvoir désigner un nouveau Premier ministre. »* Les manifestations et leurs répercussions sur la scène politique libanaise sont désormais les principaux moyens pour faire de la situation au Liban un sujet important. Dans son édition du 2 mars 2005, le 20 heures de France 2³⁴ n'annonce pas le Liban. Le sujet arrive à la vingt-huitième minute. *« À Beyrouth, la contestation populaire se poursuit et l'opposition libanaise a demandé le retrait des troupes et des services secrets syriens du Liban. Hier, justement, le président syrien annonçait son intention de retirer son contingent sans fixer de calendrier. »* Dans son édition du 3 mars 2005, France 2³⁵ ne parle pas du Liban car aucune manifestation ne se déroule dans la journée. Dans son édition du 4 mars 2005, le 20 heures de France 2 n'annonce pas le Liban. Le sujet arrive à la vingt-deuxième minute *« Au Liban, la mobilisation ne faiblit pas. Nouveau rassemblement de l'opposition place des Martyrs à Beyrouth réclamant le retrait des troupes syriennes. Les manifestants brandissent les drapeaux libanais. Une certaine fébrilité s'installe alors qu'on attend le discours de Bachar el-Assad. Le président syrien doit demain confirmer ou non l'éventuel retrait d'une partie des troupes du Liban. La pression internationale s'accroît jour après jour. »* Dans son édition du 5 mars 2005, le



³³ Ibidem.

³⁴ Ibidem.

³⁵ Ibidem.

20 heures de France 2³⁶ annonce le Liban en deuxième position. « *Le président syrien Bachar el-Assad prononce devant le parlement un retrait progressif du Liban et un redéploiement en deux temps. Scènes de joies au Liban. Le principal homme de l'opposition parle d'une étape positive.* »

Cette présence presque quotidienne dans le 20 heures de France 2 est accompagnée d'une présence dans les autres chaînes françaises et dans les hebdomadaires et quotidiens. Cette présence importante dans les différents médias français permet



d'apporter un soutien et un écho international aux manifestations qui se déroulent au centre de Beyrouth. Ci-après, quelques exemples qui témoignent de cette présence. Tout d'abord, dans *Le Point* du 3 mars 2005 (photo ci-contre), le magazine consacre plusieurs pages aux manifestations au Liban.

Il fait son ouverture de dossier avec des manifestants portant les drapeaux libanais (page de gauche). Sur la page de droite, le magazine titre « *La Révolution du Cèdre.* » Ensuite, dans son édition du 4 mars 2005, le journal *Libération* consacre une pleine page aux manifestations (photo ci-contre). Une photo des manifestants occupe la moitié de la page avec en gros le titre : « *Le front antisyrrien veut la peau du*



cabinet de l'ombre » et en surtitre : « *L'opposition libanaise exige le départ des chefs des six services de sécurité.* » De plus, dans son édition du 5 mars 2005, le magazine *Marianne* consacre plusieurs pages aux manifestations (photo ci-contre). Sur

une page et demie, une photo reprend les manifestants avec des drapeaux libanais et des écharpes rouges et blanches sur la place des Martyrs devant la mosquée Al-Amine et la tombe de Rafic Hariri. Le titre du magazine est orienté vers la Syrie : « *Syrie : à l'intérieur de la citadelle.* » Enfin, dans son édition du 7 mars 2005, le magazine *L'Express International* fait un numéro spécial sur le Liban (photo ci-



³⁶ Voir Annexe 7.

contre). En couverture, on voit le leader druze Walid Joumblatt avec un titre : « *La nouvelle ambition de Walid Joumblatt* » et en sous-titre : « *Enquête sur les grandes familles* ». *L'Express International* ne parle pas du tout des manifestations en couverture et axe son sujet avec un angle différent par rapport aux autres médias. Dans ce dernier exemple, un des principaux hommes politiques libanais prend la parole pour envoyer des messages, par l'intermédiaire d'un magazine français, au régime syrien et à ses alliés libanais. Cette prise de parole dans un magazine étranger permet à Walid Joumblatt de s'exprimer librement sur cette question et de donner un écho international à ses propos ce qui lui est impossible de faire sur un média national. Cette présence physique des journalistes aux côtés des manifestants et la présence dans les médias internationaux



des manifestations qui se déroulent place des Martyrs apportent un soutien et même des garanties aux manifestants et aux organisateurs. À cet effet, dans son édition du 5 mars 2005, le magazine *The Economist* fait sa couverture sur les événements (photo ci-contre). On y voit des manifestants, des jeunes avec les drapeaux libanais et les foulards rouges et blancs. Au premier plan,

une jeune fille portée sur les épaules fait le signe de la victoire avec les doigts. Le magazine titre : « *Democracy stirs in the Middle East* ». À l'intérieur, une page est consacrée au problème libanais. Nous pouvons voir la même photo dans l'édition du 11 mars 2005 du journal *The Guardian Weekly* qui fait son ouverture sur les manifestations au Liban (photo ci-contre). La photo sur les manifestations au Liban occupe toute la page. On y voit des drapeaux libanais avec en premier plan une jeune fille qui porte le drapeau d'une main et qui lève l'autre main en signe de victoire. Elle est accompagnée du titre : « *Democracy on rise in Middle East ?* »



De par leur présence, les journalistes étrangers peuvent donc filmer ou parler de tout ce qui se passe sur la place, y compris des comportements des forces de l'ordre et de l'armée. Le moindre dérapage susceptible de se produire peut être signalé. Dans son édition du 21 février 2005, le 20 heures de France 2 diffuse des interviews des manifestants depuis la place des Martyrs. Une manifestante affirme que l'appui de la France et des États-Unis est primordial pour aboutir à l'Indépendance. Un autre manifestant confirme que sans l'appui de la communauté internationale, rien n'est

possible. « *Chaque fois qu'un opposant parle, il est tué. Comment voulez-vous qu'un peuple résiste dans ces conditions ?* » Le journaliste reprend la parole et précise que « *la manifestation était très encadrée par des soldats et des policiers libanais, mais qu'il n'y a eu aucun incident* ». Cette menace du regard extérieur est matérialisée par l'abondance de traitement des événements qui se déroulent au Liban. Les médias étrangers sont toujours présents sur la place des Martyrs et les manifestations de la place des Martyrs sont quotidiennement présentes dans les médias étrangers. Les organisateurs de la manifestation du 14 mars savent que si les médias étrangers sont là, alors la manifestation est relayée partout dans le monde. Le monde entier sait ce qui se passe place des Martyrs. La manifestation du 14 mars est donc en partie faite pour les médias et rendue possible par les médias.

Ce qui abouti le 14 mars à la diffusion de la grande manifestation de l'opposition dans beaucoup de médias étrangers. En effet, dans son édition du 13 mars 2005, le 20 heures de France 2 ne parle pas du Liban. Dans son édition du 14 mars 2005, le 20 heures de France 2 annonce le Liban en quatrième position (photo ci-dessus).



une nouvelle marée humaine déferle sur Beyrouth. L'opposition antisyrilienne a rassemblé huit cent mille personnes et peut-être plus pour répondre à la manifestation du Hezbollah. » De même, dans son édition du 14 mars 2005, le magazine *The Weekly Standard* fait sa couverture sur les manifestations au Liban (photo ci-contre). On y voit une jeune manifestante avec le drapeau libanais dessiné sur son

visage. Elle est accompagnée du titre : « *The new face of the Middle East* ». De plus, dans son édition du 14 mars 2005, le magazine *Newsweek* fait sa couverture sur les manifestations au Liban (photo ci-contre). La photo occupe toute la page. On y voit de jeunes manifestants avec le drapeau libanais. Une jeune fille portée sur les épaules avec le drapeau libanais à la main. Cette photo est



accompagnée du titre : « *People Power* » et d'un surtitre : « *Across the Arab world* ». Sur la couverture, le magazine annonce deux autres articles sur le même sujet : « *Where Bush was Right* » et « *The promise and Pitfalls Ahead* ». Enfin, dans son édition du 14 mars



2005, le *TIME magazine* édition Europe consacre plusieurs pages sur les événements au Liban (photo ci-contre). Il commence l'article avec une photo sur deux pages. On y voit les manifestants qui sont autour et sur la statue des martyrs au centre de Beyrouth, le drapeau à la main et le

foulard rouge et blanc autour du cou. La photo est accompagnée du titre : « *When history turns a corner* » et d'un sous-titre : « *People power is changing the face of the Middle East, but the democracy deal isn't sealed - yet* ». Une fois la manifestation du 14 mars terminée, les médias ne s'intéressent plus de la même manière au problème libanais. En effet, dans son édition du 15 mars 2005, le 20 heures de France 2 n'annonce pas le Liban. « *Initiative de soutien à l'opposition libanaise. Plusieurs députés de l'Assemblée nationale, François Hollande, François Bayrou et Nicolas Sarkozy entre autres, ont participé à un rassemblement. Plusieurs centaines de personnes retransmises en duplex, là-bas, au Liban sur la place des Martyrs où se tiennent d'habitude les manifestations sur un écran géant. Les manifestations pour réclamer le départ de la Syrie. Un repli qui se poursuit. Après les soldats, les services de renseignements militaires syriens ont commencé à évacuer leurs positions à Beyrouth conformément aux promesses du président Bachar el-Assad. Des portraits du président syrien ont été décrochés ou pliés.* » Le sujet sur le Liban est traité dans un sujet plus large qui parle de la démocratie au Proche-Orient.

L'influence de la couverture médiatique internationale sur la formation d'un espace public libanais

Les opposants et les manifestants libanais assimilent complètement dans leur protestation l'action des médias nationaux et internationaux. Les médias en général, mais surtout les médias occidentaux, sont favorables aux soulèvements populaires pacifistes et sont de ce fait des alliés stratégiques pour les organisateurs des manifestations. Les responsables des médias nationaux sont également présents dans le monde politique libanais. Cette relation favorise leur jeu politique interne et externe. Les médias nationaux donnent la possibilité aux manifestants de rendre compte de l'ampleur de leur action, aux autres Libanais de dénoncer les dérives du système et de médiatiser leurs sentiments car les médias sont la vitrine et l'amplificateur des mouvements de protestation. Il est donc indispensable d'avoir le soutien de l'ensemble des Libanais grâce aux médias. Ceci est rendu possible avec notamment le soutien des

médias internationaux à travers le monde. Avec eux, les Libanais acquièrent la confiance de la communauté internationale et son soutien. Les médias internationaux, comme la chaîne française France 2, assument un rôle d'apport de l'information lorsque les médias nationaux ne peuvent pas le faire. Les Libanais, qui bénéficient d'un accès large aux chaînes internationales avec le câble, peuvent avoir accès à l'information alors que dans le même temps, certains médias libanais proches du régime en place essaient de dissimuler l'ampleur des événements et leur portée internationale. Les manifestations qui se passent place des Martyrs ne se limitent pas à l'espace libanais, mais elles sont aussi considérées comme partie intégrante de l'espace international. D'une certaine manière, les médias nationaux et internationaux sont une des clés de la réussite des manifestations et des mouvements de protestation qui se produisent place des Martyrs et de l'émergence de la sphère publique critique. Ghia Nodia, à propos de la Révolution des Roses en Géorgie, dit : « *On peut affirmer avec confiance qu'il n'y aurait pas eu de révolution sans les médias* » (Nodia, 2004). En reprenant les propos de Nodia, nous pouvons dire que les médias libanais et étrangers contribuent à faire émerger une sphère publique critique, c'est-à-dire un espace où selon Jürgen Habermas les discours peuvent circuler. Nous sommes donc en présence d'un espace public oppositionnel. Cet espace public est très relié à l'espace public politique habermassien. Il a pour but de stimuler et de faire pression à la fois sur le pouvoir politique et sur l'espace public politique. C'est un espace de stimulation et de pression. Il oppose la sphère publique et la sphère sociale. Les médias étrangers (comme vu plus haut et dans le point 1.3.1.) donnent immédiatement la parole aux protestataires et aux hommes politiques libanais qui ne peuvent pas s'exprimer librement dans l'espace médiatique national, en grande partie contrôlé par le régime en place dans le but de limiter toute forme de contestation collective. En prenant la parole dans les médias internationaux, les manifestants et les hommes politiques libanais bénéficient ainsi du regard de la communauté internationale et de la menace du regard extérieur. Cette fenêtre de liberté dans les médias internationaux pousse une partie des citoyens et des hommes politiques libanais à s'exprimer librement dans quelques médias nationaux qui sont acquis à leur cause et permettent d'engendrer, petit à petit, l'adhésion d'un plus grand nombre de ces médias à leurs causes et de créer ainsi une sphère publique critique fondée autour des médias.

Conclusion

Notre question initiale porte sur la manière dont la manifestation du 14 mars est reprise dans les médias. Pour conclure, pour montrer l'intérêt de certains médias vis-à-vis des manifestations, nous choisissons d'analyser le traitement de l'information au Liban concernant les manifestations dans plusieurs médias, mais plus spécialement le journal *Al-Mustaqbal* car les manifestations sont présentes en abondance dans les médias. Ce journal, détenu en grande partie par la famille Hariri, se mobilise fortement pour relater les manifestations qui se produisent et en devient la vitrine. L'étude, faite plus haut, concernant le traitement des manifestations par le journal *Al-Mustaqbal* montre bien l'intérêt très important et la focalisation du journal sur ce qui se passe place des Martyrs. Cette couverture médiatique dynamise les manifestants et contribue à la réussite des manifestations. Elle s'accroît après la manifestation du Hezbollah le 8 mars 2005. À partir de cette date, certains médias deviennent des outils de propagande et d'effet d'encerclement. Un seul et unique message est véhiculé par ces médias : la participation. La présence des manifestations ne se limite pas seulement aux médias libanais, mais concerne aussi les médias étrangers. La couverture médiatique étrangère apporte un soutien aux stratégies des différents mouvements libanais et une menace du regard extérieur. L'influence de cette couverture médiatique internationale accompagnée d'une couverture nationale importante se ressent sur la formation d'un espace public libanais.

Conclusion générale

Conclusion générale

Triste coïncidence. Le point de départ de la recherche est l'horrible attentat contre Rafic Hariri le 14 février 2005. Sa fin est marquée par un double attentat à Beyrouth le 12 novembre 2015 et une série d'attentats à Paris le lendemain, 13 novembre 2015. Les pouvoirs autoritaires et totalitaires contrôlent l'espace public et ce qui s'y passe dans le but de le confisquer et de l'annuler. Les gens sont terrorisés et n'osent pas parler, discuter ou argumenter. Les seules manifestations tolérées sont celles en faveur du régime en place dans le but de pour montrer sa grandeur. Le terrorisme, une nouvelle forme de totalitarisme, vient lui aussi confisquer et annuler l'espace public en s'attaquant à la liberté d'expression, au mode de vie et aux autres acquis pour lesquels tant de gens se sont sacrifiés.

Nous sommes ici à la fin de la recherche : quels sont pour nous les éléments acquis et ceux qui nous semblent importants ? Pour aboutir à une synthèse et une mise en perspective, rappelons nos points de départ : il était question de savoir, d'une part, s'il existe un espace public dans un pays multiconfessionnel dans lequel dix-huit confessions sont reconnues par la Constitution et, d'autre part, si l'on est en présence d'une ou plusieurs références à l'espace public et comment elles prennent racine et s'articulent.

Regroupant ces deux points, une hypothèse avait été formulée : un espace public ne pourrait pas apparaître au Liban. Il n'y existe pas de références à la notion d'espace public. Cette absence d'espace public tenait, selon notre hypothèse, à plusieurs critères dont trois nous semblent particulièrement importants : la religion très présente dans le pays, le système politique mis en place et la tutelle étrangère que subit le pays depuis trente ans, y compris ses répercussions sur la vie politique libanaise.

Cependant, rapidement, l'hypothèse formulée se heurte au fait qu'après l'assassinat de Rafic Hariri, la vie politique libanaise s'est trouvée profondément bouleversée. Ce changement se matérialise par la restructuration des partis politiques et l'apparition de deux formations : le camp du 8 mars et celui du 14 mars. Sur le terrain, la réalité devient différente de ce qu'elle avait été jusqu'alors car le fonctionnement et

l'appropriation nouvelle de l'espace public militant en faveur de l'idée qu'il pourrait exister une ou plusieurs références à l'espace public.

Tel était l'objet de cette recherche : examiner dans quelles mesures, à quels moments, par quels moyens, la conquête de l'espace public s'opère et comment, à travers elle, des moments ou des références y apparaissent puis prennent forme, et quel est le rôle des médias dans ce processus.

Tout au long de la recherche, nous avons été confronté à des difficultés diverses. Ces obstacles nous ont obligé à revoir notre stratégie d'étude et à nous rendre à l'évidence que les résultats escomptés n'allaient pas aussi loin que nous voulions et ceci, pour plusieurs raisons qui sont divisées en deux regroupements : le premier est théorique et le second empirique. Du point de vue théorique, la première difficulté était la bibliographie très importante. Cependant, le plus souvent, les travaux ne portaient pas réellement sur l'espace public mais sur des approches en rapport avec cette notion sans que celle-ci ne soit l'objet central de la recherche. Nous avons donc consulté un nombre important d'ouvrages et d'études dans lesquelles nous avons pris les éléments en rapport avec l'objet de notre recherche. La seconde résidait dans les confusions récurrentes dans la littérature scientifique entre espace public (au sens habermassien et post-habermassien) et espace commun. Dans certains travaux, il n'y a aucune différence entre l'espace public urbain et celui de débat et d'argumentation. Nous avons tout au long de ce travail fait en sorte de ne pas mélanger et de bien séparer les deux espaces sans pour autant négliger les connexions qui existent entre eux, ce que nous avons montré tout au long de cette recherche. Du point de vue pratique, la première consistait à retrouver les jeunes qui dirigeaient les opérations lors des manifestations de février-mars 2005, car, une grande partie d'entre eux sont partis étudier et travailler à l'étranger. Nous nous sommes donc limité à rencontrer ceux qui sont restés dans le pays et à collecter des informations sur ceux partis vivre à l'étranger. La deuxième était d'obtenir des rendez-vous avec des responsables politiques. Ces derniers craignaient pour leur vie restant la plupart du temps chez eux et ne donnant pas d'interview facilement. Nous nous sommes donc orienté vers des entretiens avec des acteurs anonymes ayant participé aux manifestations de février-mars 2005 et quelques personnes connues qui ont accepté de répondre à mes

questions. La troisième était de collecter des informations sur les différents partis politiques. Nous n'avons, par conséquent, pas pu comprendre leur fonctionnement interne et nous nous sommes donc limité à des collectes d'informations et à des observations personnelles, ce qui nous a permis d'avoir une idée sur l'image que donne chacun d'eux. La quatrième était la situation instable que traverse le pays depuis l'assassinat de Rafic Hariri. L'instabilité interne liée à des querelles entre les différents partis jumelées avec les répercussions des conflits régionaux et surtout syriens a rendu notre terrain d'étude très changeant. Cependant, ce changement fait partie de la réalité du pays. Le Liban connaît en permanence des variations et des bouleversements de toutes sortes. Le critère de changement est donc une variante à prendre en considération lorsqu'on débute une étude qui concerne le pays du Cèdre. Le changement de situation affecte l'espace public et devient parfois l'élément déclencheur de son apparition, comme nous l'avons constaté lors des bouleversements qui ont suivi l'assassinat de Rafic Hariri.

L'espace public n'est pas forcément une réalité empirique attestée, mais il peut être aussi une référence, une aspiration ou un élément mobilisateur. Cette référence relève donc plus des représentations et des discours que des pratiques. Pour commencer la recherche sur l'espace public au Liban, il était intéressant d'identifier les éléments défavorables à l'apparition d'une ou de différentes formes d'espace public qui très vite, en les étudiant en profondeur, nous ont au contraire semblé favorisé leur apparition. Cette constatation nous pousse donc à étudier ensuite comment les différentes parties en présence, qui composent la société libanaise, s'approprient ces éléments et font référence à l'espace public. Pour enfin voir quels sont les événements qui permettent l'apparition de l'espace public.

Ceci met la lumière sur la question de l'apparition de l'espace public au Liban et permet de justifier les trois parties qui composent notre recherche. Il est donc important de les récapituler successivement.

Dans la première partie j'identifie donc un certain nombre d'éléments qui plaident contre l'espace public. Néanmoins, les éléments défavorables, en les reprenant et en les regardant de plus près au fur et à mesure de l'avancement de la recherche,

deviennent favorables à la constitution non pas d'une mais de différentes formes d'espace public. Nous nous attachons donc à identifier ces formes. Tout d'abord, la religion est très présente dans la vie quotidienne des Libanais. Ces derniers appartiennent à une religion avant de se définir comme membres d'une nation. Ils vont même jusqu'à s'identifier à une confession, ce qui aboutit à un cloisonnement plus important au sein de la société. La religion est donc un obstacle à l'espace public, l'appartenance à une religion avant l'État aussi, sauf lorsque nous sommes en présence de beaucoup de confessions. Chacune est obligée de respecter, de tenir compte des autres et un débat est instauré entre elles. La religion est également utilisée comme un tremplin à la conquête de l'espace public. L'espace du religieux pousse à aller vers l'espace physique symbolisé par la place. Il sera repris dans l'espace médiatique. La sacralisation aide au passage de l'espace domestique à la sphère publique. Ensuite, la religion est aussi très présente à l'école. L'enseignement religieux est implanté dans les établissements privés et publics. Cet enseignement chrétien et musulman suivant la religion de chaque enfant contribue à la séparation en deux groupes confessionnels au sein même de l'école. Cependant, la religion à l'école suscite des débats inter-religieux et entre les représentants des religions et l'État. Ceci aboutit à un espace public de type dialogique. On est donc en présence de beaucoup d'entités qui sont amenées à s'articuler les unes aux autres. Par ailleurs, la démocratie consensuelle est compatible avec un espace public sauf lorsque la ou les religions priment et lorsqu'il y a une tutelle étrangère qui vient et supprime le débat. Nous mettons en exergue donc que le consensus au Liban est contradictoire avec l'idée d'espace public. En effet, dans une communauté régie par le consensus, on ne discute pas. Il n'y a pas besoin de débats, de discussions, de jeux d'antagonisme car tout le monde est d'accord. Quand par ailleurs la majorité joue un rôle décisif, ce n'est pas très compatible avec un type dialogique. Le système politique qui régit le pays jusqu'à la fin des guerres civiles pousse les responsables politiques au consensus. Ce système tel qu'il est après les Accords de Taëf incite au dialogue. Aucun chef de ces trois instances, à savoir le Président de la République, le Premier ministre et le Président du Parlement, ne peut prendre seul une décision importante. Celle-ci doit être prise en concertation entre eux. De même, le système électoral en place est fait pour servir les intérêts des différents partis et pour privilégier des personnes favorables à la Syrie qui a occupé le pays du Cèdre pendant trente ans. De plus, la

fragmentation géographique n'incite pas à l'interaction entre les gens. Chaque communauté habite un quartier, un village et ne se mélange pas avec les autres. Ce qui ne pousse pas à la cohabitation entre elles. Enfin, l'occupation étrangère est également un obstacle à l'espace public et ceci pour plusieurs raisons : dans un système autoritaire, il y a un contrôle de l'espace public par différents moyens ; ce système se base sur des dogmes. Quand le poids de la vérité révélée est plus fort que la vérité discutée, argumentée, nous ne sommes pas dans l'idée d'un espace public ; nous sommes en présence d'un certain nombre d'inégalités objectives qui sont autant de barrières à une probabilité de prises de paroles. Avant l'apparition d'un espace public grec sur la place publique nous montrons, dans une société dominée par un système autoritaire, la mise en place par les jeunes d'un espace public dialogique grâce à internet, aux sms et aux différentes actions menées. La dissidence devient elle-même un média à travers internet.

La deuxième partie s'attache à mettre en lumière la position de chacun des acteurs libanais par rapport à la question de l'espace public. J'abandonne très vite l'idée d'un seul espace public de type bourgeois comme celui d'Habermas et nous montrons qu'il existe plusieurs espaces publics qui cohabitent. Il était donc indispensable de voir comment se déroule leur cohabitation et la manière dont ils peuvent aboutir à plusieurs formes d'espace public. La société libanaise est fondée en partie sur des stéréotypes et des préjugés entre les chrétiens et les musulmans. Le rejet et les accusations échangées entre les membres des deux religions sont véhiculés notamment à cause des stéréotypes. Ils fournissent, dans ce cadre, un répertoire d'arguments qui, sous forme d'appropriations ou de préjugés communs, fournis par les stéréotypes, permettent ensuite d'engager le dialogue entre les différents protagonistes. Les stéréotypes qui sont utilisés comme des arguments lors des différents dialogues et échanges entre le camp du 8 mars et celui du 14 mars permettent donc la formation et l'entretien d'un espace public. Cependant, à la suite de discussions à l'intérieur d'un même camp, l'amorce d'un espace public fondé en raison est fournie par la déconstruction des stéréotypes liés à ces membres. Nous prenons la genèse de l'espace public en montrant qu'elle laisse des traces, des petits sédiments par toutes sortes de biais dans la société libanaise : dans les partis politiques, dans les mouvements de la société civile et dans les personnalités. Le

Hezbollah fait apparaître un espace public théocratique car la religion est omniprésente dans son discours et son organisation. Le Courant du Futur fait apparaître un espace public expressif autour de la personnalité de Rafic Hariri. Des artistes mettent en place un espace public critique à travers leurs œuvres et leur militantisme. Les associations laïques permettent l'apparition d'un espace public dialogique grâce aux actions qui sont faites dans l'espace public et à travers les débats qu'elles engendrent.

La troisième partie analyse les jeux d'acteurs en prenant comme exemple deux événements importants : l'enterrement de Rafic Hariri qui forme un espace public de type grec et la manifestation du 14 mars 2005 qui met en place un espace public oppositionnel. Et à chaque fois, nous sommes en présence d'une triple mobilisation : une référence théorique, la mobilisation de la place et le rôle des médias. J'observe les différents lieux dans lesquels se nourrit l'espace public et comment ses différentes parties se constituent, existent et se construisent. Celles-ci prennent racine autour de la place, point de cristallisation de l'espace public : avant la place, avec la logistique de mobilisation (texto, sms, etc.) ; sur la place, avec la logistique de la reconnaissance (drapeau, pancarte, Camp de la Liberté, etc.) ; après la place, avec la logistique de la représentation et le rôle des médias, c'est-à-dire la manière dont la place est reprise par les médias : ce que la presse dit de la place, ce que la télévision diffuse de la place, ce que la blogosphère traduit de la place. La parole et l'action occupent une place importante dans l'espace public. Elles sont le résultat d'une élaboration collective car tout le monde utilise les mêmes mots, mais chacun en a sa propre interprétation. Cette parole utilisée tout au long des manifestations de février-mars 2005 est faite dans le but de montrer l'unité parfaite des manifestants. Celle-ci permet aux participants des manifestations de se regrouper autour d'une même force et les aide à dépasser leur peur et à traverser les barrages installés autour de la place des Martyrs. L'usage de la parole et de l'action permet de placer le mouvement de contestation dans le registre des actions non violentes et d'éviter ainsi tout débordement. L'usage des emblèmes et des symboles est au départ très disparate au sein des manifestations à cause de la multiplication des partis et de l'hétérogénéité de l'opposition. Mais au fur et à mesure, cette utilisation de symboles communs sert, d'une part, à créer un mouvement uni et, d'autre part, de signes de ralliement et d'identification à une seule

et même cause pour l'ensemble des participants. Les médias les plus immatériels ont besoin de s'ancrer sur des objets matériels. En effet, il y a un aller-retour du matériel à l'immatériel car la télévision fait vivre la place physique qui produit à son tour des représentations symboliques. Les médias aident donc à faire exister ou à faire vivre dans la tête des citoyens l'idée d'un espace public. Nous faisons dorénavant des manifestations médiatiques. Celles-ci sont formatées pour être reprises dans les médias. Il y a une mise en scène, un décor qui fonctionne très bien dans les médias et une imbrication car l'activité militante a pour objet de faire accéder l'activisme au rang de document médiatique. Les gens deviennent des médias qui définissent eux-mêmes les modes de comportements et ne sont pas une sphère à part. Il y a des relations très rapides qui se créent car celui qui manifeste est en même temps celui qui filme et devient à son tour un reporter. Les gens s'improvisent journalistes et la place devient une scène. La programmation sur cette place regroupe plusieurs religions et des échanges entre elles, ce qui aboutit à la production d'un espace public. La place est rationalisée et tenue par rapport aux médias. Il y a donc une rationalité communicationnelle de la manifestation car l'esthétique est prévue pour passer dans les médias.

De surcroît, au fur et à mesure de l'avancement de la recherche, des moments de regroupements qui, à première vue, peuvent donner lieu à un espace public n'y aboutissent pas et ceci essentiellement pour deux raisons. La première est l'absence de débats et d'échanges de points de vue mise en évidence par le fonctionnement des *workshops* ou des ateliers de travail. La seconde est l'utilisation de certaines actions comme instruments de propagande. C'est le cas, par exemple, des activités de campagne et des actions symboliques menées par des individus. Alors que d'autres moments de regroupements font parfois apparaître un espace public. Quatre critères semblent indispensables pour l'apparition d'un espace public dans des regroupements :

- le premier critère est celui de la visibilité qui est le fait de rendre visible quelqu'un ou quelque chose par rapport à d'autres. Se rendre visible pour les membres de la communauté mais aussi pour l'extérieur. Il est mis en évidence lors de l'enterrement d'Hariri ; l'appropriation de l'espace, en l'occurrence la place des Martyrs ; la

naissance et du choix de l'emplacement du camp de la Liberté sur cette même place à travers l'utilisation du logo de l'intifada de l'Indépendance et la mise en place d'un foulard porté autour du cou avec les couleurs rouge et blanche ; des actions menées par les associations laïques.

- le deuxième critère est celui de la publicité, c'est-à-dire la mise en circulation. Il est mis en évidence lors de la manifestation du 14 mars ; la mise en place de rituels d'exposition et de stratégies d'autodifférenciation ; situations de rencontres difficiles avec l'autre (l'ennemi d'hier) ; moments de théâtralité du camp de la Liberté ; dialogues entre les différents partis ; prises de parole politique et des discours prononcés par le collectif « Vous puez ».

- le troisième critère est celui de la régulation. Le principe des règles qui régissent les relations entre les individus. La règle va donc se construire, elle va être structurée par chaque acteur et en même temps, elle va être structurante car une fois construite, elle va déterminer la règle selon laquelle nous jouons. Ce critère est mis en évidence lors de la mise en place du système politique instauré par les Accords de Taëf ; l'établissement d'un système électoral basé sur un principe majoritaire ; la mise en place du camp de la Liberté lorsque ce camp trouve un rythme accompagné d'une organisation et d'un règlement intérieur ; la cohabitation vécue entre les différents groupes à l'intérieur du camp ; la guerre d'influence déclenchée entre les partisans des différents groupes qui y sont présents.

- le quatrième et dernier critère est celui de la discussion argumentée et du débat dans le but d'arriver à un accord ou pas entre les différents partis. Ce critère est mis en évidence notamment lors des débats sur les règles à suivre, à respecter ou à ne pas dépasser à l'intérieur du camp. Ces débats débouchent finalement sur un accord de tous les membres. Nous avons pu voir que les objectifs du camp étaient clairement énoncés, que les revendications et les objectifs étaient divers, que deux conflits décisionnels avaient rythmé la vie du camp de la Liberté (le démantèlement du camp et la soirée de clôture). Les deux conflits ont finalement abouti à un désaccord entre les différents partis.

Dans l'introduction de la recherche nous proposons d'accompagner le lecteur dans un « décentrement » au Liban, un pays multiconfessionnel, pour apporter une réponse aux différentes interrogations liées à l'existence ou non de la notion d'espace public à cet endroit bien précis. Il est rapidement apparu que la référence à l'espace public n'est pas automatique dans ce pays, mais chaque acteur présent sur la scène nationale joue avec ça. Chacun d'eux qui s'identifie à un modèle d'espace public, va pour un événement donné ou pour un instant précis changer de modèle d'espace public. Tout cela permet donc de montrer la présence non pas d'un mais d'une mosaïque d'espaces publics au Liban.

Bibliographie

- ABI GHANEM Antoine, « L'unité est dans la diversité », dans *Minorité, Réalité et aspiration*, Beyrouth-Kaslik, Université Saint-Esprit, 1990.
- AGATE Pierre (ouvrage collectif), *Les régimes politiques arabes*, PUF, Paris, 1991.
- AMIN Samir, *Le développement inégal, Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*, Paris, éd. de Minuit, 1973.
- AMMOUN Denise, *Histoire du Liban contemporain*, t. 2, 1943-1990, éd. Arthème Fayard, 2002.
- AOUN Michel, *Une certaine vision du Liban (entretiens avec Frédéric Domont)*, Fayard, 2007.
- ARNAUD André-Jean, *Critique de la raison juridique. 1. Où va la Sociologie du droit ?*, L.G.D.J., Paris, 1981.
- ARENDT Hannah, « Qu'est-ce que la liberté ? », dans *La crise de la culture* (1954), LEVY Patrick et FAURE Agnès (trad.), Paris, Gallimard, 1972.
- ARENDT Hannah, *Condition de l'homme moderne*, Plon, coll. Agora, Paris, 1994.
- ARENDT Hannah, *Le système totalitaire : Les origines du totalitarisme*, Paris, Seuil, 2005.
- ARENDT Hannah, *La vie de l'esprit*, réédit., PUF, 2005, Paris.
- AUGE Marc, *Non-Lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, 1992.
- AUTIN Frédérique, *La théorie de l'identité sociale de Tajfel et Turner*, Poitiers, AFPS, 2009.
- AZAR Antoine, « Plan général de restructuration de l'État », dans *La Nouvelle société libanaise dans la perspective des FA'ATIYAT (Decision-Makers) des communautés chrétiennes*, VIII, Beyrouth- kaslik, Université Saint-Esprit, 1984.
- AZAR Fabiola, *Construction identitaire et appartenance confessionnelle au Liban*, L'Harmattan, Paris, 2000.
- BAHOUT Joseph, *La Vie publique au Liban - Expressions et recompositions du politique*, Cermoc, 1997.
- BAHOUT Joseph, « Liban : les élections législatives de l'été 1992 », *Monde arabe-Maghreb-Machrek*, n° 139, 1993, p. 58-81.
- BALANDIER Georges, *Le Détour. Pouvoir et modernité*, Paris, Fayard, 1985.
- BALLE Francis, *Les médias et la société*, Montchrestien, collection Domat politique, 11^e édition, 2003.
- BANON Patrick, *Signes et symboles religieux*, Flammarion, Paris, 2005.
- BARAKAT Leila, *Penser l'État*, L'Harmattan, 2004.

BARAKAT Liliane, « Lieux d'origine et zone d'accueil », *Annales de Géographie*, volume 10-11, Université Saint-Joseph, Beyrouth, 1989-1990.

BATAILLON Claude, *État, pouvoir et espace dans le Tiers Monde*, PUF, Paris 1977.

BEATRICE Collignon, « La géographie et les minorités », dans Knafou Rémy : *Géographies anglo-saxonnes*, Belin, Paris, 2001.

BEAUCHARD Jacques, *Penser l'unité politique entre fondements, turbulences et mondialisation*, coll. Administration et aménagement du territoire, dirigée par NEMERY Jean-Claude, L'Harmattan, 2001.

BELEDIAN Krikor, *Les Arméniens*, Brepols (col. Fils d'Abraham), Turnhout, 1997.

BERNARD Rougier, « Liban : les élections législatives de l'été 1996 », *Monde arabe-Maghreb-Machrek*, n° 155, 1997.

BERNAYS Edward, *Propaganda*, 1928.

BLANC Paul, *Le Liban entre la guerre et l'oubli*, L'Harmattan, Paris, 1992.

BLANC Pierre, *De la tutelle à la coopération ? La difficile transition des relations syro-libanaises*, L'Harmattan, Paris, Confluences Méditerranée n°56, pp. 55-70.

BONNE Emmanuel, *Vie publique, patronage et clientèle Rafic Hariri à Saïda*, Les Cahiers De L'Iremam, 1995.

BRAUD Philippe, *Sociologie Politique*, 5^e édition, L.G.D.J. Paris, 2000.

BRUNET-BOMMERT Emmanuel, « De la laïcité », *Philosophie*, 2014.

BUSSI Michel, BADARIOTTI Dominique, *Pour une nouvelle géographie du politique*, Economica-Anthropos, Paris, 2004.

CAILLET Aline, *Quelle critique artiste ? Pour une fonction critique de l'art à l'âge contemporain*, Paris, L'Harmattan, 2008.

CARBONE Mauro, *La chair des images: Merleau-Ponty entre peinture et cinéma*, Vrin, 2011.

CAYROL Roland, *Médias et Démocratie. La Dérive*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des sciences politiques, 1997.

CHARAF Georges, « Vers une nouvelle formule constitutionnelle au Liban », dans *La Nouvelle société libanaise dans la perspective des Fa'atyyat (Decision-Makers) des communautés chrétiennes*, VIII, Beyrouth- kaslik, Université Saint-Esprit, 1984.

CHEBEL Malek, *La formation de l'identité politique*, Petite Bibliothèque Payot, 1998.

CHEMALY Rita, *Le printemps 2005 au Liban : Entre mythes et réalités*, L'Harmattan, Paris, 2009.

COLAS Dominique, *Sociologie politique*, Quadrige/Puf, 1994.

COMAIR Fadi Georges, *Gestion et hydrodiplomatie de l'eau au Proche-Orient*, Les éditions L'Orient-Le Jour, 2009.

COMAN Mihai « L'événement rituel : médias et cérémonies politiques. La Place de l'Université à Bucarest en décembre 1990 » Réseaux N°76, « Le temps de l'événement II », 1996, pp. 11-29.

CORM Georges, « La réforme démocratique n'est pas une tâche impossible au Liban », dans *Le Monde* édition Proche-Orient, vendredi 17 juin 2005.

CORM Georges, *Géopolitique du conflit libanais*, Paris, La Découverte, 1986.

CORM Georges, *Orient-Occident. La fracture imaginaire*, La Découverte, Paris, 2002.

COURBAGE Youssef et FARGUES Philippe, *La Situation démographique au Liban*, Publications de l'Université libanaise, Beyrouth, 1973-1974.

DAYAN Daniel, Télévision interruptive : entre spectacle et communication, *Revue Hermès* n°4, 1989, pp. 143-153.

DE LA BOETIE Étienne, *Discours de la servitude volontaire*, Paris, Mille et Une nuits, 1997.

DE LA FONTAINE Jean, *Le Loup et l'Agneau*, Fables, I, 10.

DE MAPEOU Stéphane, *Du mouvement au parti politique: le processus d'institutionnalisation et la place du "villepinisme" dans le système de partis*, Mémoire de Master 2 en Science politique [en ligne], Université Paris 2 Panthéon-Assas.

DE PLANHOL Xavier, *Minorités en Islam, géographie politique et social*, Flammarion, Paris, 1997.

DEBARBIEUX Bernard, « Actualité politique du paysage », *Revue de Géographie Alpine / Journal of Alpine Research*, 95-4 | 2007, PP. 101-114.

DEBBAS Fouad, *Beyrouth, notre mémoire*, Paris, Éd. Henri Berger, 3^e édition, 1994.

DEBBASCH Charles et PONTIER Jean-Marie, *Introduction à la politique*, Dalloz 5^e édition, Paris, octobre 2000.

DEBIE Franck et PIETER Danuta, *La paix et la crise : le Liban reconstruit ?*, Paris, PUF, 2003.

DURKHEIM Émile, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Presses Universitaires de France, 5^e édition, 2003.

EL-EZZI Ghassan, *La reconstruction du Liban... un chantier semé d'embûches*, L'Harmattan, Paris, Confluences Méditerranée n°47, 174 p.

EL-EZZI Ghassan, *Où va le Liban ?* L'Harmattan, Paris, 2006.

- ELIAS Norbert, *La Société de cour*, Paris, Flammarion (traduction française), 1985.
- ESCARPIT Robert, *Lettre ouverte au diable*, Paris, Albin Michel, 1972.
- FERRY Jean-Marc, « Les transformations de la publicité politique », *Hermès* n°4, « Le Nouvel espace public », Paris, Éditions du CNRS, 1989, pp. 15-26.
- FEUERSTOSS Isabelle, *La Syrie et la France. Enjeux géopolitiques et diplomatiques*, Paris, L'Harmattan, 2013.
- FRASER Nancy, « Repenser l'espace public » dans *Où en est la théorie critique ?*, La découverte, 2003, p. 126.
- GANNAGE Léna, Droit et Religion, *CEDROMA*, éd. Bruylant, 2003.
- GANNAGÉ Pierre, Le pluralisme des statuts personnels dans les états multicommunautaires, *Presses de l'Université Saint-Joseph*, 2001.
- GEAGEA Samir et AL KHOURY Jirjis, *Torture et procès inéquitables*, Amnesty International, novembre 2004.
- GEBRAN Carla, « *Building the Lebanese nation page* », dans *AISHTI Magazine*, n° 17, avril/mai 2005.
- GIBRAN Khalil, *Esprits Rebelles* (traduction française du texte *Spirits Rebellious* écrit en 1908), Milles et une nuits, 2001
- GLASS Charles, *An assassin's land*, in *London review of books*, 4 août 2005.
- GOFFMAN Erving, *Stigmaté : Les usages sociaux des handicaps*, Éditions de Minuit, coll. « Le Sens Commun », 1975.
- HABERMAS Jürgen, *L'espace public*, traduction, Paris, Payot, 1978.
- HABERMAS Jürgen, *L'intégration républicaine. Essais de théorie politique*, Fayard, Paris, 1998.
- HAYKAL Rayan, *La typologie des religions au Liban*, ALPES, Liban.
- HUYGHEN François-Bernard, *Comprendre le pouvoir stratégique des médias*, Eyrolles, 2005.
- JOUVE Edmond, SAINT-PROT Charles, EL-TIBI Walid, *Le Liban - Regards vers l'avenir*, ID Livre, 2004.
- KANAFANI-ZAHAR Aïda, *Liban : le vivre ensemble. Hsoun, 1994-2000*, Librairie Geuthner, Paris, 2004.
- KANT Emmanuel, *Réponse à la question: qu'est-ce que les Lumières?*, Garnier-Flammarion, 1991.
- KARAM Karam, *Le mouvement civil au Liban. Revendications, protestations et*

mobilisations associatives dans l'après-guerre, Karthala/IREMAM, Paris/Aix-en-Provence, 2006.

KASPARIAN Chohig, *L'Entrée des jeunes Libanais dans la vie active et l'émigration*, Presses de l'Université Saint-Joseph, vol. 3, Beyrouth, 2003.

KASPARIAN Robert, BAUDOUIN André, *La Population déplacée par la guerre du Liban*, L'Harmattan, Paris, 1995.

KASSIR Samir, *La guerre du Liban : de la dissension nationale au conflit régional, 1975-1982*, CERMOC, 1994.

KHALIFÉ Ali, « La place de la religion à l'école », *Confluences Méditerranée* 2006/1 (N°56), pp. 145-160.

LABAKI Boutros, « L'émigration libanaise depuis 1975 », *Travaux et Jours*, Beyrouth, USJ, n° 61, 1998, pp. 81-141.

LABAKI Boutros, Abou Rjeili Khalil, *Bilan des guerres du Liban 1975-1990*, L'Harmattan, Paris, novembre 1993.

LACOUTURE Jean, TUENI Ghassan, KHOURY Gérard, *Un siècle pour rien - Le Moyen-Orient arabe de l'Empire ottoman à l'Empire américain*, Albin Michel, 2003.

LAGROYE Jacques, *La politisation*, Belin, 2003.

LE THOMAS Catherine, *Les écoles chiïtes au Liban. Construction communautaire et mobilisation politique*, Karthala - IFPO, Paris, 2012.

LEVY Jacques, *L'Espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique*, Presses de Sciences-Po, Paris, 1994.

LEYENS Jacques-Philippe, Yzerbyt Vincent, Schadron Georges, *Stéréotypes et cognition sociale*, Sprimont : Mardaga, 1996.

LIPOVETSKY Gilles, SERROY Jean, *L'esthétisation du monde. Vivre à l'âge du capitalisme artiste*, Paris, 2013.

MAAREK Philippe, *Communication et marketing de l'homme politique*, Éditions Litec, Paris, 2001.

MACLUHAN Marshall, *Pour comprendre les médias : les prolongements technologiques de l'homme*, Éditions du Seuil, 1968, cité par Braud, *Sociologie politique*.

Manâhij al-ta'lim al-â'm wa-ahdâfuha (Les programmes d'enseignement général et leurs objectifs). Beyrouth, Centre de recherche et de développement pédagogique, 1997.

MANIGLIER Patrice, *La vie énigmatique des signes. Saussure et la naissance du structuralisme*, Paris, Léo Scheer, 2006.

MARECHAL Dorothee, *Quand des élèves flamands et francophones se rencontrent... Les stéréotypes communautaires en Belgique à l'épreuve de la pédagogie interculturelle*, L'Harmattan, 2015.

MAUSS Marcel, « *Rapports réels et pratiques de la psychologie et de la sociologie* » in *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 2001.

MEIER Daniel, *Les relations libano-palestiniennes dans le Liban de Taëf (1989-2005)*, 2008, collection Développements, Genève: Institut de hautes études internationales et du développement, Paris, Karthala.

MENARGUES Alain, *Les Secrets de la guerre du Liban : Du coup d'état de Béchir Gemayel aux massacres des camps palestiniens*, Paris, Albin Michel, 2004.

MENASSA Béchara, *Constitution libanaise, textes et commentaires et Accord de Taëf*, Édition du Moyen-Orient, 1995.

MESSARRA Antoine (dir.), *La Géographie électorale au Liban. Historicité des cazas et découpage des circonscriptions*, Fondation libanaise pour la Paix civile, Konrad Adenauer Stiftung, Beyrouth, 2002.

MESSARRA Antoine, *La Gouvernance d'un système consensuel. Le Liban après les amendements constitutionnels de 1990*, Beyrouth, Librairie orientale, 2003.

MESSARRA Antoine, *Le Pacte libanais. Le message d'universalité et ses contraintes*, Librairie Orientale, Beyrouth, 1997.

MESSARRA Antoine, *Théorie générale du système politique libanais*, Éditions Cariscript, Paris, 2000.

MESSARRA Antoine, « La religion dans une pédagogie interculturelle », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne], 36 | septembre 2004, mis en ligne le 21 novembre 2011, consulté le 14 janvier 2015. URL : <http://ries.revues.org/1503>

MIEGE Bernard, *L'espace public contemporain. Approche info-communicationnelle*, PUG, coll.

MILOSZ Czeslaw, *La Pensée captive*, Folio essais, Paris. 1988.

MOGHAIZEL Joseph, Les chrétiens libanais face à l'avenir, dans *La Nouvelle société libanaise dans la perspective des Fa'atayat (Decision-Makers) des communautés chrétiennes*, VIII, Beyrouth- kaslik, Université Saint-Esprit, 1984.

MOHAMED-SAHNOUN Djaffar, *Les chi'ites : contribution à l'étude de l'histoire du chiisme des origines à l'époque contemporaine*, Publibook, 2007.

MOSCOVICI Serge, *L'âge des foules, un traité historique des psychologies des masses*,

Fayard, France, 1981.

NABA René, *Rafic Hariri, un homme d'affaires Premier ministre*, L'Harmattan, Paris, octobre 1999.

NADEAU Jean-Guy, *La pratique comme lieu de la théologie pratique*, La théologie pratique, Volume 60, numéro 2, juin 2004.

NASSAR Nassif, « Vers une nouvelle société », Beyrouth, Dar An-Nahar, 1970.

NAY Olivier, CARCASSONNE Guy, DREYFUS Françoise & DUHAMEL Olivier (dir.), *Lexique de Science politique : Vie et institutions politiques*, Dalloz, 2008.

NIMER Maïssam,, « Liban : “misère” de l'école publique », *Les Carnets de l'Ifpo. La recherche en train de se faire à l'Institut français du Proche-Orient* (Hypotheses.org), 5 mars 2013.

NORA Pierre, *Les lieux de mémoire*, Tome 1, Paris, Gallimard, 1997, 1 652 pages.

PAPAIOANNOU Michalis, *L'Art et la civilisation de la Grèce ancienne*, Paris, Éditions Mazenod, 1987.

PETEET Julie, «From refugees to minority: Palestinians in Post-War Lebanon», *Middle East Report*, n° 200, 1996, pp. 27-30.

PICARD Élisabeth, « *Great Expectations, Limited Means: France and the 2006 Israeli-Lebanese War* », *MIT Electronic Journal of Middle East Studies*, vol. 6, été 2006.

PICARD Élisabeth, « Les habits neufs du communautarisme », *Cultures et conflits*, 1994.

QUERE Louis, *L'espace public : de la théorie politique à la métathéorie sociologique*, revue *Quaderni*, n°18, 1992, pp. 75-92.

RABBATH Edmond, *La formation historique du Liban politique et constitutionnel*, Librairie orientale, Beyrouth, 1973.

ROSE-ACKERMAN Susan, *Corruption: A Study in Political Economy*, New York, Academic Press, 1978.

ROUCHE Michel, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation, I. Ve siècle av. J.-C. – XV^e siècle*, Paris, Perrin, 2003.

ROUGIER Bernard, « Le “destin mêlé” des Palestiniens et des Libanais au Liban », *Monde Arabe-Maghreb-Machrek*, n° 169, 2000.

ROUGIER Bernard, *Le Jihad au quotidien*, PUF, Paris, 2004.

ROUSSEAU Jean-Jacques, *Du Contrat social*, l. I, ch. III, « Du droit du plus fort ».

SAAD Antoine, « *Al sades wal sab'un* », le 76^e, biographie du patriarche Sfeir, t. III, 1998-2005, Beyrouth, 2011.

- SALEM Jean, *Droit et religion*, CEDROMA, éd. Bruylant, 2003.
- SARA Albert, *Liban, Survol de trente années tragiques*, Foyer Oriental Chrétien, Beyrouth, 2002.
- SARTRE Jean-Paul, « Pour qui écrit-on ? », dans *Qu'est-ce que la littérature ?* Paris, Gallimard, 1948.
- SCHADRON Georges, « De la naissance d'un stéréotype à son internalisation », *Cahiers de l'Urmis* [En ligne], 10-11 décembre 2006, mis en ligne le 07 décembre 2006, consulté le 01 juin 2007. URL : <http://urmis.revues.org/220>
- SEILER Daniel-Louis, De la comparaison des partis politiques, Paris, *Economica* (coll. « Politique comparée »), 1986.
- SEMELIN Jacques, *La Liberté au bout des ondes. Du coup de Prague à la chute du mur de Berlin*, Belfond, Paris, 1997.
- SEMELIN Jacques, *Purifier et détruire. Usages politiques des massacres et génocides*, Le Seuil, Paris, 2005.
- SEMELIN Jacques, *Résistance Civile et Totalitarisme*, André Versaille, Bruxelles, 2011.
- SEMELIN Jacques, *Sans armes face à Hitler. La Résistance civile en Europe (1939-1943)*, Payot, Paris, 1989.
- SFEZ Lucien, *La politique symbolique*, Quadrige/ Presses universitaires de France, avril 1993.
- SHARP Gene (trad. Dora Atger), *De la dictature à la démocratie : un cadre conceptuel pour la libération* [« *From Dictatorship to Democracy : Conceptual Framework for Liberation* »], L'Harmattan, coll. « La librairie des humanités », Paris, 2009.
- SLAIBY Ghassan, « Les actions collectives de résistance civile à la guerre », dans KIWAN Fadia (dir.), *Le Liban aujourd'hui*, Éditions CNRS, Paris, 1994.
- SLEIMAN André, « Le Camp de la Liberté, plate-forme de la révolution souverainiste de 2005 », in *Communautés et Sociétés. Annales de sociologie et d'anthropologie*, Université Saint-Joseph, Beyrouth, vol. 18-19, 2007-2008, pp. 121-160.
- SLEIMAN Issam, « Équilibre interconfessionnel et équilibre institutionnel au Liban », dans *Le Liban aujourd'hui*, sous dir. Kiwan Fadia, Beyrouth, CERMOC / CNRS, 1994.
- TAKIEDDINE Suleiman, *Al-Qadaa' fi Lubnan*, Dar Al-Jadid, 1996.
- TARDE Gabriel, *L'opinion et la Foule*, Les Presses universitaires de France, avril 1989, 1^{re} édition, Collection Recherches politiques, Paris.
- TAYLOR Charles, *Multiculturalisme. Différence et démocratie*, Flammarion, 2005.

TAOUTEL Christian, *Le Liban entre les 2 retraits, Israélien et Syrien 2000-2005 : restructurations et recompositions sociétales de deux "indépendances nationales"*. Histoire. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2012. Français. <NNT : 2012BOR30052>.<tel-00824231>.

VERDEIL Éric, Ghaleb Faour et Sébastien Velut, *Atlas du Liban*, Institut français du Proche-Orient, CNRS Liban, 2007.

VEYRAT-MASSON Isabelle, *Les recherches sur les campagnes électorales à la télévision*,

WOLTON Dominique, *Indiscipliné : 35 ans de recherches*, Odile Jacob.

WOLTON Dominique, *Penser la communication*, France, Flammarion, 1997.

YUNAN Ugarit, *Dirj, al-ta'lim al-dîni- al-ilzâmî fî Lubnan* (L'enseignement religieux obligatoire au Liban), Beyrouth. 2000.

Annexes

Annexe 1 : rouge et blanc, les couleurs du changement



Le foulard rouge et blanc est adopté par la majorité des manifestants



Le drapeau libanais est porté par tous les manifestants



Les panneaux de signalisations autour de la Place de la Liberté portent des messages liés aux manifestations

ANNEXE 2 : une grande banderole se transforme rapidement en pétition



Des enfants participent aux manifestations et laissent des messages.



Un des fils de Rafic Hariri laisse un message.



Des messages d'anonymes chrétiens et musulmans.

Annexe 3 : des affiches utilisent l'humour pour transmettre un message



Des messages destinés aux Présidents syrien et libanais.



Des messages adressés à l'armée syrienne



Des messages écrits en dialecte syrien



Des messages qui reprennent une chanson de Madonna

Annexe 4 : une cible et un but commun réalisable rapidement



La démission des chefs de sécurité est le choix le plus réaliste et le plus facile à atteindre.

Annexe 5 : le journal *Al-Mustaqbal* devient la vitrine des manifestations



Dans son édition du 19 février, le journal *Al-Mustaqbal* parle pour la première fois du lancement de la « *Révolution de l'indépendance* » dans sa Une qui est entièrement consacrée aux condoléances à la famille Hariri. Tout au long du journal, des articles reviennent sur des manifestations organisées la veille place des Martyrs. La dernière page du journal illustre les moments clés de la veille par des photos.



Dans son édition du 20 février, le journal *Al-Mustaqbal* consacre sa première page à la marche organisée dans la ville de Saïda et celle en parallèle organisée dans le centre de Beyrouth et qui va de la place des Martyrs jusqu'au lieu de l'attentat contre Rafic Hariri. Jusqu'à la page onze, le journal montre la mobilisation qui se fait à travers le Liban : manifestations, condoléances, pancartes, fermetures de magasins, etc. De la page quatorze à la page dix-neuf, le journal retrace l'évolution des événements, la mise en place de l'enquête internationale et les accomplissements de Rafic Hariri. La dernière page est entièrement consacrée à illustrer les moments clés de la veille par des photos.



Dans son édition du 21 février, le journal *Al-Mustaqbal* met en avant les manifestations qui se déroulent place des Martyrs sur sa première page. Au total, dix-huit pages sur trente-six sont consacrées aux manifestations qui se déroulent place des Martyrs et un peu partout au Liban. Le reste du journal est consacré à la vie politique libanaise et le débat qui s'engage entre l'opposition, le Hezbollah et le président du Parlement. Comme les jours précédents, la dernière page est entièrement consacrée à illustrer les moments clés de la veille par des photos.



Dans son édition du 22 février, le journal consacre la totalité des vingt-quatre pages à parler des événements qui ont suivi l'assassinat de Rafic Hariri au Liban et à l'étranger. Sa première page met en

avant le parallèle entre les manifestations qui se déroulent au Liban et celles organisées par des libanais à l'étranger. Le titre de Une est : « *Le Liban et le monde entier font face aux tueurs.* » Les manifestants place des Martyrs apparaissent désormais avec le drapeau libanais à la main.



Dans son édition du 23 février, le journal Al-Mustaqbal titre sur sa première page « *Les manifestations à la mémoire du martyr réclament la vérité* ». Le titre est accompagné d'une photo de la tombe de Rafic Hariri et d'une autre d'une manifestation à l'étranger. Le journal consacre 21 pages à l'assassinat de Rafic Hariri et à ses suites. Neuf pages parlent directement des manifestations qui se sont produites à travers le pays. À partir de cette édition, le journal recommence à parler d'autres sujets à travers le Liban et dans le monde (3 pages sur 24).



Dans son édition du 24 février, le journal Al-Mustaqbal consacre la totalité des vingt pages à l'assassinat de Rafic Hariri. Sur sa première page on lit le titre : « *L'opposition réclame le retrait de la confiance au pouvoir en place et à ses représentants.* » Quatre pages sont consacrées



Dans son édition du 25 février, le journal Al-Mustaqbal consacre la totalité de sa première page aux manifestations place des Martyrs et aux événements qui se déroulent autour de l'assassinat de Rafic Hariri. Dix-neuf pages sur vingt sont consacrées aux manifestations place des Martyrs et à travers le monde et à l'annonce de faire grève le lundi 28 février par une multitude de syndicats.



Dans son édition du 26 février, le journal Al-Mustaqbal consacre dix-huit pages sur vingt à l'assassinat de Rafic Hariri, aux manifestations qui se déroulent place des Martyrs et à travers le monde et aux appels à la grève générale prévue lundi 28 février. Sur sa première page, le

journal met en scène quatre photos qui reprennent des moments différents de ce qui se passe place des Martyrs.



Dans son édition du 27 février, le journal Al-Mustaqbal consacre dix-huit pages sur vingt-quatre autour de l'assassinat de Rafic Hariri. La première page parle entièrement des manifestations qui se sont déroulées la veille place des Martyrs. Cinq autres pages sont entièrement consacrées aux manifestations qui se sont déroulées la veille place des Martyrs.



Dans son édition du 28 février, le journal Al-Mustaqbal consacre seize pages autour de l'assassinat de Rafic Hariri dont cinq pages sur les manifestations qui se déroulent place des Martyrs. Ses cinq pages sont composées d'images prises sur la place et légendées. Il n'y a aucun article rédigé. Sur sa première page, le journal titre « *Le Ministère de l'intérieur a interdit la manifestation et bloque les accès à la place des Martyrs, mais les libanais continuent d'arriver en masse vers la place des Martyrs.* »



Dans son édition du 1^{er} mars, le journal Al-Mustaqbal consacre dix-neuf pages autour de l'assassinat de Rafic Hariri dont douze pages sur les manifestations place des Martyrs et dans l'ensemble du Liban. Sur sa première page, le journal titre « *le gouvernement démissionne sous la pression de la rue et celle des députés de l'opposition* »



Dans son édition du 2 mars, le journal Al-Mustaqbal consacre douze pages autour de l'assassinat de Rafic Hariri dont quatre pages consacrées uniquement aux manifestations place des Martyrs.



Dans son édition du 3 mars, le journal Al-Mustaqbal consacre treize pages autour de l'assassinat de Rafic Hariri dont huit pages consacrées uniquement aux manifestations place des Martyrs. Dans cette édition le journal ne se contente pas de publier des photos légendées, mais des articles sont aussi publiés.



Dans son édition du 4 mars, le journal Al-Mustaqbal consacre treize pages autour de l'assassinat de Rafic Hariri dont quatre pages consacrées uniquement aux manifestations place des Martyrs. Dans cette édition le journal ne se contente pas de publier des photos légendées, mais des articles sont aussi publiés.



Dans son édition du 5 mars, le journal Al-Mustaqbal consacre dix pages autour de l'assassinat de Rafic Hariri dont trois pages consacrées uniquement aux manifestations place des Martyrs.



Dans son édition du 6 mars, le journal Al-Mustaqbal consacre dix-sept pages autour de l'assassinat de Rafic Hariri dont onze pages consacrées uniquement aux manifestations place des Martyrs. Dans cette édition le journal ne se contente pas de publier des photos légendées, mais des articles sont aussi publiés.



Dans son édition du 7 mars, le journal Al-Mustaqbal consacre dix sept pages autour de l'assassinat de Rafic Hariri dont trois pages consacrées uniquement aux manifestations place des Martyrs. Sur sa première page, le journal titre « *Une manifestation des organisations estudiantines est prévue ce midi place des Martyrs.* »



Dans son édition du 8 mars, le journal Al-Mustaqbal consacre seize pages autour de l'assassinat de Rafic Hariri dont sept pages consacrées uniquement aux manifestations place des Martyrs. Sur la page huit, le journal titre « *Après trois semaines... l'opposition confirme ses fondamentaux: Qui a tué Rafic Hariri? La démission des chefs de renseignement et leur jugement. Le retrait de l'armée syrienne du*

Liban. »

Annexe 6 : la couverture de l'assassinat de Rafic Hariri par France 2



Dans le journal de 20 heures du 14 février 2005 de la chaîne de télévision française France 2, le premier sujet annoncé est l'attentat contre Rafic Hariri. *« Le Liban replonge dans les années noires. L'ex-premier ministre est homme fort de l'opposition, Rafic Hariri a été tué dans un attentat. Une explosion très forte qui a dévasté un quartier de front de mer et fait une dizaine de personnes. La Syrie est montrée du doigt, elle nie toute implication. »* C'est donc le premier sujet traité et passe donc avant les sujets nationaux. *« Le Liban pensait avoir retrouvé la paix, la douceur de vivre et bien cet espoir a été brisé aujourd'hui à la mi-journée par une explosion terrible. Quelques minutes plus tard, la mort de l'ancien premier ministre était annoncée. »* Après une minute et 39 seconde, des images de l'attentat sont diffusées et commentées par un journaliste *« 13 heure à Beyrouth, une énorme explosion secoue le quartier des grands hôtels. Le front de mer reconstruit est immédiatement transformé en champ de bataille. Dans la panique, des passants tentent de sortir des passagers des voitures en feu avant d'en être empêché par l'intensité des flammes qui atteignent parfois plusieurs mètres de haut. Quant ils parviennent d'extraire une victime de cette voiture officielle escortée d'une quatre-quatre de gardes du corps, ils comprennent que l'attentat visait l'ancien premier ministre Rafic Hariri. Qui mourra avant d'arriver à l'hôpital. 350 kilos d'explosifs auraient été utilisés pour cet attentat, une quantité énorme comme en témoigne le cratère laissé par l'explosion. Dans les immeubles alentours, des pans de murs entiers se sont effondrés, des dizaines de voitures ont été détruites, une dizaine de victimes et plus de cents auraient été blessées ou brûlées. Bilan toujours provisoire. »* Les images de l'attentat sont terminées, le journaliste enchaîne sur

un sujet qui présente Rafic Hariri. « *Rafic Hariri, ancien premier ministre et milliardaire qui avait fait fortune en Arabie Saoudite était l'homme qui a construit Beyrouth après quinze ans de guerres civiles. Il incarnait la volonté d'indépendance des libanais qui voulaient s'émanciper de la tutelle syrienne.* » Le journaliste enchaîne avec un troisième sujet sur la revendication de l'attentat contre Rafic Hariri « *Dans un message diffusé par la chaîne de télévision Al Jazeera, le groupe pour la guerre sainte au Levant, jusque là inconnu, a revendiqué l'assassinat de Rafic Hariri.* » Il fini avec un quatrième sujet centré sur les réactions après l'attentat « Ce soir, le Liban tout entier est en état de choc. Dès la nouvelle connue, les commerçants ont fermé boutique. À Saïda, la ville natale de l'ancien premier ministre, des centaines d'habitants en pleurs sont descendus dans les rues. Tous savent qu'à travers Rafic Hariri, c'est le retour à la paix au Liban et à la démocratie qui sont visés. » Après trois minutes et quatorze seconde, David Pujadas reprends l'antenne et donne des explication sur le Liban et sur le rapport qu'entretien la Syrie avec le Liban. Il annonce un nouveau sujet qui montre en image la réalité des relations syro-libanaises et la chronologie des évènements. Le sujet fait intervenir aussi des hommes politiques français, comme François Barnier, ministre français des affaires étrangères « ce qui est visé c'est probablement le processus démocratique et politique qui doit être engagé dans ce pays... », le porte parole de la Maison blanche qui s'indigne de la mort d'un défenseur d'un Liban débarrassé de l'occupation (sous entendu) syrienne. Au total, le sujet sur le Liban et l'attentat contre Rafic Hariri aura duré Cinq minutes et trente six secondes.



Dans son édition du 15 février 2005, le 20 heures de France 2 annonce le sujet sur le Liban en deuxième position « *Situation tendue au Liban après l'assassinat de Rafic Hariri. Ses partisans ont pris pour cible des intérêts syriens. L'armée a été placée en état d'alerte pour éviter des incidents. La Syrie est plus que jamais dans le collimateur de la communauté internationale.* » Juste après le sujet sur le projet de loi de François Fillon. Après sept minutes, le sujet sur l'attentat de Rafic Hariri est traité en trois minutes. « *La situation au Liban, trois jours de deuil national sont décrétés après l'assassinat de Rafic Hariri. Les écoles, les commerces sont restés fermés, mais la colère gronde chez les partisans de l'ex-premier. Des intérêts syriens sont pris pour cible. L'armée a été placée en état d'alerte.* » Dans la ville natale de Rafic Hariri, toute la journée la situation est tendue. Plusieurs manifestants ont bloqué les quartiers allant jusqu'à frapper les travailleurs syriens de Saïda à quarante kilomètres de Beyrouth. Dans la capitale, de jeunes gens ont sillonné les rues et arborant drapeaux noirs et portrait de l'ancien premier ministre. Les cortèges partaient et revenaient du même endroit là où la bombe a explosé. Le cratère explique la méthode de l'assassinat. Il semble que les centaines de kilos d'explosifs étaient enfuit sous la chaussée. Les jeunes observent, équerres. » Un de ces jeunes est alors interviewé. Il exprime sa tristesse et son inquiétude face à cet acte « *L'avenir est noir* » dit-il le visage fermé. Et le reportage se poursuit « Juste au dessus de leur tête, ils constatent le chemin parcouru depuis la guerre. L'entrepreneur Hariri a rénové. Le premier ministre Hariri a lancé le programme. Certes, il a lourdement endetté le Liban reconnaît Talal Beydoun, mais le pays a changé de visage. L'attentat réveille chez lui de vieux traumatismes. Un court témoignage plein d'émotion montre l'attachement de l'interviewé à l'ancien premier ministre. Le reportage se poursuit en parlant des condoléances à la résidence du premier ministre. Le journaliste parle de Marwan Hamadé, l'ancien ministre qui a été lui aussi visé par un attentat à la voiture piégée quatre mois plus tôt. Marwan Hamadé dit « *Le désespoir va gagner les masses, il faut s'opposer à cela. Il faut créer au Liban faire une situation du type ukrainienne. Il faut faire en sorte que nous puissions imposer au régime policier en place et à ses tuteurs de laisser la place à une vraie démocratie.* » Le reportage se termine en précisant que « *Rafic Hariri était l'homme le plus protégé du Liban, le plus riche, le plus reconnu à l'étranger, une sorte d'intouchable pensait-on, c'est aussi ce que l'attentat a voulu détruire.* » David pujadas reprend l'antenne et annonce que « *Le bilan a été revu à la hausse. Il y aurait quinze morts et selon les autorités, il s'agissait d'un attentat suicide qui a exigé un haut niveau de*

préparation. La revendication publiée par un groupe inconnu hier laisse tout le monde sceptiques. Les soupçons portent plus que jamais sur la Syrie malgré ses dénégations. Les Etats-Unis ont décidé de rappeler leur ambassadeur à Damas pour consultations. Paris veut une enquête de dimension internationale. Indignation à l'ONU où une minute de silence a été observée.



Dans son édition du 16 février 2005, le 20 heures de France 2 annonce le sujet sur l'assassinat d'Hariri en première position. « *Les obsèques de Rafic Hariri ont rassemblé une foule immense à Beyrouth dans une atmosphère survoltée. La Syrie dehors ont scandé les manifestants. Jacques Chirac très ému a fait le voyage pour présenter ses condoléances à la Famille. Il a dénoncé des méthodes criminelles d'un autre temps.* » Le sujet sur le Liban repasse devant les sujets nationaux. « *On n'avait pas vu ça au Liban depuis des décennies. Entre cent et deux cents milles personnes sont donc descendus dans la rue pour rendre hommage à Rafic Hariri assassiné avant hier. Un hommage mais aussi un défi. Le rassemblement a tourné à la démonstration de force contre l'occupant syrien.* » Le journaliste au Liban prend la suite de David Pujadas et les premières images son celles du cercueil de Rafic Hariri porté à bout de bras « *Cela pourrai passer pour une profanation, mais il s'agit en fait d'un geste politique. La dépouille de Rafic Hariri brandie au dessus de têtes en sa maison, c'est un défi aux syriens accusés de l'avoir assassiné. La famille a refusé les obsèques nationales que lui avait proposé le gouvernement pro syrien en place. La famille a souhaité des obsèques populaires à l'image de la vie de l'ancien premier ministre né très pauvre et devenu milliardaire qui incarnait à lui seul les espoirs d'avenir et de paix au Liban. Dans les allées autour de sa résidence, la foule est compacte. Les huit ambulances qui emportent les dépouilles de Rafic Hariri et des sept gardes du corps tués avec lui peinent à se frayer un passage. Quand le cortège débouche sur de*

grandes avenues, une foule immense attends. C'est tout un peuple qui est venu des villes de la côte ou descendu des montagnes de l'Est. Musulmans, sunnites et chiites ensemble, druzes, chrétiens, anciens phalangistes. Les ennemis d'hier réunis dans la même contestation contre la Syrie au cœur de Beyrouth. Toute religion confondue. Sur cette place des martyrs ou tant de sang a coulé pendant les quinze années de la guerre civile. Impossible d'atteindre la mosquée. Les cercueils sont sortis des ambulances et portés au dessus des têtes à bout de bras. Bousculé, le fils aîné de Rafic Hariri trébuche, la foule le relève et le porte à l'épaule. Il prend la parole et dit : "écartez-vous de la tombe de mon père je vous prie." Dans la mosquée financée par l'ancien premier ministre assassiné, la prière est quasi eucumique. Dans ces sacs rouges, on apporte de la terre de Saïda, la ville natale de Rafic Hariri pour ensevelir sa dépouille. Tout un peuple condamne la Syrie, un peuple libanais réconcilié qui a retrouvé la dignité et qui aujourd'hui s'est découvert plus uni qu'il ne le pensait. » David Pujadas reprend l'antenne pour annoncer « Une journée de fièvre, Jacques Chirac a aussi fait le déplacement. Le président de la République était très lié à Rafic Hariri a effectué à Beyrouth une visite privée pour présenter ses condoléances à la veuve de l'ex-premier ministre, mais une visite qui a aussi évidemment valeur de symbole » Un nouveau reportage sur la visite de Jacques Chirac au Liban « Jacques Chirac et sa femme son venu en amis très proches de l'ancien premier ministre assassiné. » Jacques Chirac s'exprime en descendant de l'avion « Un crime abominable, qui aurait pu prendre un autre temps, dont Rafic Hariri en a été la victime a suscité l'horreur et la consternation de l'ensemble de la communauté internationale qui exige aujourd'hui, à juste titre, que toute la lumière soit faite. » Le reportage se poursuit et le journaliste commente « L'accolade avec les six enfants est longue et chaleureuse. Au huitième étage de la résidence, le couple présidentiel retrouve madame Hariri plongée dans le deuil. Jacques Chirac est le seul chef d'État à être venu à Beyrouth aujourd'hui. » Un des fils Hariri reprend la parole pour parler de l'amitié que lie la famille Hariri au président français. « La visite de Jacques Chirac est désignée de familiale et amicale, mais c'est un excellent prétexte pour ne pas rencontrer son homologue, le président libanais Émile Lahoud soutenu à bout de bras par le régime syrien. Une non rencontre lourde de sens. » David Pujadas annonce un autre sujet sur le Liban « Autre image du jour c'est au Liban le secrétaire d'État américain pour le Proche-Orient William Burns, lui aussi s'est rendu à Beyrouth et à l'occasion de ces obsèques, il a demandé un retrait syrien immédiat et complet du Liban. Un nouveau signe que malgré ses dénégations, le régime syrien est tenu

pour responsable de cet attentat aux yeux de la communauté internationale. » Un sujet sur la Syrie et la télévision syrienne est lancé « Rafic Hariri martyr, Israël est désigné comme son assassin à en croire le message de la télévision syrienne. Une tristesse hypocrite pour les américains. On dit Georges Bush choqué et en colère, les syriens eux se défendent d'être impliqués dans l'assassinat de l'ex-premier ministre libanais et expliquent de n'être pas assez fou pour pratiquer la politique du pire. » L'ambassadeur de la Syrie en France parle « Rafic Hariri était un ami de la Syrie. S'il y avait des divergences de vues avec lui ou avec d'autres, ce ne sont pas des méthodes auxquelles nous recourons. » La journaliste reprend la parole « Les américains font trois reproches à la Syrie : abriter des terroristes internationaux, soutenir la guérilla en Irak et occuper le Liban. Le Liban, les syriens y sont depuis la fin de la guerre civile. Trente ans qu'ils s'en pressent lentement d'en partir. Depuis peu, la France pays ami qui s'est rallié aux américains pour exiger à l'Onu le départ des quatorze mille soldats syriens de Beyrouth. La France l'a fait car elle est déçue de Bachar el-Assad. Le jeune dirigeant de Damas dont elle espérait une plus grande ouverture. Bachar aujourd'hui isolé même si ses portraits ornent la rue libanaise. La Syrie n'a-t-elle pas pu empêcher le meurtre de Rafic Hariri ? Montrée du doigt, défiée au Liban, le pays même s'il est innocent est en pleine crise. »

Annexe 7 : la couverture des répercussions de l'assassinat de Rafic Hariri par France 2

En effet, dans son édition du 17 février 2005, le 20 heures de France 2 n'annonce pas le sujet sur le Liban dans ses titres. Le sujet sur le Liban arrive à la 17^e minute « *La situation au Liban c'est d'abord cette image impressionnante tournée hier soir tard juste avant le retour de Jacques Chirac en France. Le président de la République, visiblement éprouvé, s'est recueilli devant la sépulture de Rafic Hariri. Un moment intense. À ses côtés, la veuve de l'ex-premier ministre assassiné et derrière lui une foule compacte qui l'a acclamé avant de scander à nouveau des slogans très hostiles à la Syrie. Au lendemain des obsèques, des milliers de personnes se sont à nouveau rassemblé toute la journée devant la résidence de Rafic Hariri. Certains évoquent maintenant un scénario à l'ukrainienne. C'est-à-dire des manifestations spontanées, répétées contre un pouvoir jugé illégitime.* » Un reportage est tourné sur place « *La ville natale de l'ancien premier ministre ne se remet pas de la perte de son grand homme. 20 000 manifestants contre le gouvernement en place et contre la Syrie. C'est une toute autre ambiance qui règne à Beyrouth. Dans un recueillement œcuménique tout en retenu, le défilé incessant devant la tombe de l'ancien premier ministre. Jacques Ligier-Belair est Français. Il vit au Liban depuis quarante ans. Il dit ressentir pour la première fois une ferveur toute particulière. Il se passe quelques chose analyse-t-il. "Ce désir fou d'en finir avec cette vie, avec cette tutelle, avec une corruption qui règne dans ce pays. D'en finir avec tout ça et d'y retrouver une vie."* Dans la foule, chrétiens et musulmans affirment tous la même chose. Toute la journée, par sms, les téléphones portables ont appelé au rassemblement sur les lieux même de l'attentat. Ils étaient ici ce soir cinq mille à rêver d'une révolution pacifique à l'ukrainienne. »

Dans les éditions du 18 et 19 février 2005, le 20 heures d'France 2 ne parle pas du Liban. Ce n'est qu'à la dix-septième minute de son édition du 20 février que le 20 heures d'France 2 parle du Liban. « *Au Liban, le climat est tendu six jour après la mort de Rafic Hariri. Le régime pro syrien de Beyrouth se dirige vers une épreuve de force avec l'opposition qui exige toujours le retrait des forces syriennes du pays. La mobilisation anti syrienne commence à s'organiser pour ne plus vivre la tutelle de son voisin.* » Un reportage est alors lancé sur place au Liban. « *La guerre du Liban c'est toute son enfance. Elle avait un an lorsqu'elle éclate en 1975. Les quatre à cinq milles personnes qui se réunissent tout les soirs place des Martyrs sur la tombe de Rafic Hariri ont tous ce point commun. Ils ont*

tous plus de trente ans. La guerre, ils savent parfaitement ce que c'est. » Maha Rabbath, une libanaise prend la parole place des Martyrs « C'est la première dans l'histoire du Liban où les libanais sentent qu'ils peuvent faire quelques chose, qu'ils peuvent être actifs. Car pendant des années les libanais ont subi sans rien faire et maintenant trop c'est trop. » Le journaliste continue ses commentaires sur la foule place des Martyrs « Ils scandent Syria Out (la Syrie dehors), ils l'accuse d'ingérence depuis longtemps dans les affaires libanaises. Ses derniers mois, Rafic Hariri avait rejoint l'opposition et le chef druze Walid Joumblatt. Le premier ministre lui avait tenu des propos alarmistes. » Walid Joumblatt parle « Il (Rafic Hariri) avait un sentiment prémonitoire, il pensait que un de nous deux allait être assassiné. C'était lui le premier car il était devenu le pilier de l'opposition. » Le journaliste reprend ses commentaires en montrant des images des soldats syriens au Liban « L'opposition demande le retrait des quatorze mille soldats syriens cantonné dans l'Est du Liban. Soldats qui ont reçus l'ordre de se rendre discrets depuis quelques mois. » Le journaliste parle depuis la Syrie « La Syrie justement le pouvoir se dit prêt à étudier ce que demande le gouvernement libanais. Damas rappelle avoir condamné très tôt l'assassinat de l'ancien premier ministre libanais et depuis on la croit mêlée à l'attentat. » Le ministre syrien de l'information prend la parole « Ses accusations contre la Syrie, c'est comme si on nous accusait aujourd'hui d'avoir tué John Kennedy. Ce sont des accusations qui frisent la bêtise parce que la Syrie n'a jamais recours à ce genre de méthode. » Le journaliste conclut en disant « Les Libanais sont en train de se prouver à eux même qu'un autre avenir est possible. Qu'ils ont leur destin entre leurs mains. Quitte à faire, ils veulent aller vite et profiter des lourds soupçons qui pèsent sur la Syrie et la paralyse. »



Dans son édition du 21 février 2005, le 20 heures France 2 de France 2 annonce le sujet sur le Liban en deuxième position dans ses titres « Nouvelle démonstration de force de

l'opposition au Liban. Une marée humaine a envahi le centre de Beyrouth pour dénoncer la tutelle syrienne et le pouvoir lâche du lest. Il accepte un débat à l'assemblée sur l'assassinat de Rafic Hariri. » David Pujadas lance le sujet sur le Liban « Une semaine, jour pour jour depuis l'assassinat de Rafic Hariri, l'opposition de faibli pas. Beyrouth a été aujourd'hui encore le théâtre d'une nouvelle démonstration de force » (Images place des Martyrs) « Une foule impressionnante réunie ce matin à Beyrouth. Des milliers de personnes rassemblés une semaine jour pour jour après l'assassinat de Rafic Hariri. Une foule unie autour d'un même message "La Syrie dehors". Des manifestants qui ont très bien accueilli les propos de George Bush à Bruxelles contre l'occupation syrienne » Une manifestante parle « Certainement, l'appui de la France et des Etats-Unis et primordial pour aboutir à notre indépendance. » Un autre manifestant parle « Sans l'appui de la communauté internationale on ne pourra rien faire. Chaque fois qu'un opposant parle, il est tué. Comment voulez-vous qu'un peuple résiste dans ces conditions. » Le journaliste reprend la parole « Les manifestants avaient des drapeaux libanais et des écharpes rouges et blanches, le nouveau symbole des manifestations anti syrienne. La manifestation était très encadrée par des soldats et des policiers libanais, mais il n'y a eu aucun incident. À 12h55 la foule s'est arrêtée sur le lieu même de l'attentat. Prochaine étape, l'opposition a obtenu un débat à l'assemblée à propos de l'assassinat de Rafic Hariri. Un débat qui pourrai permettre à l'opposition de poser la question de confiance contre le gouvernement actuel. » Dans son édition du 21 février 2005, le 20 heures d'France 2 ne parle pas du Liban.



Dans son édition du 23 février 2005, le Liban est annoncé en 3^e position. « *Le Liban, Georges Bush met la pression. Il affirme qu'il attend une réponse de la Syrie sur le retrait de ses troupes.* » Après vingt-six minutes, David pujadas annonce le sujet sur le Liban « *La*

visite à Paris du roi de Jordanie, Abdallah II. Il y a six ans maintenant que le jeune monarque a succédé à son père à la tête du pays. Il constitue un acteur clé dans les bouleversements que subi la région. Ses discussions avec Jacques Chirac ont porté sur le Liban. Car au Liban, la pression s'intensifie après l'assassinat de Rafic Hariri. En Syrie, deux cents intellectuels appellent le régime à se retirer du pays pour éviter les représailles. Le premier ministre libanais, Rashid Karamé, soutenu par la Syrie se dit prêt à abandonner son poste. Dans le même temps Georges Bush a haussé le ton encore plus. Il indique qu'il attend une réponse claire de la Syrie sur sa volonté ou pas de retirer ses troupes. Déclaration faite lors de sa visite en Allemagne où le président américain poursuit sa tournée européenne. On l'écoute "Je le répète. La position des Etats-Unis est que la Syrie doit non seulement retirer ses troupes, mais aussi ses services spéciaux du Liban." Nous sommes maintenant comme prévu avec le roi Abdallah II de Jordanie. Est-ce que comme Paris, comme Washington, vous demandez à la Syrie de retirer ses troupes du Liban ? » Le roi Abdallah répond « Nous espérons que la Syrie va respecter les résolutions des Nations Unies qui lui demandent de se retirer du Liban. Les résolutions des Nations Unies sont très importantes et en Jordanie, nous pensons qu'il faut respecter le droit international. Que l'avenir du Liban doit être mis dans les mains des libanais. Et nous espérons que le pays va avancer dans ce sens, que la Syrie écoutera la communauté internationale et que ça apportera une note positive dans la région. »

Dans son édition du 21 février 2005, le 20 heures d'France 2 n'annonce pas le sujet sur le Liban. Le sujet arrive à la vingt cinquième minute. « *Nouvelle manifestation anti syrienne à Saïda la ville natale de l'ancien premier ministre assassiné Rafic Hariri. Six mille personnes, des étudiants pour la plupart ont défilé dans les rues. La Syrie sous pression montre patte de velours. Le ministre des affaires étrangères parle d'une accélération des retraits tout en mettant en garde contre les provocations à l'intérieur comme à l'extérieur du Liban.* » Dans ses éditions du 25, 26 et 27 février 2005, le 20 heures d'France 2 ne parle pas du Liban.



Dans son édition du 28 février 2005, le 20 heures d'France 2 annonce le Liban en quatrième position « *La pression de la rue et de l'opposition ont fait plier le premier ministre libanais. Il vient d'annoncer la démission de son gouvernement pro syrien.* » À la dix neuvième minute « *Au Liban le premier ministre vient de plier face à la pression de l'opposition et de milliers de manifestants demandant le retrait des troupes syriennes. Omar Karamé a annoncé la démission de son gouvernement pro syrien.* » Des images tournées sur la place des Martyrs apparaissent en même temps que les commentaires du journaliste sur place « *Sur la place des Martyrs rebaptisée place de la Liberté, ils étaient quelques milliers la nuit dernière, plusieurs dizaines de milliers ce soir à Beyrouth pour laisser éclater leur joie. Cette fois, le débat devant leur Parlement majoritairement pro syrien n'avait pas été de pure forme. Le chef du gouvernement Omar Karamé venait d'annoncer sa démission "Je ne veux pas être un obstacle à ceux qui veulent le bien du Liban. Que Dieu protège le Liban." Applaudissement de l'opposition anti syrienne, reconnaissable grâce aux écharpes rouges et blanches portés par les députés. Couleurs symboles depuis des semaines de qui au Liban réclament la punition de ceux qui ont ordonné l'assassinat de l'ex-premier ministre Rafic Hariri. Sa tombe est devenue le point de ralliement d'une jeunesse fatiguée du Liban féodal et confessionnel mais surtout du Liban sous surveillance syrienne. Ce n'est peut-être pas un hasard, David Satterfield envoyé spécial de M. Bush était à Beyrouth aujourd'hui pour répéter comme la France et l'ONU, la Syrie et ses soldats doivent quitter le Liban. Drôle de journée à Beyrouth, les soldats de l'armée libanaise se laissaient pacifiquement débordés par les manifestants. Un peu comme si aujourd'hui du moins, la manière forte ne faisait le jeu de personne contre les pressions de la rue.* »

Dans son édition du 1^{er} mars 2005, le 20 heures d'France 2 n'annonce pas le Liban. Le sujet sur le Liban arrive à la vingt quatrième minute. « *Au Liban, après l'euphorie d'hier, la démission du gouvernement pro syrien ouvre une période d'incertitude dans le pays. Les différents partis devront trouver un terrain d'entente pour pouvoir désigner un nouveau premier ministre.* » Un reportage au Liban est lancé « *Liberté, souveraineté, indépendance, les slogans sont rodés et les esprits galvanisés par la victoire d'hier la démission du gouvernement pro syrien. Ce soir encore, les libanais sont au rendez-vous place des Martyrs drapés de rouge et de blanc les couleurs de cette révolution qu'ils entendent mener jusqu'au bout.* » Une manifestante prend la parole « *On espère obtenir la démission du président de la République et des chefs de la sécurité au Liban et le retrait de l'armée syrienne pour avoir la paix et vivre unis chrétiens et musulmans.* » La journaliste reprend ses commentaires « *Unité contre la présence syrienne, le maître mot sur la place devenue le lieu de réconciliation des libanais. Mais l'espoir suscité par la démission du gouvernement et à la mesure de l'appréhension par rapport à la suite des événements.* » Une autre manifestante prend la parole « *Reste à savoir ce qui va se passer dans les jours qui viennent. C'est vrai que c'est déjà une victoire. Toute la manifestation qui se passe ici montre quelques choses. Il ne peut pas avoir un vide après ça.* » La journaliste reprend ses commentaires « *Une crainte du vide que partage l'opposition libanaise. Retiré dans son palais de Moukhtara, sur les hauteurs de Beyrouth, Walid Joumblatt est devenu la figure de proue de l'opposition. Pour lui, la suite des événements c'est le départ du président Lahoud inféodé à ses yeux au régime syrien. Et pas question de participer à un gouvernement dirigé depuis la Syrie.* » Walid Joumblatt prend la parole « *Ils nous ont imposé un régime politique comme celui de Ceausescu. Nous ne voulons plus de ce régime. Nous voulons la liberté. Nous ne voulons pas de la haine contre les syriens. Nous voulons des relations normales et d'amitiés entre les deux peuples libanais et syrien.* » La journaliste termine son sujet « *Après l'euphorie de la victoire, les libanais craignent que la mobilisation ne faiblisse. Il s'agit pour la rue comme pour l'opposition de définir la stratégie qui les mènera à la victoire totale. La fin de la mainmise syrienne et le départ de ses troupes.* »

Dans son édition du 2 mars 2005, le 20 heures d'France 2 n'annonce pas le Liban. Le sujet sur le Liban arrive à la vingt huitième minute. « *À Beyrouth, la contestation populaire se poursuit et l'opposition libanaise a demandé le retrait des troupes et des services secrets syriens du Liban. Hier justement, le président syrien annonçait son*

intention de retirer son contingent sans fixer de calendrier. » Un reportage dans la plaine de la Bekaa est lancé « Une puissante station radar surplombe Beyrouth. Un char, quelques soldats qu'il est strictement interdit de filmer. Les premiers signes de la présence militaire syrienne autour de Beyrouth. Entrer dans l'immense plaine de la Bekaa, où sont déployé quelques quatorze mille soldats syriens. Une armée arrivée en 1976 et fondue depuis dans cette zone montagneuse. Sous ces bâches, des canons pointent vers le littoral libanais. Derrière eux ces montagnes enneigés c'est la Syrie. Une armée camouflée. Des guérites tenues par des soldats syriens reconnaissables avec leur casque orange jalonnent la zone. Ce village proche des canons syriens est contrôlé par le Hezbollah, le parti chiite pro syrien. Ici, l'armée de Damas ne semble déranger personne. Du moins ceux qui osent parler [Un passant parle] "En tant que libanais, on est fier de la présence syrienne. Ce qui se passe à Beyrouth sert les intérêts des israéliens et des américains." C'est Hafez el-Assad, ancien président syrien qui vous souhaite la bienvenue à Baalbek, au cœur de la Bekaa. Les portraits de l'Ayatollah Khomeiny et du leader du Hezbollah suivent. Ici, nous sommes dans leur fief. Chiites, majoritaires au Liban, ne participent pas à l'opposition essentiellement sunnite et chrétienne qui réclame aujourd'hui le départ des troupes syriennes et des services de renseignement. Ces hommes civils qui espionnent la population, c'est les moukhabarat. Mais leur présence ici ne choque pas plus que les militaires syriens. [Un passant prend la parole] "Oui il y a un bureau des renseignements syriens là bas. C'est tout à fait normal. En plus, ils n'ont de problème avec personne. Nous on n'est pas contre les syriens. Ils ne nous ont pas fait de mal. On veut que leurs soldats restent" Les annonces de retrait ou de redéploiement des troupes syriennes du Liban se multiplie. Pour l'instant, aucun changement dans les habitudes des soldats syriens n'est visible et les agents de renseignements de Damas sont toujours ici actifs. ».

Dans son édition du 3 mars 2005, le 20 heures d'France 2 ne parle pas du Liban. Dans son édition du 4 mars 2005, le 20 heures d'France 2 n'annonce pas le Liban. Le sujet arrive à la vingt deuxième minute « *Au Liban, la mobilisation ne faibli pas. Nouveau rassemblement de l'opposition place des Martyrs à Beyrouth réclamant le retrait des troupes syriennes. Les manifestants brandissent les drapeaux libanais. Une certaine fébrilité s'installe alors qu'on attend le discours de Bachar el-Assad. Le président syrien doit demain confirmer ou non l'éventuel retrait d'une partie des troupes du Liban. La pression internationale s'accroît jour après jour.* » Un reportage en Syrie est lancé « *La*

rumeur se propage à Damas. Les soldats déployés au Liban pourraient bientôt rentrer au pays. Les syriens le savent, jamais la pression internationale n'a été aussi forte pour exiger leur départ du Liban voisin. Les Etats-Unis, la France en tête, aujourd'hui l'Arabie Saoudite et l'Égypte. [Un syrien parle] "Le Liban sera bien embêté si nos soldats se retirent. Là bas, ça deviendra un nouvel Irak." Nombreux sont les syriens qui jugent ingrate l'attitude des libanais qui les chassent aujourd'hui. Tous tiennent à rappeler qu'en 1976, c'est à la demande du président libanais que leur armée se déployait au Liban. Aujourd'hui, quatorze milles soldats syriens restent positionnés à l'Est de la Bekaa. Alors, s'ils doivent partir, les syriens ne veulent pas être humiliés. [Un syrien parle] "On est prêt à faire le premier pas pour le retrait de nos troupes, mais on veut le faire la tête haute, la tête haute. Au Liban, nos soldats ont sacrifiés leur vie, leur santé et tout ça nous a coûté beaucoup." [Nabih Maleh, un cinéaste qui fait partie des centaines de palestiniens qui ont eu le courage de signer une pétition demandant le départ des troupes syriennes du Liban prend la parole] "Aujourd'hui, la Syrie est dans une très mauvaise situation parce qu'elle est complètement isolée. Personne ne la soutient. Et le sentiment que nous avons dans la population c'est cette incertitude du lendemain. C'est le pire qui puisse arriver à un pays dans le monde." Demain pour la seconde fois depuis son arrivée au pouvoir, le président Bachar el-Assad s'adressera à la chambre des Députés, un discours exceptionnel et on s'attend ici à une annonce très importante, peut-être historique. »



Dans son édition du 5 mars 2005, le 20 heures d'France 2 annonce le Liban en deuxième position. « Le président syrien Bachar el-Assad prononce devant le parlement un retrait progressif du Liban et un redéploiement en deux temps. Scènes de joies au Liban. Le principal homme de l'opposition parle d'une étape positive. » Le sujet arrive à la dix

huitième minute « *Sous la pression internationale, le président syrien Bachar el-Assad vient d'annoncer dans un discours très solennel devant le Parlement à Damas le redéploiement de ses forces au Liban sans fixer de calendrier. Une opération en deux temps pourrai aboutir au retrait des troupes syriennes. Une déclaration très attendue diversement appréciée à Beyrouth et qui pourrai marquer le début d'une nouvelle aire.* » Le journaliste en Syrie commente les images du discours du président syrien « *Super production devant le Parlement syrien. Écrans géants, partisans soigneusement rassemblés, le président Bachar el-Assad va bientôt parler. Portraits, slogans, tout est prêt et les répétiteurs ne ménagent pas leur énergie. Dieu, la Syrie, Bachar et c'est tout, scande la foule entre deux slogans anti américains. Pourquoi personne ne demande à Israël de respecter les résolutions de l'ONU répète la foule. À bas Bush dit celle-ci.* [Une manifestante parle] *"Est-ce que la Syrie mérite ça ? Qu'est-ce qu'on a fait de mal ?"* À chaque arrivée de cortège, le service de sécurité s'affole. La mort de Rafic Hariri est dans tous les esprits. Ce n'est que l'entrée du vice-président. Avec une semaine d'intenses pressions internationales, tous attendent que leur président s'exprime sur une retrait ou non du Liban. [Une manifestante s'exprime] *"Nous ne sommes pas là pour occuper le Liban. On veut tout simplement protéger nos frontières."* Cette fois c'est bien lui. Le président salue la foule. Puis se dirige vers le Parlement pour un long discours devant les députés. Bachar el-Assad parle de bouleversements dans la région depuis deux ans. D'Irak, d'Israël, il faut être prudent dit-il à son peuple. Tout va très vite. Au monde qui attend une annonce, il explique que la Syrie va se replier progressivement de la Bekaa vers la frontière syrienne. À l'extérieur, les regards sont attentifs, mais on ne commente pas les paroles du président. Le président syrien n'a pas parlé de retrait total et n'a pas assorti sa déclaration d'un calendrier. Il faut maintenant voir si la communauté internationale se contentera de cette annonce. » Béatrice Schönberg reprend la parole « *Et à Beyrouth on attendait avec impatience le discours du président syrien. Pour le leader de l'opposition Walid Joumblatt, il s'agit pour lui d'un début positif, mais il réclame un calendrier pour le retrait. Par ailleurs l'opposition appelle tout les libanais à manifester lundi et réclame que lumière soit faite sur l'assassinat de Rafic Hariri.* »

Annexe 8 : la couverture de la manifestation du 14 mars par France 2



Dans son édition du 14 mars 2005, le 20 heures d'France 2 annonce le Liban en quatrième position. « Une nouvelle marée humaine déferle sur Beyrouth. L'opposition anti syrienne a rassemblé huit cent milles personnes et peut-être plus pour répondre à la manifestation du Hezbollah. » Le sujet arrive à la treizième minute « La bataille des manifestations continue au Liban. La semaine dernière, le Hezbollah pro syrien faisait une démonstration de force, aujourd'hui, l'opposition a répliqué. Elle a rassemblé huit cent mille personnes dans les rues de Beyrouth, peut-être plus, pour appuyer et accélérer le retrait des forces syriennes annoncé hier. » Un reportage place des Martyrs est lancé « Une marée humaine succède à une autre dans les rues de Beyrouth. Cette fois, c'est l'opposition qui voulait montrer sa capacité à rassembler. Par son nombre, la manifestation d'aujourd'hui a supplanté toutes les précédentes. De tout le Liban, chrétiens druzes et sunnites ont massivement répondu à l'appel de l'opposition. À la tribune, la sœur de Rafic Hariri. Elle prévient que la mobilisation se poursuivra jusqu'au départ des services de renseignements syriens. Aujourd'hui, ces libanais demandaient la démission du président pro syrien et la vérité sur l'assassinat du premier ministre Rafic Hariri. Il y a quelques jours au cœur de Beyrouth, il y avait la même forêt de drapeaux libanais et pourtant, ce n'était pas la même manifestation. Ces Libanais-là manifestaient à l'appel du Hezbollah, le parti chiite qui soutient la Syrie. Ces deux rassemblements à une semaine d'intervalle confirment la division du Liban en deux camps depuis un mois. D'un côté l'opposition qui rejette toute participation à un gouvernement et le Hezbollah qui reste fidèle à la Syrie. » David Pujadas reprend la parole « Hier, c'est François Hollande qui est allé soutenir l'opposition libanaise au sein d'une délégation de socialistes européens. Il a également rencontré le chef druze Walid Joublatt et la veuve de Rafic Hariri. On apprend aujourd'hui que les enfants du premier ministre assassiné ont tous quitté le pays. Un départ qui serait lié à des préoccupations de sécurité. »

Annexe 9 : le discours du secrétaire général du Hezbollah Sayed Hassan Nasrallah lors de la commémoration du 40e de l'Imam Hussein

Au nom de Dieu le Miséricordieux Louange à Allah, Seigneur de l'univers, les prières et la paix soient sur notre Prophète et le Sceau des Prophètes Abou al-Qassem Mouhammad Ibn Abd Allah et sur ses bons et vertueux et membres de sa famille et sur tous les prophètes et les messagers.

Que la paix soit sur vous, O mon seigneur O Abu Abdallah al-Hussein, fils du Messager d'Allah.

Que la paix soit sur Hussein, sur Ali fils de Hussein, sur ses fils et ses compagnons.

Messieurs, mes frères et sœurs, que la paix de Dieu soit sur vous tous, ainsi que Sa Miséricorde et Sa Bénédiction.

"Au début, je demande à Dieu d'accepter vos condoléances au Prophète Mohammad, à l'occasion de la commémoration du 40ème jour du martyr du petits fils du prophète Mohammad, l'Imam Hussein".

"A cette occasion, je voudrais parler de trois sujets : de cette occasion, des derniers développements dans la région, et des derniers développements sur la scène libanaise".

L'OCCASION DU 40 EME JOUR DU MARTYR DE L'IMAM HUSSEIN

Cette occasion qu'on commémore à Baalbek, à Kerbala et dans d'autres villes, nous rappelle ce qui s'est passé après Achoura (le jour du martyr de l'Imam Hussein).

Le parcours de la Sainte famille du Prophète (L'imam Ali Ben Hussein, les filles et les femmes qui ont été fait prisonniers par l'armée des Omeiyades) et des têtes décapités de l'Imam Hussein et de ses compagnons qui ont été forcés à passer de Koufa ...à Baalbek dans leur route vers Damas (la capitale de Yazid, Khalifé des Omeiyades)....

Dans ce jour, on commémore le passage du convoi de la sainte famille du Prophète et des têtes décapités des martyrs à Baalbek, en l'an 61 de l'hégire....

De Baalbek, en 1982, la résistance est née et a prêté allégeance à l'Imam Hussein en se révoltant contre « Israël ».

Nous nous rappelons de notre maître Sayed Abbas Moussawi (l'ancien secrétaire général du Hezbollah), qui de cette même place, a appelé les jeunes de la Bekaa à rejoindre la résistance...

SALUT AU PEUPLE TUNISIEN ET PALESTINIEN

A cette occasion, nous saluons le peuple tunisien qui aspire à la liberté et nous l'appelons à poursuivre son action et son refus de se soumettre aux tyrans.

Du Liban de la résistance, nous appelons les Tunisiens à restez attentifs et sur leur garde.

Hier, nous avons entendu que Jeffrey Feltman (sous-secrétaire américain pour les affaires du Proche-Orient) s'est rendu en Tunisie, nous devons savoir qu'il y a un complot américain qui se prépare contre le peuple tunisien et contre votre révolution. Là où passe ce sorcier, c'est signe de malheur.

A cette occasion, nous nous rappelons les souffrances du peuple de Gaza et de la Cisjordanie, des milliers de détenus et de la ville sainte d'AlQuds et des millions de réfugiés destinés à rester loin de leur terre...

Nous au Liban, dans la Bekaa nous avons cru à la cause palestinienne, et nous resterons à vos côtés jusqu'à la victoire...

Nous condamnons l'obscurantisme de ceux qui s'en prennent contre ceux qui adhèrent à une religion différente de la leur. Cet obscurantisme s'est révélé ces derniers jours dans les attentats visant les fidèles déterminés à se rendre au mausolée de l'Imam Hussein, quelque soient les sacrifices.

BIDEN S'INGERE, LA DESINFORMATION CONTRE MIKATI N'ABOUTIRA PAS

Au Liban, nous vivons des moments sensibles et décisifs, raison pour laquelle il faut se comporter d'une façon responsable pour surmonter cette phase critique. Face à l'acte d'accusation nous avons fait ce qui est de notre droit constitutionnel.

Il y a quelques instants, le chef d'Etat a désigné Najib Mikati. Nous comprenons tous les sentiments déçus ; il y avait des tensions au niveau psychologiques et médiatiques.

La bataille des consultations était très dure. Beaucoup s'y sont ingérés, Joe Biden (le vice-président américain) a contacté le chef d'un bloc parlementaire (Walid Joumblatt) pour lui demander de voter en faveur d'un candidat déterminé.

Je le répète : je comprends la colère et les sentiments de certains manifestants... Mais je leur pose la question suivante: si l'image étaient à l'envers, si les partisans de l'opposition avaient manifesté, le monde entier se serait soulevé.

Vous auriez entendu les condamnations surgir de toutes parts. De la Maison Blanche, du Pentagone, du président Obama, des Occidentaux, voire de certains pays arabes...

Vous auriez assisté à une campagne internationale qualifiant l'opposition des terroristes et de dictateurs qui refusent de se résigner à la volonté constitutionnelle. Mais comme les manifestants, surtout ceux qui les commanditent et non pas les gens ordinaires, sont leurs alliés, ils (les occidentaux) n'ont rien dit. Tout cela prouve, que ces administrations adoptent un double langage.

J'appelle ceux qui prônent la démocratie depuis 2005, à arrêter la désinformation contre Mikati.

Cela relève d'une volonté de terroriser Mikati et ceci n'aboutira pas. (...) Certains dirigeants (du 14 mars) ont une expérience dans la falsification des faits, en présentant Mikati comme le candidat du Hezbollah. Cela est une incitation au confessionnalisme. Le Premier ministre en charge n'a jamais été un proche de l'opposition.

L'opposition l'a choisi car il est au centre et car elle ne veut pas gouverner toute seule.

Najib Mikati a présenté sa candidature dans les dernières 48 heures, et l'opposition a vu dans sa candidature une occasion à saisir, afin de sortir le Liban de sa crise.

Ni le prochain Premier ministre, ni le prochain gouvernement se sera un gouvernement dirigé par le Hezbollah. Tout cela c'est de la désinformation interne afin d'inciter l'extérieur : les Etats-Unis et "Israël" et tous ceux qui sont préoccupés de l'échec du projet américano-israélien dans notre région.

Je vous appelle à mettre fin à votre désinformation qui n'aboutira point.

LAISSEZ-NOUS TRANQUILLE ET NE COMPLOTEZ PAS CONTRE NOUS

Je le répète, le Hezbollah n'aspire pas à accéder au pouvoir ou au gouvernement. Même en 2005, avant le martyr de Rafic Hariri, il nous demandait de participer au gouvernement et nous n'avons pas accepté.

Nous n'avons jamais demandé des postes ministériels ou autres. Tout ce que nous disions aux gouvernements qui se sont succédés et que nous répétons aujourd'hui : Nous sommes une force de résistance qui s'est sacrifié pour la défense de la terre et des lieux saints.

Nous ne voulons de vous que deux choses : laissez-nous tranquille, et ne complotez pas contre nous.

Nos enfants veulent mourir au sud, nous voulons tomber en martyr, mais ne nous poignardez pas dans le dos.

Laissez nous mourir par des balles tirées contre nos poitrines et non contre nos dos!!

Et la deuxième chose : Occupez-vous aux revendications des régions déshéritées: à Akkar, à Tripoli, au nord et dans la Bekaa.

Qu'est ce vous avez fait durant les cinq années décollées pour Akkar, Tripoli et le nord?

Les gens vont dormir, alors que nous (le Hezbollah) nous sommes sur nos gardes, car nous savons qu'il y a un danger qui nous guette. Nous lisons ce qui se passe dans la région.

DES COMLOTS CONTRE LA RESISTANCE DEPUIS 2005

Vous complotez contre la résistance depuis 2005, vous êtes partis à Washington présenter des engagements et comploter contre la résistance. Vous avez incité à la guerre de 2006, et vous avez échoué. Aujourd'hui aussi, vous complotez contre la résistance à travers le TSL visant la résistance et vous allez échouer.

Ils nous ont beaucoup critiqué dans l'opposition. D'aucuns nous reprochaient de ne pas être sérieux lors des législatives de 2009. Nos amis nous disent cela et vous (les forces du 14 mars) nous accusez de vouloir s'accaparer le pouvoir.

MIKATI CHOISI CONFORMEMENT A LA REGLE DE "SANS VAINQUEUR, NI VAINCU"

Nous avons soutenu la candidature de M. Mikati, conformément à la règle de "sans vainqueur, ni vaincu". Nous (les Libanais) sommes capables de surmonter cette phase, et j'appelle à saisir l'occasion.

L'opposition a trouvé dans la candidature de Mikati l'occasion d'éviter une bataille sans merci. Je vous demande d'accorder l'occasion d'un an à Mikati pour faire réussir son gouvernement.

Mais si elles (les forces du 14 mars) refusent, cela veut dire qu'ils veulent gouverner tous seuls.

Si nous ne coopérons pas ensemble et nous n'œuvrons pas pour la formation d'un gouvernement d'union nationale, où allez-vous entraîner le pays ?

SEULS L'ARMÉE, LE PEUPLE ET LA RÉSISTANCE PROTÈGENT LE LIBAN

S'agissant des menaces israéliennes, selon lesquelles le Liban est devenu entre les mains du Hezbollah, je pose la question: est-ce que c'est le gouvernement qui protège le pays, où les États-Unis ?

Ceux qui protègent le Liban sont: l'armée, le peuple et la résistance qui est toujours prête. Le Liban est protégé par l'équilibre de force reconnu par les sionistes eux-mêmes.

Que la paix soit sur vous, O monseigneur O Abu Abdullah al-Hussein, fils du Messager d'Allah et sur les âmes qui sont tombées en martyre avec vous. Que la paix et le salut soient sur Ali bin Al Hussein, les enfants de Hussein et les compagnons de Hussein...

Table des Matières

Remerciements	3
Liste des sigles.....	4
Sommaire	5
Introduction générale	6
Point de départ.....	7
Objet de la thèse	8
La définition de l'espace public.....	8
Contraintes	9
Problématique.....	10
Hypothèse	12
Méthodologie	13
Annonce de plan.....	14
Première partie	16
<i>La mise en place de la mosaïque</i>	
1.1. L'espace public malgré tout	17
1.1.1. La religion, un obstacle ou un atout pour l'espace public.....	17
1.1.1.1. Diversité religieuse : dix-huit confessions.....	17
I. Les différentes confessions au Liban	19
Les chrétiens.....	19
Les musulmans	22
II. Le confessionnalisme au Liban	25
Les citoyens ne sont reconnus qu'en fonction de leur appartenance communautaire	25
Le confessionnalisme est un obstacle à l'« égalité des chances »	26
Le confessionnalisme avantage les dirigeants confessionnels bellicistes.....	26
Conclusion.....	27
1.1.1.2. L'appartenance à une religion avant l'État.....	29
Le système judiciaire civil n'est pas seul maître au Liban	30
Les religions détiennent les lois qui régissent le statut personnel	31
Absence de dialogue entre l'État et les instances religieuses.....	31
La laïcité et la religion ne sont pas totalement incompatibles	32
Aucune avancée en matière de statut personnel	32
Le droit de la famille n'est pas inscrit dans la Constitution.....	33
Un système judiciaire personnel non laïc inexistant.....	34
Les résidents étrangers au Liban et les résidents libanais à l'étranger n'ont pas les mêmes droits	34
L'État a l'exclusivité d'établir les lois sans nuire aux différentes communautés	35
Conclusion.....	35
1.1.1.3. Une grande place à la religion dans l'école.....	38
I. L'éducation se pose contre l'espace public	39
Une antinomie est présente entre l'espace public et l'école	39
Le budget consacré à l'éducation est constamment réduit	40

Les religieux détiennent en grande partie l'enseignement	41
La question de l'enseignement religieux dans La Constitution	41
II. L'éducation se pose en propédeutique de l'espace public	42
Un débat sur l'enseignement religieux s'impose par moments.....	43
Aucune querelle autour de l'école en matière de laïcité scolaire	44
La religion est mise au service de l'idéal dans certaines écoles	45
L'État libanais légitime l'enseignement religieux à l'école	46
L'enseignement religieux est devenu obligatoire.....	47
Pas d'entente entre chrétiens et musulmans pour aboutir à un manuel religieux commun	47
L'enseignement religieux n'est plus obligatoire dans le programme scolaire.....	48
Le gouvernement cède aux pressions des représentants religieux.....	49
Poursuivre le statu quo en vigueur en ce qui concerne l'enseignement religieux à l'école.....	50
Une commission chrétienne est mise en place dans le but d'aboutir à un manuel religieux chrétien commun	51
Deux problèmes ressortent des débats et des querelles en ce qui concerne l'enseignement religieux.....	51
III. L'éducation cherche à nourrir la création d'un espace public.....	51
L'éducation fait sortir l'enfant de l'enfance et le prépare à l'âge adulte	52
Un individu se pose grâce à des valeurs universelles	52
Les normes doivent être incorporées dans chaque individu.....	53
Un rôle positif de l'école dans la société libanaise	53
Un enseignement religieux factuel ou un enseignement religieux d'endoctrinement ?	54
La question de la ségrégation entre élèves dans les écoles mixtes (Plusieurs religions)	55
Conclusion.....	56
1.1.1.4. La religion, cadre protestataire de la sphère publique	57
I. La difficulté de la résistance civile	58
La répression incite les gens à la retenue et au silence : l'exemple de Rafic Hariri	58
Le lien entre sphère publique et résistance civile	59
Dans la résistance civile, il existe une égalité entre les hommes et les femmes.....	60
Les libanais ne savent pas forcément comment résister civilement.....	61
La terreur est utilisée contre les gens.....	61
II. Comment un effort est fait pour convertir une manifestation d'ordre privé en représentation de la sphère publique homogène libanaise	62
Les conduites qui sont dans l'espace privé arrivent et émergent dans la sphère publique	62
La guerre des chiffres et l'absence de données exactes	63
Un deuil national est décrété pour l'Assassinat d'Hariri	64
Une unité de circonstance apparaît lors de l'enterrement	65
Des serments et des manifestations communes sont organisés entre chrétiens et musulmans.....	66
Le « People Power », comparaison entre le Liban et d'autres pays	66
Les mouvements sociaux (la fin des classes sociales)	67
III. De la place publique à l'espace médiatique	68

La sacralisation des lieux de cultes	68
Le signe religieux	69
Un espace intermédiaire est inventé par le sacré.....	70
La composition du cortège funèbre de Rafic Hariri.....	71
La mise en scène théâtrale des obsèques de Rafic Hariri.....	71
La sphère publique selon le modèle grec est l'opposition entre le dedans et le dehors	72
Le passage du cortège funèbre de la place à la mosquée et de la mosquée à la place	72
Les participants confirment l'importance de Rafic Hariri, notamment grâce aux personnalités internationales	73
Les médias ont besoin d'images et d'images fortes	74
Une mise en avant par les médias locaux de symboles religieux.....	76
Les opposants ont besoin des médias pour transmettre leurs revendications.....	76
Conclusion.....	77
1.1.2. Le Système politique basé sur la religion	79
1.1.2.1. Un système consensuel (le Pacte national).....	79
La Constitution de 1926.....	81
L'indépendance du Liban en 1943	82
Un système politique basé sur le consensus.....	83
Le Pacte national reflète le compromis communautaire.....	84
Une différence réelle entre le citoyen et le membre d'une communauté	85
Une répartition confessionnelle des postes clés de l'État	85
Le système politique est régulièrement paralysé.....	86
Des pans de la société ne peuvent pas être discutés dans l'interconfessionnalité.....	86
L'intervention de la Force arabe de dissuasion en 1976.....	87
Les Accords de Taëf en 1989	88
Les Accords de Taëf accordent une place importante aux relations entre le Liban et la Syrie	89
La Syrie met la main sur le Liban.....	90
Les Accords de Taëf, le retour supposé à l'État de droit.....	90
Conclusion.....	91
1.1.2.2 Un système prétendument laïc (les Accords de Taëf).....	93
I. Les Accords de Taëf et le système politique actuel	95
Les Accords de Taëf se sont tenus sous l'égide de deux pays de la région.....	95
La légitimité des Accords de Taëf est remise en cause par l'identité des signataires	96
Le comité tripartite fait accepter un plan en sept points (1989)	96
Les principes généraux des Accords de Taëf.....	97
Deux règles à suivre durant la période transitoire fixée par les accords.....	98
Certains aspects abordés dans le texte étaient généraux et non précis (1989)....	98
Après les guerres, l'appartenance à une « communauté » s'est révélée la seule unité immédiate.....	99
Les Accords de Taëf valident le « communautarisme politique »	99
Le Liban et la Syrie signent le 22 mai 1991 un « traité de fraternité, de coopération et de coordination »	100
II. La répartition des pouvoirs.....	101
Les Accords de Taëf changent la représentation confessionnelle.....	101

Les Accords de Taëf restructurent l'exécutif.....	102
La séparation, l'équilibre et la coopération entre les pouvoirs.....	102
Rééquilibrer les pouvoirs de chacune des trois présidences.....	103
Les amendements constitutionnels de 1990.....	103
Le nouveau rôle du président de la République et ses limites.....	105
Le président de la République ne jouit pas de prérogatives et de pouvoirs qui lui permettraient de remplir ce rôle.....	106
La concordance est seulement souhaitable par la nouvelle Constitution.....	107
La concordance avec la le Parlement.....	108
Un consensus doit être trouvé entre les différentes communautés.....	110
Le confessionnalisme politique est source de préjudices.....	111
Conclusion.....	114
1.1.2.3. Un système électoral majoritaire (la loi électorale).....	115
I. L'origine de l'espace public politique.....	117
Une double origine : la pensée grecque et la pensée des Lumières.....	117
Jorgen Habermas et la notion d'espace public.....	117
L'espace public politique.....	118
L'espace public social.....	119
II. Le système électoral libanais, un système basé sur le confessionnalisme.....	122
L'inscription des électeurs sur les listes électorales de leur village d'origine.....	123
Les élections législatives, un scrutin majoritaire.....	123
Division du Liban en mohafazat et en caza pour les élections législatives.....	124
Séparer l'échelle de la représentation et celle de l'élection.....	124
La représentation des communautés est garantie par un système complexe.....	125
Les chrétiens sont mieux représentés que les musulmans.....	126
Le découpage électoral n'a cessé d'évoluer.....	127
III. Les élections de 1992-1996-2000 au bénéfice de la tutelle syrienne.....	129
L'abstention des chrétiens durant les élections législatives de 1992 et un retour progressif en 1996 et 2000.....	129
Les rapports de forces sont influencés par le mode de scrutin, le découpage électoral et la composition des listes électorales.....	130
Les naturalisés sont en majorité des musulmans.....	131
La taille des circonscriptions n'est pas identique sur l'ensemble du territoire....	132
IV. La première élection après le retrait syrien en 2005.....	134
Les conséquences immédiates de l'assassinat d'Hariri.....	135
Le résultat intermédiaire obtenu.....	140
Conclusion.....	144
1.1.2.4. Fragmentation géographique peu propice à l'espace public.....	146
I. La séparation religieuse et territoriale est en grande partie liée à la topographie du territoire et à l'histoire libanaise.....	147
L'histoire du Liban et sa géographie sont les principales causes de la répartition des confessions.....	148
Les déplacements des communautés chrétiennes et musulmanes remontent à l'histoire ancienne du Liban.....	149
La montagne libanaise sert de refuge pour des communautés marginalisées.....	150
La communauté maronite profite de la protection de la France.....	150
La naissance de la première entité politique libanaise.....	150
D'importants déplacements de population à partir de 1975.....	152

Les guerres civiles aident à l'instauration des divisions et des regroupements communautaires.....	152
II. La « privatisation » de l'espace public.....	152
La singularité de la société libanaise et la langue commune utilisée.....	153
Les séquelles de la confrontation religieuse marquent le paysage libanais	154
La mise en place d'un programme d'aide financière et de réconciliation pour les déplacés	155
La répartition géographique des différentes communautés	156
L'implantation des différentes communautés dans un même village est régie par une séparation entre les communautés.....	160
III. Les mentalités, un obstacle à l'émergence de l'espace public	160
L'espace libanais n'est plus un espace unifié.....	160
Des communautés religieuses ou une communauté nationale ?	161
Le génie de l'esprit républicain est un remède aux crises liées à l'identité	162
Les sociétés nationales non homogènes parviennent à mettre en place une « éthique citoyenne commune ».....	163
Le vivre ensemble (l'espace commun) est un espace de paix précaire.....	164
Il y a un semblant d'espace neutre à Beyrouth-centre.....	164
Conclusion	165
1.1.3. L'occupation étrangère.....	167
1.1.3.1. De la coopération à la tutelle.....	167
I. De 1943 à 1975, la Syrie a les yeux rivés sur le Liban.....	168
L'indépendance du Liban en 1943	169
Le Liban accède à l'indépendance avant la Syrie.....	170
L'unique voisin syrien du Liban	171
La position des musulmans libanais à l'égard de la Syrie.....	172
Un État faible aux compétences limitées.....	173
Le problème de la résistance palestinienne.....	173
II. De 1976 à 1990, la justification de l'intervention syrienne au Liban et sa mainmise progressive sur le pays.....	174
Les guerres du Liban de 1975 à 1990.....	174
Le Liban est mis sous le « toit » syrien	175
Le premier incident entre les chrétiens libanais et la Syrie survient en 1977	177
En 1985, Elie Hobeika signe l'accord tripartite.....	178
La perte du monopole de la force légitime à cause du Hezbollah à partir de 1985.....	179
En 1988, la Syrie empêche l'élection du président de la République	182
III. À partir de 1990, la tutelle syrienne sur le Liban est dans un contexte figé	183
Le début de la tutelle syrienne sur le Liban	183
Les « relations spéciales » du Liban avec la Syrie sont mises en place à partir de 1990.....	184
Les chrétiens écartés de la vie politique à partir de 1990.....	185
La présence des camps palestiniens et Al-Qaida au Liban entre 1990 et 2007	187
La complaisance américaine avec la Syrie à partir de 2001	188
IV. La tutelle syrienne sur le Liban, changement de contexte à partir de 2004	189
Les Américains et Français mettent en place le nouvel espace politique du combat contre « l'axe du mal » en 2004.....	190

La Résolution 1559 du Conseil de sécurité des Nations Unies est votée en septembre 2004	190
L'amendement de l'article 49 de la Constitution et la justification de l'amendement de reconduction du président de la République en 2004.....	192
Le déroulement du conseil des ministres le 28 août 2004 et les réactions de l'opposition	194
Au Parlement, le vendredi 3 septembre 2004	198
Une nouvelle division incarnée par le mouvement du 8 mars et le mouvement du 14 mars	199
Conclusion	202
1.1.3.2. Occupation et corruption, des obstacles à l'émergence de l'espace public au Liban	205
I. La notion de corruption et la « loi » du plus fort	207
La notion de corruption	207
La notion de « loi du plus fort »	208
II. La « loi » du plus fort affaiblit l'État libanais face à son voisin syrien	209
Conseil supérieur libano-syrien, la crainte de certains Libanais.....	210
Les échanges commerciaux entre le Liban et la Syrie sont régis par les accords de 1953	211
Le patriarche maronite participe au mouvement de dénonciation de l'ingérence syrienne	214
En 2003, Amine Gemayel demande la mise en place d'un « dialogue serein » pour revoir les accords et les relations avec la Syrie.....	215
III. Les intérêts personnels et la corruption affaiblissent la pratique démocratique.....	216
La position politique est héréditaire.....	216
Les faiblesses de l'économie et de l'État encouragent la corruption	218
La complicité de certains Libanais avec le système de corruption mis en place par des dirigeants syriens.....	220
La corruption de la classe politique.....	220
Les différents canaux de corruption	221
La corruption augmente les disparités économiques entre les citoyens.....	223
Conclusion	223
1.2. La place publique malgré tout	225
1.2.1. La logistique de la reconnaissance.....	225
1.2.1.1. Les usages des emblèmes et des symboles	225
I. La présence des emblèmes et des symboles dans l'espace public.....	227
Les mots sont des symboles.....	227
Que représente un symbole ?	228
Pourquoi l'utilisation de symboles ?	229
L'espace public est le lieu où se font les échanges d'idées et d'opinions	230
L'échange libre et public des opinions produit une scène publique	231
La raison intervient dans la relation entre la parole et l'action	232
C'est en poussant un même cri, en prononçant une même parole et en exécutant un même geste concernant un même objet que les individus se mettent et se sentent d'accord	232
Garder les choses matérielles rend les choses plus durables	233
Le symbolique renforce le lien social.....	235

Le symbole permet à la société de se maintenir elle-même	235
II. L'unité affichée entre les différents protagonistes	237
Le logo de l'intifada de l'Indépendance.....	237
La puissance des symboles.....	238
Les emblèmes servent à faire le groupe	239
Le foulard rouge et blanc, l'autre symbole de l'intifada de l'Indépendance	240
Les symboles permettent d'inscrire les émotions dans la durée	240
Un objet quelconque peut ainsi devenir une image de chacun	241
L'utilisation du symbolique sert à affirmer l'unité et la cohésion du mouvement.....	241
Le drapeau libanais sur les balcons est un symbole de patriotisme	242
L'emblème sert à créer une même conscience	243
Le symbole incarne l'homogénéité et la dynamique du groupe	244
III. Les emblèmes et les symboles sont sources de quiproquos	246
Derrière l'unité affichée, une désunion bouillonne entre les différents acteurs	246
Le monde de l'apparence est dominé par le règne de l'illusion et de la tromperie	248
La tromperie est liée à la volonté de distordre le rapport au monde et aux autres	249
Conclusion	250
1.2.1.2. Discours, gestuelle, informations écrites, slogans, musique, tee-shirts, posters, etc.	252
I. L'utilisation des discours et des slogans dans l'espace public	253
La présence de la parole et l'action dans l'espace public	253
Le langage et la parole sont le produit d'une élaboration collective.....	254
« Nous employons tous les mêmes mots sans leur donner le même sens »	255
L'homme s'inscrit dans un monde d'objets et d'interactions.....	256
Les hommes veulent être vus et entendus à travers la parole	257
Vouloir exister par la parole et par l'action	258
II. L'unité affichée grâce aux discours et aux slogans dans l'intifada de l'Indépendance cache des divisions profondes	260
A. L'unité affichée autour d'une même force	260
Les slogans aident les manifestants à briser le mur de barrages installé par les militaires	261
Ancrer le mouvement au sein des actions non violentes.....	262
La tribune aménagée place des Martyrs devient la nouvelle agora	264
Chaque leader s'adresse uniquement à ses sympathisants	265
Un individu parvient à entrer, en-deçà des mots, en communion avec la foule	266
La manifestation du 14 mars 2005 est une réponse au discours de Hassan Nasrallah du 8 mars 2005	268
B- Les discours et les slogans sont sources de quiproquos.....	270
« Ce qui apparaît n'est pas toujours ce qui est »	270
La rue Gouraud à Gemmayzé est ornée de signes extérieurs d'engagements propres	273
Les slogans et les chansons patriotiques montrent une division profonde	274
Les manifestants affichent souvent leurs opinions politiques	275

Les intrigues éclatent au grand jour entre les différents opposants après le 14 mars 2005.....	276
Conclusion.....	276
1.2.1.3. Le rôle des stéréotypes et des logiques symboliques de mises en scène.....	278
I. Les stéréotypes fournissent un répertoire d'arguments	279
La présence des stéréotypes avant la naissance du Liban en tant qu'État.....	280
Le stéréotype s'utilise comme identité communautaire	282
Le stéréotype existe au sein du même camp	283
Une compétition entre les différentes parties est mise en place dans le but d'acquérir le pouvoir.....	284
L'utilisation des stéréotypes pour identifier une menace extérieure.....	286
Le stéréotype identifie des boucs émissaires.....	287
Le stéréotype du « croissant chiite » crée le fantasme et alimente les peurs.....	289
Le Hezbollah représente le stéréotype du parti qui est au service du croissant chiite	290
Le 14 mars brandit le stéréotype de l'Indépendance face au « croissant chiite » ...	290
II. Les stéréotypes permettent d'engager le dialogue de manière aisée.....	291
Les stéréotypes ont un cadre de référence : le camp du 8 mars et le camp du 14 mars	292
Le mouvement du 8 mars oppose ses arguments à ceux du 14 mars.....	294
Les stéréotypes alimentent la confrontation.....	295
Le stéréotype engendre une certaine forme de compétition	297
Le stéréotype est un moyen d'aboutir à un dialogue entre les communautés	298
Deux visions très différentes permettent d'engager le dialogue	298
Des stéréotypes et des préjugés au sein d'un même camp permettent d'engager un dialogue.....	299
Conclusion	301
1.2.1.4. L'appropriation de l'espace public par différentes actions.....	303
I. Des moments de regroupements n'aboutissent pas forcément à un moment d'espace public	305
Absence de débats et d'échanges de points de vue. L'exemple des workshops ou ateliers de travail.....	307
Un instrument de propagande. L'exemple des activités de campagne et des actions symboliques menées par des individus.....	308
Une mise en scène. L'exemple des théâtres, des activités culturelles et sportives et des manifestations hebdomadaires	310
II. Des moments d'espace public dans des regroupements.....	313
La visibilité	314
La publicité.....	317
La régulation (la mise en place de règles)	323
Argumenter, discuter et débattre pour arriver à un accord	328
La soirée de clôture et le démantèlement du camp sont deux points de débats et de désaccords importants.....	330
Conclusion	332
1.3. Le rôle des médias.....	333
1.3.1. La manière dont la place est représentée dans les médias, la presse écrite, la presse audiovisuelle, la blogosphère et les SMS.....	333
I. Les manifestations ont besoin des médias	334

La propagation d'une idée par les médias	334
L'intérêt de la présence des manifestations dans les médias.....	336
La photogénie des manifestations.....	338
II. Le rapport des médias avec les manifestations	342
Les médias ont besoin d'un ancrage territorial et de faire l'agenda setting.....	342
Les médias sont au service des manifestations.....	344
L'influence des médias sur les manifestations.....	345
Le rôle majeur des médias sur la place des Martyrs	347
Conclusion	348
Deuxième partie	349
<i>La position de chacun des acteurs par rapport à la question de l'Espace Public</i>	
2.1. Les partis politiques.....	350
2.1.1. Le Hezbollah, modèle de l'espace public théocratique	350
I. Dieu est au centre de la création et de l'idéologie du Hezbollah.....	352
La création du Hezbollah se base sur la religion musulmane.....	352
L'identité du Hezbollah est une identité chiite.....	352
L'engagement politique du Hezbollah défend les intérêts de la communauté chiite, de l'Iran et de la Syrie	353
II. Des moyens de communication propres au parti au service de son message politico-religieux.....	354
La chaîne de télévision Al-Manar est faite pour transmettre l'image du parti.....	354
La station de radio Al-Nour est faite pour accompagner les auditeurs sur le lieu de travail.....	357
Le journal Al-Akhbar est fait pour laisser une empreinte écrite de la politique menée par le parti	358
Les sites Internet du Hezbollah sont fait pour toucher les sympathisants du monde entier	358
III. Dieu et le pouvoir sont au centre du discours et de l'action du Hezbollah. Ils ne laissent pas de place à la formation d'un espace public.....	359
Une mise en scène du discours de Hassan Nasrallah, secrétaire général du Hezbollah	359
Le contenu principalement religieux du discours de Hassan Nasrallah	362
Refuser la caricature et la critique sous un prétexte religieux.....	364
Le confessionnalisme est la seule motivation du dialogue du Hezbollah avec les autres partis	366
Conclusion	367
2.1.2. Le Courant du Futur : l'espace public expressif.....	369
I. L'espace public expressif se construit autour d'un homme	370
La réussite d'un homme est mise au service de sa conquête politique	370
L'identité et l'engagement politique du Courant du Futur.....	371
Le parti est au service des ambitions politiques de Rafic Hariri	373
Le capital symbolique Hariri.....	375
Le parti se consacre à la formation du leadership de Rafic Hariri.....	376
II. L'espace public expressif se construit grâce aux médias de masse	376
La reconstruction du cœur de la capitale, un projet fondamental pour Rafic Hariri.....	376
Rafic Hariri forme le plus important bloc parlementaire au Liban.....	377
L'arrêt de l'agression israélienne contre le Liban.....	378

Le succès des élections parlementaires de 2000 et la démission de son gouvernement.....	378
Le Courant du Futur s'appuie sur le « martyr Hariri » pour faire avancer sa cause.....	379
Conclusion.....	382
2.2. Les artistes.....	383
I. Les œuvres artistiques sont mises au service d'une cause.....	385
Le choix des thèmes.....	385
Les acteurs et la mise en scène.....	386
Faire passer un message.....	388
Éveiller chez le public des expériences de nature critique.....	389
La création d'une tribune nationale.....	391
II. L'artiste est mis au service d'une cause.....	392
Le militantisme à travers le travail artistique.....	392
Le militantisme de l'artiste dans la rue.....	394
Conclusion.....	395
2.3. Les associations laïques.....	397
I. L'association laïque est une composante parmi d'autres du débat public.....	398
Al-Moujtmah al-Madani est un mouvement laïc qui prend forme après l'assassinat de Rafic Hariri.....	398
Al-Moujtmah al-Madani est une composante essentielle des manifestations de février-mars 2005.....	400
Al-Moujtmah al-Madani est à l'origine des dialogues présents à l'intérieur du camp de la Liberté.....	401
Al-Moujtmah al-Madani permet une gestion transparente. L'argent récolté est utilisé dans la vie du camp de la Liberté.....	401
Al-Moujtmah al-Madani est récompensée par The Times Magazine.....	402
II. L'association laïque est à l'origine du débat public.....	403
La crise des ordures est un débat public qui devient politique.....	403
« Vous puez » est à l'origine de la création de sept autres collectifs.....	404
Des actions laïques se déroulent en grande partie place des Martyrs.....	407
Conclusion.....	409
Troisième partie.....	410
<i>Les jeux d'acteurs</i>	
3.1. L'assassinat de Rafic Hariri dans les médias.....	411
I. Les médias libanais bouleversent leur programmation pour couvrir l'assassinat de Rafic Hariri.....	412
L'attentat est présent en abondance dans les médias.....	412
Le journal Al-Mustaqbal devient la vitrine de l'attentat de Rafic Hariri.....	414
Un message unique véhiculé par une partie des médias.....	417
Certains médias poussent des Libanais à la participation.....	417
L'influence de la couverture médiatique nationale de l'assassinat de Rafic Hariri sur la formation d'un espace public libanais.....	418
II. La présence de l'attentat dans des médias internationaux.....	419
L'intérêt de la présence de l'assassinat de Rafic Hariri dans les médias internationaux.....	419
La couverture médiatique internationale confirme l'importance de l'événement.....	420

L'influence de la couverture médiatique internationale sur la formation d'un espace public libanais	424
Conclusion	425
3.2. La manifestation du 14 mars dans les médias	426
I. La presse quotidienne, la télévision et les blogs se mettent au service de la mobilisation et des manifestants.....	428
Les manifestations sont présentes en abondance dans les médias	428
Le journal Al-Mustaqbal devient la vitrine des manifestations	428
Les médias dynamisent les manifestants	429
Les médias contribuent à la réussite des manifestations	430
II. Le traitement de l'information de certains médias au Liban après la manifestation du 8 mars	431
Les médias sont un outil de propagande et d'effet d'encerclement.....	431
Un message unique véhiculé par des médias.....	436
L'intérêt de la présence de la manifestation du 14 mars dans les médias libanais.....	438
III. L'intérêt de la présence des médias internationaux pendant les manifestations	442
La menace du regard extérieur	442
L'influence de la couverture médiatique internationale sur la formation d'un espace public libanais	449
Conclusion	451
Conclusion générale	452
Bibliographie	462
Annexes	472
Annexe 1 : Rouge et blanc, les couleurs du changement	473
Annexe 2 : une grande banderole se transforme rapidement en pétition	474
Annexe 3 : Des affiches utilisent l'humour pour transmettre un message	475
Annexe 4 : une cible et un but commun réalisable rapidement	476
Annexe 5 : Le journal Al-Mustaqbal devient la vitrine des manifestations	477
Annexe 6 : La couverture de l'assassinat de Rafic Hariri par France 2	482
Annexe 7 : La couverture des répercussions de l'assassinat de Rafic Hariri par France 2.....	488
Annexe 8 : La couverture de la manifestation du 14 mars par France 2	497
Annexe 9 : Le discours du secrétaire général du Hezbollah Sayed Hassan Nasrallah lors de la commémoration du 40e de l'Imam Hussein	498
Table des Matières.....	503

RÉSUMÉ en français : L'assassinat de Rafic Hariri, le 14 février 2005, est un événement fondateur. Un mois plus tard, le 14 mars 2005, la manifestation pro-Hariri sur la place des Martyrs, rebaptisée place de la Liberté, transforme en effet cette place publique en un espace public. Cette même place sera utilisée ensuite aussi bien par les pro-Hariri (la formation du 14 mars) que par les anti-Hariri (la formation du 8 mars). La question qui nous intéresse est de savoir comment cette suite d'événements a été reprise et médiatisée par les différents médias, au point de faire de la place des Martyrs le lieu d'un rendez-vous annuel des partis en présence. Notre objectif est donc de montrer dans quelles conditions cette place a été transformée, le 14 mars 2005, en un espace public et d'étudier quels moyens ont été mis en œuvre pour cela. Notre perspective ne se limite pas aux médias libanais mais s'étend jusqu'à la presse internationale, dont nous faisons l'hypothèse qu'elle a joué un rôle important dans la construction de cet événement. Le paradoxe et la nouveauté de cet événement tiennent à ce que la notion d'espace public est relativement étrangère au paysage libanais. Au contraire, la confessionnalité est reconnue au Liban et même mentionnée dans la Constitution du pays, en contradiction avec la conception d'un espace public (notamment bourgeois) reposant sur le principe de la laïcité. Pour traiter de cette question, nous montrons que l'occupation de la place des Martyrs révèle le lien étroit qui associe religion et laïcité, contrairement aux représentations stéréotypées qui tendent à opposer ces deux pôles. Une approche communicationnelle nous permet de mettre en évidence la relation entre ces deux pôles.

TITRE en anglais : The (re)conquest of public sphere in a multi-community human society.
The example of Lebanon between public square and agora media

RÉSUMÉ en anglais : The assassination of Rafic Hariri, February 14th 2005, is the founding event. A month later, March 14, the demonstration pro-Hariri in Martyrs' Square, renamed Freedom Square, transform the public square into a public sphere. The question we are interested by is how different media broadcasted this sequence of events; as to make Martyrs' square a yearly meeting of all parties. Our target is to show under what conditions this place has been transformed, March 14th 2005, into a public space and to explore different ways that allowed reaching the target. Our perspective is not limited to Lebanese media, but extends to international media, which we suggest that they had an important role in the construction of this event. The paradox and novelty of this event is that the concept of public sphere is relatively foreign to the Lebanese scene. The contrast is that, the confessionality is recognized in Lebanon and even mentioned in the constitution, on opposition of the conception of public sphere based on the principle of secularism. To answer this question, we'll try to show that the occupation of Martyrs' square reveals the close link between religion and secularism, unlike the stereotypical representations that tend to oppose these two poles. A communicational approach highlight the relationship between these two poles.

DISCIPLINE : Sciences de l'information et de la communication.

MOTS-CLÉS : Espace public, sphère publique, société multicommunautaire, Liban, place publique, agora médiatique, révolution arabe.

INTITULÉ ET ADRESSE DE L'UFR OU DU LABORATOIRE

UFR des sciences de la communication

Avenue Jean-Baptiste Clément, 93430 Villetaneuse.